© 2019

Joseph Apollon PIERRE-ANTOINE

ALL RIGHTS RESERVED

LE SAVOIR ET LES VERS

CONCORDE DE LA MÉDECINE ET DE LA POÉSIE DANS LES *DEUX LIVRES DES VENINS* DE JACQUES GRÉVIN

By

JOSEPH APOLLON PIERRE-ANTOINE

A dissertation submitted to the

School of Graduate Studies

Rutgers, The State University of New Jersey

In partial fulfillment of the requirements

For the degree of

Doctor of Philosophy

Graduate Program in French

Written under the direction of

Professor François Cornilliat

And approved by

_____

_____

_____

_____

NEW BRUNSWICK, NEW JERSEY

OCTOBER 2019

ABSTRACT OF THE DISSERTATION

Le Savoir et les vers

Concorde de la médecine et de la poésie

dans les *Deux livres des venins* de Jacques Grévin

By JOSEPH APOLLON PIERRE-ANTOINE

Dissertation Director :

Professeur François Cornilliat

This dissertation is an in-depth study of the *Deux livres des venins [Two Books of Venoms]*, a treatise on poisons and antidotes published in 1568 by the Renaissance poet and physician Jacques Grévin (1538-1570). Grévin's *magnum opus* drew direct inspiration from two famous poems by Nicander of Colophon (ca. 250 - ca. 170 BC), *Theriaca* and *Alexipharmaca*, of which it offered both a detailed commentary and a copious amplification, courtesy of such scientific sources as Galen, Dioscorides, Pliny, Aelian, Aetius and many others. Nicander's poems, which describe poisonous animals (snakes in particular), plants and minerals as well as remedies against their effects, had previously been edited and translated into Latin by the physician Jean de Gorris; a French translation in *alexandrins* by Grévin himself was published under the title *Les Œuvres de Nicandre* alongside the prose of his *Deux livres*, thus acknowledging the vital relation of the two works. The objective of our thesis is to explain this relation via a thorough

analysis of both texts, while situating it within the dual context of Renaissance medicine and poetics during a time of considerable turmoil in both fields (a tireless polemist, Grévin embraced the Reformation early in his double career and was involved in a succession of poetic and medical controversies, reassessed here according to their impact on his "Nicander project").

The first part of the dissertation, after a survey of Grévin's complex trajectory, studies the scientific content of the *Deux livres* and their methodical validation and enrichment of Nicander's matter; the second part focuses on the specific role that Grévin envisioned for poetry in the elaboration and transmission of this content, not only through Nicander's translated verse, but also through the very prose of his own treatise.

Unanimous in their belief that poetry contained knowledge and could convey a form of truth under the guise of verse and fiction, Renaissance poets and poeticians differed greatly in their understanding of the means and goals of such didacticism. Some of Grévin's peers thought that poetry could not be strictly translated without losing its soul; nor should it be tasked to teach the facts of nature in a systematic manner. Others held the opposite views, to which Grévin subscribed: his translation of Nicander was a manifesto on both counts. Accordingly, the *Deux livres*, while written in prose and drawing on a large number of prose sources, remained faithful (with a few exceptions) to the material offered by the *Theriaca* and *Alexipharmaca* and to the order in which they presented it. At the same time, one of the treatise's missions was to explain the content of the poems: Nicander's text, while considered truthful (and indeed didactic) by its Renaissance admirers, is remarkably obscure; Grévin's translation respected this opacity, and his prose strove to clarify it.

The *Deux livres* also contain many poetic quotations (all in French) from Nicander and other poets from Antiquity (Virgil, Lucan, Oppian, Ovid, etc.) as well as two modern poets (Ronsard and Grévin himself). Most of these quotations perform a didactic function: they serve to illustrate or reinforce a factual argument. Yet they are also meant to give artistic pleasure, and the synergy between these two aspects, while assumed to have been achieved by Nicander's masterpieces and implied as well by the treatise that quotes from them, is far from uniform: some of the quotations are more didactic and truthful than others. Furthermore, Nicander himself knew how to intertwine accurate description and fanciful fiction, to a variety of effects. In other words, the "concord" between the arts of medicine and poetry that Grévin sought to achieve did not assume their identity, nor the reduction of one to the other. It was because their respective missions were not fully aligned that their collaboration proved so rewarding.

While studying this collaboration, this thesis also acknowledges that it was short-lived. The *Deux livres* were printed only once, and were heavily plagiarized by such luminaries as Ambroise Paré soon after Grévin's untimely death. Paré's borrowings mostly discarded poetic quotations, which suggests that the plagiarist no longer understood our author's attempt to reconcile his two arts. Conversely, modern interest in Grévin has so far focused mostly on his poetry (although this has begun to change in recent years). The time has come to read Grévin's double enterprise on its own terms, so as to show how and why, in his view, poetry could contribute *as such* to the spreading of practical, life-saving knowledge for humanity's benefit.

ACKNOWLEDGMENT

C’est du tréfonds de mon cœur et avec un indicible sentiment de gratitude que j’adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m’ont guidé au long de mes recherches et dans la réalisation de cette thèse. Ces remerciements vont de façon spéciale :

Au Professeur François Cornilliat, mon directeur de thèse, à qui il m’est vraiment impossible d’exprimer par des mots ce que je lui dois. Son érudition, que cache une sagesse hors pair, m’a ouvert des voies que je n’aurais jamais associées au traitement de la question des poisons et des contrepoisons. Sa compréhension et sa grande patience tout au long du processus de « navette » (pour reprendre son propre terme) de nos échanges et de ses corrections, m’ont permis de surmonter un très grand nombre de difficultés. Je m’étendrais trop à évoquer sa générosité, son altruisme et sa rectitude dans l’accomplissement du devoir envers ses étudiants. Le Professeur Cornilliat fait partie de cette catégorie d’enseignants et de mentors en voie de disparition à l’Université. Comme en situation difficile il est recommandé de recourir aux mots les plus simples pour traduire dans sa quintessence ce que désire le cœur, je me borne à lui dire un « MERCI » dont les racines sont implantées dans tout mon être.

Aux membres de mon comité de thèse :

La Professeure Anna Pairet, dont les mots (et le sourire) qui accompagnent toujours la justesse de ses remarques, avis et recommandations non seulement savent apaiser le stress et l’inquiétude chez ses étudiants mais laissent voir en même temps, par leur

singulière éloquence, que les frontières de ses connaissances se situent très loin au-delà du Moyen Age, son domaine de spécialisation.

La Professeure Jennifer Tamas, dont le calme et la gentillesse offrent également à tout étudiant une source immédiate de réconfort ; on découvre alors que ce havre de sérénité héberge un savoir immense d'où émanent inlassablement de judicieux conseils, toujours exactement appropriés et conçus pour résoudre un problème après l'autre.

Le Professeur Bernd Renner, de CUNY, en qui je voudrais saluer non seulement celui qui m'a permis de m'engager dans la voie conduisant au doctorat, mais aussi celui qui, contre toute attente, m'a transformé en un fervent seiziémiste. Comme, selon l'adage, à qui sait comprendre peu de mots suffisent, le Professeur Renner saisira à coup sûr tout ce que contient mon simple « Merci beaucoup, Prof ».

Au Professeur Alan Williams, actuel *Graduate Director* du Département de Français de Rutgers et incarnation de l'expertise dans le domaine du cinéma, mais aussi symbole de compréhension et de générosité envers les étudiants sans distinction ni exclusive, j'adresse un tribut particulier de reconnaissance. Sous un abord qu'on aurait tort de croire sévère se révèlent vite une sagesse, un humanisme et un humour qui vibrent dans toute sa personne et enchantent ses interlocuteurs.

A la Professeure Serena Connolly, du Département de *Classics* de Rutgers, à Ella Wallace du même Département, et à Maître Jean-Claude Joseph Augustin, de Montréal, respectivement ma professeure, ma tutrice et mon tuteur de latin, je veux simplement dire que mes mots ne sauraient exprimer ma gratitude pour le travail qu'ils m'ont permis d'accomplir, ou plutôt qu'ils ont accompli en moi par leur enseignement.

A tous les professeurs de Rutgers University et de Brooklyn College (CUNY) qui ont contribué à ma formation et dont les noms ne sont pas mentionnés ici, qu'ils sachent cependant qu'ils ne sont pas oubliés et qu'une place de choix leur est réservée dans mon cœur, en reconnaissance de leur exemple, de leur savoir, et des efforts accomplis en ma faveur, qui n'ont cessé de me guider vers mon objectif.

A mes camarades et amies Georgette Mitchell, Maren Daniel, Susan Kenney et Flora Champy, pour leur solidarité, leurs conseils, leur attention durant le processus entier de préparation de ma thèse : qu'elles trouvent ici l'expression de ma vive gratitude.

A Boris Pierre-Antoine, mon fils, Juliet Morris Pierre-Antoine, ma bru, et Bernadette Desgrottes Louis, ma chère amie, pour leur affection, leur aide et leur soutien constant tout au long de mes études doctorales : qu'ils trouvent de même ici l'expression de ma fervente reconnaissance.

A HUGUETTE, mon épouse, à qui je suis redevable des sacrifices de toutes sortes qu'elle a consentis et endurés pour que je parvienne à terminer ce travail, je dis en toute sincérité que rien n'aurait été possible sans son altruisme, son abnégation, son extraordinaire générosité : ici aucun mot n'existe pour traduire mes sentiments et la remercier comme il conviendrait.

DEDICATION

Je dédie cette thèse

à la mémoire de ma mère, Anna-Louise Philomène Santana

à la mémoire de ma belle-sœur, Béatrice Chéry

à mon fils, Boris Pierre-Antoine

à ma bru, Juliet Morris Pierre-Antoine

à mes petits-enfants, Sabrina et Malcolm Pierre-Antoine

et de façon toute particulière

à mon épouse bien-aimée, Huguette Chéry Pierre-Antoine

TABLE DES MATIÈRES

ABSTRACT OF THE DISSERTATION ii

ACKNOWLEDGMENTS v

DEDICATION viii

TABLE DES MATIÈRES ix

Introduction 1

Première partie : Le savoir de Grévin et la « matière » du traité des *Venins* 19

Chapitre I : Les études de médecine de Grévin 21

Chapitre II : La publication des *Deux livres des venins* et la querelle de l'antimoine 58

1. La publication des *Deux livres* et des *Œuvres* de Nicandre 58

2. Un cas d'école : la querelle de l'antimoine 67

Chapitre III : Les *Deux livres des venins* : méthode et contenu 108

A. Le *Premier livre* 118

1. Les venins : distinctions et définitions 118

2. Le problème des enchantements 142

3. « Thériaques » et serpents : définitions 158

4. Prévention 163

5. Catalogue des « venimeux » 172

6. Catalogue des remèdes 184

B. Le *Second livre* 188

1. Poisons et contrepoisons 188

2. Prévention, diagnostic, traitement 191

3. Catalogue des poisons 196

Chapitre IV : Les références scientifiques du traité des *Venins* 209

1. Fonction de contrôle 210

2. Doutes et controverses 232

Deuxième partie : De la traduction à la citation : la poésie dans les *Œuvres de Nicandre* et le traité des *Venins* 245

Chapitre I : Grévin traducteur des *Œuvres de Nicandre* 247

1. Imitation et traduction 247

2. Muse latine, Muse française 253

3. Quelques choix de traduction 261

Chapitre II : Les *Deux livres des venins* comparés aux *Œuvres de Nicandre* : enjeux et moyens d'une « amplification » 287

1. Le savoir de Nicandre 289

2. Poésie et vérité : positions diverses de Ronsard, Du Bartas, Peletier 294

3. Poésie et vérité : position spécifique de Grévin 321

4. La poésie avec la science 330

5. La science contre la poésie 346

Chapitre III : Les citations poétiques des *Deux livres des venins* 352

1. Nicandre 357

2. « Oppien » 373

3. Lucain 381

4. Virgile 390

5. Trois citations opportunistes : Perse, Ronsard, Ausone 396

6. Grévin cité par Grévin 400

Conclusion 409

Annexes 430

Annexe A : Tableaux récapitulatifs du *Premier livre* 431

A-1. Relevé des accidents causés par les animaux venimeux 431

A-2. Relevé des remèdes aux morsures des animaux venimeux 435

A-3. Classement des animaux venimeux par accidents 438

A-4. Classement des animaux venimeux par remèdes 440

Annexe B : Tableaux récapitulatifs du *Second livre* 442

B-1. Relevé des accidents provoqués par les poisons 442

B-2. Relevé des contrepoisons 447

B-3. Classement des poisons par accidents 449

Annexe C : Index analytique des auteurs mentionnés dans les *Deux livres* 452

Annexe D : Tableaux comparatifs des vers de Nicandre 471

Les Theriaques 471

Les Contrepoisons 473

Annexe E : Index par auteur des citations de poèmes insérées dans les *Deux livres* 475

Bibliographie 479

INTRODUCTION

...et par vers l'on oppresse,
Comme enchantez, les venimeux Serpentz.

Scève, *Délie*, CCXXXIX

Dressant un bilan historique de la poésie française dans ses *Recherches de la France*, Etienne Pasquier insiste sur le tournant qui s'opéra, selon lui, au milieu du XVI[e] siècle :

> Auparavant [...], nostre Poësie Françoise consistoit en Dialogues, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Epigrammes, Elegies, Epistres, Eglogues, Chansons, Estreinnes, Epitaphes, Complaintes, Blasons, Satyres en forme de Coq à l'Asne. Pour lesquels Thomas Sibilet fit un livre qu'il appela l'*Art Poëtique François*, où il discourut de toutes ces pieces, et la plus part desquelles despleut aux nouveaux Poëtes. Parce que du Bellay en son second Livre de la *Deffense de la langue Françoise* commande par exprés au Poëte qu'il veut former, de laisser aux Jeux Floraux de Tholose, et au Puy de Roüen, les Rondeaux, Ballades, Virelais, Chansons, et Satyres en forme de Coq à l'Asne, et autres telles espiceries (ce sont ses mots) qui corrompoient le goust de nostre langue, et ne servoient sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. Et au lieu de cela introduisismes entre autres deux nouvelles especes de Poësie. Les Odes dont nous empruntasmes la façon des Grecs et Latins : et les Sonnets, que nous tirasmes des Italiens.[1]

Paraphrasant les termes de la fameuse *Deffence et Illustration* publiée par Du Bellay en 1549 en réponse à l'*Art poétique François* de Thomas Sébillet paru l'année précédente, Pasquier décrit la mise au rebut au nom du « goust de nostre langue », par un groupe de jeunes poètes, de certains genres pratiqués par leurs prédécesseurs, en mêlant dans cette condamnation les formes d'origine « médiévale », comme le rondeau ou le chant royal, et d'autres, plus récentes et d'inspiration antique, comme l'épigramme, l'épître ou l'élégie, mises à l'honneur par les poètes de la génération précédente (et de la première Renaissance française), Clément Marot en particulier[2]. Pasquier considère comme accomplie la double élévation de la qualité de la langue et de celle de la poésie, que les nouveaux venus ont voulu placer ensemble au niveau de leurs rivales antiques.

---

[1] Etienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, livre VII, chapitre VI. Édition établie sous la direction de Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut. Paris : Champion, 1996, tome II, p. 1414. Cf. Thomas Sébillet, *Art poétique* François, éd. Félix Gaiffe, mise à jour par Francis Goyet. Paris : STFM, 1988 ; Joachim Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*, éd. Henri Chamard, intr. Jean Vignes. Paris : STFM, 2000 (voir livre II, chapitre IV, pour les « mots » que Pasquier reprend ici).

[2] En réalité certains de ces genres repris de l'antique vont survivre, comme l'élégie, très pratiquée par Ronsard, ou encore l'épître, qu'il rebaptise « poëme » pour la distinguer de sa version marotique.

Les poètes qui ont puisé à la « fontaine de Parnasse » (1413) pour mener la guerre « contre l'Ignorance » (*ibid.*) représentent la fine fleur de leur art dans la seconde moitié du siècle. Pasquier en dresse la liste : d'abord l'« avant-garde », Maurice Scève, Théodore de Bèze, Jacques Peletier du Mans ; ensuite le gros de la troupe, mené par Pierre de Ronsard et Joachim Du Bellay, avec Rémy Belleau, Étienne Jodelle, Pontus de Tyard, Olivier de Magny, Nicolas Denisot, Jean de La Péruse et bien d'autres (y compris lui-même) ; enfin, quelques années plus tard et alors que commencent « les Troubles qui survinrent en France pour la Religion », Scévole de Sainte-Marthe, Florent Chrestien, Amadis Jamyn, Robert Garnier, Guillaume du Bartas, Jean Bertaut, les Dames des Roches, etc. C'est dans cette dernière liste qu'apparaît le nom de Jacques Grévin.

Reconnu comme le chef de file de ce que la critique nommera plus tard « la Pléiade », Ronsard sera le premier à louer celui dont nous allons étudier ici un ouvrage ne relevant pas de la seule poésie. Ainsi parle l'élégie que le prince des poètes fit paraître, en 1561, en tête d'une édition des œuvres théâtrales et poétiques du jeune homme :

> Et toi, GREVIN après, toi mon GREVIN encor
> Qui dores ton menton d'un petit crêpe d'or,
> A qui vingt et deux ans n'ont pas clos les années,
> Tu nous as toutefois les Muses amenées,
> Et nous as surmontés, qui sommes jà grisons,
> Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons.
> Amour premierement te blessa la poictrine
> Du dard venant des yeux d'une beauté divine,
> Qu'en mille beaux papiers tu as chanté, à fin
> Qu'une si belle ardeur ne prenne jamais fin.
> Puis tu voulus savoir des herbes la nature,
> Tu te fis medecin, et d'une ardente cure
> Doublement agité, tu appris les mestiers
> D'Apollon, qui t'estime et te suit volontiers,
> A fin qu'en nostre France, un seul GREVIN assemble
> La docte Médecine et les vers tout ensemble.[3] (vv. 133-148)

[3] « Elegie de Pierre de Ronsard A J. GREVIN ». *Le Theatre de Jaques Grévin, de Cler-mont en Beauvaisis [...] Ensemble, la seconde partie de L'Olimpe et de La Gélodacrye*. Paris : Vincent Sertenas, 1561, A3 r°

Si, par la qualité de sa poésie amoureuse, le jeune Grévin s'attire l'approbation d'un Ronsard alors en pleine gloire (mais se donnant déjà pour « grison »), la suite du texte suggère qu'en optant pour une carrière de médecin, notre auteur ne s'est pas contenté de suivre, comme tant d'autres, le mouvement poétique à l'ombre d'un mentor triomphant : il a voulu briller dans un autre domaine, qui là encore le distinguerait et contribuerait à faire rayonner son siècle, son pays et sa ville natale, en démontrant ainsi la pluri-dimensionnalité de l'art et du savoir de la Renaissance, conformément à l'idéal de la *translatio studii.* On remarque que l'éloge de Ronsard place la médecine dans la continuité de la poésie, sous le signe d'une même inspiration qui procède d'Apollon (dieu de la poésie et père d'Esculape, dieu de la médecine) : finalement les deux arts n'en font qu'un ; en devenant médecin Grévin ne cesse pas d'être poète.

Notre auteur entendait marquer une nouvelle fois la différence par l'innovation, sans se contenter de la contribution qu'il avait déjà apportée avec ses vers d'amour, sa *Gélodacrye* inspirée des *Regrets* de Du Bellay, ou encore son *César*, considéré quant à son « mérite »[4] comme la première vraie tragédie classique que la France ait produite, au-delà du travail de pionniers comme Jodelle ou La Péruse. Conscient de son talent et s'étant déjà employé à développer ensemble poésie et théâtre – jumeaux issus d'une même matrice –, Grévin comprit la nécessité de trouver du nouveau encore plus loin. Il œuvrait par ses poèmes et par ses traductions à l'« illustration » de la langue française, en suivant non seulement les pas de Du Bellay, mais ceux de Jacques Peletier. Savant et

(derniers vers). Voir Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Paul Laumonier, tome XIV, Paris : STFM, 1949, pp. 193-199. Suite à sa brouille avec Grévin, Ronsard n'a jamais repris cette élégie dans ses *Œuvres.*

[4] Lucien Pinvert, éd. *Théâtre complet et poésies choisies de Jacques Grévin*. Paris : Librairie Garnier Frères, 1922, p. XXII.

poète tout à la fois, celui-ci, dans son *Art Poétique* (1555), avait remis en cause la distinction absolue faite par la *Deffence* (I, VI) entre imitation et traduction ; distinction corrélée à une autre, non moins radicale, entre l'art oratoire et la poésie d'une part, présentées (surtout la seconde) comme intraduisibles, donc vouées à l'imitation, et le domaine des « Sciences » d'autre part, confié quant à lui à « l'industrie des fidèles traducteurs » (*Deffence*, I, X), censée enrichir la langue sans contribuer (sinon indirectement) à l'éloquence. « La plus vręȩ especе d'Imitacion, c'ęt dȩ traduirȩ », avait répondu Peletier, avant de célébrer le mérite des meilleures traductions poétiques[5]. Le même avait également souligné que

> Les fez dȩ la Naturȩ sȩ peuvȩnt aussi treter an Poësiȩ : combien ancorȩs quȩ l'áprȩté des tęrmȩs e la contreintȩ dȩ la matierȩ, qui ęt sans ornȩmans e figurȩs, facȩ quȩ l'antreprisȩ ęt rarȩ pour lȩ Poëtȩ.[6]

« Rare » (extraordinairement difficile), mais non sans précédent : Lucrèce est parvenu à mettre en beaux vers latins « ses concepcions Epicuriennȩs », malgré « l'âpreté des termes et la contrainte de la matière ». Tel est donc le défi que Peletier lance aux poètes ; il sera relevé dans la seconde moitié du XVI[e] siècle (non sans débats sur lesquels nous allons revenir) par les poètes que le critique Albert-Marie Schmidt appellera « scientifiques » dans une étude pionnière[7].

Peletier lui-même, la même année que son *Art poétique*, publia *L'Amour des amours* (1555), qui ont entre autres pour sujet les astres et les phénomènes naturels[8]. Grévin à son

---

[5] Jacques Peletier du Mans, *L'Art poëtique*, I, chapitre VI. *Œuvres complètes*, tome I, éd. Michel Jourde, Jean-Charles Monferran, Jean Vignes, Isabelle Pantin. Paris : Champion, 2011, p. 299. Sur cette querelle de l'imitation et de la traduction, sur laquelle nous reviendrons dans notre Deuxième partie, voir notamment l'étude de Glyn P. Norton, *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France and their Humanist Antecedents.* Genève : Librairie Droz, 1984, pp. 96-103 et 290-302.

[6] *Art poëtique*, I, III, p. 276.

[7] *La poésie scientifique en France au XVI[e] siècle.* Paris : Albin Michel, 1938 ; Lausanne : Rencontre, 1970.

[8] Jacques Peletier du Mans, *L'Amour des amours*, éd. Jean-Charles Monferran. Paris : STFM, 1997. Voir notre Deuxième partie, chapitre II.

tour fit œuvre de poète des « fez de la Nature », en même temps que de traducteur, dans *Les Œuvres de Nicandre Medecin et Poëte Grec, Traduictes en vers François* (1568) ; il s'agit d'une traduction des *Thériaques* et *Alexipharmaques* de Nicandre de Colophon (250 ?-170 ? av. J.-C.), poèmes déjà traduits du grec, mais en latin, par le médecin Jean de Gorris (1505-1577)[9]. Il se trouve cependant que ces *Œuvres de Nicandre* traduites par Grévin sont accompagnées[10] d'un vaste traité en prose sur le même sujet : *Deux livres des venins, ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons*[11]. Cet ensemble, dont la « matière » (animaux, végétaux, minéraux, et les poisons et remèdes qu'ils procurent) est une mais se présente sous deux formes différentes, témoigne d'une volonté didactique qui associe les deux vocations de Grévin, mais pose aussi la question de leur distinction, puisque les *Deux livres* amplifient et commentent la « matière » de Nicandre en renonçant à la présenter en vers.

De fait, en se lançant dans une carrière de médecin, Grévin n'avait pas pour autant abandonné la poésie. Certains de ses plus grands succès sur ce plan ne datent-ils pas de ses années d'études à la Faculté de Médecine de Paris ? *La Tresoriere, Les Esbahis* et *Cesar*, toutes pièces représentées en 1558, selon Lucien Pinvert, auteur d'une étude fondamentale sur notre auteur[12] ; *L'Olimpe*, avec le premier livre de *La Gelodacrye*

---

[9] *Nicandri Colophonii Poetae Et Medici Antiquissimi Clarissimique Alexipharmaca. Jo. Gorraeo Parisiensi medico interprete. Eiusdem interpretis in Alexipharmaca praefatio, omnem de venenis disputationem summatim complectens, et annotationes.* Paris : Michel Vascosan, 1549 ; et *Nicandri Theriaca. Alexipharmaca. Jo. Gorrhaeo Parisiensi interprete. Eiusdem interpretis in opus utrunque scholia.* Paris : Guillaume Morel, 1557. Ces deux éditions présentent le texte grec, sa traduction latine et les gloses du traducteur.

[10] Comme on le verra plus loin, les *Deux livres* et les *Œuvres* ont des privilèges distincts et des paginations séparées. Ils ne sont d'ailleurs pas toujours reliés ensemble : il arrive que les *Œuvres* se présentent seules.

[11] *Deux livres des venins ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses thériaques, poisons et contrepoisons* : Par Jacques Grévin de Clermont en Beauvaisis, Medecin à Paris. *Ensemble, les Œuvres de Nicandre, Medecin et Poëte Grec, Traduictes en vers François.* A Anvers, De l'Imprimerie de Christofle Plantin. 1568. Avec Privilege du Roy.

[12] Lucien Pinvert, *Jacques Grévin (1538-1570). Étude biographique et littéraire.* Paris : Fontemoing, 1899, p. 132.

(1560), *Le Theatre de Jacques Grévin*, avec les secondes parties de *L'Olimpe* et de *La Gelodacrye* (1561, 1562), certaines de ses compositions inédites, tels *Le chant du Cygne* (1561) et le *Proesme* (1561), en sont des témoignages éloquents. Par ailleurs le cas de *La Gelodacrye*, œuvre dont le titre associe, en décalquant le grec, deux phénomènes physiologiques (le rire et les pleurs), porte à se demander ce que ce recueil de sonnets, tout en imitant Du Bellay, doit au savoir médical : ce texte et d'autres œuvres éparses suffisent à prouver que Grévin, non content d'étudier ou de pratiquer simultanément poésie et médecine, cherche à les « contaminer ». La découverte de Nicandre et de ses poèmes, peut-être par l'intermédiaire de Jean de Gorris et de sa traduction latine de 1557, et la décision de les traduire en « vulgaire » se situent donc à la croisée des ambitions poétiques et médicales de notre auteur. Il n'est pas indifférent que Nicandre, comme le rappelle l'« Abbregé » de sa vie imprimé à la suite des *Œuvres*, ait été

> mis au nombre des sept, lesquels à cause de la gentillesse de leur esprit furent nommés les poëtes de la Pleïade [...], comme excellents et apparoissants entre tous autres, ainsi que font les sept estoilles lesquelles composent au ciel [cet] astre [...].[13]

La lecture de ce « Medecin et Poëte tresexcellent » donne cependant aussitôt lieu (aux environs de 1561) à un effort de documentation beaucoup plus vaste : l'épître dédicatoire des *Deux livres* à la reine Elizabeth d'Angleterre fait comprendre que Grévin était encore étudiant en médecine lorsqu'il entama la recherche dont est issu son traité. Par ailleurs, tout en relevant pleinement de la prose didactique (que nous dirions « scientifique »), les *Deux livres* contiennent de nombreuses citations en vers, de Nicandre lui-même et d'autres poètes antiques (tous traduits par les soins de Grévin), ainsi que des remarques sur l'art du poète de Colophon et son usage des fables.

[13] « Abbregé de la vie de Nicandre », in *Œuvres de Nicandre*, p. [91] (n. p.). Cette liste ancienne des poètes « alexandrins » n'est pas stable : Nicandre n'est pas toujours inclus dans la « Pléiade » originelle. Sur l'usage que firent de cette dénomination Ronsard et ses adversaires protestants, voir ci-après, note 18.

Cependant le traité ne se soucie pas seulement de gloire littéraire ni scientifique, ni seulement de savoir théorique : son objectif est également (et peut-être d'abord) pratique, conçu en termes de santé publique, comme il l'explique à Elizabeth. Il s'agit de protéger ses lecteurs (et un plus vaste public, voire l'ensemble de la population, par leur intermédiaire) contre le danger des bêtes et des plantes toxiques ; et aussi de lutter contre les empoisonneurs, notamment dans les sphères du pouvoir. Il y a là, à ses yeux, un vide à combler, un mal à réparer de façon urgente. La question pour nous est alors de comprendre comment l'intelligence de notre auteur pouvait appréhender de façon harmonieuse cet ensemble d'objectifs, que Nicandre et son traducteur Gorris avaient condensés avant lui sous une seule forme, et que lui-même déployait maintenant en deux volets, très différents mais qu'il voulait intimement liés et complémentaires.

La double trajectoire de Grévin et la renommée qu'elle lui valut[14] n'ont pas manqué de rencontrer maintes turbulences à la suite de sa conversion soudaine à la Réforme, dont s'ensuivrait, aux yeux de ses anciens confrères en poésie – Ronsard le premier –, une mutation (et une trahison) dans sa conception de cet art. Les Réformés demandaient en effet aux poètes de vouer leurs œuvres aux louanges au Créateur et à la défense de la véritable Église plutôt qu'à celle des fables païennes ; demande durcie, jusqu'à devenir exclusive, par la guerre civile et les engagements qu'elle imposa. Il s'agit alors d'un rejet de l'humanisme éclectique que pratiquait un poète catholique comme Ronsard. Suit une

[14] On ne saurait surestimer celle-ci. Grévin eut droit à l'attention du roi Henri II de France, et eut l'honneur d'être reçu par la reine Elisabeth d'Angleterre, qui lui exprima son souhait de le lire ; Grévin lui offrit le sonnet inédit « Le Chant du Cygne, en estrenne » en janvier 1561 (Pinvert, pp. 373-374). Il se flattait aussi du soutien de Jacques Bochetel, ambassadeur de France près de la couronne d'Angleterre, lors de son second voyage dans ce pays (1567), d'où il écrivit ses *Sonnets d'Angleterre et de Flandre*. Ses ouvrages scientifiques, publiés à Paris ou à Anvers, semblent avoir rencontré une audience européenne. De la part du milieu littéraire aussi les signaux de reconnaissance – contemporains ou immédiatement ultérieurs – sont très nombreux, qu'il s'agisse de Muret, de Pasquier, de La Croix du Maine, de Du Verdier ou de Colletet.

rupture avec l'univers de la Pléiade, accusé de « paganisme » ; une conversion poétique autant que religieuse, à la suite de quoi le Vendômois mit fin à son amitié avec Grévin, l'isolant ainsi du circuit des poètes de cour. Ronsard a consacré des vers à cette rupture, comme le rappelle Michèle Clément en introduction à son édition de *La Gélodacrye*[15] :

> J'oste Grévin de mes escris
> Pour ce qu'il fut si mal appris
> Afin de plaire au calvinisme,
> (Je voulois dire à l'atheisme)
> D'injurier par ses brocards
> Mon nom cogneu de toutes parts [...]

Paul Laumonier indique cependant que si cette pièce a sans doute circulé, elle n'a pas été imprimée du vivant du poète : « Ronsard l'a composée en 1567, lorsqu'il prépara la deuxième édition collective de ses *Œuvres*, et s'est bien gardé de la publier parce qu'il se serait ainsi contredit »[16]. Quoi qu'il en soit, quelques années après la polémique anti-protestante des *Discours* de 1562-1563[17], qui avaient affirmé son engagement catholique puis récusé, dans la *Responce aux injures*, la fonction religieuse et politique de la poésie, Ronsard n'aurait pas écrit le quatrième vers cité sans raison spécifique.

En 1564, il avait implicitement accusé Grévin (via une allusion méprisante à sa profession) d'être l'auteur ou l'un des auteurs, avec Florent Chrestien, du *Temple de Ronsard*, pamphlet particulièrement féroce paru l'année précédente :

> Mais puisque ce correcteur de livres et ce jeune Drogueur (duquel la vie ne sera point mauvaise décrite) l'ont voulu autrement, je suis fort aise de leur servir d'aiguillon, et de Tan

[15] *La Gélodacrye et les vingt-quatre sonnets* romains, éd. Michèle Clément. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000 (p. 10). Ce poème apparaît deux fois dans les *Œuvres complètes* de Ronsard éditées par Paul Laumonier (Paris : STFM, 20 volumes) : dans l'introduction du tome XIV (p. IX) ; et dans le tome XVIII-2, pp. 362-363.

[16] Ronsard, *Œuvres complètes,* éd. Laumonier. Tome XVIII-2 (Paris : STFM, 1967), p. 362, note 1.

[17] Voir les *Discours des miseres de ce temps* et la *Responce aux injures* dans Ronsard, *Œuvres complètes,* éd. Laumonier, tome XI (Paris : STFM, 1973) ; et *La polémique protestante contre Ronsard*, éd. Jacques Pineaux (Paris : STFM, 1973, 2 volumes).

> pour les mettre en furie, car ce m'est un fort grand plaisir de voir ces petits galants agités et débordés contre moi, qui s'en ébranle aussi peu qu'un rocher des tempêtes de la Mer.[18]

Notre auteur s'était défendu (en 1564 toujours) par un serment solennel en ces vers de sa propre *Response aux calomnies* :

> J'ay tousjours recogneu Ronsard pour bon poëte
> Et pour homme de bien : la Prose qui fut faite,
> (Que Dieu m'en soit vengeur) si ie suis approuvant :
> Ny les Pasquils aussi que tu mets en avant,
> Tout cela ne fut onc forgé sur mon enclume,
> Ceux le tesmoigneront qui ont cogneu ma plume.[19]

Un tel serment porterait à croire que Grévin n'a pas eu part à la rédaction de ce pamphlet. Mais son nom y est attaché ; et bien qu'il n'ait signé aucun texte contre le Vendômois, ni d'ailleurs publié, après sa conversion, de recueil poétique d'inspiration réformée consacré aux louanges de Dieu[20], sa rupture avec Ronsard se révéla irrémédiable.

Ajoutons que l'enjeu de ce conflit de poétiques n'est pas seulement d'ordre religieux. Il se trouve en effet que Ronsard n'était pas indifférent au débat qui avait amené Peletier à contester l'opinion de la *Deffence et Illustration* sur la difficulté de traduire la poésie et à revendiquer, parallèlement, le droit de mettre en vers les « faits de

---

[18] Ronsard, « Epistre » liminaire du *Premier livre du recueil des nouvelles poësies* (Paris : Gabriel Buon, 1564, p. 7) ; voir *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, tome XII (Paris : STFM, 1946), p. 16. Dans cette même épître, Ronsard vilipende un sonnet dans lequel Florent Chrestien dénonçait le « poison » de « la Pleiade enyvrée » que prétendait former, selon lui, le poète avec ses amis. Ronsard n'avait en fait usé qu'une seule fois, par allusion, de cette appellation prestigieuse – en 1556, dans son « Elegie à Chretophle de Choiseul » (v. 46 ; *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. VIII. Paris : STFM, 1973, p. 354). Et voici en quels termes il se défend maintenant : « Il me souvient d'avoir autrefois accomparé sept poëtes de mon temps à la splendeur des sept estoilles de la Pleiade, comme autrefois on avoit fait des sept excellens Poëtes grecs qui florissoient presque d'un même temps. Et pour ce que tu es extremement marry dequoy tu n'estois du nombre, tu as voulu injurier telle gentille troupe avecques moy » (« Epistre », t. XII, p. 21). Même si Grévin est resté étranger à cette polémique, on peut se demander dans quelle mesure sa promotion spectaculaire, en Nicandre, d'une des « étoiles » de la Pléiade authentique ne contribuait pas à rabaisser implicitement la prétention qu'avait eu Ronsard d'en incarner une nouvelle version.

[19] *Response aux calomnies n'agueres malicieusement inventees contre J. G. sous le nom faussement déguisé de M. A. Guymara Ferrarois [...].* A Paris chez Challot Billet, 1564 ; vv. 299-304, p. 15.

[20] Voir cependant les quelques pièces religieuses publiées par Frédéric Lachèvre : « Poésies inédites de Jacques Grévin », in *Revue d'histoire littéraire de la France,* XXIV, 1917, pp. 285-295.

la Nature » malgré le caractère ardu de la matière et la technicité de son lexique. Un désaccord entre conceptions des relations de la poésie et du savoir, qui remonte à l'Antiquité (notamment à la *Poétique* d'Aristote[21]), persistera chez le grand poète, devenu pourtant lui-même chantre de la Nature dans ses *Hymnes* (1556-1556). En témoigne ce passage de la longue *Preface sur la Franciade* qui sera publiée après sa mort:

> Tout ceux qui escrivent en Carmes, tant doctes puissent ils estre, ne sont pas Poëtes. Il y a autant de difference entre un Poëte et un versificateur, qu'entre un bidet et un genereux coursier de Naples, et pour mieux les accomparer, entre un venerable Prophete et un Charlatan vendeur de triacles. [...] Ces versificateurs se contentent de faire des vers sans ornement, sans grace et sans art, et leur semble avoir beaucoup fait pour la Republique, quand ils ont composé de la prose rimée. Au contraire, le Poëte heroïque invente et forge argumens tous nouveaux [...][22]

Il arrive même que des vers pleins de « grace » et d'« art » ne suffisent pas non plus à faire un « Poëte », si leur « argument » n'est pas assez « nouveau ». D'où ce jugement de la *Preface* sur Lucrèce et son *De Rerum Natura*, qui contredit celui de Peletier :

> parce qu'il a escrit ses frenesies, lesquelles il pensoit estre vrayes selon sa secte, et qu'il n'a pas basti son œuvre sur la vray-semblance et sur le possible, je luy oste du tout le nom de

[21] Voir la célèbre distinction posée par cet ouvrage (Aristote, *Poétique*, I, 1447 a-b 17, traduction Michel Magnien, Paris : Le Livre de Poche, 1990, p. 102) entre Homère et le « naturaliste » Empédocle : pour Aristote le premier est un véritable poète, le second un simple « versificateur » qui met son savoir en vers. Sur le destin de cette opposition dans l'Antiquité et à la Renaissance, voir l'analyse de Fernand Hallyn, « Poésie et savoir au Quattrocento et au XVI^{e} siècle », in *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^{e} siècle*. Genève : Librairie Droz, 2001, pp. 167-209. Hallyn rappelle notamment – point décisif – que « la relation entre poésie et savoir s'est inversée » depuis l'époque archaïque. « Les premiers poètes étaient les premiers philosophes, ils ont précédé le développement des sciences particulières. L'*Iliade et l'Odyssée* sont en situation d'anticipation ou de prolepse par rapport à une histoire de la théologie, de la philosophie et de sciences encore à venir. Mais tel n'est pas le cas d'autres œuvres poétiques de l'Antiquité, comme le *De la Nature* d'Empédocle, les *Phénomènes* d'Aratos, les *Remèdes* de Nicandre, les *Halieutique*s d'Oppien, le *De la Nature des choses* de Lucrèce, les *Géorgiques* de Virgile, l'*Astronomie* de Manilius etc. Dans tous ces cas, la poésie est en situation d'analepse par rapport à des savoirs constitués : elle ne préfigure pas de matière voilée, mais reprend des systèmes et des savoirs, des thèses et des représentations existantes. Certes, elle peut re-voiler ces thèmes scientifiques de l'allégorie et les orner de ses figures ; cependant cette allégorie n'apparaît pas comme une anticipation qui serait le fruit de l'inspiration, mais comme le voilement de connaissances données que le poète s'est appropriées par un travail. Les mythes, les fables ou d'autres récits peuvent y voir leur place, mais ils ne génèrent pas l'exposition » (pp.180-181).

[22] *Preface sur la Franciade*, in *Œuvres complètes*, éd. Paul Laumonier, t. XVI. Paris : STFM, 1983, pp. 335-336.

> Poete, encore que quelques vers soient non seulement excellens, mais divins. (*Preface sur la Franciade* 338)[23]

La poésie ne saurait donc, aux yeux du Vendômois, être soumise au besoin de dire méthodiquement le vrai : il y va de sa liberté d'« inventer ». Il n'est pas question, pour autant, de refuser l'usage poétique des connaissances : Ronsard, dont nous venons de voir qu'il pouvait louer en Grévin l'union du médecin et du poète, recommande encore dans la même *Preface* d'utiliser « Nicandre autheur Grec » (pourtant objet de controverses, aux côtés d'Empédocle ou Aratos, quant à son statut de poète[24]), pour apprendre à

> ne laisser passer soubs silence l'histoire ny la fable appartenant à la matiere, et la nature, force, et proprietez des arbres, fleurs, plantes et racines, principalement si elles sont anoblies de quelques vertus non vulgaires, et si elles servent à la medecine, aux incantations et magies, et en dire un mot en passant par quelque Epithete, ou pour le moins par un demi-vers.[25]

Mais il s'agit alors de nourrir en informations les descriptions, digressions et allusions du poème épique, qui puise dans tous les savoirs pour construire une « fiction » originale ; et non de confier à ce poème l'exposé systématique d'un savoir ou d'une doctrine[26].

---

[23] F. Hallyn évalue ce jugement en prenant en compte le statut controversé du matérialisme de Lucrèce : « Faut-il prendre cette exclusion à la lettre ? Ou plutôt y voir un signe du temps des guerres de religion, qui font que le jugement politique interfère avec le jugement poétique ? » (« Poésie et savoir... », p. 208).

[24] F. Hallyn rappelle ainsi (p. 183, note 108) le jugement de Plutarque, pour qui il n'y a « point de poésie sans fiction » (*Sur la manière de lire les poètes*) : « Ainsi les vers d'Empédocle et de Parménide sur la physique, les préceptes de médecine de Nicandre et les sentences de Théognis ne sont proprement que de simples discours qui, pour éviter la marche uniforme de la prose, ont emprunté de la poésie, comme une sorte de char, la mesure du vers et la richesse du langage » ; trad. D. Ricard, http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Plutarque/surlamanieredelire.htm). Au contraire, remarque aussi Hallyn (*ibid.*, note 109), Cicéron voit en Aratos et Nicandre des poètes, non des savants (*De oratore*, I, XVI, 69), et en Empédocle est à la fois un savant et un poète (I, L, 217). Contre Plutarque *et al.*, Grévin insistera sur l'importance des « fables » chez Nicandre, dont l'art poétique ne se limite donc pas aux vers ni au « riche langage ».

[25] *Preface sur la Franciade*, p. 340. Ronsard avait annoté un exemplaire de Nicandre (d'après une édition de 1530) durant ses études grecques avec son maître Jean Dorat ; voir Paul Laumonier, « Sur la bibliothèque de Ronsard », *Revue du Seizième siècle*, XIV, 1927, p. 315-335 ; Olivier Pot, « Nicandre », *Dictionnaire de Pierre de Ronsard* dirigé par François Rouget (Paris : Champion, 2015) ; et l'ouvrage de ce dernier, *Ronsard et le livre. Etude de critique génétique et d'histoire littéraire. I. Lectures et Textes Manuscrits* (Genève : Librairie Droz, 2010, pp. 67-68 ; trois pages de l'exemplaire apparaissent pp. 258-260). Laumonier cite un badinage des *Petites inventions* de Rémy Belleau ; va chez Ronsard, dit-il au « papillon » qu'il célèbre dans le poème de ce titre : « Tu le trouv'ras dessus Nicandre, / Sur Callimach, ou sur la cendre / D'Anacréon, qui reste encor / Plus précieuse que n'est l'or, / Tout recourbé, moulant la grace / De ses trais, à l'antique trace, / Sur le patron des plus segrés / Poetes Romains et poetes Grés » (p. 331).

[26] Lire à ce sujet Teresa Chevrolet, qui cite cette même *Preface* : aux yeux de Ronsard, « Le poète doit être mille choses à la fois, il ne doit se cantonner dans aucun spécialisme, mais se donner un visage multiforme

La position de Grévin – dont le désir proclamé d'être utile à la « Republique » est peut-être visé par le langage de la *Preface*[27] cité ci-dessus – concernant les relations de la poésie et de la vérité (scientifique ou sacrée) diffère donc de celle de Ronsard. Mais il ne faut pas l'envisager de façon statique : l'opinion et la pratique de notre auteur ont pu évoluer. Les rapports de la médecine et de la poésie dans les sonnets de *La Gélodacrye*, par exemple, sont-ils ce qu'ils deviennent dans la traduction de Nicandre, *a fortiori* dans la prose des *Deux livres des venins* ?

Il convient enfin de prendre en compte, à côté de ceux qui concernent religion et poésie, les conflits mêlant médecine et religion dans lesquels Grévin, éternel polémiste, s'est trouvé impliqué au moment qui nous intéresse (celui de la publication des *Deux livres*). Il eut notamment une dispute violente avec Jacques Charpentier, brillant docteur-régent, son confrère, aîné, ami et compatriote (car Clermontois comme lui), mais farouchement opposé au protestantisme. Ce différend, qui reste en partie mystérieux, s'acheva d'une façon très défavorable à Grévin. Michèle Clément considère ainsi que les vers de Ronsard cités plus haut, consacrant en 1567 sa rupture avec notre poète, sont « une prémonition de ce que fera la Faculté de médecine de Paris » l'année suivante (*Gélodacrye* 10). Ce n'est pas sans raison, car la *Response* de notre auteur vise

---

[...]. Du coup, il ne négligera aucun savoir, aucun domaine du réel et de son étude n'échappera à sa sagacité ; il connaîtra tout, il s'informera de toutes choses, qu'il parviendra toujours à assujettir à "son argument". Voilà en fait le vrai sens du *poeta doctus* [...] : un poète savant ne l'est jamais en tant que tel, mais toujours au service de l'*illusion* artistique : "Tantost il est philosophe, tantost medecin, arboriste, anatomiste, et jurisconsulte, se servant de l'opinion de toutes sectes, selon que son argument le demande." » (*L'idée de fable. Théories de la fiction poétique à la Renaissance.* Genève : Librairie Droz, 2007, p. 545).

[27] Voir l'épître liminaire de *L'Olimpe*, adressée à Gérard L'Escuyer, et celle des *Œuvres de Nicandre*, adressée à Jean de Gorris, toutes deux citées et commentées plus loin (pp. 254-260 pour la seconde, et 321-322 pour la première). On peut également se demander si l'expression « vendeur de triacles » ne vise pas Grévin, médecin, traducteur des *Theriaques* et *Contrepoisons* de Nicandre, et auteur d'un traité des *Venins.*

précisément Charpentier sous l'apparence de son avocat supposé « A. Guymara », auteur d'un pamphlet latin contre Grévin[28] paru en 1564, en qui l'on a pu voir Siméon de Malmédy[29], mais où Grévin reconnaissait Charpentier lui-même.

Devenu doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, ce dernier refuse d'abord (en 1568) à notre auteur le paiement d'un montant qui lui est dû pour ses leçons aux étudiants, et le radie ensuite (en 1569) de la liste des docteurs-régents. Le témoignage des *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris* ne laisse aucun doute sur son attitude. Lucien Pinvert s'en faisait l'écho en ces termes :

> On doit à Jacques Grévin des droits, *jura*, c'est-à-dire une somme d'argent, sans doute à raison des leçons ou lectures faites par lui aux étudiants (ce qui indique, pour le dire en passant, que son activité se répandait même dans l'enseignement professionnel). Comme il se trouve absent, ne pourrait-on pas payer ces droits à sa femme ? [...]. Le doyen refusa. « Chacun fut de l'avis de Monsieur le Doyen. » On fit plus : quelqu'un proposa une mesure qui, dans la généralité, ne visait que Grévin, ou le visait surtout, et cette mesure fut adoptée. Je cite le texte des *Commentaires* tel qu'il a été rédigé par Charpentier lui-même ou sous sa dictée [...]. Le refus est bref : *Hoc illi denegatum est.* Mais de quel dédain Charpentier enveloppe ce refus ! Est-ce que celui pour qui on fait cette demande (il ne veut même pas prononcer le nom de Grévin) ne se trouve pas absent pour cause d'hérésie ? Qu'il fasse d'abord profession de catholique romain ; on verra après [...], avec quelle perfidie Charpentier va accueillir une motion qui lui permettra de consommer sa vengeance [...] ! Cependant on dresse, comme tous les ans à pareille époque, une liste des docteurs régents de la Faculté. Bien entendu, Grévin y figure encore. Mais c'est la dernière fois. Dans le compte rendu de la séance qui se tient l'an d'après, le 10 novembre 1569, une brève mention nous apprend que l'épuration a eu lieu [...]. Puis on rédige la liste des docteurs. On y chercherait en vain le nom de Grévin. L'exécution est accomplie. (*Jacques Grévin* 67-68)

Ce mépris de Charpentier répond à celui de notre auteur à son égard dans la *Response* à des « calomnies » parmi lesquelles figuraient celles que son confrère aurait semées contre lui auprès d'amis communs, dont Ronsard. On a connu pourtant Grévin et Charpentier unis par une grande amitié, comme le rappelle Marie-Louise Concasty dans son édition des *Commentaires* des années 1516-1560, à propos d'un poète mineur de l'époque :

---

[28] M. A. Guymarae Ferrariensis. *Ad J. Grovellum de famosis libellis contra Carpentarium editis, admonitio.* Paris : Guillaume Mége, 1564.

[29] Ami de Charpentier et successeur de Ramus au Collège de France après l'assassinat de celui-ci, dans lequel Charpentier aurait joué un rôle.

> Nicolas Ellain, auteur d'un recueil de Sonnets, n'apparaît que plus tard dans les *Commentaires*. Mais il faisait déjà partie de la joyeuse bande qui regroupait Charpentier, Grévin, Ronsard, Belleau, société qu'il accueillait dans sa maison du faubourg de Saint-Marcel [...].[30]

On trouve (cité cette fois par Adolphe Pinvert) un autre témoignage de cette amitié dans l'*Épithalame* que notre auteur consacra à l'union de Charpentier et de Catherine Charlot :

> Celuy qu'un chacun admire.
> Admira ta chasteté,
> Celuy qu'un chacun désire,
> Désira ta grand'beauté...
> Chantez l'heure fortunée,
> Hymen, hymen, hyménée ! [31]

Mais au temps de l'amitié succéda vite celui de la haine. Les causes de la rupture sont assez graves pour que Grévin, en citant un passage de sa *Response aux calomnies* dans le chapitre XXXV du *Premier livre des venins*, associe la personnalité de son ex-ami aux effets de la rage chez le chien ; les vers que le poète adresse aux Muses suggèrent toute l'aigreur du conflit :

> Retirez-vous en arrière, affin que vostre veuë
> Ne se souille voyant une beste incogneuë,
> [...]
> Elle a l'œil de travers et la gueule escumante,
> Ses naseaux sont remplis d'une escume sanglante
> Le boire et le manger luy sont à contre cœur,
> Son œil est esclairant, plein de haine et rancœur,
> Elle mord chascun sans faire difference [...].
> (*Response* 5-6, vv. 25-26, 29-33 ; *Premier livre* 167)

Ces attaques ont bien une dimension religieuse ; Charpentier sous le masque de « Guymara » est accusé de feindre une foi opposée à la sienne :

> Tu as beau nous trencher de l'homme reformé :
> Car on void aisement ce qui est enfermé
> Dans ton cœur envieux, tu as beau contrefaire

---

[30] *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris* (1516-1560). Éd. Marie-Louise Concasty. Paris : Imprimerie Nationale, 1964. Introduction, p. CIII.

[31] In Adolphe Pinvert. *Clermontois et Beauvaisis. Notes d'histoire et de littérature locales.* Éd. Albert Fontemoing. Paris : Librairie des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École Normale Supérieure, 1901 (p. 46).

> Ou si pour ton plaisir tu te plais à ce frère
> Que doit on esperer de ta religion
> Que tu sçais bien changer à ta devotion ? (10, vv. 157-162)

Tout en vitupérant Charpentier, Grévin passe en revue leurs origines et situations familiales respectives, esquisse un parallélisme entre leurs parcours, et trouve dans sa propre réussite précoce la raison qui aurait provoqué la jalousie de son confrère.

Non moins significative est une double allusion au philosophe Ramus (Pierre de La Ramée), professeur au Collège royal, et au Cardinal de Lorraine :

> Lors que pauvre Pedant à l'ombre d'une classe
> Tu n'avois pour sujet qu'une marmitte grasse ?
> T'apprist-il de vouloir deposer un Lecteur,
> Et un grand Cardinal d'estre Conservateur ?
> Que t'avoyent-ils meffait ? pensois-tu bien suffire
> Pour monstrer les Autheurs qu'oncques ne voulus lire ?
> Ou que par ton moyen l'austre estat fut donné
> A un qui ne sçait pas encor si tu es né ? (11, vv. 171-178)

Selon Charles Desmaze[32], le conflit entre Charpentier et Ramus vient en partie du fait que le second s'était opposé à ce que le premier fût nommé au Collège comme professeur de mathématiques sans avoir pris l'examen réglementaire devant prouver ses aptitudes. Charpentier refusa de le faire puis, nommé malgré tout, empiéta sur la chasse-gardée de Ramus en se mettant à enseigner la philosophie. L'aversion atteint son comble quand Charpentier exigea des étudiants une contrepartie monétaire, ce qui écœura Ramus ; celui-ci fit en sorte, avec d'autres collègues, de réduire le public du nouveau venu à une douzaine d'étudiants (treize précisément).

Pour Adolphe Pinvert, les motifs de la rupture entre les deux confrères restent ambigus, même si « la question religieuse, qu'on retrouve toujours à cette époque, ne dut pas être étrangère à la querelle » (40). Le fait que Grévin ait écrit deux réponses, l'une en

[32] Charles Desmaze. *Petrus Ramus (Pierre de la Ramée), professeur au Collège de France, sa vie, ses écrits, sa mort* (1515-1572). Paris : Librairie J. Cherbuliez, Editeur, 1864 (pp. 55-58).

latin[33] et l'autre en français, sans que la seconde soit la traduction de la première, suggère à ce critique que Charpentier avait attaqué le premier puis répondu une première fois (Pinvert semble ignorer le pamphlet *Ad J. Grovellum* signé par le prétendu « Guymara »). Quoi qu'il en soit, un sentiment moins noble était peut-être en jeu :

> Au fond et pour appeler les choses par leur nom, il y avait peut-être chez Grévin une certaine part de jalousie confraternelle, sentiment qu'il attribuait, sans grande vraisemblance, à son illustre adversaire, dans la préface de la *Response*. (*Clermontois et Beauvaisis* 41)

Grévin ne vécut pas assez longtemps pour qu'on en sache plus sur cette affaire, et ne laissa pas de documents susceptibles d'éclaircir ses zones d'ombres.

Tout autre avait été le résultat de la querelle qui venait de l'opposer à Louis de Launay, médecin de La Rochelle : celle-ci portait sur les vertus de l'antimoine, substance dangereuse dont Launay se fit l'apologiste dans un traité[34] où il prétendit l'avoir utilisée avec succès comme médicament contre la peste, en s'inspirant de l'expérience du médecin siennois Andrea Mattioli. Grévin contesta fermement cette possibilité dans un *Discours* (1566), puis plus violemment encore dans un *Second discours* (1567), en réponse à la *Responce* outragée de Launay. La dispute révéla un surprenant écart de compétences entre les deux adversaires, en termes tant de connaissances pures que de méthode à suivre pour mener une expérience. Les autorités tranchèrent en faveur de Grévin : l'usage médical de l'antimoine fut frappé d'interdiction par le Parlement de Paris en 1566, résultat qui fit beaucoup pour la réputation du jeune médecin. Son traité, un peu plus d'un an plus tard, devait ainsi paraître sous les auspices d'une notoriété nationale et même continentale. Le *Discours* contre Launay est d'ailleurs incorporé aux

[33] *Responsio ad J. Carpentarii calumnias*, 1564, sans éditeur ni auteur.
[34] Louis de Launay, *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine, avec responce à certaines calomnies, le tout composé maistre Loys de Launay Medecin ordinaire de la Rochelle*. A la Rochelle. De l'Imprimerie de Barthelemi Berton. 1564.

Deux livres ; mais on peut se demander si ce long témoignage d'un triomphe acquis sur une question technique sans rapport avec Nicandre n'était pas de nature à compromettre l'équilibre que Grévin souhaitait atteindre, dans son grand ouvrage, entre les deux composantes de son œuvre.

Le but du présent travail, comme son titre l'indique, est donc d'interroger la « concorde », l'harmonie recherchée – voire réalisée – par Grévin entre médecine et poésie, sous le signe de ce qui est pour lui une vérité capable de sauver des vies. Ce problème est examiné à partir de l'ensemble composite formé par les *Œuvres de Nicandre* et les *Deux livres des venins.* L'analyse n'en embrasse pas moins nombre d'aspects différents des deux trajectoires de notre auteur, de son entrée à la Faculté de Médecine de Paris jusqu'à la réception de son traité. Elle espère rendre compte des enjeux d'une entreprise non seulement complexe et problématique par elle-même, mais devenue largement étrangère à l'idée dominante que nous nous faisons, aujourd'hui, tant de la science que de la poésie, et de leurs vérités respectives[35].

[35] Le débat sur la nature et la vitalité de ce type de poésie est cependant loin d'être clos : voir par exemple le panorama proposé par l'ouvrage collectif *La poésie scientifique, de la gloire au déclin*, éd. Muriel Louâpre, Hughes Marchal et Michel Pierssens. Montréal : Épistémocritique, 2014.

PREMIÈRE PARTIE

Le savoir de Grévin et la « matière » du traité des *Venins*

L'objectif de cette Première partie est double : à l'étude du parcours de Jacques Grévin dans le domaine de la médecine succédera celle du contenu scientifique du traité des *Venins*. Un premier chapitre est consacré au survol des études médicales de notre auteur. Le suivant évoque la publication, en 1568, de l'ouvrage en question, soit les *Deux livres des venins auxquels il est amplement discouru des bestes venimeuses thériaques poisons et contrepoisons*, accompagnés des *Œuvres de Nicandre […] traduictes en vers François* que Grévin propose en même temps, poèmes déjà traduits du grec en latin par Jean de Gorris (1505-1577), dont le travail constitue une source majeure pour notre auteur ; ce deuxième chapitre détaille ensuite le contexte particulier créé par la « querelle de l'antimoine » entre Grévin et le médecin rochelais Louis de Launay. Le chapitre III, complété par un ensemble de tableaux récapitulatifs (annexes A et B), procède à une analyse de la méthode et de la « matière » des *Deux livres*, qui porte également sur ses aspects polémiques et sur la dimension religieuse mobilisée par notre auteur lorsqu'il dénonce le charlatanisme à l'œuvre dans un domaine qui ne devrait relever, à ses yeux, que de la « science » – soit de l'étude et de l'usage d'objets prévus et créés à cet effet par Dieu. Enfin le chapitre IV, complété par un index analytique par auteur des références des *Deux livres* (annexe C), confronte ceux-ci aux sources dont ils se nourrissent, afin d'évaluer à la fois la validité de ces références et l'enjeu de leur présence en termes d'accord ou de désaccord avec Nicandre, source principale du travail de Grévin.

CHAPITRE I

Les études de médecine de Grévin

Jeune poète qui, à l'orée de ses dix-huit ans, voyait poindre la renommée, Jacques Grévin, à la fin de ses études secondaires, choisit de faire carrière dans la médecine. Enfant dont l'intelligence précoce est reconnue par tous ses biographes, puis jeune homme s'affirmant dans le domaine de la poésie, particulièrement du théâtre (qui fait partie intégrante de la poésie au XVI^{e} siècle), Grévin tenait le premier rôle dans l'élite intellectuelle de sa petite ville, Clermont en Beauvaisis, ainsi que Lucien Pinvert le constate en conclusion de ses recherches sur le sujet :

> Que si l'on ajoute à ces Clermontois un autre Picard, Claude Binet, de Beauvais, qui aima Grévin et fit une complainte sur sa mort, et Antoine de Talon, qui, bien que né loin de là, se trouva mêlé à Clermont aux amis et aux coreligionnaires de Grévin, on aura une réunion d'écrivains locaux, compatriotes de naissance ou d'élection, tous liés entre eux, formant on n'ose dire une Pléiade, mais, pour emprunter un mot du temps, une Brigade provinciale, dont Grévin apparaît comme le Ronsard. (*Jacques Grévin* 18)

Cette analogie flatteuse mais justifiée aide aussi à comprendre l'ambition de Grévin sur le plan médical. Qu'il ait donc pris une telle option et désiré obtenir en médecine le même succès qu'il voyait se dessiner dans le domaine de la poésie ne semble pas relever du hasard. Clermont n'est-elle pas aussi réputée pour l'excellence de ses médecins au niveau national, voire continental ? Au nombre de ceux-ci on compte deux véritables éminences : Jean Fernel (1497-1558) et Jacques Charpentier (1524-1574) ; nous avons déjà parlé du second.

Médecin du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis, Fernel rendit, selon Pinvert, la fertilité à cette dernière, d'où suivit pour le couple royal une progéniture d'une dizaine d'enfants (85). De ce brillant personnage Pinvert dit encore :

> L'histoire de la médecine donne à son nom une place importante. Son érudition, son éloquence, ses livres, son éclectisme éclairé le mettent au rang le plus élevé dans l'opinion de la critique médicale [...]. Il possédait une instruction si étendue qu'il ne savait pas s'il s'attacherait à la philosophie, aux mathématiques ou à la jurisprudence. Il professa la philosophie. Il cultiva les sciences avec succès [...]. Enfin il s'adonna à la médecine et se rendit célèbre par de nombreux ouvrages dont le principal est la *Medicina universa* [...]. (85)

Médecin quant à lui du roi Charles IX, Charpentier, tout comme Fernel, est réputé pour son intelligence et son érudition. Comme son compatriote, il professa la philosophie et fut tour à tour le principal du Collège de Bourgogne à vingt ans et recteur du même établissement à vingt-cinq, puis détenteur d'une chaire au Collège de France. Pinvert cite l'historien Nicolas Eloy pour donner la mesure de son succès : « Ses leçons, dit Eloy, lui procurèrent tant de réputation que jamais on ne vit de concours d'écoliers si prodigieux. Il s'en présentoit de toute nation et en si grande foule, qu'une partie de la rue en étoit pleine, même dans les tems fâcheux de l'année » (85). En bref, ces deux Clermontois comptaient à l'époque au nombre des meilleurs médecins qu'un patient illustre pouvait appeler à son chevet (86).

Le désir de ressembler à ses augustes aînés, et même l'ambition de les dépasser en renom par ses travaux scientifiques pouvaient donc venir naturellement à Grévin, fier de ses origines ; il devait se sentir d'autant plus capable d'une telle performance que le destin l'avait mis constamment en contact avec ses deux éminents compatriotes. Fernel, comme le montrent les *Commentaires* édités par Concasty, fit partie du Corps des Professeurs de la Faculté de Médecine depuis la promotion 1530-1531 jusqu'à sa mort en 1558. Il a dû très certainement compter Grévin au nombre de ses étudiants. Le cas de Charpentier, plus proche de Grévin par l'âge, puisqu'il fut son aîné de quatorze ans seulement, se révèle encore plus intéressant en ce qui concerne les ambitions nourries par ce dernier. On peut, en effet, établir un parallélisme entre ces deux Clermontois promis à

la rupture. Jeune et éminent professeur dont l'éloquence et l'érudition faisait accourir la gent estudiantine de tous les coins de l'Europe, Charpentier était déjà une légende vivante lorsqu'il décida un peu tard de se consacrer aux études médicales ; trois années seulement séparaient sa promotion de celle de Grévin, selon ce que l'on peut déduire des données des *Commentaires*. On peut y lire, en effet, le nom de Jacques Charpentier au feuillet 14 r^{o} daté du 24 octobre 1558 parmi les quatre candidats qui donnèrent la preuve de leur quatre années d'études les habilitant à postuler pour les examens du baccalauréat en médecine : « *Jacobus Charpentier, diocesis Bellovacensis, in artibus magister, probavit 4^{or} annos studii sui in medicina, 4^{or} schedulis non registratis, finitos in festo Omnium Sanctorum anni 1557* » (617^{b}). Ayant terminé ses quatre années en 1557, comme le note explicitement le doyen, on peut donc déduire que Charpentier faisait partie de la promotion entrée en 1553. De même, Jacques Peletier et lui figurent, dans le feuillet 16 r^{o} du 5 novembre 1558, parmi les postulants qui ont donné la preuve d'avoir suivi le *cursus* requis en anatomie : « *ALIA RECEPTA A BACCALAUREANDIS*[36] *PRO SCHEDULIS QUIBUS PROBAVERUNT TEMPUS STUDII SUI ET ANATOME* » (619^{a-b}).

Donner ces preuves personnellement au doyen, conformément à l'article 9 des Statuts de la Faculté, était une démarche obligatoire dénommée *probatio temporis*, dont l'objectif est expliqué par Concasty dans son introduction :

> La *probatio temporis* avait lieu généralement en mars. Elle était précédée d'une requête présentée à la Faculté par les étudiants, *supplicatio pro baccalaureatu*, qui allait de pair avec l'examen général, *examen generale*, constitué par une interrogation peu difficile, *levis quæstio.* Elle était suivie de l'examen particulier qui donnait préséance d'abord aux « principes de la philosophie » et ensuite à « l'enseignement médical » et transformait les *baccalaureandis* (bachelandes) en *baccalaureis*[37] (bacheliers), après rapport favorable des examinateurs » (*Commentaires...* (1516-1560) VI-VII).

[36] Il s'agit des postulants ayant suivi les quatre années de cours requis à la Faculté de Médecine avant d'obtenir le diplôme de bachelier en médecine.
[37] Les étudiants qui ont réussi l'examen pour le titre de bachelier en médecine.

Charpentier et Peletier figurent au feuillet 17 r^{o} (619^{b}-620^{a}) au nombre des nouveaux bacheliers. Ils auraient passé leurs examens le jour même de leur inscription, soit le 5 novembre 1558. La singularité de ce fait sera expliquée plus loin dans le cas de notre auteur. Notons en passant que Peletier fut reçu bachelier en cinquième position et Charpentier en dix-septième. Tous deux furent reçus licenciés en médecine le mardi 28 mai 1560 comme l'attestent les *Commentaires,* feuillet 43 v^{o}, à la page 641^{a}. L'ordre de classement de cette promotion de seize médecins révèle que Charpentier en est le lauréat, alors que Peletier n'a pas bougé de sa cinquième place.

Si contrairement à son illustre compatriote Grévin débuta très jeune ses études de médecine, il est cependant, comme Charpentier au seuil de ses vingt ans, en marche vers la célébrité. Il existe très peu de documentation permettant de définir dans tous ses détails la trajectoire médicale de Grévin. On situe cependant sa première orientation dans cette voie avec l'obtention du titre de maître-ès-arts, condition *sine qua non* d'entrée à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. Cette condition ne fut établie qu'au XV^{e} siècle sur demande de ladite Faculté : **«** En 1426 la Faculté obtint du Pape Martin V que nul ne pourrait désormais acquérir la licence ou la maîtrise en médecine, s'il n'était pourvu de la licence ou de la maîtrise en la Faculté des arts »[38]. Cette exigence répondait en toute probabilité au désir de son doyen d'alors que l'institution qu'il dirigeait se mît sur le même pas que sa consœur d'Italie, si l'on croit ce que dit de cette dernière Nancy Siraisi[39] :

> Furthermore, although the map of the disciplines was changing in the sixteenth century and new specialties were taking shape, academic learning still led its possessors into an intellectual

[38] *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris* (1395-1516). Éd. Ernest Wickersheimer. Paris : Imprimerie Nationale, 1915 (p. XIX).
[39] Nancy G. Siraisi. *History, Medicine, and the Traditions of Renaissance Learning.* Michigan : University of Michigan Press, 2007.

> world that was in many respects unspecialized. The formation in arts in some form or another preceded university medical education was likely to involve substantial exposures to rhetoric, logic and natural philosophy; thus medical graduate of Italian universities often taught logic of philosophy during the few first years of their career. (6)

La formation de maître-ès-arts exigée des postulants à la Faculté de Médecine de Paris, tout en coïncidant avec l'apparition de nouvelles spécialités et de nouveaux savoirs médicaux, est caractéristique de l'esprit de la période. La philosophie gardera son influence dans la formation des médecins même après la Renaissance. Stephen Bamforth[40] la relève encore dans toute sa force chez un médecin de l'envergure de Nicolas Abraham de La Framboisière (1560-1636) dont l'œuvre médicale marqua le début du XVII^{e} siècle :

> Mais c'est pour ce qui est des liens entre la médecine et la philosophie chez La Framboisière, et de l'influence sur lui de la philosophie de Ramus en particulier, que ce texte s'avère être de la plus haute importance. Publié en 1587, et donc pendant la période que [Sic] Nicolas Abraham faisait toujours ses études, le recueil montre que c'est par l'étude de la philosophie que le jeune docteur a commencé. La chose en soi n'a rien pour surprendre, mais plus frappant est le point auquel Abraham tient à souligner les rapports entre philosophie et médecine ; *« nemo futurus sit unquam præstans Medicus, qui prius non fuerit in Philosophia satis superque versatus »,* écrit-il. Personne ne saurait devenir médecin, donc, qui n'aurait en premier lieu étudié la philosophie. (188)

Ce fut précisément le cas de tous les médecins issus de la Faculté de Médecine de Paris et, nous l'avons vu, de Grévin comme les autres.

A. Corlieu décrit la formation du maître-ès-arts dans son important ouvrage[41] sur la vie dans cette Faculté (dont il fut pendant longtemps le bibliothécaire adjoint)

> Le jeune écolier qui se destinait à l'étude de la médecine devait savoir le grec, le latin, la rhétorique, avoir fait deux années de philosophie pendant lesquelles il étudiait la logique, l'éthique, la physique, la métaphysique et commentait Aristote, le maître universel. Il se présentait alors aux examens pour recevoir le titre de maître-ès-arts, qui était quelque chose d'analogue à notre baccalauréat ès lettres »]. (17)

---

[40] Stephen Bamforth. « Médecine et Philosophie dans l'œuvre de Nicolas Abraham de La Framboisière ». *Esculape et Dionysos.* Genève : Librairie Droz, (2008), pp. 177-195.

[41] A. Corlieu. *L'Ancienne Faculté de Médecine de Paris.* Paris : VA. de L'Ahaye et C^{ie}, Libraires-Éditeurs, 1877.

Tout en reprenant presque textuellement le commentaire de Corlieu, Pinvert rapproche de son côté la formation des médecins de la Renaissance des recommandations de Gargantua dans le *Pantagruel* de Rabelais[42] :

> Tout bon médecin se doublait d'un humaniste. Avant d'aborder l'étude de la médecine, l'écolier devait savoir le grec, le latin, la rhétorique, et avoir fait deux années de philosophie, pendant lesquelles il étudiait la logique, l'éthique, la physique, la métaphysique, et se nourrissait d'Aristote, le maître universel. Chez un sujet studieux et bien doué, c'était presque la réalisation du programme que Gargantua traçait en deux mots à son fils. (*Jacques Grévin* 84)

C'est aussi à Rabelais que Roland Antonioli[43] renvoie pour montrer la formation humaniste du médecin à la Renaissance :

> Aux yeux des humanistes le medecin devient ainsi le philosophe par excellence. C'est déjà l'idée de Galien abondamment cité : « *quod optimus medicus idem sit et philosophus* », [...]. Sa formation par exemple, telle que la décrit J. de Monteux doit embrasser d'abord toutes les branches de la philosophie rationnelle, la logique qui distingue le vrai du faux et du vraisemblable, la rhétorique qui sait persuader le malade, la grammaire qui recueille avec diligence les histoires des anciens [...]. (7)

Il s'agit donc d'une formation qu'imposaient les exigences même du temps et qui tendait à permettre au médecin de répondre adéquatement au rôle qui lui était dévolu par la société.

Il est certain que Grévin, par sa formation académique et son appartenance à un courant poétique savant, ne pouvait qu'adhérer à une telle exigence au moment de franchir le seuil de cette institution. Pinvert note à ce propos : « Investi vers 1556 du titre de maître-ès-arts [...], Grévin, dès cette époque, mena de front ses études médicales et la poésie » (*Jacques Grévin* 26). En remontant à partir de la date à laquelle il est reçu bachelier en médecine, on peut supposer que c'est en 1554 que lui ont été ouvertes les

---

[42] Rabelais, *Pantagruel*, ch. VIII. Voir *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon et François Moreau. Paris : Gallimard, 1994, pp. 241- 246.

[43] Roland Antonioli. *Rabelais et la Médecine.* Travaux d'Humanisme et Renaissance N° CXLIII. Genève : Librairie Droz, 1976.

portes de la Faculté de Philosophie, considérée alors comme l'antichambre de celle de Médecine. Il n'avait que seize ans. On comprend donc à partir des données que fournit Corlieu sur les prérequis du postulant à la carrière médicale qu'un même bagage intellectuel, lui donnant accès aux langues anciennes et aux auteurs anciens dans les domaines les plus divers, nourrit les deux volets de son activité. Passé maître-ès-arts, Grévin prit donc le statut de *philiatre,* ou étudiant, à qui il était permis d'assister :

> aux lectures des bacheliers en médecine et des docteurs-régents et il prenait ses inscriptions trimestrielles, comme nous le verrons plus loin. Ces cours ou leçons consistaient dans l'explication des aphorismes d'Hippocrate, dans l'étude des *choses naturelles* (Anatomie et Physiologie), des *choses non naturelles* (Hygiène et Régime), et des *choses contre nature* (Pathologie et Thérapeutique). (Corlieu 18)

La connaissance des œuvres classiques des anciens occupait donc une place primordiale dans le *curriculum*, comme en témoigne le nombre de leçons auxquelles le *philiatre* devait assister et que dispensaient les bacheliers-émérites[44] qui assistaient les professeurs. Les *Aphorismes* d'Hippocrate venaient en tête de liste avec cinquante leçons, trente-huit pour les *Maladies aigües*, trente-six pour les *Pronostics* et trente pour le *Régime*, en plus des commentaires sur Galien, Avicenne[45], Rhazès, Fernel et autres, encore que les cours de bacheliers-émérites ne fussent pas du niveau de ceux des professeurs (Corlieu 22). Cette liste souligne donc qu'avant même de franchir le seuil des études de médecine proprement dites, Grévin, à travers ces cours, approfondissait sa connaissance des poètes et des philosophes antiques. Pour lui qui était déjà un poète dont les œuvres et traductions – comme *Les Preceptes de Plutarque, de la manière de se bien gouverner en mariage* (1558), le *Chant de joie de la Paix faicte entre le Roi de France*

[44] Étudiants qui ont réussi leurs épreuves de baccalauréat en médecine et qui assistent les professeurs, docteurs-régents, dans leurs cours. Ils sont responsables de certaines lectures ou explications d'œuvres d'auteurs anciens.

[45] Sur le rôle d'Avicenne dans le cursus médical médiéval, voir notamment le récent ouvrage de Joël Chandelier, *Avicenne et la médecine en Italie. Le* Canon *dans les universités (1200-1350).* Paris : Champion, 2017.

Henri II, & Philippe Roi d'Espagne (1559), *La mort de César ou la Liberté vengée*, représentée pour la première fois le 16 février1560 (mais imprimée en 1567, selon le Chevalier Charles de Fieux de Mouhy[46]), et *Le Theatre de Jaques Grevin de Clermont...*(1561), entre autres – ne laissaient pas douter qu'il fût très familier de ces auteurs, on comprend qu'un tel *cursus*, à ce niveau, ne pouvait qu'attiser son ambition dans le domaine médical, sans solution de continuité entre les deux aspects, que les œuvres postérieures à ses études – soit la traduction des *Œuvres de Nicandre* et celle des *Cinq livres de l'imposture et tromperie des Diables* de Jean Wier (1567), les *Deux livres de venins* (1568), ou encore *Les Portraicts anatomiques* (1569) – vont justement marier. L'œuvre scientifique de Grévin, comme on le verra, puise essentiellement ses ressources chez les Anciens, qu'il a déjà érigés en guides au moment d'entrer à la Faculté de Médecine de Paris. Notons en passant que le Chevalier de Mouhy, au XVIII^{e} siècle, décrira notre auteur comme « l'homme le plus éclairé de son siecle ; l'amour dont il s'enflamma, à l'âge de quinze ans, pour la fille d'un docteur en Médecine, nommé [*sic*] *Nicole Etienne*, le rendit tout à la fois Docteur de la Faculté & Poëte, pour se rendre digne d'elle » (87). Quoi que vaille cette explication, elle souligne à sa manière la solidarité, tant intellectuelle qu'émotionnelle, des deux pans de l'activité de Grévin.

Dans ceux des *Commentaires* publiés par Concasty où figurent certaines des données concernant Grévin, mention est faite au feuillet 42 r^{o} que ce dernier, en tant que maître-ès-arts, donna le samedi 23 mars 1560 la preuve par feuillets non enregistrés de ses quatre années d'études : *« Die Sabbati 23^{a} ejusdem mensis* [Martii 1560] *[...]. Folio 42 r^{0} [...] M. Jacobus Grevin, diocesis Bellovacensis, in artibus magister, probavit IIII^{or} annos sui*

[46] Chevalier de Mouhy. *Abrégé de l'Histoire du Théâtre François depuis son origine jusqu'au premier juin 1780*. Tome premier. Paris : L. Jorry, J.-G. Mérigot, 1780.

studii IIII^{or} *schedulis non registratis »* (639^{a-b}). Il s'agit de la *probatio temporis* évoquée plus haut. Ces quatre années sont celles qui forment ce qu'on appelle le *tempus auditionis,* que justifie *la probatio temporis.* Aucun étudiant ne peut arriver au baccalauréat sans donner la preuve qu'il a suivi les cours de la Faculté durant ces quatre années, et en particulier ceux d'anatomie, matière à laquelle la Faculté attachait une singulière importance. Ces quatre années commençaient dès que le maître-ès-arts, frais émoulu, était accepté à la Faculté, après vérification de ses deux années d'études à la Faculté de Philosophie. Notons cependant que les feuillets donnés comme preuves n'étaient pas enregistrés, c'est-à-dire que le doyen ne fait que les mentionner sans en donner les détails pertinents. Cette même mention avait été faite dans le cas de Charpentier et des autres postulants de son groupe. On peut dès lors inférer qu'il s'agit sans doute d'une procédure non inscrite dans les Statuts, mais qui rentre dans la routine, comme une norme informelle. Quoi qu'il en soit, cette procédure confirme la pleine et entière autorité qu'avait le doyen pour attester qu'il a vu les documents et les a certifiés. Démarche qui nous paraît logique : un tel enregistrement dans ses détails pour chaque étudiant aurait représenté un travail épuisant. En procédant ainsi, l'institution faisait une double économie de temps et d'espace.

Au terme de ses trois premières années d'études, et non pas avant, Grévin, comme tout étudiant en médecine, était dûment habilité à entamer des démarches devant lui permettre de passer les examens pour acquérir le titre de bachelier en médecine. La date de la soumission de la preuve donnée par Grévin répond aux normes de la Faculté ; selon Pinvert, d'après les *Commentaires* encore manuscrits, notre auteur reçut le titre de maitre-ès-arts en 1556 :

> [...] les *Commentaires* manuscrits de la Faculté de médecine de Paris, « incomparables annales, écrites de la main des cent quatre-vingt-quatorze doyens qui se sont succédé à la tête de la Compagnie et qui y ont relaté tous les actes importants de leur administration » depuis 1395 jusqu'en 1786. C'est en 1560 que le nom de Grévin apparaît pour la première fois sur ce vénérable document. Il y est rapporté qu'en cette année, Jacques Grévin, du diocèse de Beauvais, maître ès arts, a fait la preuve de ses quatre années d'études, *probavit quatuor annos sui studii.* Il fallait en effet, pour se voir admis aux examens de baccalauréat, être âgé de vingt-deux ans (or nous savons que Grévin naquit en 1538) et avoir accompli le temps d'études réglementaire ou *tempus auditionis*, qui durait quatre ans. D'autres mentions nous apprennent que, dans le cours de l'année, Grévin a subi les épreuves du baccalauréat en médecine [...]. (*Jacques Grévin*, 27)

Les « autres mentions » sont celles qui concernent l'inscription de Grévin aux examens pour l'obtention du baccalauréat : nous en reparlerons, car ces épreuves comportent quelques aspects intéressants qui semblent avoir échappé à la sagacité de Pinvert. Cependant, en ce qui concerne la précision sur le feuillet où apparaît le nom de Grévin pour la première fois, Concasty souligne avec justesse qu'elle comporte une erreur (voir Pinvert 27, note 4 ; il s'agit peut-être d'une coquille). Nous avons en effet vérifié qu'il s'agit du feuillet 42 r^{o} et non pas 34 ; et la date exacte est le samedi 23 mars 1560, comme nous l'avons souligné plus haut. Il n'empêche que le nom de Grévin était connu de tous bien avant l'année 1560. Concasty s'en fait d'ailleurs l'écho dans une note sur la tenue d'une thèse quodlibétaires[47] par un autre étudiant : l'absence de l'un des membres du Comité des examens, mentionnée dans les *Commentaires,* se justifiait par sa participation au groupe de personnalités qui accompagnaient Elisabeth de Valois durant son voyage en Espagne pour rejoindre son époux, le roi Philippe II : « A cette occasion, Jacques Grévin, alors étudiant en médecine, publia une *Pastorale sur les mariages de tres excellentes Princesses Madame Elizabet fille ainée de France et Madame Marguerite, sœur unique du Roy* [...] » (Concasty 637-638, note 4).

[47] Thèse soutenue publiquement par le postulant au titre de licencié en médecine.

Cette référence qui renvoie à Pinvert (185-189) ne renseigne pas seulement sur le rôle que recherchait notre auteur, en compagnie de nombreux concurrents, dans les festivités prévues pour les doubles noces de la fille et de la sœur du roi de France. Elle donne également la mesure de sa renommée déjà acquise :

> Une clause du traité de Cateau-Cambrésis stipula le mariage de deux princesses de sang royal, la sœur et une des filles d'Henri II. La première, Marguerite de France ou de Berry, épousait Emmanuel-Philibert, duc de Savoie ; la seconde, Élisabeth de France, devenait la femme de Philippe II, roi d'Espagne. Plusieurs poètes célébrèrent comme à l'envi, ou la double union, ou de préférence l'hymen [...]. Ronsard, dans une églogue intitulée : *Monologue ou Chant pastoral à trèsillustre et vertueuse princesse Madame Marguerite de France, duchesse de Savoye*, nous représente la princesse sous les traits d'une nymphe [...]. Du Bellay met en scène Camille, Lucrèce et Diane, les savantes filles de son ami Morel d'Embrun [...]. Dans cette sorte de concours poétique, la palme revient certainement à Grévin pour sa *Pastorale* [...]. (*Jacques Grévin* 185-188)

Pinvert laisse ainsi voir les circonstances dans lesquelles Grévin parvint à acquérir son droit de cité, sinon à la cour, du moins au sein de l'élite poétique de la capitale française. Il y a lieu de noter que ces festivités tournèrent au tragique avec l'accident du roi Henri II, blessé à l'œil par un éclat de lance durant un tournoi qui l'opposait au capitaine de sa garde écossaise, Gabriel Montgomery. Il devait mourir dix jours plus tard, mais il avait ordonné que les noces aient lieu, quoique sous une forme évidemment dépourvue de faste. Étienne Jodelle, dans son « épithalame de Madame Marguerite, Sœur du Roy Henri II Treschrestien, Duchesse de Savoie »[48], décrit toute l'organisation des préparatifs des noces, mais cette description imaginaire est l'œuvre d'un poète déçu et frustré de ne pas en avoir reçu la charge[49].

---

[48] *Œuvres complètes.* Éd. Enea Balmas. T. I. Paris : Gallimard, 1965, pp. 170-185.

[49] Frustration dont témoigne aussi le *Chant pastoral, à Madame Marguerite Duchesse de Savoye* de Ronsard ; c'est en effet à Du Bellay qu'avait été commandé l'*Épithalame* officiel. Mais l'accident du roi réduisit à néant ce succès ; le poème choisi dut comme ses rivaux se contenter d'être imprimé plus tard au lieu d'être récité lors de la fête.

Les *Commentaires* attestent (47v^{o}) que le 16 novembre 1560 Grévin était un postulant au baccalauréat en médecine qui donna la « preuve » par feuillets de son temps d'étude et de ses cours d'anatomie. Le même jour (48 r^{o}), il s'acquitta des frais de sa participation aux prochaines épreuves du baccalauréat : « *ALIA RECEPTA AB IISDEM ADMISSIS AD PRINCIPIUM, PRO BURSIS BACCHALAUREATUS* » (*ibid*., p. 645^{b}). On apprend ensuite (48 v^{o}) que Grévin figurait au nombre des nouveaux bacheliers qui n'étaient pas tenus de s'acquitter des frais d'enregistrement : « *ALIA RECEPTA AB IISDEM NOVIS BACCHALAUREIS QUI NON TENENTUR SOLVERE REGISTRUM* » (*ibid*., 646^{a}). La formule « *novis baccalaureis* » atteste que Grévin a subi avec succès les épreuves du baccalauréat en médecine. Elle marquait donc le passage des étudiants ayant réussi les épreuves, du statut *de Baccalaureandis* à celui de *Baccalaureis* [du statut de Bachelandes à celui de Bacheliers]. Cette date correspond logiquement au 16 novembre 1560 ; le cas fut identique pour Charpentier, comme nous l'avons souligné plus haut, à la date du 5 novembre 1558 (les entrées dans les *Commentaires* sont enregistrées par date : tant qu'il n'y a pas mention d'une nouvelle date, toutes les entrées consignées relèvent de la date indiquée en tête). Plusieurs pages ou même feuillets peuvent ainsi correspondre à un même jour.

En réalité, Grévin réunit déjà à cette date toutes les conditions pour subir ces épreuves en ce jour : *probatio temporis, tempo auditionis* et les 22 ans d'âge requis par l'article 9 des Statuts de la Faculté, dans lequel nous relevons ce qui suit :

> Le lundi suivant, après midi, les candidats se rendront dans le même lieu, en présence du doyen et des docteurs, leur présentant leur acte de baptême légalisé, prouvant qu'ils ont accompli leur vingt-deuxième année, de sorte qu'au bout de leurs deux années de licence, ils ne puissent être promus au doctorat avant d'avoir atteint leur vingt-cinquième année [...]. (Corlieu 257-258)

Nous constatons également que le nombre de données consignées dans les *Commentaires* à la date du 16 novembre 1560 nécessitait réellement l'usage de plusieurs pages (en l'occurrence, 47v°-48 v°). Il n'est pas rare que le nom d'un étudiant ou d'un membre de la Faculté figure plusieurs fois sur une même page pour une même date ou sur plusieurs. C'est précisément le cas de Charpentier, nommé aux feuillets 47 r°, 49 r° et par deux fois au feuillet 49 v°, respectivement pour retard d'acquittement de frais et pour paiement de frais *pro vesperis et doctoratibus*, tous correspondant à la même date du 16 novembre 1560 dont les données sont également consignées au feuillet 50 r°, le dernier de la série avec une mention expresse pour clôturer les entrées du jour : « Franciscus Brigard, Decanus, Die 16[a] Novembris 1560 » (647). C'est là une preuve patente qu'effectivement Grévin a subi les épreuves du baccalauréat le 16 novembre 1560. Il est clair que le doyen ne s'est pas donné la peine de faire un enregistrement individuel indiquant la prise de ces épreuves par chacun des 25 postulants du jour, l'ayant déjà fait pour la preuve des cours (feuillet 47 v°, pages 645[a et b]) et pour l'inscription aux examens (feuillet 48 r°, page 645[b], 646[a]). Le fait de mentionner une troisième fois les noms de 23 postulants sous la rubrique de nouveaux bacheliers suffit à faire comprendre qu'il y a eu des succès et des échecs. Il reste quand même évident qu'aucun numéro n'a été placé à côté des noms pour indiquer l'ordre de classement, comme ce fut le cas pour la promotion de Charpentier et de Peletier du Mans. Toutefois nous remarquons que l'ordre des noms dans les deux feuillets relatifs aux preuves et aux inscriptions a complètement changé dans celui des nouveaux bacheliers. Alors que le nom de Grévin figurait en quatrième position dans ceux-là, il est passé en quinzième dans celui-ci.

A propos de la pénalisation des retards d'inscription, Concasty explique en ces termes l'attitude de la Faculté :

> D'après les règlements, la *supplicatio pro baccalaureatu* devait être présentée à la mi-mars sous peine d'exclusion de l'examen. Il arriva que des écoliers[50], pour échapper à certaines charges, notamment le paiement des droits sur les plantes, ne remirent leur requête qu'aux Rameaux. La Faculté renouvela la menace d'exclusion mais prorogea le délai jusqu'au 1er Avril [...]. Seules étaient admises les seules justifiées, maladies ou deuil, et présentées sous la foi du serment (voir p. 117a : *juramento prestito de morbo* [...]. (VII, note 1)

En dépit des pénalités, la Faculté, faisant preuve d'indulgence à l'égard des étudiants, s'efforçait d'éviter l'exclusion. Le dépôt tardif de la *supplicatio*, le dimanche des Rameaux (fête du calendrier catholique qui met fin au Carême, une semaine avant Pâques), entraîne ici la prorogation jusqu'au 1er avril, alors qu'était formellement prévue l'inscription à la mi-Carême, pour des examens qui devaient se tenir au mois de mai, selon l'article 13 des Règlements (Corlieu 259). Cette indulgence s'explique par les débours, exorbitants, auxquels devait faire face l'étudiant pour couvrir toutes ses activités, particulièrement les examens :

> Les frais de cet examen [le baccalauréat] étaient assez élevés ; car outre les 8 livres allouées au doyen et les 4 livres à chaque examinateur [au nombre de quatre], le candidat avait encore à payer, outre l'impression de sa thèse, une somme relativement considérable pour les disputants, pour les honoraires des professeurs, pour l'amphithéâtre anatomique, pour le jardin botanique, pour les bedeaux, sans compter le vin, les gâteaux, la bière et les épices. (49)

Dans le cas de Grévin, cependant, huit mois d'indulgence auraient été plutôt insolites. C'est de préférence en raison de l'absence d'un nombre suffisant d'étudiants que l'article 14 desdits Statuts stipule :

> Si le nombre des bacheliers est insuffisant pour soutenir la dignité de l'École de médecine, on pourra ouvrir un nouvel examen, à la Saint-Rémy suivante (1er octobre), pourvu que la Faculté légalement convoquée y consente et qu'il n'y ait aucune réclamation de la part des membres présents. Passé cette époque, il n'y aura aucun examen pour les candidats qu'après deux années révolues. Les bacheliers ainsi admis, s'il y en a, subiront l'examen de botanique avant la Saint-Martin [11 novembre]. (Corlieu 259)

---

[50] « Écolier » est le nom officiel donné aux étudiants de la Faculté.

Aussi comprend-on qu'il n'y a eu aucun retard dans le cas de Grévin, sinon que la Faculté avait dû reporter ces examens de mai faute de quota, ce qui prouve d'ailleurs que son nom figure par deux fois parmi les étudiants qui ont donné la *probatio temporis* pour son *tempus auditionis*, respectivement le 23 mars 1560 (Concasty 639[a-b]), pour les examens de mai, reportés, et ce 16 novembre de la même année (645[b]), probablement pour son examen de botanique, ayant réussi ceux tenus en octobre conformément aux Statuts.

Au feuillet 49 r[o], les noms de Charpentier et de Peletier apparaissent, toujours pour le 16 novembre 1560, pour défaut de se présenter à un évènement non précisé. Pinvert relève la même pénalisation donnée à Grévin au cours de l'année 1561 après avoir souligné sa réception en tant que licencié :

> *Les Commentaires de la Faculté de médecine* nous apprennent que Grévin soutint une thèse le 14 juin 1561. *Les Commentaires* contiennent précisément pour cette année 1561 une liste des licenciés de la Faculté. J'y vois figurer Grévin. Il est également compris dans une liste des licenciandes qui, dans le cours de cette année, ont dû payer une amende pour n'avoir pas répondu en temps voulu à l'appel de leur nom : *quod in tempore non responderint*. (Je suppose qu'il avait évité d'assister à quelqu'une de ces messes que les étudiants étaient obligés par les statuts d'entendre en commun sous peine d'amende). (*Jacques Grévin* 45)

Quant à la date de réception de notre auteur, le 14 juin 1561, elle est consignée dans le Manuscrit 0118, qui ne fait pas encore partie des *Commentaires* édités, et dans lequel on peut lire : « *Die martis decima quarta junii Magister Grevin respondit in scholis de cardinali preside Domino Vallerando ab Ena medico regio* » (lignes 22-24). En ce 14 juin 1561, notre auteur soutint donc avec succès sa thèse cardinale, laquelle lui ouvrit le passage, en faisant de lui un licencié, l'accès au doctorat en médecine.

La rigueur envers les étudiants en ce qui concerne l'obligation d'assister aux messes n'étonne guère, car la Faculté de Médecine de Paris relevait directement de l'Église avec pour chef suprême le Souverain Pontife qui, par délégation, la plaçait sous la tutelle du

Chancelier de Notre-Dame. Le volet religieux était de première importance et présent dans les moindres activités de la Faculté. Citant les *Annales medici* de 1324...*ad* 1732 de Th. Baron, Corlieu écrit :

> Le côté religieux avait aussi sa part dans la vie des étudiants. Ils devaient assister exactement aux messes de la Faculté, arriver au moins avant l'épître et se tenir d'une façon décente. Les absents étaient tenus de payer une amende de 3 livres ; *déficientes plectuntur 3 lib*. (21)

Le licencié en médecine n'étant pas encore un docteur, bien qu'il lui fût reconnu la capacité d'exercer légalement son art : comme le précise Pinvert, l'application de l'amende contre Grévin montre qu'il restait encore, en dépit de sa licence, sous l'autorité de la Faculté, en tant qu'étudiant, dans la mesure où il était fait obligation au licencié de pratiquer sous la supervision d'un maître ou docteur régent.

Tout en reconnaissant le caractère très provisoire d'une telle situation, car peu de temps séparait en réalité le statut de licencié de celui de docteur-régent, il convient d'insister sur la dépendance du licencié en matière de pratique religieuse, vu le rôle que la question religieuse aura à jouer précisément dans la trajectoire de la carrière de Grévin. Le caractère temporaire de l'obligation qui était faite au licencié de se mettre sous la tutelle d'un docteur-régent se perçoit à travers la disposition de l'article 40 des Statuts de la Faculté :

> ART. 40. Les licenciés seront promus au doctorat suivant l'ordre de leur licence ; et afin que la négligence des premiers ne soit pas préjudiciable à ceux qui viennent après eux et ne retarde pas mal à propos leur promotion, celui qui aura été placé le premier à la licence aura six semaines pour soutenir l'acte de vespéries et le doctorat ; le deuxième, quinze jours ; le troisième et les autres, le même temps, à condition que si après ce temps fixé pour chacun, il a négligé de soutenir ces actes, il sera permis à celui qui suit de se faire élever au doctorat, excepté, comme il a été dit auparavant, pendant le temps des vacances. (Corlieu 267)

Cette injonction au nouveau licencié de présenter sa thèse de doctorat dans les six semaines qui suivaient sa consécration a-t-elle été respectée dans le cas de Grévin ? Voici ce qu'écrit Pinvert sur sa date de réception pour le doctorat :

> Grévin se fit ensuite recevoir docteur en médecine. Pour acquérir ce haut grade, il fallait subir une double épreuve. Il y avait d'abord l'acte de *vesperies,* ainsi nommé parce qu'il avait lieu dans l'après-midi ; ensuite l'acte final. Les *Commentaires* nous apprennent que Jacques Grévin fut « vespérisé » le 9 mars 1562, et subit l'acte final le 16 du même mois. (*Jacques Grévin* 7)

En effet, le Manuscrit 0164 (non encore édité) témoigne des données avancées par Pinvert : « *Die martis 9^{a} martii Dominus Grevin vesperisatus fuit preside Domino Millet, ubi secunda questio a Domino Cochin preposita est* » (lignes 23-24)[51] Ayant passé l'étape de la vespérie, Grévin (une semaine plus tard, note Pinvert) est reçu docteur-régent, comme l'atteste le même Manuscrit : « *Eodem die 16^{a} martii Dominus Grevin factus est doctor preside [30] Domino Millet, questiones explicatas sunt a Dominis La Corde [31] et Cochin* » (lignes 30-31).

Comme on peut le remarquer, huit mois séparaient dans le cas de Grévin ses dates de réception comme licencié et comme docteur-régent. Ces huit mois permettent-ils d'affirmer, à supposer que les délais fussent scrupuleusement tenus, que Grévin aurait été reçu en seizième position ? On serait tenté de croire que les normes n'avaient pas été respectées dans son cas, d'autant plus qu'il n'était pas très courant qu'une classe de médecins comportât autant de candidats aux épreuves pour la licence, bien que la promotion de Charpentier qui venait quelque trois années avant celle de Grévin en comptât seize. Mais si l'on se tient à ce qu'affirme Corlieu :

> Les examens pour la licence, comme pour le baccalauréat, avaient en général lieu tous les deux ans, les années paires. Le nombre des candidats varie entre 2 et 19. En 1396, il y eut 12 licenciés ; en 1408, 11 ; en 1418,12 ; en 1578, 4 ; en 1680, 2 ; en 1684, 8 ; en 1686, 5 ; en 1693, 19 ; en 1712, 8 ; en 1740, 6 ; en 1758, 10 ; en 1780, 12 ; en 1782, 1784 et 1786, 7. Les candidats non admis étaient ajournés à deux ans. (65-66)

[51] Les Manuscrits 0118 et 0164 nous ont été communiqués par la Bibliothèque nationale de France qui nous avait fait savoir qu'ils seraient disponibles en ligne à la fin de l'année 2015. Ils ne l'étaient pas encore à cette date.

L'option du respect des normes paraît la plus plausible. En effet, l'opinion de Corlieu repose sur une interprétation exacte de l'article 14 des Statuts, déjà mentionné ; les examens n'avaient lieu que tous les deux ans, années paires, ce qui laisse entendre qu'ils n'étaient guère tenus exclusivement pour une promotion, mais qu'on retrouvait à l'occasion d'autres postulants qui, pour une raison ou pour une autre, avaient dû ajourner leur participation. On ne saurait enfin ne pas tenir compte du fait que le nom de Grévin était quand même en quinzième position pour le baccalauréat. Cependant, il y a lieu d'apprécier la force de travail de notre auteur quand on considère qu'il ne délaissait pas ses activités littéraires malgré les exigences de ses études médicales. En effet, il appert qu'alors qu'il se préparait pour passer les épreuves du baccalauréat. Grévin a trouvé le temps, au cours de cette année 1560, de publier *L'Olimpe,* son important *canzoniere* dédié à Nicole Estienne, et de faire représenter *Cesar*, sa fameuse tragédie.

Il est important de se rappeler, comme le fait Ronsard dans l'élégie déjà citée, que le poète précéda le médecin :

> Tu nous as toutefois les Muses amenées,
> Et nous as surmontés, qui sommes jà grisons,
> Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons.
> [...]
> Puis tu voulus savoir des herbes la nature,
> Tu te fis medecin, et d'une ardente cure
> Doublement agité tu appris les mestiers
> D'Apollon [...][52]

De fait c'est le 5 février 1558 que Grévin, alors âgé de vingt ans, avait donné au Collège de Beauvais une représentation de sa comédie, *La Tresoriere*, composée sur demande du roi Henri II, qui l'honora de sa présence. Le jeune poète connut un succès extraordinaire.

[52] Vv. 136-138 et 143-146 ; voir référence complète dans l'Introduction, p. 3, note 3.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il se montrait sur scène en présence du monarque, comme le signale Concasty :

> En 1552, Grévin participa, sous le nom de Jacquet, à la représentation de *Cléopâtre*, tragédie de Jodelle, et d'*Eugène*, comédie du même, représentation qui eut lieu dans la cour de l'hôtel de Reims, devant le roi, des courtisans, des magistrats et une foule d'étudiants.
>
> (*Commentaires*, CVI, note 3)

Grévin n'avait alors que quatorze ans ; et dans l'intervalle sa renommée en matière de théâtre n'avait fait que croître. On lit en effet ceci dans la *Nouvelle Bibliographie Générale*[53] :

> Il [Grévin] se signala d'abord comme poëte dramatique, et débuta par une comédie intitulée *La Maubertine*, qu'il dit lui avoir été dérobée ; mais cette pièce avait été représentée, et elle avait suffi pour mettre en vue J. Grévin. Henri II lui en commanda une autre pour les noces de Claude, duchesse de Lorraine. Grévin écrivit *La Trésorière*, que des obstacles imprévus empêchèrent de jouer en cette circonstance, mais qui fut représentée le 5 février 1558, au Collège de Beauvais […]. (3)

On peut donc penser que *La Tresoriere* ait eu pour origine *La Maubertine*, première pièce officiellement représentée en toute probabilité avant 1558, ce qui fait de notre auteur un dramaturge reconnu avant la vingtaine. Pinvert signale également l'existence de cette comédie et admet non la similitude, mais bien l'identité entre les deux œuvres :

> Grévin s'est contenté de changer par prudence le titre d'une pièce qui, jouée dans l'intimité ou colportée sous le manteau, avait effarouché certains intéressés et pouvait lui attirer des désagréments. Mais c'est bien la même qui fut jouée en 1558, et l'on dirait, à lire l'Avant-jeu, que l'auteur n'a pas voulu que nous nous y trompions :
>
> Or sçachez qu'en tout ce discours
> Nous representons les amours
> Et la finesse coustumiere
> D'une gentille Tresoriere,
> Dont le mestier est descouvert
> Non loing de la place Maubert.
>
> (*Jacques Grévin* 172-173)

Il nous paraît étrange, en effet, qu'on n'ait pu retrouver aucune trace de *La Maubertine*, alors qu'Hoeffer affirme qu'elle avait été représentée.

---

[53] Hoeffer et al. *Nouvelle Bibliographie Générale.* Tome vingt-deuxième. Paris : Didot Frères, Fils et C[ie] Éditeurs, 1858.

Quoi qu'il en soit, au moment de la représentation de *La Tresoriere*, Grévin comptait déjà deux années d'études à la Faculté de Médecine en tant que maître-ès-arts. Il ne lui restait qu'une année pour postuler aux examens devant le conduire au baccalauréat en médecine pour mettre un terme à son statut de *philiatre.* Le *philiatre*, ou écolier n'ayant pas encore atteint le baccalauréat, s'il était fils d'un docteur-régent ou un privilégié parvenait au baccalauréat en un temps record de vingt-huit mois selon les Statuts de la Faculté. Tel n'était pas cependant le cas d'un non-privilégié, qui devait se soumettre à un temps d'études de trente-six mois en tant que maître-es-arts et de quarante-huit mois pour les autres étudiants, car les études faites dans une autre faculté ne comptaient que pour la moitié. A cette durée s'ajoutaient, à partir du baccalauréat pour les étudiants de la Faculté des Arts (soit probablement ceux qui ne détenaient pas le diplôme de maître-ès-arts) vingt autres mois avant qu'ils ne parvinssent à la licence, ce qui d'après Concasty (XII, note 2) portait leur parcours à un total de cinquante-six mois. On peut déduire, en comptant le temps qu'il a passé à la Faculté, que Grévin ne fut pas en ce sens du nombre des privilégiés malgré ses succès à la cour et sa position au sein de l'élite littéraire. Pinvert confirme que notre auteur obtint la licence en 1561, ce qui suggère qu'il était soumis aux normes imposées à ceux qui ne bénéficiaient pas de privilèges d'une façon ou d'une autre.

Il est plausible en revanche que, dans son cas, la Faculté ait fermé les yeux sur la question d'âge pour l'obtention du doctorat en médecine. En effet, en 1562, année au cours de laquelle il passa les deux étapes finales pour acquérir ce titre, Grévin n'avait pas encore les vingt-cinq ans révolus exigés par l'article 9 des règlements cités plus haut. Faut-il penser qu'à ce stade il aurait usé d'influences pour être créé docteur-régent un an

avant la date réglementaire ? Né en 1538, les vingt-cinq ans d'âge n'auraient dû le conduire au titre de docteur-régent qu'en 1563, sauf considération spéciale. En effet, l'article 41 des Statuts de la Faculté accorde aux postulants au doctorat la possibilité de le faire avant le délai prévu :

> Art. 41. - Ceux qui voudront être promus plus tôt au doctorat, présenteront à cet effet, au *collège des médecins et selon la coutume,* leur supplique pour les vespéries et pour le doctorat, sauf le droit de la Faculté et d'autrui. (Corlieu 267)

Selon toute probabilité et en l'absence d'une quelconque influence, notre auteur a sans doute utilisé ce raccourci pour devenir docteur régent avant le terme normal. Toutefois, il n'est non plus impossible que notre auteur ait été reçu docteur-régent à vingt-cinq ans, car ce n'est qu'en 1564 que le roi Charles IX fixa par Édit royal le début de l'année au 1er janvier. Dès lors le 16 mars 1562 correspond normalement au 16 mars 1563[54].

Jusqu'au terme de son parcours de *philiatre,* Grévin a dû suivre le *cursus* normalement prévu pour l'étudiant, lequel, à ce stade, était selon Corlieu presque essentiellement théorique. Cependant, même s'il ne fréquentait pas encore les hôpitaux pour des stages pratiques, on peut néanmoins dire qu'au seuil du baccalauréat, Grévin avait une solide connaissance des divers domaines de son *cursus* et d'une façon toute spéciale en pharmacie et en botanique, matières auxquelles la Faculté accordait une attention particulière :

> Une large part était faite à la pharmacie dans l'enseignement de la Faculté de médecine. Deux professeurs étaient chargés du cours : l'un enseignait la matière médicale, *Rem herbariam* ; l'autre, la pharmacie proprement dite. Le professeur de matière médicale ou de botanique traitait des plantes, des animaux, des minéraux et en général de tous les remèdes que la nature fournit pour la cure des malades […]. L'autre professeur de pharmacie faisait, également le

[54] Voir par exemple, sur ce problème du calendrier, ce qu'écrit Yvonne Bellenger dans son édition de la *Sepmaine* de Guillaume de Saluste Du Bartas (Paris : STFM, 1981) : « Notons ici l'anachronisme du Poète et de son commentateur : la première *Sepmaine* date de 1578, le commentaire de Goulart de 1583 : or, c'est depuis 1564 que le début de l'année était fixé au 1er janvier et non plus à Pâques, comme c'était l'usage ! Pâques, c'est-à-dire, en effet, en mars, sous le signe du Bélier » (p. 159, note 208).

> matin, un cours sur le choix, la préparation et la composition des médicaments. Pendant l'été, il faisait dans le grand amphithéâtre un cours de pharmacie galénique et chimique et il prenait pour aide un maître apothicaire de Paris (15). On avait pour champ d'études le petit jardin botanique de l'Ecole, plus tard le Jardin du Roi, ce qui n'empêchait pas de faire quelques excursions dans les plaines de Gentilly […]. (Corlieu 29-30)

Les données que procure Corlieu sur le *cursus* des *philiatres* suggèrent tout l'intérêt que ces cours de pharmacie et de botanique suscitaient chez Grévin, qui dédia par la suite une partie de ses recherches à vouloir percer tout à la fois les mystères des règnes animal, végétal et minéral. Ces connaissances, avant même toute spécialisation en une quelconque branche de la médecine, qui lui vaudrait les titres de licencié et de docteur-régent, le prédisposaient déjà, la lecture des poètes et des philosophes classiques aidant, à vivre une symbiose entre le poète qu'il était et le médecin qu'il était appelé à devenir, puisque ces deux avatars portaient (pour des raisons différentes, mais non pas inconciliables) une attention majeure à la nature.

D'un côté le poète trouve dans celle-ci les éléments essentiels pour attiser son inspiration et sensibiliser sa réflexion sur l'ordre qui détermine son organisation, et aussi pour expliquer certains phénomènes, au-delà de la fonction décorative que leur présence est susceptible d'assumer dans un poème. *La description du Beauvoisis* placée aux côtés des *Regretz de Charles d'Austriche empereur, cinqviesme de ce nom, & autres œuvres* (1558) en est un exemple. On y découvre un Grévin chantre de la nature, dont la Muse se nourrit aussi bien du souvenir de ses lectures que de celui de promenades parmi les fleurs dans la verdure des vallées, des forêts et des plaines fertiles. En vers héroïques, il chante la beauté de la région en procédant par scènes, par images choisies pour leur valeur visuelle : ici ce sont les enfants qui cueillent des fleurs, pour décorer leurs maisons ; là le faucheur qui moissonne ; ailleurs les rois qui chassent en forêt, etc... Cette description du Beauvaisis, dont il fait à ce moment-là le séjour des Muses pour célébrer les bienfaits que

Dieu a répandus sur cette province, lui permet de renouer avec les genres classiques en imaginant une idylle entre les deux rivières, la Bresche et le Thérain, qui parcourent la région, et dont la rencontre et l'union, avec la complicité de l'Oise, permettent d'alimenter la Seine.

Grévin chante aussi sa ville, Clermont, en y associant, par un effet sensoriel original, ses premiers cris de nouveau-né au murmure du cours d'eau qui y passe ; c'est la *Fontaine du Pied-du-Mont*, dont Pinvert dit qu'« Au bas de Clermont jaillit une source qui verse à la rivière prochaine le tribut d'un clair ruisseau » (*Jacques Grévin* 201), et que Grévin a chantée dans une de ses odes en faisant allusion à « un amour qui semble avoir précédé celui d'Olimpe » (*ibid.*). L'attention à la nature chez notre auteur s'explique évidemment par le rôle fondamental que celle-ci joue chez les poètes de la Renaissance, à qui la nature

> apparaissait comme peuplée par les divinités antiques. Surtout ils considéraient les sources comme le séjour favori des neuf sœurs [les *Muses*], et ils ne s'en approchaient pas sans un peu de cette émotion religieuse qui saisissait le poète ancien : *puro de fonte sacerdos*. (Pinvert, *Jacques Grévin* 202-203)

C'est ce que fait notre auteur en peignant une nature observée sans doute, mais aussi peuplée, comme chez Ronsard, de Nymphes, de Dryades, et visitée par Phébus, le dieu des arts. Pinvert, qui semble bien connaître cette partie de la France, n'hésite pas à proclamer :

> Tout pays a ses admirateurs, surtout parmi ceux qui y sont nés ; les moins pittoresques trouvent qui les chante. Mais les éloges de Grévin ne sembleront pas excessifs à qui connaît la région qu'il décrit. Il faut avoir parcouru cette aimable contrée, avoir visité, par exemple, entre Clermont et Creil, cette *vallée dorée*, arrosée par la Bresche pour comprendre l'enthousiasme des écrivains locaux [...]. (198)

De l'autre côté le médecin, utilisant et la prose et le vers, garnira son traité d'exemples de substances naturelles pour montrer que par-delà son apparence

enchanteresse, cette même nature héberge une collection de plantes, d'arbres et d'herbes qui tantôt favorisent, tantôt menacent directement la vie, par les venins ou par les remèdes qu'on peut en extraire. Ce sont là autant de preuves de l'attention que porte notre auteur à la nature comme lieu et lien de tension, mais avant tout de continuité entre sa poésie et sa science. Il faut ajouter que Grévin profitait largement du milieu dans lequel il évoluait en dehors de la Faculté, qui était propre à nourrir sa connaissance des sujets se rattachant à la médecine et à la botanique. Non seulement il comptait à l'époque dans son entourage plusieurs médecins réputés, mais une très grande amitié le liait au docteur Charles Estienne. Ce dernier était le père de Nicole, dont il était épris et à qui il dédia son *canzoniere*, *L'Olimpe*, muni de l'anagramme « SIEN EN ELECTION » pour « Nicole Estienne »[55]. De plus, l'oncle de Nicole, Robert Estienne, fut longtemps l'un de ses meilleurs amis et son éditeur. Quant à Charles Estienne, Grévin sut trouver en lui un aîné avec qui il partageait une triple passion pour la Poésie (le théâtre en particulier), la botanique et l'anatomie. D'où ce rapprochement de Concasty :

> Mais il [Grévin] ne se contenta pas de composer des sonnets ou des odes. Il écrivit aussi pour la scène des œuvres qui font de lui le créateur de la tragédie et de la comédie française, le père du théâtre classique. Il avait eu d'ailleurs un précurseur, son aîné aux Écoles de la rue de la Bûcherie [la Faculté de Médecine], à savoir Charles Estienne. Estienne, bon médecin au dire de Nicolas Bourbon, et « qui bienparlant etoit » selon Jean Antoine de Baïf, après avoir rédigé des traités de botanique ou de jardinage, se tourna vers l'art dramatique ». (*Commentaires* (1516-1560) CV-CVI)

Grévin était donc mieux que bien entouré pour conduire avec succès et ses œuvres en poésie et ses études en médecine. Charles Estienne n'avait pas seulement une passion théorique pour la botanique ; il la pratiquait aussi dans le jardin dont il était le

[55] Voir *L'Olimpe de Jaques Grevin de Cler-mont en Beauvaisis. Ensemble les Autres euvres Poëtiques dudict Auteur. [...]* A Paris, De l'Imprimerie de Robert Estienne, 1560, p. 40.

propriétaire : il était probable que Grévin en profita durant ses études. Estienne rédigea même un ouvrage sur l'organisation des jardins, dont Antonioli parle en termes élogieux :

> On apprend à cultiver son jardin. Les carreaux sagement ordonnés que compose Ch. Estienne dans son *De re hortensi libellus* (Paris, 1535) contiennent des fleurs, des herbes aromatiques, des légumes, de nombreuses salades comme la laitue, l'endive, la chicorée, la mauve, l'oseille, la pimprenelle, le nasitort ou Cresson alenoys [...]. (296-297)

On peut ainsi découvrir en Grévin un adepte de son aîné et ami dans le domaine de la botanique, car on retrouvera bon nombre de ces plantes dans la composition de médicaments qu'il recommande dans son traité, qui démontre d'autre part sa grande connaissance des œuvres des Anciens sur tout ce qui touche la nature.

De fait, nous verrons que Grévin montrera un grand souci d'exactitude dans la nomenclature des plantes qu'il recommande ou contre lesquelles il met en garde. Antonioli, à propos de Rabelais, fait remonter l'essentiel de cette nomenclature à Pline, lequel

> indique (plus fréquemment que les botanistes grecs) avec les caractéristiques de la plante et ses propriétés, l'origine de son nom. Le nom est, en effet, quelquefois le principe de son « histoire », puisqu'il révèle son « inventeur », le dieu ou le mortel auquel on doit la découverte de son usage. (298)

Grévin hérite de cette démarche, qu'il utilise souvent pour faire des comparaisons portant sur les noms de plantes. L'attention précise donnée à la nature, et aux végétaux en particulier, tant par la Faculté – qui ne ménageait rien pour développer leur étude – que par les écrivains humanistes, romanciers comiques et poètes compris, est l'une des caractéristiques du siècle. Citons encore Antonioli à ce propos :

> Rabelais a été le témoin du renouveau de la botanique. Il a connu les premières herborisations, herborisé lui-même dans la garrigue languedocienne, assisté aux controverses de la querelle des simples. Ponocrates s'en souvient dans le programme d'études de Gargantua. Par les beaux jours, en rentrant chez eux, après les exercices physiques, le jeune prince et ses compagnons « visitoient les arbres et plantes, les conferens avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Theophraste, Dioscoride, Marinus, Pline, Nicander, Macer et Galen, et en emportoient leurs plenes mains au logis [...]. Ce zèle pour les études botaniques ne se relâche pas après 1530 mais s'étend au contraire largement [...]. Mais la connaissance des plantes

> devient aussi le symbole populaire d'un nouvel art de vivre. L'homme veut connaître exactement toutes les ressources que la Nature a mises à sa disposition pour se nourrir, se vêtir ou simplement égayer le décor de sa vie [...]. (296)

Ce sont précisément les auteurs signalés dans ce passage qui, parmi d'autres, sont l'objet de l'attention de Grévin lorsqu'il rédige son traité. Les motivations de Ponocrates cherchant à développer l'amour de la Nature chez Gargantua ne sont pas différentes de celles de Grévin consacrant tant d'attention à la botanique et à la pharmacie. Si l'acquisition de telles connaissances visait le bien-être de l'homme, l'un des objectifs majeurs de la Renaissance, par une exploitation diligente des ressources de la Nature, Grévin, lui, mettra l'accent sur la nécessité de sécuriser la jouissance de ce bien-être par l'utilisation des mêmes ressources de la botanique pour prévenir et contrecarrer « la malice » de certains de ses semblables, et plus généralement l'utilisation d'autres éléments non moins naturels, mais qu'il juge très dangereux.

La botanique n'est pas le seul domaine dans lequel Grévin suivit les pas de Charles Estienne. En effet, celui-ci rédigea aussi un ouvrage d'anatomie inspiré des travaux d'André Vésale (1514-1564), dont la parution en 1539 lui valut des difficultés, comme le note Concasty :

> L'*Anatomie* de Charles Estienne était à peu près achevée d'imprimer en 1539, lorsqu'un procès fut intenté à son auteur pour avoir contrefait ou imité le traité d'anatomie de Vésale. L'ouvrage paraîtra six ans plus tard sous le titre : *De dissectione partium corporis humani libri tres a Carolo Stephano, doctore medico, editi...Parisiis, apud* Simonem Colinacum, 1545 [...] (*Commentaires* 304[a], note 3).

Grévin lui emboitera le pas presque trois décennies plus tard, comme on l'a vu plus haut. Plus généralement, l'intérêt qu'il porta à sa formation médicale ne se limitait pas à ses études à la Faculté ni même à la stricte lecture des classiques. Il restait attentif à tout ce qui touchait la médecine même si cela émanait d'auteurs contemporains ou de compagnons d'études. Si la principale source d'inspiration du *Traité des venins* reste la

traduction de Jean de Gorris**,** laquelle l'incita à entreprendre la traduction des mêmes poèmes de grec en français, les *Portraicts anatomiques* sont inspirés de Vésale, son contemporain.

Quant aux *Emblemes du Seigneur Jehan Sambucus, traduits du latin en vers françois.* (Anvers, Christophe Plantin, 1567), ils sont une traduction de l'œuvre du très réputé Johannes Sambucus, que Siraisi présente en ces termes :

> His origin, his travels, his intellectual contacts, his personal friendships, and his correspondence, all reached beyond the German lands; and as a book collector, philologist, and scholarly editor, his interests extended beyond both medicine and history […]. Thereafter he went to Paris where he took his master's degree in philology in 1551, and to Padua, where he studied medicine […] he finally settled in Vienna in 1564 […]. (217)

Il n'est pas impossible que Grévin ait rencontré Sambucus, qui vécut à Paris durant les années 1550, au moment où lui-même étudiait au Collège de Beauvais, même si c'est à Padoue que Sambucus obtint sa licence en médecine en 1555 ; il est en tout cas un pur contemporain de notre auteur. Siraisi nous donne une idée précise de la façon dont Grévin sut mettre à profit les travaux de Sambucus au-delà de sa traduction :

> In medicine, Sambucus's scholarly contributions consisted chiefly of philological work on Greeks texts. He contributed emendations to an edition and commentary of Hippocrates prepared by Zwinger and published in Basel in 1579 and also worked on Paul Ægina. But undoubtedly the most important of his medical projects was his work on Dioscorides' *De materia medica*. Throughout the sixteenth century, Dioscorides remained an author of the first importance for both medical practitioners and naturalists, as the resounding success of Mattioli's Latin version and commentary demonstrates. The Greek text was first printed in an Aldine edition in 1499 ; half a century later, Jacques Goupyl prepared another edition, based on the collation of manuscripts. But in the 1560's the imperial ambassador Ogier Ghislain de Busbecq acquired in Constantinople and brought to Vienna a resource of extraordianry importance for the textual study of Dioscorides: the celebrated early sixth-century codex prepared for Anicia Juliana. (219)

Il est donc évident qu'à côté des *Emblemata*, Grévin exploita les œuvres de Sambucus pour approfondir ses connaissances d'auteurs anciens comme Hippocrate, Dioscoride et autres. Il put ainsi comparer sa propre analyse du travail de Mattioli sur Dioscoride avec l'évaluation qu'en fit Sambucus. Nous relevons aussi dans ce passage le nom de Jacques

Goupyl, qui fut docteur-régent et professeur à la Faculté de Médecine de Paris au moment où notre auteur y faisait ses études, et qui présida, le 27 juin 1560, la cérémonie des *vesperies* de Charpentier comme docteur-régent (Concasty 44 r^{o}, 642^{a}). Grévin ne pouvait ignorer le labeur de son professeur sur les manuscrits d'un auteur qui l'intéressait au premier chef, ni manquer d'en profiter.

Au terme de son *tempus auditionis,* Grévin subit comme tout *Philiatre* les épreuves orales qui, selon Corlieu portent « sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la botanique ; en deux thèses, l'une sur la pathologie ou la physiologie, l'autre sur l'hygiène et enfin en épreuves manuelles d'anatomie et de chirurgie » (37). Corlieu souligne que ces examens étaient en général extrêmement rigoureux, conduits par des docteurs-régents élus par suffrages à « deux degrés » parmi ceux qui ne sont pas professeurs de la Faculté, tout médecin-régent de Paris pouvant être appelé à tout moment pour prêter ses services à l'*Alma Mater* (39). L'obtention du baccalauréat en médecine n'est pas une partie de plaisir pour le postulant. Il subit en deux temps des examens pour l'octroi de ce titre. Le classement que nous avons déduit pour notre auteur en fournit un indice, malgré ce qu'avance Concasty sur la relative facilité de ces épreuves. L'étudiant doit, au printemps, répondre en Latin aux questions des cinq membres du comité examinateur :

> L'interrogation ne se faisait pas comme aujourd'hui, en quelques minutes ; le doyen et chaque examinateur interrogeaient pendant une demi-heure chaque candidat, qui restait ainsi pendant deux heures et demie sur la sellette. Le jeudi était consacré au repos, mais les examens recommençaient le vendredi. Ce jour-là, l'argumentation était plus pressante. Le doyen et chacun des quatre examinateurs, en commençant par le plus ancien, proposaient à chaque candidat un aphorisme d'Hippocrate, puis quelques questions sur les aphorismes, puis un ou deux syllogismes contradictoires, afin d'engager une petite discussion et de s'assurer de la capacité des candidats. La scholastique, on le voit, ne perdait pas ses droits et tenait une grande part dans les argumentations. (Corlieu 41).

Comme tout étudiant ayant réussi cette première étape, Grévin dut, en tant que nouveau bachelier, se soumettre en été aux épreuves de botanique (du moins le supposons-nous, quand les premiers examens sont tenus en mai) et soutenir à l'automne ses thèses sur la physiologie et sur l'hygiène, selon le protocole d'examens décrit par Corlieu (45). Ces examens montrent bien l'obligation faite aux étudiants de bien connaître les composantes des règnes végétal, minéral et animal, et soulignent l'importance accordée à ces matières dans le *cursus*. Les impétrants devaient constituer d'impeccables dossiers comportant des échantillons de plantes, de racines et de minéraux et décrivant leurs fonctions, en tant qu'agents médicamenteux. Les nouveaux bacheliers retrouvaient exposés sur les tables d'examens ces échantillons sur lesquels ils devaient disserter devant les examinateurs.

Enfin, le cycle d'examens se ferme sur la soutenance, au mois de novembre, de thèses quodlibétaires sur la physiologie ou la pathologie, rédigées en une page manuscrite que Corlieu décrit ainsi :

> c'était une simple feuille d'impression. Chaque thèse se composait de cinq articles ou paragraphes. Dans le premier, on exposait le sujet de la thèse, on posait la majeure ; dans le second on développait le sujet en une vingtaine de lignes ; les deux paragraphes suivants établissaient et discutaient la mineure ; dans le cinquième le candidat tirait ses conclusions. Quant aux sujets de thèses, ils indiquaient que les candidats étaient plus forts en scholastique qu'en pratique, et cela devait être, puisqu'ils ne fréquentaient pas encore les hôpitaux […]. (47)

Cette description permet de comprendre la relativité des opinions sur le caractère de ces examens. Pour Concasty, ils étaient extrêmement faciles ; Corlieu relève tout leur sérieux sans pourtant préciser leur degré de difficulté, mais l'expression « simple feuille d'impression » et la description des paragraphes n'invalident pas la perspective de Concasty. Quoi qu'il en soit Grévin devenait ainsi, suivant la trajectoire de tout étudiant à ce stade, un bachelier-émérite à qui était imposée, à côté de sa formation pratique, la tâche de donner, le matin, des conférences aux étudiants des deux premières années en

leur commentant les œuvres des auteurs classiques comme Hippocrate, Galien, Avicenne, Rhazès ou Jean Fernel (Corlieu, p. 59), et au soir de suivre lectures et ateliers[56].

Ce fut donc en 1561 que Grévin entama vraiment les études pratiques, avec la chirurgie dans ses deux options latine et française, la thérapeutique, la pathologie et le champ pratique de l'anatomie. Ces cours et ateliers préparaient tout étudiant à cette phase de sa trajectoire à affronter les questions médico-chirurgicales des deux thèses quodlibétaires nécessaires à l'obtention de sa licence. Grévin semble avoir été au nombre de ceux qui ont le mieux profité des stages en chirurgie et en anatomie, si l'on tient compte de ses publications ultérieures, après son doctorat, dans le champ de l'anatomie du corps humain. Il publia en effet en 1565 chez l'éditeur André Wechel un ouvrage en latin[57] consistant en une annotation par ses soins de *l'Epitome* de Vésale dans la version plagiée par Thomas Gemini, qui avait fait paraître cette contrefaçon, ornée de gravures originales, à Londres en 1545 (Pinvert 87-91). De cet ouvrage Grévin publia quatre ans plus tard une traduction française[58] dont nous évoquerons plus loin le grand succès. La version française lui fut commandée par le roi Henri VIII d'Angleterre.

Vésale faisait – non sans controverse – autorité en la matière depuis que ses dissections avaient remis en cause l'autorité de Galien et corrigé ses erreurs sur plusieurs points. François Grudé La Croix du Maine[59] (1552-1592), notant dans son ouvrage cette traduction de notre auteur, dit ainsi de Vésale qu'il est « le plus excellent anatomiste de

---

[56] Notons au passage le grand privilège qu'eut Fernel d'avoir été élevé de son vivant au rang des auteurs classiques et d'avoir vu ses œuvres intégrées dans le *cursus* de la Faculté.

[57] *Anatomes totius ære insculpa delineatio […],* Lutetiæ Parisiorum, Apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in vico Bellovaco. 1565.

[58] *Les Portraicts anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille-douce, par le commandement de feu Henry huictiesme, Roy d'Angleterre. Ensemble l'Abbregé d'André Vesal, & l'explication d'iceux, accompagnee d'une declaration Anatomique. Par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, Médecin à Paris.* A Paris chez André Wechel, 1569.

[59] François Grudé La Croix-du Maine. *Bibliothèque du Sieur De La Croix-Du Maine.* Paris : Abel l'Angelier, Libraire Juré, 1584. Avec Privilège.

notre temps » (87). Corlieu attire l'attention sur sa façon peu orthodoxe de se procurer des cadavres :

> Les cadavres étaient assez difficiles à obtenir ; c'étaient en général ceux des suppliciés qui servaient à ces leçons. Aussi chaque exécution était un jour de grand émoi, je n'ose dire de grande joie, pour les étudiants en médecine [...]. La légende nous rapporte qu'André Vésale fit quelquefois enlever la nuit des cadavres de suppliciés pendus au gibet de Montfaucon. Cet enlèvement des cadavres se faisait, paraît-il, assez fréquemment. (26-27)

Toujours est-il que son autorité en la matière était reconnue. Lors de l'accident du roi Henri II au cours des festivités pour célébrer les noces de sa sœur et de sa fille, Vésale et Ambroise Paré furent les principaux médecins appelés au chevet du monarque. Romier souligne l'importance de la participation du premier :

> Montmorency [...] errait dans les Tournelles, poursuivant les médecins de ses questions angoissées ; il fit conserver le cadavre d'un pauvre homme assassiné dans Paris, afin que le chirurgien Vésale, à son arrivée, lui expliquât l'anatomie du crâne humain et les effets de la blessure du Roi. Les journées des 3 et 4 juillet furent excellentes. André Vésale était arrivé ; on espérait sauver le souverain et même le guérir à bref délai [...]. (2:384-385)

On a ici une illustration du stade où se trouvaient la chirurgie et l'anatomie au XVI^{e} siècle : même si un médecin ne devait pas les ignorer (Corlieu 30-31), leur pratique par les étudiants et les médecins en général était très limitée et n'était pas du tout comparable à l'aspect théorique de la formation, comme le montrent les commentaires de Corlieu sur la question.

Il y a lieu de rappeler aussi que la pratique de la chirurgie et de la dissection en particulier restait controversée. Antonioli souligne à ce propos les difficultés qu'a connues un Rabelais, par exemple, à qui certains reprochaient « des erreurs grossières en anatomie, en physiologie, en botanique » (IX) ; à bien des égards ces disciplines se trouvaient encore au stade des balbutiements. En ce qui concerne le degré de pratique de l'étudiant jusqu'à l'époque où Grévin était bachelier-émérite, il dépendait du médecin-

régent auquel il était attaché et qui était son principal guide. Ce ne fut que longtemps après la mort de Grévin qu'une pratique tant soit peu régulière fût mise en place :

> Il [le nouveau bachelier] se formait insensiblement à la pratique de la médecine en assistant tous les samedis aux consultations charitables, imaginées et mises en pratique en 1640 par Théophraste Renaudot, docteur de la Faculté de Montpellier, à la grande satisfaction du public et à la grande vexation de la Faculté de Paris. (Corlieu 60)

L'initiative de Renaudot poussa la Faculté à intégrer cette pratique dans ses règlements dont l'article 2 l'imposait au grand bénéfice des étudiants et aussi des pauvres :

> ART. 2. Tous les samedis, six docteurs, trois du premier ordre et autant du second, avertis auparavant par les appariteurs, se rendront après la messe, avec le doyen, dans les hautes salles : là ils écouteront avec bienveillance les pauvres malades, examineront avec soin leurs maladies, leur donneront charitablement leurs conseils, qu'ils feront écrire par les bacheliers, pour former ceux-ci insensiblement à la pratique de la médecine. (Corlieu 256)

En regardant de près ce que prescrit cet article, on peut cependant voir que là encore cette pratique consistait bien plus à donner aux patients des conseils dont profiterait l'étudiant quand il serait livré à lui-même qu'en leur prise en charge réelle en salle d'opération.

La durée de ces stages faisait l'objet cependant de controverses. Officiellement, l'étudiant en médecine passe les trois premières années de son *tempus auditionis* comme *philiatre* et la dernière comme bachelier-émérite. Normalement, la réussite aux examens de la licence qui faisait passer le bachelier-émérite au statut de licenciande, c'est-à-dire un licencié en passe de devenir docteur, mettait un terme à ses années d'*auditio*, et le nouveau licencié avait un délai relativement court pour présenter deux autres thèses quodlibétaires : l'une sur un sujet de pathologique et de thérapeutique, l'autre sur une question médico-chirurgicale, ce que Grévin fit en 1562. La spécialisation n'étant pas ce qu'elle est aujourd'hui, il y a lieu de rappeler, après Corlieu, que la formation du docteur-régent de l'Université de Paris couvrait tous les domaines importants de la médecine et que le docteur-régent n'avait pas de limite territoriale pour pratiquer son art :

> Une bulle du pape Nicolas V, datée de Rome 23 mars 1460, conférait à tous ceux qui avaient reçu le grade de licencié dans l'Université de Paris, le droit d'exercer et d'enseigner en tout lieu du monde, sans aucun examen ni autorisation préalable [...]. C'était un des plus remarquables privilèges de l'Université de Paris. (Franklin 78, note 2)[60]

Cette absence de restriction, habilitant un docteur-régent à pratiquer la médecine dans le monde entier, est corrélée à sa formation encyclopédique, comme le remarque Corlieu (124).

On comprend dès lors le poids du titre de « médecin à Paris », affiché sur les pages de titres des œuvres publiées par de tels personnages. Siraisi évoque le prestige de la profession, à partir de quelques maximes du temps ; la plus expressive, selon elle, est celle-ci :

> Whether you want to get fame or wealth or friends, there is no better or more fruitful discipline (*Seu enim nomen seu divitias aut amicos parare velis, disciplina nulla melius aut uberius præstare potest*). (166)

D'abord, la médecine à la Renaissance semblait réservée à ceux qui pouvaient endosser les extraordinaires dépenses auxquelles l'étudiant devait faire face comme on l'a vu avec Corlieu. Ensuite, de par sa formation encyclopédique, le médecin n'était pas un simple guérisseur de maladies. Plusieurs fonctions lui étaient dévolues, notamment sur le plan moral, sur le plan psychologique en même temps qu'il s'assurait de l'hygiène et aussi de la diète de ses patients, ce qui faisait de lui un personnage clé du système culturel et social de son temps. Si par ses remarquables qualités ou par son rang social il lui advenait de se compter au nombre de ceux qui étaient appelés au service de la famille royale, ou de celles des princes, il était non seulement assuré d'un grand prestige mais aussi d'un traitement élevé, comme le souligne Concasty :

---

[60] Alfred Franklin. *Recherches sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris*. Paris : Aubry, 1864.

> Les médecins du roi et des princes jouissaient d'une situation enviable : aux émoluments qu'ils percevaient aux Écoles en qualité de régents, les mêmes que leurs collègues [...] s'ajoutent en premier lieu les gages que leur versait le trésorier royal, de 600 à 800 livres tournois par an pour les médecins ordinaires, 1200 pour le premier médecin du roi [...] s'ajoutaient encore les dons en bien-fonds [...] en nature [...] ou en espèce sous formes de rentes viagères ou d'exemptions [...], les charges honorifiques mais lucratives en faveur des membres de leur famille [...]. (*Commentaires* (1516-1560) XCVI, note 4)

Aussi comprend-on le souci de la Faculté de doter ses étudiants du savoir des auteurs antiques réputés pour leur excellence dans les divers domaines qui faisaient l'objet de leur attention.

Il s'agit là de l'esprit même du temps, comme le remarque Antonioli :

> Non seulement la médecine, vers 1520, était, comme on l'a montré, du ressort de l'humanisme et relevait de la philosophie, mais par sa tendance encyclopédique, par son souci d'une connaissance totale de l'homme, corps et âme, elle tendait à être la forme la plus achevée de la sagesse et la science la plus sûre du salut. (6-7)

La Faculté accordait en outre une attention particulière à la chirurgie et, comme nous l'avons souligné plus haut, certains auteurs gardaient leur préséance même dans le champ pratique :

> Hippocrate et Galien étaient les principaux guides suivis par les professeurs. Ne pouvant enseigner ni expliquer Hippocrate en entier, on avait choisi les aphorismes, les maladies aiguës, les pronostics, etc. Pour Galien, on se servait de l'extrait fait par Joannitius, sous le titre de *Introductio ad artem Galeni*. On expliquait aussi quelques ouvrages spéciaux le traité de Philarète, sur le pouls ; celui de Théophile, sur les urines ; celui d'Isaac, médecin arabe, *De viatico.* Joignons-y le *Totum continens Rhazis*, les canons d'Avicenne, le Colliget d'Averrhoës, les collections d'Avenzoar, et nous aurons la liste à peu près complète des ouvrages de pathologie. (Corlieu 125)

A la vérité, Hippocrate et Galien n'étaient pas les seuls guides. Un coup d'œil sur ce qui fait l'objet de l'enseignement des classiques mentionnés ou sur la liste des ouvrages dont parle Corlieu – et que les étudiants devaient se procurer – laisse voir le rôle que jouaient la chirurgie et la pharmacie dans la formation des étudiants ; la liste, non exhaustive, est très édifiante :

> 1°.- HIPPOCRATE. Des ulcères, des fistules, des plaies de tète, fractures des articles le mochlique, l'officine du médecin.

> 2°. - GALIEN. Des os, des bandages, des administrations anatomiques ; commentaires sur les fractures, les maladies articulaires ; l'officine du médecin le livre VI sur les fractures.
> 3°. - ORIBASE. Des appareils, lacs, bandages, machines.
> 4°. - PAUL D'EGINE. Livre VI, hernies, fractures.
> 5°. - CELSE. Livres VII et VIII.
> 6°. - ALBUCASIS. -Des cautérisations, des instruments tranchants, des fractures, des luxations.
> 7°. - GUY DE CHAULIAC. Les sept traités de la chirurgie.
> 8°. - TAGAULT. Les quatre livres de chirurgie.
> 9°. - GORMELEN. Les six livres de chirurgie. (Corlieu 134)

Cette liste donne une idée de ce que pouvait être le bagage théorique de Grévin en chirurgie et en anatomie. Cela explique qu'à l'exemple d'Estienne il se fût lancé sans crainte dans la reprise des travaux de Vésale, puis des écrits de Nicandre, par le biais de Jean de Gorris. C'était là donner une double preuve de sa maîtrise des questions relevant des deux domaines.

La place que Grévin accorde à Galien dans les *Deux livres des venins* reflète bien, en revanche, celle que conférait à cet auteur sa formation en pharmacie. Galien est en effet la référence incontestée pour la composition des « thériaques » et « alexipharmaques » :

> On sait que Galien préparait lui-même ou faisait préparer dans sa maison les médicaments qu'il employait. La pharmacie galénique à laquelle on donna son nom consistait dans un mélange de différentes substances préalablement divisées et incorporées au vin ou au miel. La thériaque est un de ces médicaments galéniques dont on fait remonter l'origine à Andromaque, médecin en renom du temps de Galien, ou à Galien lui-même qui l'aurait inventé pour les empereurs Marc-Aurèle et Sévère. Les décoctions, les infusions, les macérations, les calcinations de substances réunies au moyen de corps gras, faisaient partie de la pharmacie galénique. Les onze livres de Galien, *De simplicium medicamentorum facultatibus*, *De necessitate medicamentorum*, les Antidotaires d'Albucasis et d'Avenzoar servaient de guide aux professeurs [...]. (Corlieu 139-140)

De leur côté les apothicaires qui pratiquaient leur art à Paris étaient sous le contrôle et la supervision directe de la Faculté, qui désignait des docteurs-régents pour assurer leur formation et pour les aider à élaborer leurs médicaments. Comme le montreront les *Deux livres*, Grévin sut profiter au mieux de l'enseignement reçu dans ce domaine. Cette

science pratique se marie aux responsabilités morales qui sont celles du médecin à la Renaissance, lequel

> nécessairement doit être un moraliste, car il ne peut réformer la santé sans rétablir le mode de vie. On retrouve ici la leçon, plus complète que chez Elien, des analyses de Galien. Si les mœurs de l'âme sont la constitution du corps, les désordres pathologiques altèrent, inversement, l'équilibre physique. (Antonioli, *Rabelais* 8)

Grévin aura donc compris très tôt – nous dirions dès ses premières ébauches sur les bancs de la Faculté – l'importance du modèle à la fois physique et moral transmis par les auteurs classiques. On n'est pas surpris de le voir s'attacher aussi profondément aux théories prônées par Hippocrate, Galien et Avicenne parmi d'autres, comme ses œuvres ultérieures l'indiqueront. Il fit entièrement sien le rôle très large du médecin tel que défini par ces auteurs.

Si Galien le guida dans la conception des thériaques, c'est d'Hippocrate qu'il reprit l'étude méthodique des symptômes, qu'Antonioli décrit en ces termes :

> Connaître la maladie c'est saisir les signes, les détails caractéristiques où viennent s'inscrire les phénomènes du monde intérieur. Dans les *Épidémies*, au premier et au sixième livre, Hippocrate dresse l'ample catalogue de ces signes et indique le principe de leur utilisation. Ce répertoire ne fournit pas seulement un programme exigeant pour la pratique médicale. Il suggère aussi une méthode pour la description du corps et la traduction par les attitudes, les enjeux de physionomie et les signes diagnostiques les plus divers, de la vie affective ou mentale. C'est l'ensemble de ces signes qui permet, par le pronostic, de reconstituer l'histoire de la maladie et de prévoir son évolution future à partir du présent. (*Rabelais* 262-263)

Sachant, inversement, que la détection de ces signes dont parle Hippocrate ne pouvait guère se faire sans la connaissance de la structure de la charpente humaine, Grévin se mit d'emblée à l'avant-garde de telles conceptions par la publication de ses commentaires sur Vésale (*Anatomes*) : quelque deux ans après avoit été reçu docteur-régent, Grévin entendait donner la preuve éloquente qu'il restait constamment à l'écoute des anciens. Ce faisant il suivait la voie tracée par l'*Alma* Mater, notamment dans l'article 22 des Statuts de la Faculté :

> Pendant l'hiver de cette seconde année du cours de médecine, tous les bacheliers, pendant sept jours consécutifs donneront la preuve de leur habileté dans les opérations chirurgicales en s'exerçant manuellement sur un cadavre humain, en présence de la Faculté : dans cet examen probatoire, ils seront interrogés par chaque docteur sur les causes, les symptômes, les suites et le traitement chirurgical des maladies, sur l'application externe des médicaments, les instruments de chirurgie et ils expliqueront la manière d'opérer et d'appliquer des bandages, en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre. L'époque de ces épreuves chirurgicales et anatomiques sera indiquée par un programme affiché dans les carrefours de la ville. (Corlieu 261)

S'il est certain que Grévin entendait, par cette publication, montrer sa sagacité et sa modernité en cette époque de transformation de l'anatomie, les *Deux livres des venins*, qu'il publia quelque trois ans plus tard[61], confirmèrent son ambition tout en le montrant également à l'écoute des problèmes de son temps, qu'il inscrit dans un vaste savoir scientifique et littéraire hérité de modèles classiques. De cet ouvrage qui marie le scientifique et le poétique, et dont la section suivante propose une analyse, il s'agira en somme de déterminer s'il justifie (et de quelle façon) le jugement de Guillaume Colletet[62] sur la valeur et l'utilité de l'œuvre de notre auteur : « La France seroit ingrate [...] si elle dédaignoit d'en conserver la mémoire » (337).

[61] Mais qu'il avait sans doute largement achevés dès 1564 : l'ouvrage est resté longtemps sous presse, et l'était déjà lorsque parut cette année-là le traité de Launay sur l'antimoine.

[62] G. Colletet. *Vie des poètes français, Vie de Grévin*, Bibl. Nat., Manuscrits, fonds fr. n° 3074, p. 337. Cité par Marie-Rose Logan dans son compte rendu de Dora Rigo Bienaimé, *Grévin poeta satirico e altri saggi sulla poesia del Cinquecento Francese* (*Revue d'Histoire littéraire de la France,* 70e Année, N° 4, Jul.-Aug. 1970, pp. 697-698).

CHAPITRE II

La publication des *Deux livres des venins* et la querelle de l'antimoine

Les *Deux livres des venins*[63] et la traduction des *Œuvres de Nicandre* qui leur est associée constituent la plus importante part de l'œuvre scientifique de Grévin, qui comprend également les *Anatomes* ou *Portraits anatomiques* mentionnés plus haut (1564) ; le *Discours sur les vertus et facultez de l'Antimoine*, publié chez Wechel à Paris (janvier 1566, 1567 n. s.) en réponse au traité *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine* de Louis de Launay (La Rochelle, 1564), puis repris sous forme de chapitre dans les *Deux livres* (Anvers, octobre 1567); et le *Second discours sur les vertus et facultez de l'Antimoine* publié à Paris chez Jacques du Puis (août 1567) pour répondre à la *Responce* de Launay au premier *Discours* (La Rochelle, 1566[64]) ; tous ouvrages sur lesquels nous revenons dans le présent chapitre, pour contextualiser l'entreprise des *Deux livres* avant d'analyser plus précisément ceux-ci.

1. La publication des *Deux livres* et des *Œuvres de Nicandre*

Les *Deux livres* et les *Œuvres de Nicandre* présentent des pages de titre distinctes, quoiqu'annonçant toutes deux, mais dans un ordre différent, leur présence commune en un même volume, malgré une pagination qui reste en tout cas séparée : 90 pages numérotées (suivies de 2 non paginées) pour les *Œuvres de Nicandre*, 333 pages

[63] Jacques Grévin. *Deux livres des venins, auxquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons* ; référence complète ci-dessus, note 11. Toutes les citations renvoient à cette édition.

[64] Une épître liminaire est datée de « decembre 1566 » ; faut-il croire que Launay ait eu connaissance du *Discours* de Grévin (paru quant à lui après « le premier jour de janvier 1566 », selon sa propre dédicace, donc 1567 nouveau style) avant sa publication ? La *Responce* a pu en tout cas paraître entre cette date et Pâques 1566 (1567 n. s.).

numérotées (précédées de 8 et suivies de 5 non paginées) pour les *Deux livres des Venins*. L'une de ces pages de titre se présente ainsi :

> LES OEUVRES || DE NICANDRE || MEDECIN ET POETE || GREC, TRADUICTES EN || VERS FRANÇOIS. || ENSEMBLE, *Deux livres des Venins, auxquels il est amplement discouru des bestes* || *venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons.* || PAR || Iaques Grévin de Clermont en Beauvaisis, || medecin à Paris. || A ANVERS, || De l'Imprimerie de Christophle Plantin. || M. D. LXVII. || AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Et l'autre ainsi :

> DEUX || LIVRES DES || VENINS, || *Ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses,* || *theriaques, poisons et contrepoisons :* || PAR || IAQUES GREVIN de Clermont en Beauvaisis ; || Medecin à Paris. || ENSEMBLE, || Les œuvres de Nicandre, Medecin et Poëte Grec, || traduictes en vers François. || A ANVERS, || De l'Imprimerie de Christofle Plantin. || M. D. LXVIII. || AVEC PRIVILEGE DU ROY.[65]

Au verso de ces pages de titres figurent les privilèges accordés à Plantin pour chacune des deux œuvres (*Les œuvres de Nicandre* d'une part, les *Deux livres* d'autre part), privilèges de mêmes dates et identiques en tous points, titres exceptés (respectivement *Les œuvres de Nicandre Medecin & Poëte Grec &c.* et *Deux livres des Venins &c. Par Iacques Grévin &c.*).

Ces privilèges sont d'ailleurs eux-mêmes doubles, car renvoyant chacun à deux originaux enregistrés à Bruxelles, le premier au conseil privé du roi (Philippe II d'Espagne), signé « Bourgeois » le 7 juin 1565, le second au conseil de Brabant, signé « I. de Witte » le 23 juin. Par ailleurs les pages des *Œuvres de Nicandre* ne comportent pas d'achevé d'imprimer, alors qu'à la dernière page des *Deux livres* (soit juste avant la page de titre des *Œuvres de Nicandre* dans les volumes où celles-ci viennent ensuite) se lisent les lignes suivantes :

> DE L'IMPRIMERIE DE CHRISTOFLE PLAN-
> TIN ; A ANVERS , M. D. LXVII AV MOIS
> D'OCTOBRE.

[65] C'est donc de cette seconde édition, comme indiqué ci-dessus, que proviennent nos citations des deux œuvres.

L'impression des *Deux livres* suivis des *Œuvres*, publiée en 1568, fut donc achevée en octobre 1567. L'édition des *Œuvres* suivies des *Deux livres* aurait quant à elle vu le jour plus tôt durant l'année 1567, mais il semble que les volumes qui subsistent ne contiennent en réalité que les *Œuvres*[66], malgré ce qu'annonce leur page de titre. Les privilèges, on vient de le voir, distinguent les deux composantes (mais la seconde peut être comprise sous le « &tc. »), et ne donnent aucun détail sur le nombre de pages que contient chacune d'elles. On ne sait pourquoi Plantin aurait enregistré les *Œuvres de Nicandre* et les *Deux livres* séparément tout en préparant une édition conjointe (dans un ordre ou dans l'autre). Mais on peut supposer qu'après une longue attente *Les Œuvres de Nicandre* furent les premières – assez logiquement – à être livrées au public ; qu'elles le furent séparément, en guise d'apéritif pour ainsi dire, et malgré ce qu'annonçait leur page de titre ; et que l'achèvement de l'impression des *Deux livres* provoqua leur relégation en seconde position dans le volume commun que Plantin envisageait.

Quoi qu'il en soit : les *Œuvres* (séparées ou imprimées à la suite des *Deux livres*[67]) comportent donc 92 pages, ainsi distribuées : page de titre, avec privilèges au verso (non paginée) ; poème liminaire à Jean de Gorris (pages 3 à 12) ; les *Theriaques de Nicandre* (13 à 59) ; *Les Contrepoisons de Nicandre* (60 à 90) ; *Abrégé de la vie de Nicandre* (91,

[66] Les deux éditions pour lesquelles Grévin sollicita des privilèges figurent dans nombre de catalogues, dont ceux de *Medica Biusante* et de Gallica, sous leurs titres distincts. Lorsque le nombre de pages des *Œuvres* est précisé, il est invariablement de 92 ; les exemplaires des *Œuvres* vus en ligne ne comportent eux aussi que celles-ci, séparément. Pour les *Deux livres*, ce nombre est de 333, mais les *Œuvres* suivent bien dans les exemplaires visibles en ligne.

[67] *Les Œuvres de Nicandre* sont citées dans le catalogue de La Croix du Maine et de Du Verdier (t. III), comme suit : « Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec ; assavoir les Thériaques et les Alexipharmaques, auxquels deux livres est discouru des Bêtes venimeuses, thériaques, poisons et contrepoisons traduites en vers François, par Jaques Grevin ; imprimées en Anvers in- 8°. par Christophle Plantin, 15 j. Le même Auteur composa plusieurs autres Livres, mêmement les Géorgiques ou l'Agriculture, dont fait mention Cicéron, en son Livre de l'Orateur. Les Eteriomenes, les Extraits de médecine ; les Prognostiques d'Hippocrates, lesquels il mit en vers Héroïques. Trois Livres de tous Oracles, et encore maints autres, qui ne sont parvenus jusques à nous, et ont été perdus. » (p. 105).

non paginée) ; errata (92, non paginée). Les *Deux livres* couvrent un total de 347 pages (dont 331 numérotées), ainsi distribuées : page de titre, avec privilèges au verso (non paginée) ; épître dédicatoire en prose à Élizabeth d'Angleterre (8 pages, non paginées et non comptées) ; *Premier Livre* (pages 3 à 186, soit 37 chapitres) ; *Second Livre* (pages 187 à 333, soit 24 chapitres, dont le dernier, précédé de sa dédicace originale à Monsieur de Carnavalet [291 à 293], est en fait constitué par le *Discours sur les vertus et facultez de l'Antimoine* [294 à 333]) ; enfin 6 pages non paginées contenant le « registre » (index) des matières traitées, un « Avertissement au lecteur » sur les fautes d'impression commises en « l'absence de l'Autheur », et les errata.

Grévin commence donc par dédier son œuvre à la reine Elizabeth d'Angleterre, louée pour sa grande intelligence, son amour des sciences, et en tant que protectrice de tous ceux qui se vouent au développement de celles-ci. Par-delà les dithyrambes à la souveraine, l'épître décrit l'intention qui préside à l'ouvrage :

> Ce sont deux livres, ausquels selon la doctrine des anciens, je traite la nature des venins, leurs effets et leurs guérisons : matières autant nécessaires en ce temps que les malices des hommes sont augmentées, & s'augmentent tellement de jour à autre, que nous sommes contraints par tous moyens d'y employer nos forces ; chacun selon sa vacation, à celle fin que ces monstres soient chassés loin de l'Europe, ou pour le moins tellement découverts que les inconvénients qu'ils apportent soient plus aisément surmontés. (4 r°-v°)

Inspiré en effet, tout à la fois, par la traduction latine (par Jean de Gorris) des deux poèmes de Nicandre, les *Theriaca* et *Alexipharmaca*, et par sa propre traduction française de ces derniers, Grévin a rédigé son traité en prose, avec d'amples citations d'extraits de vers d'auteurs anciens et de ladite traduction. *Les Œuvres de Nicandre*, qui conservent la forme versifiée du texte original et de sa traduction latine, sont, comme le traité des *Venins*, de caractère « didactique » en ce sens qu'elles présentent de manière

systématique, sinon exhaustive, des connaissances sur un sujet précis. Les *Deux livres* et *Les Œuvres* ne diffèrent en ce sens – aux yeux de Grévin en tout cas[68] – que par le genre et le style du discours adopté, ainsi que par l'amplification considérable effectuée par le texte en prose, lequel intègre également de nombreuses sources scientifiques pour apporter toutes sortes de précisions (et d'interrogations) sur la matière traitée.

Grévin souligne aussitôt la qualité de son œuvre par une comparaison implicite avec tout autre travail de ce genre ayant pu voir le jour durant la même période. Il saisit l'occasion de marquer un partage entre bons et mauvais auteurs, donc en l'occurrence entre bons et mauvais savants. En expliquant son projet, notre auteur distingue deux moments : d'abord la traduction versifiée de Nicandre, puis – la « matiere » lui ayant plu et l'ayant lancé dans des recherches complémentaires parmi les « livres de philosophes et medecins » – la rédaction d'un traité en prose intégrant tout ce contenu. La description du premier moment laisse entrevoir comment poésie et médecine se trouvent corrélées :

> La cause principale qui m'a fait entreprendre cest œuvre, a esté qu'en recherchant les livres des anciens, il y a environ six ou sept ans, il me tomba en main un auteur nommé Nicandre, Poète et Médecin ; l'un des plus diligents disciples d'Hippocrate qui aye point esté de son temps : lequel entre plusieurs œuvres qu'il composa, nous a laissé deux esmerveillables traités, l'un des Theriaques, & l'autre des Contrepoisons. Dioscoride, Theophraste et Galen, et tous ceux qui ont escript des plantes et de la nature de celles-ci, se sont aidés jusques au bout du travail de ce premier écrivain. Les ayant lus et relus assez diligemment, il me prit envie de les tourner en Francois. Ce que je fis au moins mal qu'il me fut possible, non sans une grande peine & travail : tant à cause de la difficulté du poème, que les mots, desquels il use, et lesquels se rencontrent peu souvent és autres poètes. (« Epistre » 4 v^{o}-5 r^{o})

Cette corrélation, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est tout sauf anodine.

Si nous, modernes, nous interrogeons sur le besoin d'écrire en vers à propos d'un sujet médical, les relations entre science et poésie sont en réalité à la fois vivantes et

[68] Sur la nature de la poésie ancienne appelée aujourd'hui « didactique », et sur le problème inhérent à cette appellation, voir l'étude (sur laquelle nous reviendrons dans notre Deuxième partie) de Pierre Vesperini, « La poésie didactique dans l'Antiquité : une invention des Modernes », *Anabases*, n° 21, 2015, pp. 25-38.

vivement débattues au moins depuis qu'Aristote, dans sa *Poétique*, a dénié au « *physiologos* » Empédocle la qualité de poète, en ces termes :

> En effet, pour peu que quelqu'un expose un sujet de médecine ou d'histoire naturelle à l'aide de mètres, les gens ont coutume de l'appeler ainsi [poète] ; rien de commun pourtant entre Homère et Empédocle si ce n'est le mètre : aussi est-il juste d'appeler poète le premier, et le second naturaliste plutôt que poète.[69]

Selon Aristote il ne suffit pas d'écrire en vers pour être poète. Pensons de ce point de vue à la pratique courante des médecins antiques, relayée par Galien dans son traité *De antidotis* notamment, et justifiée entre autres par des raisons mnémotechniques. Jean-Marie Jacques[70] évoque cette pratique en ces termes :

> Pourquoi avoir fait choix de la poésie pour dispenser un enseignement médical ? A la forme poétique Galien reconnaissait trois avantages pratiques qu'il ne manque pas de souligner à propos des recettes versifiées dont il a parsemé son œuvre pharmacologique : c'est un total de vingt citations de poèmes médicaux qu'il nous a transmis intégralement ou en partie – une pour Andromachos l'Ancien, Philon de Tarse, Rufus d'Ephèse et Héliodore d'Athènes respectivement, quatorze pour le seul Damocratès, sans compter les Anonymes. Les deux avantages des recettes en vers que Galien note le plus souvent sont que : 1. Elles se retiennent facilement ; 2. Le dosage relatif de leurs ingrédients (la συμμετρία) échappe aux erreurs de copie qui gâtent trop souvent les mentions de dosage [...] (114)

On retrouve, dans l'œuvre de notre auteur, ce côté pratique. Mais, comme l'a également souligné Jacques, son récent éditeur et traducteur[71], les poèmes de Nicandre, avec leur riche composition, sont fort loin – même s'ils en contiennent – de se réduire à de simples recettes, comme celle de la célèbre « thériaque » que mit en vers grecs (non sans y inclure, d'ailleurs, un catalogue d'animaux venimeux) son créateur Andromachos (Andromaque), médecin de Néron. Ils constituent l'exposé littéraire – virtuose[72] – d'une

---

[69] Aristote, *Poétique*, I, 1447b (traduction M. Magnien, p. 102). Voir ci-dessus, Introduction, note 21.

[70] Jean-Marie Jacques. « Médecine et poésie : Nicandre de Colophon et ses poèmes iologiques », in *La médecine grecque antique*. Acte du 14e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 10 & 11 octobre 2003. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, pp. 109-124.

[71] Voir les deux éditions qui nous serviront ici de référence : Nicandre, *Œuvres*, éd. Jean-Marie Jacques. Tome II, *Les Thériaques. Fragments iologiques antérieurs à Nicandre*. Paris : Les Belles Lettres, 2002. Tome III, *Les Alexipharmaques. Lieux parallèles du Livre XIII des Iatrica d'Aétius.* Paris : Les Belles Lettres, 2007.

[72] Voir le commentaire littéraire de Jacques, portant notamment sur la composition des *Thériaques*, éd.

matière abondante et complexe que Grévin ressentira quant à lui le besoin de développer en prose, à l'aide de nombreux auteurs qui sont pour la plupart des philosophes doublés de naturalistes et/ou de médecins. Si le vers facilite la mémorisation et la prose l'amplification, la compatibilité entre les deux arts à la Renaissance ne se réduit donc pas à un simple choix de présentation formelle. Entre également en jeu la définition concurrente de la « poësie » comme « fable », comme récit mythique contenant une vérité cachée[73], ainsi que le souligne Antonioli :

> la médecine n'est pas seulement un recueil de règles, elle est aussi une expérience, un recueil de faits, et c'est tout naturellement que l'histoire et même l'anecdote sont son gibier. Elle feuillette la chronique, comme Galien l'a fait pour Thucydide tout autant qu'elle médite sur les cas singuliers comme Hippocrate dans son livre *Des Epidémies*. Elle touche même à la poésie car le médecin est amateur de mythes. Le mythe ou la fable ne sont rien d'autres, en effet, que la forme imagée d'une énigme, d'une anomalie qui provoque l'étonnement et nourrit la réflexion sur la nature et sur l'homme […]. Ainsi ont toujours procédé les philosophes et les médecins Platon, Aristote, Théophraste, Galien, Aphrodise, se servant des poèmes d'Hésiode et d'Homère « père de toute philosophie » pour étayer leurs opinions. (*Rabelais* 7-8)

On voit que la perspective de Grévin sur la corrélation entre ces deux domaines est en réalité plus large, qu'elle se fond dans l'ensemble des disciplines humanistes.

Tous les Anciens que cite Grévin ont effectivement contribué soit en tant que médecins proprement dits, soit en tant que philosophes et naturalistes, à nourrir la médecine de faits tirés d'expériences de la nature ou de l'histoire, ou encore relevant du mythe ou de la fable. Le point de vue de Siraisi sur cette question prolonge celui d'Antonioli :

> In pragmatic terms, learning not directly related to medicine might advance a physician's career because it was useful to – or at the least served to impress – an influential patron / patient, particularly in the world of the court. In intellectual terms, the natural philosophical

---

citée, « Notice », LXXVIII-CI. C'est en ce sens qu'aux yeux de P. Vesperini (art. cité) la poésie de Nicandre n'est *pas* didactique au sens où nous l'entendons. Elle répond au défi de transformer en poème – non sans obscurité voulue – un savoir très technique. Ce savoir est le matériau de départ, non l'objet de la transmission.

[73] Voir sur ces conceptions la somme de Teresa Chevrolet, *L'idée de fable*, première partie (« Poétiques de l'allégorie ») ; et ci-dessous nos propres analyses (Deuxième partie, chapitre II).

> and humanistic as well as medical knowledge and skills involved in acquiring significant medical learning had manifold applications. (7)

La corrélation entre ces disciplines est présupposée par leur étude ; l'interdépendance des arts est l'une des caractéristiques du siècle et du système social, culturel et religieux qui le définit. Elle exige et alimente à la fois la polyvalence du savoir de leurs praticiens.

Polyvalence ne veut pas dire confusion : il convient au contraire de procéder par ordre. Poète imbu des questions relevant de la philosophie, de la rhétorique et de la morale rencontrées chez les philosophes, poètes, médecins et naturalistes de l'Antiquité, Grévin marque une nette différence entre ceux qui prétendent détenir la connaissance et ceux qui la possèdent vraiment. Mais cette différence ne tient pas seulement à une vaste culture antique, ni même à la pratique de l'interdisciplinarité ; elle repose d'abord sur une question de méthode, dans la recherche comme dans l'exposé pédagogique de celle-ci :

> Nous ne ferons donques en cecy comme ceux lesquels se vantent d'avoir la vraye cognoissance des methodes pour enseigner les arts : et toutesfois ne font rien moins que bons methodiques, lors que brouillants les doctrines infaillibles ils veulent, comme on dict communement, écorcher les anguilles par la queuë. Mais nous nous arresterons en cette seule et principale manière d'enseigner, laquelle s'entremet du tout en la division des choses generales en celles qui sont moins generales, et d'icelles nous viendrons jusques aux especes, et en la fin jusques aux particulieres natures, que les dialecticiens nomment individus. (*Premier livre* 4)

Il n'est pas impossible que Grévin fasse ici une allusion implicite à son adversaire Launay, dont il ne partage pas les méthodes de recherche dans la détermination des vertus de l'antimoine. Mais on peut surtout lire dans ces propos un rejet de la méthode scolastique employée à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris dans l'enseignement de diverses disciplines.

La méthode ici décrite permet de voir en Grévin un adepte de Ramus qui, précisément à l'époque où notre auteur préparait son doctorat, avait conçu et proposé au

roi un projet de réforme de l'Université de Paris, Faculté de Médecine comprise. Voici ce que nous en dit Charles Desmaze :

> Lorsque Henri II eut, en 1553, enjoint à l'évêque de Paris de travailler à l'extirpation de l'hérésie et à la réformation de l'Université, celle-ci réclama : *negotium reformationis in disciplinâ et moribus ad se pertinere respondit.* (V. Du Boulay, t. VI. p. 461) Et en 1562, Ramus, un des maîtres que Henri II avait associés à ses desseins, soumit au jeune roi Charles IX un plan de réforme, qui embrassait toutes les branches de l'enseignement. Son projet fut publié sous ce titre : *Præmium reformandæ Academiæ Regem. Parisiis, 1562, in-12.* Il fut traduit en Français, sous ce titre : *Advertissement sur la réformation de l'Université de Paris au roy, 1562, in-12*, de l'Imprimerie d'André Wechel [...]. Entre autres amélioration, Ramus proposait [...] que, dans la Faculté de médecine, on substituât la lecture d'Hippocrate et de Galien, l'étude pratique de la science de guérir aux disputes qui, d'après l'ancien usage, occupaient les quatre années du cours, qu'en théologie, les questions subtiles agitées par les scolastiques fussent utilement remplacées par des conférences, des sermons, la lecture de l'Ancien Testament en hébreu et du Nouveau en grec. (*Petrus Ramus* 61-62)

Si on ne peut établir de façon catégorique l'existence d'une grande amitié entre Ramus et notre auteur, plusieurs indices concourent cependant à ne pas écarter une telle possibilité, non plus que l'attachement de Grévin à la méthode dialectique pratique et simple prônée par ce philosophe. Ils fréquentaient la cour à la même époque et ils avaient le même éditeur : nombre d'ouvrages de l'un et de l'autre ont été publiés chez André Wechel. Ensuite, après avoir été humanistes et Catholiques, tous deux ont embrassé la Réforme.

De plus, coïncidence ou non, le jour où Grévin est reçu docteur-régent, dans le registre faisant état de sa participation aux examens pour le doctorat, il est noté ce qui suit :

> *Die martis 16a Martii convocata est universitas per rectorem super clausura rotati nominandorum et renovando rotato officiariorum universitatis ; in quo congresse scriptas a Ramo literas ad universitatem revissas sunt ad consilium deputatorum*. (Ms. 0167, ll. 25-28)

Cette inscription précède l'annonce de la réception de notre auteur comme docteur-régent le mardi 16 mars 1562. L'acheminement au Conseil des Examinateurs de la lettre écrite par Ramus à la Faculté de Médecine de Paris, dont nous ignorons la teneur, clôture les faits enregistrés dans ce manuscrit. Par ailleurs on sait que les deux savants allaient entrer

en conflit avec Charpentier, qui au cours de son décanat radierait Grévin de la liste des docteurs-régents : or, dans sa polémique avec Charpentier, notre auteur lui reproche sa démarche contre un Lecteur (du Collège de France) et un Cardinal dont il ne cite pas les noms. Nous savons que Ramus et Charpentier eurent maille à partir pour une question de chaire au Collège de France, et que le Cardinal Charles de Lorraine – pourtant l'un des chefs du parti catholique – était précisément celui qui protégea Ramus tant auprès d'Henri II qu'auprès de Charles IX. Quoi qu'il en soit de ce contexte, retenons l'attention très « ramiste » portée par Grévin à l'ordre méthodique du général au particulier : il ne s'agit pas seulement d'associer les disciplines, ni de multiplier les références aux auteurs anciens, mais d'organiser le tout selon un principe rigoureux.

2. Un cas d'école : la querelle de l'antimoine

Avant d'en venir à l'examen systématique des *Deux livres*, nous voudrions « tester » l'approche scientifique de Grévin sur une question particulière – celle de l'antimoine, objet de la polémique entre Launay et notre auteur, à quoi le traité fera une place en incorporant sous forme de chapitre le premier *Discours* de Grévin sur la question. Cette polémique, qui devait normalement se circonscrire à une question scientifique, prit une tournure et une proportion telles qu'elle sortit du champ spécialisé pour aborder ceux de la culture, de la politique et de la religion. On note de part et d'autre des interventions de notables à qui les deux antagonistes avaient dédié les textes de leurs arguments, et de médecins et d'écrivains protestants dans les deux camps : Robert Rivaudeau du côté de Launay[74], Florent Chrétien du côté de Grévin.

[74] La contribution de Robert Rivaudeau de la Guillotière (père du poète et dramaturge protestant André Rivaudeau) est un « Chant sur les discours de l'Antimoine » publié en tête de la *Responce* (A1 v°-A3 r°),

L'ouvrage de Launay[75], qui s'appuie sur les idées du médecin italien Pietro Andrea Mattioli, montre d'ailleurs que la controverse au sujet de l'antimoine a précédé sa publication :

> [...] reluit Monsieur Mathiolus medecin encores vivant, qui par sa doctrine, et sçavoir divin a illustré l'excellent livre de Dioscoride, par ses *Commentaires*, sans estre ingrat à nous reveler beaucoup de secrets admirables, qu'il a trouvé par son labeur, diligence, et estude : desquels ne nous a voulu frustrer. Mais liberalement et d'un cœur genereux, Nous les a communiquez : pour en faire nostre proffit, et en aider à la Republique entre lesquels pour le faire brief, nous a baillé l'usage de L'antimoine, si longtemps caché [...] Et par l'experience que j'en ai fait, de la doctrine de Mathiolus, et pensant faire par telle experience, recevoir grace de ceux qui en avoient la connaissance, et qui s'en pourroient aider, au grand proffit du peuple, Tout m'est tourné à ennuie et detraction. Tesmoings en sont ceux qui ont ouy parler certains personnages, l'appelant poison et empoisonneurs, ceux qui en vouloient faire user [...]. (Dédicace 17)

La référence à « ceux qui en avoient connaissance » peut d'ailleurs faire penser à notre auteur, dont les connaissances en la matière n'étaient ignorées de personne. Quoi qu'il en soit, la parution du traité de Launay et sa contradiction par le premier *Discours* de Grévin[76] mirent le feu aux poudres. Voir ce qu'écrit ce dernier dans la « Preface » de son *Second discours*[77] :

> La dernière feuille du discours [le premier] que j'ay fait touchant les vertus et facultez de l'Antimoine, n'estoit à peine hors de dessus la presse, quand quelques uns firent courir un bruit que M. Loys de L'aunay [sic] se preparoit à respondre [...]. (Preface 1r°)

Et d'ajouter un peu plus loin :

> Or n'avoy-je entendu parler de ce livre depuis ce temps, quand on m'advertit que Launay cerchoit en ceste ville quelqu'un à qui le dedier [la *Responce* de Launay], et mesme qu'il s'estoit addressé à un celebre et docte medecin, lequel ne luy donnant response, monstra assez

---

dans lequel il accuse Grévin, « docteur de Paris » qui se prend pour un « oracle divin », d'avoir en réalité « loué aux drogueurs mercenaires / Sa langue, et aux crochets, d'un tas d'Apoticaires, / Aux viels recepissez ».

[75] *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine, avec responce à certaines calomnies...* Voir ci-dessus, note 34, pour la référence complète.

[76] *Discours de Jacques Grevin de Clermont en Beauvaisis, docteur en Medecine à Paris, sur les vertuz et facultez de l'Antimoine. Contre ce qu'en a escrit maistre Loys de Launay, Medecin de la Rochelle.* A Paris, de l'imprimerie d'André Wechel, 1566.

[77] *Le second discours de Jacques Grévin, docteur en medecine à Paris, sur les vertus et facultez de l'Antimoine, auquel il est sommairement traicté de la nature des Mineraux, venins, pestes et de plusieurs autres questions naturelles et medicinales, pour la confirmation de l'advis des Medecins de Paris, et pour servir d'Apologie contre ce qu'a escrit M. Loïs de Launay, Empirique.* A Paris, chez Jacques du Puys, 1567.

> ce qu'il en pensoit : tant y a qu'en la fin il me fut envoyé de la Rochelle, et le receut le cinquieme jour de Fevrier. L'ayant leu et releu, j'apperceu combien j'estois loing de mon compte, quant pensant avoir affaire à un homme modeste et desja ancien, comme on m'a dit, j'ay trouvé premierement que c'est le plus injurieux qui ait encores mis la main à la plume : secondement qu'il est bien le plus opiniastre et ignorant qui se puisse rencontrer en nostre temps. (Preface 2 r°)

Notre auteur était donc en possession du contenu de la *Responce* de Launay[78], qu'il tenait d'un confrère, avant même sa publication.

Plusieurs points du texte suscitèrent sa colère, notamment l'ironie qui s'en dégage, marquant le désir de Launay de rabaisser la capacité intellectuelle et même l'honnêteté de son confrère. Soulignant le comportement flatteur des médecins de Paris qui ne reculent devant rien pour gagner les faveurs des gens riches et pour pouvoir pénétrer leurs maisons, Launay attribue l'obtention de telles faveurs à la corruption, à travers des interventions monnayées de gouvernantes desdites maisons (*Responce* 3). Offensé par les injures de son adversaire, qui prenait d'abord, dans son premier *Discours*, un ton courtois mais finissait, emporté par son implacable démonstration, par le traiter indirectement de « theriacleur » et de « charlatan », Launay s'abrite derrière Mattioli : ce n'est pas, dit-il, comme s'il s'était réclamé de « quelque badin, ou farceur, ou faiseur de ballades » (9), référence implicite aux activités poétiques de Grévin. Suit une allusion outrageante à l'*Olimpe*, le *canzoniere* de Grévin à Nicole Estienne :

> Je laisse le povre goust en chose si vaine, et de petite valeur. Je suis bien marri, qu'il ne vous a autant agrée, que la beauté de vostre Olympe : et que n'y avez pris autant de plaisir, que a vos baisers [...]. (13)

[78] Loys de L'Aunay. *Responce au discours de maistre Jacques Grévin, Docteur de Paris, qu'il a escript contre le livre de maistre Loys de L'Aunay, Medecin de la Rochelle, touchant la faculté de l'Antimoine. A la Rochelle, De l'Imprimerie de Barthelemi Berton,* 1566. La *Responce* ne diffère du traité *De la faculté et vertu de l'Antimoine* qu'en ce qu'elle s'adresse directement à notre auteur, lequel réagit violemment par le *Second discours*, version augmentée du premier.

Ce fut sans doute la goutte qui fit déborder le vase, quand on connaît et la passion de notre auteur pour la poésie et l'échec de ses fiançailles avec Nicole.

D'où, dans le *Second discours*, un déferlement d'injures de la part de Grévin, qui relève ce qu'il considère comme une double offense à sa personne et à la poésie en dénonçant l'ignorance du grand rôle qui a toujours été dévolu à celle-ci :

> Si vous avez lu en Galen, vous trouverez les principalles compostions toutes escrites en vers Grecs, et prises des excellens medecins et poëtes Andromaque et Damocrate. Voyez le livre de la Theriaque à Pison, les livres des Antidotes [...]. Pensez que maistre Loys et ses semblables criroyent bien au Rimeur [...]. Si vous me repliquez que je ne suis à comparer à eux, je le vous confesseray tresvolontiers, pour la reverence que je leur porte : mais de les imiter, il ne m'est que louable. Et aussi diray-je sans arrogance, que ceux qui ont la cervelle mieux faite que vous n'avez, les ont trouvez tels qu'ils les ont estimez dignes [....]. Mais en quel rang mettez-vous Aristote, lequel non seulement a fait des Tragoedies et Comoedies, mais aussi a escrit un livre d'art poëtique là où il monstre la manière comme il les faut faire ? Ce sera le maistre farceur [...]. Je laisse tous ces premiers poëtes, lesquels ont dit avoir retiré les hommes de la vie brutalle, pour les faire vivre en société [...]. Vous avez mesme entre les anciens Theologiens renommez par un chacun, Nonnus, Gregoire Nanzianzene, et entre les modernes Melanchthon, Calvin [...], et ce tant sage Chancellier de France Monsieur de L'hospital [...]. La version de Nicandre, ensemble la version de quelques Epigrammes Grecs faites par Monsieur de Gorris vous apprendra combien il a pris et prend de plaisir en la poësie : les œuvres de poëtiques de Jules Cæsar Scaliger, ensemble les cinq livres qu'il a composez de l'art poétique vous en pourront monstrer autant, s'il est ainsi que vous soyez susceptible de quelque raison. (*Second discours* 9 r°-10 v°)

Par cette promenade à travers le temps pour rendre hommage à tous ceux, poètes, philosophes et écrivains classiques et modernes ayant traité et usé de la poésie, Grévin prouve bien que ces derniers sont dignes de respect et ne sauraient être assimilés à de simples « farceurs » ou instruments de plaisirs superflus ; ils ont contribué à l'institution et à la transformation de la société, à l'édification d'un monde de progrès.

L'opposition entre les deux confrères marque en partie leur appartenance à deux générations différentes. Un écart d'âge appréciable les sépare, au point que Grévin traite son confrère en vieillard, étant lui-même seulement en marche vers la trentaine ; Launay

a été reçu médecin un an avant la naissance de notre auteur. Mais ils appartiennent aussi à deux écoles différentes, comme le note Olivier Caudron[79] :

> Launay est chronologiquement l'un des premiers médecins rochelais recensés par le docteur Merle, qui le qualifie de « médecin très remarquable » et précise qu'il exerça à l'« aumônerie neuve » (alias hôpital Aufrédi, Saint-Barthélemy ou de la Charité) et dans le premier hôpital militaire de la ville ouvert lors du siège de 1572-1573. Bernard Joly le dit diplômé de la faculté de médecine de Montpellier en 1537. (243)

Cette différence permet de comprendre la condescendance avec laquelle notre auteur traite son confrère dans le *Second discours*, la Faculté de Médecine de l'Université de Paris s'estimant bien supérieure à celles des autres universités de France. Cette supériorité était d'ailleurs effective et sanctionnée par le Pape lui-même, qui avait aboli les limites territoriales des docteurs-régents de Paris dans l'exercice de leurs fonctions. On trouve une autre justification de cette supériorité dans le déclin de la réputation de la Faculté de Médecine de Montpellier, laquelle, il est vrai, a pendant longtemps bénéficié et joui, à l'image de sa consœur de Paris. Témoin l'analyse de Jean Astruc dans un ouvrage[80] qui, pour cette Faculté, est l'équivalent des *Commentaires* de la Faculté de Médecine de Paris :

> Les Facultés de Médecine ont été originairement établies pour instruire les Ecoliers qui s'y rendent, et pour examiner leur capacité, lorsqu'ils demandent des Degrés. Les Lettres qu'on en rapporte, sont donc des titres qui devroient donner le pouvoir de pratiquer la Médecine dans tout le Royaume. Les Privileges que les Papes & que nos Rois avoient accordés à la Faculté de Médecine de Montpellier donnoient en particulier un droit authentique aux Docteurs, qui y prenoient leurs Degrés, d'exerçer la Médecine partout, *Ubique terrarum*. Ils ont joui long tems de cet avantage, et ils en jouissent dans la plupart des païs étrangers : mais on a commencé dans le siécle dernier à restreindre en France l'étendue de ce privilége, sous deux différens prétextes. I. Les Médecins établis dans les grandes Villes se plaignoient déjà depuis allez longtemps de l'incapacité des nouveaux Docteurs, qui venoient s'y établir. Il faut même avouer que leurs plaintes n'étoient pas sans quelque fondement, sur-tout à l'égard des Docteurs de plusieurs Facultés muettes, qui ne subsistent que pour inonder le public du nombre des Médecins ignorans, à qui elles conferent des Degrés sans examen [...]. (94-95)

---

[79] Olivier Caudron. « Le médecin rochelais Louis de Launay et la controverse sur l'utilisation médicinale de l'antimoine (1564-1567) ». *Ecrits d'Ouest*, 2012, n° 20, pp. 243-256.

[80] *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier.* Paris : P. G. Cavalier, 1768.

Si le comportement de certains médecins a favorisé ce déclin et réduit le prestige des docteurs-régents de Montpellier, il faut également situer cette polémique entre Launay et notre auteur dans le contexte des controverses concernant l'alchimie, qui se circonscrivaient à des cercles restreints d'experts en la matière, comme l'a notamment montré Didier Kahn[81]. Launay ne pouvait que prévoir, quoi qu'il en soit, la réaction de la Faculté de Médecine de Paris et de ses représentants. Kahn explique pourquoi Grévin, de son côté, ne pouvait pas ne pas être partie prenante du débat sur la question de l'antimoine :

> Il faut situer ici l'activité médicale de Grévin mieux qu'elle ne l'a été. Cette activité s'exerçait alors sur trois fronts : en 1564, Grévin achevait la rédaction de son traité des poisons, qui après une longue impression interrompue par le manque de papier, parut à Anvers chez Christophe Plantin en 1567. En même temps, à la faculté de médecine où il était docteur régent, il exerçait également les fonctions de « Lector pharmacopeorum », c'est-à-dire qu'il dispensait des cours aux apothicaires. Enfin, il exerçait une activité de surveillance des pratiques médicales qui le conduisit, fin septembre 1564 à entamer des actions en justice contre des empiriques [...]. (172)

C'est en sa triple qualité d'expert ès « venins » (dont les *Deux livres* évoquent entre autres la toxicité de certains métaux et minéraux), de mentor des apothicaires, et de gardien des pratiques médicales engagé dans des actions coercitives contre les « empiriques »[82], que notre auteur s'estime légalement concerné et qu'il lui incombe d'intervenir dans la question de l'antimoine.

S'appuyant sur les *Commentaires* de Mattioli sur Dioscoride, Launay tenta de faire de l'antimoine un médicament miracle qui, par son action sur les humeurs, serait efficace contre la peste. La détection de quelques cas de peste à la Rochelle à ce moment-là justifiait son désir d'être « utile à la République », comme il l'affirme dans son traité et

---

[81] Didier Kahn. *Alchimie et Paracelsisme en France à la fin de la Renaissance.* Genève : Librairie Droz, 2007.

[82] Sous ce terme on désigne à la Renaissance le personnel médical (médecins, apothicaires et autres) qui, tout en faisant des « experiments », ne se soumettent pas à l'orthodoxie méthodologique de la recherche ou à l'observation des normes fixées dans la pratique de leur profession.

dans sa *Responce*. Grévin lui reproche toutefois une grande désinvolture – en fait, une totale incompétence – dans l'établissement des « raisons » et la mise en œuvre de l'« expérience » chargée de découvrir les vertus de l'antimoine. Les deux antagonistes ont puisé aux mêmes sources : Aristote, Galien, Dioscoride, Mattioli, Agricola, Mésué, Servius, Oribase et d'autres, pour asseoir leurs positions respectives et étayer leurs arguments ; mais Grévin estime que son confrère de la Rochelle a mal compris ces auteurs, mal interprété leurs ouvrages. C'est pourquoi il reprend textuellement dans son *Second Discours*, où il se montre acerbe jusqu'à l'impolitesse, tous les textes que son confrère avait utilisés, pour en donner l'interprétation qu'il juge correcte.

La polémique permet d'apprécier le rôle de la méthode dans la détermination de l'enjeu selon Grévin. Launay l'« Empirique », tout en usant des mêmes références, semble ne pas tenir compte de cette question de méthode. Si les deux adversaires reconnaissent la proximité de l'antimoine et du plomb, leurs points de vue quant à la « complexion » du premier divergent cependant et débouchent sur une opposition radicale quant à l'aptitude de cette substance à devenir un médicament. Dans son premier *Discours*, notre auteur souligne l'importance de la définition et de la classification :

> Premierement donques puisqu'il est question de l'Antimoine, je declareray que c'est qu'Antimoine, puis je prouveray qu'il tient la nature de poison, et repondray aux preuves et objections de Launay : en la fin j'adjousteray en bref les moyens par lesquels on pourra estre garenty de ceste drogue dangereuse. L'Antimoine est nommé par les Grecs Stimme : & Stibie par les Latins : Les Arabes qui ont esté des principaux droguistes du monde, lui ont donné le nom que nous retenons [Antimoine]. C'est un corps mineral, semblable à la Marcafite de plomb ou à la pierre plombeuse : sinon qu'il est plus blanc et brillant, ainsi que l'escume d'argent, et approche fort de la nature du plomb, tellement que quelques uns sont d'opinion qu'il est la mesme Marcasite de plomb (7 v° ; *Second livre* 296)

Grévin procède de la même manière qu'il le fait pour les poisons qu'il étudie dans son traité. Il atteste le caractère dangereux de l'antimoine en le comparant à un autre métal de même nature, le plomb en l'occurrence. Il rejoint les auteurs classiques dans leur

catégorisation de l'antimoine comme une pierre métallique dont la complexion extrêmement froide et sèche fait un poison violent. Launay range lui aussi l'antimoine parmi les pierres métalliques, au rang des variétés du plomb (*De la faculté* C r^{o}). Mais il arrive à cette catégorisation, puis à l'exposé du processus alchimique de « calcination » qui permet selon lui de remédier à ses dangers, à travers une série d'explications assez confuses, que Grévin critique en montrant chaque fois comment Launay s'est fourvoyé dans l'interprétation des textes.

Le point central réside dans les qualités qui rendent l'antimoine dangereux. Launay les décrit ainsi :

> Antimoine donc n'est que une pierre metallique, trouvee comme dit Pline, es mines d'argent, qui est cause peut estre, comme dit Cardanus [...], Les anciens tant Grecs que Latins l'ont appelle stimmi ou stibium, ou alabarsum, les autres l'arbaion. Il y en a deux especes, comme dit Pline : le masle, et la femelle [...]. Aussi Dioscoride loue celuy, qui est plus resplandissant, qui se rompt en croutste, n'ayant rien de terre, ou d'ordure, et bien friable, il sert tant en ouvrage mechaniques, que en medecine. Car ceux qui fondent des cloches, asseurent, que s'ils meslent quelque portion d'Antimoine, avec leur metal, que les cloches ont un son plus doux. Ceux qui font des mirouers, en usent : mesme ceux qui font des boulets de Canons, disent que jamais le fer ne fondroit, si on n'y adjoustoit de l'Antimoine [...]. Galien, Dioscoride et Pline s'accordent tous, à ce, qu'il refroidist, et desseche avec une astriction. Parquoy est mis aux medicamens, qui sordonnent pour les yeux : qu'on appelle proprement collyres, tant humides que secs. Pline dit ainsi : sa faculte est de astrindre et refrigerer [...]. (*De la faculté*... C v^{o}-C1 r^{o})

Cette description recoupe totalement celle de Grévin. Cependant la faculté d'astreindre et de réfrigérer est la base du désaccord : pour Grévin en effet, il ne suffit pas seulement de parler des facultés attachées à une substance ; il faut aussi en souligner les degrés indicateurs de compatibilité (ou non) avec l'homme, lequel demeure l'entité de complexion modérée qu'il convient, en médecine, de poser comme base d'évaluation des autres entités. En sorte que plus le degré de la faculté d'une substance s'éloigne de celui de l'homme, plus il s'avère incompatible avec ce dernier, et plus il doit être considéré comme un venin. Notre auteur explique ainsi qu'il y a deux qualités ou vertus apparentes

(qu'on reconnaît sans difficulté) attachées à chaque substance. Elles relèvent des qualités premières (chaude, froide, sèche et humide) étroitement associées à leur nature (feu, eau, terre, et air), dont le degré de proportion définit la « complexion » de la substance.

Mais certaines substances ont aussi des vertus cachées. En ce qui concerne l'antimoine, et en commençant donc par sa « vertu apparoissante », Grévin précise ceci :

> Je reviendray donques à ses actions, desquelles nous avons convenu selon ce que nous en ont laissé Dioscoride, Galen et Pline : et toutes lesquelles ne peuvent réussir que d'une grande froidure et secheresse, qui procèdent de la nature terrestre et aqueuse. Car aussi la commune nature des metaux est terrestre et seiche : aussi est celle de tous les medicaments qui restraignent, estouppent, empeschent la croissance de chair. Et d'autant que l'Antimoine restraint, et toutesfois n'a aucune qualité apparoissante au goust, il s'en suit que non seulement il est terrestre et sec, mais froid et aqueux : terrestre dis-je et sec au troisieme degré : comme tous restringnans de pareille nature : froid et aqueux pres du quatrieme : comme le plomb duquel beaucoup de substance humide gelee par le froid. L'Antimoine doncques se retire de la nature humaine de trois degrez, en l'une de ses qualitez : et de deux en l'autre [...]. (*Discours* 9 v° - 10 r° ; *Second livre* 299)

L'éloignement de trois voire quatre degrés est extrême. Grévin montre ainsi que l'antimoine est radicalement opposé à l'homme ; c'est donc un venin dans ses vertus manifestes, avant même tout examen empirique de ses effets sur un éventuel utilisateur. Ce qui rend la froideur et l'aquosité si extrêmes, c'est sa composition :

> Aristote escript que la matiere des metaux procede d'une vapeur [...]. Les autres [les philosophes] qui sont venus depuis , et qui ont jugé de toutes ces opinion, ont arresté que la matiere des metaux procede de l'eau et de la terre principalement (non qu'ils ne veullent que les autres elements y ayent leur part) terre di-je et eau tellement meslez, que la partie aqueuse maitrise la terrestre, laquelle y est proportionnee et telle manière qu'elle obscurcit en partie la clarté d'icelle, sans toutesfois luy oster sa lueur. (10 r°-v° ; *Second livre* 299-300)

Ce mélange d'eau et de terre en proportion très inégale définit les qualités manifestes de l'antimoine. Il semble que Launay se soit fourvoyé à ce niveau, car s'appuyant également sur Aristote, il prend le contre-pied de Grévin en reproduisant la citation ci-dessus pour préciser :

> Et encores plus faux : d'autant qu'avez dit, qu'en leur composition, la partie aqueuse, dominoit, sur la terrestre. Ce qui n'est en aucun autheur, que j'aye veu, ne leu. Et est contre toute apparence au sens externe. Car, comme dirions-nous, qu'en corps solide, pesant et

> terrestre, l'humidité aqueuse, domineroit, sur la terre [...]. Veu qu'Aristote expressement dit, en ses metheores : que les corps, qui sont composez de terre, et d'eau : Et qui sont congelés par froid : ont plus de terre, que d'eau, D'autant que le froid, chasse la chaleur, et l'exprime. Et quand il evapore, il enmeine avec soy, beaucoup d'humeurs. Et tels, se fondent : quand la chaleur derechef y entre. Et puis que les metaux pour la plus part, sont ductiles : Aristote auroit mal dit : que ceux qui sont tels : ne participent de l'humeur aqueuse [...]. (*Responce* 39-40)

Cette réplique de Launay montre que la compréhension de la complexion des corps paraît être le nœud du problème. Les adversaires ont tous deux lu Aristote et les autres auteurs traitant de la matière, et il est clair que la congélation et la fonte des éléments basiques rentrant dans la composition des substances jouent un rôle déterminant dans les qualités manifestes. Dans sa dédicace au Maire et aux Échevins, Conseillers et Pairs de la Rochelle, Launay présente l'antimoine comme une substance dont certaines vertus étaient ignorées des Anciens ; son adversaire lui montre de façon cinglante qu'il a mal lu ces mêmes Anciens. Par exemple il n'a pris dans la citation d'Aristote que la part correspondant aux corps soumis à la froideur extérieure, opposés aux métaux dont la froideur est intérieure :

> [...] qu'encores Aristote eust ainsi parlé (ce qu'il n'a faict) si est ce qu'il entendoit seulement des corps qui sont gelez par la froidure exterieure, comme est la bouë, que luy-mesme a mis en exemple au sixieme chapitre du 4.des Meteores où il semble vouloir dire ce que vous alleguez, et qui est le passage qui vous a trompé, comme vous montrez apres en vostre page 40, et non pas l'interieure [...]. Luy mesme a escrit en c'est endroit que toutes choses qui s'endurcissent ont ou la nature d'eau, ou bien la nature de la terre et d'eau ensemble : et ont accoustumé de s'endurcir ou par le froid, ou par la chaleur seiche. Le texte d'Aristote est tel : si les choses endurcies et ammassés par le froid, lesquelles appartiennent en commun à la terre et à l'eau, mais ont davantage de terre : sont endurcies d'autant que la chaleur en est sortie, elles se fondront par la chaleur, lorsque derechef elle y entrera : comme la boud ayant esté endurcie par le froid. Mais les choses qui ont esté endurcies par un refroidissement et retirement universel de la chaleur, ne se fondent point sinon par une grande abondance de chaleur : bien est-il vray qu'elles s'amollissent, comme le fer et la corne. (*Second discours* 24 v°-25 r°)

La précision fait ressortir la méprise de Launay dans l'interprétation du texte d'Aristote, d'où suit sa mauvaise appréciation des effets purgatifs et restringents de l'antimoine dans

l'organisme humain, à ne pas confondre avec son utilisation dans l'industrie mécanique pour le ramollissement des métaux comme le fer et le bronze.

Grévin évoque à cet égard l'opinion de Paracelse :

> Mais vous me pourrez alleguer le tesmoignage [de] Theophraste Paracelse, lequel escript en son livre qu'il a faict De la longue vie, en un chapitre expressement faict de l'Antimoine, que tout ainsi que l'Antimoine affine l'or, ainsi affine il les corps. (*Discours* 24 v° ; *Second livre* 319-320)

Cette position de Paracelse n'est pas pertinente, dit Grévin, puisque la recette de Mattioli est différente, mais sur le fond elle est recoupée par d'autres auteurs, dont Arnaud de Villeneuve, et confirme combien l'antimoine, même traité, est dangereux, car en fait d'« affiner » il ronge les tissus. Notre auteur insiste pour interroger son adversaire à partir de ce qu'avance Paracelse en relevant la grande différence entre l'or et le corps humain, de telle sorte qu'aucune analogie n'est possible en ce qui concerne l'action de l'antimoine sur chacun d'eux :

> Dites-moy, je vous prie, quelle est ceste raison. Est-ce point que Paracelse, comme j'ay dit, a escrit que comme l'Antimoine affine l'or, ainsi affine-il les humeurs ? Si je vous nie ceste proposition, que deviendrez-vous ? Je suis certainement contraint de la tenir pour suspecte : car il n'y a aucune proportion ou compassion entre l'Antimoine et le corps, comme il y a entre l'or et l'Antimoine. L'or et l'Antimoine sont corps qui ne vivent point, ils sont terrestres, froids et secs et immobiles : le corps humain est vivant, il est plein de chaleur et humidité feconde, il se meurt, et est presque autant esloigné des metaux, que le feu est de la terre. (*Discours* 29 r° ; *Second livre* 326)

Grévin récuse ainsi l'aptitude de l'antimoine à corriger la malignité d'une autre substance qui ne serait pas de sa nature. Il s'appuie encore sur Arnaud de Villeneuve à ce propos :

> Que direz-vous aussi si je vous responds avec Arnault de Villeneufve que la nature n'est point corrigée qu'en sa nature mesme ? Et paraventure qu'à bon droit je vous pourrois dire, que quand quelques uns ont escrit que l'Antimoine corrige le corps, ils ont voulu entendre du corps metallique, c'est-à-dire de l'or, lequel est ainsi nommé par excellence. (29 r°-v° ; *Second livre ibid.*)

Médecin attaché à la description des effets des venins dans l'organisme, de quelque nature qu'ils puissent être, il est normal que notre auteur se montre méticuleux dans

l'appréciation des actions des médicaments, en commençant, comme on vient de le voir, par leur *catégorisation* (telle qu'établie par les textes), qui permet de se prononcer *a priori* sur la toxicité de l'antimoine, indépendamment de l'observation empirique d'éventuels effets.

Dans sa *Responce*, Launay vante quant à lui les qualités de l'antimoine par les résultats qu'il a obtenus en le faisant administrer à des malades pauvres par un barbier (6). On n'a sans doute pas besoin d'être médecin pour observer l'irresponsabilité de Launay en pareille situation. Grévin le fustige dans son *Second discours* pour s'être arrogé le droit de donner de l'antimoine à un barbier d'hôpital pour que ce dernier l'administre à son tour à des patients pauvres. Dans le cas de l'antimoine, substance dont les effets ne sont pas encore connus avec certitude, cela veut dire purement et simplement donner « au barbier le droit de tuer les pauvres » (6), comme d'ailleurs Launay l'a cru un moment lui-même lors de sa rencontre trois jours après avec le barbier, avant d'apprendre que les patients concernés étaient guéris. C'est aussi pour notre auteur un acte de fanfaronnade et de lâcheté de la part du médecin qui n'entendait pas assumer ses responsabilités en prenant un barbier pour couverture.

Le plus scandaleux pour Grévin, cependant, est que Launay ait fait montre d'un tel mépris des principes à appliquer dans l'expérimentation des médicaments qui purgent :

> Le moyen donques d'experimenter les medicaments qui purgent, est escript par Galen en son livre *de la faculté des simples* : qui est de le bailler premierement à un homme sain et de bonne complexion, puis à un qui soit un peu intemperé, et en la fin à un homme qui soit malade. Ainsi en a l'on fait de l'Antimoine : et mesmes il ne faut point doubter que l'on n'aye oultre passé ce precepte de Galen : car il n'y a Antimoniacle qui n'en baille à toutes heures, à toutes complexions, à tous aages, et à toutes maladies : tellement qu'il n'est que trop experimenté. Et est une chose asseuree qu'il purge : nous dirons cy apres en quelle manière et quelle humeur. (*Discours* 12 r° ; *Second livre* 302)

Launay ne mentionne pas l'application d'un tel précepte, bien qu'il fasse allusion à l'usage qu'il a fait de l'antimoine sur sa propre personne sans en mentionner la récurrence. Grévin, pour sa part, relate sa propre expérience, fruit d'une persuasion abusive :

> Il me souvient que quelquefois persuadé par les faux miracles de cette drogue [...], je la voulu experimenter en moy-mesme [...]. Or me print-il par huict fois, et autant de fois me travailla il par bas, […] et me laissa une grande faiblesse, laquelle me continua bien huict jours. Tout ce qu'il purgea ne fut qu'une matière acqueuse : ce que j'ai de mesme observé en quelques autres qui en ont pris : et ny a point de doubte que la purge qu'il fait ne soit semblable aux sains, aux intempéres et aux malades, si ce n'est qu'elle soit diversifiée par le mélange de quelque humeur, lequel par aventure se sera jetté parmi. (*Discours* 12 r°-v° ; *Second livre* 302-303)

L'action de l'antimoine se signale donc par la récurrence des vomissements et des diarrhées, par la qualité aqueuse des humeurs expulsées et par la faiblesse subséquente du patient. Mais le point essentiel à ses yeux est que la réaction est identique quel que soit l'état de celui-ci.

Qu'en est-il pour Launay ?

> J'ay préparé de l'Antimoine, j'ay pris par le nez, et par la bouche [...], et ne sentis jamais douleur, ne de teste, ne destomach. Il est bien vray, que la disposition du corps, peut estre telle, que la moindre occasion, qui se presente, peut susciter et esmouvoir les humeurs cachees au corps, et disposees a putrefaction, et que l'homme en tombera en grosse maladie, voire aucunes fois mortele [...]. En tels cas, comme dit Galien au premier des differences des fiebures, il ne faut pas tant imputer la cause de telles maladies, à la premiere cause mouvante, que plustost on ne l'attribue, à la disposition, et preparation des corps. (*De la faculté...* D r°)

Les deux auteurs sont certes d'accord pour constater l'action de l'antimoine sur les humeurs, que Launay met sur le compte de la différence possible de complexion entre les sujets, en invoquant Galien pour corroborer son argument. Pour Grévin au contraire, l'action de l'antimoine va doublement à l'encontre de deux principes clés des médicaments qui purgent : 1) ne purger que l'humeur génératrice du problème confronté par le patient, et 2) ne purger que par l'une ou l'autre des deux voies possibles. Systématique comme toujours dans ses affirmations, Grévin est catégorique sur ce point :

> Les médicaments qui tirent l'humeur par la semblance qu'ils ont avec iceluy, ont accoustumé de ce faire ou par les vomissements, ou par les selles : tellement que selon la diversité de l'humeur qui doibt estre tiré, de la nature du malade, de la saison, et de toutes telles considerations nous avons accoustumé de les ordonner. Et mesme nous avons un precepte de Galen que lorsque nous voulons purger par le vomissement, il faut resserer le ventre : et au contraire si nous entendons purger par bas, il faut amoitir et reserrer le haut. Aussi ne voyons nous point, si ce n'est par quelque inconvenient, qu'un mesme medicament face l'un et l'autre, autrement ce seroit introduire contrariété en la nature universelle : je dis faire l'un et l'autre en mesme temps, et par une mesme vertu : joinct que le vomissement est une passion contre nature, encores quelquefois le corps se decharge par iceluy. (*Discours* 14 r° ; *Second livre* 305)

Pour notre auteur, loin d'être un effet dû à la différence de complexion des corps, comme Launay semble l'affirmer, l'action de l'antimoine sur deux variétés d'humeurs relève de sa malignité cachée. En sorte que l'antimoine n'attire pas seulement les humeurs nuisibles, c'est-à-dire celles contre lesquelles il devrait agir, « non plus ne moins que l'Aimant tire le fer, ou que les arbres tirent de la terre ce qui leur est familier » (*Discours* 13 v°-14 r°), mais agit plutôt d'une façon générale *en ne faisant aucune distinction*, ce qui l'assimile purement et simplement à un venin.

Le silence de Launay sur le second aspect du principe s'explique par le fait que sa double action démontre plutôt, à ses vœux, l'efficacité de l'antimoine :

> Il y avoit une pauvre femme dans cette ville [la Rochelle] qui avoit esté malade plus d'un an, et demy, fort changee, et quasi desperant de sa vie. Toutesfois s'en vint à moi, à laquelle, je donnay trois grains d'Antimoine, avec sucre rosat, elle rendit par haut, et par bas, les choses les plus horribles et puantes que l'on vit jamais. Tellement qu'ainsi qu'elle m'a raconté, elle-mesme en avoit horreur. Deux ou trois jours apres, passant pardevant la boutique de quelques apothicaire, fust appelee, et la voyant ainsi deliberee, on luy demande qui l'avoit sis tost guerie. Respondit ce qui en estoit. Je gaigne dit le serviteur, qu'il ta baillé de sa poison. Tu penses estre bien saine, mais devant qu'il soit la saint Jean, tu mourras. (*De la faculté...* F3 v°)

A regarder de près cet exemple, il semble concorder en tous points avec l'experience personnelle de notre auteur, excepté que Launay ne précise pas les variétés d'humeurs qui ont été expulsées. Il est aussi étonnant que Launay et ses compagnons d'expérience n'aient ressenti aucune douleur. Peut-être garde-t-il le silence sur ce point ; et force est de constater qu'il s'est contredit et dans son traité et dans sa *Responce* sur la question des

facultés de l'antimoine en prouvant le contraire de ce qu'il veut affirmer. Il a en tout cas tort, selon notre auteur, d'utiliser un médicament pouvant faire évacuer les humeurs par les deux voies à la fois, ce que Grévin met au compte de sa méprise dans l'interprétation des préceptes de Galien.

La compréhension de la notion de complexion d'une part, et de nature d'une substance d'autre part, d'où suivent leurs affinités ou interactions possibles, semble être le point de faiblesse de Launay, qui montre d'ailleurs, dès le début de son exposé, quelques difficultés à définir ce qui est eau et ce qui est de la nature d'eau :

> Et de l'humide s'engendrent les métaux et pierres métalliques, qui se peuvent fondre, ou estendre, d'autant que cest exhalation, estant enclose principalement dedans les pierres, s'assembla, et se congèle en un, pour la sécheresse du lieu, sans soy separer : par quoi leur matiere est comme eau, et non eau, bien en puissance eau, et non pas eau. (*De la faculté*... B2 v^{o}).

Une telle définition, qui, nous l'avons vu, ignore la différence (dira Grévin) entre deux manières de congélation (intérieure et extérieure), entre deux natures (eau, eau et terre ensemble), et entre les diverses proportions de cette seconde catégorie (de la boue aux métaux), ne peut manquer de s'attirer cette réplique de notre auteur :

> Voyez vous pas derechef qu'il [Aristote] fait différence entre ces deux, à sçavoir estre de la nature d'eau, et estre de la nature d'eau et terre ensemble ? La glace : la neige et la gresle s'endurcissent par le froid, et toutesfois je croy qu'il n'y a celuy tant hebeté et lourd de jugement qui voulust dire qu'il y eust en icelles plus de terre que d'eau. Elles sont de nature d'eau, et la bouë est de la nature d'eau et de terre, laquelle s'endurcit par le froid, agissant par accident : à sçavoir en espraignant la chaleur et les parties plus subtiles. Ce ne sera donques pas sans raison si je vous dy que vous-mesmes ne sçavez discerner entre une pomme et un oignon, et que tel inconvenient vous est advenu, faulte d'avoir entendu les principes naturels et les naturelles significations des mots. (*Second discours* 25 v°)

Ces distinctions sont fondamentales pour la constitution de ce qui peut être ou non un médicament. Dans le cas de l'antimoine, ce critère de la distinction vaut aussi pour le processus de sa supposée transformation en médicament par la calcination, procédé qui exige la compréhension de la différence entre la mutation ou transsubstantiation et la

séparation. Dans sa *Responce*, Launay n'admet pas qu'un métal puisse être froid et aqueux :

> Mais qui vous a dit que l'antimoine est de mesme qualité que le plomb. Si nous voulons croire le dire des anciens autheurs : Nous ne retrouverons pas telles qualitez en l'antimoine [...]. Mais un corps dur et pesant, qui a esté congelé par une froidure en la terre, d'une exhalation seiche, peut-il estre humide au quatrieme degré [...]. (*Responce* 22)

La précision de Launay suggère qu'il n'a pas compris la nature des métaux, mélange d'eau et de terre avec prédominance de l'eau, ce que Grévin lui rappelle dans le *Second discours* en soulignant que cette nature est définie par les qualités concernées et reconnue tant par Aristote que par Agricola, spécialiste des métaux, par Dioscoride que par Platon, Avicenne et Pontus de Thiard (26 v°). Ce refus de l'acceptation du concept d'aquosité étonne, dans la mesure où Launay lui-même a bien noté la formation des métaux à partir d'Aristote. De plus les métaux ne sont pas de nature froide ou aqueuse par accident mais par eux-mêmes et de l'intérieur, comme en témoignent Agricola et Contaren (*Second discours* 30 r°-v°). La réponse est donc simple :

> L'Antimoine contient en soy du plomb : il a donques la nature de plomb : la nature du plomb est froide pres du quatrieme degré et venimeux, il s'ensuit donques que l'Antimoine est froid pres du quatrieme degré et venimeux. Voilà la conséquence que j'entends en tirer. (*Second discours* 34 r°)

L'analyse de Grévin montre bien comment l'antimoine est considéré comme la quatrième variété de plomb par le biais de sa calcination qui élimine les impuretés pour ne laisser que le plomb ou précisément une marcassite de plomb (*Second discours* 36 r°).

Ce point fixé, Grévin montre d'où l'antimoine tire sa toxicité. Il peut alors expliquer à son adversaire, non sans l'insulter, que la calcination de l'antimoine ne fait que laisser davantage apparaître le plomb qu'il contient, en raison de la séparation des différents éléments qui rentrent dans sa composition, comme par exemple l'argent ou la terre, et parfois les deux à la fois (*Second discours* 35 r°). Ainsi, la soumission de l'antimoine au

feu permet de le séparer des substances terrestres ou impuretés. Celles-ci obligent qu'on le soumette à un haut degré de chaleur parce qu'elles handicapent sa fonte en ce qu'elles sont sèches et froides. Grévin précise que cela fait augmenter la froideur de l'antimoine qui tend alors à dépasser celle du plomb. La calcination de l'antimoine en vue d'éliminer sa malignité ne saurait se faire que par un processus défini et répétitif qui exige l'emploi obligatoire d'autres médicaments. Notre auteur a soin de reproduire le procédé recommandé par Mattioli (*Discours* 19 v°), mais se moque de la prétention qu'a Launay d'utiliser un borax de nature inédite

> Si donques la malice est ostee par adjonction de medicament, il faut que ce soit par celle du Borax [...]. Premierement le Borax que les Grecs ont nommé Chrysocolle, est un poison, comme dict Dioscoride, lequel faict vomir par consequent est ennemi de l'estomach. Launay sachant bien cecy a eu recours à une negative, et a dict que le Borax duquel nous usons, n'est pas celuy des anciens : c'est un medicaments composé faict de nitre fossile et naturel, qui est une espece de pierre luisante approchant de la nature du sel, plus poignante et amere. Toutesfois il dict qu'elle est bien desgraissee, lavee et trempee en laict de chievre, ou de vache, jusques à ce qu'elle ayt perdu sa saleure er depuis mise au soleil avec huille d'amandes douces par l'espace de quarante jours. Launay nous compose ainsi un Borax artificiel [...]. George Agricola escript que le Borax que l'on faict à Venise est artificiellement faict de Nitre, dur, espais, et semblable à une pierre. Toutesfois il le nomme Chrysocolle, pour autant dict il, que veritablement c'est la Chrysocolle que les Arabes nomment Tincar. (20 r°-v° ; *Second livre* 313-314)

En soulignant que Launay n'ignore pas que le borax est un poison, Grévin feint de concéder sa « négative » mais, en s'appuyant sur Agricola, suggère en même temps que le borax de Launay ou de Venise reste le même que le « chrysocolle » (*chrysocolla*). Il souligne d'ailleurs qu'il y a convergence sur ce point entre Agricola, Christophle Encel et Jean Ketman (*Discours* 20 r^{o}-v^{o}).

Enfin le nitre du borax artificiel de Launay ne fait aucune différence quant à la malignité de l'antimoine si l'on retient ce que dit Galien des sels, de leurs qualités et de leur vertu :

> Le Nitre est un suc amassé et espaissi, lequel peut aisement rapporter à une espèce de sel : car il tient fort de sa nature. Celuy duquel le Borax est faict, est dur, espais, et semblable à la

> pierre [...], il ronge davantage, comme escript Galen au chapitre vingtiesme du *quatriesme livre des Simples* : là ou mesme il dict que toute espece de sel tiré de la terre, est plus espais et terrestre que l'autre, dont il s'ensuit qu'il est plus chaud et sec : et si ce n'estoit que sa poincture est rabattue par les parties aqueuses, ceste chaleur approcheroit le feu. Le Nitre estant bruslé approche de la nature de l'Aphronitre, qui est ennemy mortel de l'estomach [...]. La vertu de tous les sels est de restraindre, renverser et troubler l'estomach et d'esmouvoir le vomissement, de deseicher et purger en raclant, et pour ceste cause, dict Mesué, il ayde à l'action des medicaments qui purgent paresseusement. Le Nitre estant cette nature pourra-il contrarier à la naturelle malice de l'Antimoine ? N'augmentera-il pas plustost sa subite et laborieuse purge ? (*Discours* 20 v°-21 r° ; *Second livre* 314-315)

Grévin montre de la sorte que de par sa nature, le nitre ne peut pas plus que le borax corriger la toxicité de l'antimoine pour en faire un médicament. Il élimine l'une des deux méthodes pour neutraliser la malignité d'une substance, à savoir l'ajout de médicaments contraires en nature à celle de ladite (*Discours* 18 r^{o}-v^{o}). Il ferme en second lieu la voie de l'art (19 r^{o}), celle du recours à la calcination. Le problème avec celle-ci, signale-t-il en s'appuyant sur Geber, c'est qu'au lieu d'atténuer la malignité de la substance elle ne fait que l'augmenter par son action sur l'humidité qui lie ses différentes parties en la desséchant par une extrême chaleur (22 r^{o}), rendant ainsi plus aigu le pouvoir des éléments salins par leur extrême endurcissement.

Launay ne nie pourtant pas que l'antimoine a des propriétés toxiques :

> Je leur concede que dedans l'Antimoine, il y ait une substance pernicieuse, laquelle on apperoit, quand elle est suscitée par le feu, en la fondant. Considerés ung peu mes amis, si on le baille avec cette substance. Si vous avies regardé le commentaire de Mathiolus, vous pourriés veoir, qu'il veut qu'il soit tant brassé sur le feu, et tellement calciné, que la pouldre gettee sur du fer chaut, ou charbon ardent, ne rende aucune fumee, qui est le signe de l'extreme secheresse. (*De la faculté...* D2 v^{o})

Mais cette extrême sécheresse dont parle Launay serait, selon Grévin et ses références, la cause de l'inaptitude du borax, du nitre ou de n'importe quel autre sel à corriger la nocivité de l'antimoine, comme notre auteur le montre à travers Galien (citation tirée du chapitre 20 du *Quatrième livre des Simples*, mentionnée, plus haut, pp. 83-84). Dans la mesure où tous les auteurs reconnaissent la toxicité du plomb brûlé (la respiration de la

fumée qui s'en dégage est fatale), on comprend mal que, devenu marcassite de plomb par calcination, l'antimoine fasse exception à la règle – d'autant plus que Mattioli lui-même n'est pas d'un avis contraire.

On note cependant que Grévin, tout en ironisant au passage sur les secrets des apprentis alchimistes, s'abstient de récuser directement la préparation de l'antimoine, différente de celle de Mattioli, qu'avaient effectuée tant Paracelse que Jean de Rupescissa. A dire vrai leurs méthodes de préparation sont obscures (*Discours*, 24 v°). Mais l'ironie de notre auteur dans ce passage retombe surtout sur Mattioli, qui s'est trompé en prétendant reproduire l'expérience, et sur Launay, disciple amateur de celui-ci. C'est ce qui autorise Kahn à souligner la modération et l'« ouverture d'esprit » de Grévin en matière d'alchimie, y compris sur la question de l'antimoine, en citant son « Epistre » liminaire à Monsieur de Carnavalet (4 r^{o}-v^{o}) :

> Je n'entends point, comme les calomniateurs, condemner en tout et partout l'antimoine : mais seulement celuy duquel ils usent. Je n'entends point m'opiniatrer contre ceux qui disent qu'il y a de grandes vertus aux métaux : car ainsi je pense et je sçay qu'il y a beaucoup de choses cachées, desquelles nous n'avons pas la congnoissance ; mesmes je dis que si toutes les choses cognues estoient balancees avecques les incognues, elles se trouveroient merveilleusement legeres : toutefois pour cela je ne veux entrer en l'une des extremitez : et ne veux, comme les simples et les lourdaux croire à tous esprits, ny sciemment, comme les malicieux m'opposer à la vérité. Car je sçay bien qu'en l'Alchimie il y a de fort beau secrets : mesmes j'approuve merveilleusement les extractions des huilles et quintessences, pourvu qu'elles soient faites par bons maistres, entendus en l'art, bien raisonnants et philosophans. Toutesfois pour tout [cela] je ne puis approuver l'Antimoine ainsi préparé qu'il est : et encores moins un tas de secretaires, lesquels pour faire valoir leur marchandise, se vantent d'avoir des secrets cachez chez eux, faisant tort par ce moyen à la noblesse de leur art. (cité par Kahn, *Alchimie* 173 ; *Second livre* 292-293)

Il ne s'agirait donc que de dénoncer des « secrétaires » maladroits et leurs préparations défectueuses. Kahn crédite notre auteur de réelles connaissances en alchimie, et souligne sa compétence en matière de métaux, « qui fait tout l'intérêt de son livre » (173).

Renvoyons ici à ce que notait Paul Laumonier dans son article déjà cité « Sur la bibliothèque de Ronsard »[83] :

> En 1921, M. Gustave Charlier signalait ici même une édition de cinq traités latins sur la minéralogie, publiée à Bâle, chez les héritiers de l'imprimeur Froben, en 1546, par le Saxon Georges Agricola (Bauer), qui est le père de cette science. – Ce volume, qui appartient à la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et lettres de Belgique (collection Stassart), porte sur le titre même la signature autographe de Ronsard ; avant d'être la propriété de Ronsard, il avait fait partie de la bibliothèque du médecin Jacques Grévin, comme en témoignent de nombreuses notes marginales de la main de Grévin et surtout un ex-libris manuscrit de Grévin, biffé par Ronsard et cependant très lisible encore. (325)

Preuve supplémentaire du respect qu'avait Grévin pour Agricola : à ses yeux nul ne connaissait la minéralogie mieux que cet auteur[84]. En faisant allusion aux vertus des métaux et aux choses cachée et inconnues, Grévin admet leur étendue tout en refusant qu'elles puissent justifier la préparation de l'antimoine qu'il condamne : même si notre savoir est limité, il permet de récuser cette préparation de façon rigoureuse.

Il reste troublant que Mattioli et Gallus, médecins d'un archiduc, aient donné à celui-ci de l'antimoine sans qu'il ne se soit rien arrivé de fâcheux, alors que Grévin rapporte le cas d'un certain Nicolas dont les boyaux ont été rongés par ce même « médicament ». Faut-il alors croire que les vertus cachées peuvent agir tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, puisque Grévin mettait à leur compte le résultat désastreux de son expérience avec l'antimoine ? Cette question n'est pas sans incidence sur l'interprétation de l'arrêt du Parlement de Paris interdisant cette substance au nom de la sécurité publique. En mettant cet arrêt au compte de l'influence du premier *Discours* de Grévin, Adolphe

---

[83] Pour la référence complète, voir plus haut, note 25 ; cf. F. Rouget, *Ronsard et le livre*, *op. cit.*, pp. 55 et 203.

[84] On se souvient que Laumonier révèle, dans ce même article, l'attention que Ronsard accordait à Nicandre : « En juin 1925, M. Emile Henriot nous a révélé l'existence d'un neuvième volume ayant appartenu à Ronsard, les *Theriaca* et *Alexipharmaca* du poète grec Nicandre. Il l'avait vu, quelques années auparavant, chez Pierre Louys, qui le possédait. Ce précieux exemplaire, écrivait-il, porte non seulement la signature de Ronsart (par un t) sur le titre, mais encore des annotations de sa main en plusieurs endroits ; par exemple, en regard du mot φάλαινα, souligné à l'encre dans le texte, Ronsard a écrit cette note marginale : Phalene, sorte de papillons qui veulent se brûler à la chandelle. » (p. 328) ; cf. les pages reproduites par Rouget, *op. cit.*, pp. 259-260.

Pinvert suggère indirectement que ce dernier s'en est pris à Paracelse, voire aux alchimistes en général :

> En 1565, il [Grévin] publie une anatomie d'après Vésale. En 1566, il s'en prend à un médecin de la Rochelle, qui avait eu le tort, impardonnable selon lui, de vanter les vertus thérapeutiques de l'antimoine. Grévin ne voyait qu'une drogue dangereuse dans le remède minéral que Paracelse avait porté aux nues. Son *Discours sur l'antimoine* (1566) et son *Second discours* (1567) eurent un très grand retentissement ; le premier décida le Parlement à rendre, en 1566, un arrêt proscrivant l'usage de l'antimoine. On le sait, cet arrêt, dû à l'influence d'un médecin de vingt-huit ans, ne devait pas clore la querelle de l'antimoine, et celle-ci ne prit fin que par un autre arrêt du Parlement, en 1666 : véritable guerre de cent ans qui fit couler des flots d'encre et d'invectives, et dans laquelle les gens compétents déclarent aujourd'hui que tout le monde avait tort. (*Clermontois et Beauvaisis* 63-64)

On vient de voir que Kahn pose le problème de façon différente. S'interrogeant sur la place du nom de Paracelse dans les *Deux livres des venins*, il conclut :

> On est en droit de supposer dans ces citations l'effet de l'influence de Gohory dans le cercle des médecins de la Faculté : citer le *De vita longa* à Paris, à une date si proche de la réédition commentée de Gohory, ce n'est sans doute pas un hasard de la part d'un homme si proche des milieux fréquentés par le traducteur d'*Amadis*. Toujours est-il que Grévin donne alors la préparation de l'Antimoine selon Paracelse [...]. (175)

Cette remarque suggère une modération sincère de Grévin à l'égard de l'alchimie et (au moins) la *possibilité* d'une démonstration alchimique de l'existence de vertus positives dans l'antimoine.

Paracelse et l'alchimie ne sauraient en effet trouver un meilleur défenseur que Jacques Gohory, que Kahn présente en ces termes :

> [A]vocat au Parlement de Paris, traducteur de Machiavel, de Tite-Live et des *Amadis*, ami de plusieurs poètes de la Pléiade, admirateur (lui aussi) de Jean Trithème et féru d'alchimie, publie à Paris sous le pseudonyme de Leo Suavius son *Abrégé de la philosophie et de la médecine de Paracelse* [...]. C'est à travers le livre de Gohory que le cardinal de Granvelle et même Marguerite de France [protectrice de notre auteur], fille de François I^{er} et femme d'Emmanuel-Philibert de Savoie, s'initient, comme tant d'autres de leurs contemporains, aux doctrines du paracelsisme. (149-150)

Les éloges que Gohory décerne à Paracelse ne laissent aucun doute sur ce qu'on pourrait appeler un véritable culte à l'endroit de ce personnage :

> Son premier mot sur Paracelse est le suivant : « Or afin que je dise mon sentiment de cet auteur, jr n'ai vu personne en notre siècle qui fût plus grand médecin, plus subtil philosophe. »

> Aussi son éloge développé dans la dédicace à René Perrot, du Mans (*amice suavissime*), sera-t-il en deux points : s'émerveillant du nombre (*copia*) de ses écrits, il loue la *fœcunditas* de son *ingenium,* vertu éminemment classique qui permet de *facto* d'acheter à l'iconoclaste suisse une respectabilité au sein de la République des lettres humanistes ; puis il mentionne ses cures merveilleuses, opérées grâce à des remèdes inconnus des médecins vulgaires. C'étaient déjà deux des axes principaux suivis par Pierre Hassard dans sa propre présentation du maître [...]. (Kahn 156)

Grévin aurait donc pu, quant à lui, subir l'influence de Gohory, grâce à un double contact par le biais de ses amis poètes et de leur protectrice Marguerite de France. Cela a peut-être suffi à lui permettre de ne pas tomber tout de suite dans l'opposition radicale, en distinguant de la préparation de Launay, disqualifiée par les raisonnements défectueux sur lesquels elle est basée, une autre préparation éventuelle qui serait, elle, compatible avec les critères de la vérité posés par Grévin en garants de sa propre intégrité intellectuelle et professionnelle.

L'arrêt de 1666, au siècle suivant, s'explique par la découverte de nouveaux procédés de correction de la malignité de certaines substances devant rentrer dans la composition des médicaments. Cependant, il s'en faut de beaucoup que l'action de l'antimoine se soit départie de son caractère problématique, comme le montre G. Mascherpa[85] :

> L'antimoine continue de faire des adeptes, le parlement lui devient peu à peu favorable et condamne pour la première fois Guy Patin. Jean Chartier réussit, en 1652, à faire annuler le décret relatif à la suppression du vin émétique dans l'antidotaire de 1638. On est en pleine fronde, une presse de pamphlets imprimés anonymement, entretenait le trouble et excitait les esprits. Dans les deux camps, maintenant à égalité, on fait feu de tous bois pour écraser l'adversaire. C'est alors que Louis XIV, âgé de vingt ans, tombe malade durant la campagne de Flandre. Sa maladie, d'après ce que l'on en sait aujourd'hui, semble avoir été une fièvre thyphoïde [sic] (Pilpoul). Les adversaires de l'antimoine n'on pas été consultés [...]. Mazarin prend les choses en main ; la consultation sous sa direction décida de purger 22 fois le patient avec « une once d'antimoine ». Cette once devait marquer, avec la guérison, le triomphe de l'antimoine [...]. *« Cette maladie fut un grand bonheur pour l'Europe entière en consacrant d'une manière définitive et par un éclatant exemple les merveilleuses propriétés de l'antimoine »*. L'antimoine qui avait guérit Louis XIV devait être funeste à Mazarin qui en

[85] G. Mascherpa. « La querelle de l'Antimoine et la victoire de la chimie » in *L'actualité chimique, le journal de la Société chimique de France*, n° 92 (Mai 1982) pp. 45-48.

> mourut quelques temps après, ce qui fit dire aux chroniqueurs de l'époque que « l'antimoine avait sauvé deux fois la France » ! (48)

N'y a-t-il pas lieu de penser, face à la guérison du roi Louis XIV et à la mort de Mazarin, que Launay disait vrai en citant Galien sur la réaction de l'antimoine en fonction de la complexion du patient ? Marschepa laisse aussi voir en filigrane qu'il s'agit aussi, dès le départ, d'une querelle d'institutions, qui s'est poursuivie dans le temps :

> Cette querelle, connue sous le nom de querelle de l'antimoine (Pilpoul), mit aux prises, d'un côté, l'orthodoxe Faculté de Paris, farouche défenseur des idées traditionnelles et son doyen fanatique Guy Patin [...], de l'autre, l'Université de Montpellier fière de sa plus grande ancienneté, favorable aux idées nouvelles amenées par les chimistes arabes et les médecins juifs chassés d'Espagne, et son défenseur célèbre Theophraste Renaudot. Cette rivalité d'Écoles, de personnes s'élargit en une lutte d'intérêts avec la question de l'exercice de la médecine qui vit l'affrontement des chimistes contre les médecins et des médecins contre les apothicaires. Le Parlement de Paris dut intervenir à plusieurs reprises, il interdit l'usage de l'antimoine et l'exercice de la médecine aux Docteurs de Montpellier. Mais cette véritable guerre de cent ans qui passionna tous les contemporains, allait prendre fin sur un vrai coup de théâtre, avec la guérison miraculeuse de Louis XIV [...] (45).

Cette querelle n'était donc pas confinée aux Facultés de Paris et de Montpellier, ni même à l'intérieur des frontières de la France. Kahn rapporte plusieurs incidents à l'échelle européenne, liés tantôt au paracelsisme en général tantôt à l'antimoine proprement dit :

> En janvier 1564, Adam von Bodenstein avait été exclu de la Faculté de médecine de Bâle sous la responsabilité principale de Théodore Zwinger – le même qui, treize ans plus tard, converti au paracelsisme, devait rédiger une pieuse épitaphe pour son ancienne victime. Au même moment, [...] Alexander von Suchten avait été attaqué par deux médecins d'Augsbourg correspondants de Gessner, Achilles Pirmin Gasser et Lukas Stenglin, indignés par ses *Decem et octo propositiones* ; à leurs répliques s'était ajoutée une lettre vengeresse et méprisante adressée par Gessner lui-même au trublion, et tous ces documents circulaient largement par le biais des correspondances privées. L'année suivante une autre querelle avait opposé à Cologne Georg Phædro à trois autres médecins, Johann Echt, Johann Weyer (Jean Wier) et Reiner Solenander, ces deux derniers étant médecins du duc de Clèves. (136)

D'où cette conclusion :

> On conçoit que dans ces conditions, la querelle française entre Loys de Launay et Jacques Grévin au sujet de l'antimoine ne puisse être considérée comme un cas isolé. On me pardonnera toutefois de ne l'étudier que plus loin dans ce chapitre : les répliques de Grévin s'avèrent si étroitement liées au livre de Gohory sur Paracelse paru en 1567 qu'il faut au préalable étudier cet ouvrage. (137)

Si d'une part les conditions étaient donc réunies pour une telle querelle entre notre auteur et tout apologiste de l'antimoine (et sans doute, par implication, du paracelsisme), de l'autre on vient de voir que Grévin semble soucieux d'épargner à Paracelse les sarcasmes qu'il réserve à Launay, son incompétent « disciple ». Cette ambiguïté peut s'apprécier par comparaison avec deux incidents survenus en cette même année 1566 qui a vu la publication du premier *Discours* :

> [...] Jean Wier, en publiant chez Oporin en 1566 la deuxième édition[86] de ses *De Præstigiis dæmonum et incantationibus ac veneficiis Libri sex*, y ajouta entre autres des passages dirigés contre Paracelse et les paracelsiens [...]. Enfin, au même moment, Michael Toxites attaqua à son tour Lukas Stenglin, l'un des adversaires d'Alexander von Suchten, qui venait de publier à Augsbourg des thèses sur l'utilité thérapeutique de l'antimoine ; Toxites, qui dédiait cette *Spongia stibii* à Mattioli lui-même, ouvrait ainsi une nouvelle querelle qui devait se prolonger jusqu'en 1571. (Kahn 136-137)

Le premier *Discours* est paru trop tôt pour évoquer ces avatars de la querelle, dont Grévin, qui achevait justement de traduire cette nouvelle édition de l'ouvrage de Wier[87], dut avoir très vite connaissance. Il est néanmoins frappant que notre auteur y ménage relativement Paracelse.

Un élément de réponse, quant à la stratégie adoptée par le premier *Discours* (attaque contre un prétendu disciple plutôt que contre son maître), réside dans l'écart qui existe entre Launay et Grévin au plan de leurs formations respectives, et qui amène le second à mépriser le premier. Grévin entama sa carrière médicale quelque vingt ans après que

---

[86] Il semble s'agir plutôt de la troisième, en cinq livres toujours : *Ioannis Wieri De Præstigiis dæmonum, et incantationibus ac veneficiis Libri V. Tertia editione aucti* (Bâle, Johannes Oporin, 1566). Les deux premières avaient paru en 1563 et 1564. C'est en tout cas l'édition de 1566, avec les attaques contre Paracelse ajoutées au chapitre XV du livre II, que Grévin traduit – très vite donc, puisque son travail parut l'année suivante ; il l'avait sans doute entamé plus tôt (sur l'une des deux premières éditions) et s'est borné à le mettre à jour.

[87] *Cinq livres de l'imposture et tromperie des Diables, des enchantements et sorcelleries : pris du Latin de Jean Wier, medecin du Duc de Cleves, et faits François par Jaques Grévin de Clermont en Beauvoisis, medecin à Paris.* Paris : Jacques du Puys, 1567. Notre auteur évoque cet ouvrage dans le *Second discours.* L'achevé d'imprimer est daté de la fin d'avril 1567, la dédicace de Grévin au duc d'Anjou du 1er mai (nous sommes bien en 1567 : Pâques cette année-là tombe le 30 mars), et l'achevé d'imprimer des *Deux livres* d'octobre. Les deux ouvrages, tous deux commencés plus tôt dans les années 1560, se suivaient de près ; mais entre les deux la guerre civile a repris (fin septembre : début de seconde « guerre de religion »).

Launay eut reçu son diplôme de doctorat, laps de temps qui a suffi à introduire des changements appréciables dans le *cursus* et exposer le plus jeune des deux à de nouveaux savoirs. Au demeurant, si Kahn prête à Grévin de réelles connaissances en alchimie, il ne se prononce pas définitivement sur le cas de Launay, se contentant de signaler une possible influence de Paracelse par le biais de l'ouvrage de Bernard Palissy, *Recepte veritable,* à partir de certaines similitudes :

> On n'en est pas moins tenté de voir dans sa conception des métaux faits de mercure, de souffre et de sels une influence très directe du paracelsisme, d'autant que c'est dans la même ville – La Rochelle – que Loys de Launay publiera l'année suivante son traité *De la Faculté*.... Même si cet ouvrage ne trahit aucune influence de Paracelse, mais seulement celle de Mattioli (qui cite, il est vrai, Paracelse), le rapprochement entre ces deux traités de Palissy et de Launay offre à lui seul sinon la preuve, du moins la forte présomption d'une infiltration d'idées paracelsiennes dans le milieu rochelais. (131)

Palissy serait donc à Launay ce que Gohory est à Grévin : nous aurions affaire à deux variétés de « paracelsisme » indirect ou inavoué – l'une plus compétente que l'autre. De ce point de vue, les lacunes dont Launay fait montre au cours de cette querelle sont peut-être à mettre en relation avec ce que dit Astruc, et la situation de la chimie, et de ses rapports avec la médecine, à la Faculté de Médecine de Montpellier. Après avoir fait l'apologie de cette faculté en matière d'enseignement de l'anatomie et de la botanique, Astruc confesse, en effet :

> Il ne manquoit plus à la Faculté de Montpellier, que d'avoir des leçons publiques de Chimie. Cette partie de la Médecine avoit été ignorée des Anciens, ou en avoit été au moins fort peu connue. On avoit commencé à la cultiver vers le quinzième siècle : mais elle ne parut avec éclat, qu'au commencement du siècle passé [XVII^{e} s.]. Ceux qui en faisoient profession s'acquirent d'abord une grande réputation, par les remèdes infaillibles qu'ils prétendaient avoir contre les maladies les plus rebelles. Mais les routes nouvelles et extraordinaires qu'ils suivoient dans la pratique, exciterent contre eux l'envie des Médecins, assez faciles à s'irriter. Dans le fond, la conduite des Chimistes y contribua beaucoup. Ils étoient fort ignorants en Médecine, et ils employoient mal à propos des remèdes excellens, si on les avoit donnés à propos. D'ailleurs peu instruits de la force des remèdes dont ils se servoient, ils les donnoient à des doses presque arbitraires, sans avoir la prudence de les proportionner aux forces, à l'état, à la constitution des malades. Cette témérité étoit souvent funeste, et leurs remèdes étant très-violents produisoient de mauvais effets, parce qu'ils les avoient en trop grande quantité. (67-68)

Astruc était alors docteur-régent à la Faculté de Médecine de Paris et « Professeur Royal » ; son préfacier, M. Lorry, également docteur-régent, explique que la Faculté de Montpellier

> méritoit bien d'avoir un Historien tel que M. Astruc, qui transplanté dans celle de Paris, respectoit la Faculté de Montpellier comme sa Mere, et avoit conservé pour elle une tendresse et une reconnoissance inviolable.s (*Memoires* ii)

Une part de l'écart ou du malentendu entre Launay et notre auteur pourrait résulter des lacunes du premier, mal préparé par sa formation à articuler alchimie et médecine, mais cherchant à le faire, là où Grévin, sans doute mieux informé, *réserve* prudemment la part de l'alchimie quant aux « choses cachées » tout en affirmant sa propre autorité sur les choses « manifestes ».

Nous verrons cependant que Grévin ne va pas en rester là et que sa position va s'éclaircir ou se durcir – à la lumière des propos de Wier entre autres. Avant de revenir sur ce point pour conclure, il nous faut souligner encore que l'emploi de substances impropres à neutraliser la toxicité de l'antimoine et les erreurs d'interprétation quant à la nature des substances et aux principes de l'action médicamenteuse ne sont pas les seuls éléments que notre auteur récuse dans le travail de Launay. Il s'oppose plus fondamentalement à la démarche « empirique » de son confrère, qu'il juge excessive et prématurée :

> Galen au troisiesme livre des parties malades, dict que l'invention des remedes procedante des vrayes demonstrations est beaucoup plus excellente, es choses qui adviennent peu souvent, que n'est pas l'experience. Mesme il craint tant que nous ne soyons trompez par ces experiences, qu'au cinquiesme livre De la methode, il escript que personne n'ose metre en avant une nouvelle experience, jusques à ce qu'il se soit persuadé avoir justement condemné les premiers remèdes, desquels on a accoustumé s'aider. Non toutesfois que Galen condemne les medicamens trouvez nouvellement, cela ne veux-je nier à Launay : mais il faut adjouster les limitations de Galen, à sçavoir la raison et l'experience. (*Discours* 28 r^{o} ; *Second livre* 325)

Grévin conteste ainsi, du même coup, les raisons qui portaient Launay à vouloir faire de l'antimoine un médicament, à savoir prévenir l'expansion de cette « peste secrète » qui prenait pied à la Rochelle. En d'autres termes, vouloir trouver de toute urgence un médicament revient à condamner ceux qui existent, voire à prétendre qu'il n'en existe pas. Mais au-delà de ce caractère précipité de l'expérience, il faut aussi en souligner l'insuffisance intrinsèque. Expérimenter un médicament sur sa propre personne et sur quelques amis, puis le donner à cinq patients par l'entremise d'un barbier est loin d'être suffisant pour conclure à son efficience. Il est évident que les expériences de Launay se limitent à ces seules personnes, puisque les autres cas dont il fait mention rentrent dans le cadre non d'expériences mais de traitements.

En d'autres termes, les expériences conduites par Launay ne répondent à aucune norme scientifique telle que Grévin la conçoit : le médecin n'a fait état ni de registres tenus pour consigner le nombre de patients qui ont été soumis à des traitements ni d'observations rigoureuses sur l'évolution des réactions au médicament expérimenté ou de l'état de santé des patients en termes de progrès ou de régression. En fait, il n'y a pas eu d'expériences au sens strict. Face à ce manque manifeste, de la part de Launay, de respect des normes de la recherche, et face à l'obligation de s'y conformer, surtout dans le cadre d'une épidémie naissante de peste, on comprend que Grévin se pose en défenseur des intérêts des institutions médicales et de la communauté en général en empêchant son confrère de se réclamer du camp des « Empiriques », d'autant plus que cela rentrait dans le cadre de ses attributions. Aussi, son *Second discours* répond-il à la nécessité de convaincre Launay, à travers l'analyse des raisons que ce dernier avance pour justifier la valeur médicale de l'antimoine, en lui montrant par des exemples pratiques tirés des

auteurs faisant autorité en la matière toutes les failles de sa recherche, lesquelles ne font que confirmer que l'antimoine *ne peut pas* être un médicament purgeant.

Plus encore par sa *Responce* que par son traité, Launay montre à Grévin l'étendue de ses lacunes. Aussi notre auteur saisit-il l'occasion de reprendre les différents points de la *Responce*, preuves évidentes à ses yeux de l'écart de compétence qui sépare les deux confrères, pour corriger les raisonnements maladroits de Launay et lui indiquer, avec exemples, toutes les subtilités que comportent la définition même des médicaments purgeants d'une part, des venins, poisons et contrepoisons d'autre part. En ce sens, le *Second discours* n'est qu'une reprise du premier, avec une analyse plus poussée des questions débattues et davantage d'insistance sur l'opinion des auteurs compétents. La question des expériences, puisqu'il s'agit de corriger celles que conduit Launay, occupe la première place. Déjà, dans le *Discours*, notre auteur avait insisté sur la nécessité de bien les conduire, moins en termes d'observation qu'en termes de postulats – garantis par les bons auteurs – et des raisonnements qu'on en tire. Et l'une des recommandations essentielles que Grévin fait à son confrère, c'est d'éviter de se réfugier derirère les « qualités cachées » pour justifier les effets d'une substance rentrant dans la composition d'un médicament qui se trouve encore au stade de la recherche et de l'expérimentation :

> Il y a encore un autre point à observer entre une infinité d'autres [...] : C'est qu'il faut donner raison pourquoy telles experiences adviennent plus tost ainsi que ainsi. Et ne suffit de dire que ce sont proprietez cachees : car ces proprietez concernent l'universel, et non le particulier : autrement vous ne pourriez pas faire reigle generalle, et vostre experience demeureroit incertaine. Cecy se doit observer religieusement, à fin de fermer la bouche aux imposteurs, qui à chaque bout de champ diroyent je l'ay experimenté, et ce temps pendant se jouront de la vie des hommes à tort et à travers. Car, comme dit Galen, l'experience est perilleuse à cause que la matiere sur laquelle on experimente, n'est pas comme celle d'un charpentier, ou d'un couvreur : laquelle estant gastee, n'apporte pas beaucoup de dommage, mais elle est plus digne et ne peut-on en icelle experimenter les choses non approuvees sans un tres grand peril, attendu que la mauvaise experience n'emporte rien moins que de la vie. (*Discours* 28 r°-v° ; *Second livre* 325)

Paracelse lui-même, ajoute-t-il, lie étroitement « la science » et « l'experience » mais n'en juge pas moins que « la science doit preceder l'experiment » (28 v°).

Or Launay présente l'antimoine comme doté de qualités divines, ce qui, d'après lui, explique les merveilles que son médicament accomplit sur les patients victimes de la peste. Il est donc pertinent de l'interroger à la fois sur ce contournement de la « science » et sur la qualité d'un « experiment » qui, dans le cas précis de l'apparition d'une épidémie, justifierait le remplacement des médicaments existants :

> Monstrez-moy donc de rechef si vous avez quelques raisons pourquoy l'Antimoine guerit plus tost la peste, que la fiebure hectique, la quotidiane que l'ardante : ou pourquoy il les guerit toutes ensemble, et de tout cela tirez moy une belle regle generalle, et l'enrollez parmy celles d'Hippocrate et Galen. Ne nous pensez pas payer de dire qu'il y a beaucoup de choses incogneues, desquelles les vertus ne sont pas encore experimentees : car ainsi je suis bien d'accord avec vous de ce poinct. Je suis bien d'accord aussi qu'il y a des secrets en l'Alchemie de grande efficace. Je sçay bien qu'il n'y a que quarante ou cinquante ans que le Gaiac, la Sassepareille, la Schyne, et quelques autres, sont en bruit, et que nous en recevons de fort grands allegements. Mais que vostre Antimoine doive tenir ligne de compte, je le nie : et est le seul poinct que j'ay debattu. Les vertus du Gaiac, de la Salsepareille, de la Schyne apparoissent tant par les qualitez exterieures, que par experiences, raisons et approbations des plus doctes. De dire que l'on use de Precipité en la peste et d'huile de Vitreol en la fiebure quarte, et que par mesme manière on pourra bien user d'Antimoine ce n'est pas bien argumenté. Car la consequence n'en vaut rien ; et y peut avoir raison en l'un, et non en l'autre. Les huilles lesquelles tiennent de la nature aëree sont beaucoup plus familieres de la nature humaine que ne sont pas les substances terrestres de l'Antimoine. (29 v°-30 r° ; *Second livre* 327-328)

On ne saurait, à partir d'un si faible nombre d'expériences, tirer une règle générale habilitant cette substance à devenir un médicament fiable, et de surcroît plus efficient que ceux qui sont déjà sur le marché. Ce rejet n'est pas justifié uniquement par l'insuffisance des expériences de Launay ; il fait aussi ressortir l'absence de la nécessité d'un nouveau médicament.

Grévin signale au passage le point sur lequel repose l'inaptitude de l'antimoine à être un médicament purgeant. Il fait en effet allusion au gaiac, à la salsepareille, à la « schyme », et à d'autres substances végétales qui reçoivent l'approbation « des plus

doctes » tant pour leurs qualités extérieures que pour avoir été soumises à des expériences appropriées : il s'agit de substances aptes par nature à être mélangées aux médicaments pour corriger les malignités de ceux-ci. Ce point fait l'objet du troisième chapitre du *Second discours*, lequel traite précisément de l'inaptitude du borax à corriger la malice de l'antimoine, procédant du fait que le borax, fabriqué à partir du nitre, sel qui a la même malignité que l'antimoine de par ses qualités terrestres, est donc de même nature que celui-ci et partage avec lui ses propriétés cachées. Il en va de même de tous les minéraux et sels, puisqu'ils ont des qualités terrestres. Pour notre auteur, ce principe suffit à invalider la possibilité que borax ou nitre se révèlent substances correctrices de l'antimoine : les expériences de Launay ne font donc qu'aggraver la malice de celui-ci.

Le principe énoncé à cet égard est très simple, et on en tire un argument qui se veut irréfutable : il est exclu que les minéraux, les métaux et les sels puissent servir d'intermédiaires entre une substance de même nature et les humains. Seuls les végétaux sont à même de remplir ce rôle, étant donné leur nature non pas terrestre mais aérée, qui les rend beaucoup plus proches de la nature humaine et plus compatibles avec elle, soit avec la nature d'un être vivant comme eux-mêmes le sont. C'est sur cette base que gaiac, salsepareille et schyme sont de bons intermédiaires entre l'organisme humain et certains médicaments devant être corrigés pour neutraliser leur élément malin. Comme il le fait toujours, Grévin s'appuie sur des auteurs faisant autorité en la matière pour corroborer son argument. Il cite ainsi Geber au chapitre 70, traitant de la préparation de l'étain et du plomb, pour expliquer que les sels comme le nitre ou le borax purifient les métaux par la voie de la calcination, en séparant les métaux de leurs impuretés ou immondices (*Second discours*, 61 r°-62 r°). Grévin donne en exemple le travail des orfèvres qui journellement

utilisent les sels à cette fin : il ne faut pas croire pour autant qu'ils enlèvent une quelconque malice aux métaux qu'ils purifient. Grévin rappelle une nouvelle fois ce fait, dont il avait déjà parlé dans son premier *Discours*, en alléguant un texte de Galien qui récuse selon lui la possibilité même que le nitre puisse corriger les qualités excessives de l'antimoine :

> Toute espece de sel tiré de terre dur, espais ou massif et semblable à la pierre, ronge davantage ayant trouvé chaleur et est plus chaud et plus Sec. Le Nitre dont on fait le Borax est une espece de sel tiré de terre, dur, espais, massif et semblable à la pierre : parquoy ayant trouvé chaleur il ronge d'avantage et est plus chault et plus sec. Or est-il ainsi que pour le mesler parmy la chaux d'Antimoine il est mis sur le feu et trouve chaleur : dont il ensuit que tant s'en faut qu'il corrige la chaleur et secheresse de la chaux d'Antimoine, que mesme il l'augmente. La proposition de cest argument est prise de Galen au 20. chapitre du *quatrieme livre Simples*. Là où de la nature des sels, il dit au commencement du chapitre, que tout espece de sel tiré de la terre est plus espais et terrestre que l'autre : Et en la fin du chapitre il dit que toute essence ou corpulence espaisse ronge davantage, asçavoir depuis que elle a trouvé quelque chaleur. (*Second discours* 62 v°-63 r°)

Il se trouve que Launay fait tout le contraire de ce que prescrit Galien : ses expériences sur l'antimoine reposent essentiellement sur la calcination de ce dernier, qu'il entend corriger à l'aide du borax. En paraphrasant Galien dans ce cas précis, Grévin donne une preuve parmi tant d'autres du caractère aberrant et non scientifique des expériences de Launay.

Considérons encore deux exemples touchant l'expérience, le raisonnement et d'autres paramètres indispensables, selon Grévin, à la conduite de la recherche. Le premier concerne les « inconvénients » physiques que cause l'usage de l'antimoine, point crucial de l'opposition entre Launay et notre auteur. S'appuyant à nouveau sur des experts, Grévin démontre que ces inconvénients, auxquels peuvent remédier des additifs « de bonne odeur », ne peuvent en aucun cas être corrigés par le nitre, qui n'a pas d'odeur du tout :

> Les principaux inconvenients qui ont accoustumé de survenir apres la prise de quelque medicament malin sont, comme escrit Mesué, les defaillances, les époinçonnements de

> l'estomach, les tranchees et les raclures des boyaux. Or est-il ainsi que le Nitre, principallement celuy qui a passé par le feu, n'a la vertu d'empêcher les defaillances, ny les epoinçonnements de l'estomach, ny les trenchees, ny les raclures de boyaux : mais au contraire il les augmente : parquoy le Nitre n'a la faculté d'oster les inconvenients qui peuvent advenir de l'usage de l'Antimoine. Les defaillances procedent ordinairement en la prise des medicaments, à raison des epoinçonnements de l'estomach, lequel patissant tire incontinent les esprits en compassion, dont la defaillance ensuit. Et pour ceste cause, comme Galen escrit, au second commentaire du livre *De la diette és maladies soudaines*, on a inventé de mesler des choses de bonne odeur parmy les medicaments purgeans, de peur que leur mauvaise vertu ne touche l'embouchure de l'estomach, laquelle principallement ils offensent. Et Mesué escrit qu'on a accoustumé de mesler les choses qui sont de bonne odeur parmy les medicamens malins à celle fin d'obvier à cest inconvenient, Car, comme il dit, ils empeschent l'agitation et l'envie de vomir, ils confortent le cœur, ils esgayent les esprits et engendrent la joye. Ainsi ne pouvez vous dire que vous mestiez vostre Borax avecque l'Antimoine pour ceste raison : car il n'a aucune bonne, ny mauvaise odeur si bien qu'il n'a pas la vertu d'empescher les defaillances. Mais au contraire il faict les espoinçonnements de l'estomach, et ainsi il ne peut empescher les tranchees, ny les raclures de boyaux [...]. (*Second discours* 64 r°-v°)

Il semble donc que Launay se soit fourvoyé dans son expérience en négligeant une fois de plus de revenir aux principes de Galien, et ce alors même qu'il avait bien reconnu auparavant le caractère insipide du borax : peut-être n'a-t-il pas oublié ce point, mais il a négligé d'en tirer les conséquences. Grévin généralise aussitôt en rappelant à Launay ce que dit Mésué tant à propos de la nature générale des substances que de la nature particulière des sels :

> La raison de ceci est prise tant à cause de sa nature generalle que de sa particuliere : de sa nature generalle, di-je, à cause qu'il est espece de sel : car comme dit Mesué en ses reigles universelles, la nature de toute salure est de restraindre, de renverser et troubler l'estomach et d'esmouvoir le vomissement, de deseicher et purger en raclant [...]. (64 v°-65 r°)

Launay n'ignore pas non plus ce principe énoncé par Mesué. Mais il refuse d'y croire, parce que son interprétation de ce qu'il observe lui semble démentir ce principe. En faisant valoir que Launay s'oppose en fait à Mesué, non à lui-même, Grévin souligne au contraire que les distinctions entre natures des substances – telles que posées par Mesué d'après Galien – ne peuvent être remises en cause :

> Si vous m'aviez monstré la dissemblance qu'il y a entre ma proposition et celle de Mesué, vous auriez occasion de dire que la mienne seroit faulse : mais n'ayant dit autre chose que ce que Mesué en a escrit, c'est à Mesué à qui vous vous attachez : c'est Mesué que vous dementez et non moy. C'est Mesué, di-je, lequel vous avez leu tout ainsi comme il y a long

> temps que vous avez leu Geber. Tant y a que ceste vertu et faculté generalle est en tous sels : mais plus aux uns qu'aux autres. Tout ce que vous pensez dire au contraire en ceste mesme page et en la 60. ne conclud autre chose sinon qu'il y a des sels artificiels meilleurs les uns que les autres : moins poignans et moins aspres : mais vous ne prouvez pas qu'ils ne retiennent de ceste faculté generalle, que Mesué dit estre en leur substance. D'avantage il n'est pas icy question des sels artificiels : mais du Nitre, qui est de l'espece des naturels, pris en terre, lesquels sont durs, massifs et ressemblent à la pierre : lesquels estans tels ont entre toutes les autres les facultez que Mesué a escrit : et pricipallement lors qu'ils ont passé par le feu, et qu'ils approchent de la nature de l'Aphronitre, ennemy mortel de l'estomach, comme escrit Galen. Mais au contraire vous dites qu'encores que le Nitre soit bruslé si ne sera il ennemy de l'estomach : tesmoins ceux de Grece qui encores à présent en usent au lieu de sel. S'ils usent de Nitre, certainement ce n'es pas du bruslé : car le Nitre bruslé devient amer, tellement que ceste raison ne vaut rien pour prouver que le Nitre bruslé n'est ennemy de l'estomach. (*Second discours*, 65 r°-v°)

Cette remarque, qui n'est en fait qu'une reprise en termes différents de ce que Grévin avait déjà souligné dans son *Discours* (20 v°-21 r°), rappelle que toute la question, une fois correctement posée à ses yeux en termes de nature des substances, tourne autour de la calcination du borax, laquelle, par définition étant donné sa nature, ne fait qu'augmenter la malice de l'antimoine au lieu de la restreindre. L'expérience conduite par Launay ne peut donc que produire un résultat opposé à ce qu'il croit chercher.

C'est en revanche un argument de simple logique qui s'applique à l'excessive sécheresse obtenue par Launay suite à la calcination répétée de l'antimoine cru. Après avoir reproduit le passage de la *Response* dans lequel Launay affirme ajouter de l'antimoine cru pour donner de l'humidité à l'antimoine calciné et le rendre ainsi apte à devenir un médicament purgeant (*Responce* 51-52*)*, Grévin réplique en ces termes :

> Voilà la cause et raison que vous rendez de vostre preparation l'intention de laquelle ne tend ailleurs, sinon de faire un corps diaphane ou transparent et non de corriger la malice de vostre Antimoine, qui doit toutesfois estre l'intention du medecin. Car si vous aviez envie de corriger ceste grande seicheresse de vostre chaux par la meslange d'Antimoine crud, pourquoi l'avez-vous tant seichee que vous soyez apres contraint d'y remettre ce que vous en avez oste ? si c'est pour conjoindre ces parties terrestres, et en faire un corps diaphane, comme vous dites, quelle necessité vous contraint de ce faire ? Cest amas et transparence le rendra elle meilleur ? Item, si vous vous avez calciné l'Antimoine pour en oster les parties impures et sulphurees, comme vous dites, lesquelles le rendent mauvais, pourquoy y remettre du crud qui est impur et plein de sulphure ? (*Second discours* 52 r°)

Il s'agit moins ici de nature des substances que de raison, du simple bon sens dont Galien rappelle qu'il doit présider au travail de recherche. La raison avancée par Launay pour justifier l'ajout de l'antimoine cru tout au long du processus de calcination de cette substance mêlée au borax ne tient pas, même pour le profane, puisque cette dernière opération a précisément pour but d'éliminer l'humidité qui lie les divers éléments. A quoi s'ajoute le fait que Launay n'a pas suivi Mattioli, son modèle, puisque la correction faite par ce dernier lui a échappé :

> Et par consequent, cc que j'ay dit dans mon *Discours* est vray : asçavoir qu'en adjoustant de l'Antimoine crud en vostre preparation, derechef vous gastez ce qui vous a fait tant de peine à nettoyer. Ceste raison a esté paravanture cause que Matthioli a recorrigé sa preparation en la derniere impression de ses commentaires : car il n'y adjouste aucunement d'Antimoine crud. Quand est de la meslange que vous faites du Borax, nous en parlerons apres. (52 v°)

Il est donc clair que Launay, trop confiant dans le succès de son expérience, n'a pas daigné vérifier que Mattioli avait effectivement corrigé la sienne. S'il l'avait fait, il se serait gardé de se vanter d'une décision qui ne lui fait pas honneur en tant que chercheur. Cependant Grévin nie toute possibilité, même avec la correction de Mattioli, que l'antimoine devienne un médicament purgeant. Cela fait l'objet du quatrième point de débat avec Launay, toujours dans le but de prouver que son expérience est nécessairement fausse dans la mesure où elle n'est conforme ni aux postulats concernant les substances (qui pour Grévin ne sont pas contestables), ni aux raisonnements qui régissent l'application de ces postulats.

Puisque le nœud du problème concerne les médicaments à effet purgatif, Grévin rappelle en effet à Launay qu'il en existe deux types :

> les uns qui purgent non de la faculté, ains par accidents, c'est-à-dire, en lâchant le ventre par leur humidité : ou en ouvrant les conduits fermez par leur chaleur. Les autres nommez proprement medicaments purgeans, lesquels, comme escrit Galen, tirent l'humeur non plus ne moins que l'Æmant tire le fer, ou que les arbres tirent de la terre ce qui leur est familier. Ceste proposition est prise au du 19. chap. du 5. livre des *Simples* de Galen. (*Second discours* 67 r°)

Launay s'est fourvoyé à ce sujet en affirmant qu'un médicament purgeant peut évacuer deux humeurs à la fois (*Responce* 79), ce qui porte Grévin à lui faire la leçon sur la question. Launay confond pratiquement le fait qu'un médicament purgeant comporte généralement deux qualités premières, l'une le rendant apte à purger les humeurs par la similitude de substance (qualité intrinsèque), et l'autre plus commune ou générale, le rendant apte à évacuer n'importe quelle humeur, ce qui ne veut nullement dire que ces deux qualités sont utilisables en même temps. Il résulte de cette distinction qu'il existe en fait non pas deux mais trois sortes de médicaments purgeants, créés en fonction des trois humeurs génératrices de maladies dans le corps. Launay reprochait à Grévin de n'avoir pas compté les « humidites fereuses » au nombre des humeurs ; la réponse est que ces « humidités » ne sont qu'une subdivision du phlegme, ce que Launay apprendrait en lisant Hippocrate et Gorris, « docteur de Paris », puisqu'aussi bien il s'étonnait de ce manquement de la part de Grévin, lui-même médecin parisien :

> Parquoy, comme ainsi soit, dit il [Gorris], il y a trois differences d'humeurs dedans le corps des hommes : ainsi y a il de trois sortes de medicaments purgeans, à sçavoir les Phlemagogues, les Cholagogues et les Melanagogues, ainsi nommez à cause de la faculté qu'ils ont de tirer le phlegme et la cholere tant jaulne que noire. Advisez donc maintenant si vous le devez croire et une autre fois ne soyez si imprudent de reprendre ce que vous n'entendez pas. (74 r°)

Launay semble ainsi dépassé sur la question des humeurs, pourtant fondamentale pour la compréhension des médicaments purgeants. Son reproche injustifié sur les humidités ferreuses montre qu'il ne maîtrise ni le rôle des humeurs ni leur classification (c'est pourquoi il accuse aussi notre auteur de n'avoir pas mentionné le sang alors qu'ils débattaient des humeurs qui ont besoin d'être purgées pour neutraliser les maladies qu'elles provoquent). Launay ne voit donc pas que l'antimoine n'a rien qui puisse faire de lui un médicament purgeant « par accident » :

> Ayant ainsi deduit la nature, les actions, les effects et la raison de la diversité des medicaments purgeans, je propose les actions des venins : puis je collationne celles de l'Antimoine pour montrer qu'il n'est pas medicament purgeant, mais venin. Premierement je propose qu'il n'est pas du nombre des medicaments purgeants, lesquels sont ainsi nommez en commun et non par excellence. Car s'il estoit du nombre de ceux là il purgeroit ou en laschant le ventre par son humidité : ce qu'il ne peut : car il n'est pas humide [...]. Mais ayant proposé que les medicaments qui purgent par accident ont accoustumé de ce faire, ou en laschant le ventre par leur humidité, ou en ouvrant les conduits fermez par leur chaleur : je concluds qu'il ne peut estre de ce rang, d'autant qu'il n'est pas humide pour lascher le ventre et que tant s'en faut qu'il ouvre les conduits que mesmes il les estouppe. (*Second discours* 75 v°-76 r°)

L'antimoine est froid et sec, qualités premières qui font qu'au lieu de lâcher, il restreint de préférence quand il est utilisé avant la calcination. De son côté la calcination supprime en tout état de cause l'humidité (dont dépend le pouvoir de purgation, par son action sur le ventre) ; et on a vu que cette suppression ne saurait être compensée par l'addition de borax. Enfin, si l'ajout d'antimoine cru peut en revanche apporter une certaine humidité due aux impuretés qu'il contient, cette dernière n'en est pas moins éliminée par la calcination conduite à grand feu.

Si Grévin ne se contente pas de cette démonstration à ses yeux sans appel pour mettre fin à la querelle de l'antimoine, c'est aussi, nous l'avons vu, parce qu'il entend barrer la route à Launay en récusant d'autre part sa prétention de juguler l'épidémie de peste qui menace La Rochelle. D'où le cinquième chapitre du *Second discours*, chargé de prouver que l'antimoine ne peut pas guérir la peste. Selon le procédé qui le caractérise, Grévin commence par distinguer au moins deux sortes de peste, ou plutôt, en l'occurrence, deux niveaux auxquels il convient d'envisager celle-ci. La peste peut d'abord être définie sur un plan commun et général, en ce que ses causes sont également communes, dérivant par exemple

> de la corruption de l'ær, lequel est respiré par un chacun : ou de l'usage de quelques eaux, ou viandes corrompues, desquelles un chacun use. Ces maladies sont ou partialles, c'est-à-dire familieres en un certain pays et region, lesquelles, à raison des causes communes à un chacun s'attachent esgallement à tous ceux de la region [...]. Les Grecs et nostre vulgaire aussi les

> appellent épidimies, dont les unes sont pestilentes, contagieuses, et les autres ne le sont pas. (*Second discours* 95 v°-96 r°)

Tout en étant issues de causes communes, les pestes sont donc des maladies sectorielles qui se manifestent de façon différente en divers pays ou régions. Le deuxième niveau est plus particulier encore, alors même que la peste reste dans tous les cas issue de causes de ce type : sa particularité consiste en la diversité des maladies « pestilentes » engendrées par ces causes dans les individus, chaque personne affectée pouvait en effet souffrir d'un mal spécifique. Or Launay ne tient aucun compte de cette double particularisation :

> La premiere cause des maladies pestilentes procede ordinairement de la pourriture tant des esprits que des humeurs, laquelle quelque fois s'engendre en nostre corps et quelque fois vient de l'ær infecté, lequel entrant dedans les corps infecte quant et quant les esprits, tant des animaux que vitaux : et selon l'habilité ou aptitude des corps esmeut divers accidents : comme fievres, phrenesies, vomissements, caxangues, convulsions ou retirement des nerfs, defaillances de cœur, et une infinité d'autres accidens escripts par Ruffin, par Aesse et confirmees par les modernes. Je vous demande maintenant quelle manière de Peste vostre Antimoine guesrit, et si disant que l'Antimoine guerist la Peste, vous avez entendu de toutes, ou de quelque particuliere. (96 r°-v°)

Grévin se focalise alors sur les types de peste généralement rencontrés en France pour démontrer que l'antimoine n'y peut absolument rien :

> Toutesfois je pense bien que vous voulez entendre de ceste manière de peste, laquelle est la plus commune en nostre France, et de laquelle les accidents sont tels, sçavoir est, douleur de teste, endormissement, vomissement, defaillance de cœur, charbon, apostume derriere les oreilles, dessoubs l'esselle, ou l'aine, laquelle est vulgairement nommee peste. Voyons donques maintenant en ceste sorte de peste vostre Antimoine est si excellent que vous dictes, et s'il fait miracle. Je vous fais donques cest argument : Si l'Antimoine guerist ou aide à guerir ceste peste, il le fait ou pour autant qu'il combat et chasse hors la cause du mal, ou pour autant qu'il diminue et adoucist les accidents, ou bien pour autant qu'il fortifie les parties nobles contre la malineté du venin : Mais l'Antimoine ne peut combatre et chasser hors la cause du mal, il ne peut diminuer ou addoucir les accidents, ny fortifier les parties nobles contre la malineté du venin : l'Antimoine donques ne peut guerir ny aider a guerir ceste peste. (96 v°)

Sur la foi de ce syllogisme, Grévin se montre catégorique. La majeure, qui énumère trois scénarios de guérison, ne peut être niée : s'il y a guérison, c'est nécessairement d'une de ces trois manières. Il suffit donc de démontrer la mineure, c'est-à-dire l'impossibilité de chacune des trois.

En ce qui concerne la première (celle du « combat »), rappelons-nous sa démonstration du fait que l'antimoine partage toutes les qualités des venins. Dans la mesure où la peste est aussi une espèce de venin, il suit que toute réussite de l'antimoine face à cette maladie est illusoire :

> La cause de la peste est un venin contagieux, la malineté duquel doit estre domptee par les choses qui ont puissance de ce faire, comme font les alexipharmaques, c'est-à-dire les contrepoisons, ce que l'Antimoine ne peult faire en ceste qualité, d'autant qu'il n'a pas la nature de contrepoison, ny la substance et essence, ny en ses qualitez premieres, ou secondes. Les contrepoisons qui de leur naturelle vertu ou essence ont la vertu de combattre les venins doyvent avoir la nature moyenne entre le corps et le venin, et tellement de ceux qui combattent et domptent les venins : mais aussi de ceux qui purgent, lesquels pour le moins doyvent avoir nature moyenne entre le venin et les choses qui aident au corps, comme escrit Galen au cinquieme des Simples [...]. Il [l'Antimoine] tient bien du venin, mais il ne se peut aucunement trouver qu'il tienne de ce qui aide la nature du corps, vrayement compris sous la nature animale et vivante. (97 r°)

Grévin l'avait déjà prouvé en soulignant que seule une substance végétale pouvait jouer ce rôle, et non l'antimoine qui, par ses qualités terrestres, s'oppose totalement à la nature humaine. L'argument vaut aussi pour le troisième scénario, celui où l'antimoine renforcerait les « parties nobles », les défenses de l'organisme, contre la peste : sans commune mesure avec la nature humaine, il serait bien incapable de le faire. Reste le second scénario, celui de l'adoucissement des « accidents ». Launay ayant commis l'imprudence de suggérer l'efficacité du vomissement contre les venins, c'est avec beaucoup de condescendance que Grévin lui répond sur ce point :

> Et quand à ce que vous dictes que le vomissement est propre contre les venins pour les faire sortir, vous monstrez que vous estes encore bien jeune en la cognoissance de ceste tant necessaire partie de la medecine : Car quand les anciens et les modernes ont ordonné le vomissement contre les poisons, ils l'ont fait ayant esgard a ceux qui sont pris par la bouche et lesquels sont descendus dedans l'estomach : d'autant que pendant qu'ils sont encores en ceste partie, le plus souverain remede qui y soit, cest de le faire ressortir : mais ce n'est pas tout un en ceste peste, en laquelle le venin est espandu dedans les conduits du corps, au centre d'iceluy et és parties nobles : auquel cas jamais bon medecin n'ordonnera le vomir [...]. Quand ils ont pensé que le poison fust dedans l'estomach, ils ont fait vomir : s'ils ont opinion qu'il fust desvallé dedans les boyaux, ils ont ordonné les clysteres. Et si par conjectures ils on apperceu qu'il fut espandu et entré au centre ils ont usé de medicaments, lesquels ont la vertu de chasser à la circonference du corps, afin de le faire sortir. Ainsi voyez vous dans les *Contrepoisons* comment Nicandre ordonne le baing, asçavoir, lors que le poison est entré en la

> manière que j'ay dicte. Or n'y a-il point de doubte que le venin de la peste ne soit entré au profond du corps : voire aux principalles parties d'iceluy, ce qui est facile à conjecturer par les apostumes qui apparoissent tantost aux aisselles, tantost derriere les aureilles et tantost aux aines, selon que le cœur, le cerveau ou le foye est infecté. (*Second discours* 98 r°-v°)

Il est donc évident que traiter la peste en usant de l'antimoine comme d'un médicament censé purger l'humeur affectée par vomissement est une pure impossibilité pour qui juge bien de la corrélation structurelle et substantielle entre l'antimoine et les venins.

Grévin rappelle à Launay qu'il existe par ailleurs un médicament apte à combattre la peste :

> Nous pourrons user d'un medicament faict d'Aloé, de mirrhe et de Saffran : ou bien au lieu de Saffran mettre de l'Amoniach, comme escript Paul Æginete. Car ce medicament n'est pas venimeux et ne tourmente pas beaucoup, attendu qu'il ne passe pas au dessus des parties circonvoisines du foye. (99 r°)

Notre auteur n'a donc cessé, tout au long du *Second discours*, de montrer la corrélation de l'antimoine et des venins. Ses exemples qui sont autant de démonstrations fondées sur des postulats posés comme incontestables ne font qu'infirmer, au nom de la « science », le processus expérimental de Launay. Tout remonte au différend qui sépare les deux auteurs sur le plan de la théorie, c'est-à-dire de la compréhension et de l'interprétation des textes qu'ils ont lus tous deux, et de la mise en œuvre des catégories qui en découlent.

Il apparaît finalement, par ailleurs, que Grévin ne se contente plus de condamner la méthode de Launay et de Mattioli tout en ménageant Paracelse, leur idole. Le *Second discours* se fait un plaisir de citer longuement les attaques de Wier contre le guide suprême des alchimistes ; on se rend compte alors que notre auteur a bien pour but de rejeter toute prétention de transformer l'antimoine en médicament. Il n'est pas exclu que ses vues personnelles se soient durcies, qu'il soit passé de la modération à une radicalisation négative de sa position envers Paracelse ; plus probablement, il s'est enhardi après la prise de position du Collège des médecins de Paris, qui s'était réuni en

assemblée en juillet 1566 pour l'appuyer solennellement par une déclaration écrite (reproduite elle aussi dans le *Second discours*) proclamant que l'antimoine est un poison et que sa toxicité pour le corps humain ne peut être corrigée :

> En l'assemblee de tout le College de la Faculté de medecine appellee pour donner jugement de l'antimoine, il a esté advisé par l'authorité de tous ceux qui ont esté excellens en l'art de medecine, confirmee par raisons, deduictes souventesfois, et derechef encores depuis peu de temps en la presence de l'advocat du Roy : que l'Antimoine est un poison, lequel doit estre mis au rang des Simples, qui ont une qualité venimeuse, et lequel ne peut estre tellement corrigé par aucune correction, que sans danger tresgrand on le puisse prendre dedans le corps. Donné aux escholles de Medecine le vingtneufieme jour de juillet M. D. LXVI. (*Second discours* 101r°)[88]

Launay ayant suggéré que les médecins ont pris ce parti « pour complaire aux Apoticaires », Grévin défend leur « amour de la vérité », et poursuit en alléguant la traduction qu'il venait de publier (début mai 1567 ; le *Second discours* paraît fin août ou début septembre) :

> Et à celle fin que vous ne pensiez qu'ils soyent les seuls de ceste opinion : je vous transcriray icy ce qu'a escript Jean Wier, medecin du duc de Cleves, homme docte et bien experimenté, au livre qu'il a faict de l'Imposture des diables, des anchantemens et sorcelleries (lequel j'ay traduit ces jours passez) touchant la suffisance de Paracelse grand Alchemiste, lequel a mis en avant l'Antimoine : Encores, dict-il, qu'ilz soient plustost dignes d'estre nommez sorciers, comme aussi ces hommes nouveaux, lesquelz sont sortis depuis quelque temps de l'escholle d'un certain Theophraste Paracelse, homme certainement mesdisant au possible, lesquelz se glorifians arrogamment par la fumee d'un feu chymique, comme estans, esclaves d'arrogance, de presumption et de vaine gloire, peuvent tout et n'ont rien impossible à force de crier et parler hault, de promettre et de prononcer des gros mots, qui remplissent la bouche : en quoy certes, ils sont vrais imitateurs de leur maistre. (*Second discours* 101 v°-102 r° ; cf. Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des Diables*, 105 v°)

Le passage cité souligne ensuite que Wier, malgré le respect que lui aussi continue de professer pour la « chymie », ne peut « mettre en son entendement » qu'on puisse tirer un remède de l'antimoine, ni préférer les métaux aux plantes pour traiter les maux qui affectent la nature humaine : aucune propriété (fût-elle « cachée ») ne pourrait justifier cela. Et Grévin de conclure :

[88] Nous évoquerons dans notre Conclusion (p. 455) l'effet – quelque peu tardif – de cette décision sur un autre partisan de l'antimoine, Ambroise Paré, qui tout comme Launay en approuvait notamment l'usage contre la peste.

> Voyla comment vostre maistre, vous et vos semblables estes descripts et comment vostre marchandise est esvantee et mise au rang des impostures par ce tant excellent personnage Jean Wier, lequel en ces derniers temps s'est employé a descouvrir les faucetez, lesquelles ont esté long temps meslees parmy les divins preceptes de l'ancienne Medecine. (103 r°)

Ce sont les préceptes de l'art qui sont « divins », et c'est pécher contre Dieu que de se « glorifier » de ce qui paraît les transgresser.

CHAPITRE III

Les *Deux livres des venins* : méthode et contenu

Il est temps d'en venir aux *Deux livres* eux-mêmes. Grévin conçoit son ouvrage suivant une structure simple et rationnelle, de façon à donner au lecteur une idée aussi précise que possible des matières faisant l'objet de son propos. Dans un premier chapitre qui n'a pas d'équivalent chez Nicandre – et marque donc d'emblée une différence entre poème et traité –, il commence par définir la notion même de « venin », enjeu de méprises qu'il faut dissiper en recourant aux notions préliminaires reçues de ses cours à la Faculté :

> Il me semble qu'il est necessaire d'entendre premierement que c'est que venin [...]. Car encores que ce mot soit assez commun entre le vulgaire, si est ce que souventefois il en abuse, l'attribuant indifferemment aux choses bonnes et mauvaises, et ne pensant estre venin ce qui lui est aggreable au goust [...] (*Premier livre* 3).

Il s'agit donc pour lui de lever toute équivoque dans l'esprit des destinaires, tout en se distinguant lui-même des mauvais savants, comme il avait commencé à le faire dans son épître liminaire à la reine Elizabeth :

> Car ainsi comme principalement il y a deux sortes d'hommes vivans en ce monde, ainsi y a il deux moyens de faire cette poursuitte. Les uns se contentent d'estre estimez sçavans, soit à tort ou à droict [...] ; Les autres mieux advisez ne se veullent arrester à chose de si petite estoffe, mais ils passent plus outre ; et mesprisants ces guerriers mal exercitez, ils se mettent en devoir d'acquerir le point qui faict bien estimer les hommes vertueux, plus tost que de montrer une niaise couardise et deffaut d'adresse en la trop lâche poursuitte des vaincus, les premiers s'arment d'une fausse persuation, et se presentent effrontement en toutes compagnies ; la ou s'asseurants de la frayeur qu'ils font aux moins habiles, ils bravent pour quelque temps [...]. Mais les seconds ont tellement suyvi leurs premieres erres, qu'en la fin ils ont esté estimés estre les vrays poursuyvants et dignes possesseurs de Sçavoir : du rang desquels chasqu'un vous reconnoit, comme celle qui ne vous este arrestee aux pauvres paisans incoulpables, et qui moins vous estes cachee soubs une apparance esterieure [...]. Ces capitaines aujourdhuy tant menacés et si peu assaillis, sont les bons autheurs anciens, tant Grecs que Latins, entre lesquels Hippocrate, Platon, Aristote et Ciceron doivent tenir le premier lieu : comme fideles gardien et deffenseurs de la Philosophie, Medecine et Eloquence. (« Epistre » 2 v^{o}- 3 r^{o})

Ainsi est située la qualité de l'œuvre, d'après celle de ses sources, ces « Capitaines aujourdhuy tant menacés et si peu assaillis », et d'après celle des lecteurs à qui elle s'adresse spécifiquement. On comprend ainsi que l'erreur scientifique n'est pas dissociable du défaut de respect pour les Anciens que manifestent ceux qui négligent de consulter leurs œuvres, de quelque domaine qu'elles relèvent : « Philosophie, Medecine et Eloquence ». Ce trésor est affaire de découverte personnelle, comme le souligne Grévin en évoquant pour la souveraine dont il sollicite la « faveur » les « richesses des rives estrangeres » qu'il est allé chercher et les « belles et abondantes isles » dont il a rapporté de quoi passer à la « postérité » (*ibid.*, 4). L'enquête sur un sujet apparemment technique relève ainsi du projet culturel « humaniste » dans ce qu'il a tout à la fois de savant, de poétique et de glorieux, tout en invitant aussi élites et autorités, voire un plus large public[89], à s'instruire sur un sujet qui engage directement leur responsabilité, comme le démontre au même moment le problème de l'antimoine, présenté par des charlatans comme un médicament miracle capable d'enrayer une épidémie de peste.

On ne saurait définir le « venin » sans commencer par classer les domaines auxquels s'intéresse la médecine :

> Or les medecins partissent communément en trois membres, les choses qui appartiennent à la médecine c'est à sçavoir en naturelles, en non naturelles, et en celles, lesquelles ils nomment contre nature. Par les choses naturelles ils entendent celles, desquelles les corps humains sont composez (car seulement ont-ils le corps humain pour subject) comme les quatre elemens, les complexions, les membres et parties du corps ; les humeurs ; et autres. Par les non-naturelles ils entendent celles, lesquelles ne sont necessaires en la composition et establissement du corps : mais bien qui ont la vertu de les conserver, ou de les blesser, selon que l'on en use ou bien ou mal, comme la nourriture, les medicamens ; et les venins aussi, si nous les considerons en leur seule naissance et nature. Et par celles qui sont contre nature, ils veulent entendre les

[89] Sur ce type d'effort plus généralement, voir l'étude d'Evelyne Berriot-Salvadore, « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine ». *Seizième Siècle*, n° 8 (*Les textes scientifiques à la Renaissance*), 2012, pp. 141-154.

> maladies, leurs causes et leurs accidents du tout contraires à la nature humaine. (*Premier livre* 4)

Ainsi est marqué le caractère fondamentalement *extérieur au corps* qui est celui du venin. De même celui-ci ne saurait être catalogué de façon précise sans prendre en compte le résultat de son action et de son interaction avec les éléments endogènes du corps. Grévin rappelle l'opinion de Gaius et Aelius Marcianus, deux importants jurisconsultes romains[90], qui recommandent tous deux d'utiliser le terme « venin » (*venenum* en latin) avec l'adjectif « bon » ou « mauvais » selon ses effets (5) ; mais il ajoute qu'en français « le mot venin ne se prend qu'en mauvaise part ». Cela ne signifie pourtant pas que la substance concernée soit toujours mauvaise en soi (à la différence du « poison » – du latin *potio,* breuvage – préparé par un « empoisonneur ») ; mais qu'elle l'est dans ses effets sur le corps qui entre en contact avec elle. D'où la définition :

> Le venin donques qui de soy-mesme n'est ny bon ny mauvais, estant rapporté au corps, est faict contre nature. Parquoy nous dirons que le venin considéré en soy est une chose non naturelle, laquelle entree dans le corps humain est cause ou d'une entiere corruption, ou d'une tres grande offence en iceluy, et ce par une qualité excessive, ou par une proprieté naturelle et cachée ou bien par une totalle conjuration et commun consentement de sa nature. (5)

Cette définition admet entre autres choses la possibilité d'une propriété, propre à certains corps, qui soit « cachée », et échappe ainsi à la compréhension humaine. Grévin rejoint ici son éminent professeur Jean Fernel, que Paul Mazliak[91] donne pour « le plus grand médecin français de la Renaissance », et l'un des chefs de file du courant rationaliste de la médecine de son époque. Les rationalistes s'appuyaient sur les écrits de Galien pour combattre notamment le courant astrologique : la détermination du mal dont

---

[90] Gaius aurait vécu au II^e^ siècle de notre ère (110-180 ???) ; on lui attribue les *Institutes,* ouvrage destiné à la formation des juristes, un *Commentaire* de l'*Édit du Préteur* et un *Commentaire* sur *la Loi des Douze Tables.* Quant à Ælius Marcianus, il aurait vécu au III^e^ siècle, et lui aussi composé d'importants ouvrages touchant les institutions et la justice romaines, dont la série des seize *Institutions.*

[91] Paul Mazliak. *Jean Fernel, premier physiologiste de la Renaissance.* Paris : Hermann Éditeurs, 2016, p. 5.

souffre un patient doit essentiellement provenir des symptômes manifestés par son corps et détectés par le médecin pour un diagnostic sûr, et non de signes astrologiques qui échappent à la compétence de ce dernier. Cette distinction a de surcroît un aspect religieux. Mazliak cite à ce sujet saint Augustin, qui montre, pour dénier tout pouvoir divin aux démons, en quel sens le pronostic d'un médecin ressemble à une prédiction « magique » de l'avenir (qui ne suppose donc pas plus de clairvoyance) :

> Or, parce qu'un médecin prévoit ce qui échappe à la prévision d'un profane en cet art, il ne s'en suit pas qu'on doive le considérer comme divin. Quoi d'étonnant si, de même que le médecin prévoit les états de santé à venir d'après les sautes ou modification du tempérament du corps humain, un démon connaît à l'avance les perturbations à venir grâce à des connaissances climatiques inconnues de nous ? (*Jean Fernel* 11)

Cette analogie suppose inversement que les médecins n'ont pas le genre de compétence que peuvent avoir les démons. De fait, « si l'Église reconnaissait l'existence des démons inspirés par Satan, elle ne conférait cependant aucun pouvoir démoniaque au médecin » (*Jean Fernel*, *ibid.*), dont les pronostics relèvent exclusivement de la démarche décrite par Hippocrate : « le médecin devait partir de ses connaissances et de ses observations sur le patient pour soigner et pronostiquer le développement de sa maladie » (12). La question du pouvoir des astres reste cependant problématique : la tradition chrétienne leur reconnaît une influence sur les corps, tout en la leur déniant sur les âmes, et Hippocrate lui-même n'écartait pas totalement l'influence astrale, surtout pour ce qui concerne les grandes épidémies. Les « rationalistes » n'en situent pas moins leur domaine d'intervention à l'écart de cette influence possible et refusent d'expliquer automatiquement par elle – ou plutôt par la connaissance que prétendent en avoir les astrologues – les propriétés « cachées ».

Comme le souligne Mazliak, « c'est [...] Claude Galien, le médecin philosophe du deuxième siècle avant notre ère, qui sera l'autorité "rationaliste" la plus souvent invoquée

par les médecins “raisonnables” de la Renaissance [...] » (11). Nulle référence ne saurait mieux convenir dans le cas de notre auteur et de son traité, car Galien est, à côté de Nicandre, d’Hippocrate, de Dioscoride, de Pline et d’Avicenne, l’une des autorités qui forment la charpente des *Deux livres des Venins.* C’est en s’autorisant de Galien que Fernel reconnaît l’existence de nombre de questions échappant à la logique humaine :

> Prenant beaucoup d’exemples de Galien, Jean Fernel affirme dans les dialogues du Traité [*Des Facultés Naturelles*] que beaucoup de caractéristiques du corps humain ont des causes occultes ou divines : la chaleur naturelle du corps, l’esprit, l’âme, même les trois parties de l’âme selon Aristote (l’âme nutritive, l’âme sensitive ou animale, l’âme rationnelle). Fernel reproduit les trois fonctions naturelles de l’homme produites par des causes cachées : la procréation, la nutrition et la croissance ; leur cause n’est connue que de Dieu. Beaucoup de maladies également, notamment les maladies contagieuses produisant des épidémies, ont des causes occultes et les médicaments qui peuvent les guérir ont des propriétés secrètes. (*Jean Fernel* 21)

Aussi Grévin s’appuie-t-il sur Fernel pour souligner l’absence d’explication logique à certaines propriétés de substances qui, au contact du corps humain, se transforment en venins. A son époque aucune recherche scientifique n’avait démenti par des données concrètes l’existence de vertus ou propriétés « occultes » tant dans le règne animal que dans le règne végétal ou minéral ; et toute la difficulté, comme il l’explique à Launay dans le *Discours* que reprend le dernier chapitre des *Deux livres*, est de ne pas s’autoriser de cela pour lancer, en abusant des similitudes, des affirmations non vérifiables :

> Nous nommons vertu, puissance, ou faculté cachée, celle de laquelle nous ne pouvons rendre les raisons naturelles, telles que nous avons expliquée ci-dessus. Cette vertu estend merveilleusement loing les fimbries de son habillement : car depuis que les hommes sont au bout de leur roollet, ils n’ont point de plus assuré recours que devers elle : et nous la peignent telle que bon leur semble [...]. Toutesfois si nous voulons considerer les choses de plus pres [...], il nous sera facile d’en parler un peu plus clairement. Ce qui se fera pourveu que nos eslevions nos esprits en la contemplation des choses naturelles, lesquelles, bien qu’elles soyent composees de mesme matiere, ne laissent toutesfois d’estre dissemblables : soit à cause de la diverse et differente meslange de leurs commencemens, soit à cause de la vertu qui leur a esté particulierement donnee dès le premier jour qu’elles furent faites au monde. Ainsi non seulement le premier homme a eu la vertu d’engendrer : non seulement la premiere plante a eu le don de porter fruict et graine : mais aussi ils ont eu ceste faculté, que ce qui sortiroit d’eux en pouvoit faire autant. Voilà comment les causes cachees procedent de l’entendible parole de Dieu, lequel a voulu dès le commencement que toutes choses produissent leurs semblables,

> non seulement en apparence exterieure, mais aussi en vertu interieure et faculté naturelle. (*Discours* 11 r° ; *Second livre* 301)

Il apparaît donc que la division entre « rationalistes » et ceux qui font appel à d'autres moyens, comme l'astrologie, la divination, etc., n'empêche pas – au contraire – les premiers de reconnaître l'existence de causes cachées ; et l'Église s'est d'ailleurs révélée leur alliée dans leur lutte contre le charlatanisme. Si Grévin fait des causes occultes un argument-clé, et montre par-là même une opposition radicale au charlatanisme, c'est précisément parce qu'il est convaincu, par l'expérience, de la force inexplicable de certaines substances. D'où les précautions qu'on doit prendre dans la détermination de leurs propriétés, vu la facilité d'un recours frauduleux au « caché ». On peut dresser une analogie entre la façon abusive de mettre les effets sur le compte des vertus cachées et l'imposture que dénonce Hippocrate chez certains médecins :

> Jetant donc la divinité comme un manteau et un prétexte pour abriter leur impuissance à procurer quelque chose d'utile, ces gens, afin que leur ignorance ne devînt pas manifeste, prétendirent que cette maladie était sacrée. (Mazliak, *Jean Fernel* 10).

L'entreprise didactique de Grévin se justifie aussi par l'urgence du moment ; l'usage des venins va selon lui en augmentant, et il faut apprendre à s'en protéger :

> Ce sont deux livres, ausquels selon la doctrine des anciens, je traite la nature des venins, leurs effets et leurs guérisons : matières autant nécessaires en ce temps que les malices des hommes sont augmentées, et s'augmentent tellement de jour à autre, que nous sommes contraints par tous moyens d'y employer nos forces ; chacun selon sa vacation, à celle fin que ces monstres soient chassés loin de l'Europe, ou pour le moins tellement découverts que les inconvénients qu'ils apportent soient plus aisément surmontés. (« Epistre » 4 r^{o}-v^{o})

Notre auteur pense ici, en particulier, à ceux qui gouvernent, et que menace l'utilisation des poisons à des fins maléfiques. Il existe des professionnels dénués de conscience, y compris dans le domaine médical, qui par leur connaissance des substances dangereuses et leur art de les manipuler peuvent nuire à quiconque mettrait obstacle aux intérêts de

leurs maîtres. De tels malfaiteurs constituent un péril non seulement moral ou social, mais politique, en cas de conflit interne ou de dispute entre états. L'Antiquité nous apprend que les venins peuvent même servir d'armes de guerre, comme en témoigne l'exemple d'un Hannibal, qui eut recours à des serpents pour vaincre un allié des Romains :

> *Classe paucis diebus erant decreturi. Superabatur navium multitudine ; dolo erat pugnandum, cum par non esset armis. Imperavit quam plurimas venenatas serpentes vivas colligi easque in vasa fictilia conici.* (59) [Dans peu de jours ils [Hannibal et le Roi Eumenes II de Pergamon] étaient sur le point d'avoir un combat naval. Il [Hannibal] était très inférieur par le nombre de navires. Il était obligé de combattre par la ruse, parce qu'il n'y avait pas de parité entre les armes. Il ordonna de collecter le plus grand nombre possible de serpents venimeux vivants et de les envoyer dans des vases en argile.] [92]

L'anecdote citée par Cornélius Nepos se rencontre aussi dans le traité de *La thériaque à Pison* longtemps attribué à Galien, comme le signale sa récente éditrice, Véronique Boudon-Millot :

> Les serpents sont encore à l'honneur quand l'auteur rapporte la ruse de guerre du carthaginois Hannibal qui eut l'idée de lancer des jarres remplies de ces bêtes venimeuses sur ses ennemis emmenés par Eumène II de Pergame, au cours d'un épisode parfois qualifié de « première guerre biologique ».[93]

Le cas est extrême ; mais dans les couloirs de la politique, Grévin y insiste, l'assassinat par empoisonnement est aussi une arme, secrète celle-là. Le traité illustre de tels points par des exemples divers empruntés à l'histoire et à la légende, ce qui nous renvoie aux

---

[92] Cornelius Nepos. *Life of Hannibal.* Ed. Bret Mulligan. Cambridge, UK : Open Book Publishers, 2015 (notre traduction).

[93] Véronique Boudon-Millot. « De la thériaque pour les Empereurs : de l'archiatre de Néron à celui des Sévère ».*HistoiredeSciencesmédicales.* (<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm/esfhmx2017x01x004.pdf>) ; cf. Galien, *Thériaque à Pison* [*Œuvres*, t. VI]. Éd. V. Boudon-Millot. Paris : Les Belles Lettres, 2016). L'éditrice pense que l'auteur anonyme vécut en réalité sous le règne de Septime Sévère. Le traité (qui transmet les 174 vers de la recette de thériaque créée par Andromaque l'Ancien, médecin de Néron) est riche en « célèbres anecdotes », dont celle d'Hannibal (qui n'est pas nommé dans le texte) et « celle de la mort de Cléopâtre. On y lit comment la reine d'Égypte, après la mort d'Antoine, résolut d'échapper à son vainqueur Octave en se faisant mordre par un cobra ». V. Boudon-Millot évoque aussi un « détail dont une lacune dans le texte grec comblée par la traduction arabe offre la première attestation dans la littérature antique, comment Cléopâtre présenta à la morsure du serpent non pas son bras mais son sein gauche où, précise l'auteur, elle savait être le cœur », version qui devait connaître une grande fortune iconographique (« De la thériaque pour les Empereurs » ; cf. *Thériaque à Pison,* éd. citée, ch.VIII, pp.37-38).

remarques d'Antonioli et Siraisi sur l'importance des liens entre la médecine et d'autres disciplines, comme l'histoire et la poésie. Grévin donne ainsi à son œuvre une structure qui reflète ce double souci – théorique et pratique – en facilitant l'accès aux antidotes, et ce que l'on prenne ou non connaissance des causes originelles de l'action des venins.

Comme son titre l'indique, l'ouvrage est divisé en deux livres distincts, inégalement répartis. Cette division répond à une différence thématique qui est celle de ses sources : le premier livre, correspondant aux *Theriaca* de Nicandre, traite « de la nature des bestes venimeuses, et des Theriaques, qui sont les remedes contre leurs morsures » ; le second, correspondant aux *Alexipharmaca*, traite « de la nature des poisons » végétaux (principalement), animaux ou minéraux et des « contrepoisons » qu'on peut leur opposer[94]. L'édition dont nous nous servons comporte également, on le sait, la traduction en français par Grévin des deux poèmes de Nicandre (*Theriaques* et *Contrepoisons*), précédée de sa propre page de titre, et doté d'une pagination distincte. Un poème liminaire adressé à Jean de Gorris met en scène un débat, peut-être inspiré de celui de la *Concorde des deux langages*[95] de Jean Lemaire de Belges, des trois Muses grecque, romaine et française, pour justifier son entreprise en termes scientifiques et poétiques. La traduction des *Contrepoisons* s'achève par une apostrophe au même Gorris, en forme de satisfecit que s'accorde notre auteur, « medecin et Poëte », en déclarant être le premier à avoir mis en français ce poète grec[96]. Suit un abrégé de la vie de Nicandre, qui ferme l'ensemble. Cette juxtaposition du traité et des poèmes dont il est issu marque à la fois la volonté de l'auteur de faciliter la compréhension des seconds et de mettre en valeur le surcroît de science contenu dans l'ouvrage de prose qui s'en est inspiré.

---

[94] *Deux livres*, p. 3 et 187.
[95] Jean Lemaire de Belges. *La Concorde des deux langages.* Paris : Droz, 1947.
[96] *Les Contrepoisons de Nicandre*, p. 90.

On ne saurait s'étonner, à cet égard, que le *Discours* qui avait répondu en 1566 au traité *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine* de Launay publié deux ans plus tôt reparaisse dans les *Deux livres*, en guise de dernier chapitre ajouté au second. Publiée au moment même où notre auteur travaillait à ceux-ci, l'œuvre de Launay l'aurait de toute façon forcé à répondre, dans un ouvrage d'ailleurs riche en détails sur divers minéraux ; mais Grévin n'a en rien cherché à dissimuler un ajout disproportionné, qui sort manifestement du plan fourni par Nicandre. Il avait d'ailleurs mis un certain temps à se procurer un exemplaire de l'œuvre de Launay :

> Il ne faut toutefois penser qu'il m'ayt esté possible de recouvrer ce livre qu'avec toutes les peines du monde : car ceux és mains desquels il estoit tombé, en on fait un reliquaire si precieux, que plustost ils eussent quitté tout autre chose, avant que s'en desaisir : si bien qu'il m'eust esté plus aisé d'arracher la masse hors des mains d'Hercule, que de les dégarnir de ce bouclier. (*Discours* 6 v° ; *Second livre*, ch. XXIV 294).

Grévin affirme que son traité était sous presse quand il fut informé de cette parution (*ibid.*), et tout porte à croire qu'il a interrompu la publication de son propre traité pour donner préséance aux recherches nécessaires à la rédaction de sa réponse. Que celle-ci ait ensuite trouvé sa place dans les *Deux livres* s'explique par une volonté d'exhaustivité – mais marque aussi le caractère supplémentaire et l'autonomie relative de la démarche scientifique par rapport au projet poétique qui en avait initialement fixé le cadre.

Les trente-sept chapitres qui forment le premier *Livre* traitent essentiellement de la nature des venins, de leur classification, de leurs rapports avec les corps naturels, de leurs actions au contact du corps humain, par le biais des espèces animales qui sont réputées en être porteuses – en l'occurrence surtout les serpents, qui en sont les principaux agents. Ces derniers sont largement décrits et sont catégorisés à partir des accidents qu'ils provoquent par la nocivité de leurs venins. A côté des serpents on trouve aussi des

animaux de nature disparate – araignées, scorpions, insectes...[97] – qui ne sont pas moins dangereux. Cette première partie comporte également des considérations sur l'aspect spirituel de certains traitements et sur l'existence de charlatans qui exploitent la crédulité publique dans ce domaine. Cet aspect sera l'objet d'une attention particulière de notre part, dans la mesure où il est particulièrement apte à montrer l'unité de l'œuvre de Grévin dans ses aspects poétique, scientifique, politique et religieux.

Si le *Second livre* du traité ne comporte que vingt-quatre chapitres, il n'en est pas moins important, aussi bien par sa thématique que par son utilité pratique. Il met en évidence le côté « botaniste » de notre auteur en nous faisant découvrir, sous la conduite de Nicandre, les nombreuses espèces de plantes, d'arbres et d'herbes non moins nocives que les bêtes venimeuses quant à leurs propriétés. Comme pour faire comprendre que la Nature forme bien un tout en dépit de la diversité de ses espèces, Grévin effectue à propos des plantes un travail similaire à celui qu'il vient d'accomplir avec les animaux. Il décrit les espèces ainsi que les accidents qu'elles provoquent de façon à faire constater les similitudes entre poisons d'origine végétale et animale, et entre leurs remèdes respectifs. Mais de même que le *Premier livre* accorde aux serpents une place centrale mais non pas exclusive, le *Second livre* ne traite pas uniquement de la toxicité des végétaux : certaines espèces animales y trouvent leur place ainsi que quelques métaux, en raison de la ressemblance ou affinité existant entre leurs effets et ceux des espèces végétales.

[97] Notons que la salamandre, évoquée en passant par Nicandre aux vv. 818-821 des *Thériaques* et plus longuement aux vv. 537-566 des *Alexipharmaques* (entre champignons et crapauds), n'est présentée par notre auteur que dans le *Premier livre* (correspondant aux *Thériaques*), où elle occupe le chapitre XXIX (pp. 142-147) ; le précédent (XXVIII) traite du lézard qui partage avec une espèce de serpent le nom de « seps » ou « pourrisseur », également cité au vol par les *Thériaques* (au v. 817). La salamandre ainsi traitée ne réapparaîtra pas dans le *Second livre* : c'est là une entorse à la fidélité structurale pratiquée par Grévin. Nous verrons que ce n'est pas la seule.

A. Le *Premier livre*

1. Les venins : distinctions et définitions

Avant d'aborder dans le *Premier livre* les espèces venimeuses proprement dites, Grévin a donc soin de consacrer le premier chapitre, exceptionnellement long (une quarantaine de pages), aux questions générales couvrant tous les aspects des venins. Il entend ainsi faire comprendre leur définition, leur composition et leur classification, afin de dissiper toute équivoque dans l'esprit de victimes potentielles et des responsables concernés. Le but est de rendre les lecteurs capables d'identifier les différents types de venins qu'ils pourraient rencontrer :

> [N]ous diviserons les venins en deux parties generalles [...]. Le venin est un corps. Or tout corps est simple et naturel ; ou composé et fait artificiellement [...]. Il [le médecin] nomme venin naturel celuy lequel est ou une partie des quatre elemens ; ou faicte d'iceux sans aucun artifice. L'autre est celuy lequel est meslé à l'appetit de l'empoisonneur ou autres manouvriers, comme l'Arsenic, la Ceruse, et autres telles compositions dangereuses, l'ignorance desquelles nous doit servir au lieu de doctrine. Le premier membre se divise en autant de differences que font les corps naturels. Car entre les venins naturels les uns sont, corrompuz et envenimez par quelques qualités externes, comme l'air que nous respirons, lequel est envenimé parfois par les mauvaises vapeurs, ou des eaux pourries des corps morts, ou des fosses puantes, et quelquefois aussi par les changements de temps et des saisons, et quelquefois encore par l'influence des corps celestes, de toutes sortes de maladies nommees communement pestes, et epidemies se respendent sur les mortels ; dont Hippocrate et Galen ont amplement discouru aux livres des Epidemies [...]. Les autres venins naturels sont composés des quatre elemens, et sont en grand nombre. (*Premier livre* 7-8)

On ne saurait donc trouver les venins naturels ailleurs que dans les quatre éléments de la nature (air, eau, feu et terre), substances non sujettes à l'interférence et à la manipulation de l'homme. Les venins artificiels en revanche viennent obligatoirement de la combinaison de substances manipulées par l'homme. En prenant Hippocrate et Galien comme références, Grévin entend montrer qu'il n'invente rien, et ne fait que reprendre ce que les autorités sur la question ont observé avant lui. Comme le remarquera plus tard un traducteur des *Épidémies* :

> Hippocrate commence toujours la description de l'année médicale, par l'automne, qui a une influence plus marquée sur les maladies que les autres saisons [...]. Si on ajoute à cette longue suite de causes, l'enchaînement non moins compliqué des autres circonstances, comme celles des localités, relativement à l'humidité et à la sécheresse, au chaud et au froid ; les qualités des eaux, dures ou crues, saumâtres, de source vive, ou marécageuses ; les différents corps qu'elles tiennent en dissolution, [...] on parviendra à la solution de toutes les questions qui concernent les constitutions épidémiques.[98]

Le même souci de distinction s'applique aux catégories de personnes ayant l'usage de connaissances concernées :

> Car les choses nommees par les medecins non naturelles se peuvent diviser en deux, pour autant qu'il y en a quelques unes necessaires à la conservation de la vie [....] : les autres ne sont necessaires, et se peuvent eviter comme les glaives et venins, les medicamens, les bestes furieuses, et venimeuses, telles autres choses ; la connaissance desquelles appartient proprement et en general aux philosophes, et particulierement à ceux lesquels font profession de chacune d'icelles : comme la science des venins à l'empoisonneur, ce qu'il apprend pour faire mourir malheureusement et traistrement : non pas ainsi que le philosophe, qui le faict pour cognoitre la grandeur et la puissance de nature. Mais le medecin se mect entre les deux apprenant de cestuy-cy la cognoissance et la contemplation des bestes venimeuses et de tous venins pour en cognoistre la generalle nature. Et de l'autre pour estre plus certain des effects et particuliers accidents survenans es corps humains apres la prise d'iceux [...]. (*Premier livre* 7)

Trois groupes sont passés en revue. Les philosophes, par leur grande connaissance de la nature découlant de leur approche générale, connaissent nécessairement les divers types de poisons, de bêtes, etc., ce qui les rend aptes à jouer un rôle déterminant dans la constitution même du domaine médical ; d'où le caractère incontournable de la « philosophie » ainsi entendue pour la formation du médecin. Depuis Aristote, les philosophes n'ont cessé de fournir aux médecins la matière susceptible d'enrichir leur profession : l'harmonie entre les deux disciplines va de soi. Ce que note S. Bamforth à propos de La Framboisière et de Ramus[99] est applicable aux œuvres de la presque totalité des médecins des XVI^{e} et XVII^{e} siècles par rapport à d'autres philosophes. Concernant Ramus justement, la méthode et la structure des *Deux livres* de même que le souci de

[98] *Épidémies d'Hippocrate*, traduction par le Chevalier de Mercy, Paris : Eberhart, 1815, pp. 10-11.
[99] « L'union entre philosophie et médecine, et l'influence de Ramus en particulier, marquent donc une permanence dans l'œuvre de la Framboisière [...] » (« Médecine et philosophie », art. cité, p. 192).

simplicité de leurs exposés marquent la forte influence de ce philosophe, qui n'empêche nullement celle d'Aristote de régner aussi sur le traité, malgré l'opposition de Ramus à certains aspects importants de l'enseignement du Stagirite. L'indépendance d'esprit montrée par Grévin à cet égard rappelle d'ailleurs celle que constate R. Hooykaas chez Ramus lui-même par rapport aux philosophes en général et à Aristote en particulier :

> Quelquefois Aristote est loué hautement et Ramus le propose alors en exemple à ses contemporains. Après une diatribe contre la définition des corps célestes par Aristote, il ajoute : « ce philosophe païen s'est montré ici plus pieux qu'un grand nombre de chrétiens, qui mettant dans leurs temples des images visibles et grossières de la Trinité, que l'esprit même a peine à concevoir ». Et quand il s'agit de l'application pratique des mathématiques Ramus place Aristote au-dessus de Platon et il dit même que, à cet égard, de tous les philosophes qui vivent et ont vécu, Aristote est le plus libre en philosophie et aimait le plus la vérité, tandis que Platon a montré en cette matière un grand aveuglement.[100]

Les empoisonneurs forment le second groupe intéressé. Ils sont au fait de toutes les subtilités concernant les venins, et peuvent en créer un nombre illimité par leur aptitude à combiner certaines substances, dont la nocivité varie au gré de l'objectif qui est leur seule motivation. Grévin cite un exemple tiré de l'histoire – celui de Britannicus – pour illustrer leur efficacité :

> et ainsi plus facillement ils [les venins] entrent dans les veines et arteres, et de là dedans le cœur. Ceste chaleur, et subtilité et legereté extrême leur est davantage donnée par la composition et meslange qu'en faict l'ouvrier, ainsi que nous lisons en Suetone au discours de la vie de Neron Claude Cesar, d'une femme nommee Locuste, laquelle ayant faict plus parfaictement cuire le poison qui paravant estoit tardif, fut cause que Britanique mourut subitement, ayant esté empoisonné par le commandement de Neron. (*Premier livre* 12)

L'exemple, qui montre le danger que constituent les empoisonneurs, capables de catalyser l'efficience des poisons de leur composition, doit capter l'attention des autorités et leur faire comprendre toute l'importance de la question des venins. Par la publication

[100] R. Hooykaas. *Humanisme, science et réforme. Pierre de la Ramée (1515-1572).* Amsterdam et Leyde : E. J. Brill, 1958, pp. 14-15.

même de son ouvrage, Grévin se pose en incarnation de la troisième catégorie : les médecins. Intermédiaires entre les deux camps opposés par leur fonction et leur objectif, ceux-ci reçoivent des uns les connaissances théoriques nécessaires pour venir en aide aux victimes des autres. Caractéristique de Grévin (comme de Ramus) est l'idée que ces trois catégories d'experts se laissent distribuer et distinguer dans un cadre logique qui aide le lecteur profane à se situer lui-même en considérant ses propres rapports avec eux. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances sur les substances venimeuses et d'apprendre ainsi à les éviter, mais de décider du degré de confiance qu'on accorde, par exemple, aux personnes qui procurent nourriture, boissons, remèdes, etc.

Le travail de la distinction a ainsi une double portée, théorique et pratique. Grévin distingue d'abord, nous l'avons vu, entre venins naturels et artificiels. Les premiers se divisent à leur tour entre ceux qui sont « élémentaires » (consistant en un seul élément) et ceux qui sont composés des quatre éléments. Cette seconde distinction permet d'écarter du propos les venins élémentaires, responsables des grandes maladies et des épidémies :

> Car entre les venins naturels les uns sont élémentaires, corrompuz et envenimez par quelques qualités externes, comme l'air que nous respirons, lequel est envenimé quelquefois par les mauvais vapeurs, ou des eaux pourries ou des corps morts [...]. (*Premier livre* 8)

En écartant ce type de « venins » du fait que leurs manifestations et leurs effets tendent à échapper au contrôle humain (surtout quand leur corruption s'opère « par les changements des temps et des saisons, et quelquefois encore par l'influence des corps celestes », *ibid.*), notre auteur – tout en le situant dans un cadre plus large – délimite l'objectif de son traité, qui va ignorer les « maladies pestilentes » et se focaliser sur les accidents dus aux bêtes venimeuses, aux plantes vénéneuses et aux métaux toxiques.

Parmi les venins naturels, composés « sans aucun artifice » de plusieurs éléments, poursuit-il en effet,

> Aucuns [...] sont sans vie, et les autres ont vie : les premiers sont presque tous des métaux, comme le plastre, la chaux, le plomb, l'argent vif et autres. Ceux qui ont vie, sont, ou aucuns des animaux, ou aucunes plantes. Les animaux sont venimeux ou entiers, comme la Sangsue : ou par superfluitez, et parties d'iceux, comme le sang de Taureau : par leurs morsures comme aucuns des volatilles, aucuns des aquatiques, et aucuns des terrestres, rampants ou marchants. Aux plantes se doivent rapporter les arbres, les herbes, les fruits, les racines, les graines, les liqueurs, et gommes. (8.)

On n'a donc pas affaire à une liste, mais à une structure : tout en étant reconnaissable dans notre expérience, chaque venin se trouve classé selon un critère précis.

Le traitement du deuxième grand groupe – les venins artificiels – sera néanmoins très différent et beaucoup plus sommaire, pour des raisons non pas théoriques, mais pratiques :

> L'autre est celuy lequel est meslé à l'appetit de l'empoisonneur ou autre manœuvrier, comme est l'Arsenic, la Ceruse, et autres telles compositions dangereuses, l'ignorance desquelles nous doit servir au lieu de doctrine. (8.)

Grévin va donc se garder d'entrer dans les détails qui concernent ce type de venins – et même de les énumérer. Le livre parlera « amplement » des venins composés naturels, mais il n'en ira pas de même de ceux qui se font

> par artifice, sinon entant qu'ils seront mis en avant par Nicandre, comme est la Ceruse : car parler des autres, ce seroit plustost donner occasion d'en abuser, que d'y remedier. Toutesfois la guerison d'iceux se pourra facillement tirer de ces Commentaires. (8-9)

Il n'est pas question de donner des recettes aux empoisonneurs, mais seulement, par inférence, les moyens de lutter contre leurs méfaits.

La structure de l'œuvre donne ainsi au lecteur une perspective globale sur la question traitée au triple point de vue de l'existence des agents porteurs de substances nuisibles à la santé de l'homme, de la nature de ces substances, et de leurs effets sur le corps. Ces derniers appellent à leur tour une première division :

> [...] selon la diversité des venins il y a deux sortes de maladies venimeuses, l'une simplement venimeuse, et l'autre contagieuse : contagieuse dis-je, laquelle est faicte par l'attouchement des choses de dehors, lesquelles sont venimeuses, et qui aussi se communicque facilement à ceux qui conversent avec les malades, comme est la peste. Les venimeuses simplement sont celles lesquelles encore qu'elles soient faictes par l'attouchement des venins extérieurs, si est-ce qu'elles ne se communicquent point à ceux qui approchent des empoisonnez, comme est la maladie faicte par la boisson de Cicue. (9)

Cette distinction est de nature à dissiper les équivoques et, dans la mesure du possible, les inquiétudes que suscite en pareille matière le risque de contagion. Mais elle n'épuise pas le sujet, et Grévin juge indispensable d'en ajouter une autre, de valeur plus générale, concernant cette fois la « nature », proprement dite, de l'effet des venins :

> Ces choses ainsi briefvement discourues, nous reviendrons à la generale consideration des venins, lesquels nous avons dict estre de trois natures : dont la premiere a esté nommée proprieté cachee, laquelle est appuyée en une particuliere et occulte meslange des quatre elements. La seconde est celle qui besongne par qualitez excessives. La tierce est celle laquelle nous contrarie en l'une et l'autre sorte, et est la plus dangereuse : pour autans qu'encores que sa quantité soit bien petite, si est-ce qu'incontinent, qu'elle est entree dans le corps, en bref elle esmeut les accidens mortels. Pour cette raison Avicenne les nomme proprement Venins, au second traité des medecines cordialles. Cecy leur est propre, non seulement pour estre excessivement chauds, ou froids, ou secs, ou humides ; mais par une particulière malice receue de l'influence de quelque signe celeste, comme quelques uns ont pensé : toutesfois ils sont davantage aidez & soubstenus par leurs qualités. (9-10)

La mention de venins qui, de par leurs propriétés cachées, échappent à la compréhension humaine permet néanmoins de mesurer les risques que l'homme encourt à être en contact avec eux : savoir d'importance vitale alors même qu'il est incomplet. De même, il faut comprendre qu'on peut éviter de transformer certaines substances en venins en se gardant d'en faire un usage exagéré, vu que c'est par l'excès qu'elles deviennent dangereuses.

Mais Grévin veut surtout attirer l'attention sur la troisième catégorie de venins, qui comportent à la fois quelque « propriété cachée » et une qualité excessive capable de détruire, même en très petite quantité, l'équilibre intérieur que le corps humain entretient entre ces mêmes qualités, parce que leur nature intrinsèque, élaborée à partir des éléments naturels, s'avère incompatible avec la nature humaine dont la composition interne

comporte également, mais dans une version différente, ces mêmes éléments. Notre auteur introduit ainsi, pour une meilleure compréhension, la notion de *tempérament* des éléments, laquelle définit la nature intrinsèque d'une substance. Il l'a très certainement étudiée avec Fernel, qui faisait autorité en matière de physiologie. A propos des éléments, Mazliak renvoie à la définition que donne Fernel[101] :

> l'Élément est un corps simple, duquel est premièrement composé quelque chose : ce qui est simple est ce qui se reconnaît le dernier et le plus petit de la division, ou s'il a quelque grandeur ou quelque masse, il ne se peut toutefois partir [c'est-à-dire diviser] en d'autres espèces. (54)

L'élément étant ainsi défini,

> Le chapitre IV du Second livre [de Fernel] présente les quatre éléments fondamentaux, tels que le savant grec Empédocle d'Agrigente les avait déjà énumérés au V^e^ siècle avant notre ère ; ces éléments sont toujours associés à deux qualités. Ce sont : le *feu*, par nature chaud et sec ; l'*air*, chaud et humide ; la *terre*, froide et sèche et enfin l'*eau*, froide et humide. Ces quatre « éléments » ont gardé leur statut de « corps simples » pendant plus de vingt siècles et ne se révéleront être des corps composés qu'au XVIII^e^ siècle, grâce aux travaux de Lavoisier. Le corps de l'homme, comme toutes les autres choses, est lui aussi composé des quatre éléments fondamentaux qui nous sont apportés par les nourritures, herbes et viandes. (54)

Comme tous les savants de son temps, Grévin se réfère donc aux qualités associées aux éléments, tant pour le corps de l'homme que pour les venins eux-mêmes. La différence entre les températures des venins générés par les animaux et celle du corps humain jouera par exemple un rôle décisif dans les accidents que les venins provoquent une fois entrés dans ce corps. Fernel, toujours cité par Mazliak, permet de saisir le problème :

> Quand les forces et vertus des [éléments aux qualités] contraires sont extraordinairement dissemblables, ce qui est le plus faible est surmonté par le plus grand et le plus puissant, qui le convertit et le change en sa nature. (55)

[101] Jean Fernel. *Les sept livres de la Physiologie*, composés en latin, traduction française de Charles de Saint-Germain. Paris : Jean Guignard le jeune, 1655. *Livre II*, « Des éléments », p. 242.

C'est précisément ainsi que Grévin explique que les venins aux qualités excessivement élevées neutralisent les éléments qui leur sont opposés sans être de même intensité, et les transforment automatiquement en leur nature : c'est là l'effet propre du « venin ».

De quelque nature qu'ils puissent être, les venins se divisent encore selon l'organe qu'ils visent particulièrement, ce qui ne les empêche pas d'avoir un objectif commun :

> Tout ainsi comme nous voyons par expérience entre les medicaments, quelques uns estre propres pour le cœur, et quelques uns pour le foye : ainsi les Cantharides s'adressent particulièrement à la vessie, et le lievre marin aux polmons : mesmes entre tous les venins il y en a desquels les accidents se manifestent premierement au cerveau, ou au foye, ou au cœur, comme nous lisons de la Jusquiame, laquelle est recongneue par les accidents du cerveau, et l'Ephemeron colchique, ou journalier par ceux des parties naturelles, c'est à sçavoir, par flux du ventre auquels les excrements apparoissent semblables à la levure de chair nouvellement tuee. C'est toutefois une chose certaine que encores qu'ils facent la guerre particulierement à quelques parties du corps : si est ce que tousjours ils s'attachent au cœur, si non de premiere arrivee, toutefois à la parfin. Car puis qu'ainsi est que les venins ont quasi comme conjuré l'entiere destruction du corps humain, il est vray semblable que leur dernier but est de destruire la principale forteresse en laquelle la vie faict sa residence ordinaire, & ainsi avant que d'y parvenir ou de l'assaillir, ils tachent de destruire les parties qui luy sont subjectes. (*Premier livre* 10-11[102])

Ces détails additionnels devraient là encore permettre aux victimes potentielles et surtout à leurs médecins d'identifier la nature de l'empoisonnement à partir de l'organe affecté, tout en tenant compte du fait que c'est le cœur qui reste visé en dernier lieu. Il convient cependant d'attirer tout de suite l'attention sur les venins qui frappent d'emblée le cœur, et dont la rapidité d'action laisse peu de temps pour les identifier et trouver le traitement adéquat :

> Toutesfois il y a quelques venins lesquels, quasi comme mesprisant toutes les autres parties du corps, s'attaquent de prime arrivee au principal bastion de la vie : dont il advient une subite mort, quelquefois en peu de jours, quelquefois en peu d'heures, et quelquefois en un clin d'œil. Ce que ne peut advenir si subitement és autres. (11)

---

[102] Raisonnement très proche dans le *De venenis* de Sante Ardoini (ou Arduino) da Pesaro, vaste compilation du XV^e^ siècle dont Grévin a certainement fréquenté la réédition (en 1562 à Bâle) : cf. Livre I, chapitre VII (« *De causa propter quam Venenum principalius rapit ad cor quam ad alia membra* »), p. 7. Sur Ardoini (qu'il appelle Arduino), voir notamment Frederick W. Gibbs, *Poison, Medicine, and Disease in Late Medieval and Early Modern Europe*. New York : Routledge, 2019 (« preview » non paginée), qui cite et commente ce passage.

Dans de tels cas, on le comprend, agir vite est indispensable – quand cela demeure possible.

Les qualités mentionnées ci-dessus, et qui sont attachées aux éléments, sont dites premières, par rapport à d'autres, appelées secondes, à savoir « dur, mol, pesant, leger, subtil, gluant » (11). Celles-ci sont susceptibles de modifier – de ralentir ou d'accélérer – l'action que les venins doivent à leurs qualités premières :

> Car naturellement nous voyons que les choses chaudes, molles, legeres, ou subtiles ont plustot mis fin à leur action [celle des qualités premières], que les froides, dures, pesantes et gluantes : ce que a escript Galen au troisiesme des *Simples,* disant : qu'entre les venins, il y en a quelques uns lesquels font mourir long temps apres que l'on les a pris, principalement ceux dont la nature est gluante et terrestre. (12)

Il s'agit là de venins obtenus surtout par l'habileté des empoisonneurs qui, sachant bien doser les mélanges de qualités premières et secondes, parviennent à obtenir à leur gré les effets plus ou moins immédiats qu'ils escomptent. La référence à Galien permet de préciser les modes d'action des venins à partir de la combinaison de leurs qualités. Cette dextérité dans la manipulation et la composition des venins, Grévin la reconnaît particulièrement aux Italiens – cliché très répandu à la Renaissance – avec leur « Boucon », mot que les Français ont hérité de leur langue pour désigner le poison (6). Il donne cependant maints exemples d'autres peuples : Indiens, Gaulois, Allemands, Scythes qui, à des moments donnés de leur histoire ont fait usage de venins pour empoisonner tantôt les flèches[103] de leurs combattants, tantôt les balles de leurs soldats – faits qu'il tient, pour les premiers, d'auteurs comme Pline, Paul Orose et Celse. On rappelle ainsi comment, selon Orose, Alexandre perdit une grande partie de ses soldats alors qu'il tenait une ville assiégée (12). Quant à la nocivité de ces venins artificiels, ainsi

[103] Ambroise Paré a consacré quelques pages de ses *Dix livres de la chirurgie* (1564) aux blessures par flèche empoisonnée ; on trouvera dans notre Conclusion un aperçu de son usage ultérieur du traité de Grévin.

qu'à la vitesse de leur action, Grévin donne l'exemple, selon Suétone, des venins trouvés dans le cabinet de l'empereur Caligula, lesquels, jetés à la mer, tuèrent instantanément les poissons environnants (*ibid.*).

A côté des qualités intrinsèques des éléments (et de l'habileté des empoisonneurs), on doit aussi considérer celles de leurs victimes potentielles, paramètre non moins déterminant :

> Il ne faut toutefois tellement attribuer l'action subite ou tardive des venins aux premières ou secondes qualitez, que nous n'ayons quant-et-quant esgard à la nature de celuy qui les prend. Car il ne faut point douter qu'il ny ayt des hommes, la nature desquels resistera plus long temps au venin, que celle des autres, tellement que le venin ne les pourra pas si tost vaincre. Comme pour exemple, si l'on donne la mesme quantité de quelque venin que voudrez, à deux de diverse nature, on trouvera que l'un mourra ou une heure, ou un jour, ou une sepmaine, ou un mois plustost que l'autre : selon la force, ou foiblesse de son humidité et chaleur naturelle : non plus ne moins que nous voyons advenir souventesfois par les medecines que l'on donne aux malades. Car deux drachmes de Reubarbe feront plus en un, que quatre drachmes en un autre. (12-13)

Par « nature de celuy qui les prend », Grévin entend à nouveau les qualités de l'élément dominant qui déterminent la complexion de la victime potentielle, lesquelles permettent de relativiser et d'organiser les différences individuelles. Il précise aussitôt cela en montrant que les venins chauds et subtils agissent plus rapidement chez un individu à complexion chaude du fait que ce dernier, par cette chaleur naturelle [intrinsèque], a des artères et veines plus larges, ce qui facilite la circulation des venins qui atteignent le cœur plus rapidement. Par contre, il est plus difficile à un venin chaud d'évoluer chez l'individu à complexion froide ; ses artères et veines n'étant pas comme « des portes ouvertes », le venin trouve plus de résistance que chez les êtres de complexion chaude (13). L'auteur insiste sur la différence de résistance due à la « complexion » des deux personnes considérées. Mais son raisonnement n'a rien d'automatique : ainsi soutient-il qu'un venin froid ne circule pas nécessairement plus vite grâce aux « portes ouvertes »

d'une complexion chaude, ce qui l'amène à contester Galien en prenant l'exemple de la « Cicue » (ciguë, ou la sève extraite de la plante de ce nom), venin très froid que l'auteur des *Simples* présente comme dangereux pour l'homme « à cause qu'il a les veines et arteres larges », alors qu'il sert de nourriture aux « cailles » et autres oiseaux dont les artères et veines sont si étroites que l'action du venin devient nulle.

Si la largeur des vaisseaux sanguins était le facteur déterminant dans ce cas, explique Grévin, on devrait conclure que

> les hommes chauds doivent plustost mourir, ayant beu la Cicue, que ceux qui sont de complexion contraire, ce qui me semble estre faux. Car la raison est peremptoire, que ceux cy sont plustost esteincts, pour autant que la chaleur naturelle est moindre en eux que non pas és autres, lesquels resistent plus long temps : Et ne suffit de dire que les conduitz sont larges et ouverts, d'autant qu'encores qu'il soit plus aisé d'entrer en un grand canal qu'en un petit ; si est-ce que la Cicue estant tardive et pesante ne se peut escouler ; comme aussi ne font tous les venins et medicaments de nature froide ; si bien que la largeur des veines et arteres est recompensee par la pesanteur et paresse du venin contre lequel la chaleur naturelle combat en ce temps pendant jusques à l'extremité [...]. En quoy certes il me semble que la raison de Galen n'est suffisante pour prouver ce qu'il mect avant. Car il s'ensuyvroit que la Cicue feroit plustost mourir un homme de complexion chaude qu'un autre, lequel n'a la chaleur naturelle si forte pour resister. Ce qu'il conclud aussi en ce passage du troisieme livre des *Simples*, toutesfois sans grande raison, selon mon argument. Car, comme luy-mesme dict au mesme lieu, cependant que le venin besongne dans le corps, il ne se peut faire qu'il n'endure en partie les humeurs qui sont dedans. Or il est ainsi que l'humeur qui est au corps, est fort chaud : il s'ensuit donc que le venin endure beaucoup, et par consequent qu'il ne peut pas si tost estre vainqueur, que s'il n'enduroit rien. (13-14)

Parce que la ciguë est de nature froide, elle prendra plus de temps pour vaincre la personne de complexion contraire (donc chaude), même si ses artères et ses veines sont plus ouvertes. Le même effet vaudrait pour un individu de complexion froide qui aurait absorbé un venin chaud. Autrement dit, la différence de température et ses effets transformateurs importent davantage que les traits physiques qui peuvent lui être associés. On voit ainsi que la compréhension par Grévin du système d'action des venins repose presque toujours sur une hiérarchie de paramètres contradictoires, qui oriente l'action des venins dans un sens donné. Sa complexité tient au fait qu'il n'est pas toujours

possible d'anticiper quels éléments nouveaux pourraient se manifester pour faire pencher la balance dans tel sens ou tel autre. Dans le cas précis de la ciguë, on peut remarquer que le venin froid est affaibli par l'extrême chaleur naturelle du corps, en dépit de la largeur plus grande des artères et des veines. On voit aussi que deux paramètres nouveaux font leur apparition dans ce domaine : la pesanteur et les humeurs. La pesanteur influence grandement la progression de l'action du venin, en la ralentissant, alors que les humeurs peuvent faciliter sa transformation, comme on le verra.

Ce raisonnement appelle à son tour une objection ; il convient en effet d'expliquer comment, ne pouvant résister à la chaleur, le venin froid arrive quand même à son objectif chez la personne de complexion chaude :

> Mais avant que de sortir de ce propos, nous respondrons à une objection, que l'on pourrait faire, touchant les venins de nature froide : c'est à sçavoir, comment se peut-il faire, que la Cicue, estant froide, espesse et tardive, puisse de son naturel entrer par les veines et arteres (car il faut qu'elle y passe pour estre communiquee au cœur) et de là s'escouler jusques aux parties nobles ? Il semble que pour entrer par ces canaux, il faille qu'elle soit aydee par quelque autre chose qui l'y pousse, et qui ayt vertu quasi de la subtilizer, ce qui est certainement vray : car les venins, et principalement les froids, comme tous autres medicamens de telles complexions, sont poussez, et esguillonnez à mettre en effect leurs forces et vertus par la chaleur naturelle qui est en nous : laquelle tasch[e] de convertir en sa propre substance tout ce qui lui est offert [...]. La chaleur naturelle donques, assaillant la Cicue, est cause qu'elle se subtilize, et qu'elle est plus facilement portee jusques au cœur [...], ainsi qu'a escrit Galen, au XVII et XVIII chapitre du troisieme livre des *Simples*. (15)

Grévin admet donc que la chaleur de la complexion, en échauffant la froide ciguë, la fluidifie et lui permet de circuler dans le corps, jusqu'au cœur. Mais il n'admet pas pour autant que les victimes de complexion chaude meurent plus vite : car si la chaleur fluidifie la ciguë, elle l'affaiblit dans la même proportion. En anticipant toute objection à ce sujet, Grévin développe l'analogie de l'homme fort, représentant la chaleur naturelle, qui attaque plus faible que lui (le venin froid) : ce dernier se laisse entraîner par la force de son agresseur et le vainc en lui assénant le coup fatal dès qu'il atteint son cœur. Le

venin se laisse fondre sous l'action des humeurs chaudes, pour mieux s'infiltrer dans les conduits et atteindre ainsi son objectif : nouvelle application du principe des extrêmes dissemblables de Fernel, qui le tient de Galien.

Notre auteur en profite pour se demander « s'il est possible que par longue usage et coustume un homme puisse estre nourry de venin » à la manière des oiseaux. Il reconnaît que, s'étant entraînées à absorber des venins en quantités infimes d'abord, puis en les augmentant progressivement, certaines personnes ont pu obtenir une accoutumance telle qu'il leur a été possible de s'immuniser contre un venin spécifique. Mais cela ne peut s'entendre à ses yeux de tous les venins :

> Car comme ainsi soit que pour la nourriture il faille necessairement user de viandes douces et semblables au corps qui doibt estre nourri [...] : et que naturellement les corps des hommes et des tous autres animaux soyent chauds et humides [...] personne de sain jugement ne dira que les venins chauds, et secs extrêmement puissent estre convertis en nourriture pour nourrir le corps [...]. Or pour monstrer que cela ne se peut faire, je donneray une raison suffisante : je dis donques qu'il faudrait necessairement que l'homme ne fust plus homme, s'il estoit nourry d'un venin contraire de toute sa substance à la nature des hommes. Car toute chose qui est nourrie, est nourrie par son semblable. Si donques l'homme est nourry par le venin : il faut qu'il soit semblable au venin. Or est il dit ainsi que le venin tel que nous l'avons dict, est du tout contraire à la nature humaine. (15-16)

Grévin reste attaché au principe selon lequel certaines substances venimeuses par nature sont de ce fait même diamétralement opposées à la nature humaine, et ne sauraient donc, en aucun cas, constituer une nourriture pour l'homme. On ne peut admettre l'idée d'un venin servant de nourriture que dans le cas des venins « froids et humides » qui ne sont pas nocifs par nature, mais « par leur seule excessive qualité ». Ainsi s'explique le cas, dont parle Galien, d'une « femme Athenienne » qui

> s'accoustuma à prendre [de la ciguë], premierement en petite quantité, et puis de fois en fois en plus grande, si bien qu'elle en pouvait prendre sans danger de sa vie en telle quantité, qui eust esté suffisante de faire mourir un autre. (17)

Grévin ajoute que si cela reste possible pour les venins froids, cela ne peut se faire « sans une grande abondance d'ordures superflues, à cause de la pertinacité et inéqualité de la

matiere » (17) ; en sorte que le mécanisme d'évacuation desdites « ordures » aiderait à la neutralisation de l'action nocive du venin en quantités de plus en plus grandes. Ainsi s'expliquerait l'exemple fameux de Mithridate, roi du Pont, qui

> ne se peut empoisonner soy mesme, et fut contrainct se faire tuer par un estranger : pour autant qu'il s'estoit acoustumé de longue main à user de venins. (17)

L'intervention des humeurs du corps – dont Nicandre ne disait rien – revêt donc une importance capitale, non seulement pour le comportement des venins, compte tenu de l'influence qu'elles peuvent avoir sur eux, mais surtout dans le processus général du bien-être de l'homme en termes de santé. On peut dire que toute la problématique de la question de santé chez l'homme est corrélée aux humeurs. D'Hippocrate, considéré comme le père de la médecine, vient toute la théorie des humeurs sur laquelle les médecins humanistes, dans leur grande majorité, s'appuyaient pour réglementer les régimes qu'ils prescrivaient à leurs patients. Hippocrate demeurait à cet égard le guide par excellence, comme le souligne Antonioli :

> En un sens, Hippocrate, d'ailleurs, se confond avec la médecine puisqu'il en a ébauché les concepts fondamentaux. Il en va ainsi de la théorie des humeurs, de la coction, et de la crise. Pour Hippocrate, dans le corps humain comme dans l'Univers, rien n'est stable, ni composé d'une substance unique, mais tout est changement, déplacement dans l'organisme, des quatre humeurs fondamentales : le sang, le flegme ou pituite, la bile jaune ou cholère, la bile noire appelée encore atrabile ou mélancolie. L'équilibre de ces humeurs produit la santé, leur déséquilibre provoque la maladie. Les humeurs varient selon les saisons. La pituite augmente, chez l'homme pendant l'hiver, le sang augmente dans le printemps, la bile jaune s'accroît dans l'été. L'atrabile est, dans l'automne, plus abondante et plus forte. Elles varient aussi suivant les âges de la vie. La complexion de l'enfant, chaude mais humide, est influencée par le flegme [...]. Cependant, une des causes essentielles du déséquilibre humoral, chez chaque individu, demeure le mauvais régime de l'alimentation et des exercices, qui amène une humeur, ou toutes les humeurs, à se trouver en quantité excessive dans le corps. (260-261)

D'où la question que Grévin est amené à se poser : les humeurs du corps peuvent-elles se convertir en venins ?

Question d'autant plus importante que toute maladie résulte généralement d'un déséquilibre humoral. Sont ainsi présentes dans le corps certaines humeurs « pourrissant[e]s » de diverses natures, notamment

> la semence pourrissante dans ses propres conduicts, les fleurs de la femme lors qu'elles sont retenues ; l'humeur qui fait la verolle, et celuy qui engendre la ladrerie. (*Premier livre* 17)

D'où la pertinence d'un classement des maladies générées par ces humeurs. Grévin procède à une analyse systématique des accidents causés par celles-ci, et effectue dans chaque cas une comparaison entre les effets produits par les humeurs et ceux que pourraient provoquer un venin. Ce problème présente un grand risque de confusion :

> Car il ne faut point douter qu'il n'advienne aux maladies qui en sont faictes, des estranges accidents, voire non accoustumez d'advenir és autres pourritures ordinaires des humeurs : de cecy nous en avons plusieurs tesmoignages en Galen ; et principalement au sixiesme des parties malades là où il accompare les humeurs pourrissants à la morsure des Scorpions et des Phalanges. Toutesfois il nous faut bien garder de confondre en cecy les natures des choses par authoritez des anciens aucunefois mal entendues. Voyons donc ce qu'un medecin de nostre temps renommé entre les plus doctes, a mis avant touchant cette question. Il veut qu'entre les venins les uns soyent survenans du dehors, et les autres engendrés dedans le corps des accidentaires, nous n'en doutons point. La question donques est de ceux du dedans, lesquels il dict n'estre venins de leur naturelle origine : mais seulement que par un progres du temps ils sont faicts tels. (17-18)

Grévin refuse cette solution intermédiaire. Pour lui les humeurs, qui ne sont assurément pas venins par nature, ne se « convertissent » pas non plus en venins ; car à prétendre le contraire on aboutit à une conclusion inadmissible :

> Car tout ainsi [...] que par une diverse pourriture d'humeurs survenue ou par intemperance, ou par quelque autre cause, diverses especes de fiebvres sont engendrees ; ainsi par une longue pourriture, ou quelque autre cause cachee, le venin peut estre engendré au corps des hommes. Les quelles parolles, si elles sont vrayes, nous feront facilement confesser que toutes maladies survenantes au corps, sont faictes de venins. (18)

Ce qui effacerait toute différence entre les venins proprement dits et les accidents survenus aux humeurs. Grévin réfute cette idée[104] en soulignant que Galien n'a fait qu'une simple comparaison entre les effets nocifs considérables d'une infime quantité

[104] Voir sur ce point Gibbs, *Poison, Medicine, and Disease*, *op. cit*. Pour Gibbs, c'est aux opinions de Cardan et Fernel que Grévin s'oppose à ce sujet.

d'humeur pourrissante dans le corps et ceux résultant d'une quantité tout aussi infime de venin de scorpion (*ibid.*). De cette comparaison ne se déduit nul lien entre les natures réelles des choses concernées.

Grévin complète cette analyse, fondée sur la distinction entre la nature des substances et les accidents qui les affectent, en revenant sur le cas du chien enragé, invoqué aussi par Galien :

> Et quand est ce qu'il [le medecin en question] veut que Galen entend ceste partie d'humeur estre venin par l'exemple du chien enragé, je repons [...] qu'il ne s'ensuit pas pourtant, que si par une particuliere nature que le chien a entre les animaux, toute sa complexion est tellement changee, qu'au lieu qu'il estoit familier de l'homme, il est faict son ennemy mortel, comme un Aspic ou Basilic : il ne s'ensuit pas, di-je, que telle chose se puisse faire en la nature de l'homme. Car s'il est ainsi que le chien seul entre tous animaux devient enragé par la corruption de tous ses humeurs [...] : dont vient que cest humeur contenu dans son cœur, son foye et son cerveau ne le faict mourir subitement ? Il le deburoit faire certainement, si la seule corruption des humeurs n'en est cause, et que ce soit plustost une venimeuse qualité : mais il ne dit pas que les humeurs furieux contenus dans le corps du chien enragé sont venimeux à l'homme et non au chien, qui les garde quelque temps dedans les principales parties de son corps. Pour prouver donques que les humeurs pourrissans au corps se peuvent convertir en venin, il ne suffit de alleguer le chien enragé. Parquoy il vaut mieux que nous nous arrestions aux raisons naturelles, pourveu que nous en ayons : que de recourir aux similitudes ou à celle que l'on nomme cachees. (19)

Cette analyse permet de maintenir la définition du venin, de sa nature spécifique, de son mode d'action sur le corps dans lequel il entre depuis l'extérieur, et de son objectif final. Le fait que le chien puisse vivre un temps appréciable avec au corps de telles substances sans que son cœur en soit atteint prouve que celles-ci – contrairement au venin de la rage lui-même – ne sont pas venimeuses au sens strict :

> Or ce qui me faict dire que ny la semence, ny les fleurs, ny l'humeur qui fait la ladrerie ne sont venins, c'est que le venin n'est point nommé venin (principalement celuy auquel on recongnoist quelque particulière malice procedante non de sa qualité seulement, mais aussi de la substance, comme sont ceux cy, si venins se doivent nommer) sinon entant qu'il a particulierement conjuré la destruction du cœur : car autrement (comme nous avons dict) toutes les causes des maladies seroient venins. Et quand est de ce qu'il dict, qu'il y a quelques venins particuliers aux autres membres, comme la Cantharide à la vessie, le lievre marin aux polmons, et qu'ainsi ceste regle est faulse certainement cela estant sans explication, ne peut estre receu. Car bien qu'en icelles parties les accidents se manifestent principalement et premierement : si est ce que leur dernier but est le cœur. (*Premier livre* 19-20)

Cette réitération de la position de Grévin s'appuie alors sur la description, par Nicandre, des accidents produits par la cantharide, lesquels ne se limitent pas à la vessie :

> *[...] elle ronge mortelle*
> *Par sa boisson humide et la levre et l'endroict*
> *Du bas de l'estomach, tantost elle vient droict*
> *Mordre au milieu du ventre, et ronger la vessie :*
> *Une douleur s'aigrist, qui tourmente ennemie*
> *L'endroit de la poitrine où les os plus tendretz,*
> *Se courbent sur le ventre : incontinent apres*
> *La fureur s'en ensuit, puis l'homme foible et lâche*
> *Se laisse surmonter lors que le venin tâche*
> *Tant plus à l'amatir contre tout son espoir :*
> *Il est troublé d'esprit, etc.* (20)

Nous aurons à revenir dans la seconde partie de notre travail sur cette apparition au sein d'un chapitre de prose d'une citation poétique de Nicandre traduite par Grévin, qui donne soudain à cette page l'allure de ces mélanges de prose et de vers pratiqués par beaucoup d'écrivains de la Renaissance[105]. Contentons-nous d'observer pour l'instant que la citation, tout en mobilisant l'autorité du poète grec, ne se limite nullement à un aspect esthétique : elle se situe dans le droit fil de la démonstration scientifique, exactement comme le ferait une référence en prose ; mais le vers donne plus de force expressive à l'énumération des organes successifs, ce qui constitue le cœur de l'argument. Grévin note que Nicandre procède de même pour le Lièvre marin, dont le trait caractéristique est l'affection des poumons. Il récuse ainsi catégoriquement l'idée que les humeurs puissent se convertir en venins ; certains accidents qu'on leur attribue en tant que venins, peuvent en réalité être causés par d'autres facteurs :

[105] A la suite des « prosimètres » du Moyen Âge (voir sur cette filiation *Le prosimètre à la Renaissance*, éd. Nathalie Dauvois, *Cahiers V. L. Saulnier* n° 22. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 2005). Certaines œuvres répartissent équitablement vers et prose, d'autres sèment des pièces de vers dans un ensemble « prosaïque » : ainsi – pour la version narrative du procédé – de Marguerite de Navarre dans l'*Heptaméron* (voir l'édition de N. Cazauran, Paris : Gallimard - Folio Classique, 2000). Nous revenons sur ce point dans le chapitre III de notre Deuxième partie. N'oublions pas que le traité antique de *La Thériaque à Pison* et celui de Galien sur les *Contrepoisons* (*De antidotis*) comportaient de nombreuses et longues citations en vers.

> Or que les humeurs dont il est question, soyent venimeux, et ce de toute leur substance, tellement qu'ils combattent le cœur en telle sorte que les venins, cela est faux. Car bien qu'il s'élève d'iceux quelques vapeurs desquelles les maux de teste et deffaillances surviennent ; bien que quelquefois par une vapeur eslevee du bout de l'orteil, une espece d'epilepsie se face : si est ce que cela n'est point tellement nouveau, que la mesme ne se puisse faire par plusieurs autres causes : les deffaillances par un flegme aqueus et froid distillant du cerveau dessus l'estomach : l'epilepsie par une quantité de vapeurs envoyee au cerveau, lesquelles converties en flegme, estouffent ou les ventres d'iceluy, ou les conduits qui lui portent l'esprit de vie, envoyé par le cœur. (20-21)

En tout état de cause, dans la mesure où ces accidents, de nature plutôt simple, ne conduisent pas à une issue fatale, il est difficile, à partir même de la définition des venins, de les considérer comme étant provoqués par ces derniers, le cœur n'étant pas affecté par leurs actions. Considérant qu'à la diversité de la nature des humeurs correspond une diversité des pourritures, Grévin pose en axiome qu'à la nature d'un élément s'opposant à une quelconque substance, il faut une plus grande force pour contrecarrer l'action de l'assaillant. Les accidents qui engendrent certains maux sont nécessairement dus à des éléments dont la nature s'avère supérieure en force à celle de la substance affectée. Cependant, la récurrence de tels maux, comme par exemple les affections hystériques, prouve que si ces maladies sont dangereuses, du fait du retardement des humeurs pourrissantes dans le corps, elles n'en sont pas pour autant venimeuses. C'est le cas, selon notre auteur, de la lèpre et de la vérole, contagieuses mais non pas venimeuses. L'humeur de la « ladrerie », étant froide et sèche, change par sa nature la complexion des parties du corps qu'elle affecte, le foie plus spécialement, mais n'empêche pas les lépreux de vivre longtemps (de même que les femmes atteintes d'« Hystericque passion », due principalement à « la froidure et humidité de la semence »[106]) et d'être corrompus « par tout le corps » sans que le cœur soit atteint. De même la vérole s'attaque aux os et à

[106] Pour les autres causes de l'hystérie, Grévin renvoie à Hippocrate dans *son Premier livre des maladies*, de même qu'au neuvième livre du traité *De la composition des médicaments* de Galien (*ibid.*, pp. 22-23).

d'autres parties du corps, mais non au cœur, alors même qu'elle se communique par attouchement comme certains venins.

La question se réduit alors à la nature des éléments constitutifs des humeurs pourrissantes, qui ont la capacité, comme l'avait prouvé Fernel, de changer la complexion des substances avec lesquelles elles rentrent en contact. Il n'en reste pas moins qu'aucune substance interne du corps ne peut être qualifiée de venin, car il serait impossible au cœur d'y résister. La batterie d'arguments se déploie encore une fois :

> Je pourrois amener plusieurs autres raisons touchant ceste affaire, si je pensois que celles cy ne fussent suffisantes pour prouver, qu'il y ait si grande inimitié entre la nature et les venins, qu'il est du tout impossible qu'elle s'ayde, ou qu'elle soit faicte d'une chose laquelle pourroit avoir l'aptitude à estre faicte venin : attendu que principalement que le nom de venin convient seulement aux choses lesquelles nous surviennent du dehors : dont Avicenne a dict que c'estoit une medecine, laquelle corrompt la complexion de l'homme, non seulement par sa contrarieté, mais aussi par une certaine proprieté naturelle. (22)

Une humeur ne saurait avoir de qualité « venimeuse » que par « une nouvelle et particulière meslange des quatre elements ». Or il est tout à fait impossible qu'une humeur pourrie, où il ne se fait « aucune génération », puisse générer un tel mélange ; qu'une humeur refroidisse, par exemple, ou devienne plus humide, ne signifie pas que rien de nouveau s'y manifeste.

Ce point réglé, il reste cependant à comprendre comment il se fait que la nature, comme c'est manifestement le cas, trouve dans les venins une aide. C'est ainsi que beaucoup de remèdes, et la plupart des contrepoisons, sont pris des venins. Des venins peuvent même être « contrepoisons les uns des autres » : l'auteur donne l'exemple, tiré d'une épigramme d'Ausone (traduite sous forme de sonnet), de la femme qui donna un poison à son mari tout en en ayant soin d'en ajouter un autre pour obtenir un effet de retardement. Les deux poisons se neutralisent et, comme un clystère, provoquent une diarrhée salvatrice :

Quelque femme adultere un poison apresta
Pour son mary jaloux : mais craignant que la prise
Asses tost ne parfist sa mechante entreprise,
Un poison d'argent vif encore elle adjousta.
[...]
Mais celuy la qui but tous les deux par surprise,
Pour un contrepoison heureux il les gousta.
Car du venin mortel le lieu est delaissé,
Ce pendant que les deux combattent leur querelle,
Et qu'au ventre d'embas le tout est dechassé. (23, vv. 1-4 et 7-11)

Ainsi sent-on « par deux poisons un secours bienheureux ». Une analogie avec l'agneau qui échappe au loup grâce à l'arrivée d'un second loup permet de comprendre ce qui se passe dans ce genre de situation. Les cas de figures concernés ont beau sembler paradoxaux, ils sont à la fois possibles et respectueux de la logique. Certains relèvent de la contrariété : les deux venins de qualités contraires se neutralisent et deviennent victimes l'un de l'autre ; mort ou épuisement des « loups » combattants. D'autres relèvent de la similitude ; les deux venins se cherchent et se mêlent de par leur commune nature, ce qui annule leurs effets :

> Et bien que par telle meslange la malignité desdicts venins soit corrigee, voire tellement, que par icelle s'esleve comme une tierce vertu en partie contraire au venin, si est ce que la principale cause de la meslange d'iceux parmy les contrepoisons est rapportee à la similitude de substance, par laquelle la portion du venin, lequel y est entré, recherchant sa premiere nature, porte quand et soy les medicaments, comme j'ay dit, à celle fin de la reprendre en un autre venin. Et quand est de ceux qui purgent les humeurs, cela se fait par la similitude qu'ils ont avec iceux, par laquelle les ayant tirez avec soy, leur a esté rabatue ou par quelque correction, ou par la meslange qu'en a faict le medecin. (24)

Enfin certains relèvent de la « correction des accidents contraires ». Les substances qui sont nocives de par leurs qualités excessives peuvent être combattues par une substance non moins dangereuse, mais de qualité opposée :

> Et quand est de la correction contraire survenue au corps, qui est la troisième cause, elle se faict par les venins, lesquels sont tels à raison de leurs excessives qualitez : car lors qu'il s'est eslevé dans le corps quelque grand enflammement, l'on peut commodement applicquer une chose froide pour temperer la chaleur. Ainsi Galen [...] dict, que la liqueur de Pavot, laquelle de sa nature est un venin, peut beaucoup ayder en plusieurs maladies ; et mesme que faisant dormir les phrenetiques, elle les garantit de la mort. (24-25)

Même dans le cas des venins réputés mortels, il existe donc des situations dans lesquelles on peut en tirer quelque profit. Ainsi certains venins associés à certains médicaments deviennent-ils des remèdes. C'est le cas de la cantharide, laquelle est nocive par son action sur la vessie, mais aide en même temps à soigner les maux de cette dernière dans certaines conditions (d'après Galien (attr.), *Thériaque* ; *Premier livre* 24). Le vin semble jouer un rôle déterminant dans la neutralisation de certains venins et peut même les transformer en bienfaits. La phalange ou araignée et le crocodile, dont les morsures sont venimeuses, sont neutralisés quand on ingurgite (respectivement) la première et la graisse du second avec du vin – en sorte que celui-ci et quelques autres substances jouent un rôle primordial dans la pharmacie galénique.

C'est encore le principe de la nature et des qualités des substances qui rentre en compte dans le jeu entre éléments similaires et contraires. L'observation de telles situations exceptionnelles porte Grévin à formuler cette loi :

> toutes les choses venimeuses prises par l[a] bouche, ne sont pas telles estant applicquees par le dehors, principalement celles qui sont excessives en qualité. Cela toutesfois n'est pas reciproque : car toute les choses venimeuses par le dehors, comme le venin des animaux, est aussi tel estant pris par la bouche. (25)

La non-réciprocité observée est corrélée une fois de plus à la distinction hiérarchique entre nature et qualités, qui s'applique ici à la différence entre extérieur du corps et constitution interne, ainsi qu'aux différences et ressemblances des animaux et des hommes. Le venin animal une fois à l'intérieur du corps se trouve en relation directe avec tous les éléments constitutifs communs à la complexion des êtres vivants. Dans le cas de l'application externe, en revanche, il y a de fortes chances qu'il n'y ait pas une correspondance parfaite des éléments.

L'importance de la détermination de la complexion porte notre auteur à insister sur celle des serpents, principaux agents porteurs de venins et centre d'intérêt de son traité, en polémiquant contre Mattioli à ce sujet. Pour Mattioli en effet, les serpents seraient de complexion chaude, raison pour laquelle ils se cacheraient en hiver. Grévin prend le contre-pied et, par une démonstration qui s'appuie entre autres sur la fonction du sang et de sa quantité dans le corps, laquelle détermine le degré de dilatation des pores de l'épiderme, donne la preuve de la nature froide de leur complexion. Les serpents, ajoute-t-il, se cachent précisément en hiver parce qu'étant de nature froide, la froideur de cette saison les ferait mourir par l'élimination du peu de sang dont ils sont porteurs (25-28). Il corrobore son affirmation en relatant une expérience personnelle avec un serpent, dont la température du corps est si froide, avoue-t-il, qu'elle lui a servi une fois de recours pour faire baisser une fièvre ardente qu'il avait ; mais aussi en développant des analogies avec d'autres espèces, y compris l'homme, dans la diversité de ses complexions diverses, pour montrer quelles saisons leur sont favorables :

> Entre les natures, dict Hippocrate, les unes se portent bien ou mal en esté, et les autres ou bien ou mal en hyver. La nature, c'est-à-dire la complexion froide et humide, se porte beaucoup mieux en esté qu'en hyver : comme aussi la chaude et seiche se porte mieux en hyver qu'en esté. Car certainement la complexion estant augmentee par son semblable, commence desja à estre excessive, et estant excessive, elle engendre les maladies : ainsi voyons nous les hommes choleres se porter fort bien en hyver, et au contraire estre fort maladifs en esté. Les serpens donques froids de nature se cachent en hyver, de peur que la froidure d'iceluy adjoustee à la leur, ne les face mourir par l'extinction de leur chaleur, laquelle ce temps pendant demeure comme assopie. De la vient que l'on trouve en hyver des serpens en leurs tanieres ou dessous quelques pierres, ils seront faciles à prendre : car pour la grande imbecillité de cette chaleur, ils ne peuvent se mouvoir. (27)

Le débat autour de cette question, sur laquelle l'unanimité, selon notre auteur, est faite parmi les spécialistes depuis Albert le Grand et Pierre d'Albano jusqu'aux modernes, permet à Grévin de marquer l'importance du sang dans la complexion. A une quantité moindre de sang correspond ainsi une plus grande capacité de jeûne. C'est pourquoi les

serpents peuvent passer plusieurs mois sans se nourrir, et pour la même raison leur peau est d'une plus solide structure et plus résistante. De même les femmes, « estans remplies d'un humeur phlegmatique et épais, et ayans la chaleur naturelle fort debile (toutesfois proportionnee à ceste humeur) » (28), sont mieux à même de jeûner que les hommes. Il ne suit d'ailleurs pas que la complexion froide des serpents explique l'effet de leurs morsures :

> Et quant est du venin des serpens, il est de telle nature qu'est l'endroict dont il procede, non toutesfois qu'il ayt son action à raison de sa complexion ou qualité excessive, mais plustost d'une particuliere meslange de nature, comme est le venin de tous animaux. (28)

Les remèdes aux accidents provoqués par les venins ne doivent donc pas se concevoir uniquement en fonction de la nature de ces derniers, les venins ayant plusieurs principes d'action même si l'un reste dominant. En d'autres termes, un venin de nature froide ou chaude ne se limite pas à des effets qui relèvent de sa complexion intrinsèque.

Dans le même ordre d'idées, et toujours dans le souci d'exhaustivité logique qui caractérise ce premier chapitre du *Premier livre*, notre auteur aborde plusieurs questions intéressantes qui parfois sont sujettes à controverse. La première concerne le fait que certains animaux, comme d'ailleurs certaines plantes, ne sont venimeux qu'en certaines parties de leurs corps (ou lorsqu'ils vivent sous certains climats. Grévin met le premier cas sur le compte de la « prevoyance de la nature », qui « en la structure et bastiment des corps » fait en sorte de placer les « ordures superflues » dans les parties concernées : ces « ordures » contraires à la complexion de l'homme se révèlent d'autant plus dangereuses qu'elles sont concentrées en une partie du corps. S'il est donc plus difficile d'en neutraliser la force, en revanche ces animaux deviennent utilisables une fois qu'on aura enlevé les parties pernicieuses. C'est le cas des serpents, dont les « ordures superflues » sont concentrées dans la tête et la queue :

> Ainsi le venin amassé de toutes parts en un mesme lieu est plus dangereux que lorsqu'il estoit espars par tout le corps. Pour cette raison il se trouve encores au jourdhuy quelques uns, lesquels mangent des serpens apres leur avoir premierement couppé la teste et la queuë, ausquelles parties principalement se retirent les superfluités dont je parle, comme le venin des serpens se retire dans des petites clochettes qu'ils ont sous les dents, et celuy des autres animaux en quelques autres parties destinees à un chacun selon son espece. (29)

Même phénomène pour les animaux dont la complexion est excessive en certains points du corps : ces points comportant un excès de chaleur ou de froideur, nécessaire à l'animal pour l'équilibre de sa vie, sont venimeux en raison de cet excès. Ainsi du fiel des bêtes à complexion chaude (29-30). De même la racine et les graines des herbes vénéneuses sont les parties les plus dangereuses, du fait que tout ce qui se trouve dans les feuilles vient nécessairement de la racine, et les graines forment la synthèse du tout (30).

Les conditions atmosphériques, dans leur diversité, ainsi que les différents types de nourriture peuvent aussi être responsables, ou non, du caractère plus ou moins venimeux d'un même animal. On admet que les climats doux et l'air pur favorisent une terre plus riche, ce qui entraîne quelque changement dans la nature intrinsèque. Ainsi de certains animaux dont la morsure devient plus pernicieuse dans certaines régions :

> Ainsi Aristote a escript, que la morsure des bestes est beaucoup differente, à raison de la diversité des païs et des regions, ce qu'il prouve par l'exemple des Scorpions, lesquels ne sont dangereux en Phare et plusieurs autres endroicts. (30)

Ces bêtes cependant ne sont pas totalement dépourvues de nocivité dans les régions où elles semblent l'être ; mais celle-ci est alors si faible qu'elle se révèle d'effet nul, précise Grévin, toujours soucieux de rigueur.

Le *topos*, très en vogue à la Renaissance, du pouvoir du basilic sur les hommes, et l'aptitude de la torpille à empoisonner ses victimes sans contact direct avec elles, font l'objet d'une autre question. On sait, en ce qui concerne le basilic, que les poètes octroient aux yeux de leurs dames, assimilés à ceux de ce terrible serpent, le pouvoir de

foudroyer leurs amants par un simple regard – lequel, touchant ces derniers comme les flèches de Cupido, les pétrifie et les aveugle en leur ôtant le contrôle de leurs sens. De même on croit que celui qui touche une torpille avec un bâton se voit instantanément atteint par son venin. Un Maurice Scève a pu ainsi avoir recours au *topos* du basilic dans le premier dizain de *Délie*[107]. Mais le médecin nie qu'il puisse y avoir empoisonnement en l'absence de contact entre deux corps :

> il n'y a point de doute qu'il ne faille qu'il y ayt attouchement d'un corps à l'autre avant qu'il se puisse imprimer une passion en l'un ou en l'autre. Si donques il advient qu'un homme soit empoisonné par la seule presence du Basilic, ou pour avoir touché d'un baston sur la Turpille, certainement cela advient par la mauvaise fumee, laquelle sort du corps du Basilic, et est attiree avec l'air que l'homme respire et par celle qui sort de la Turpille, laquelle aussi conduicte le long du baston jusques en la main de celuy qui le tient. (30-31)

De tels pouvoirs chez ces animaux en l'absence de tout contact paraissent relever du surnaturel, lequel, comme nous l'avons déjà souligné, est l'objet d'une particulière attention de la part de Grévin. Il n'y a en tout état de cause pas lieu de soupçonner de tels effets lorsqu'une explication naturelle, et non pas même « cachée », s'impose, comme c'est le cas ici – ce qu'a bien montré Yvonne Petry[108]. L'exhalaison de substances passant de l'état solide ou liquide à l'état gazeux permet d'admettre que de tels empoisonnements sont possibles, en considérant ces « fumées » comme des « ordures superflues » transformées en gaz toxiques.

2. Le problème des enchantements

La dernière question traite des « enchantements et sorcelleries », et de la façon dont il convient de les appréhender. Il s'agit d'abord de savoir s'il est réellement possible que

[107] Voir Maurice Scève, *Delie object de plus haulte vertu*, diz. I, v. 4 : « Mon Basilisque avec sa poingnant' veue » (éd. Gérard Defaux, Genève : Librairie Droz, 2004, t. I, p. 5).
[108] Yvonne Petry, « Vision, Medicine, and Magic: Bewitchment and Lovesickness in Jacques Grévin's *Deux livres des venins* (1568) », in *Religion and the Senses in Early Modern Europe*. Éd. Wietse de Boer et Christine Göttler. Leiden - Boston : Brill, 2013, pp. 455-470 (voir pp. 466-467).

les enchantements, sous quelque forme qu'ils se manifestent, puissent avoir sur un organisme les mêmes effets avérés que les venins. Il est d'opinion courante, en effet, que les enchantements, entendus comme applications directes de la magie ou de la sorcellerie, soient capables de soumettre les corps animés ou inanimés à leur influence naturelle ou surnaturelle :

> Il nous reste maintenant à parler des enchantements et sorcelleries, lesquelles semblent avoir quelque convenance avec les venins. Je nomme sorcellerie une espece de magie, laquelle encores qu'elle soit comprise particulierement sous ceste partie d'enchantement, qui s'ayde de mots et de quelque autres ceremonies et drogues : toutesfois ce mot s'entend aucunefois plus au long, pour toute magie tant naturelle que susnaturelle. Les hommes sont tellement charmés par le moyen de ceste sorcellerie, que n'estant plus à eux mesmes, mais du tout hors de sens, ils cheent en des maladies estranges et inconnues, avecque des passions douloureuses, par lesquelles ils languissent. Ceste miserable liaison n'a seulement pouvoir sur les hommes mais aussi sur les autres animaux : et sur les choses mesmes qui n'ont point d'ame ni vie. (31)

« Ceux qui ont escript amplement des secretz cachés de la sagesse » (*ibid.*) considèrent notamment que les enchantements servent à « lier » les hommes en les soumettant à l'emprise de l'amour, de la haine, et autres « maladies » ou « passions »,

> et ce par plusieurs moyens : c'est à sçavoir par venins meslés avecques parolles, par collyres, unguents, boissons, liaisons, et suspensions au col, aneaux, fascinations, fortes imaginations de l'esprit, images et characteres, enchantements et supplications, lumieres, sons, nombres, parolles, noms, invocations, sacrifices, adjurations, exorcismes, consecrations, veux et toutes telles superstitions, ausquelles le simple peuple adjouste foy. (*ibid.*)

Fidèle à sa méthode « ramiste », Grévin réduit « tous ces moyens à deux », les « medicaments ou venins » d'une part, les « parolles » d'autre part. Le critère est le suivant :

> Par les venins nous entendons toute chose qui est appliquee au corps ou prise dedans le corps : et par les parolles nous comprenons toutes les façons ceremonieuses. (*ibid.*)

Ces « façons » n'impliquent pas de contact matériel avec le corps (un troisième cas, celui des regards, se révèle donc ambigu : on devra décider si – et comment – ils impliquent un tel contact). La question est de savoir si les paroles des enchantements recèlent une aptitude à obtenir par elles-mêmes, à l'exclusion de toute substance, des résultats

similaires à ceux des venins. Une série de citations et références poétiques (Virgile surtout, mais aussi Lucain, Juvénal, Ovide, Tibulle, Horace) décrivant l'action efficace, conjointe ou séparée, de « medicaments » et de « parolles » (potions et charmes), sont alors convoquées à titre de « tesmoignages ». De cet examen Grévin conclut que des « drogues » entrent toujours en jeu en de tels cas, et qu'il est impossible, sauf intervention d'esprits malins, de lier ou d'empoisonner par le seul usage de mots[109] :

> Les parolles d'elles mesmes ne peuvent rien, entant qu'elles ne sont autre chose que voix proportionnement battues par la langue, le palais, les dents, et les levres, dont il advient qu'elles ne peuvent faire aucune impression au corps, voire encores que l'air y touchast : car tout incontinent que la parolle est proferee, ce qui demeure n'est autre chose que la matière d'icelle, laquelle n'est point dissemblable d'avec l'air que communément nous respirons. (34)

L'absence de matérialité confine la parole dans le domaine intellectuel, ce qui infirme (sauf interférence « susnaturelle ») toute assimilation à l'effet d'un venin. Les mots prononcés ou même écrits ne répondent à aucun des critères qui autorisent une telle assimilation ; ils ne sont donc qu'un instrument illusoire, servant à impressionner les naïfs : toute action naturelle néfaste doit nécessairement faire usage d'une substance venimeuse, à quoi le sorcier associe des paroles de manière à suggérer frauduleusement un pouvoir propre à celles-ci.

Parmi « ceux qui ont escript amplement » sur ce sujet, Grévin pense sans doute à Henri Corneille Agrippa de Nettesheim[110], l'auteur du *De occulta Philosophia*, et à Jean Wier, dont il venait de traduire le *De Præstigiis dæmonum, et incantationibus ac*

[109] Voir à ce sujet l'analyse de Petry, « Vision, Medicine, and Magic », p. 467.
[110] Rappelons qu'Agrippa (mort en 1535) fut le médecin de Marguerite de Navarre, puis de Louise de Savoie, sa mère et celle du roi François I^er^ ; et Grévin celui de Marguerite de Savoie, fille de ce roi : intéressant parallélisme.

veneficiis[111] : ces deux ouvrages ont en effet nourri ce qu'il dit des enchantements[112]. Dans un chapitre qu'Agrippa dédie aux moyens de « lier » (« *ligationes* ») les hommes (pour les faire aimer ou haïr, les rendre malades ou les guérir, les empêcher d'agir à leur gré, etc.), mais aussi les animaux (chiens, oiseaux) et les choses (navires, moulins, champs, fontaines, feux, orages), on trouve ceci :

> *Fiunt autem ligationes huiusmodi per ueneficia, per collyria, unguenta, potiones siue philtra, per alligationes et suspensiones, per annulos, per fascinationes, per fortes imaginationes et animi excessus, per imagines et characteres, per incantationes et imprecationes, per lumina, per sonos, per numeros, per uerba et nomina, inuocationes, sacrificia, adiurationes, exorcismata, consecrationes, deuotiones, perque uarias superstitiones et obseruationes, horumque similia.*[113]

Il est clair que Grévin a transposé ces lignes dans le passage cité ci-dessus. Mais il en a aussi traduit une version voisine, dans un chapitre du *De Præstigiis* de Wier[114] qui dénonce les superstitions populaires et la « folle opinion de liesons diverses » que les sorciers obtiennent

> par sorcelleries, collyres, unguents, boissons ou philtres, et certaines matieres designees : par nœuds, suspensions ou choses pendues, par fortes imaginations et excés d'esprit, par images, characteres, anneaux, lumieres, sons, nombres : par maudissons, invocations, conjurations,

---

[111] Nous remercions François Cornilliat de nous avoir suggéré ces sources, qu'il conviendrait d'explorer plus en détail. Nous nous limitons ici à quelques recoupements textuels sur la question cruciale des enchantements.

[112] Il est frappant que Grévin n'ait pas reconnu sa dette. La publication des *Cinq livres* de Wier, traduits par lui, quelques mois avant celle des *Deux livres* pouvait la rendre évidente, et la suggérer aussi en ce qui concerne Agrippa (ancien précepteur de Wier, qui salue sa mémoire). Notons que le libraire parisien Jacques du Puy, qui imprima les *Cinq livres* fin avril 1567, publia la même année le *De occulta Philosophia* (dont plusieurs éditions avaient déjà paru en France, à Lyon notamment) : ce fait pouvait suffire à relier les trois auteurs. La publication des *Deux livres* à Anvers (en octobre 1567) plutôt qu'à Paris a-t-elle aidé Grévin à masquer son larcin ?

[113] *De occulta Philosophia Libri Tres.* Livre I, chapitre XL, p. 46 ; nous citons d'après l'édition de Cologne (1533), disponible sur Gallica. Traduction française (ultérieure) : « Les charmes se font par les poisons, les onguens, les potions ou poisons, pour faire aimer, par des choses que l'on attache, ou que l'on pend, par des anneaux, par des sortileges, par de fortes imaginations d'esprit, par des images, et caracteres ; par des enchantemens, et imprecations ; par des lumieres, par des sons, par des nombres, par des paroles et des noms, par des invocations, par des sacrifices, par des conjurations, des exorcismes, des consecrations ; par des devotions, et des superstitions et observations, et par d'autres manieres semblables » (Henri Corneille Agrippa, *La Philosophie occulte*, Livre I, fin du chapitre XL. Tome premier. La Haye : R. Chr. Alberts, 1727, p. 102).

[114] Wier, *De Præstigiis*, éd. citée (Bâle: Oporin, 1566), Livre III, chapitre 19 : « *Porro uariarum eiusmodi ligationum opinio perficitur per maleficia, collyria, unguenta [...]sacrificia, consecrationes, uota, nomina, uerba, perque uaria observationum et superstitionum deliramenta* » (p. 445).

> sacrifices, consecrations, vœus, noms, parolles, et par plusieurs et diverses follies d'observations et superstitions [...][115]

On constate que la version des *Deux livres* est plus proche du texte originel d'Agrippa que de la version qu'en donne Wier[116], et ce alors que Grévin traduisait aussi cette dernière. Retenons par ailleurs que Wier dénonce la « folle opinion » qu'il décrit (les charmes sont pour lui des illusions, éventuellement d'origine diabolique) alors qu'Agrippa présentait ces phénomènes étonnants comme réels, et de manière neutre[117]. L'intention de Grévin est encore différente, comme le montre ce que la version des *Deux livres* ajoute à la liste. Celle-ci commence en effet par les « venins meslés avecques parolles », ce qui énonce précisément le but de notre auteur : montrer que les « parolles » ne sauraient agir en l'absence de « venins ».

La suite (série de références et de citations traduites[118], pour prouver que les sorciers se sont toujours « aydés de drogues ») suggère l'utilisation croisée des deux sources. En voici le détail :

- sept vers de la 8e *Bucolique* de Virgile : incantations d'Alphésibée (pour obtenir le retour de son amant Daphnis) évoquant les « herbes » et « venins » donnés par le berger Mœris ;
- cinq vers de Lucain décrivant les sortilèges d'une nécromancienne de Thessalie (livre VI de la *Pharsale*) ;

[115] Wier, *Cinq livres de l'imposture*, III, 19 (éd. citée, ff. 273 v° - 274 r°).
[116] Par exemple le texte du *Premier livre* traduit par « exorcismes » les « *exorcismata* » d'Agrippa, alors que ce terme est absent de la liste de Wier.
[117] Au sens où ils se prêtent aussi bien à un usage angélique que diabolique (suivant que les magiciens sont bons ou méchants). Il y a débat sur la question de savoir si Agrippa était déjà, sur la sorcellerie, de l'opinion que son ancien apprenti Wier défendrait trente ans plus tard, à savoir que la plupart des sorcières sont malades de mélancolie et victimes d'illusions, donc ne méritent pas d'être brûlées. Selon Vera Hoorens et Hans Renders, Agrippa croyait à la réalité de leurs commerces diaboliques et n'était pas toujours opposé, loin de là, à leur châtiment (« Heinrich Cornelius Agrippa and Witchcraft: A Reappraisal », *The Sixteenth Century Journal*, 43-1, 2012, pp. 1-18).
[118] Nous revenons sur ces citations, pour les évaluer sur le plan poétique, dans le chapitre III de la Deuxième partie.

• référence à la sorcière thessalienne Pamphile, personnage clé de *L'Ane d'or* d'Apulée ;

• référence aux effets surprenants des « fleurs » (sang menstruel) des femmes ;

• référence aux pouvoirs de l'« hippomane » (excroissance de chair au front des poulains nouveaux-nés, ou bien fluide émis par les juments en chaleur), accompagnée de

- quatre vers de Virgile (*Géorgiques*, livre III),
- deux vers de Juvénal (*Satires*, VI),
- deux références à Ovide et Tibulle, le tout illustrant la seconde acception ;
- plus une référence à Virgile (livre IV de l'*Enéide*), illustrant la première acception ;

• référence à la *Loi des Douze Tables* prohibant l'usage des charmes contre les cultures ;

• référence au commentaire de Servius sur l'*Enéide* (charmes contre la mauvaise fortune) ;

• référence aux multiples enchantements évoqués par Sannazar dans son *Arcadie* ;

• deux vers d'Horace (5^{e} *Epode*) sur la sorcière Canidie, supposée capable de décrocher la lune et les astres par ses incantations ;

• enfin, trois vers de Virgile (8^{e} *Bucolique* à nouveau), toujours tirés du chant d'Alphésibée, évoquant ce pouvoir de faire descendre la lune ainsi que celui des charmes de Circé[119].

[119] Dans la plupart de ces exemples, le pouvoir est attribué aux « vers » : Grévin traduit ainsi le latin *carmina*, qui signie aussi bien « chants » « vers », « poèmes » que « charmes », « incantations magiques ».

On trouve ces extraits et références dans le livre de Wier, mais en des lieux plus ou moins distants les uns des autres[120], alors qu'Agrippa en concentre la plupart dans deux chapitres (XLI et XLII) du livre I du *De occulta Philosophia*, consacrés aux poisons et à leurs pouvoirs[121], selon un ordre proche de celui qu'adopte Grévin. Manquent cependant à ces chapitres les deux dernières citations, celles d'Horace et de Virgile sur les incantations : la première semble bien venir de Wier, la seconde d'un *autre* chapitre d'Agrippa[122], qui traite non des venins mais des « *incantamenta* », des enchantements. Grévin insère ces citations et références dans un débat sur les pouvoirs respectifs des paroles et des venins, tandis que le *De occulta Philosophia* citait ces passages pour illustrer *séparément* le pouvoir des venins d'une part, et des enchantements d'autre part. Le but de notre auteur est de montrer que les paroles sont impuissantes, alors qu'Agrippa, quant à lui, ne consacrait pas moins de six chapitres[123] au pouvoir spécifique des mots, de la parole et de l'écriture. En allant récupérer dans le chapitre qui porte sur les enchantements la citation de Virgile sur la lune et Circé, de façon à l'ajouter (en compagnie des vers d'Horace sur Canidie, cités par Wier) à celles qui décrivent le

[120] La citation de Virgile sur Mœris figure (dans la même traduction) au ch. 20 du l. III des *Cinq livres* (274 v°), donc juste après le ch. 19 sur les « *ligationes* ». Les citations sur l'hippomane apparaissent au ch. 52 du l. II (213 v°-214 r°), en compagnie de vers de Tibulle et d'Ovide. La citation de Virgile sur la lune et Circé (traduite autrement, et divisée en deux occurrences) figure au ch.18 (« De la sorciere ») du l. II (ff. 114 v°, 115 v°). Ce même ch. 18, dans l'original de Wier, citait la 5e épode d'Horace et les vers de Lucain sur Erichtho (*De Præstigiis*, pp. 207-208) ; curieusement, la traduction de Grévin remplace ces citations par une simple allusion (*Cinq livres*, 115 r°).

[121] « *De veneficiis, earumdemque potentia* » et « *De quorumdam veneficiorum admirandis virtutibus* » (« Des poisons, et de leur vertu » et « Des vertus admirables de certains poisons »). Les citations de Virgile sur Mœris et de Lucain sur Erichtho, ainsi que la référence à Apulée, figurent au premier de ces chapitres ; dans le second apparaissent l'analyse des propriétés du sang menstruel et les citations de Virgile et Juvénal sur l'hippomane.

[122] Horace sur Canidie n'est cité que par Wier (dans l'original : on vient de voir que la traduction ne donne pas cette citation). De Wier semblent aussi provenir la référence à Ovide et Tibulle sur l'hippomane et l'allusion aux *XII tables* (Grévin traduit la citation qu'en donne Wier, *Cinq livres*, II, 33, f. 155 v°).Virgile sur la lune et Circé est bien cité par Agrippa, mais dans le chapitre LXXII du livre I (« *De incantamentorum mirabili potentia* », « De la merveilleuse puissance des Enchantemens »). Servius et Sannazar semblent des ajouts personnels de Grévin.

[123] Les six derniers du livre I (pp. LXIX à LXXIV).

pouvoir des poisons, Grévin assimile deux types de phénomènes que sa source distinguait : son but est d'en récuser un, alors qu'Agrippa les validait autant l'un que l'autre.

Il n'est pas surprenant que Grévin cite ces « témoignages » poétiques célébrissimes, qu'Agrippa puis Wier avaient assemblés avant lui. La *Loi des Douze tables* montre de son côté le sérieux qu'on attachait autrefois à la question des enchantements : pour les Anciens, ce n'était pas (ou pas toujours) qu'une fiction littéraire. En saluant ces autorités, notre auteur pose (comme Wier, et au contraire d'Agrippa) que tout cela n'est que croyance et superstition. Mais sa cible est plus spécifique que celle de Wier : c'est aux enchantements (verbaux) qu'il en a, pour montrer que l'usage conjoint de venins est requis. Wier consacrait le chapitre où figure la citation sur Mœris (III, 20) à montrer qu'herbes et venins ne sauraient transformer physiquement les hommes en bêtes, quoi qu'en disent les poètes (et Agrippa) ; seuls les diables en donnent l'illusion. Même si Grévin en est d'accord, ce n'est pas son propos. Lui préfère insister sur l'effet physique et mental des « drogues », dont « Nicandre, Dioscorides et d'autres auteurs » ont traité scientifiquement, pour mieux nier celui que les hommes attribuent aux formules magiques :

> Il ne faut point douter [que les drogues] n'ayent la vertu de les rendre phrenetiques, maniaques, loupgaroux, et furieux apres les femmes : mais de dire que cela se face par le moyen des parolles cela est faux : car quelle malice y a il aux parolles, par laquelle elles puissent endommager ou les esprits, ou les humeurs, ou les parties solides du corps ? (33-34)

Une condition, toujours la même, s'avère indispensable à de telles actions, le contact matériel entre deux entités, substance toxique et corps humain[124] :

> Or est-il ainsi que la proportion du corps qui agit avecque celuy qui patit, doit estre telle qu'ils se touchent l'un l'autre, si lon veut que l'action se parface. Que si par les sorciers elles sont adjoustees, cela ne vient que de leur superstition, et non par de la necessité d'aucune

[124] Notre analyse rejoint toujours celle d'Y. Petry, article cité, p. 467.

> meslange : car par le moyen des mesmes poisons les pareils accidents de maladies peuvent survenir à ceux ausquels ils sont donnés, voire mesmes aux sorciers. (34)

Grévin conclut qu'en l'absence de contact entre corps et venin, ce dernier ne peut agir, et les mots seuls ne peuvent le remplacer. Il appuie cette conclusion sur des exemples, trouvés chez Wier[125], de sorcières victimes de leurs propres poisons :

> Ce qui se peut prouver par ce qui fut faict à Rome du tems que Marc Claude Marcel et Tite Valere Flacque estoyent consuls, lors que les sorcieres moururent apres avoir pris le poison, dont paravant elles en vouloyent faire autant à ceux qui restoyent. (34)

Ces exemples sont la preuve que les sorciers ne sont pas à l'abri de l'empoisonnement par les substances qu'ils utilisent ; donc la parole n'a rien à voir avec l'action matérielle des venins.

Malgré cette position sans équivoque, Grévin doit encore prendre en compte l'existence de deux autres plans d'analyse, qu'il lui faut soigneusement distinguer :

> Or il y a en toutes especes de sorcelleries, comme en toutes autres sortes de liaisons, deux choses à considérer : à sçavoir la nature, et ce qui est par-dessus la nature. Les actions de la nature et des corps naturels sont manifestes, lesquelles despendent ou des premieres, ou des secondes qualités, et sur lesquelles principalement les philosophes se sont arrestés. Mais la cause des effects qui procedent de la vertu specifique et cachee, est aussi cachee : c'est de la que l'on a tiré la Magie Naturelle que les sages nomment la souveraine puissance des sciences naturelles, le comble de la philosophie naturelle, et la vraye perfection d'icelle. C'est aussi celle, comme dict Ciceron, laquelle estant ignoree rendoit les hommes inhabiles à regner sur les Perses. Ceux qui sont excellens en icelle recherchent soigneusement la nature, et font des choses, avant le temps mesme ordonné de nature, que les ignorans estiment estre miracles, encores que ce soyent œuvres naturelles. Ceste cy donques a son action de soy et par sa vertu, tellement qu'elle ne requiert rien des choses de dehors. Mais l'autre qui est par-dessus la nature est attachee, et asubjectie aux fallaces des esprits, et prend son commencement de la communication d'iceux : pour ceste cause elle est deffendue par les lois. (34-35)[126]

---

[125] *Cinq livres*, II, ch. 50, ff. 207 v°-208 r° (référence empruntée par Wier à Antonio Sabellico).

[126] Passage dérivé soit de Wier (*Cinq livres*, II, ch. 3, 68 v°), soit plus probablement d'Agrippa : la source semble être ici la *Retractatio* ostensible (voir sur celle-ci Hoorens et Renders, article cité) que constituent les chapitres sur la magie (41 à 48) de son traité *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium*, réimprimés à la suite du *De occulta Philosophia* (éd. citée, pp. 352-362). Cf. la section *De magia naturali*, dont Grévin semble traduire la définition (« *Naturalem magiam, non aliud putant, quam naturalium scientiarum summam potestatem, quam idcirco summum philosophiae naturalis apicem [...] vocant* »). Pour les trois auteurs (à des degrés divers : Wier est plus sévère qu'Agrippa), le problème est de distinguer la vraie magie naturelle (que pratiquaient selon Cicéron les Perses, en la jugeant nécessaire au gouvernement) des innombrables abus auxquels elle donne lieu.

En partant du principe (universellement accepté) de l'existence de propriétés naturelles occultes, Grévin arrive à une catégorisation claire : la sorcellerie, considérée dans ses instruments et ses effets matériels, n'a le plus souvent rien de surnaturel, sinon que l'ignorance porte certains à l'estimer telle, et que certaines propriétés, pourtant naturelles, nous demeurent occultes, encore que la logique de leurs effets soit dans une certaine mesure apparente aux yeux de certains sages, ou dans certaines cultures réputées pour leur connaissance de telles vertus cachées. Quoi qu'il en soit, le fait de l'occulte ne doit pas être confondu avec la justification abusive d'une relation impossible en nature, telle une action matérielle exercée par les mots.

Vient cependant ensuite le cas des phénomènes qui sont au-dessus de la nature, assujettis « aux fallaces des esprits », qui sont censés être invoqués au moyen de la parole, en une activité qu'on nomme « Goece ou Negromance et Thurgie »[127] :

> Et est certainement ceste cy, laquelle est en la pluspart appuyee sur les parolles : car elle est ceremonieuse, et se parfaict par invocations, oblations, hosties, sacrifice et autres superstitions, lesquelles n'ont esté inventees par les esprits à autre fin, sinon que pour cacher leurs tromperies sous quelques mots. (35)

Et Grévin d'opposer ces entités supposées, qui ne font qu'entraîner leurs adeptes dans l'erreur, et Dieu, seul détenteur de la connaissance des propriétés cachées des choses, de leurs causes, et de la clé de leurs mystères. Les termes qu'il emploie pour caractériser les usages superstitieux de la parole permettent d'établir un parallèle entre usages païens et catholiques, les seconds étant disqualifiés par leur imitation des premiers sous le signe d'une foi qui devrait les exclure :

---

[127] Wier distingue la sorcellerie vulgaire, qui consiste en simples superstitions, de l'œuvre néfaste des « magiciens » qui font effectivement appel aux esprits (*Cinq livres*, II, ch. 2). Il condamne dans ce dernier genre « Goetie » (diabolique) et « Theurgie » (supposée angélique) en récusant leur distinction (ff. 64 r°-65 v°), dont Agrippa lui-même reconnaît dans sa *Retractatio* qu'elle est problématique, les démons sachant se faire passer pour des anges.

> La composition, consecration et benediction du cercle que faisoient anciennement ceux qui ont vescu sous le Paganisme avant Jesus-Christ, estoit contraire à celle, dont les nostres ont accoutumé d'user en la mesme composition du cercle. Les premiers consacroyent au nom de Venus, de Mars, et de Saturne. Les nostres consacrent au nom de Jesus-Christ et de la vierge Marie, et par le moyen de l'eau benite. Je demanderois volontiers si les premiers abusoyent, comme les nostres, du nom du Dieu d'Abraham, du Dieu d'Isaac, et du Dieu de Jacob, en la benediction des encensements, en l'exorcisme du feu et des esprits, en la consecration de la robbe et du Pentacule, et en la conjuration des jours : non car ils ne le connossoyent pas, et moins encore connossoyent-ils la messe du sainct esprit de l'Introite de laquelle la pluspart des enchanteurs abuse pour le jourdhuy[128]. Je laisse les sottes ceremonies de ceux qui se disent Chrestiens, par lesquelles ils estiment s'entretenir en puissances divines [...]. Je diray seulement qu'il n'y a aucune societé entre Jesus-Christ et Saturne, ou Jupiter et Venus, entre Apollon et saint Jean. (35-36)

Ce parallélisme achève de dénoncer tout usage incantatoire de la parole : au-delà des pratiques antiques, ce sont bien les cérémonies auxquelles se livrent non seulement les sorciers d'aujourd'hui mais le culte catholique qui constituent la cible ultime du propos.

Pour notre auteur, tout cela n'est que superstition et tromperie :

> si ce n'est que l'on veuille dire que les ceremonies dont l'on abuse pour le present és enchantemens sont descendues des payennes et s'accordent en ce que les unes et les autres ont esté inventees pour tromper le simple populaire. Puis donques que de contraires parolles mesmes effects sont produicts, il faut necessairement confesser, ou que les parolles ne servent de rien, ou que les contraires causes font mesmes actions, ce qui est toutefois contre toute raison. (36)

Le problème est de ne pas confondre Dieu ou les anges avec les esprits « malins » : loin d'être manipulables par des paroles, ce sont ces derniers qui font en sorte de

> [s]'accommoder aux divers entendements des hommes, et à celle fin aussi d'establir leurs tyrannies sous une espece de religion, par laquelle plus facilement ils attirent les moins rusés et *les payent seulement de parolles*, lors qu'ils pensent follement que ce qui se faict par le moyen des esprits, soit faict par la voulonté de Dieu et des Saincts. (36 ; nous soulignons)

Tout ce passage n'est évidemment pas sans malice de la part de Grévin[129]. Ayant changé de confession pour adopter la Réforme, nous le voyons s'engager ici dans une double

---

[128] Passage inspiré par Wier (*Cinq livres*, II, ch. 5, f. 67 r°), qui dénonce le mélange des rites chrétiens et magiques. C'est dans ce chapitre que Wier défend la mémoire de son « precepteur honoré » Agrippa, souillée par le quatrième livre du *De occulta Philosophia* qu'on lui attribue en prétendant qu'il fournit la clé des trois autres (74 r°).

[129] « [...] not surprisingly given his religious convictions, [Grévin] embeds in this discussion a diatribe against all forms of magic, including those that draw on Catholic rituals. He notes that those who use holy

polémique – dont il ne sortira pas vainqueur, au moins du point de vue de l'institution médicale.

Le traité revient ensuite aux « raisons naturelles » qui suffisent à expliquer les effets de la magie. Ainsi de l'utilisation des encensements, de la fumigation et des onguents pour provoquer une chaleur telle qu'elle affecte les humeurs du corps, lesquelles pourrissent et provoquent fièvre, frénésie, et perte de l'entendement (*Premier livre* 36-37). Pour notre auteur, c'est précisément à la suite d'une perturbation de l'entendement que le cerveau, affecté par les humeurs pourrissantes, en vient à s'imaginer les choses les plus incroyables, qu'on met à tort au compte du surnaturel. Les substances utilisées étant le plus souvent de nature médicamenteuse, leurs effets restent conformes à leur nature intrinsèque. Les philtres d'amour, qui provoquent des accidents au niveau des humeurs, en sont un bon exemple :

> Ainsi en advint il au poete Lucresse, lequel en mourut, à Luculle et Caligula empereurs. Ovide a monstré combien de peu d'efficace estoyent les bruvages corporels contre l'amour, qui est une passion d'esprit ; disant et concluant en ceste maniere :
>
> *Jectez au loing de vous tout malfaict detestable :*
> *Il faut pour estre aymé que vous soyés aimable.*[130]
> (*Premier livre* 37)

Comme nous l'avons déjà suggéré, on pourrait croire que Grévin fait de la fascination amoureuse, qui opère par l'intermédiaire du regard, une exception à la règle de l'impossibilité de transmission de maladies d'une personne à une autre sans qu'il y ait

---

water or other holy objects for magical purposes are simply adapting pagan rituals and using them to deceive people » (Pétry, « Vision... » 468).

[130] Ovide, *Art d'aimer*, II, vv. 106-107 (« *Philtra nocent animis, vimque furoris habent.* / *Sit procul omne nefas ; ut ameris, amabilis esto* »). Cette citation et les exemples de Lucrèce, Lucullus et Caligula sont allégués par Wier, *Cinq livres*, II, ch. 52 (consacré au « boissons amoureuses »), ff. 218 r° et 217 v°-216 r°.

contact entre elles[131]. Mais les rayons de la vue, pour subtils qu'ils soient, sont considérés comme naturels et matériels par les médecins et philosophes de la Renaissance :

> FASCINATION, comme escrivent les Magiciens, est faicte par les rayons spirituels, lesquels sortent des yeux de celuy qui fascine et entrent dans les yeux de celuy qui est fasciné : et de la s'escoulent par demourant du corps. Cette manière de fascination s'entendera facilement par les causes de l'amour. Le docte et admirable Ficin escript en son commentaire sur le banquet de Platon, que le sang d'une jeune personne (car aux jeunes principalement appertient la fascination amoureuse) estant communement subtil, cler, chaud et doux, engendre les rayons de la veue de mesme qualité, lesquels sortants par les yeux se communiquent facilement aux yeux de celuy qui est regardé. Et ainsi se meslant parmy les humeurs du corps, il excite pareille affection en iceluy. (37)

Sont en jeu dans ce passage, largement inspiré du chapitre « *De fascinatione* » d'Agrippa[132], les différentes qualités premières qui caractérisent les personnes suivant leur âge : les jeunes étant ainsi de complexion très chaude, l'affinité des humeurs engendrerait chez eux celle de sentiments communicables par le regard. L'analyse de Marsile Ficin, devenue *topos* de la poésie amoureuse, concerne aussi bien la Laure de Pétrarque que l'empereur Auguste, dont le regard forçait à faire baisser les yeux à ceux qui le regardaient. Ioan P. Culianu (Couliano en version française) consacre une partie du deuxième chapitre (intitulé « Empirical Psychology and the Deep Psychology of Eros ») de son *Eros and Magic in The Renaissance*[133] à l'étude des sources de la psychologie empirique de Ficin, et revient sur le rôle du sang et des humeurs des jeunes gens dans le processus de l'attraction par le regard. Couliano cite à ce sujet la définition de l'esprit et de l'âme que donne Ficin, ainsi que la description qu'il fait de leur relation :

> The soul, being completely pure, conjoins with the solid and terrestrial body so removed from it [by dint of its nature] through the intermediary of a very airy and luminous corpuscle called spirit, generated by heat of that part where the blood is thinnest, whence it penetrates the whole body. The soul, easily sliding into the kindred spirit, at first propagates everywhere

---

[131] Voir encore sur ce point l'analyse de Petry (« Vision... » p. 466).
[132] *De occulta Philosophia*, livre I, ch. L (éd. citée, p. 59) ; la traduction française (éd. citée, p. 128) rend directement « *fascinatio* » par « sorcellerie ». La référence à Ficin semble être un ajout de Grévin.
[133] Ioan P. Culianu. *Eros and Magic in the Renaissance.* Chicago : The Chicago University Press, 1987 ; cf. I. P. Couliano, *Eros et magie à la Renaissance*. Paris : Flammarion, 1992.

> within it and then, through its intermediary, throughout the whole body and confers life and movement, thus bringing it to life. And through spirit it rules the body and moves it. And everything transmitted by the body to this spirit is perceived by the soul, which inheres in it; this act we call perception. Afterward the soul observes and judges that perception and such observation is called phantasy. (Ficin, *Theologia platonica*, VII, 6 ; *Eros and Magic* 28)

C'est par l'intermédiaire de l'« esprit » (*pneuma*), issu de l'échauffement de la partie la plus subtile du sang, que l'âme entre dans le corps et contrôle celui-ci. De leur côté les sens transmettent leurs impressions à l'âme, suivant un second processus décrit par Couliano :

> In any case, it is useful to recall that, for a phantasm to form on the polished and reflective surface of spirit, it is first necessary that the object be seen and its image carried to common sense through the pneumatic canals. It goes without saying that the phantasm is not only visual or audiovisual; it is, so to say, *synesthetic*, engendered by the collaboration of several or all senses simultaneously. Nevertheless, sight certainly plays the most important part in forming the phantasm. It is one of the reasons why it is believed to be, throughout the Platonic tradition, 'the noblest of the senses'. (*Eros and Magic* 29)

Grévin admet ce processus de fascination par l'entremise des yeux, et en justifie du même coup l'usage de cette imagerie par les poèmes amoureux. Lui-même avait eu recours à ce motif poétique, qui peut d'ailleurs fort bien – puisqu'il est médicalement correct – correspondre aussi à une expérience personnelle de l'amour, telle que notre auteur l'a en effet ressentie. D'où la citation dans cette page du traité (à la suite d'une référence à Apulée qui vient d'Agrippa[134]), d'un sonnet tiré de la *Seconde partie de L'Olimpe*[135] :

> De là les poetes ont nommé les yeux premiers conducteurs de l'amour : de là Apulee se complaignant dict, la cause et le commencement de ma douleur et le remede vient de toy : car tes yeux estant entrés par les miens, et s'estans escoulés jusques au profond de mes entrailles, ont allumé un grand brasier en mes mouelles. Il me souvient avoir declaré amplement la cause de cecy en mes poemes François par un sonnet tel qu'il ensuit :
>
> *Cruelle, qu'as-tu faict ? Qu'as-tu faict, ennemie ?*
> *N'ai-je pas vu sortir un humeur de tes yeux,*

[134] Chapitre cité, p. 59 (traduction française, p. 129).
[135] *Le Theatre de Jaques Grevin de Cler-mont en Beauvaisis [...]. Ensemble, la Seconde partie de L'Olimpe et de la Gelodacrye.* A Paris, Pour Vincent Sertenas [...] et, Pour Guillaume Barbé. 1562, p. 231. Nous revenons plus loin sur cette importante citation (Deuxième partie, chapitre II, p. 344 ; chapitre III, pp. 401-402).

> *Esclerant et bruslant, subtil et doucereux,*
> *Qui en un mesme instant s'est saysi de ma vie ? [...]*
> (*Premier livre* 37 -38)

Cette exception n'en est donc pas vraiment une :

> Il semble qu'en cecy il y a quelque raison : mais de dire qu'une sorcière regardant seulement un homme ou une beste, le puisse rendre malade, ou imprimer quelques autres affections, j'y vois bien peu de fondement. (38-39)

En déniant du même coup tout pouvoir de cette sorte au regard des sorcières, Grévin laisse le lecteur un peu perplexe quant aux véritables facultés des yeux : pourquoi y aurait-il contact matériel en certains cas et non en d'autres ? Le propos d'Agrippa était précisément d'assimiler les deux types de phénomènes, alors que Grévin entend les distinguer, sans pour autant contester l'existence de personnes, de peuples ou d'animaux capables de provoquer un changement d'état chez ceux dont le regard croiserait le leur. Il cite ainsi Elien à propos du verdier (dont la grande « malineté » rendrait « blesme » celui qui soutient son regard), la guérison d'un cas de jaunisse par le regard de l'oiseau dénommé « charadrien », et les écrits antiques relatifs aux Palethéobores, habitants du Pont, et aux Telchines, habitants de Rhodes, dont le regard pouvait faire tomber malade (39). La plupart de ces exemples viennent d'un chapitre de Wier, qui refuse lui aussi de confondre divers cas rares (imputables à la nature ou aux « esprits » du regard) avec les illusions des sorcières sur leurs propres pouvoirs[136].

La position de notre auteur reste donc nuancée – tout en s'attachant à récuser les diagnostics qui lui paraissent injustifiés. Dans le cas du pouvoir prêté aux vieilles femmes d'empoisonner les enfants d'un regard, ou aux sorciers de détruire les récoltes, Grévin reste conséquent avec lui-même, comme le note Petry (« Vision... » 466) : il met l'effet

[136] *Cinq livres*, II, 49 (« Que les sorcieres ont seulement leur phantasie pour docteur et enseigneur »), 206 r°-207 r°.

pathogène au compte de la mauvaise haleine des vieilles (qui affecterait les fragiles poumons de ces enfants) et, en ce qui concerne les récoltes, de l'utilisation indiscutable d'un venin. Notons cependant ce qu'il dit de la mort par langueur que sorciers ou sorcières sont réputés provoquer à distance :

> L'on adjouste encores davantage : c'est qu'estant absentes, elles [les sorcières] peuvent faire mourir un homme qu'elles n'auroient jamais veu. Cardan en amene plusieurs exemples, mais entre autres on conte d'un Roy d'Ecosse nommé Duffus, lequel cheut en une langueur, sans toutesfois que l'on sçeust sçavoir d'où venoit sa maladie. Il suoit toute la nuit, et ne pouvoit dormir : ce qui fut cause que quelques uns se doubterent qu'il estoit ensorcellé, et penserent que cela avoit esté faict par quelques vieilles du pais de Moravie, ce qu'en la fin fut trouvé vray : car elles furent surprinses, et trouva on une effigie du Roy faicte de cire, attachee a un pau de bois devant le feu, là où elle se fondoit petit à petit. A l'entour d'icelle il y avoit une sorciere qui en recitant quelques vers distilloit une liqueur par-dessus l'effigie ; elle continuoit toute la nuict, qui estoit que le Roy estoit en sueur, et qu'il ne pouvoit dormir. Aussi elles confesserent qu'il fust mort lors que l'effigie eust esté toute fondue. (39-40)

Grévin aurait sans doute été sceptique[137] si un tel cas n'était survenu en France :

> J'ai leu une presque semblable chose avoir esté faicte à la poursuite d'un procureur d'Alençon, au commencement du regne du feu Roy François premier, par un quidam lequel fut saisi de quelques effigies faites à ceste intention. (40)

C'est le sujet la première nouvelle de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, qui fut témoin des faits relatés en tant que Duchesse d'Alençon. Citons ici une récente édition de cette œuvre :

> La croyance aux envoûtements par « images » – statuettes – était très répandue au XVI^e^ siècle. Le cordelier Jean Thenaud, dans son *Triumphe de Prudence* (première partie du roman allégorique écrit pour le jeune François I^er^), visitant la vallée où sont punis les mages qui agissent par « doctrine dyabolique », découvre « les ymagiers nygromanticqz qui en cire, bois, methal ou racine font ymages qu'ilz (...) poignent pour ayder ou nuyre (selon qu'ils l'entendent) a leur amys ou ennemis » (ch. 7, p. 115). Dans le procès qui suivit la conjuration de La Mole et de Coconnas (1574), on trouva chez La Mole une « image » de cire, le cœur percé d'une aiguille : on conclut à une tentative pour faire mourir le roi. Dans la *Demonomanie des sorciers,* Jean Bodin se réfère précisément à cet épisode de la N. 1 comme exemple « bien avéré » d'envoûtement fait avec le concours du diable [...].[138]

[137] Comme l'est Wier, à qui il reprend cette histoire (*Cinq livres*, II, 31, 146 r° - 148 v°). Ce récit déjà réfuté par Cardan vient de l'historien écossais Hector Boece (Boyce).
[138] Note de Nicole Cazauran, in Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition citée, pp. 826-827.

Grévin n'est que partiellement sur cette ligne (faute de pouvoir rejeter le cas) quand il conclut :

> La cause de telles et semblables necromancie et sorcelleries, ne se doit rapporter ailleurs qu'aux demons, par le ministere desquels toutes telles choses se font, et non par la grande constance et affection du sorcier, comme quelques uns le disent : attendu que l'affection ne peut agir si non en celuy duquel elle est affection. (*Premier livre* 40)

La culpabilité propre du « sorcier », incapable d'agir à distance, reste donc limitée[139]. Ceci posé,

> nous conclurons que l'usage des parolles et ceremonies n'est aucunement necessaire aux enchantements, comme de causes necessairement agissantes. (*ibid.*)

Ainsi notre auteur garde-t-il une position constante sur le rôle de la parole dans les enchantements et empoisonnements, en écartant toute possibilité d'un effet matériel qui lui soit spécifique. Sa position sur les envoûtements et la mort à distance, qu'en conformité avec les croyances de son temps il met sur le compte des démons, doit-elle être considérée comme une tacite acceptation de certains effets de la parole ? Il ne nous semble pas que ce soit le cas : ce serait là prendre le contre-pied de la posture scientifique qu'il adopte d'un bout à l'autre de ce chapitre introductif, et de la logique, constamment réaffirmée, qui la sous-tend. Il lui est bien plus facile d'accepter l'action des démons que l'hypothèse d'un effet matériel sans contact.

3. « Thériaques » et serpents : définitions

Comme il l'avait promis dans l'épître liminaire, et après avoir, dans le premier chapitre, défini les venins et catégorisé les façons dont ils peuvent affecter le corps, Grévin consacre les six chapitres suivants respectivement à la définition du mot

[139] Wier en jugerait de même. Notons que Grévin mentionne dans ce passage (p. 40) le « *Maillet des sorcieres* », le *Malleus maleficarum* d'Heinrich Kramer (Henricus Institoris), source de maintes anecdotes de ce type, et l'une des cibles majeures de Wier. Bodin croira, au contraire, au rôle actif des sorciers dans l'œuvre diabolique.

« Theriaque », à l'origine et aux habitudes des serpents, et à tout ce qui peut permettre d'éviter ou d'éloigner ceux-ci. On voit dans les chapitres II et III sa volonté de procéder par symétrie, comme il l'a fait pour les venins, en couvrant tous les aspects des médicaments et, pareillement, tous ceux de ces bêtes dont ils combattent les morsures venimeuses. Les chapitres IV, V, VI et VII reflètent le souci qu'a notre auteur de suivre Nicandre en faisant sien, comme son modèle avant lui, le principe selon lequel prévenir vaut mieux que guérir : ils sont consacrés respectivement aux moyens qu'on peut utiliser pour se sauvegarder des serpents, en les chassant par fumigation (IV), par « jonchée » (litière) de feuilles et d'herbes (V), par onguents (VI), et, pour ce qui est du chapitre VII, aux différentes façons de les éviter. Le lecteur acquiert ainsi très vite une connaissance « stratégique » du problème concerné, tout en se familiarisant avec des termes clés auxquels Grévin aura recours dans ses descriptions et analyses subséquentes. C'est donc à partir du huitième chapitre du *Premier livre* qu'il en vient au cœur du sujet en entamant le catalogage des espèces ; mais n'anticipons pas et revenons au chapitre II.

La difficulté de traduire certains termes d'une langue à une autre, souvent rencontrée à une époque où le français exploite les langues anciennes pour élargir les limites de la langue « vulgaire », explique pourquoi le mot d'origine grecque « theriaque » (issu de « θηρίον », « bête sauvage »), doit être retenu pour désigner

> tous les medicaments propres, tant pour se contregarder, que pour guarir les morsures des bestes venimeuses : le vulgaire les nomme Triacles. (*Premier livre* 41)

Cet emprunt au grec s'avérait d'autant plus logique que le latin lui-même, langue officielle du savoir, n'avait pas jugé utile d'employer un autre terme. Ainsi dénommées, les « thériaques » servent non seulement à guérir les morsures des bêtes venimeuses, mais aussi à les prévenir. Cette double vertu n'implique pas, selon Grévin, que leur

composition doive nécessairement quelque chose aux serpents eux-mêmes ; voir ce qu'en écrit Pline, lequel

> au quatorzieme livre de son *histoire naturelle*, fait mention d'une vigne qu'il nomme Theriaque, pourautant que le vin qui en procede est propre contre les playes faictes par les serpents. Pour laquelle raison aussi nous nommons une composition qui se vend chez les apothicaires du nom de Theriaque, et non pour autant qu'il y rentre de la chair de serpent, comme quelques uns ont escript : car Galen monstre une composition nommee Theriaque, sans toutesfois qu'il y entre aucune partie des bestes venimeuses. (41-42)

Peut-être Grévin juge-t-il nécessaire de souligner ce fait pour exciter la curiosité des lecteurs, car, en réalité, la majorité des thériaques mentionnées dans le traité sont à base de vin.

De la définition des thériaques, Grévin passe à l'origine des serpents et à tout ce qui les concerne, suivant le choix fait par Nicandre dans son premier poème ; à sa suite il aura soin de relater différentes fables les concernant. Féru de mythologie (aussi appelée « poësie ») comme le sont tous les poètes de la Renaissance, Grévin souligne ainsi l'importance du « gaillard esprit » des poètes antiques – comme Hésiode, chez qui se rencontre par exemple un récit du combat de Zeus (Jupiter) contre les Titans. La « fable » offre de nombreuses versions de la naissance des serpents ; l'une des plus fameuses est relatée par Ovide dans ses *Métamorphoses* : « Les serpens auroyent esté engendrés du sang de Meduse apres que sa teste eut esté couppee par Persee » (43). Grévin en profite aussi pour citer le mythe d'Orion, que Diane, qu'il avait tenté de violer, fit mourir d'une piqûre du scorpion créé pour l'occasion. Ce chapitre semble avoir une fonction transitionnelle : l'auteur lui-même ne semble pas vouloir donner à l'origine des serpents plus de crédibilité que ne revêt la fable, sinon en ce qu'elle induit souvent, pour le lecteur, la connaissance des endroits où ils demeurent et où on peut les rencontrer, objet

du chapitre suivant. Mais il nous faudra revenir sur le rôle de ces apparentes digressions « poëtiques », qui ne sont pas de simples intermèdes.

Le chapitre III définit ce qu'est un serpent, ou plutôt ce qu'on peut considérer comme tel, avec un remarquable élargissement de la notion. Il s'agit en effet d'apporter des précisions morphologiques pour éviter qu'on ne tombe victime, par ignorance ou dogmatisme, de quelque animal de forme différente de celle d'un serpent traditionnel :

> Par les serpens nous entendons non seulement les animaux, lesquels se traînent par terre sans pieds : comme nos couleuvres, mais aussi ceux qui ont l'usage des pieds : toutefois si peu à leur commandement, que plustot ils semblent se traîner qu'autrement, comme les laizards et toutes autres especes d'animaux lesquels ne s'eslevent point en marchant : en ceste signification Pline a nommé la Salamandre serpent : et Celse aussi a mis les Scorpions et les Phalanges entre les serpens. (45)

Cette définition attire l'attention par son manque de rigueur, non seulement parce qu'elle fait ainsi rentrer un certain nombre d'animaux (non rampants) dans la catégorie des serpents, mais aussi parce qu'elle juxtapose les critères de la reptation et de la vénénosité. Ainsi les serpents peuvent-ils se trouver n'importe où, et l'important est de distinguer les non-venimeux (dès lors qu'ils rampent, comme la couleuvre) des venimeux (même s'ils ne rampent pas exactement, comme le scorpion) ; ce qui conduit à jouer avec la notion d'espèce. Grévin note que le terme de serpent sert souvent à en désigner une sorte particulière, comme le font Pline et Oppien à propos de la vipère (45), et qu'inversement Nicandre, « suivant la liberté des poëtes »,

> par le mot de serpent, entend non seulement les bestes venimeuses qui rampent : mais aussi toutes autres lesquelles par leurs venins sont ennemies mortelles des hommes, comme nous verrons [...], et comment par ce mesme mot il a nommé les crapaux et verdiers aux *Contrepoisons.* (45)

Cette précision annonce que notre auteur persistera dans l'usage élargi de ce mot, censé suivre Nicandre[140], et restera donc fidèle sur ce point à la « liberté » poétique.

Il existe des régions géographiques qui n'hébergent pas d'animaux venimeux ; l'on peut néanmoins énumérer les lieux où les serpents se rencontrent généralement. Ce sont

> les bergeries, les logis champestres et les rochers ; ou bien les petits vallons, les montagnettes, et les praries aussi, lesquelles sont pres des forests et taillis [...]. Car en ces endroicts le plus souvent les bergers et les bocherons se contentent de dormir, ou quelques fois sont contraincts de coucher, et ce principalement au renouveau. (45-46)

On comprend l'inquiétude de Grévin et l'intérêt qui le pousse à évoquer la vie champêtre, site du plus grand danger, au moins dans le cas du continent européen. Certes les serpents entrent en hibernation durant l'hiver, le froid ne leur étant pas favorable, comme on l'a vu plus haut ; mais dès qu'ils sortent de sous les rochers au début du printemps, ils sont comme rajeunis, la nature leur ayant octroyé la capacité non seulement de faire peau

---

[140] Mais de quel mot s'agit-il en grec ? Au début des *Theriaques* (v. 10, p. 13 ; v. 26, p. 14), Grévin traduit par « serpens » (et Gorris par « *serpentes* », *Theriaca*, v. 8, p. 1) ce que Nicandre appelait « ἑρπηζτὰς » (au v. 10) et « ἑρπετὰ » (au v. 21), termes qui peuvent certes désigner les serpents au sens étroit (animaux « rampants » dépourvus de membres, venimeux ou non), mais aussi les animaux « rampants » en général, avec ou sans membres (Jacques traduit par « reptiles » dans les deux cas, *Thériaques*, pp. 2 et 3). De fait, le latin « *serpens* » remonte au verbe *serpere*, qui signifie « ramper » : de ce point de vue les « serpens » de Grévin, comme les « ἑρπετὰ » de Nicandre, sont bien nos « reptiles », et l'on peut appeler « serpent » un lézard ou une salamandre (même si le mot « reptile » existe en français depuis le XV^e^ siècle au moins), ou encore un scorpion. Cependant le sens étroit de « serpent » (« ὄφις » en grec, mot dont Nicandre se sert aussi) existe également en moyen français ; d'où, chez Grévin, une conscience de la « liberté » qu'il prend en appelant « serpens » tous les animaux venimeux. C'est Nicandre qui l'y incite, dit-il. Mais qu'en est-il vraiment chez ce dernier ? Au début des *Thériaques* les « rampants » sont cités aux côtés des « phalanges » (araignées) et des « vipères » (« ἔχιάς »), soit une espèce de serpent au sens étroit ; il s'agit bien de « venimeux » dans tous les cas, mais la juxtaposition délibérée des trois termes brouille leur distinction. Un peu plus loin cependant (v. 26), le poète emploie un autre terme générique, « κινώπετα », qui semble vouloir dire « venimeux » (cf. Jacques, p. 4) et s'appliquerait donc à tous les animaux présentant ce trait ; Grévin traduit de nouveau par « serpens » (p. 14), conformément au parti qu'il explicite ci-dessus – mais en ignorant du même coup l'usage d'un terme différent en cet endroit du texte-source. Or le mot « κινώπετα » désigne aussi, au v. 488 des *Thériaques*, les serpents *inoffensifs* (« ἄβλαπτα »), non venimeux. Jacques traduit alors par « reptiles » ; mais notre auteur à nouveau par « serpens » – à l'encontre, cette fois, du parti qu'il est censé avoir adopté. Enfin il est exact, comme Grévin le note ici, que le poète grec parle de « λεπτὰ ἑρπετὰ » (« menus reptiles » selon Jacques), au v. 590 des *Alexipharmaques*, à propos des crapauds ; ce que le traducteur rend une fois de plus par « serpens » (*Contrepoisons*, v. 790, p. 88), quitte à préciser que ces serpents-là nagent avec « leurs pieds » (leurs « pattes » chez Jacques). Le lexique de Nicandre n'est donc pas rigoureux, mais il est clair que Grévin, en s'abritant derrière la « liberté » du poète de Colophon, accroît celle avec laquelle lui-même emploie en français le mot « serpent ». Celui-ci flotte ainsi entre tout ce qui est venimeux et tout ce qui « rampe », venimeux ou non, avec pattes ou sans.

neuve, mais de recouvrer la vitesse et l'acuité visuelle en ingérant des pousses de fenouil (46)[141]. Cette jeunesse renouvelée que la nature accorde aux serpents est attestée par différents naturalistes et poètes anciens – outre Nicandre : Elien, Pline, Tibulle et Virgile –, que Grévin allègue ensemble. Tibulle exprime en poète la jalousie que lui inspire, à cet égard, la position défavorisée de l'homme :

> *Avec une peau menue*
> *La vieillesse est devestue*
> *Par les serpents advisez :*
> *He ! pourquoi de mesme cure*
> *Ne nous a nostre nature*
> *Tout autant favorisez ?* (46)

Virgile en revanche s'inspire de Nicandre (note Grévin) pour insister, au livre III des *Géorgiques*, sur les précautions à prendre dès la fin de l'hiver, moment où ces bêtes deviennent plus dangereuses :

> *Je ne veux au serain prendre le somme doux*
> *Ou coucher sur le dos parmy l'herbe, au dessoubs*
> *Des arbres forestiers, alors qu'il renouvelle*
> *Sa jeunesse en roullant, et prend la peau nouvelle.* (46)

C'est sur cette citation à la fois poétique et pratique que s'achève le chapitre III.

4. Prévention

Ayant ainsi mis en garde, grâce à Virgile, contre l'insécurité qui surgit au cœur de la nature une fois l'hiver passé, Grévin commence, avec le chapitre IV, à éduquer son lecteur sur les moyens de prévenir les morsures de serpents, comme avant lui l'avait fait le poème des *Theriaques*. C'est là un devoir imposé par sa profession, car

> Ce n'est pas assez que le medecin guarisse les maladies, lesquelles ont desja pris racine dans le corps : mais il faut aussi qu'il sçache bien admonester un chacun des moyens par lesquels on

[141] Sur cette vertu prêtée au fenouil, voir la note de Jacques, qui cite Pline, Plutarque et Elien (pp. 80-81, note 6).

> les peut eviter : Car l'art de contregarder la santé est aussi bien une partie de la medecine comme est la cognoissance du corps et la guarison des maladies, auxquelles il est subject. (47)

Cette façon de faire du médecin est précisément celle de son modèle, Nicandre, que Grévin suit donc ici comme ailleurs, et en qui, semble-t-il dire en lui rendant hommage, le poète et le médecin ne font qu'un. Le premier moyen de prévention est la fumigation :

> Les fumigations sont ennemies des serpents pour deux causes : l'une, pour autant que les serpents sont froids de nature sont facilement touchez par l'odeur : car comme dit Aristote en son livre des sens, la cause pour laquelle l'odeur est propre à l'homme, et que luy principalement entre tous animaux se plaist en icelle, vient à cause de la froidure de son cerveau. Cela donques advient aux serpens, froids de nature (comme luy mesme dict), tout ainsi comme à l'homme, lequel se penchant sur le brasier sent incontinent une pesanteur de teste, et y demourant plus long temps, se met en danger d'estre estouffé. (47)

L'efficacité de la fumigation est directement liée à une qualité intrinsèque du serpent en général, qui chez l'homme ne touche que le cerveau (dont la complexion froide commande la sensibilité de l'odorat). Cependant Grévin s'accorde avec Pline pour reconnaître que ce n'est pas tant l'odeur forte qui est nuisible aux serpents, puisqu'ils peuvent même la rechercher, que l'acuité particulière provoquée par le feu, qui rend piquante l'odeur de la fumée.

La fumigation, particulièrement efficace, obtenue par combustion des bois de cerf a en revanche une autre cause, plus mystérieuse :

> Car il y a plusieurs choses lesquelles estant bruslees peuvent rendre une fumee plus forte que celle d'une corne de Cerf, qui toutesfois ne sont si propres à chasser les serpens : Et cela lui est donné par un don particulier de nature. (48)

Pline, Dioscoride et Nicandre s'accordent à reconnaître qu'il y a entre ces deux animaux une inimitié inexpliquée : le serpent, sachant que le cerf est toujours à sa recherche, ne manque jamais de prendre la fuite à la moindre intuition de la présence de son adversaire naturel. C'est pourquoi il n'est pas de meilleur remède pour chasser les serpents que de faire brûler des bois de cerf, et pourquoi, selon Dioscoride, la graisse de cerf empêche les morsures de serpents (*ibid.*). On peut aussi s'envelopper dans la peau de cet animal, ou

porter sur soi une de ses dents, pour tenir les serpents à distance : il suffit qu'ils captent l'odeur du cerf pour qu'ils s'éloignent. La « vertu » concernée est donc évidente alors même qu'elle reste occulte, en ce qu'on n'en connaît pas la raison, contrairement à ce qui se passe dans le cas de l'odeur de fumée.

Plusieurs autres substances sont également recommandées pour le processus de fumigation. Ainsi de la « pierre de Gages », du nom de cette ville de Lycie où on la trouve ; on note sa mauvaise odeur de bitume et son aptitude à dégager beaucoup de fumée. Sa vertu serait telle que celui qui la porterait n'aurait plus à craindre ni des serpents ni poisons, selon Oribase (49). La fougère et la racine de romarin, dont Dioscoride distingue deux types (l'un portant semence, l'autre non), présente quand elles sont brûlées la même vertu que la corne de cerf ; il en va de même de la corne de daim (50), pour une raison présumée similaire. Sont encore énumérés le soufre, le bitume, la nielle, le cèdre, le galbanum, la « pierre Thracienne » (variété de bitume) et l'ortie. On remarque ainsi que la chasse aux serpents par fumigation se fait au moyen de deux groupes de substances : minéraux et plantes. Leur dénominateur commun est le fait qu'ils dégagent en brûlant une abondante fumée accompagnée d'une odeur piquante nocive aux serpents. D'autres traits cependant ne font pas l'unanimité. Par exemple Cardan et Leonhart Fuchs identifient la pierre de Gages à l'ambre noir, alors que Dioscoride, Galien et Grévin n'acceptent pas cette assimilation. Nicandre est seul à avancer que cette pierre est indestructible par le feu, mais selon Grévin cela veut dire qu'elle lui résiste longtemps. On reconnaît aussi au bitume des propriétés variées, qui diffèrent selon sa provenance. Notre auteur rappelle son rôle de matériau de construction, servant à lier les pierres comme plus tard la chaux. Conformément à son habitude de renvoyer à l'histoire

ou à la légende, Grévin, citant l'historiographe Justin, évoque la construction des murs de Babylone sous Sémiramis (*ibid.*).

Quant aux plantes, outre leur usage pour la fumigation, elles entrent pour la plupart dans la composition de médicaments destinés à combattre les effets des morsures des serpents, comme l'attestent Dioscoride et Nicandre pour le cresson alénois. Si Nicandre et Dioscoride admettent tous deux les vertus du romarin contre la morsure des serpents, le premier viserait le « canchrys », racine du premier type de romarin identifié par le second, alors que ce dernier dit que l'ajout de feuilles du romarin au miel donne un breuvage efficace. Lorsqu'il y a unanimité entre les auteurs, elle est souvent due au fait que les uns ne font que reprendre les autres, avec des modifications ou ajouts personnels pour marquer une différence, presque toujours de forme plus que de fond. Ainsi de la « pierre Thracienne » et de la gagate :

> Ce qu'en a escript Dioscorides n'est autre que le texte de Nicandre, lequel aussi est allegué par Galen au 9. des *Simples*. (51)

L'intertextualité constatée entre les écrits des savants et des poètes antiques permet à Grévin d'étendre son propre ouvrage tout en resserrant les liens entre médecine et poésie. Même phénomène au sujet de la « jonchée », deuxième méthode par laquelle on chasse les serpents. Elle consiste à éparpiller certaines herbes et feuilles d'arbres, qui par l'acuité de leur odeur éloignent les serpents, ou encore les étouffent :

> Pour autant que les bocherons, laboureurs et autres manouvriers champestres n'ont pas toujours le moyen d'avoir les remedes, desquels nous avons parlé au chapitre precedent, ensuivant Nicandre ; nous parlerons des herbes, lesquelles eparses en manière de jonchees, ont la vertu de chasser les serpens ou par leur propre nature contraire, ou par leur forte odeur. (52)

Il s'agit donc d'une méthode plus simple, accessible aux paysans. D'une part l'effet résulte des qualités intrinsèques des végétaux utilisés, opposées comme telles à la nature

des serpents. De l'autre on les rencontre facilement dans la nature. De plus, l'option de leur usage en fumigation reste également ouverte.

Grévin relève, après Nicandre, une quinzaine d'espèces ayant cette vertu. On distingue ainsi le calament, le vitex, le polion et le tripolion, la vipérine, connue aussi sous le nom de buglosse sauvage, l'origan, encore appelé crin origanier ou marjolaine bâtarde, le serpolet, la pulcière, l'onogyre ou anagyre, le grenadier, l'asphodèle, l'aurone, la morelle, la garance et le pinet (52-56). La plupart de ces espèces comportent plusieurs variétés, dont les vertus sont diverses. Elles ont en commun le pouvoir de chasser les serpents par leur odeur, qui varie en intensité. Mais certaines d'entre elles (par exemple le calament, la vipérine, le serpolet, la pulcière, l'asphodèle et la garance), tout en pouvant chasser les serpents, sont aussi des remèdes qu'on peut appliquer sur les plaies faites par les morsures, ou encore prendre par voie orale. De même le serpolet et la pulcière sont utilisés non seulement pour les fumigations et les litières, mais pour les onguents (évoqués ensuite). Ces plantes sont, au regard de leur qualité intrinsèque, de nature sèche et chaude, à l'exception de la garance, à laquelle on attribue une nature froide compatible avec les serpents (il faut donc lui supposer quelque vertu occulte qui s'oppose à eux). Elles présentent un caractère plus homogène que les substances utilisées pour la fumigation, et les auteurs, sauf exception, s'accordent sur leurs vertus. On note toutefois le cas de l'onogyre, dont parle Nicandre mais que Grévin ne semblent pas reconnaître :

> Et quant est de l'Onogire que Nicandre dict avoir ceste force, je n'en puis rien aseurer : car nous ne congnoissons point d'herbe qui porte ce nom, encores que Hesichie en ayt nommé une certaine plante, laquelle toutesfois il ne declaire davantage. Je me suis quelque fois trouvé en compagnie de gents fort doctes en ceste partie de medecine, entre lesquels l'un me vouloit faire accroire que c'estoit l'Anagyre de Dioscoride, d'autant que Dioscoride et Galen escrivent qu'il est de forte odeur : toutesfois il ne me le peut persuader, d'autant que l'Anagyre n'est ny espineux ny dentellé ; ce que Nicandre a escript de cestuy cy. (55)

C'est la description qu'il prête à Nicandre[142] qui dissuade notre auteur d'assimiler l'onogyre à l'anagyre (*anagyris foetida* ou bois-puant). Au demeurant, un autre trait commun aux plantes dont les feuilles servent aux litières est qu'elles présentent toutes des ressemblances avec les feuilles d'autres plantes n'ayant aucun rapport avec la chasse aux serpents et autres bêtes venimeuses. La prudence est donc toujours recommandée dans le choix de ces substances. Signalons aussi que la vipérine tient son nom du fait que sa graine ressemble à une tête de vipère et que la pulcière (c'est peut-être l'origine du sien) a également la vertu de chasser les moucherons et de tuer les puces (53 et 55).

Le chapitre VI traite donc des onguents. Grévin, suivant Nicandre, en donne une définition assez extensive :

> Par le mot d'unguent nous entendons non seulement en cest endroit ce qui proprement se nomme unguent, comme sont les compositions faictes d'huile ou de gresse : mais aussi toutes sortes de liqueurs, desquelles nous pouvons user à frotter le corps, comme mesme la salive de l'homme, de laquelle nous parlerons. (57)

A côté des substances connues et réputées pour être répulsives (une dizaine sont mentionnées), on comprend que la composition des frictions utiles à cette fin relève de l'ingéniosité non seulement des spécialistes en la matière (médecins et pharmaciens), mais aussi de quiconque, confronté au problème des serpents, s'intéresserait à la recherche d'une solution adéquate. Il appert, cependant, que la matière grasse est l'élément déterminant et dominant de toute solution à base d'onguent. Presque toutes les « liqueurs » dont Grévin fait mention dans ce chapitre comportent ou de l'huile (le plus souvent) ou une autre substance oléagineuse. Sa liste s'attache particulièrement aux vertus de la graine du cèdre, de la moelle et de la graisse du cerf, du laser (sorte d'herbe

[142] *Thériaques*, v. 71. Grévin traduit en effet (v. 90, p. 16) par « crené Onogire » (« crené » signifie « entaillé ») le grec « ἐμπρίοντ' ὀνόγυρον », que Jacques rend quant à lui par « l'anagyre fétide à l'âcre odeur » (p. 7). Le verbe ἐμπρίω signifie bien (d'après Bailly) « entamer comme avec une scie » – mais aussi (avec référence à Nicandre) « avoir une saveur mordante ou piquante ». L'objection de Grévin semble donc basée sur un faux-sens.

ressemblant à la canne à sucre et que Grecs et Romains connaissent respectivement sous les noms de sylphie et laserpitie), de la pulcière, de la sauge, de la salive humaine, de la chenille et de la mauve sauvage. C'est toujours Nicandre qui le guide :

> Il monstre le troisiesme moyen pour se garder de la morsure des serpents, qui est par unguents. Premeirement il nomme la graine de Cedre, de laquelle il sort un suc gommeux, propre pour empescher la morsure des bestes venimeuses. Ce qu'elle faict encore davantage si on y adjouste de la gresse, ou de la moelle de Cerf, comme a escript Dioscoride au premier livre. Autant en dict Nicandre du Pinet et de la Pulciere meslee dedans l'huile avec de la Sauge, adjoustant parmy la poudre, que l'on aura rampée de la racine de Laser, qui est une herbe selon Theophraste et Dioscoride, qui a le tige semblable à la canne. (57)

L'efficacité des onguents associant plusieurs substances surpasse celles de leurs composantes prises isolément.

Parmi tous ces éléments, la salive humaine est celui qui impressionne le plus notre auteur, fasciné par la symétrie de deux entités opposées selon leurs natures intrinsèques : le serpent et l'homme. Chacun porte en soi un venin mortel pour l'autre :

> La salive humaine qui est prise à jeun, estant cheute sur les serpents et autres bestes, lesquelles par leur venin sont contraire à la vie des hommes, les faict fuir ne plus ne moins que s'ils avoyent esté touchés de l'eau bouillante, comme escript Pline au huitiesme livre : car dict il, tous les hommes portent un venin contraire aux serpents. (58)

Depuis Aristote, les auteurs sont unanimes à reconnaître ce fait[143]. Grévin cite Lucrèce :

> *Il est donques semblable au serpent perissant,*
> *Qui de sa propre dent est son corps depieçant,*
> *Apres qu'il est touché de la salive humaine.* (*ibid.*)

Très expressifs sont ces vers qui peignent une bête aux abois, se déchirant le corps sous l'action du venin humain, pire que celle du sien sur l'homme. De son côté Lucain attribue à la salive une autre propriété que celle d'empoisonner les bêtes venimeuses :

> *Avecque la salive il merque vistement*
> *La partie du corps, où le venin s'estend,*
> *Empeschant ceste peste en la playe arrestée.* (*ibid.*)

[143] Voir, chez Rabelais, la question que pose Eusthenes au chapitre LXIII du *Quart livre* (*Œuvres complètes*, éd. citée, p. 689), sur lequel nous remercions Bernd Renner d'avoir attiré notre attention.

Cette neutralisation du venin du serpent par la salive émerveille Grévin :

> Voila comment la nature se monstre tant curieuse des hommes, que voyant qu'il n'y avoit rien qui luy fust plus contraire que les serpents, elle luy a donné le medicament et contrepoison propre pour s'en garder. (*ibid.*)

Le chapitre traitant des onguents diffère finalement des autres chapitres sur la prévention en insistant sur ceux qui se révèlent les plus utiles en cas de morsure, ainsi que sur la manière de les composer. C'est là encore Nicandre qui ne se contente pas de montrer « les simples, propres pour chasser les bestes venimeuses », car « il compose après des medicaments utiles à son intention » (*ibid.*). Il s'agit de « tourteaux » dont l'auteur des *Thériaques* détaille les ingrédients : graines de carotte sauvage, cresson alénois, aurone (également connue sous le nom de garde-robe) ; le tout broyé dans de l'huile (ou de la moelle de cerf, ajoute Grévin). Le poète de Colophon donne de même une recette d'onguent à base de chair de serpent mélangée à de l'huile d'olive, de la cire, et de l'onguent dit « rosart » (dont on distingue trois types, selon le degré de concentration de l'infusion de rose qui permet de l'obtenir). Le dosage des éléments est très précis, et la cuisson doit de même éviter toute erreur, qui pourrait être fatale : si la chair ne se détache pas des os, le venin pourrait encore agir à travers ceux-ci. Grévin recommande aussi, d'après Galien cette fois, de ne pas utiliser la tête et la queue des serpents, parties qui sont les plus venimeuses[144].

Le chapitre VII ferme le volet de la prévention en conseillant ceux qui doivent passer par des lieux où vivent les serpents sans avoir de médicaments ni de substances

[144] Nous revenons sur ce passage au chapitre suivant. Grévin rapproche l'onguent décrit par Nicandre de la recette ultérieure de la « thériaque » empruntée par Galien et d'autres à Andromaque l'Ancien, qui avait eu l'idée d'ajouter de la chair de vipère (spécifiquement) à la formule du « mithridate » : voir Véronique Boudon-Millot, « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 367, 2010, pp. 261-270.

préventives à leur disposition. Ici encore Grévin reproduit les conseils que prodigue Nicandre et parle au nom de ce dernier. Ces conseils forment une introduction directe à la description des espèces de serpents et de bêtes venimeuses qui suivra, et qu'il entame, d'ailleurs sans transition, dans ce même chapitre. Le premier conseil est de

> ne se mettre en chemin sans prendre le repas, pour autant que les parties nobles du corps (ausquelles le venin s'attaque principalement) n'estant encores soustenues par les viandes ne peuvent pas se defendre, comme si elles estoyent fortifiees : joinct aussi que les veines et arteres non encore remplies de nouvelles viandes, laissent plus facilement entrer le venin : lequel trouvant comme la place vuide s'empare des principales parties du corps. (60)

C'est donc un rappel du rôle vital de la nourriture dans le corps pour maintenir la chaleur naturelle, qui s'oppose à la complexion froide des venins. La partie noble par excellence, on s'en souvient, est le cœur. Destination finale de tout venin attaquant le corps, le cœur ne peut résister sans une régulation parfaite du sang, qui dépend de sa richesse nutritive. Il convient de même que la chaleur interne du corps, accrue par la prise de nourriture, atteigne son degré optimal pour assurer la défense de l'organisme.

Un autre conseil, venu aussi de Nicandre, recourt à l'observation des astres. Les lieux infestés de « venimeux » doivent être évités en été, saison chaude au cours de laquelle les serpents pullulent dans leurs habitats favoris et « mordent plus asprement ». Le début de l'été proprement dit est marqué par l'apparition des Pléiades, groupe de sept étoiles qu'on appelle aussi la Poussinière ; et Grévin de mutiplier les références :

> Le premier commencement de l'esté se faict environ le septieme de May, auquel jour quelques unes commencent à apparoistre, et le neuviesme jour elle apparoissent toutes, comme a escript Columelle : Pour ceste raison Hesiode les nomment messagere de l'esté, aux vers cités par Athenée, lesquels ont esté pris dans son astrologie. (60)

Les astres et les constellations ont toujours servi de guides, aux laboureurs en particulier, et à qui doit se déplacer après le coucher du soleil. Aussi Grévin voit-il dans ce conseil de Nicandre le moyen le plus simple de s'assurer du début de la saison estivale ; il suffit de

chercher les Pléiades (également utiles aux navigateurs, leur nom venant « d'un mot qui vaut autant que naviger ») « sous la queue » de la constellation du Taureau. Et notre auteur de revenir sur ce que « les poëtes ont feinct » à ce sujet[145], la légende des sept sœurs que symbolisent les étoiles (l'une d'elles se montre très rarement), avant de passer aux conseils suivants : par exemple ne pas se trouver là où « l'altéré » (ou « dipse », nom d'espèce utilisé par Nicandre pour désigner tous les serpents) « niche avec ses petits », qu'il voudra protéger, ni là où il « cerche pasture », la morsure d'un serpent à jeun sur un homme à jeun étant la plus dangereuse (61-62)[146].

Grévin conclut sur ce point par une « fable » que Nicandre a « prise du vulgaire »,

> (car les poëtes souventesfois se jouent en leurs vers de telles opinions communes, encores qu'ils sachent bien qu'elles sont fausses) laquelle toutesfois a esté ensuivie et receue comme vraye par Galen au livre de la Theriaque, là où il allegue ce passage de Nicandre. (62)

Il s'agit du mythe zoologique selon lequel la vipère femelle trancherait la tête de son partenaire durant leurs amours, avant d'avoir le ventre « rongé » par les petits cherchant à en sortir. Grévin, en invoquant Aristote, corrige à ce sujet Galien et Pline – savants qui sont tombés dans le piège de la « fable » là où un poète, lui, a su s'en « jouer ».

5. Catalogue des « venimeux »

De la fin du septième au trente-septième chapitre, le *Premier livre* décrit systématiquement les « venimeux » (serpents et autres reptiles, araignées, scorpions, insectes, musaraigne, poissons[147]) en relevant leurs caractéristiques propres, les accidents

---

[145] Nous revenons dans la Deuxième partie (chapitre II, pp. 334-335) sur cette image riche de sens, ne serait-ce qu'à cause de l'appartenance de Nicandre à la « Pléiade » des poètes alexandrins (voir notre Introduction, notes 13 et 18).

[146] Eusthenes se demande pourquoi dans le chapitre LXIII du *Quart livre*, mentionné ci-dessus (note 143).

[147] Sur la dominance numérique des ophidiens, l'assimilation réciproque des « serpents » aux « reptiles » et l'éclectisme des « venimeux » dans leur ensemble (typique des traités, au demeurant, et non de la seule « liberté poétique), voir notre mise au point ci-dessus (p. 162, note 140). Rabelais en tire un parti comique

qu'ils provoquent, et les remèdes contre leurs morsures. Les cinq derniers chapitres sont respectivement consacrés à la description de la torpille (XXXIII et XXXIV), dont Nicandre n'avait pas parlé, du chien enragé (XXXV), dont il n'avait rien dit non plus ; aux « remedes propres contre tous venins » (XXXVI) et à une « Explication des autres plantes et remedes dont Nicandre a parlé en ses Theriaques » (XXXVII), où Grévin, par une entorse au respect de la « disposition » de son modèle, se borne à rassembler dans un certain désordre les remèdes (végétaux pour la plupart, mais non exclusivement) que Nicandre présentait dans deux sections distinctes (non successives) de son poème : l'une, aux vv. 493-714, rassemblant les remèdes contre les serpents, et l'autre, aux vv. 837-956, ceux à employer contre les autres animaux. Dans les chapitres VIII à XXXV, Grévin ne se contente pas de descriptions d'accidents et des créatures qui les causent. Les vingt-sept espèces décrites (torpille et chien enragé inclus) sont représentées sur des gravures qui facilitent leur identification : quarante images permettent au lecteur de ne pas se contenter d'imaginer ce qui lui est décrit, et de distinguer entre des espèces voisines. On peut ainsi juger du souci de pédagogie de notre auteur (et de son éditeur). Une distinction est en outre marquée de la sorte entre les *Œuvres* poétiques, qui ne sont pas illustrées, et le traité en prose : ces gravures sont l'un des signes de la fonction scientifique de l'ouvrage.

Grévin insiste de même sur les traits particuliers à certaines espèces ou variétés, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque quand il s'agit d'identifier un animal précis. Ce soin le porte parfois à critiquer certains auteurs, et à prendre position à partir de données concrètes en

---

dans la très longue liste donnée par Eusthenes (*Quart livre*, ch. LXIV, éd. citée, pp. 691-692), où l'on retrouve tous les animaux des *Theriaques* de Nicandre en compagnie de beaucoup d'autres (voir Paul Delaunay, « Les Animaux venimeux dans Rabelais », *Mélanges offerts à Abel Lefranc*. Paris : Droz, 1936, pp. 197-218). La liste bien plus courte de Marot dans *L'Enfer* (vv. 123-187 ; *Œuvres poétiques*, éd. Gérard Defaux, t. II. Paris : Classiques Garnier, 1993, pp. 19-33), où les « serpents » sont allégoriquement assimilés aux procès, inclut de même lézards, scorpions et « cocodrilles ».

tenant compte de la nature et du degré de leur autorité. Il se range souvent du côté de Nicandre, dont il salue l'aptitude à reconnaître mieux que quiconque les divers types de serpents, en considérant à tort ou à raison que le poète grec, contrairement à beaucoup de ses pairs qui n'ont pas dépassé le stade théorique, les a vus et maniés dans ses expériences pratiques. Grévin s'appuie en revanche sur un moderne, Guillaume Rondelet, pour ce qui concerne les poissons et autres espèces aquatiques ; par exemple pour détailler les caractéristiques des différents types de torpille, ou pour intervenir dans les controverses que soulève le lièvre marin.

Plutôt que d'analyser ces chapitres un par un, nous avons jugé utile de procéder, sous forme de tableaux que l'on trouvera à la fin de ce volume (annexe A, pp. 431-441), au relevé puis au classement des accidents produits par les serpents et autres « venimeux », ainsi que des remèdes appropriés. Nous procéderons de même pour les effets de plantes, animaux et minéraux toxiques, ainsi que de leurs contrepoisons, qui font l'objet du *Second livre* (annexe B, pp. 442-451).

Les deux premiers tableaux concernant le *Premier livre* (A-1 et A-2) donnent d'abord la liste des accidents et remèdes (respectivement) selon l'ordre qui est celui du traité. Comme on a déjà eu l'occasion de le constater, cet ordre ne vient pas de notre auteur, Grévin ayant largement respecté celui de Nicandre, qu'il suit le plus souvent « pas à pas » (Pinvert, *Jacques Grévin* 111). Les deux tableaux suivants (A-3 et A-4) proposent un classement thématique des accidents et remèdes selon les ressemblances observées. On verra que chaque espèce conserve, dans ces derniers, le numéro d'identification qui correspond à son ordre d'apparition dans le *Premier livre* (à ne pas confondre avec celui

du chapitre où elle apparaît) ; les serpents et autres animaux venimeux peuvent être divisés en six groupes suivant les accidents qu'ils provoquent, et en huit groupes selon les remèdes qu'on apporte à ceux-ci.

Nous voudrions donner ici, en guise d'exemple, un aperçu du classement des accidents du *Premier livre* (tableau A-3), divisés en groupes selon leur ressemblance. Le groupe I est celui de la vipère et des serpents qui, par l'effet de leur morsure, leur complexion naturelle (très froide, à l'exception du double-marcheur) et certaines de leurs caractéristiques peuvent être considérés comme des variantes de la vipère. Ce sont : le cornu (céraste), le coule-sang (haemorrous), le double-marcheur (amphisbène), le scytale, le millet (cenchrinès) et la murène (cornu et millet comportent plusieurs types). C'est un groupe homogène, tant par ses accidents (particulièrement virulents chez le cornu) que par les remèdes qu'ils réclament ; et aussi très dangereux, car le venin de ses représentants affecte le plus souvent les humeurs et attaque directement les parties nobles du corps (cœur et cerveau). Les caractéristiques physiques de ce groupe sont en revanche des plus variées : les différences touchent surtout leurs dimensions, leur forme et la régularité de celle-ci (certaines espèces s'amenuisent de la tête à la queue et *vice versa* pour d'autres), leur couleur, leur mode et leur vitesse de déplacement, leur lieu de vie (elles évoluent tant sur terre que dans l'eau), la possession (ou non) de dents ou de cornes, ainsi que certaines habitudes et ruses spécifiques. En ce qui concerne la taille des vipères, notre auteur relève avec Nicandre que les conditions climatiques ont sur elle une influence prépondérante. Le froid qui sévit en Europe, par exemple, handicape leur développement physique du fait qu'elles sont elles-mêmes de nature froide. Cela explique qu'elles fassent tout pour conserver le minimum de chaleur naturelle interne avec le peu

de sang qu'elles ont, d'où la raison de leur hibernation. En revanche celles qui vivent en Asie sont plus développées du fait que le climat y est chaud.

En ce sens, le processus est inverse pour les hommes :

> Ce que toutesfois n'advient pas aux hommes des froides regions (lesquels sont volontiers plus grands que les autres) à cause que l'homme chaud de sa nature, par le froid exterieur est resserré, tellement que ceste chaleur faicte plus forte, et ayant nourriture à l'equipolent, s'estend en sorte au-dedans du corps, que quant et quant soy elle agrandist chasque partie d'iceluy. (*Premier livre* 73-74)

Une fois de plus on constate l'importance de la chaleur naturelle, étroitement corrélée à celle de la qualité de la nourriture, tant chez l'homme que chez les animaux. C'est ainsi que les hommes des régions chaudes ne sont pas aussi grands que ceux de l'Europe du fait que leur chaleur naturelle se dilate par les pores qui sont plus ouverts, et qu'ils mangent beaucoup moins (p. 73). En regardant de près les accidents provoqués par les serpents de ce groupe on se rend davantage compte de l'importance du travail d'Hippocrate sur la question des humeurs et de leur fonction dans la vie des hommes. De même, on comprend aussi pourquoi Galien en a donné une grande diffusion en expliquant clairement comment elles peuvent être affectées et comment elles affectent la vie de l'homme quand il advient qu'elles rentrent en collusion avec celles des espèces venimeuses, animales, végétales ou minérales. Ce n'est donc pas sans raison que notre auteur n'arrête pas d'insister sur les précautions à prendre avec les venins et les poisons.

Le groupe II (quant aux accidents toujours) ne comporte que deux représentants : l'aspic (notre cobra) et l'« altéré » (dipsade) ; l'aspic en est le modèle dominant. Ce groupe est sans doute le plus dangereux. Les accidents qu'il provoque ne paraissent pas nombreux, mais leur malignité est sans conteste extrême. L'aspic, dont on distingue trois types (chercée, hyrondinier et cracheur), tue en un laps de temps étonnamment court : quatre heures au plus pour le premier, un instant pour le second et un peu plus longtemps

pour le troisième. Leurs lieux de vie sont divers (terre et bord de l'eau). L'aspic doit sa célébrité au fait que Cléopâtre l'utilisa pour se donner la mort en douceur, du fait non seulement de la rapidité d'action de son venin mais aussi de l'absence de douleur due à la léthargie dans laquelle il fait tomber sa victime. Ce fait paraît paradoxal à ceux qui étudient cet animal, car la virulence des douleurs qu'il pourrait provoquer serait indescriptible en l'absence de ce facteur léthargique. L'aspic attaque directement le cerveau, partie la plus noble après le cœur, ce dernier constituant, comme pour tout venin, l'objectif final. Il affecte aussi deux des sens primordiaux de l'homme, la vue et l'ouïe. Le fait que sa morsure soit imperceptible à l'œil nu, sa nature très froide, et sa vitesse d'action très rapide, rende difficile tout recours au traitement approprié.

Quant à l'altéré, comme son nom l'indique, sa morsure inflige à ses victimes une soif inextinguible. Son venin, remarquable par sa « grande seicheresse », soumet la peau à une sensation de brûlure intense et ferme par assèchement les conduits et les pores, interdisant d'évacuer les liquides absorbés – et ce, jusqu'à éclatement du ventre. Beaucoup le considèrent comme une sorte de vipère, mais d'autres, qui font autorité en la matière, le classent plutôt dans la famille des aspics. La controverse sur l'appartenance de l'altéré pourrait s'expliquer par le fait qu'il appartient à un groupe différent de celui de l'aspic quant aux remèdes utilisés pour le traitement de sa victime. En effet, les remèdes appropriés pour l'altéré sont ceux utilisés pour la vipère, alors que ceux qui sont employés pour neutraliser les effets de l'aspic sont particuliers à cet animal. En sorte que selon le classement par remèdes, l'altéré appartient au groupe I, et l'aspic au groupe III (avec le basilic). D'autre part l'altéré, comme l'« hyrondinier », variété d'aspic, évolue

près des rivières. Par ailleurs il n'est pas moins fameux que l'aspic : par exemple il partage avec celui-ci l'attention du *Deutéronome* (96).

L'altéré, représentant alors, par métonymie, tous les autres serpents, est aussi lié à l'histoire de l'humanité par une fable que rapporte Nicandre sur l'origine de la vieillesse de l'homme, qui résulterait de la sottise de l'âne, porteur du don de Jeunesse que Jupiter accorda aux humains. Cet animal dans sa paresse échangea ce précieux don contre un peu d'eau d'une rivière dont l'altéré avait la garde. C'est ainsi que les hommes héritèrent de la vieillesse alors que le serpent acquit le pouvoir de rester éternellement jeune en changeant annuellement de peau (96). Cette fiction, sur laquelle nous reviendrons dans notre Deuxième partie, a été reprise par nombre d'auteurs, dont Ronsard, ainsi que le signale Pinvert (*Jacques Grévin* 108). Ainsi tout concourt à rendre ce groupe très particulier, au-delà de la complexion naturelle et des accidents qui le définissent.

Le groupe III est au regard des accidents le plus important. C'est aussi le plus répugnant, en raison de deux traits dominants des accidents en question : la pourriture de la plaie, et parfois de tout le corps des victimes, et la puanteur qui se dégage de ceux qui ont le malheur d'être atteints par leurs venins. En ce sens, il nous paraît que le « pourrisseur » (seps ou sépédon) devrait être le digne chef de file du groupe, qui est aussi le plus hétérogène au plan des espèces. Il comprend notamment le pourrisseur (terrestre), l'eau-terrier (chersydre, amphibie), le basilic (terrestre), le chêneau (dryinias ou chélydre, terrestre), les scorpions (terrestres), les scolopendres et iules (terrestres ou aquatiques), la rablette (musaraigne, scytale, mygale ; terrestre), les lézards (terrestres), la salamandre (amphibie), la pastenaque (pastenague, aquatique), le dragon marin / la vive (aquatique), la torpille (aquatique). A cette variété d'espèces correspond une variété de

remèdes : si ces animaux appartiennent au même groupe par les accidents qu'ils provoquent, ils sont cependant distribués dans presque tous les groupes du classement par remèdes. Les venins des pourrisseurs, de la rablette, des lézards et de la pastenaque nécessitent le recours aux remèdes appropriés à la vipère et à ses variantes. L'eau-terrier et le chêneau font eux partie du groupe II, dont le trait dominant est l'application des remèdes sur les plaies. Le basilic est le seul à faire partie du groupe III, auquel appartient aussi l'aspic (les deux espèces n'ont d'ailleurs qu'un seul remède commun, le pavot). Quant aux scorpions, aux scolopendres et iules, et au dragon marin, ils appartiennent au groupe IV des remèdes, constitué d'espèces dont la chair même est l'antidote de leurs venins (aucun autre remède n'est d'ailleurs commun à ces espèces). La salamandre, quant à elle, partage avec la torpille le groupe V des remèdes, qui n'ont en commun que d'être uniquement constitués de matières grasses, de plantes et d'épices.

En dehors du nombre d'espèces qu'il comporte et dont certains ont plusieurs types (comme la torpille qui en compte cinq), le groupe III des accidents a l'honneur de la présence du basilic, « le plus venimeux et le plus dangereux des Serpents », quoi qu'il soit curieusement de petites dimensions. Le basilic est si dangereux que, même mort, il tue tout ce qui le touche ou se trouve à proximité de son cadavre, homme ou plante. Les espèces relevant de ce groupe présentent de multiples différences : forme, dimensions, couleur, mode de déplacement, lieux d'évolution, etc. S'y ajoutent certaines spécificités ou bizarreries, comme dans le cas du basilic, qui se déplace la tête toujours levée avec un sifflement dangereux. La distribution selon les remèdes des espèces de ce groupe montre leur grande hétérogénéité dans le domaine du traitement.

Le groupe IV des accidents pourrait être qualifié d'étrange en raison des caractéristiques hétéroclites des trois espèces qui le composent – chiffre trompeur, car à elles trois, ces espèces comportent la bagatelle de près d'une quinzaine de types, encore que notre auteur ait estimé inutile de les énumérer tous. Il y a d'abord l'étoilé (stellion), « serpent de l'espece des Laizards », dont la morsure est dangereuse tant pour les hommes que pour les animaux : se nourrissant d'araignées, c'est aussi un prédateur des scorpions, qu'il combat sans répit. Grévin note que Nicandre n'a pas jugé utile de relever les accidents provoqués par un venin dont la principale caractéristique est par ailleurs qu'il offre un remède très efficace contre les morsures de scorpions. C'est que les effets provoqués par l'étoilé se retrouvent chez d'autres espèces : notamment les plaintes constantes des victimes, et la noirceur de la peau relevée aux alentours des plaies. Viennent ensuite les « Phalanges » ou araignées (auxquelles sont assimilés divers coléoptères). Elles ne sont pas toutes venimeuses, et les auteurs anciens (Aristote, Nicandre, Aétios, Pline, Dioscoride, etc.) ne s'entendent ni sur leurs caractéristiques ni sur le nombre des variétés. Les accidents relevés sont parfois des plus cocasses : ainsi de la tarentule, dont la morsure fait rire, pleurer, crier, dormir, veiller, vomir, sauter, suer, trembler, ou encore rend fou, « selon la diverse complexion des malades », accidents « estranges et admirable » dont le remède « ne l'est point moins : car la seule musique à la puissance d'adoulcir ces maux », en faisant danser les victimes jusqu'à ce que leur sueur ait évacué le venin. Le venin des autres types de « phalanges » s'attaque suivant ceux-ci à une très grande variété de parties du corps, de la langue aux organes génitaux. Quant aux « mousches », elles sont le plus souvent inoffensives, à l'exception de celles

qui sont dotées d'un aiguillon – abeilles et guêpes ; ces dernières peuvent en outre transmettre le venin de la vipère à la personne qu'elles piquent.

Le groupe V du tableau des accidents est hétérogène et paradoxal du point de vue du sujet qui nous occupe, dans la mesure où les trois espèces de ce groupe (qui cumulent quand même un total de neuf types) sont essentiellement non venimeuses et sans danger pour l'homme. Le cas le plus curieux est celui du « rat de Pharaon » (ichneumon), ennemi mortel de l'aspic et du crocodile, qui les pourchasse inlassablement soit en les combattant, soit en détruisant leurs œufs. Sa ruse et son intelligence lui permettent de les vaincre d'une façon si pittoresque que notre auteur, à la suite de Nicandre dans la section de son poème consacrée à l'aspic, éprouve un vrai plaisir à décrire ses attaques contre ses deux ennemis : on en oublierait ce que peut avoir d'étonnant la décision de lui consacrer, « par maniere de digression »[148], un chapitre distinct dans un traité des serpents et autres « venimeux ». Quant au dragon, c'est un serpent d'apparence très exotique (qui n'a rien de commun avec le dragon marin, lequel est un poisson). Il affiche plusieurs rangées de dents, mais sa morsure est inoffensive. Il en existe deux types, dont l'un seulement a des ailes. Le dragon présente nombre de traits que notre auteur considère comme relevant de la pure fabulation. Son haleine aurait le pouvoir d'attirer les oiseaux, à quelque hauteur qu'ils se trouvent, et de les faire tomber pour les avaler.

Enfin la dernière « espèce », en réalité une simple liste de serpents inoffensifs, présente six variétés, sur lesquelles Nicandre ne s'attarde pas : les élopiens, les sablonneux ou libyens, les chasse-rats (qui « se nourrissent de rats »), les « aveugles » (typhlopes ou cécilies), les dards et les moluriens. Grévin exprime d'ailleurs des réserves sur cette nomenclature, les Anciens n'hésitant pas à nommer ces bêtes à leur fantaisie, et

[148] C'est en ces termes que Grévin se justifie (*Premier livre*, p. 69).

donnant souvent des noms divers à une même espèce : mieux vaut donc s'en tenir aux caractéristiques naturelles – si elles sont disponibles. Ainsi Elien est-il d'avis que le « dard » dont parle Nicandre, loin d'être inoffensif, n'est qu'un autre nom de l'eau-terrier, tandis que Lucain confond le dard avec le millet (119). Grévin s'attarde à peine plus que le poète, ces espèces – quel que soit leur nom – n'étant pas « nuisibles » ; il semble qu'on n'ait aucun accident à déplorer en conséquence de leurs morsures.

Tel n'est pas le cas du chien enragé, qui n'apparaissait pas dans le poème de Nicandre. Nous avons vu que le chapitre consacré à cet animal (tout comme les deux précédents d'ailleurs, consacrés à la torpille) est une création de notre auteur[149], qui s'éloigne provisoirement de son modèle pour en parler, eu égard au risque unique en son genre que représente la rage :

> D'autant que le Chien est domestique et familier de l'homme pendant qu'il est sain : d'autant luy est ennemy depuis qu'il est sorti de sa nature accoustumee, laquelle il perd quelquefois par une espece de maladie qui luy est fort commune et particuliere entre touts les autres animaux : Et par laquelle il est faict non moins dangereux que les serpens et les bestes desquelles nous avons parlé cy devant. Ce qui a esté cause que je l'ay mis en ce livre, à fin qu'à bon droict il ne me fust reproché d'avoir expliqué ce qui est moins cogneu et necessaire aux François, et avoir laissé ce dont ils ont le plus à faire. (*Premier livre* 163-164)

Contrairement aux serpents et autres « venimeux », le chien enragé se trouve être la première victime de la transformation de ses humeurs, avant de devenir lui-même un danger mortel. Le cas est d'autant plus insolite que son mal ne provient pas de la Nature dans ses manifestations occultes, comme on l'a vu plus haut. Les deux principales causes « pour lesquelles les chiens deviennent enragez » sont la « grande chaleur » et la « grande

[149] Non que l'idée en soit originale : par exemple le *De venenis* de Sante Ardoini rassemble dans son chapitre *De cane rabido* (Livre VII, ch. II, pp. 380-419) une foule d'informations et de sources que Grévin (qui ne cite « Santes Harduyn » qu'à propos du lièvre marin) a dû exploiter. Nous verrons dans la Conclusion (p. 455) qu'Ambroise Paré s'est sans doute servi à la fois d'Ardoini et de Grévin dans ses propres développements sur la rage.

froidure » : cela tient à leur nature chaude et sèche, qui devient brûlante soit par l'excès de la chaleur extérieure, soit au contraire que la chaleur intérieure s'intensifie contre l'excès de froid.

La morsure du chien enragé ou le simple contact de la peau avec sa salive conduisent bien, pour Grévin, à l'empoisonnement par venin, celui-ci, particulièrement « subtil », entrant par la plaie ou par les « pertuis du cuir » (les pores) avant de gagner tout l'organisme, dont le cerveau et finalement le cœur. Les souffrances produites semblent proches de celles des venins de complexion froide et sèche. Grévin réfute quelques erreurs[150] et commente notamment le phénomène de l'hydrophobie (horreur de l'eau et refus de boire malgré une soif inextinguible), qu'il explique par la peur des reflets (le malade craint de se voir lui-même ou de voir un chien dans l'eau), en citant une anecdote rapportée par Aétios :

> Aussi Aesse raconte d'un philosophe, lequel commençant a estre malade de ceste maladie, se voulut mettre au baing, là ou appercevant la figure d'un chien, raisonna en soy mesme, et dict : Qui a il de commun entre un baing et un chien ? lors il s'asseura, entra dedans et beut de l'eau, dont il fut guery. (168)

Le traitement pour l'homme (le chien est de toute façon perdu, soit qu'il meure de son mal, soit qu'on le tue) doit intervenir très tôt ; Grévin donne avec force détails une série de remèdes spécifiques (ils forment le Groupe VII du tableau A-4), et dénonce les charlatans qui font un usage abusif des propriétés occultes, pratiquent le traitement « par imprecations » et autre « enchantements », et ignorent les remèdes naturels prévus par le Créateur,

---

[150] Un passage corrompu d'Aristote (corrigé par Lonicer) semble dire que les animaux meurent de la rage *excepté* (πλήν) l'homme ; c'est *avant* (πρίν) l'homme qu'il faut lire : ils meurent plus vite (p. 164). Certains croient que le froid extrême provoque la rage du chien par congélation de son sang : celle-ci, en soi, le ferait mourir instantanément (*ibid.*). Pline affirme que les « fleurs des femmes » donnent la rage aux chiens qui y goûtent : c'est plutôt « envie d'en mal dire » qu'observation authentique (p. 166).

> comme si Dieu prenoit plaisir à tourmenter les hommes et à les faire courir ça et là, pour cercher ce que dés le commencement du monde il leur bailla en leur puissance (170)

En effet tout est en place depuis l'origine, et les médecins,

> establiz de Dieu, ont trouvé les remedes qu'il luy a pleu leur manifester encontre ce mal, non un remede pris d'alieurs que de sa main, voire de sa bouche, par laquelle dés le premier jour qu'il feit les herbes, il leur donna la puissance de multiplier en leur graine, laquelle d'an en an a donné la mesme vertu qu'elles avoyent, à toutes celles qui depuis sont venues, et qui d'orenavant accroistront jusques à la consommation du monde. (171)

Ce qui forme une introduction naturelle (c'est le cas de le dire) au chapitre suivant, « Des remèdes propres contre tous venins », consacré surtout aux plantes médicinales[151].

6. Catalogue des remèdes

Nous avons vu en effet que si le chapitre du chien ferme le catalogue des animaux venimeux du *Premier livre*, il n'en met pas pour autant fin à celui-ci. Grévin se souvient que les *Thériaques* s'achèvent par une longue description de remèdes et de thérapies – mais en profite, nous l'avons dit, pour rassembler en deux chapitres successifs (XXXVI et XXXVII) deux séries que le poème avait soin de séparer, en soulignant qu'il a déjà évoqué (aux chapitres IV, V et VI notamment) bon nombre des plantes et substances évoquées. Le chapitre XXXVI commence cependant par les remèdes conseillés contre les serpents (propos qui, chez Nicandre, était intercalé entre la section consacrée aux serpents et celle consacrée aux araignées, scorpions et poissons) ; et en particulier par accumuler force détails sur trois plantes que le poème cite d'abord, la panacée (« toute-salutaire » dans la traduction de Grévin) ou « racine de Chiron », la sarasine ou aristoloche, et le

[151] Notons toutefois que le chapitre consacré au chien s'achève par des considérations supplémentaires sur les morsures d'animaux non enragés (chiens, chats, rats, chevaux, belettes, etc.) : elles sont en effet « aucunement venimeuses », plus douloureuses et difficiles à guérir que des plaies ordinaires, ce que Grévin attribue à la présence dans leur salive de « quelque chose contraire à nostre nature » (p. 174). Il constate aussi un effet analogue pour les coups de griffes, qui « laissent une douleur avecque une rougeur en la playe qu'ils esgratignent » (p. 175).

trèfle ou psoralée, dont l'application sur les blessures et l'absorption avec du vin par voie orale peuvent « garantir un homme de la mort » (175), à condition que soit respectée une « regle generale » sur laquelle le poète insistait :

> c'est qu'il faut que les herbes, dont on se veut ayder, soyent le plus nouvellement cueillies que faire se pourra, et appliquees incontinent apres que la playe est receue. (*ibid.*)

Notons que Jean-Marie Jacques insère entre la panacée et l'aristoloche deux autres remèdes « simples » (la vipérine et le marrube) qui n'apparaissent qu'un peu plus loin (aux vv. 541-556 ; voir pp. 41-42) dans les manuscrits des *Theriaca* ; Jacques pense que ces vers ont été déplacés, de sorte qu'ils surgissent, illogiquement, après le début de la description des remèdes composés, focalisé sur une thériaque faite de racine de « thapse », de « rosagine » (laurier-rose), de rue, de graine de vitex, de sarriette, d'asphodèle et de « paritoire » (pariétaire ; Nicandre parle d'« helxine » ou « clybatis »). Grévin se borne à relever que le poète « ordonne » ensuite la « Viperiere » (vipérine) ou « Buglose sauvage », aussi nommée « Alcibienne » pour avoir été découverte par un certain Alkibios ; et le « Marrubin » (marrube), à prendre avec du vin blanc.

Suit une collection de plantes, de substances et d'organes d'animaux qui, chez Nicandre, entrent dans diverses recettes de thériaques à appliquer sur les plaies ou à prendre par voie buccale, avec du vin ou d'autres liquides appropriés (on retrouvera cet ensemble dans la section 29 du tableau A-2, correspondant au « groupe VIII » du tableau A-4). Il est intéressant que Grévin aille ici plus vite que son modèle, se contentant souvent d'une simple énumération d'ingrédients là où le poème gardait le souci d'une mise en forme. On retrouve pourtant dans ce chapitre (notamment à la fin) les recettes sommaires de quatre thériaques différentes (voir tableau A-2). Par ailleurs certaines

descriptions appellent un commentaire plus développé ; ainsi lorsqu'il est question de prélever, « remede excellent contre les serpens »,

> *[...] le mortel coullon du Bievre mal'heureux :*
> *Ou celui du cheval que le Nil orageus*
> *Nourrit un peu plus haut que Sais la brûlante :*
> *Cheval qui dans les chams met une faus méchante,*
> *Et qui lors que les bleds sont en belle verdeur*
> *Ja montans en épics laisse la profondeur,*
> *Et le limon bourbeus de cete grand' riviere*
> *D'autant qu'il luy suffit pour se tirer arriere,*
> *Et pour paitre des dens. Or il t'en faut coupper*
> *Une drachme pesant, et en eau la tremper [...]*
> (*Theriaques* 40-41, vv. 768-777)[152]

le *Premier livre* s'attarde à son tour :

> Le Bievre est un animal de double vie : car il vit partie en l'eau et partie en terre : il est semblable au loutre, mais il est un peu plus gros : il a les pieds de derriere faicts en patte d'oye, la queuë escaillée, et les dents fort tranchantes. Le cheval d'eau est nommé par les Grecs et Latins Hippopotame. C'est un animal qui habite ordinairement dans le Nil, principalement dessus la ville de Sais que nostre poëte nomme bruslante, à cause que le territoire d'alentour est fort noir : comme s'il estoit bruslé. Ce cheval sort souventesfois hors du Nil, alors qu'il est affamé, et va paistre les bleds semez le long du rivage de ceste riviere. Pour ceste cause Nicandre dict qu'il y met une faux meschante, c'est à dire, sa dent. (178)

Enfin, dans le dernier chapitre du *Premier livre* (XXXVII), cet effet de catalogue s'accélère encore. Ce chapitre, nous l'avons dit, n'est pas une addition de Grévin : lui aussi passe en revue les remèdes donnés par Nicandre dans l'une ou l'autre des deux sections prévues à cet effet. Mais cette fois-ci les recettes (hors quelques allusions) ont disparu : ne restent que leurs éléments, sous forme de liste, sans que les ingrédients de thériaques soient distingués des remèdes individuels. Il ne s'agit que d'être complet, sans trop insister :

---

[152] Traduction de Jacques : « [...] le testicule fatal au castor, ou celui du cheval que le Nil nourrit en amont de la noire Saïs, et qui jette sur les champs une faux malfaisante. Une fois sorti du fleuve et de son limon fangeux, quand les plantes fourragères verdoient et qu'elles viennent de déployer leur herbage, il progresse, au sortir des eaux profondes, sur toute la longueur de la voie qu'il suit, les mâchoires dévorantes, en rebroussant chemin. Tailles-en de quoi égaler le poids d'une drachme ; et puis, fais boire dans de l'eau [...] » (*Thériaques*, pp. 44-45). Curieusement, Grévin ne mentionne pas l'anecdote du castor qui se tranche les testicules pour les abandonner à son chasseur.

> Afin que je ne m'arreste trop long temps à repeter ce qui a esté escript par notre poëte, j'expliquerai sommairement ce qui reste au denombrement des remedes, sans parler derechef de ceux lesquels nous avons desja expliquez par cy devant, ou que paraventure nous deduirons en nostre second livre. (179)

On voit ainsi que l'ultime développement du poème – culminant avec la recette d'une thériaque suprême[153] – devient dans le traité une sorte de fourre-tout. Notre auteur s'en justifie ainsi :

> Nicandre a composé diverses Theriaques de la melange des herbes precedentes, et autres, lesquelles j'ay expliquees en aucuns endroicts. La maniere de les faire est assez amplement montree par les vers mesmes, ce qui a faict que je ne me suis voulu arrester à la transcrire derechef. (186)

Le traité renvoie de la sorte au poème, qui suffit à instruire ses lecteurs : au lieu d'analyser les dernières recettes qu'il contient et l'antidote universel qui constitue son « couronnement » (Jacques, *Thériaques* 265), Grévin se contente de décrire des plantes (et autres) en ajoutant des remarques historiques ou géographiques (le glaïeul dont parle Nicandre est ainsi le « Glayeul Illyrique »), souvent corrélées à des fables anciennes : c'est en Illyrie que se réfugia Cadmus chassé de Thèbes[154] ; c'est en Laconie que le « bel enfant » Hyacinthe fut tué accidentellement par Phoibos[155]. Certaines de ces plantes sont « vulgaires » (comme le sureau), d'autres inconnues – comme l'« ennecme » (eucnémon), ou encore cette racine « semblable à l'esguille poignante du Scorpion » (184 ; cf. *Thériaques*, vv. 885-886). On trouvera également ces ultimes remèdes,

[153] Voir *Thériaques*, vv. 934-956 ; ou, dans la traduction de Grévin, les vv. 1259-1290, pp. 58-59. Les ingrédients de ce « moyen parfait / Assuré de tout point » sont les suivants (dans la nomenclature de notre auteur) : sarasine, glaïeul, aspic d'outremer, galbanum, carotte, pied d'Alexandre, tige de pivoine, ellébore noir, écume de nitre, cumin, pucière, herbe aux poux, cytise, graine de laurier, « cal » (mousse) des chevaux, petite ortie, pain de pourceau, suc de pavot, vitex, cinnamome, baume d'Arabie, panais, sel, crabe d'eau douce, présure de levraut, suc de gratteron ; à utiliser en « tourteaux » (pastilles) et avaler avec du vin. De tous ces ingrédients (26 en tout chez Nicandre), le copieux chapitre XXXVII retient moins d'une dizaine. Beaucoup d'autres ont été mentionnés plus haut.

[154] L'allusion à Cadmus et Harmonie transformés en dragons apparaît dans la première section des remèdes ; elle se retrouve ici dans le premier paragraphe du chapitre final. Même chose pour la burguépine ou « rhamnus », arbuste « fort commun en Lydie pres le mon Thenolien et Parthenien, là où Gyges regna anciennement » (180).

[155] Anecdote qui apparaît au contraire, chez Nicandre, dans le seconde section des remèdes.

végétaux pour la plupart et annonçant le sujet du *Second livre*, rassemblés dans la dernière section du tableau A-2 ; ils relèvent comme les précédents du Groupe VIII du tableau A-4.

B. Le *Second livre*

1. Poisons et contrepoisons : définitions

Le *Second livre*, comme nous l'avons déjà noté, présente la même structure que le premier. Son titre indique qu'il traite « de la nature des poisons et contrepoisons ». En s'inspirant des *Alexipharmaques* de Nicandre, notre auteur reprend, pour les plantes, le travail qu'il avait réalisé au *Premier livre* à la suite des *Thériaques*, à propos des serpents et autres animaux venimeux : il passe en revue (pour l'essentiel) les différentes espèces de végétaux reconnus comme toxiques, en étudiant les accidents qu'ils provoquent s'il advient que par inadvertance ou par la « malice des hommes » quelqu'un les ingère ; puis les contrepoisons susceptibles de neutraliser leurs effets nocifs. De même que le livre des « serpents » (au sens large) se permettait d'inclure quelques plantes, celui des plantes, d'après Nicandre toujours, mentionne quelques espèces animales, ainsi que quelques minéraux plus ou moins toxiques.

Animé du même souci méthodologique que précédemment, Grévin consacre le premier chapitre du *Second livre* à une présentation d'ensemble de ce qui concerne les poisons et les contrepoisons, en procédant à une série de distinctions. Il commence par définir ce que Nicandre entend par « alexipharmaques », le titre de son second poème : il s'agit de ce qu'on appelle « contrepoisons » en français, c'est-à-dire de médicaments « contre les poisons » ; en grec on parle aussi d'« alexithères », pour ceux que l'on prend

« en bruvaige contre la morsure des serpens » ; dans les deux cas Galien, lui, parle d'« Antidote » (*Second livre* 187-188). Ils se divisent en deux familles, selon leur méthode d'action. Les premiers neutralisent les poisons à l'intérieur du corps, « ou à cause de leurs qualités et complexions : ou bien à raison de leur particulière nature » (188). Les seconds attirent les poisons à l'extérieur du corps, « ou à raison de quelque similitude de substance qu'ils ont ensemble, par laquelle ils les attirent, ou bien par leur chaleur subtile et deliée » (188). Ceux de la première famille qui agissent « par qualitez et complexions » le font selon la logique des contraires :

> Car comme ainsi soit que les contraires soyent remedes à leurs contraires : il est tout manifeste que si le poison est nommé tel à cause de sa chaleur ou froidure, ou seicheresse, ou humidité excessive, le contrepoison le doibt combattre par froidure, ou par chaleur, ou par humidité ou par seicheresse. Que s'il advient que le poison soit ou chaut et sec, ou chaut et humide, ou froid et sec, ou froid et humide, le contrepoison sera froid et humide, ou froid et sec, ou chaut et humide, ou chaut et sec : ainsi son action sera manifeste, comme tiree des qualitez que les philosophes ont nommées apparentes. (188)

Pour ce qui est de la seconde « raison » de leur action, c'est-à-dire

> la nature particuliere du contrepoison, elle est telle qu'il ensuyt. Le contrepoison lequel rabat et rompt les coups du poison, est tellement participant de double contrarieté, qu'autant il est contraire aux corps comme au poison : car il y a mesme proportion entre le corps et le contrepoison, comme entre le poison et le contrepoison : Et mesme aussi entre le poison et le contrepoison, comme entre le contrepoison et le corps. (188)

Un contrepoison de même nature que le corps serait aussi inapte que ce dernier à chasser le poison, dans la mesure où ce dernier n'est tel que de par son opposition au corps. De même, en s'opposant totalement au corps, le contrepoison augmenterait la force du poison et contribuerait à tuer le corps. C'est donc que le contrepoison « tient le milieu entre le corps et le poison » ; on voit que l'effet contraire n'est pas sans subtilité. Le contrepoison perdrait de sa force propre en penchant soit vers le corps (ce qui l'affaiblirait contre le poison) soit vers le poison (ce qui l'exciterait contre le corps). D'où cette conséquence pour le juste dosage :

> Aussi n'est-il pas bon [...] d'user en trop grande abondance de ces contrepoisons. Car certainement ils offenceroyent la nature du corps, encore qu'ils fussent maistres du poison : il n'est pas aussi bon d'en prendre en trop petite quantité, de peur que la vertu du poison ne soit plus forte. (189)

Un équilibre du même type est nécessaire à l'action de ceux, parmi les contrepoisons de la seconde famille, qui tirent les poisons hors du corps de par la ressemblance qu'ils ont avec eux :

> [ils] ont la vertu de ce faire par une semblance de nature que l'on nomme és escolles similitude de substance, de laquelle ils participent, non qu'elle soit suffisante de tuer le corps, mais seulement (comme j'ay dict des premiers contrepoisons) de luy faire quelque tort, si on les prend en grande quantité. (189)

Quant à ceux qui obtiennent ce résultat « à cause de leur chaleur », car « la chaleur attire à soy », Grévin n'en dit rien de plus en termes de « juste milieu », mais on peut supposer que cette chaleur, à son tour, ne doit être ni insuffisante ni excessive, tant pour son effet contre le poison que pour son effet sur le corps.

Ces éléments de définition étant fixés pour la bonne compréhension de ce qui doit suivre, Grévin revient sur la double question qu'il avait déjà évoquée au *Premier livre* : comment une infime quantité de venin peut-elle agir aussi rapidement et complètement dans le corps humain, et comment un contrepoison en non moins infime quantité arrive-il à son tour à en neutraliser tout aussi vite et complètement les effets ? C'est l'occasion de contredire Galien, pour qui « la substance du poison et contrepoison n'est point distribuée par le corps, mais seulement la qualité d'iceluy » – ce qui est impossible, puisque « les qualitez ne peuvent estre sans corps » :

> Nous dirons donc, que ces qualités sont tellement distribuees par tout le corps, qu'il n'est pas necessaire que la petite portion de poison soit partie en tant et tant de pars (car il seroit impossible :) mais il nous faut entendre que quant et quant ce peu de poison est entré dans le corps, ainsi comme ennemy, lequel a conjuré la perte d'iceluy, il gaigne et convertit en sa propre substance ce qui de prime face luy vient de devant, soit le sang dans les veines, soit du flegme dans l'estomach et dans les boyaux dont puis apres il s'aide a gaigner le reste du corps [...]. (190)

Ainsi le poison convertit-il un organe après l'autre en sa propre « nature » en passant par les fluides déjà répartis dans le corps. Il en va autrement du contrepoison, qui ne saurait (sans devenir poison) procéder à cette sorte de conversion : il lui faut s'échauffer dans l'estomac et produire ainsi des « vapeurs » qui se répandent ensuite dans tout le corps.

2. Prévention, diagnostic, traitement

C'est après cette clarification que notre auteur entame, de façon analogue au schéma du *Premier livre*, l'énoncé des mesures à prendre pour se protéger des poisons. Elles sont au nombre de trois. La première concerne « la police de la maison », le gouvernement domestique :

> Il faut que celuy, lequel se veut garder des poisons, mette toute diligence de choisir des serviteurs ausquels il puisse se fier, les ayant congnus de longue main, et rendus obligez par quelques bienfaits : comme il est facile aux Rois et aux Princes, lesquels principalement ont besoing de ces preceptes, estants enviez et crains de plusieurs. (191)

On n'a certes pas besoin d'être roi ou prince pour comprendre que vivre en harmonie avec son entourage est un bon moyen de se prémunir contre les intentions malhonnêtes. Mais Grévin pense ici aux effets du pouvoir. La meilleure prévention en contexte politique est ce double commandement de l'art de gouverner : « se faire aymer de ses subjects », et bien choisir son entourage. Il faut aussi choisir de bons médecins versés dans la connaissance des « simples » (plantes médicinales). Puis les conseils se font plus précis, mais non moins impérieux : ne pas laisser la vaisselle à découvert ; garder sous clé le vin et la nourriture afin que leur odeur n'attire pas les bêtes venimeuses ; garder les brides et selles des chevaux en lieu sûr (p. 191-192). Grévin admet cependant que si un domestique veut empoisonner son maître, il est pratiquement impossible, sauf grâce

spéciale de Dieu, de lui échapper, y compris lorsqu'il lui est demandé de goûter le premier, tant il est facile de tricher sur ce point.

La deuxième mesure concerne « la manière de vivre » : toujours dans la logique du « juste milieu », il convient d'éviter tout excès nuisible. On se rappelle l'avertissement du *Premier livre* contre toute nourriture prise en excès, qui peut potentiellement se convertir en venin. Ainsi la tempérance en tout, qui fait « user de toutes choses mediocres en leurs qualitez tant premieres que secondes » (p. 192), est la clé de la deuxième façon de se préserver des poisons. Cette tempérance doit être rigoureuse en ce qui concerne surtout les substances chaudes, froides, sèches et humides, soient celles dont les qualités, non tempérées, coïncideraient avec les complexions ou natures des venins ; il en va de même des substances trop amères, trop sucrées ou trop aigres (*ibid.*). Il faut aussi se garder de nourritures trop blanches, dans lesquelles on peut cacher des métaux toxiques ; et de consommer des herbes, parmi lesquelles il est aisé d'en dissimuler de mauvaises. Il faut s'abstenir de nourritures inhabituelles, car leur goût n'est pas familier ; ou trop fortement assaisonnées, car il est plus facile d'y mêler du poison ; ou de consommer du sang, que l'on peut mêler avec celui d'un animal venimeux. Il faut surtout se garder d'avoir trop faim et soif : on a vu que le corps à jeun est plus ouvert au venin, et que l'estomac rempli est mieux armé pour se défendre, les autres nourritures rabattant la force du poison et facilitant son évacuation.

A côté de ces deux manières d'éviter les poisons, la troisième est celles des médicaments dits « préservatifs ». Comme les complexions naturelles, ils sont de deux sortes : simples ou composés. On use les simples « par la bouche » ; ils sont de types divers allant des fruits aux racines de plantes, aux écorces de certaines d'entre elles, à des

herbes ou feuilles variées (voir en annexe le répertoire des remèdes, tableau A-2, section 29). Dans bien des cas, selon la prescription, on utilise le vin sous toutes ses formes, du jus de citron ou des infusions. Parmi les compositions réalisées à partir de ces mêmes ingrédients (plantes surtout), règne le « mithridate » dont parle le premier livre des *Contrepoisons* de Galien, créé par le fameux roi du Pont. Cette « thériaque » par excellence comporte plus de 60 ingrédients (194) ; la postérité aurait pris connaissance de sa composition par le biais de Pompée qui l'aurait trouvée, écrite de la propre main du roi, dans le cabinet de celui-ci après sa défaite (c'est cette recette qu'aurait ensuite améliorée Andromaque l'Ancien, médecin de Néron, en y ajoutant entre autres de la chair de vipère[156]). Un autre contrepoison dont se servait Mithridate n'était composé que « de cinq feuilles de Rue, de deux Noix, de trois Figues sèches et d'un gros grain de sel » (*ibid.*), d'où son surnom de « petit mithridate », distinct du grand.

Grévin reste en revanche sceptique face à certaines croyances, concernant par exemple le port sur soi de substances à valeur d'amulettes pour se préserver des poisons. En bon rationaliste et disciple de Fernel, il dénonce l'imposture et la superstition qui sévissent à cet égard dans les écrits tant anciens que modernes – mais non pas chez Nicandre, qui n'est pas moins rationnel que lui, comme l'a remarqué son éditeur Jean-Marie Jacques[157]. Cela n'empêche pas notre auteur d'en énumérer plusieurs « pour contenter le lecteur », mais « avec protestation de n'en croire rien ». On prétend par exemple que la corne du « cornu » (céraste) se met à suer pour signaler la présence d'une vipère, que la turquoise perd sa couleur en présence du venin (Grévin en a tenté l'expérience, sans succès), que s'éteint la chandelle placée dans un bougeoir fait d'un

[156] Voir V. Boudon-Millot, « Aux origines de la thériaque », article cité.
[157] *Thériaques*, « Notice », pp. LVIII-LIX ; et ci-dessous, Deuxième partie, chapitre II, p. 328.

pied de vautour, que le perroquet crie plus haut, etc. Grévin s'étonne des mensonges colportés par tant d'auteurs (Pison, Simonide, Aristodème, Pietro d'Albano, Albert le Grand, Pierre d'Espagne...), sans parler des images fabriquées par les « Negromantiens ». Il croit pourtant à la vertu de pierres comme l'émeraude, le saphir, l'agate ou la perle, mais quand elles sont réduites en poudre pour être absorbées par voie buccale, et non du simple fait de les porter (195).

Grévin conclut ce premier chapitre du *Second livre* en passant de la prévention à la guérison, en commençant par le diagnostic. Les accidents, signes extérieurs indéniables, permettent d'établir les « quatre qualitez premieres » des substances (chaleur, froideur, sécheresse, humidité), dont notre auteur ne cesse de parler tout au long de son traité. Grévin évoque quelques exemples : les inflammations de l'estomac, des reins et de la vessie sont dues à des poisons chauds et secs, comme l'arsenic ; les écorchures de la gorge et de la langue suggèrent l'action de la cantharide, de la salamandre ou de l'enfle-bœuf, alors que les éblouissements et refroidissements, ou encore les endormissements, voire pourrissements, sont causés par les poisons froids et humides comme la ciguë et la mandragore (196). En procédant par élimination et en tenant compte de certaines particularités non communes à tous les membres d'un échantillon, on peut préciser la substance en cause. Mais il suffit souvent de déterminer « l'espèce » du poison pour le combattre de façon efficace en appliquant la qualité contraire. De « petites sueurs froides » sont signes d'un venin qui agit « par une seule proprieté de substance sans aucune qualité excessive » (197) ; en de tels cas l'usage des « choses contraires » suffit. Mais il faut se souvenir, avant de passer aux médicaments, que les « choses non

naturelles » ont également leur rôle à jouer : l'air, la nourriture et la boisson, l'exercice et le repos, le sommeil et la veille, la faim et la réplétion, les passions de l'esprit, l'« usage de Venus » (*ibid.*). Le régime sanitaire doit inclure un ensemble d'activités rigoureusement dosées (l'exercice n'est pas bon, par exemple, ni le sommeil prolongé). L'activité sexuelle, en ce qu'elle disperse la chaleur naturelle (meilleure arme du patient contre le venin), est à proscrire. Même chose pour l'excitation intellectuelle. Toutes ces recommandations s'adressent au « bon medecin », qui doit veiller à tout, de la qualité de l'air de la chambre à la durée du repos.

On note ainsi le souci qu'à notre auteur de ne pas réduire la fonction du médecin à celle d'un simple guérisseur. C'est ce souci qui guide sa volonté d'être exhaustif tout en insistant à chaque instant sur les distinctions et les nuances qui doivent prévenir toute confusion. Ce nouveau chapitre méthodologique en est une autre preuve. C'est ainsi qu'avant de passer au catalogue des poisons et contrepoisons, il faut encore distinguer entre les moyens de prendre les médicaments, « au dedans » ou « par le dehors » ; puis, pour les premiers, entre ceux qui combattent le poison et ceux qui le chassent du corps ; puis, parmi ces derniers, entre ceux qui le font « par haut ou par bas » (les vomitifs et les clystères). Les remèdes qui combattent le poison de l'intérieur sont typiquement, quant à eux, des composés (« Theriaque ou Mythridate »). Parmi les remèdes extérieurs sont « les baings et les estuves seiches », ou encore les ventouses, à quoi on ne doit avoir recours que longtemps après l'empoisonnement, si le venin est déjà « dedans le profond du corps » (199). Notons que Grévin ne consacre qu'un chapitre, des vingt-quatre qui forment le *Second livre*, à ces recommandations préliminaires, contrairement aux sept qu'il avait dédiés au même objectif dans le *Premier livre*. C'est qu'il suit logiquement

Nicandre : le catalogue des *Alexipharmaques* commence juste après la dédicace, là où les *Thériaques* traitent d'abord en détail des moyens d'éviter ou de chasser les serpents. Aussi notre auteur entame-t-il dès le chapitre II la description des différentes espèces végétales (et dans une moindre mesure animales et minérales) considérées comme dangereuses. Rappelons encore que le chapitre XXIV du *Second livre* n'est autre que le *Discours* de Grévin sur l'antimoine, sur lequel nous ne reviendrons pas ; son inclusion dans un traité sur les poisons et leurs contrepoisons constitue en soi un démenti de plus infligé à Launay.

3. Catalogue des poisons

Les tableaux B-1, B-2 et B-3 que l'on trouvera en annexe présentent la matière du *Second livre* en offrant successivement un relevé des accidents provoqués par les poisons, un relevé des contrepoisons (pour les plantes et les minéraux), et enfin le classement, que nous venons d'évoquer, des plantes et des minéraux selon les accidents. Comme nous l'avons fait pour le *Premier livre*, nous donnons ici quelques indications sur l'ordonnancement et les points saillants de ce catalogue.

Les chapitres II à XXIII couvrent un nombre d'espèces approximativement égal à celui du *Premier livre* (une trentaine), compte non tenu des dizaines de plantes énumérées par les deux derniers chapitres de celui-ci – ni d'importantes variations dans le nombre d'espèces voisines ou de sous-espèces (sans parler des incertitudes de la nomenclature). Les chapitres sont illustrés dans leur majorité, comme dans le *Premier livre*, d'une ou plusieurs gravures. Un survol des relevés que nous avons établis pour les deux livres suffit à montrer que les espèces d'animaux venimeux, de plantes vénéneuses et de

minéraux toxiques partagent un grand nombre de traits, tant pour ce qui est des accidents que des remèdes et antidotes. Cela se comprend parfaitement selon la logique de Grévin, en raison du nombre limité de qualités et complexions naturelles qui leur sont communes. Toutefois il semble que les accidents du *Premier livre* aient un caractère plus simple que ceux du *Second livre*, qui renvoient souvent à des qualités et complexions composées. Pour ce qui est des remèdes, nous avons vu que ceux prévus pour les serpents et autres animaux venimeux sont spécifiques de leurs espèces (même si beaucoup sont communs à plusieurs d'entre elles) et se divisent entre ceux qu'on ingère et ceux qu'on applique sur les plaies.

Les remèdes utilisés pour les plantes et minéraux, tout en étant d'une extrême variété, ont quant à eux tendance à n'être pas spécifiques, et consistent presque tous en thériaques plus ou moins élaborées. La non-spécificité des vomitifs et des clystères et la diversité des éléments entrant dans leur composition empêchent tout classement des plantes et minéraux dangereux par remèdes. Cette différence s'explique entre autres par le fait que les substances animales en jeu dans le cas des venins de serpents (et autres) ont une affinité avec la structure animale du corps humain, ce qui n'est pas le cas des substances végétales ou minérales, au-delà des qualités que partagent tous les éléments de la nature. Par ailleurs vomitifs et clystères conçus pour obtenir l'évacuation totale du venin doivent s'évacuer eux-mêmes en même temps : leur rétention dans le corps après succès serait néfaste.

Si les deux chapitres consacrés à la torpille et celui « Du chien enragé » s'ajoutent au contenu fourni par Nicandre au *Premier livre*, le *Second* comporte lui aussi trois

suppléments explicites[158] : outre le *Discours* sur l'antimoine (chapitre XXIV), on relève l'addition de l'« argent vif » (vif-argent, mercure), dont Nicandre ne parlait pas, au chapitre de la « litharge » ou protoxyde de plomb, *spuma argenti* en latin (XXI) ; et d'un chapitre entier traitant « De plusieurs poisons desquels Nicandre n'a point escripts » (XXIII). Grévin justifie soigneusement ces ajouts dans une perspective prophylactique ou thérapeutique. Ainsi à propos du mercure :

> Or encores que Nicandre n'ait parlé que de la Litharge ; toutefois j'adjousteray en cest endroict l'argent vif, et cy apres quelques autres metaux, lesquels estants trop cognuz par le vulgaire, meritent bien d'estre mis en ceste endroict, à celle fin que s'il advient que quelqu'un en abuse, comme certainement il se faict trop souvent ; au moins que l'on en sache la guarison. (*Second livre* 279)

Son souci est que ces initiatives ne soient pas comprises comme une critique des lacunes des *Alexipharmaques* :

> A celle fin que nous ne laissions rien en arrière touchant ls poisons particuliers, lesquels se son descouverts par la trop soigneuse malice des hommes : j'ay pensé estre expedient de discourir en bref de quelques uns d'iceux lesquels n'ont esté mis en avant par notre poëte, soit qu'il pensast que la congnoissance de la guarison qu'il a donnee fust suffisante pour tous autres poisons : ou soit qu'ils ne fussent encores trouvez de son temps. (*Second livre*, p. 286)

Il s'agit donc de remédier à des absences non imputables au poète de Colophon, dues à son sens de l'économie d'une part, et de l'autre au progrès de la méchanceté humaine ; ce qui n'interdit pas de mettre en valeur, comme le *Premier livre* l'avait fait pour la torpille et le chien enragé, la contribution de notre auteur en matière d'« iologie » (science des poisons et contrepoisons).

On constate à la lecture que nombre des poisons en question peuvent être facilement associés à ceux dont Nicandre et Grévin nous ont déjà entretenus, tant du côté des accidents que de celui des remèdes. Les « chenilles de pin » et l'« herbe à puces », les deux premiers cités, se laissent ainsi respectivement rapprocher de la cantharide et de la

[158] Rappelons d'autre part la « soustraction » du chapitre concernant la salamandre, traitée dans le *Premier livre.*

coriandre pour ce qui est du traitement requis. Cela permet à notre auteur de renvoyer à ce qui précède, sans l'empêcher pour autant de décrire de terribles effets, ni de relater mythes ou anecdotes liés au poison concerné – si par exemple tel personnage célèbre compte au nombre de ses victimes. Si ces plantes sont souvent bien connues, ce n'est pas toujours le cas de leur nocivité : d'où la pertinence des avertissements de Grévin ; d'où aussi le soin avec lequel il établit sa nomenclature, en répertoriant, pour éviter toute méprise, les noms alternatifs sous lesquels bon nombre de ces plantes, herbes et arbustes sont connus suivant les époques, les régions ou les pays. Ainsi de l'herbe à puces, connue des Grecs et des Romains sous le nom de « psyllion » (de « ψύλλα », puce), et qu'il faut se garder de confondre avec la « pulcière », que les Anciens appelaient « conyze » (κόνυζα), herbe bénéfique au contraire, évoquée au *Premier livre*.

Suivent des considérations sur « l'herbe Sardonienne » (abondante en Sardaigne), dite aussi « Hache riante » (*apium risus*), qui fait mourir en « riant », par convulsion des muscles de la face ; et sur le jus de mandragore, « que le vulgaire nomme Mandegloire » (287), qui fait tomber en léthargie par extrême froideur, comme le pavot et à la ciguë. Il en existe deux types, la noire (ou mâle) et la blanche (ou femelle) ; leurs racines « representent un homme sans teste et sans bras », que des imposteurs s'arrangent pour doter non seulement de tête et de bras, mais de cheveux en y faisant germer des graines de millet :

> et lors ils font à croire que ce sont corps vivants en terre, et ayants fort grande vertu à donner des richesses. J'ay bien voulu escrire cecy en bref, à celle fin d'advertir un chacun de la grande imposture d'aucuns, et de la trop facile croyance des autres, appuyee sur ce que Pythagore nomma anciennement la Mandragore semblable à l'homme : et Columelle demy-homme. Ce qu'ils ont faict à bonne raison, attendu que par bas elle est fourchue ainsi que

> l'homme : non toutefois qu'ils ayent voulu dire que la Mandragore ou sa racine fut un homme ou autre chose vivante comme l'homme. (288-289)[159]

Le catalogue passe ensuite aux substances minérales ; à commencer par le plâtre, utilisé en construction mais très dangereux en cas d'ingestion sous forme de poudre (il « s'endurcit dans l'estomach, et estouppe les conduicts du corps ») : les mêmes remèdes valent pour lui que pour la céruse et les champignons. Grévin lui prête en outre « une malineté cachee et naturellement venimeuse », en invoquant Cicéron, qui qualifie de « plastrees » les mains de la magicienne Médée[160]. Proche du plâtre par ses emplois mais son contraire par ses effets, la chaux vive, qui ronge et brûle les entrailles, se soigne avec de « gras et huilleux medicaments, comme le suc de Maulve et le laict », ou les consommés de veau ou de chapon. Suivent l'« orpin » (orpiment) dans ses deux variétés, jaune et rouge, qui brûlent toutes deux comme la chaux. L'orpiment jaune, « nommé par les Grecs Arsenich, et par les Latins Auripigment » (ἀρσενικόν, *auripigmentum*), ne doit pas être confondu avec « l'Arsenich vulgaire » (minéral « composé »[161] alors que l'autre est « simple »). L'orpiment rouge s'appelle « Sandaraque » (σανδαράκη, pour les Latins comme pour les Grecs), et ne doit pas être confondu avec la gomme de genièvre que les Arabes nomment « sandarax », utilisée dans la fabrication de vernis.

Quant à l'arsenic « vulgaire », il forme avec le « sublimé » – composé cristallisé de mercure, de sel et de vitriol (acide sulfurique) – et le « Reagal » (réalgar, sulfure d'arsenic), un trio de « drogues fort dangereuses », chaudes et brûlantes, capables de percer les boyaux, et très prisées des empoisonneurs (là encore les remèdes gras

---

[159] Voir Pline, *Histoire naturelle*, livre XXV, chapitre XCIV ; Columelle, *De re rustica*, livre X, vv. 19-20 (le livre X du traité de Columelle est le seul à être composé non en prose, mais en hexamètres dactyliques).

[160] Cicéron, *Lettres familières*, VII, VI, à Trébatius : allusion à Médée d'après un poème d'Ennius. Incriminée par les femmes de Corinthe, la magicienne les persuade de renoncer à cette accusation en usant de ses « mains couvertes de gypse » (« *manibus gypsatissimis* »), image dont le sens n'est pas clair.

[161] Il s'agit en réalité de l'anhydride arsénieux, en effet « vulgairement » appelé « arsenic », alors que celui-ci est en réalité un corps simple entrant dans sa composition.

s'imposent, accompagnés d'émétiques et de clystères). Idem pour le vert-de-gris, le cuivre brûlé, la limaille de cuivre, l'eau-forte (acide nitrique) et l'« eau de savon », cependant que les effets de la limaille de plomb et du plomb brûlé se traitent comme ceux de la litharge. Un ultime paragraphe énumère encore quelques substances qui, bien qu'elles soient « venimeuses », peuvent servir de contrepoison moyennant une préparation médicale appropriée : cinabre, vermillon, vitriol (dit aussi « couperose »), soufre, limaille de fer, « pierre Armenienne » (*lapis Armenicus*), aimant, diamant, lapis-lazuli[162]. A quoi s'ajoutent *in extremis* quatre végétaux (euphorbe, scamonnée, graine d'ortie, safran),

> et une infinité d'autres medicaments pris aux mines, aux plantes, et és eaux tant douces que sallees : desquels je n'ay voulu parler plus amplement, comme estants moins communs et moins pernicieux que les autres : toutefois s'il advient que l'on en abuse, la guarison se pourra facilement tirer des discours precedens. (290)

Notre classement des plantes et minéraux par accidents (tableau B-3 en annexe) comporte cinq groupes. Font partie du premier l'aconit, la céruse, la cantharide, le « toxique » (venin antique dont la recette s'est perdue, qui servait à empoisonner les pointes de flèches) et l'« éphéméron » ou journalier (colchique). Il n'y a dans ce groupe que l'aconit à avoir plusieurs types. Ce groupe qui comporte un animal (cantharide) et un minéral (céruse), par ailleurs presque homogène sur le plan des accidents, est plutôt équilibré en ce qui concerne les complexions, avec une espèce froide et sèche (céruse), une froide et humide (aconit), et trois chaudes et sèches (cantharide, toxique, journalier). Ces dernières sont excessivement malignes en raison même de leur nature chaude. On

[162] Le livre II du *De venenis* d'Ardoini, consacré aux minéraux, évoque entre autres arsenic, orpin rouge et jaune, réalgar, argent vif, cinabre, gypse, litharge, plomb brûlé et limaille de plomb, céruse, vermillon, chaux, eau savonneuse, soufre, cuivre brûlé et vert-de-gris, limaille de fer, pierre d'Arménie, lapis-lazuli, aimant, diamant.

verra de plus que les membres de ce groupe présentent plusieurs particularités affectant des parties essentielles du corps. La cantharide, venin d'action sectorielle, se détache particulièrement à cet égard.

Le groupe II présente un équilibre en termes d'appartenance de ses espèces aux règnes végétal, animal et minéral. En effet, l'ulophone (ou porte-mort), suc tiré d'une plante dont le nom ne fait pas l'unanimité des auteurs ; la jusquiame hanebane, dont il existe trois types (l'un d'entre eux est un remède) ; et les champignons, considérés comme des plantes bien qu'ils soient formés « du limon de la terre » et poussent « sans racine, sans tige, sans feuille, sans fruict, sans graine, sans mouelle, sans nerfs et sans veines » (267), relèvent tous du règne végétal. Le sang de taureau, le lait caillé (« empresuré ») et l'enfle-bœuf (bupreste) relèvent pour leur part du règne animal. Le plâtre est en revanche un minéral dont l'absorption sous forme de poudre provoque l'étouffement immédiat. Au plan des qualités, alors que la malignité du plâtre relève d'une vertu cachée, la jusquiame et les champignons sont de complexion froide ; l'ulophone, l'enfle-bœuf et le lait caillé sont par contre de nature chaude. Quant au sang de taureau, s'il n'est pas un venin à proprement parler, il est également de nature chaude ; mais son durcissement dans l'estomac tient au fait que celui-ci constitue un milieu encore plus chaud que lui. Enfin les espèces du groupe II partagent avec nombre de serpents (dont le coule-sang, le pourrisseur et l'eau-terrier) les accidents leur sont communs (on retrouve aussi chez d'autres serpents certaines de leurs particularités). L'analyse des accidents montre également que les poisons de ce groupe sont dangereux, leurs effets étant souvent rapides, ou laissant des séquelles plus ou moins irréparables. Malgré tout, ce groupe, comparé à d'autres, n'est pas le plus redoutable.

Le groupe III en revanche attire l'attention non seulement par le nombre d'accidents que peuvent provoquer les espèces qui le composent, mais aussi par leur nature et leur variété. On peut le considérer comme le groupe-synthèse des accidents, du fait que ses espèces cumulent tous les effets des venins de nature froide, et qu'il est plutôt rare qu'on ne retrouve l'un de ses accidents dans un autre groupe. Font partie du groupe III la coriandre, la ciguë, le dorycnion, le pavot, l'if, l'herbe sardonienne et le jus de mandragore (ou mande-gloire). A l'exception de la coriandre[163], qui est de nature chaude, l'ensemble de ces espèces partagent une complexion froide qui atteint parfois le quatrième degré, ce qui rend leur malignité des plus « excessives ». La coriandre, de part sa malignité si faible qu'on peut à peine la qualifier de vénéneuse, est par ailleurs objet de controverse quant à sa complexion. Dans une querelle opposant Dioscoride et Avicenne, pour qui cette plante est de nature froide, à Hippocrate et Galien, Grévin se range du côté des seconds (217). De même notre auteur s'oppose à l'idée qu'il puisse en exister deux catégories, par un changement de nature de la coriandre : le passage drastique d'une nature à une autre est exclu. Dans ce groupe figurent aussi la célèbre ciguë, dont on usa pour faire mourir Socrate ; le pavot, ingrédient clé du traitement des effets de la torpille ; l'if, réputé pour sa nocivité, qui vaut celle du « toxique » dont on le rapproche souvent (notre auteur en a fait l'expérience personnellement) ; et deux poisons dont Nicandre ne parle pas : l'« herbe sardonienne » (ache riante), qu'on trouve en Sardaigne et qui fait mourir en riant sans le vouloir (d'où le « rire sardonien » – sans raison, ou feint ; comparé par Grévin au proverbial « rire d'hôtelier » français) ; et la mandragore qui, à elle seule, synthétise à travers son jus tous les accidents des poisons de complexion

[163] Ce nom est masculin chez Grévin. Sauf dans les citations, nous suivons l'usage actuel, qui le met au féminin.

froide. Les effets de tous ces poisons sont terribles, s'attaquent aux parties nobles et poussent vite le malade à la dernière extrémité.

Le groupe IV ne vaut guère mieux que le précédent par la nature de ses espèces et la virulence des accidents provoqués. Ce groupe ne comporte cependant que trois espèces, dont aucune n'est végétale. On y rencontre le lièvre marin (trois variétés), le « verdier » (et autres crapauds et grenouilles), et la litharge (protoxyde de plomb) ; soit deux espèces animales, dont l'une est de type amphibien, et une minérale. Alors que le lièvre marin est de nature chaude, tous les types de « verdiers », de même que la litharge, sont de nature froide. Ce groupe présente deux singularités. D'abord celle du lièvre marin, poisson extrêmement dangereux et aussi très problématique du fait de la structure molle et gluante de son corps, qui le rend pratiquement insaisissable ; son venin est d'une telle nocivité qu'il gâte tout ce qui l'entoure. Quant à la litharge, ce n'est pas un venin naturel, mais une substance artificiellement composée.

Le groupe V inclut nombre de ces espèces dont Grévin précise que Nicandre n'a pas parlé : les chenilles de pin (règne animal) ; et, du règne minéral : la chaux vive ; l'orpin (orpiment) jaune ou rouge, qu'on appelle aussi « arsenic », mais improprement ; l'arsenic au sens « vulgaire », et deux autres substances (sublimé, *aqua regia*) aux effets voisins. Toutes espèces qui sont essentiellement de nature chaude, les minéraux présentant de plus, de par leurs similitudes, des vertus cachées. Les accidents imputés aux espèces de ce groupe présentent certaines ressemblances avec ceux qu'obtiennent divers autres poisons et quelques venins de serpents, surtout pour ce qui touche à l'acuité de leur brûlure et la façon dont ils rongent les organes internes du corps. On a vu que ce groupe ne ferme pas la liste des poisons existants : s'y ajoutent diverses substances dont la

toxicité peut être éliminée par préparation, ainsi qu'« une infinité d'autres medicaments » moins communs ou moins pernicieux que ceux auxquels Grévin s'est attaché ; en cas d'abus, on déduira de ceux-ci la réponse à apporter à ceux-là.

Enfin la sangsue, placée après le groupe V, ferme notre tableau B-3 en tant qu'espèce unique, dont les caractéristiques et les accidents n'ont rien de commun avec les autres, ce qui rend impossible son classement. Elle est d'autant plus singulière que sa présence n'est détectable, en termes de caractéristiques, que par pur accident (les crachats ensanglantés de la victime, qui a invariablement commis l'imprudence de se désaltérer dans une source douteuse).

On mesure, à parcourir ces catalogues, l'ambition que représentait pour notre auteur l'étude de tant d'espèces de serpents, animaux, plantes et minéraux porteurs de « venins » ainsi que des remèdes et contrepoisons pour juguler les maux qu'ils engendrent ; et ce, même s'il s'est étroitement inspiré des deux poèmes de Nicandre et n'a pas cru devoir, malgré son souci de méthode et d'exhaustivité, s'en détacher pour donner des listes vraiment complètes (à la manière des traités médiévaux : les *Deux livres* ne sont pas une pure compilation), ou encore imaginer un classement plus rigoureux. Il convient de souligner, avant d'engager l'étude comparative de l'œuvre et de ses modèles, combien le travail de Grévin était opportun et, tout en ayant de claires prétentions littéraires, répondait aux besoins de son temps sous plusieurs aspects. Tout d'abord, nous parlons d'une époque où les agriculteurs devaient souvent utiliser leurs mains, faute d'outils adéquats. On comprend combien ils étaient alors exposés, non seulement aux morsures de reptiles, mais aussi à celles, par exemple, de l'enfle-bœuf, insecte enfoui dans les herbes,

dont ils n'avaient guère idée du danger qu'il représentait : ils pouvaient ainsi mourir sans connaître l'origine de leur mal. On entend la voix du médecin – adressée, sinon à des paysans illettrés, du moins aux personnes instruites de leur voisinage – dans la description des dangers que recelait ce minuscule animal. Il convient donc de ne pas oublier que l'œuvre, si érudite et « littéraire » soit-elle, émane, autant que du souci de guérir, de celui de protéger contre des risques multiformes et quotidiens. Grévin, de par sa profession, était bien placé pour évaluer les souffrances qu'occasionnaient ces accidents, aussi infinis dans leur diversité qu'extrêmes dans leur virulence ; il n'ignorait rien des dégâts que pouvait provoquer une seule morsure.

Plus claire encore est l'importance que l'auteur des *Deux livres* attache à la protection – cette fois contre les empoisonneurs : la « malice des hommes » après le danger des bêtes – de ceux à qui le hasard de la naissance confiait le soin de conduire la destinée des peuples. Les minutieux détails, sous forme de conseils et de recommandations, que notre auteur a le souci de rappeler et de ressasser sans cesse, sont une preuve évidente du caractère non seulement didactique mais *pratique* qu'il entendait imprimer à son œuvre, en faveur des élites qui peuvent le lire, comme il l'explique à la reine d'Angleterre, mais aussi à l'encontre de confrères moins compétents, qui au lieu de juguler le mal ne feraient, à son avis, que l'aggraver. Ayant ainsi posé la nécessité d'une solution « continentale », et non pas seulement française, au double problème des animaux venimeux et des empoisonneurs, Grévin souhaite que son traité diffuse le plus largement possible la connaissance de ces dangers et des moyens d'y parer.

Sur le plan de la doctrine, les *Deux livres* placent au cœur de leur problématique le rôle de la Nature, centre ou plutôt système de qualités contraires dans lequel on trouve

aussi l'équilibre nécessaire à leur contrôle. L'œuvre décrit la Nature comme porteuse de tout ce qu'il convient de connaître pour venir à bout des divers maux causés par les espèces qu'elle a créées. On découvre un étroit réseau de correspondances entres les espèces animales, végétales et minérales, toutes porteuses de venins, poisons ou contrepoisons sinon identiques, du moins similaires, et agissant à la fois selon leur complexion et celle des victimes et patients concernés. C'est également la Nature qui distribue à son gré, parmi les espèces, un certain nombre de vertus « cachées », non connaissables (mais néanmoins reconnaissables) par l'homme. A ce niveau « philosophique » de la description, et par le biais aussi de l'insertion de la « poësie » (vers et fable), on entend la voix du poète fasciné par l'aptitude de la Nature à régler la cohabitation d'une foule d'espèces et de substances antagonistes. On constate alors que la voix du poète rejoint celle du médecin pour instruire leurs lecteurs, non seulement des détails concrets essentiels à la neutralisation des espèces nuisibles ou des intentions criminelles de l'homme, mais de l'ordre qui leur donne sens et régit leur fonctionnement. La connaissance des dangers inhérents au monde qui est le nôtre comme des solutions qu'il contient aussi – à portée de main – est ce que vise notre auteur en synchronisant sa voix avec celle de Nicandre, à ses yeux son parfait homologue antique, de façon à obtenir ou plutôt vérifier, par la sûreté des faits comme des raisonnements, l'harmonie entre science et poésie, pour le bien de tous et aussi pour celui des deux disciplines.

C'est dans la seconde partie de ce travail que nous évaluerons cette harmonie. Dans l'immédiat et pour conclure la première, il convient de préciser encore comment (en dehors des ajouts purs et simples déjà étudiés, dont le plus important est le discours sur l'antimoine) la prose des *Deux livres des venins* augmente le contenu « scientifique » des

deux poèmes de Nicandre, que Grévin avait déjà traduits en vers français et dont son traité, pour vaste qu'il soit, respecte largement la disposition, à diverses exceptions près, et au prix de quelques inconséquences comme la présence de la cantharide ou du lièvre marin dans le *Second livre* et non (respectivement) dans le chapitre des « mouches » ou parmi les poissons du *Premier*. Le chapitre suivant fera donc le point sur les références savantes des *Deux livres*, autrement dit sur le dialogue d'experts que Grévin organise entre Nicandre, Galien, Dioscoride et les autres : l'accumulation de telles références et des discussions et arbitrages qu'elles permettent est l'un des bénéfices les plus évidents du passage de la poésie à la prose.

CHAPITRE IV

Les références scientifiques du traité des *Venins*

Les références accumulées par Grévin dans les *Deux livres des venins* y jouent un rôle de premier plan, à la fois par leur nombre et par la diversité de leurs fonctions. Notre index des auteurs allégués (voir Annexe C) en compte plus de cent. Ils sont d'importance inégale, mais tous ajoutent à la compréhension du sujet et de la façon particulière dont notre auteur a choisi de le traiter. Nous avons cru nécessaire de nous limiter, dans l'analyse qui suit, à ceux dont la présence se révèle incontournable, qu'il s'agisse de contrôler l'exactitude des affirmations de Grévin ou de montrer en quoi divers auteurs se recoupent ou se contredisent sur un point spécifique, invitant ainsi l'auteur des *Deux livres* à trancher (ou non) leur controverse. Notre recensement prend aussi en compte les références aux poètes ; mais c'est seulement dans la seconde partie de ce travail que nous analyserons le rapport ainsi créé entre poésie et savoir. Un nombre restreint d'autorités, par la récurrence de leurs interventions, constituent – officiellement du moins[164] – le socle sur lequel reposent les *Deux livres*. C'est avant tout sur trois d'entre elles – Nicandre, Dioscoride et Galien – que nous nous appuierons pour étayer notre analyse de la précision des données et de la convergence ou divergence des sources du traité, même s'il nous arrivera souvent de faire appel à des auteurs extérieurs à ce groupe de « ténors » (notamment Pline l'Ancien, Claude Elien, Aétios d'Amida) quand leur position sur tel point se trouve impliquée dans la discussion.

[164] Comme nous avons pu l'observer, Grévin puise aussi (souvent sans le dire) à des sources intermédiaires. Le *De venenis* d'Ardoini en est un exemple ; il y en a certainement d'autres, dont (d'après Gibbs, *Poison, Medicine, and Disease*, *op. cit.*) le *De venenis* d'Antonio Guaineri, imprimé à Lyon en 1534.

Nicandre s'impose comme *la* référence privilégiée, du fait que ses poèmes, *Theriaca* et *Alexipharmaca*, traduits en latin par Jean de Gorris et en français par Grévin, donnent au traité la plus grande part de ses informations et de ses arguments, et gouvernent aussi, pour l'essentiel, sa disposition. Le poète de Colophon se place sans surprise en tête, avec plus de 180 occurrences[165]. Il est suivi de Dioscoride (autour de 120), puis de Galien, incontournable dans le domaine pharmaceutique (plus d'une centaine). Loin derrière ce trio de tête apparaissent Pline (une cinquantaine), Elien (une quarantaine), Aristote et Aétios (une trentaine chacun), Avicenne et Mattioli, premier des contemporains (une vingtaine). Viennent ensuite Théophraste, l'« interprete Grec » anonyme[166] qui commenta Nicandre, et Hippocrate, avec une douzaine d'occurrences chacun. Du côté des poètes (Nicandre mis à part), ce sont Lucain et Ovide qui l'emportent, avec une quinzaine de références respectivement ; ils sont suivis de près par Virgile.

1. Fonction de contrôle

Dès les premières pages de son traité, Grévin affiche son souci d'exactitude et de précision. Il n'entend rien avancer sans en indiquer la ou les sources[167], qui se doivent

[165] Ces chiffres sont nécessairement approximatifs. Les références les plus importantes « courent » dans le propos de Grévin et ne se laissent pas toujours compter de façon ponctuelle.

[166] Une édition de ces scholies (œuvre d'un seul exégète, inconnu, pour les *Thériaques*, et de plusieurs pour les *Contrepoisons*) avait vu le jour à Paris en 1557, chez Guillaume Morel, par les soins de Jean de Gorris, sous le titre *In Nicandri Theriaca scholia auctoris incerti, & vetusta & utilia. In eiusdem Alexipharmaca diuersorum auctorum scholia.* On la trouve également reliée (avec sa propre pagination) à la suite de l'édition, traduction et annotation des deux poèmes de Nicandre par Gorris, parue la même année chez le même éditeur (*Nicandri Theriaca, Interprete Io. Gorræo Parisiensi*, et à leur suite *Nicandri Alexipharmaca, Io. Gorræo Parisiensi medico interprete.* Paris : Guillaume Morel, 1557 ; voir ci-dessus, note 9). Rappelons aussi que l'édition-traduction des *Alexipharmaca* avait paru seule quelques années plus tôt (*Nicandri Colophonii Poetae et Medici Antiquissimi Clarissimique Alexipharmaca, Io. Gorræo Parisiensi medico interprete.* Paris : Michel de Vascosan, 1549).

[167] Remarquons cependant qu'il ne renvoie que rarement de façon explicite à Jean de Gorris, alors même que l'annotation de celui-ci n'a pas manqué de nourrir son propre travail. On trouvera dans ce qui suit quelques rapprochements ponctuels, mais non une évaluation systématique de la dette, manifestement

d'être, le plus souvent, des auteurs « doctes » en la matière, des experts reconnus. Mais il ne néglige pas non plus de faire appel à d'autres écrivains dès lors qu'ils présentent un quelconque intérêt pour la discussion – ce qui lui permet aussi, en bon humaniste, d'exhiber sa culture. Les références à Nicandre, à deux exceptions près, renvoient en totalité aux deux poèmes que Grévin a traduits (c'est toujours cette traduction qu'il cite, en faisant comme si Nicandre lui-même prenait la parole), et balisent le trajet qu'effectue le traité en respectant, sauf exception[168], l'ordre suivi par sa source. Quelques exemples suffiront à montrer la corrélation étroite entre les *Deux livres* et les *Œuvres de Nicandre*, qui les nourrissent principalement et qu'ils citent fréquemment.

Voici d'abord le début du chapitre « De la vipere » :

> La Vipere est une espece de serpent, distinguee en masle et en femelle, encore que pour signifier l'un et l'autre nous n'avons retenu que ce mot Vipere, ensuyvant les Latins [...]. Les Latins l'ont nommée Viperæ, pour autant qu'elle seule entre les serpents engendre ses petits vivants, comme a escrit Nicandre, quand il dict parlant de la Vipere :
>
> *Car entre les serpents*
> *Seule dedans son cors ses petits elle porte :*
> *Mais les autres serpens les ont en cete sorte :*
> *Ayans ponnu les œufs au milieu des forests,*
> *Leur fruit encoquillé ils couvent paraprès.*
>
> (*Premier livre* 72-73 ; cf. *Theriaques* 19, vv. 180-184)

Telle une référence à une autorité non poétique, la citation confirme que la vipère, contrairement à la plupart des serpents, n'est pas ovipare[169]. Le savoir de Nicandre est

---

importante, de Grévin à l'égard de son devancier – en tant que commentateur du moins. Nous réserverons au premier chapitre de la Deuxième partie l'analyse du rapport de la traduction de Grévin à celle de Gorris.

[168] Ainsi, au *Premier livre*, le chapitre sur les « Araignes, ou Phalanges » (XXIII) suit-il celui que Grévin consacre à l'étoilé (XXII), avec cet avertissement : « Encore que nostre autheur ait interposé plusieurs remedes propres, pour la morsure des serpens, avant que de parler des Phalanges ; si est-ce que j'ay bien voulu differer l'explication d'iceux, à celle fin de ne rompre le discours que nous avons commencé à faire touchant les bestes venimeuses. » (120) Voir en effet dans les *Œuvres de Nicandre* les p. 37 à 47 des *Theriaques*, consacrées aux remèdes efficaces contre les morsures de serpents : c'est seulement après ce catalogue que le poète passe aux « Phalanges ». En revanche Grévin avait bien suivi l'ordre de son modèle en consacrant plusieurs des chapitres initiaux du *Premier livre* aux moyens de se protéger des serpents, avant de passer en revue leurs espèces.

[169] Elle est en réalité ovovivipare, et n'est pas la seule espèce de serpent dans ce cas.

invoqué pour étayer le vrai. A propos de la vipère toujours, notre auteur détaille les effets de sa morsure :

> Et apres que ce malheur s'est faict place dedans le corps, et qu'il [le venin] a gaigné la bataille contre nature, il met en avant les fruicts de la victoire, qui sont les signes de la mort prochaine : car les ongles se refroidissent tant par le deffaut de la chaleur naturelle, que par les esprits conducteurs d'icelle [...] dont il advient que le corps refroidi en ses parties de dehors, sent comme une gresle qui le gelle, laquelle toutesfois le faict trembler, pourautant que par ces parties il y a toujours de l'humeur picquant, lequel tourmentant les nerfs est cause de ce tremblement tempestueux. C'est pourquoy Nicandre la nomme gresle gelant et tempestueuse. (77)

Pas de citation ici ; la prose renvoie au poème, à charge pour le lecteur d'aller vérifier. Nicandre et sa traduction sont plus concis dans leur manière d'amener l'image de la « grêle » :

> *Il a le plus souvent aux ongles la froidure :*
> *Et au long de son cors une grêle gelant*
> *Ainsi qu'une tempête est toujours écoulant.* (*Theriaques* 25, vv. 330-332)

La prose didactique commente et clarifie ce que le poème disait sur un mode dense et suggestif.

Grévin dénonce diverses fables concernant ce serpent légendaire qu'est le basilic : l'opinion du vulgaire, qui croit qu'il « fut engendré de l'œuf d'un vieil cocq », mais aussi celle de Galien, qui « confesse ne l'avoir jamais veu » et prétend que le basilic « seulement du rayon de ses yeux, ou de son siffler faict mourir les hommes qui l'oyent, qui le voyent, ou qui par luy sont veuz » (*Premier livre* 105). La réfutation invoque Nicandre :

> Ce qui me faict croire que toutes ces choses soyent fausses, c'est d'autant, que Nicandre n'en parle aucunement, encores que souventesfois les poëtes enrichissent leurs œuvres de telles fables poëtiques, ainsi que nous avons veu qu'il a faict en divers endroicts de son poëme. (*ibid.*)

L'argument (*a fortiori*) est que si un poète, amateur de « fables » par définition, passe sous silence une donnée aussi invraisemblable, on peut être sûr qu'elle est fictive, même

si tel savant y a cru. Grévin reste d'ailleurs capable de juger fausse telle affirmation de Nicandre[170] : il ne se condamne donc pas à le croire sur parole toujours et partout – quitte à conclure que le poète de Colophon, dans de tels cas, loin de tomber dans l'erreur, fabule délibérément. En revanche,

> bien est vray qu'entre touts les serpens ce sont les plus venimeux, comme estant mesme le venin des autres, ainsi qu'a escript Nicandre, quand il dict, que lors qu'il se traine, touts les autres allants ou venants de pasturage le fuyent et luy quictant la place : estants comme advertis par son siffler tant de l'heure de son arrivée que de son depart. Or le Basilic est un serpent de trois paulmes de longueur, ayant le corps roux, et la teste pointue, sur laquelle il y a trois petites saillies, ou enleveures marquetees de taches blanchastres, en forme de couronnes : Et pour ceste raison il a esté nommé le Roy des serpens. Quand il rampe, il leve la partie de devant de son corps, et la porte droicte, ne s'aydant au archer que de celle de derriere. Pour ceste cause les Ægyptiens avoyent acoustumé en leurs Hiéroglyphiques d'eslever un Basilic sur une coulonne, ayant la teste haut eslevee, et ce pour signifier l'eternité. (106)

On appréciera la différence entre la structure de la prose et celle de la poésie en se reportant à la version de cette description fournie par Nicandre et traduite par notre auteur :

> *Voy le Roy des serpents excellent entre tous*
> *Encore qu'il soit petit : par le cors il est rous,*
> *Et a la tête en pointte, il porte d'étendue*
> *Trois paumes en longueur : toute beste tortue*
> *N'endure son sifler, lors que sur le midi*
> *Ce serpent se conduit d'un couler plus hardi,*
> *Et qu'elle est retournant du prochain pâturage,*
> *Ou du bois, ou du lieu où elle a son bruvage.*
> (*Theriaques* 32, vv. 526-533)

Ainsi s'organise la jonglerie de Grévin, tantôt alléguant les vers de Nicandre contre la prose de Galien, tantôt amplifiant dans sa propre prose les vers de Nicandre. La version latine de Jean de Gorris, que notre auteur a certainement sous les yeux, joue aussi son rôle dans cette navette. Concernant le basilic ou *basiliscus*, on remarque ainsi que ni le texte latin[171] ni le texte français du poème ne le nomment (il est cependant identifié en

[170] Voir ci-après, p. 242, le cas de l'accouplement du serpent et de la murène.
[171] Voici la traduction de Gorris : « *Contemplator item exiguum, sed robore cunctis / Præstantem regem, cui vertice corpus acuto / Atque color rutilus, mensura modusque tripalmis. / Non quisquam illius terrentia*

manchette, dans la marge), alors que dans l'original grec l'expression « roi des serpents » (« ἑρπηστῶν βασιλῆα ») fait par elle-même allusion au *basiliskos* ou « petit roi ».

L'exemple du cornu permet aussi d'apprécier la différence entre les vers des poèmes et la prose du traité. La description de ce serpent dans les *Thériaques* est d'une extrême concision, que les versions française et latine s'efforcent de respecter :

> *Tu reconnoitras bien le cauteleus Cornu*
> *Qui s'élance en vipere : aussi est il connu*
> *Pour autant qu'avec elle il a méme figure*
> *Deus cornes il soutient desquelles il s'assure,*
> *Et quatre quelquefois, dont l'autre est imparfait,*
> *En cendreuse couleur son roulement il fait.*
> *Toujours pres de la voye il dort dans les ornieres,*
> *Et quelquefois aussi dedans les sablonnieres.*
> *La vipere subite en son tortillement*
> *Du long trait de son ventre assaut tout autrement*
> *Par un sentier tout droit : mais cet autre tournoye*
> *Son dos tout âpre et rude en une courbe voye,*
> *Errant tout en travers du milieu de son train,*
> *Comme un Esquif tiré au vent de l'Affricain*
> *Plonge son flanc en mer et çà et là se treine,*
> *Détourné par le vent et bronchant sous l'haleine.*
> (*Theriaques* 25-26, vv. 339-354)[172]

Cette densité rend nécessaire, en prose, un long développement explicatif qui est aussi une « interpretation » :

> Le Cornu, que les Grecs premierement, et les Latins à leur imitation ont nommmé Ceraste, a receu ce nom, pourautant qu'il porte deux petites enleveures dessus le front assez pres aprochantes des cornes de Limaçon, sinon qu'elles sont plus massues et plus fortes, ainsi qu'a escript Ælian en son IX. livre, et comme Nicandre dict parlant de la Vipere (car aussi le Cornu semble estre une espece de Vipere.)
>
> *En Europe elles sont courtes, blanches, cornues*
> *Par le bout des naseaux.*

---

sibila serpens / Pertulerit, cunctos late seu prata capessunt, / Sive sitim medio properant compescere sole, / Summovet, atque fugæ cogit dare terga timentes. » (*Theriaca*, éd. citée 29).

[172] Voici Gorris : « *Nunc facile agnoscas instructum fraude Cerasten. / Viperea hic forma est, et imagine cretus eadem. / Sed tamen hæc mutila est, is fretus sæpe quaternis / Cornibus, aut binis, atque hoc discrimine notus. / Albescis squalore color, sulcisque rotarum / Conditus ipse viæ media iacet inter arenas. / Cumque adversa, trahens ingenteis vipera gyros / Et recta, pariter librato corpore, serpat, / Ille viam, dorso et squamis crepitantibus asper, / Oblique ingreditur, recto de tramite cedens : / Haud secus ac navis rapido quæ flamine venti / In latus inclinans, demersaque pene sub undis, / In entos agitur, flatuque repellitur Euri* » (*Theriaca* vv. 208-220, p. 18). Nous revenons dans notre Deuxième partie (chapitre III) sur la distinction, par Grévin, d'un type de cornu « imparfaict ».

> Il s'en trouve quelques uns qui portent quatre pareils cornichons, et quelques uns huict, comme ont escript les Arabes : desquels ils s'aident non plus ne moins que d'une amorse attrayante pour prendre les petits oiseaux. Car ils se cachent tout le corps dedans sable et ne monstrent auttre chose que leurs cornes pour amorcer les oisillons, lesquels se jettent dessus, comme sur quelque viande propre pour leur vie : et pour ceste raison Nicandre les nomme cauteleux. Le Cornu [...] porte une couleur grisastre ou cendreuse, toute telle que la couleur d'un lepreux. Il a le ventre couvert d'escailles mises les unes après les autres : ce qui est cause qu'en s'escoulant il faict un petit bruit semblable au siffler. Il semble que Nicandre vueille qu'il y ait deux sortes de Cornus, quand il dict parlant d'iceluy :
>
> *Deux cornes il soustient desquelles il s'asseure,*
> *Et quatre quelquefois, dont l'autre est imparfaict.*
>
> Ce qui a esté escript par l'interpretateur, quand il dict expliquant ce passage, qu'il y a une sorte de Cornuz, lesquels sont nommés par les Grecs imparfaicts, pourautant qu'ils n'ont point de cornes, ou bien que s'ils en ont, elles n'apparoissent pas tant qu'aux autres. Ceste interpretation ne me semble pas estre hors de propos, et de ma part je l'aymerois mieux suivre qu'une autre : car Avicenne dit en son IIII. livre, au chapitre du Cornu : Il y a une espece de Cornus, que l'on nomme Racourcis [...]. [N]ostre autheur faict comparaison de la Vipere avec le Cornu, à celle fin que l'on les puisse distinguer l'un d'avec l'autre en ceste sorte : la Vipere se traine tout droict, alors qu'elle se haste pour assaillir quelque passant : ce qui se faict d'autant qu'elle est grosse et courte, ne se pouvant si facilement ployer. Mais le Cornu ayant les escailles distinguées les unes d'avec les autres, comme celle d'une Carpe, se courbe facilement en la figure d'une S tout ainsi comme un esquif, lequel etant agité du vent Africain, est contraint de se détourner de sa droite voye, et de chanceller puis ça puis là, la part où le pousse le vent. Pour ceste raison Lucain parlant de ces serpens dict :
>
> *Le Cornu vagabond à l'eschine ployante.*
>
> (*Premier livre* 79-81)

On constate que ces explications de Grévin suivent de près les annotations de Gorris[173], tout en modifiant leur ordre et en leur ajoutant des éléments comme l'image du limaçon ou celle de la carpe, les références à Elien et Avicenne, la citation de Lucain, et la mise en avant de choix de traduction comme « cauteleux » et « imparfaict », avec renvoi éventuel au scholiaste anonyme.

---

[173] Nous indiquons en gras les éléments que Grévin a traduits ou paraphrasés : « ***Cerastes serpens est de genere viperarum, quas ante Nicander intellexit scribens de viperis quasdam albas esse et cornua gestare***. *Tunc enim manifeste cerasten designavit, qui vipera credi poterat, nisi cornua haberet, hoc est* ***extantia quædam corniculis similia,*** *quæ vipera desunt.* ***Sunt autem illa bina et aliquando quadrigemina****, quorum ostentatione (****reliquo enim corpore in arena*** *aut rotarum orbitis fere* ***delitescit) veluti esca illice, aves ad se invitat,*** *et solicitatas perimit. Nam reliqua corporis de industria arenis tegit,* ***nec ullum indicium sui præbet, nisi ex ea parte qua invitatis dolo pastibus****, necem præpetum aucupetur.* ***Scribunt etiam Arabes cerasten inveniri habentem octo cornua*** *contorta, eaque apud homines haberi in precio, quæ præsente veneno sudare dicantur.* ***Color illi est*** *[...] cum scabritie et squalore albus,* ***qualis est leprosorum.*** *[...]* ***Distinguit cerasten a vipera incessu. Vipera enim recta*** *et corpore in neutrum latus inclinato* ***progreditur : cerastes vero oblique et corpore in alteram partem vergente, in naviculæ modum quae venti violentia in latus impellitur, et a contrario vento agitur rapiturque in latus oppositum : itaque nunc in unum, nunc in alterum latus inclinata fluctuat.*** *[...]* ***[Squamas] non in dorso tantum, sed etiam sub alvo gerit, eoque sit ut sonitum sibilo non dissimilem serpendo edat.*** **»** (éd. citée 81-82).

Nicandre cependant – même sous forme condensée – ne dit pas tout. Il y a d'abord le cas de la torpille, à propos de laquelle un autre poète (Oppien de Cilicie, auteur des *Halieutica*), traduit par les soins de Grévin, prend le relais de Nicandre ; et surtout celui du chien enragé, que notre auteur décide d'ajouter à son traité pour qu'on ne l'accuse pas

> d'avoir expliqué ce qui est moins congneu et necessaire aux François, et d'avoir laissé ce dont ils ont le plus à faire. (163)

Reste alors à user, sur ce sujet non abordé par Nicandre, d'autorités comme Dioscoride et Galien, qui se rejoignent dans leur description du « plus excellent remede » contre la rage (172), une thériaque à base de cendre d'écrevisse, dont la recette mise en vers par Damocrate est citée par le second dans son traité *Des contrepoisons*[174]. Plus loin Grévin ajoute deux autres auteurs pour étayer son propos sur les symptômes du mal chez le chien :

> Les signes par lesquels nous nous en pouvons appercevoir, ont esté escripts assez par Dioscoride, Galen, Æsse et Paul Æginete en ceste façon. Le chien enragé a la queuë et les oreilles pendantes, il regarde de travers et plus melancoliquement que de coustume : il se jecte indifferemment sur tous ceux qu'il rencontre, soyent bestes ou hommes, autant sur les congnus que les estrangiers ; et ce sans abayer premierement. Il escume fort par la gueulle et les naseaux : il ne veut ne boire ne manger : il est communement gresle et sec. Il a les yeux rouges, et haletant il tire le plus souvent la langue hors de la gueulle toute roussatre ou noiratre [...]. (166)

Nous avons vu de même que le chapitre XXIII du *Second livre* s'intitule nettement : « De plusieurs poisons desquels Nicandre n'a point escript » (286). Mais en dehors même de ces cas exceptionnels, Grévin a toujours soin de signaler, avant de faire appel à quelqu'un d'autre, que le poète de Colophon est resté muet sur telle ou telle question.

Dans les cas où il a des doutes sur un point avancé par son auteur, Grévin confronte celui-ci à ses concurrents et donne son propre avis, mais non sans précautions :

> La Morelle aussi peut chasser des serpens, si nous croyons à Nicandre : toutesfois je ne trouve point de raison naturelle qui luy donne ceste vertu, d'autant que toutes les quatre especes de

[174] Galien, *Contrepoisons*, ch LXXIV ; cf. Dioscoride, *De materia medica*, livre VI, chapitre XXXVI.

> Morelle, descriptes par Dioscoride au 4. livre, sont froides : comme il est aisé de conclure par leurs effects, en quoy certainement elles sont familières aux serpents quant à ce point, joinct qu'elles sont venimeuses. Toutesfois je pense et faut croire (si nous voulons defendre nostre autheur) que cecy leur est propre pour quelque contrariété naturelle qu'elles ont contre les serpents, de laquelle nous nous sommes desja aidez en quelques plantes. (*Premier livre* 55-56)

Il ne s'agit pas ici d'une controverse : on remarque que Grévin, tout en invoquant Dioscoride, évite d'opposer un démenti formel à Nicandre, alors que l'argument par les « qualités manifestes » a normalement pour lui le plus grand poids. Morelle (plante herbacée) et serpents sont compatibles selon ces qualités ; donc les seules propriétés occultes (naturelles mais inconnues) peuvent expliquer l'antipathie qui permet à la plante de chasser les serpents – et à Grévin de défendre son auteur sans compromettre la vérité. Voici un autre exemple, au sujet du pourrisseur ; il s'agit cette fois de rectifier, avec l'aide d'Avicenne et d'Athénée, une hypothèse erronée du scholiaste anonyme :

> Il est de couleur pasle et blafarde, ou bien de diverses couleurs : ce que Nicandre nomme couleur de tapis velu, quand il dit :
>
> *une couleur semblable*
> *A un tapis velu dessus sa peau s'estend*.[175]
>
> L'interpretateur Grec veut que ce soit d'une couleur d'escarlate, pourautant que communement, dit-il, les tapis sont de ceste couleur, toutesfois j'ai opinion, d'autant que les tapis sont faicts le plus souvent de diverses couleurs, que nostre autheur a plustot voulu dire, que le Pourrisseur fust de diverse couleur, comme sont les tapis. Aussi Avicenne dict que le Pourrisseur [...] porte tout au long du corps des rayes de diverses couleurs. Ce qui m'a esmeu de dire que ceste couleur pourroit estre pasle et blafarde, a esté pourautant qu'Athenée alleguant un poëte ancien, dict que une femme qui a peur est de couleur d'un tapis. (93)

L'erreur d'interprétation peut aussi reposer sur un simple faux-sens de traduction, que Grévin s'empresse de corriger. Avicenne compare ainsi l'effet de la morsure du cornu à la douleur que procurerait l'enfoncement d'un clou dans la chair ; notre auteur signale

---

[175] Cf. *Theriaques de Nicandre* (28). Gorris avait traduit ainsi : « *Et cutis in morem villosi picta tapetis* » (éd. citée, p. 22), et son annotation a de toute évidence inspiré la critique de Grévin : « *Est et colore villosi tapetis : qualis autem is sit, non explicat.* ***Scholiastes coccineum interpretatur, quod ut plurimum tapetes sint huius coloris. Fortasse vero varium colorem Nicander intelligit, non simplicem***. *Sunt enim tapetes variegati, et de sepe proditur eum multis albis maculis distinctum esse* » (84 ; nous soulignons). Pour la scholie grecque en question, voir (à la suite de cette même édition) *In Nicandri Theriaca scholia auctoris incerti*, p. 17.

que Nicandre parlait, lui, de la formation d'un « cor » ayant la dureté de la tête d'un clou (83-84).

Nous avons vu Grévin défendre Nicandre contre une autorité du calibre de Galien ; cela ne l'empêche pas d'alléguer ce même Galien pour arbitrer entre d'autres auteurs de renom. Il convient de croire le « presque incroyable » avancé par le poète Lucain lorsqu'il affirme que les « Psiliens » (Psylles, peuple de Libye) avaient le pouvoir de charmer les serpents et de guérir leurs morsures en suçant la plaie : car Nicandre (selon Elien) a dit la même chose dans un livre perdu, et Plutarque, Hérodote, Aulu Gelle, plus récemment « Crinite » (le compilateur humaniste Pietro Crinito) en ont fait autant. Mais Galien nous apprend que Pline a eu tort de prêter ce même pouvoir aux Marses, ancien peuple du Latium :

> Une mesme chose a esté escripte par Pline de quelques habitans d'Italie nommés Marsiens, lesquels de leur seule salive peuvent guerir les morsures des serpents : ce que toutesfois semble estre faux : car avec ce que aujourdhuy il ne s'en rencontre aucun par toute l'Italie qui ait ceste vertu [...], nous lisons en Galen au livre de la Theriaque, que les Marsiens de son temps n'avoyent rien de ce que l'on leur attribue en ceste part. (82)

Le contrôle de l'exactitude par les références impose de comparer et de choisir entre celles-ci, tout en accordant à Nicandre, source de base, un préjugé favorable – y compris au-delà des deux poèmes survivants, puisque Grévin allègue aussi des œuvres dont l'essentiel est perdu, comme les *Géorgiques* (*Second livre* 268-269), poème cité ici d'après Athénée au sujet de variétés de champignons, ou encore les *Phisiomeries*[176] à propos du nom de « boyaux de la terre » donné aux lombrics (*Premier livre* 103).

Qu'il s'agisse de Galien, de Dioscoride, d'Elien, de Pline, d'Hippocrate, d'Avicenne ou des autres auteurs allégués, Grévin précise généralement l'œuvre dans laquelle il puise

[176] Nous n'avons pas identifié l'œuvre que Grévin désigne sous ce titre.

(de première ou seconde main) ses données, en indiquant souvent – notamment lorsqu'il s'agit d'un ouvrage unique, comme dans le cas d'Elien ou de Pline – les livres ou chapitres concernés. Il y a des exceptions : le lecteur doit ainsi retrouver seul tel passage de la *Pharsale* de Lucain. Dans le cas de Galien, l'un des auteurs les plus prolifiques et les plus cités, les traités *De la Thériaque* (dit *Thériaque à Pison*, dont l'attribution est aujourd'hui contestée), *Des Epidémies, Des Simples, Des Parties malades, De la Composition des médicaments, Des Sectes* et *Des Contrepoisons* (c'est-à-dire *Des Antidotes*) sont les œuvres auxquelles Grévin a le plus souvent recours. Sans leur accorder automatiquement crédit, notre auteur utilise ces ouvrages selon les deux fonctions principales qui sont celles des références dans son traité : pour corroborer les affirmations de Nicandre, et pour leur ajouter des informations concernant les bêtes venimeuses, les accidents qu'elles provoquent, et naturellement les remèdes capables de les enrayer, en allant jusqu'à donner leur composition (surtout en ce qui concerne les thériaques).

Nous avons vu à quel point les bases conceptuelles de Galien (éléments et qualités), elles-mêmes construites à partir d'Hippocrate, servent de fondation à l'entreprise de Grévin. Galien d'ailleurs ne manquait jamais de rappeler ses propres principes dans ses ouvrages. C'est ainsi que les deux livres des *Simples* – le *Cinquiesme* et le *Neufviesme*[177] – choisis parmi les onze que comporte le traité et traduits (du latin en français) à l'usage

[177] *Deux livres des Simples de Galien. C'est assçavoir le cinquiesme, et le neufviesme.* Trad. Jehan Canappe. Lyon : Étienne Dolet, 1542. Une traduction complète du traité, par Hervé Fayard, parut en 1548 (*Galen sur la faculté dez simples medicamans avec l'addition de Fucse en son herbier, de Silvius, & de plusieurs autres.* Limoges : Guillaume de la Noalhe). Sur les traductions et commentaires de Galien dans le contexte européen, voir Dina Bacalexi, « Trois traducteurs de Galien au XVI^e^ siècle et leur regard sur la tradition arabe », in *Pratique et pensée médicale à la Renaissance*. Ed. J. Vons. Paris : BIUM - De Boccard, 2009, pp. 201-221 ; et « Galien, d'une réception à l'autre : tradition médiévale arabe et humanistes du XVI^e^ siècle », *Seizième siècle*, n°8, 2012, pp. 89-106.

des chirurgiens par Jean Canappe, s'ouvrent commodément, avec le *Cinquiesme*, sur un rappel de « choses demonstrées » dans les livres précédents : soit les quatre éléments et les qualités « elementaires ou premieres » qui les définissent (« humidité, siccité, chaleur, et froydeur ») et gouvernent l'action des médicaments, lesquels soignent les corps

> ou par une seule, et simple qualité, c'est asçavoir en eschauffant, ou en refrigerant, ou en humectant, ou en deseichant. Ou par quelque conjugation de deux qualités ensemble. Ou à cause de toute sa substance, qu'on appelle communement vertu, ou proprieté occulte, comme plusieurs medicaments mortelz [...], ce sont venins, ou poisons. (8)

Des qualités premières, considérées en termes d'excès ou de défaut par rapport à leur équilibre ou « tempérament », dérivent les qualités « secondes » qui commandent des effets plus précis : ainsi le *Neufviesme livre* commence-t-il par opposer les médicaments « astringents », qui sont froids et terrestres et refroidissent donc le corps, aux médicaments « âcres », qui sont chauds et ignés, donc l'échauffent, bien que les ignorants confondent leurs effets en se fiant aux apparences, ou à l'odeur et à la saveur des substances concernées.

On se souvient que Grévin raisonne en ces termes sur les poisons comme sur les contrepoisons – et aussi sur la « complexion » du corps humain lui-même (considéré comme le plus « tempéré » qui soit, comme Galien le montre également dans ce livre). De même toute la querelle entre notre auteur et Launay sur les vertus de l'antimoine repose précisément sur la compréhension des « qualités » de cette substance. C'est aussi dans le *Cinquiesme livre des Simples* (ch.1) que l'on trouve les explications relatives à l'usage des médicaments provenant des plantes, fruits, sucs et liqueurs, l'action de leur composition étant là encore comprise en termes de qualités ; il en va de même dans le *Neufviesme livre* à propos des métaux et minéraux. Un point important que soulève d'emblée ce livre IX et dont Grévin fera grand usage dans sa polémique contre Launay

concerne l'aptitude du goût (ou de l'absence de goût) de cette catégorie de médicaments éventuels à renseigner sur leurs qualités intrinsèques ; on vient de voir que Galien fait ressortir cette caractéristique, mais aussi le risque d'erreur qu'elle comporte lorsqu'on en fait un usage imprécis. C'est dans ce même livre que Grévin puise des précisions sur les facultés des médicaments astringents et purgatifs qui tirent leurs qualités des métaux dont ils dérivent. Galien s'y attarde également sur ce qu'il advient de ces qualités (premières et secondes) lorsqu'on fait brûler les substances, ce qui fournira un autre point clé des *Discours* sur l'antimoine. Concernant l'action des venins sur l'organisme, il apparaît donc que ce sont ces mêmes *Deux livres*[178] galéniques qui fournissent, après Nicandre, le plus d'informations utiles à notre auteur, tout en rappelant la doctrine qui permet de les analyser en termes de relations entre qualités des substances et qualités du corps – plus précisément des humeurs de celui-ci.

Non que Grévin suive aveuglément Galien : on se souvient du rôle stratégique, pour asseoir la compétence de notre auteur au début de son traité, de l'objection faite au médecin grec sur la circulation de la ciguë dans les organismes de complexion « chaude »[179]. La ciguë, toxique pour l'homme mais non pour les oiseaux, a quelque peu égaré le grand médecin :

> Car s'il est ainsi que la Cicue soit venin à l'homme, à cause qu'il a les veines et arteres larges, et qu'elle serve de viande aux cailles, et à quelques autres oiseaux, lesquels ont ces parties estroictes, comme dict Galen au *troisiesme livre des simples* : il semble aussi que les hommes chauds doivent plustost mourir, ayant beu la Cicue, que ceux qui sont de complexion contraire, ce qui me semble estre faux. (*Premier livre* 13-14)

[178] Ce titre de la traduction partielle de Canappe a-t-il pu contribuer à inspirer celui de Grévin, dicté en premier lieu par les deux poèmes de Nicandre ? Notre auteur connaît bien sûr l'ensemble du traité de Galien, et il en cite d'autres livres dans son ouvrage : ainsi p. 58, où il renvoie « au 10. livre des *Simples* » à propos de la salive humaine.

[179] Voir ci-dessus, chapitre III, pp. 128-130.

Parmi les autres ouvrages galéniques, la *Thériaque à Pison*[180], bien que relativement peu citée, est l'objet d'une grande attention de la part de notre auteur dans les quelques cas où il s'y réfère. Très tôt en effet dans son traité, immédiatement après qu'il a donné la définition du venin et expliqué son caractère dangereux, Grévin signale que ce dernier n'est pas toujours sûr, que les venins peuvent aussi servir de remèdes, et que deux venins se trouvant présents au même moment dans le corps, fût-ce par pur accident, peuvent être « contrepoisons [l'un de l'autre] », lorsqu'ils sont de qualités contraires : il en résulte leur neutralisation mutuelle. Cette première raison d'un effet positif du venin est suivie d'une seconde, lorsqu'on se sert d'un venin pour lutter contre son semblable, procédé que Grévin illustre d'après Galien :

> La seconde cause laquelle est en similitude, vient de ce que le venin meslé parmy les remedes contraires leur sert de conduicte pour les mener la part où est le venin dans le corps. Car un venin cerche son semblable, comme aussi font toutes choses naturelles. Ainsi Galen au livre de la Theriaque à Pison escript, que les Cantharides d'elles mesmes escorchent la vessie, et qu'estans meslees avecques quelques medicamens, elles surviennent aux maux d'icelles. Il y a plusieurs autres exemples qu'il amene des Phalanges beus avec du vin contre leur morsure, et de la graisse de Crocodile contre la morsure d'iceluy. (*Premier livre* 24)

L'action de la cantharide sur la vessie est confirmée d'après la même référence par le chapitre que lui consacre le *Second livre* (260 ; suit une mention de l'effet du lièvre marin sur les poumons, seule partie du corps à en être affectée, mention autorisée de même par Galien, cette fois au premier livre de son traité *De la composition des médicaments*).

De même la *Thériaque à Pison* – plus précisément la thériaque composée par Andromaque l'Ancien, médecin de Néron, qui eut l'idée d'ajouter de la chair de vipère à la formule du « mithridate », et dont Galien reprit la recette pour le bénéfice d'un autre

[180] L'attribution de cet ouvrage à Galien est traditionnelle. Mais comme nous l'avons vu, Véronique Boudon-Millot, dans sa récente édition de l'œuvre, conclut que l'auteur est en fait « vraisemblablement un archiatre de peu postérieur » à Galien.

empereur, Marc Aurèle – est alléguée à l'appui d'une recette d'onguent donnée par Nicandre (recette dont Andromaque puis Galien ont d'ailleurs pu en effet s'inspirer) :

> Il descript par apres un unguent tresexcellent à cest effect : Prenez deux serpens (il entend deux viperes, car ce sont celles dont l'on a acoustumé d'user aux compositions des medicaments propres contre les venins, selon Galen en son livre de la Theriaque) lors qu'ils sont en amour, c'est à sçavoir, sur la fin du printemps [...] Au reste il escript la manière de bien faire cest unguent, à sçavoir de faire cuire les serpents, jusques à ce que la chair laisse les os, lesquels il faut oster, d'autant qu'ils sont venimeux : je serois bien d'advis, aussi que l'on ostat la teste et la queuë selon le precepte de Galen : car en ces parties principalement le venin est contenu. (59)[181]

Ces références supplémentaires à Galien, initiative de Grévin, montrent comment l'onguent miracle de Nicandre et la thériaque impériale (faite, elle, pour être ingérée) se rejoignent selon lui, alors que le poète de Colophon ne parlait pas de vipères, mais seulement de serpents[182]. C'est à Andromaque que revint plus tard l'idée d'ajouter de la chair de vipère à la thériaque : notre auteur veut croire que l'idée vaut aussi pour les onguents, et que Nicandre le savait déjà.

Grévin procède avec les textes de Dioscoride, qui se situe chronologiquement entre Nicandre et Galien, comme avec ceux de ce dernier. La totalité des références des *Deux livres* à cet auteur renvoient comme on peut s'y attendre à son œuvre maîtresse en six livres, *De materia medica* (ou *De la matiere medicinale*[183]). C'est de là que viennent, au deuxième chapitre du *Premier livre*, les précisions sur l'antipathie entre le cerf et les serpents aussi bien que sur le rôle de la pierre de Gages dans la fumigation (49), qui

---

[181] Nous avons évoqué ce passage au chapitre précédent. *Thériaque à Pison*, éd. citée. Ch. IX, par. 5, 6, p. 41.
[182] Voir V. Boudon-Millot, « Aux origines de la thériaque », article cité, note 36.
[183] Titre d'une traduction parue quelques années avant les *Deux livres* de Grévin : *Les six livres de Pedacion (sic) Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere medicinale,* translatez de Latin en François. A chacun chapitre sont adjoustees certaines annotations fort doctes, et recueillies des plus excellens Medecins, anciens et modernes. Avec Privilege. A Lyon chez Thibault Payan, 1559.

renvoient respectivement aux livres II (ch. L) et V (ch. XCII) de Dioscoride[184]. De même Grévin cite ce dernier pour certifier que le nomdu pourrisseur ou « seps », classé parmi les serpents, peut aussi désigner une espèce de lézard :

> Il y a deux sortes de Pourrisseur : l'une est semblable au Coule-sang, c'est à sçavoir, ramenuisant toujours petit à petit, depuis la teste jusques au bout de la queuë, ainsi comme Nicandre l'a escript. L'autre est nommé Laisard calchidique, pourautant qu'il ressemble au lesart : ainsi qu'on peut facilement tirer du second livre de Dioscoride au chapitre du Pourrisseur, et du cinquiesme livre [au] chapitre du Vinaigre. Car au second livre il nomme un Pourrisseur Laisart calchidique, et au cinquiesme une espece de Viperes. (91)

Voir en effet *De la matiere*, livre II, ch. LVII (139, col. 2), où Dioscoride fait mention du « Serpent Seps », aussi appelé « Lesarde de Chalcique », laquelle « beue en vin, est un remede à ses mesmes morsures ». Dioscoride et Galien, on l'a vu, se substituent à Nicandre à propos du chien enragé, et le recoupent sur le « calament », herbe utilisée pour les « jonchées » qui chassent les serpents, et dont il existe trois types (*Premier livre* 52 ; *De la matiere*, livre III, ch. XXXIV 265). Grévin suit également Dioscoride sur les vertus de la garance contre les serpents (ses rameaux et ses feuilles pris avec du vin guérissent les morsures), tout en s'appuyant au passage sur ce que dit Galien, au livre VI des *Simples*, des qualités de cette plante, dont notre auteur déduit qu'elle est « chaude et seiche » (56).

A propos de celle que Grecs et Latins appellent « pencedane » et que Grévin propose de nommer « pinet » (« à l'imitation du Grec » et parce que sa feuille ressemble au pin), il renvoie de même à Dioscoride, pour qui elle chasse les serpents lorsqu'on y met le feu (56.). Lorsque le *De materia* donne une information sans la reprendre vraiment à son compte, comme ici :

> L'on dit que les Chenilles qui se engendrent sur les herbes de jardins, oinctes avec huylle, asseurent ceux qui s'en oignent, des morsures des bestes venimeuses (*Livre II* ch. LI : 137)

[184] Soit p. 137, col. 1, et p. 503, col. 1, dans la traduction citée.

Grévin ne la récuse pas nécessairement, mais conclut sans certitude à une qualité occulte :

> La Chenille meslee avec de l'huile faict fuir les serpents, comme a escript Dioscoride au second livre. Je ne pourrois pas donner raison de ceci, sinon ayant recours à la propriété que nature luy a donné. Car cela ne vient point de sa premiere naissance qui est selon Aristote au V. livre de l'*histoire des animaux*, prise sur les herbes, et principalement dessus les chous. (58)

Au chapitre IV du *Second livre*, concernant la cantharide, notre auteur évoque d'abord les signes de l'empoisonnement, puis une série de remèdes possibles :

> Le premier signe par lequel on peut cognoistre la prise de ce poison, apparoist en la senteur et au goust d'iceluy: car et en l'un et en l'autre il ressemble à la poix fondue, ou bien au cedre rappé de nouveau : ainsi que Dioscoride a escript en son sixiesme livre, l'ayant toutesfois pris au passage de Nicandre. Estant entré dans l'estomach, il ronge et ulcere par sa complexion naturelle, que j'ay dicte, toutes les parties par lesquelles il passe, comme le levres, la bouche, le gosier, et l'estomach auquel il fait une grande douleur à l'endroit du petit tendon [...]. Les vomitoires selon Nicandre, doivent estre faicts en partie de cervelles de porc et d'agneau ou de chevreau [...]. Les clysteres aussi se doivent faire de laict : [...] aussi il sera bon d'en faire boire au malade. Il faudra au deffaut des autres remedes user, avecques Dioscoride, du bouillon de graine de lin, de maulve, de fenugrec, et de racine de guimaulve. Apres ces remedes, il faudra s'ayder de ceux, lesquels ont une propre vertu de combattre le poison ; comme est le poulliot, duquel nous avons parlé au premier livre. (213-214)

Et Grévin de citer la fable, que « racompte Nicandre », de Cérès se consolant du rapt de sa fille en buvant une infusion de pouliot. Voici donc un cas où Dioscoride (voir au livre VI le ch. I : 514-515, qui couvre toutes les données relatives aux cantharides) recoupe et reprend Nicandre, puis le complète en ajoutant un remède différent à essayer en cas d'échec, avant que le poète de Colophon ne revienne au premier plan avec une autre plante, agrémentée d'une fable.

Rappelons aussi que Dioscoride, sur lequel Mattioli a écrit des *Commentaires*, est l'une des autorités impliquées dans la querelle de l'antimoine. Les deux antagonistes ont amplement fait appel à ses données dans leurs arguments. Grévin rappelle ainsi à son adversaire la façon dont Mattioli recommande de préparer l'antimoine, qu'il tient en partie de Dioscoride :

> Or la manière de preparer cest Antimoine maling, comme j'ay dict, de sa nature, se faict tant par meslange d'autre medicament que par cuisson en la manière que Matthioli nous a laissee par escript en son *Commentaire* sur le cinquiesme livre de Dioscoride. (*Second livre* 313)

Le chapitre XLIX du livre V du *De materia* (474) donne en effet des préparations de l'antimoine (censé resserrer les conduits et cicatriser les ulcères), qu'on fait brûler sous une croûte de farine avant de l'éteindre « en laict de femme, qui ayt enfanté un masle, ou dans vin vieux ». Mais Grévin détaille la recette de Mattioli, qui insiste quant à lui sur l'adjonction de borax, ingrédient dont nous ne trouvons aucune trace dans celle de Dioscoride – lequel, s'empresse d'indiquer notre auteur à Launay, considère au contraire le borax comme « un poison » (474).

Bien que les références à Hippocrate soient peu nombreuses – nettement moins, en particulier, que celles aux sommes respectives d'Elien, Aétios ou Pline –, elles n'en sont pas moins importantes, étant donné le rôle fondamental que joue cet auteur dans la science médicale en général. Dès le début des *Deux livres*, sa théorie des humeurs est donnée pour le pilier sur lequel repose toute la compréhension de l'action des venins dans l'organisme, par collision avec les qualités intrinsèques de l'homme, dont les humeurs du corps sont porteuses. Les références à Hippocrate ne sont pas du même ordre que celles, le plus souvent factuelles sinon anecdotiques, à d'autres auteurs, ce qui explique aussi que Grévin fasse moins souvent appel à lui : le père de la médecine est cité à l'appui de la présentation de concepts clés. Aussi le rencontrons-nous, avec Galien, au tout début du premier chapitre, pour montrer comment un élément comme l'air peut être corrompu au point de devenir un « venin naturel » :

> Car entre les venins naturels les uns sont elementaires, corrompuz et envenimez par quelques qualités externes, comme l'air que nous respirons, lequel est envenimé par les mauvaises vapeurs ou des eaux pourries ou des corps morts, ou des fosses puantes, et quelquefois aussi

> par les changements des temps et des saisons [...]. De la toutes sortes de maladies nommées communement pestes, et epidimies se repandent sur les mortels ; dont Hippocrate et Galen ont amplement discouru aux livres des *Epidimies* [...]. (*Premier livre*, 8)

On peut rapprocher cette affirmation des remarques que fera le Chevalier de Mercy, au début du XIX[e] siècle, dans la préface de sa traduction des *Epidémies*[185] :

> Hippocrate commence toujours la description de l'année médicale par l'automne, qui a une influence plus marquée sur les maladies que les autres saisons [...]. Si on ajoute à cette longue suite de causes, l'enchaînement non moins compliqués des autres circonstances, comme celle des localités, relativement à l'humidité et à la sécheresse, au chaud et au froid, les qualités des eaux, dures ou crues, saumâtres, de source vive, ou marécageuse, les différents corps qu'elles tiennent en dissolution, (ce qui a lieu de même pour l'air) [...]. En effet, depuis que l'on fait des observations sur les airs, et qu'on observe avec attention les changements que celui de l'atmosphère éprouve e passant par les poumons des animaux les plus sains, on a jugé de quelle importance il étoit de ne point entasser les hommes dans des lieux fermés [...]. Enfin depuis que personne n'ignore les effets que produit sur l'économie animale, un air respiré par un grand nombre de malades et chargé de leurs exhalaisons putrides, on demande unanimement que les hôpitaux soient relégués hors des villes, et transportés, ainsi que les cimetières, dans des lieux où les vents soufflent sans obstacle de toutes parts. Mais les vents eux-mêmes apportent les contagions [...]. (10-12)

Parmi les références plus précises de notre auteur à Hippocrate, on trouve la description des accidents causés par le pavot, jointe à celle des signes qui les annoncent :

> Advenant donques que quelqu'un aye pris du suc du pavot, les accidens se manifestent tels qu'il ensuyt : à sçavoir un fort grand endormissement, un refroidissement et couleur pallissant de tout le corps. Ce qui advient à cause de la grande froidure du poison [...]. En la parfin la pauvre chaleur naturelle fuyant ceste froidure maitresse des parties dedans, se retire quelque fois au dehors, et esmeut une sueur puante, comme retenant la qualité du poison, lequel de soy est de fort mauvaise odeur : alors il se faict des resolutions, principalement des parties les plus prochaines de la teste, comme des machoires : bref, les signes plus prochains de la mort apparoissent tels que les descript Hippocrate en son Prognosticque, dont Nicandre a pris la sentence de ces deux vers :
>
> *Souvent son nez retors, l'œil enfoncé bien fort,*
> *Et ses ongles ternis luy predisent la mort.*
>
> Ce qui se fait en l'homme malade par l'absence de chaleur naturelle : et ce qui est d'autant plus esmerveillable, en celuy qui n'est malade de long temps que cela nous monstre une cause fort pernicieuse. (*Second livre* 252-253)

Si Nicandre autorise les auteurs ultérieurs, Hippocrate autorise Nicandre, et Grévin se doit de le reconnaître. L'exemple du pavot appelle aussi la référence suprême en raison

[185] Hippocrate. *Epidémies d'Hippocrate, premier et troisième livres. Des crises et des jours critiques*. Édition citée.

de sa froideur exceptionnelle, qui a un effet des plus spectaculaires. Hippocrate faisant autorité en matière d'humeurs, notre auteur s'appuie encore sur lui pour montrer à Launay la double absurdité de sa position sur l'action de l'antimoine, censé purger les humeurs indépendamment de leur nature, comme si toutes réagissaient de la même manière face à ce remède universel :

> [...] que si l'Antimoine est un médicament et qu'il tire l'humeur par la similitude de substance, il faudra ou qu'il ne guerisse que d'une sorte de maladie, ou bien qu'il n'y a qu'une humeur au corps. La premiere partie de cette disjonction se prouve necessairement par ce que ayant tiré du phlegme par la vertu de sa substance semblable, il ne pourra pas tirer de la cholere par la mesme vertu : car le phlegme et la cholere sont contraires et font des maladies contraires. Ainsi s'il guerit des fievres ardente, il ne pourra pas guerir des fievres quotidianes : ou bien il ne tire pas par la semblance de nature : ce que toutesfois Launay confesse. Cela est aussi cler que le soleil. L'autre partie est manifestement declaree faulse par le premier livre d'Hippocrate de la nature humaine, et par le commentaire que Galen a escript dessus : car s'il n'y avoit qu'un humeur du corps, il faudroit qu'il n'y eut qu'un element, qui feist la meslange des corps composez, ce qui est non seulement contraire à la raison : mais aussi aux sens. (308-309)

La référence est exacte. Dans cette œuvre dont le médecin Jean de Bourges s'était fait, en 1548, le traducteur et le commentateur, Hippocrate prend le contre-pied de ceux qui prétendent que le corps ne contient qu'une seule humeur :

> Aussi aucuns des medecins disent l'homme estre seulement sang, les autres colere, les autres phlegme, concluans une mesme sentence, pource qu'ilz disent estre une seule humeur, à laquelle changeront le nom à leur plaisir. Disent d'avantaige, cest humeur muer sa couleur et puissance, quand elle est contraincte par challeur ou froidure, incontinent doulce, tantost amaire, maintenant blanche, tantost noire. Et tout autre contrarieté, ce que toutesfois n'estime estre veritable. [186]

Le traducteur souligne l'homologie entre la combinaison des éléments en toutes choses et celle des humeurs dans le corps :

> Selon que les quatre substances, ou elementz dessus mentionnez, meslez ensemble sont necessaires à la production de toutes choses, selon leurs qualités c'est à sçavoir chaleur, froidure, seicheresse et humidité : aussi le corps humain, tant de l'homme que des autres animaulx, et contient en soy davantaige quatre humeurs qui sont appelez les propres et secondz elementz de luy, pource qu'ilz approchent et ensuyvent le naturel des premiers et communs car ils sont chaulx, froidz, secz, et humides. Le sang est chault et humide, ou à

[186] *Le livre de la nature humaine, faict par Hippocrates, traduit de Latin en Françoys, par maistre Jehan de Bourges medecin, avec une interpretation, composée par ledit de Bourges*. A Paris, en la rue Saint Jacques à l'Image Saincte Barbe, par Sulpice Merenger, 1548, f. b r°.

> mieux dire temperé. C'est à sçavoir en tenant le meilleu entre le flegme et la colere, or par ce mot de colere sans addition, te fault entendre de la ja[u]ne, pource que la melancolie s'appelle colere noire. Et combien que le sang soit commun aux troys humeurs il a toutesfois son demeure principal au foye, et en procede journellement, aussy on l'appelle sang flegmatique, colerique et melancolique, selon l'humeur qui luy est plus conjoincte par succession, parquoy il est manifeste, que à bon droict ces quatre humeurs soient appelez les secondz et propres elementz du corps humain. (*De la nature humaine*, « Interpretation » (bv° - b2 v°)

Les fonctions des humeurs dans le corps ne peuvent être détachées de celles des éléments naturels. Hippocrate précise un peu plus loin la raison pour laquelle le corps ne saurait comporter une seule substance, argument dont Grévin se servira contre Launay :

> Car à mon advis si lhomme ne estoit que d'une substance, jamais ne sentiroit douleur, car il ne auroit cause au moyen de laquelle il feust malade, veu qu'il seroit d'une seule chose, et s'il avenoit qu'il fust malade il seroit requis un remede seulement, mais de present il y a plusieurs choses au corps, lesquelles quand plus que de raison et contre nature sont eschauffées, refroidies, seichées, engendrent maladies, par ceste raison y a plusieurs especes de maladies, aussi plusieurs remedes d'elles. (b6 r°-v°)

Jean de Bourges a soin d'expliciter la pensée d'Hippocrate en soulignant la nécessité de la présence d'humeurs multiples :

> Il est certain que corps humain ne sentiroit aucune douleur s'il ne recepvoit qu'une humeur, comme plaisoit aux medecins, contre lesquelz dispute Hippocrates, comme a fait cy devant contre les philosophes qui pensoyent y avoir un seul element au monde, mais c'est bien aultrement. Car à raison de la multiplicité et variété des quatre humeurs, [...] lesquelles quand sont excessives, tant en quantité que qualité, le corps humain sent douleur [...] (« Interpretation » b6 v°-b7 r°)

On a vu qu'en dehors même de toute polémique Grévin ne cesse d'insister, tout au long de son traité, sur l'importance des humeurs, de leur composition et des effets mutuels de leurs qualités pour bien comprendre comment et pourquoi les venins sont dangereux.

L'œuvre maîtresse de Mattioli, les *Commentaires* sur Dioscoride déjà cités, joue elle aussi un rôle clé parmi les références des *Deux livres*, et mérite ici une mention spéciale en ce qu'il s'agit cette fois d'un contemporain. Notre auteur reconnaît au médecin siennois une telle érudition qu'il en parle presque toujours comme du « docte Matthioli »,

« homme fort bien experimenté en la congnoissance des Simples » (*Premier livre*, 91). Cela ne l'empêche pas de le réfuter souvent, sur la question de l'antimoine, sur une erreur de traduction commise aux dépens de Nicandre à propos des effets du lièvre marin (*Second livre* 258), ou sur des points précis comme la cécité de la musaraigne (nous revenons plus loin sur ces deux exemples) ; ou encore sur un problème de base comme celui de la complexion des serpents, que le Siennois prétend chaude sans avoir « grande raison de ce faire » (*Premier livre* 25). Selon Mattioli, c'est parce qu'ils sont chauds que les serpents se cachent en hiver : « ils fuyent la froidure contraire à leur complexion » (27). Grévin répond, en alléguant Hippocrate, que leur complexion froide est au contraire rendue excessive et dangereuse par son semblable, la froideur de l'hiver.

Mais il n'en pense pas moins que le Siennois fait autorité sur d'autres questions. Ainsi dans le cas de la racine du laserpitium :

> Si tu en veux veoir l'histoire plus ample, il faut lire ce que doctement en a escript André Matthioli en son commentaire sur Dioscoride. (p. 57)

Dans les *Commentaires* (au Livre III, ch. LXXVIII)[187], on peut en effet lire une description détaillée du laserpitium et du « laser » (suc tiré de sa racine), avec mention de ses qualités et des différentes façons de l'utiliser. Mattioli signale d'ailleurs qu'il s'agit d'un contrepoison. Grévin l'invoque également à l'appui des différents noms qu'on donne à l'« étoilé » et de son classement parmi les lézards. Les Grecs le nomment tantôt « ascalavote », tantôt « galeote », tandis qu'en latin il est appelé « stellion ». Mattioli le rapproche de l'animal qu'il connaît sous le nom de « *terrantola* » :

> Ceste espece de serpent se repaist seulement de rosee et d'araignees, auxquelles il faict une immortelle guerre, comme a escript Pline, dont André Matthioli en son docte commentaire sur

[187] *Commentaires de M. Pierre André Matthiole, medecin senois, sur les six livres de Ped. Dioscor. Anazarbeen de la matiere Medecinale [...]. Mis en François [...] par M. Jean des Moulins Docteur en Medecine.* Lyon : Guillaume Roville, 1579, pp. 470-472.

> Dioscoride a pensé que l'Estoillé fut le Laizard que les Italiens nomment la Terrantola, attendu qu'elle se cache tout au long de l'hyver, dans les crevasses des maisons et dans les vieux tombeaux, ainsi que faict l'Estoillé : car les Estoillés s'y retirent les quatre mois plus froids de l'année. (*Premier livre* 117-118)

Notons que le commentaire du Livre II par Mattioli (ch. LIX, concernant le « seps » ou « lézard de Chalcide ») s'exprime de façon moins catégorique :

> Je ne veux ici oublier à dire qu'en la Tuscane, et alentour de Rome, et en la Pouille on trouve un espece de lesard nommé en vulgaire *Terrantola*, parce qu'elle se cache sous terre, laquelle de sa morsure tue les hommes. Ce qui m'a fait souvent penser, assavoir si c'estoit le lesard de Chalcide selon Nicander et Dioscoride, ou bien stellio, parce qu'elle est marquetée comme d'estoilles. (*Commentaires*, trad. Des Moulins 248)

Mattioli revient d'ailleurs sur le stellion dans son commentaire du Livre VI[188], pour en donner une description physique complète en s'appuyant sur Aristote et Pline.

Les quelques exemples que nous avons choisis donnent une première idée de l'exactitude et de la richesse des références alléguées par les *Deux livres des venins*. Comme nous l'avons vu en nous focalisant sur les auteurs les plus importants, il arrive à Grévin de jouer d'une référence contre l'autre, et aussi de reconnaître qu'une donnée de caractère extraordinaire relève de la fabulation (comme il le fait à propos du basilic et de son prétendu pouvoir de tuer par le simple regard). Dans tous les cas, il s'agit de confirmer sa propre crédibilité tout en protégeant celle de Nicandre, sa source principale. Au-delà des autorités de premier rang que sont Dioscoride et Galien, ce procédé engage les sources les plus diverses, qu'il s'agisse de médecins, de naturalistes ou de poètes. C'est ainsi que trois auteurs savants – non seulement Elien (*Nature des animaux*, livre VIII) et Aétios, mais Apollodore – sont convoqués pour recouper Nicandre à propos des accidents que provoque l'eau-terrier (chersydre, *Premier livre* 99) ; Grévin, suivant Jean de Gorris[189], leur ajoute le poète Virgile (*Géorgiques*, III), qui décrit la double nature de

[188] Ch. IV, sur la salamandre.
[189] Voir son annotation, édition citée, pp. 85-86 ; elle ne donne que le début de ce passage des *Géorgiques*.

ce serpent (nous reviendrons sur cette description, que notre auteur compare avec celle du poète de Colophon). On a vu plus haut qu'il fait encore appel à Elien (livre IX) pour corroborer la description du cornu, particulièrement pour les deux « enleveures » qu'il porte et qui ressemblent aux cornes de l'escargot mais sont « plus massive et plus fortes » (*Premier livre* 79-80). Il accuse toutefois ce même Elien d'avoir mal compris Nicandre sur la ressemblance du pourrisseur et du coule-sang, en attribuant au premier, qui va tout droit, la démarche oblique du second (92 ; cf. Elien, livre XV, ch. XVIII).

2. Doutes et controverses

Comme nous venons de le voir, la mise en valeur de recoupements entre les poèmes de Nicandre et les textes d'auteurs ultérieurs pris en référence permet à Grévin d'établir la fiabilité de son œuvre et de sa perspective personnelle. Plus efficaces encore sont les corrections d'erreurs de lecture ou de traduction, opérées par notre auteur au bénéfice du poète de Colophon et au détriment de ses continuateurs. Mais il y a aussi nombre de désaccords ou de divergences que Grévin signale sans prendre fermement parti : elles plaident en faveur de sa propre ouverture d'esprit, capable d'accepter incertitudes et nuances s'il y a lieu, et lui permettent de montrer qu'il ne prend pas toujours et partout les dires de Nicandre pour des vérités infaillibles : il n'en est que mieux placé pour trancher lorsqu'il s'autorise à le faire.

Le cas des « phalanges » (soit « une espece d'Araignée, dont la morsure est dangereuse », 120) est particulièrement confus. La distinction entre phalanges et araignées (non venimeuses) est marquée par Pline, mais Grévin relève qu'Aristote ne l'a pas faite, et emploie les deux termes (*phalanx* et *arachnè*) indifféremment. Nicandre décrit sous le nom de « phalanges » huit espèces, mais compte parmi elles le « veneur »,

dont il reconnaît que la morsure n'est pas dangereuse. Inversement, Aétios et Paul d'Egine parlent, eux, d'une araignée venimeuse qu'ils « distinguent des Phalanges » (*Premier livre* 121). Cette difficulté taxinomique doit simplement être reconnue, et tous les auteurs pertinents convoqués sans qu'il s'agisse pour autant de controverse :

> Ce qui me faict penser, sauve l'opinion de Pline, que quelquefois les anciens ont pris ces mots l'un pour l'autre : car si nous voulons regarder la signification du mot Phalange, nous trouverons qu'il doibt estre aussi bien attribué à l'Araignée non venimeuse, qu'à la venimeuse. Le mot vient d'une diction grecque qui signifie proprement les plis des doids. Et pourautant que l'Araignée a trois plis en en ses jambes, comme nous avons en chaque doids, on lui a donné le nom de Phalange. A bon droict donques, on peut aussi bien nommer les Araignées non venimeuses du nom de Phalange, comme l'on faict les venimeuses : mais pour esclaircir en partie, ou pour le moins advertir le lecteur de la diversité qui est entre Nicandre, Aristote, Pline et Æsse touchant les especes d'Araignees ou Phalanges, et touchant la multitude des noms, en l'explication desquels ils ne sont pas d'accord ; je discoureray de l'opinion d'un chacun d'iceux, et rapporteray au plus pres qu'il me sera possible les noms des uns et des autres. (121)

Suit un long discours, dans lequel notre auteur procède à une analyse systématique de toutes les espèces d'araignées chez chacun des auteurs concernés, pour conclure :

> Or en tout ce discours nous pouvons veoir, comment Æsse et Pline, voire mesme Aristote a laissé des especes de Phalanges, lesquelles paravant avoyent esté escriptes par Nicandre, et en ont adjousté d'autres nouvelles. Avicenne en a ramassé à tort et à travers des uns et des autres : en quoy certes il y a si peu d'asseurance, que qui penseroit retirer quelque chose certaine, celuy se mettroit en un chaos de diverses opinions[190]. Je ne diray point, combien legierement Matthioli en a parlé asseurant de les avoir touts veuz en Italie, et toutesfois n'accordant point ces premiers autheurs qu'il allegue. (126-127)

Une telle conclusion, tout en préservant ici encore, autant que possible, l'autorité de Nicandre, ne peut être qu'à l'honneur de Grévin, en montrant la qualité de son jugement et sa prudence professionnelle : contrairement à Mattioli, lui refuse de dire plus qu'il n'en sait ; l'incertitude est ici la position la plus conforme à la vérité.

Dans un autre dossier confus en revanche, Grévin tranche et Nicandre triomphe – grâce à la relecture attentive de son défenseur – d'une erreur commise par Pline suivi par

[190] Avicenne, décrié ici, est mieux traité lorsqu'il recoupe Galien sur la description de l'altéré : « Avicenne dit qu'il a le col gros, et tout le dessus du doz noirastre jusqu'au bout de la queuë. Il dit aussi qu'il habite en Lybie et en Syrie, comme aussi a escript Galen en l'unziesme livre des Simples, pourautant que ces Regions sont plus seiches que les autres » (*Premier livre*, p. 96).

la plupart des modernes (dont Mattioli). Ils confondent en effet la plante anonyme dont le poète dit que provient la « glu » vénéneuse nommée ulophone (ou « porte-mort ») avec la carline blanche[191], alors que Nicandre dit ailleurs que la racine de cette dernière (contrairement à celle de sa cousine la carline noire) est un bon antidote contre la morsure des serpents, et que Galien et ses successeurs s'en souviennent parfaitement :

> Galen au huictiesme livre des Simples parlant de toutes les deux especes, dict, qu'il ne faut user aucunement de la noire, si ce n'est par dehors, à cause qu'elle est venimeuse : mais que l'usage de la blanche est tresutile aux maladies que nous avons dict. Prendrons nous pour response suffisante ce que André Matthioli a dict en son commentaire sur Dioscoride, que Galen avoit fally en ce qu'il a escript que la Carline noire est venimeuse, et n'en dict point autant de la blanche ? [...] Mais poursuivons plus avant. S'il est ainsi que la racine soit bonne et prouffitable estant prise au dedans du corps, d'où vient que le suc d'icelle est venimeux ? la racine ne comprend elle pas le suc ? [...] Nous adjouterons encore cecy, c'est qu'entre les signes de l'Ulophone tous ceux qui en ont escript, ont dict qu'il estoit du goust et de l'odeur du Basilic : or le goust du Basilic (comme chacun sçait) est amer, et son odeur est fort bonne : et toutefois Nicandre, Theophraste et Dioscoride escrivent, que la racine de la Carline est doulce, et son odeur est fort aspre, mesmes qu'elle sent mal. Il nous est donques aisé d'arrester que l'Ulophone n'est point la glu qui sort de la Carline blanche, de laquelle les femmes de Candie usent sans danger. (*Second livre* 233)

[191] A dossier confus, analyse minutieuse – dans laquelle l'autorité de Nicandre joue le premier rôle : « Nous sommes tous d'accord que l'Ulophone ou Porte-mort est une liqueur glueuse, laquelle a esté nommee par les Grecs Ixie [ἰξία ou ἰξίας ; en fait, c'est le nom incertain de la plante dont sort cette « liqueur »], c'est-à dire, gluante [cf. ἰξός, glu]. Mais ayant esté long temps d'opinion avecques tous ceux qui en ont escript avant moy, que ceste sorte de glu fut celle que les anciens ont escript estre prise en la racine de la Carline, nommee par les Grecs Chameleon blanc [χαμαιλέων λευκός] ; en la fin relisant un passage, lequel est aux *Theriaques* de Nicandre, je commençay à soubçonner fort de la verisimilitude de telle opinion [...]. Premierement la cause qui les a induicts à croire, a esté que Pline escript que de la racine de la Carline blanche il sort une liqueur de laquelle les femmes de Candie usent au lieu de mastich, et est nommee, dict-il, Ixie [*ixia*]. Ils ont aussi esté induicts à ce mesme, pourautant que Theophraste et Dioscoride ont escript, que la racine de la Carline blanche meslee avecques de la farine d'orge, de l'huile et de l'eau, faict mourir les chiens, les souris et les pourceaux. Voila donques sur quoy ceste opinion est appuyee. Voyons maintenant si cela est suffisant pour dire que la glu qui sort de la Carline blanche soit venimeuse. Je confesse premierement qu'il en sort de la glu, mais je dis que ce n'est pas elle, laquelle est venimeuse : car encore que Pline escrive, que ceste liqueur est nommee Ixie, si est ce que ce n'est pas à dire, que ce soit le poison, attendu que le mot est commun, lequel vient d'un mot Grec [ἰξός] qui signifie autant que ce les Latins ont nommé Visque [*viscum*], et les François, de la glu. Et mesmes quant les autheurs se sont souvenus de l'Ixie venimeux, ils ont adjousté (au moins la plupart) le surnom de Ulophone, qui est à dire, porte-mort : ainsi faict Nicandre, et Dioscoride, qui a escript au sixiesme livre Ixie [ἰξίας] surnommé porte-mort [οὐλοφόνον] : ainsi ont parlé Æsse et Paul Æginette, et toutefois ne trouvons point que la Carline blanche aye esté ainsi surnommee, si ce n'est par Pline, lequel en cest endroict s'est abusé [...]. Et qu'il ne soit ainsi, Nicandre nous servira de tesmoin, lequel en son premier livre a descript [sous le nom de « chaméléon »] la Carline noire, et la Carline blanche [...] et a dict, que la blanche estoit bonne contre la morsure des serpens, nous advertissant de fuir la noire, comme un poison » (*Second livre*, pp. 231-232). Suit une citation des *Theriaques.* On peut donc penser que l'« ulophone » vient du « chameleon noir » [χαμαιλέων μέλας]. Pour d'autres détails, voir ci-après, Deuxième partie, chapitre I, p. 282, note 266, et chapitre III, pp. 371-372.

On voit comment s'articulent ici lecture et raisonnement, concernant des plantes que Grévin n'a pas observées lui-même – et dont une au moins lui demeure inconnue.

On l'a compris, nombreuses (le cas de l'antimoine mis à part) sont les controverses dans les *Deux livres des venins.* Il est plutôt rare qu'on n'en rencontre pas au moins une dans l'étude successive de chaque espèce ; mais Grévin choisit parfois d'éviter la bataille, même lorsqu'il a une préférence. Considérons par exemple le problème que crée le silence de Nicandre sur les accidents provoqués par le « double-marcheur » ou amphisbène. Ce silence s'expliquerait par le fait que ce serpent n'est pour le poète qu'une variété de vipère, ce qui rend ses accidents assimilables à ceux de celle-ci : c'est en tout cas l'opinion de Dioscoride. Mais pour Aétios, c'est parce que sa morsure est « aussi petite et aussi peu dangereuse que celle des mouches » (*Premier livre* 101) : cela ne vaut donc pas la peine d'en parler. Les deux positions sont incompatibles, mais notre auteur refuse de prendre parti : « je ne veux accuser l'un pour défendre l'autre »[192]. En revanche il n'admet pas que Nicandre ait pu commettre un oubli : le poète a voulu attirer notre attention sur autre chose, une « proprieté » de la peau de ce serpent, capable de réchauffer les mains engourdies des bûcherons. Elien en a rajouté en prétendant que le poète prête à cette peau le pouvoir de chasser les serpents : encore une mauvaise lecture – sauf s'il s'agit d'un autre texte, perdu (102). Grévin passe ensuite à l'opinion de « Galien » (*Thériaque*), selon qui « la femme grosse avorte incontinent » lorsqu'elle met le pied sur l'amphisbène :

> ce qui se faict (si ce faire on doibt croire) par la vapeur venimeuse laquelle s'esleve du corps de ce serpent, et estouffe l'enfant par sa malignité ennemie de nostre nature. (102)

[192] La note *ad loc.* de Jean de Gorris opte pour la seconde hypothèse, sans renvoyer à Aétios (*Theriaca* 86).

Notre auteur signale ses doutes, mais évite d'insister. En ajoutant pour conclure qu'« Il faut tirer la guarison particuliere de ce serpent, du chapitre de la Vipere », il semble toutefois prendre indirectement position, en faveur de Dioscoride, sur la question initiale, en suggérant la parenté des accidents provoqués.

Autre controverse née des dires de Nicandre, à l'époque moderne cette fois : celle qui concerne la cécité de la musaraigne ou « rablette », dont fait état le poète grec. Grévin s'indigne, en l'occurrence, d'une intervention de Mattioli :

> Nicandre a escript qu'elle [la musaraigne] est aveugle, et qu'estant cheute dedans une orniere de charette, elle ne s'en peut retirer. Pour ceste cause Pline a dict qu'elle ne peut passer l'orniere. Ælian en escript autant : Ce que Mattioli pense estre fabuleux encore qu'il semble qu'il n'en ait point veu, quand il dict, qu'il a emprunté le pourtraict qu'il en donne, ce qui me faict esmerveiller comme il desment ces bons autheurs sans amener aucune preuve. (*Premier livre* 139-140)

On constate dans cet exemple que ce n'est pas tant le démenti qui choque notre auteur, que le fait que Mattioli ait péché contre une norme élémentaire à ses yeux en matière scientifique : l'obligation de prouver ce qu'on dit[193]. En l'absence d'une telle preuve toutefois, c'est le principe d'autorité des sources qui doit prévaloir : il convient de respecter les « bons autheurs » antiques, pourvu qu'on les ait méticuleusement lus, et *a fortiori* lorsqu'ils ne se contredisent pas.

C'est encore à Mattioli (et à Lonicer, que le Siennois a suivi en l'occurrence) que notre auteur s'en prend pour une mauvaise lecture de deux vers de Nicandre concernant un effet du venin du lièvre marin, « une hydropisie, laquelle commence par l'enflure des pieds et des jambes » (*Second livre* 259). Là où la victime, dit Nicandre, sent « Enfler

[193] Attaque doublement injuste, car si Mattioli s'inspire d'Aétios pour sa description, il signale qu'on trouve des musaraignes partout en Italie, et de plus – tout en doutant de cette étrange histoire d'ornière de charrette – ne précise pas si la bestiole en question est aveugle ou non (*Commentaires*, II, LXII, 251). Il a été établi depuis qu'elle ne l'est pas, et que sa morsure n'est pas venimeuse... possibilité que Mattioli admettait déjà sous certains climats.

toute la peau de son pied qui s'estend » (*ibid.*), Lonicer puis Mattioli[194] se sont fourvoyés :

> Ce passage cy toutesfois a esté assez mal retourné, selon mon jugement, par Leonicere et par Mattioli, qui l'a ensuivy en son Commentaire sur Dioscoride, parlants d'une ardeur de talons et des yeux enfoncez, dont il n'est aucunement faict mention au texte Grec, ce que je dicts de peur que ceux qui liront l'un et l'autre, ne pensent que ma version soit faulse : car qui la voudra conferer, on en trouvera la verité. (259)

Grévin, dans cette rectification, se soucie moins de vérité scientifique que d'exactitude dans sa traduction du grec, et de sa propre réputation de traducteur : ce qui compte, c'est que lui ait compris « ce que nostre poëte veut entendre quant il escript » ce qu'il écrit.

Une situation un peu différente, toujours à propos du lièvre marin, surgit d'une controverse entre Jean de Gorris et Guillaume Rondelet. A ce dernier, grand spécialiste des animaux de mer, notre auteur voue un vif respect ; mais il se prononce ici contre lui. Galien affirmait en effet (*Composition des médicaments*, livre I) que les poumons sont la seule partie du corps à être affectée par le venin du lièvre marin. Grévin, après Gorris, considère que Nicandre le suggérait déjà, puisqu'il insistait dans sa description sur « une rougeur » qui

> *s'attache aux jouës de cest homme*
> *Qui a les yeus enflés, et s'épand ainsi comme*
> *Une fleur bourjonnante [...].* (*Contrepoisons* 82, vv. 635-637)

Or

> la rougeur des jouës, qui est quasi comme un accident essentiel, que les Grecs nomment pathognomonique és affection des poulmons se faict par une chaleur eslevee de la pourriture, par laquelle ils sont ulcerez. Je sçay bien que cecy a esté mis en doubte, et disputé par Rondelet encontre de Gorris : toutefois les raisons deduictes par de Gorris, en l'apologie qu'il en a faicte, prouvent manifestement ce que j'en escripts. (260)

Il nous paraît évident que la position de notre auteur contre le « doubte » soulevé par Rondelet est liée au fait que sa traduction française de Nicandre recoupe la traduction

[194] *Commentaires*, livre VI, ch. XXX, p. 820. Gorris ne dit rien de tel : c'est à Grévin que revient cette critique.

latine de Gorris, de même que ses analyses reprennent l'annotation de son prédécesseur. La solidarité littéraire et scientifique est ici totale : le propos de Grévin reprend implicitement la note de Gorris sur le sujet[195], mais fait aussi une allusion explicite à la longue *Apologia* que celui-ci avait publiée sur le problème des accidents du lièvre marin en réponse aux objections de Rondelet[196]. Cela n'empêche pas Grévin d'alléguer ce dernier contre Mattioli au sujet des diverses espèces de torpilles, que Rondelet distingue selon les taches qu'elles portent sur leurs corps :

> Il y a quatre sorte de Turpilles selon Rondelet, lesquelles ne sont gueres dissemblables l'une de l'autre. Les deux premieres ont cinq taches grandes et rondes au milieu du corps. Celles de la premiere des deux sont, distinguees par des cercles, et celles de la seconde ne le sont pas. Les deux autres ne sont point distinguees par cercles, comme nous le dirons au chapitre suyvant. les trois premiers de ces cercles sont en haut et les deux autres au dessous : ce qui est toutefois contraire e la figure que Matthioli en a donnee en son commentaire de Dioscoride ; sur quoy je ne pourrois donner jugement attendu que je ne sache point en avoir jamais veu. Et me suis asseuré en celles qui ont esté pourtraictes par Rondelet, comme j'ay faict en tout ce qui appartient aux poissons, m'assseurant qu'il est digne d'estre creu, non seulement en ceste partie; mais aussi en toute autre, dont il a escript. (*Premier livre* 159-160)

Cet accord avec Rondelet sur les questions touchant sa spécialité semble cependant ne plus prévaloir quand notre auteur entend défendre non seulement ses sources favorites (Nicandre corroborant Galien, à l'avance pour ainsi dire), mais la position déjà prise en latin par le collègue et mentor dont il prolonge l'entreprise en langue vulgaire.

Il arrive que Grévin fasse appel à un auteur non impliqué dans une controverse pour aider à la résoudre, non pas implicitement comme dans le cas du double-marcheur cité

---

[195] Elle insiste en effet sur le rôle des poumons : « *Quod quidem ulcerati pulmonis malum Nicander aperte indicavit, scribens genas illis rubere et velut roseo colore pictas videri. Hoc enim sit humorum in pulmonibus putrescentium calore in faciem sublato* » (*Nicandri Alexipharmaca* 193). Le terme savant « *pathognomonicum* » se rencontre aussi chez Gorris, mais dans une note concernant les accidents du pourrisseur (*Theriaca*, p. 84).

[196] Ce texte, *Io. Gorræi de lepore marino apologia ad Guilielmum Rondeletium*, est ajouté au poème et à son commentaire par l'édition de 1557 (pp. 203-209). Il traite longuement de la question, en s'appuyant sur Nicandre et Galien, pour répondre à Rondelet, qui au livre XVII, ch. XI de sa somme sur les animaux marins (*De piscibus marinis*. Lyon : Macé Bonhomme, 1554 ; *Histoire entiere des poissons*, traduction française abrégée : même éditeur, 1558) avait allégué Dioscoride, Aétios, Pline et Paul d'Egine pour réfuter l'opinion de Galien, et s'en était pris également à la note de Gorris (pp. 523-524 de l'édition latine).

plus haut, mais directement : ainsi à propos de la nature de la coriandre, plante dont la toxicité est si faible qu'on peut la croire inoffensive. Au troisième livre de son *De materia medica*, Dioscoride affirme que la coriandre est de complexion froide. Galien dit le contraire au septième livre des *Simples* : pour lui la coriandre est chaude. Avicenne se range du côté de Dioscoride. Notre auteur allègue Hippocrate à l'appui de Galien :

> Toutefois j'aymerois mieux suyvre l'opinion bien prouvee, premierement d'Hippocrate au second livre de la Diete, et secondement de Galen, que m'opiniatrer en celle des deux autres. Car s'il nous est permis de juger des premieres qualitez par les secondes, certainement nous trouverons qu'il est plustost chaud que froid, tant par le goust et par l'odeur que par toute sa substance Et ne faut point en cecy, pensant accorder ces deux grans personnages, dire que le Coriandre nouveau est froid, et que le vieil est chaud : car il est impossible qu'il y eust un changement de complexions si diverses, comme sont le froid et le chaud. Il est bien vray qu'au nouveau il y a plus d'humidité qu'au vieil : de laquelle aussi nous parlerons cy apres. (*Second livre* 217)

La référence à Hippocrate ne figure pas chez Gorris, qui faisait déjà état de cette dispute entre froid et chaud et de sa solution possible, sans récuser aussi fermement que notre auteur l'hypothèse d'un changement de complexion[197]. Les deux traducteurs rappellent l'usage commun consistant à neutraliser l'effet de la coriandre en trempant ses graines dans du vinaigre puis en les faisant sécher, et doutent que ce soient les « qualités excessives » de cette plante, quelles qu'elles soient, qui puissent faire mal : il s'agirait plutôt d'une « propriété » particulière, si faiblement toxique qu'elle ne peut nuire qu'« en grande quantité », ce qui est vrai de toute substance.

Ces quelques exemples de références, choisis en fonction des divers rôles qui leur sont dévolus, montrent leur importance pour la démarche même des *Deux livres*, œuvre de savoir construite sur un double présupposé : il n'existe pas de connaissance spontanée ; toute proposition est corrélée à d'autres, et doit être, comme elles,

[197] Voir l'annotation de Gorris, *Alexipharmaca*, p. 181.

logiquement cohérente, soutenue par des preuves, et confirmée par des sources. Ce sont bien entendu les Anciens, les classiques en un mot, qui servent de références par excellence, par-delà le temps et l'espace, pour le poète et pour le médecin qui coexistent en Grévin. Qu'il s'agisse de recoupements ou de controverses, l'enjeu n'est pas de montrer que les *Theriaca* et les *Alexipharmaca* de Nicandre appartiennent de plein droit au champ que nous appellerions « scientifique », malgré leur statut de poèmes : c'est pour notre auteur une évidence. Il n'en reste pas moins que le texte obscur et allusif du poète grec, antérieur à la plupart des travaux bien plus amples (Dioscoride, Pline, Galien, Aétios, Avicenne...) qui font autorité comme lui, doit être traduit et expliqué, parfois défendu contre des opinions nécessairement plus circonstanciées, au nom de la vérité le plus souvent, et parfois (nous allons en voir un exemple) au nom de son droit d'écrire « poëtiquement », c'est-à-dire de mêler, à son gré, vérité et fiction.

Cette démarche permet de déployer le domaine entier, tel que constitué par l'ensemble de ses successeurs – mais aussi de ses devanciers : point n'est besoin de rappeler que Nicandre lui-même a utilisé des œuvres antérieures. Gorris en parle déjà dans son annotation ; plus près de nous, l'éditeur moderne Jean-Marie Jacques (qui inclut des « Fragments iologiques antérieurs à Nicandre » dans son édition des *Thériaques*) fait de même : ses amples commentaires, qui traitent de multiples aspects (depuis la grammaire jusqu'aux catalogues d'animaux), permettraient de jauger rétrospectivement ce que Grévin pouvait savoir ou comprendre des sources du poète de Colophon. Un index des références (antérieures et ultérieures) relatives aux deux poèmes de Nicandre dressé à partir du relevé de Jacques[198] amplifierait d'ailleurs considérablement celui que nous proposons en annexe. A côté des noms qui nous sont familiers (Galien, Dioscoride,

[198] *Thériaques*, éd. citée, « Notice », pp. XX-LVI.

Mattioli, Pline, Elien, Aétios, Paul d'Egine, Apollodore, Columelle, Théophraste, pour n'en citer que quelques-uns) y apparaîtraient nombre de nouveaux venus, parmi lesquels on peut citer Nouménios, Promotus, Philouménos, le pseudo-Dioscoride, Théopompe, et bien d'autres « iologues » (spécialistes des venins). Les notes de Jacques constituant une étude exhaustive des recoupements (avant et après Nicandre), des différences et des absences observées à l'échelle du corpus (dans tel texte par rapport à d'autres), il serait difficile de mener ici une comparaison d'ampleur suffisante. Nous nous contenterons de citer quelques exemples pour conclure.

Dans sa notice, sous le titre « Nicandre et les Iologues », Jacques signale

> les points de concordance des *Thériaques* avec [...] Théophraste, dont Nicandre a pu subir l'influence, soit par l'intermédiaire [...] d'Andréas, soit même directement. Qu'en est-il des autres Iologues proprement dits qui sont antérieurs à Nicandre ? Naturellement ils se rencontrent avec lui sur des points particuliers. (*Thériaques* LII)

De façon plus spécifique,

> Nous savons par les Scholies aux *Thériaques* que Nicandre a imité Nouménios, pour la forme semble-t-il, plus que pour le fond. Élève du médecin Dieuchès, qui florissait vers le début du III^e^ s. avant J-C., [Nouménios] ne fait qu'un avec Nouménios d'Héraclée, auteur d'*Halieutique*, autre poème didactique fréquemment cité par Athénée. (XLIV-XLV).

Si Nouménios n'a pas trouvé sa place dans le traité de Grévin, Apollodore de Séleucie, médecin privé du Roi Antiochos III, y figure en revanche, par l'intermédiaire d'Elien, à propos des accidents de l'eau-terrier (*Premier livre* 99). Voici ce qu'en dit Jacques :

> Les deux seuls témoignages concernant ses études iologiques nous ont été conservés par les Scholies aux *Thériaques* [...] et par Pline l'Ancien [...]. (XL)

Le commentateur anonyme a donc pu aider à mettre notre auteur sur cette piste. Grévin fait aussi allusion à Andréas, autre iologue fameux : il s'agit sans doute du médecin de Ptolémée Philopator, pharmacologue estimé de Celse et de Dioscoride, et auteur – si c'est

bien le même – de divers ouvrages perdus, dont un sur la rage. Mais cette référence venue des *Déipnosophistes* d'Athénée semble très incertaine :

> Athenée, alleguant un André, escript que les Murenes engendrées par la vipere sont fort mordantes et qu'elles font mourir : dont il semble que cest André n'ait esté de pareille opinion au livre qu'il avoit faict Des bestes venimeuses. (*Premier livre* 148)[199]

Athénée cite au même endroit les vers que Nicandre consacre en effet à l'accouplement des murènes et des vipères (admis par Elien, mais que Grévin juge pour sa part être une « fable »). Notre auteur cite à son tour ces vers (dans sa propre traduction), puis en donne d'autres, traduits cette fois d'Oppien de Cilicie (*Halieutica*), sur le même sujet, et conclut que Nicandre et Oppien ont en l'occurrence « escript poëtiquement », sans croire ce qu'ils racontaient,

> approchants en cela de la commune opinion du vulgaire, selon laquelle les poëtes entrelacent tousjours quelques fables parmy leurs poëmes [...] (150)

Grévin renvoie alors à « l'interprete Grec », qui allègue « Archilas » (sans doute le paradoxographe Archélaos[200]) et ce même Andréas, cité une seconde fois dans le même passage des *Déipnosophistes* – mais d'après un autre livre, intitulé « Des choses que l'on croit faussement », lequel nie pour sa part la possibilité d'un tel accouplement (la vipère préférant les déserts de sable aux endroits marécageux). « Dont je pense », commente Grévin en constatant cette contradiction,

> que ce que le même autheur avoit escript au livre Des bestes venimeuses estoit en ensuyvant l'opinion du vulgaire. (*ibid.*)

Il est clair que notre auteur, tout en prenant parti contre « l'opinion du vulgaire » quant au fond de cette querelle, n'en savait guère plus sur Andréas que sur Archélaos.

---

[199] Voir Athénée, *Déipnosophistes*, VII, ch. XVIII, par. 90 ; l'ouvrage évoqué d'Andréas porterait en fait sur « les animaux qui mordent ».

[200] Dont Jacques signale à son tour qu'il contredit Andréas sur « l'accouplement de la murène avec la vipère mâle » (*Thériaques*, pp. XL-XLI).

Pétrichos est un autre iologue antérieur à Nicandre que Grévin ne mentionne pas, bien qu'il ait pu le rencontrer chez Pline, qui lui attribue un poème semblable à ceux de Nicandre :

> Les témoignages concordants de Pline l'Ancien et des Scholies aux *Thériaques* [...] nous informent qu'il avait écrit des *Ophiaca*. Pline [...] précise qu'il s'agissait d'un poème. Exemple supplémentaire d'un auteur en qui s'incarne l'alliance de la médecine et de la poésie. L'index des sources de l'*Histoire naturelle* [...] le mentionne constamment parmi les autorités médicales étrangères, bien que Pline ne le cite nommément que deux fois [...]. Les fragments concernent tous des substances animales (fr. 1, cervelle de poule : *Th.* 557 [...]) ou végétales (fr. 2, *hippomarathon*, cf. *Th.* 596 [...]) ou les venins marins [...]. (*Thériaques*, p. XLVI)

Notons tout de même que la cervelle de poule et l'*hippomarathon* (hippomarathre) font partie des remèdes universels mentionnés par Grévin d'après le poète de Colophon. Citons encore Jacques sur la pierre de Gagai (Gages) :

> Galien [...] cite N[icandre] à cause de la seule utilité qu'il reconnaît à la pierre de Thrace, à savoir l'odeur de sa combustion qui chasse les serpents, propriétés signalée par les Paradoxographes cités *supra* [Théopompe et Callimaque]. (84, note 8)

Ou encore à propos des vers 115-117 des *Thériaques* :

> La morsure de l'homme et l'efficacité de sa salive contre les Serpents et Scorpions prêtent à la même observation : cf. Gal[ien], P[aul d'Egine], [...] Elien 9. 15 [...], Pline 7.15 [...] : « un serpent meurt si un homme à jeun lui crache dans la bouche ». (90, note 13)

Une note relative à la description du cobra (l'aspic pour Grévin) laisse voir une série de recoupements aussi bien que d'oppositions :

> Pour la symptomatologie [...] comme pour la morphologie, Philouménos répartit les symptômes entre les espèces. Chez N[icandre], ceux-ci se bornent à la torpeur [...], laquelle précède une mort sans douleur (188, loué par Ph., cf. [...] Lucain 9.816 ss. « *nulloque dolore* » [...]. Tel est bien l'effet essentiel de la piqûre du Cobra dont le venin contient des neurotoxines : C'est dans les *Thériaques* le seul représentant des Élapidés[201] ([on] le confond à tort avec le Chersydre dont N[icandre] ne le rapproche [359] que pour sa morphologie). Philouménos [précise] que la piqûre elle-même est indolore [...]. (100, note 20)

Comme nous l'avons souligné plus haut, Grévin lui-même figure au nombre des sources utilisées par Jacques, qui salue l'exactitude de sa traduction : nouveau signe du

[201] Selon le *Larousse encyclopédique* : famille de serpents comprenant les cobras, les mambas, les bungares, les serpents corail et de nombreux genres vivipares d'Australie.

caractère incontournable des références pour les deux hellénistes ; de leur aptitude à transcender le temps et l'espace, même si bien des noms connus de Jacques ne le sont pas de Grévin. Mais le statut du savoir allégué n'est plus le même : Jacques est un philologue aux yeux de qui la médecine a beaucoup changé depuis le temps de Nicandre ; Grévin est un philologue, poète et médecin convaincu de la vérité du savoir médical ancien, que sa connaissance des langues et des textes lui permet de faire renaître pour le faire à la fois appliquer et admirer.

DEUXIÈME PARTIE

De la traduction à la citation :

la poésie dans les *Œuvres de Nicandre* et le traité des *Venins*

Notre Deuxième partie a pour objet l'étude des rapports entre la poésie, considérée en tant qu'art[202], et la « science » déployée par Grévin au service d'un autre art : la médecine. Nous analyserons cette relation dans la traduction des *Œuvres de Nicandre,* où poésie et savoir se trouvent par définition unis ; puis dans les *Deux livres des venins*, vaste amplification en prose du contenu des *Œuvres*, qui semble, à première vue, rompre avec la nature poétique de sa source.

Cette seconde enquête se déclinera en trois chapitres. Le premier se focalise sur la traduction des *Theriaca* et *Alexipharmaca* par notre auteur, que nous comparons notamment à la version latine de Jean de Gorris (1557) et à celle, en français moderne, de Jean-Marie Jacques (2002 et 2007). L'objet du second chapitre est de montrer comment l'expansion du contenu des *Œuvres de Nicandre* par la prose des *Deux livres*, tout en apportant une foule d'informations susceptibles de clarifier ce que les poèmes ont d'allusif ou d'obscur, s'efforce également de les mettre en valeur comme tels, et cultive sa propre relation « interne » avec la poésie. Le troisième et dernier chapitre s'attache à l'étude de la fonction, dans les *Deux livres*, des citations poétiques (toutes en français) empruntées à Nicandre et à divers auteurs classiques, eux aussi traduits par les soins de Grévin ; à quoi s'ajoutent un passage de Ronsard et quelques extraits de ses propres poèmes. Il s'agira de voir comment ces citations témoignent, à leur manière, en faveur de l'art des poètes, et contribuent ainsi à prouver que l'inspiration poétique dont dérive le traité continue de faire corps, dans l'esprit de Grévin, avec son utilité scientifique.

[202] Dont la définition même oscille d'ailleurs, à la Renaissance, entre la fable (par opposition à l'histoire ou à tout discours de vérité) et le vers (par opposition à la prose). Comme le note Teresa Chevrolet (*L'idée de fable*, p. 416), cette « alternative critériologique [...] resta souvent un dilemme dans la réflexion générique ». Voir aussi les remarques de Jean-Claude Mühlethaler sur « "Rithme", entre rhétorique et musique » et François Cornilliat sur « "Poetrie", entre logique et rhétorique » dans *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, pp. 30-47.

CHAPITRE I

Grévin traducteur des *Œuvres de Nicandre*

1. Imitation et traduction

La question de la traduction, que Jacques Peletier du Mans[203] ne sépare pas de celle de l'imitation, demeure sans doute l'une des plus débattues à la Renaissance[204]. Pour Peletier, la corrélation entre imitation et traduction est évidente :

> La plus vraie espèce d'Imitation, c'est de traduire : Car imiter n'est qu'autre que vouloir faire ce que fait un Autre : Ainsi que fait le Traducteur qui s'asservit non seulement à l'Invention d'autrui, mais aussi à la Disposition : et encore à l'Élocution tant qu'il peut, et tant que lui permet le naturel de la Langue translative [...] (*Art poétique* I VI 262)

Peletier touche aux trois parties principales de la rhétorique que sont invention, disposition et élocution, là où la *Deffence et illustration* de Du Bellay avait basé sur cette dernière – jugée d'autant plus intraduisible qu'elle est plus élaborée, dans de grandes œuvres oratoires et poétiques – un clivage radical de la traduction et de l'imitation, cette dernière étant seule acceptable à ses yeux à l'égard de telles œuvres. Là où Du Bellay avait promu l'imitation aux dépens de la traduction, Peletier prend un malin plaisir à montrer les limites de la première :

> Il ne faut pas [...] que le Poète qui doit exceller, soit imitateur juré ni perpétuel. Ains se propose non seulement de pouvoir ajouter du sien, mais encore de pouvoir faire mieux en plusieurs points. Songe que le Ciel peut faire un Poète parfait : mais qu'il n'en a point encore fait. Songe que si ce n'est pas la haute félicité que d'être pareil : qui mieux est, songe qu'il est plus aisé d'être supérieur, que d'être égal. Car la nature des choses ne souffre jamais perfection de ressemblance. Par seule imitation rien ne se fait grand : c'est le fait d'un homme

---

[203] Jacques Peletier du Mans. *Art poëtique.* Departi en deux livres. A Lyon par Jean de Tournes et Guillaume Gazéau, 1555. Avec Privilege du Roy. On trouvera plus haut (Introduction, note 5) la référence de l'édition la plus récente de ce texte, par Michel Jourde *et al.*, parue chez Champion en 2011. Dans cette seconde partie, pour ne pas avoir à reproduire les graphies très complexes de Peletier, nous nous permettrons de citer l'*Art poétique* d'après une autre édition, procurée (avec orthographe modernisée) par Francis Goyet, in *Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*. Paris : Le Livre de Poche, 1990, pp. 235-344.

[204] Voir le copieux dossier réuni et analysé par G. P. Norton, *The Ideology and Language of Translation*, *op. cit.*

> paresseux et de peu de cœur, de marcher toujours après un autre : Celui sera toujours dernier, qui toujours suivra : Ait donc le Poète premièrement l'esprit, le courage, la majesté, la félicité, et bref ce que la nature peut donner : Puis ne doute point qu'il ne soit possible de se faire le plus grand. (*Art poétique* I 256)

On aurait certes tort de croire que la question de l'imitation prit naissance avec le XVI[e] siècle. Jean-Claude Mühlethaler souligne qu'elle remonte bien plus haut :

> dès les XII[e] et XIII[e] siècles les *artes dictandi* rangent l'imitation parmi les démarches utiles pour apprendre l'art de bien écrire : *Rem tria perficiunt : ars, cujus lege regaris ; / Usus, quem serves ; meliores, quos imiteris. / Ars certos, usus promptos, imitatio reddit / Artifices aptos, tria concurrentia summos*. De Geoffroi de Vinsauf à Dante, les auteurs n'éprouvent guère le besoin de préciser les modalités de l'imitation ; le procédé a pourtant laissé des traces révélatrices dans les textes d'un Moyen Âge marqué par l'idée de la *translatio studii*. L'Antiquité, avec la *rota Vergilii*, ainsi que la Bible, fournissent des modèles d'écriture [...]. [205]

Il n'en reste pas moins légitime de constater l'émergence, tout au long du siècle qui nous occupe, d'une série d'*Arts poétiques* ou de manifestes en langue vulgaire, ouvrages d'auteurs qui se reconnaissent, chacun en particulier, la capacité et le devoir d'enseigner l'art de bien écrire aux écrivains en général et aux poètes en particulier. Ces ouvrages fournissent autant de repères quant aux critères de production et d'appréciation des œuvres de cette époque. Tels sont par exemple l'*Art Poétique François* de Thomas Sébillet[206] (1548), la *Deffence et illustration de la langue Françoyse* de Joachim Du Bellay (1549), l'*Art Poétique* déjà cité de Jacques Peletier, ou encore l'*Abregé de l'Art poëtique François* de Ronsard (1565) ; sans parler de leurs concurrents néo-latins, comme les monumentaux *Poetices libri septem* (1561) de Jules César Scaliger[207], ouvrage moins connu de nous peut-être, mais que ne devait ignorer aucun poète

---

[205] Jean-Claude Mühlethaler. « Poésie et imitation au XV[e] siècle », in *Poétiques de la Renaissance*, pp. 415-423.
[206] Thomas Sébillet. *Art Poétique François.* Éd. Félix Gaiffe. Paris: Société Nouvelle de Librairie et d'Édition, Édouard Cornély et C[ie] Éditeurs, 1910 ; mise à jour par Francis Goyet, Paris : STFM, 1988 ; voir également, de ce dernier éditeur, *Traités de poétique...*, pp. 37-183.
[207] Jules-Cesar Scaliger. *Poetices libri septem.* Lyon, Apud Antonium Vincentium, 1561.

contemporain. Perrine Galand-Hallyn et Luc Deitz rappellent l'importance de Scaliger[208] en France, au cours de la seconde moitié du XVI[e] siècle, particulièrement pour ce qui touche aux pratiques intertextuelles et à la compréhension ou à l'évaluation de la poésie d'après les modèles antiques[209]. On peut présumer que Grévin était au fait de ces diverses références, et il est probable qu'il fréquenta la somme de Scaliger[210], auquel il renvoie dans son *Second Discours* à Launay, et qui (contrairement à Aristote) accorde le statut de poète à un philosophe de la nature comme Empédocle. Scaliger souligne néanmoins, comme le note Fernand Hallyn, que

> pour que le texte s'élève au-dessus du niveau de la simple « versification », il est nécessaire que l'auteur ait recours à la fiction : « Donc, décrire les parcours des planètes de manière ouverte est le propre d'un poète inepte ou de quelqu'un qui écrit un ouvrage d'astrologie, comme le font Aratos et d'autres. Mais dans ce type d'ouvrage, qui a un autre sujet principal, il convient de relever cette matière par des fables. »[211]

C'est cet art de « relever la matière par des fables » que notre auteur reconnaît chez Nicandre.

Il est certain aussi que Grévin connaissait la position affichée par la *Deffence et Illustration* quant au problème de l'imitation et de la traduction en poésie, même si près de deux décennies séparent sa publication de celle des *Œuvres* et des *Deux livres*. Il ne pouvait ignorer non plus que Du Bellay était revenu, au moins en partie, sur cette position, comme le note Marc Bizer :

> Du Bellay a fourni à ses critiques une autre occasion de se prononcer sur la disparité entre sa théorie et sa pratique. En 1552, il assuma le rôle de traducteur en publiant sa traduction du quatrième chant de l'*Enéide* de Virgile ; celle-ci sera suivie en 1560 d'une traduction du

[208] Auteur de la « première poétique d'obédience aristotélicienne » en France, selon la formule de Teresa Chevrolet, *L'idée de fable*, p. 399. Commentée depuis longtemps en Italie, la *Poétique* d'Aristote n'impose que lentement son influence en France – entre autres grâce à Scaliger, et alors même que celui-ci critique Aristote sur plusieurs points.

[209] Perrine Galand-Hallyn et Luc Deitz. « Les voies de l'imitation au XVI[e] siècle », in *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, pp. 462-488 (voir pp. 470-471).

[210] C'est une quasi-certitude pour Ronsard (T. Chevrolet, *L'idée de fable*, p. 399).

[211] F. Hallyn, « Poésie et savoir... », in *Poétiques de la Renaissance*, pp. 194-195. Citation (traduite par Hallyn) des *Poetices libri septem*, III, 25.

> sixième chant. En maintenant la traduction à la place inférieure où il l'avait mise dans *Deffence*, Du Bellay expliquera que des ennuis personnels et un manque d'inspiration l'ont poussé à entreprendre cet exercice.[212]

Le problème de la traduction est encore accru par la nature « scientifique » des poèmes de Nicandre (qui tout en usant de fables visent bien, selon Grévin, à rassembler et à transmettre un savoir exact sur un sujet précis) et du traité que notre auteur en tira, en pratiquant dans le second une forme d'« intertextualité » qui associe héritage poétique et recherche de documentation. Nous croyons ainsi que Grévin, tout en faisant œuvre de naturaliste et de médecin, n'a jamais perdu de vue le double objectif du développement de la langue et de la poésie, à quoi son travail de traducteur entend contribuer avec la pleine conscience des difficultés de la tâche et des controverses qu'avaient soulevées le manifeste de Du Bellay. Grévin s'est en somme efforcé de trancher, à sa manière et par l'exemple, le débat sur les rôles respectifs, dans l'enrichissement de la langue, de la traduction et de l'imitation d'une part, et des différents genres de discours d'autre part, en montrant par la publication conjointe des *Œuvres de Nicandre* et des *Deux livres des venins* qu'il était possible de concilier diverses approches de la *translatio studii* en mobilisant des genres littéraires distincts mais complémentaires au service d'une même ambition ultime.

En ce sens notre auteur reviendrait à des pratiques antérieures à la promotion privilégiée (voire exclusive) de la poésie opérée par les poètes de la « Pléiade ». Sa démarche rappelle un peu ce que faisait, au début du siècle, un Jean Lemaire de Belges en

---

[212] Marc Bizer. *La poésie au miroir : imitation et conscience de soi dans la poésie de la Pléiade.* Paris : Champion, 1995, p. 57.

mariant le vers et la prose dans *La Concorde des deux langages*[213], selon cette analyse de François Cornilliat :

> La poésie du « temple de Venus » (qui rassemblait [...] les formes françaises de la « seconde rhétorique » et celles de la modernité antique à l'italienne) se révèle incapable de maintenir la concorde et de récompenser l'acteur, et le « temple de Minerve » doit repenser la hiérarchie des genres : si le palais d'Honneur, où règne un bonheur perpétuel, est rempli de « layz d'amour et de doulces parolles », le temple proprement dit est le lieu
>
> Ouquel maint noble esprit en haut sçavoir contemple
> Les beaux faitz vertueux en cronicque et histoire
> En science moralle et en art oratoire ;
> Là se trouvent conjoinctz vivant en paix sans noise,
> Le langaige toscan et la langue françoise.[214]

L'idée d'une *translatio studii et imperii* (réalisée ici entre deux nations rivales au bénéfice de la France) suppose à la fois le rejet de certains genres (chez Lemaire, la poésie amoureuse à l'italienne) et le mélange de certains autres (vers et prose réunis pour traiter d'histoire, de politique et de morale). Nous allons voir que notre auteur prend lui aussi ses distances avec les « amours » de sa jeunesse pour évoquer une sorte de concorde vertueuse et instructive des arts (médecine et poésie en l'occurrence), facilitée par le rôle crucial de la traduction.

Non que toute différence disparaisse du même coup à ses yeux entre la traduction d'un poème – quel que soit son sujet – et celle d'un ouvrage scientifique ou technique. Grévin a bien subi sur ce point l'influence de Du Bellay, comme le montre encore, quelque temps après la publication des *Deux livres*, l'avertissement au lecteur de ses *Portraicts anatomiques*[215] (1569) :

> Amy lecteur, ce n'est point du jourd'huy que l'on a commencé à traduire les bons livres des anciens et des modernes, tant pour enrichir nostre langue Françoise, que pour trouver moyen

[213] Jean Lemaire de Belges. *La Concorde des deux langages* ; pour la citation qui suit, voir éd. Frappier, p. 41.
[214] François Cornilliat. « Allégorie de l'imitation », in *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 428.
[215] Jacques Grévin. *Les Portraicts anatomiques de toutes les parties du corps coups humain, gravez en taille-douce, par le commandement de feu Henry huictiesme, Roy d'Angleterre. Ensemble l'Abbregé d'André Vesal, & l'explication d'iceux, accompagnee d'une declaration Anatomique. Par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, Médecin à Paris.* A Paris, chez André Wechel, 1569.

> de profiter à plusieurs, lesquels defavorisez des biens de fortune, et toutefois recompensés au double par un bon naturel, peuvent regaigner aux traductions Françoises ce qu'en leur jeune aage ils ont perdu pour n'avoir esté instruicts en la cognoissance des langues. Car si nous voulons refeuilleter les livres qui ont esté mis en avant depuis le commencement du regne du grand Françoys, certainement nous trouverons de quoy nous contenter en partie : principalement en ce qui concerne l'histoire et la poësie, attendu que nostre France se peut vanter de n'estre point vaincue par quelques autres nations. Toutefois je suis contrainct de confesser qu'és choses qui concernent les arts, que nous nommons liberaux, elle ne s'est encore monstree telle que quelques autres, lesquelles ont ce bien aujourd'huy [...] d'avoir tous les livres des anciens Grecz et Latins traduicts en leur langage [...]. Or si en ceste partie il se peut alleguer quelque defaut, certes ce sera és choses qui concernent la philosophie naturelle : car en icelle nous confesserons que les François sont du tout apprentis, je dy ceux qui n'ont la cognoissance des langues estrangeres, pour lesquelles apprendre nous sommes contraincts passer le plus beau de nostre aage, avant que de nous hazarder de salüer l'une de ces belles sciences, desquelles nous pourrions gouster les douceurs avec le laict de nostre jeunesse, si, estant traictees en nostre language, nous n'estions assubjectiz aux parolles des estrangers. Je ne dy pas que la cognoissance des langues ne soit à loüer : mais elle ne nous seroit necessaire, si ce qu'elles contiennent, estoit tissu par une main Françoise. (« Avertissement » 2 r°).

C'est exactement l'argument qu'avait employé la *Deffence* dans le chapitre X de son premier livre, intitulé « Que la Langue Françoyse n'est incapable de la Philosophie, et pourquoy les Anciens estoient plus sçavans que les hommes de nostre Aage »[216] :

> Car si le tens que nous consumons à apprendre les dites Langues estoit employé à l'etude des Sciences, la Nature certes n'est point devenue si brehaigne, qu'elle n'enfentast de nostre tens des Platons et des Aristotes. Mais nous [...] ne consumons pas seulement nostre jeunesse en ce vain exercice : mais [...] devenuz hommes, retournons encor' en enfance, et par l'espace de XX ou XXX ans ne faisons autre chose qu'apprendre à parler, qui Grec, qui Latin, qui Hebreu. (*Deffence* I X [éd. Chamard] 65-66).

Les deux auteurs insistent sur l'importance de la traduction pour le progrès des « disciplines », pour faire l'économie d'un apprentissage jugé trop long selon cette perspective (« XX ou XXX ans » selon Du Bellay, « le plus beau de nostre aage » selon Grévin) ; il s'agit avant tout d'instruire en diverses « matières » ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre les langues anciennes. Toutefois la convergence ne va pas au-delà de cette nécessité : pour le Du Bellay de la *Deffence* en effet, traduire n'est légitime que dans ce cadre, en vue de la connaissance des choses ; dans le domaine des « poètes et

[216] Argument que Du Bellay avait lui-même emprunté au *Dialogue des langues* de Sperone Speroni. Voir la traduction de ce texte par Claude Gruget, in *La Deffence et Illustration de la langue françoyse*, éd. Jean-Charles Monferran, Genève : Droz, 2001, p. 256 (discours de « Peretto », autrement dit Pomponazzi).

orateurs », de l'éloquence et de la poésie – où triomphe l'« élocution » –, il décrète la traduction impossible et cherche à imposer la seule imitation.

Du Bellay, on vient de le rappeler, devait changer d'avis, au moins sur la question de la traduction des poètes. Mais il est frappant que Grévin reprenne l'argument de la *Deffence* sur les « disciplines » et le problème de l'apprentissage des langues peu de temps après avoir voulu démontrer, avec les *Œuvres de Nicandre* et le traité qu'elles inspirent, et la légitimité de la traduction poétique, et la contribution de l'art des poètes à la connaissance des « choses ». C'est là, de la part de Grévin, un évident effort de conciliation des domaines que distinguait la *Deffence.* La publication conjointe des *Œuvres* et du traité démontre qu'il ne saurait y avoir de séparation ni de contradiction aux yeux de leur auteur entre le progrès d'une « discipline » comme la médecine et l'enrichissement poétique de la langue ou du style, pas plus qu'entre l'enseignement explicite et systématique d'une « matière » et le recours à la « fable ».

2. Muse latine, Muse française

L'avertissement de Grévin fait aussi écho aux paroles d'un auteur qui avait critiqué Du Bellay sur ce point, et cherché à réduire l'écart prôné par la *Deffence* entre imitation et traduction. Nous pensons bien sûr à l'*Art poétique* de Peletier, et à son propre plaidoyer en faveur de la langue française :

> Car il est certain, qu'une Langue acquisitive n'entre jamais si avant en l'entendement comme la native. L'Art bien imite la Nature tant qu'il peut : mais il ne l'atteint jamais. Puis les langues, ains toutes choses du monde, n'ont-elles pas leurs Siècles ? Que voulons-nous ? enrichir la Latinité ? mais comment le ferons-nous, quand ceux qui la suçaient de la nourrice, y on fait leur dernier effort ? C'est bien ici, que nous nous montrons de petit courage, qui aimons mieux suivre toujours les derniers, que nous mettre en un rang auquel nous puissions être premiers. Nous tenons notre Langue esclave nous-mêmes : nous nous montrons étrangers en notre propre pays. Quelle sorte de nation sommes-nous, de parler éternellement par la bouche d'autrui ? Le Ciel Français produit-il de si pauvres esprits, qu'ils ne se puissent servir

> de leur Langue ? ou plutôt, produit-il de si féconds esprits en conceptions, et si indispos et nécessiteux en parler ? Ne voudrons-nous jamais exceller ? et si nous le voulons, quelle folie est-ce de penser exceller au métier d'autrui, et de ne se vouloir aider du sien ? (I VII ; *Traités de poétique* 266-267)

Cette « défense » de Peletier peut être rapprochée ce que déclare notre auteur à Jean de Gorris dans le poème liminaire des *Œuvres de Nicandre* :

> *De Gorris, qu'un chacun aime, cherit et prise,*
> *Pour avoir bien conduit une tele entreprise,*
> *Que celle qui me fait marcher par les sentiers,*
> *Qui mènent pour sçavoir d'Apollon les métiers,*
> *Je ne m'estimerois meriter la louange*
> *Que l'on donne à celuy qui d'une langue étrange*
> *Echangeant les propos, fait à la sienne voir*
> *Quel étoit des Gregeois le desiré sçavoir :*
> *Si voulant par la France heureusement épandre*
> *Ce qu'autrefois chanta notre poete Nicandre*
> *Je ne le te donnois, pour être gardien*
> *Du thresor plus cheri d'Apollon Delien.*
> *Car alors que ce Dieu eut la plume choisie*
> *Pour joindre la science avec la Poësie,*
> *Il t'amena ce Grec et le mît en tes mains*
> *Afin de luy montrer la langue des Romains :*
> *Dont il ne fut trompé : Car plain de cette flamme*
> *Qui dans le brave cœur d'un bon pœte s'enflame*
> *Par les champs des Latins tu élanças un vers,*
> *Qui à ses dous accords attira l'univers.*
>
> (« A M. Jehan de Gorris excellent medecin à Paris », *Les Œuvres de Nicandre* 3, vv. 1-20)

Ces vers ne sont pas seulement un dithyrambe à Gorris : sous couleur d'offrir au docteur et traducteur latin cette nouvelle traduction française, c'est cette dernière qui va être mise en valeur.

La « fable » qui suit montre la « Muse des Romains », qui vient grâce à Gorris d'égaler celle des Grecs, morigénant la « Muse Françoise » et les jeunes poètes qui la courtisent, coupables de chanter les seuls « plaisirs amoureux » tout en s'estimant supérieurs à leurs devanciers :

> *Il faut premierement de nous vous souvenir :*
> *Et ne vous abuser si la prompte Junesse*
> *Vous élut quelquefois pour dame et pour maitresse,*

Vous offrant de ses dons, dont les pœtes menteurs
Alors ne dirent pas nous en estre déteurs.
Les plus braves d'entre eux qui pensent vous complaire,
Et qui seuls se vantoyent vous pouvoir satisfaire
Ne vous donnerent rien de riche et d'excellent,
Qu'ils ne l'eussent à nous emprunté paravant.
Ainsi m'en faisoit on, alors que june et belle
Mon amour fut suivi d'une trouppe fidelle.
Mais vous vous en devés d'autant moins orguillir
Que l'on voyt ces presents incontinent faillir :
Pource qu'ils sont autant legers et perissables
Que leurs mortels subjets sont vains et variables,
Prenant mort en leur vie, ainsi comme le son
D'une cloche sonante, ou bien d'une chanson. (5, vv. 48-64)

Tout en rappelant que la poésie amoureuse vient elle aussi de l'Antiquité[217], la Muse latine met en garde les poètes « menteurs » contre le caractère frivole et fugace d'un tel « argument », et les invite à aborder des sujets plus sérieux, capables de transcender le temps.

Ce propos, lancé contre une inspiration illustrée notamment par les *Amours* de Ronsard (et à laquelle Grévin a lui-même sacrifié), rappelle le langage du *Quintil Horatian*, pamphlet publié dans l'anonymat par Barthélemy Aneau contre la *Deffence* de Du Bellay :

> [...] comme de leurs poëmes le subject est caduc, muable, mortel et périssable, ainsi seront leurs œuvres sur cela fondez.[218]

« Quintil », qui annote ici le sonnet « A l'ambicieux et avare ennemy des bonnes lettres » par lequel Du Bellay fermait son manifeste, se moque des poètes promis à l'oubli faute d'avoir traité une matière assez solide. François Cornilliat a souligné la mauvaise foi de

[217] Grévin pense sans doute ici à Pétrarque, source majeure (mais moderne, et non pas classique) de la poésie amoureuse de la Renaissance, et à ses disciples « pétrarquistes ». La « cloche sonante » est peut-être une allusion au sonnet, forme qui triomphe dans ce type de poésie – y compris chez Grévin lui-même, dans son *Olimpe.*

[218] *Quintil Horacien*, in *Deffence et illustration*, éd. citée, p. 199, note 2.

ce pronostic[219], qui fait semblant d'ignorer ce qu'Aneau sait fort bien – à savoir que les vers d'amour de Catulle ou d'Ovide, par exemple, on ne peut plus « frivoles », ont traversé les siècles, et que la noblesse du « sujet » qu'il traite n'assure pas la valeur ni la survie d'un poème. Mais un tel argument sert d'abord à promovoir une exigence de sérieux dans le choix des matières : les poètes qui consacrent leur « jeunesse » à exprimer l'amour doivent apprendre à y renoncer en vieillissant, pour viser plus haut dans la hiérarchie des genres et des sujets poétiques. Grévin se souvient sans doute de ce qu'écrivait « Quintil », autrement dit Aneau (protestant comme lui), contre les

> immortaliseurs d'eux-mesmes, qui arrogamment se promettent immortalité en si peu de chose que rien, et en telz arguments, les avoir leuz, on n'en est ne meilleur ne plus savant, et qui ne sont profitables à aucun art ou science apprendre [...]. Si ils pensent à eux advenir ce que Petrarch a obtenu, ils se deçoivent. Car ils ne sont pas Petrarch. Et ne sont seulz en leur langue comme Petrarch en la sienne : veu qu'il y a plusieurs autres poëtes François meilleurs et traitans matiere plus digne d'immortalité.[220]

Pour la Muse latine, il ne s'agit cependant pas d'une prédiction mais d'une inéluctable conclusion tirée de sa propre expérience :

> *Ne penses donc, ma sœur, fonder une esperance*
> *De l'immortalité en si peu d'asseurance,*
> *Et regardes plustost de bien favoriser*
> *Celuy qui vous pourra heureusement priser.*
> *Tels furent quelquefois ceus qui d'ardante cure*
> *Donnerent du grand tout l'entiere pourtraiture :*
> *Qui montans jusque au ciel connurent les grans cors,*
> *Dont nous apercevions icy bas les effors :*
> *Que la terre et les cieux tellement mesurerent,*
> *Qu'un seul point inconnu là dedans ne laisserent :*
> *Et qui reconnoissants les tems et les saisons*
> *Remplirent de bons fruits les champêtres maisons,*
> *Les étables de beufs, les cuves de vendanges,*
> *De pesantes moissons la grand' ære des granges :*
> *Bref, qui ayant apris les plus dangereus maus,*
> *Que font à l'improveu aucuns des animaus,*
> *Forcerent tellement le vouloir de nature,*
> *Que de ses grans thresors elle feit ouverture,*

[219] F. Cornilliat, *Sujet caduc, noble sujet. La poésie de la Renaissance et le choix de ses arguments.* Travaux d'Humanisme et Renaissance n° CDLVIII. Genève : Librairie Droz, 2009, pp. 311-351.
[220] *Quintil Horacian* (in *Deffence*, *ibid.*) ; voir aussi *Le Quintil horacien*, in *Traités de poétique*, p. 223.

Prodigant tout cela d'une seconde main
Qu'elle avoit enfermé en son avare sein. (6, vv. 65-84)

L'immortalité s'acquiert donc singulièrement par des poèmes utiles, voués à représenter les « faits de Nature » et à en enseigner l'usage, comme l'ont fait Aratos dans ses *Phénomènes* ou Manilius dans ses *Astronomica*, Hésiode dans *Les travaux et les jours* ou Virgile dans les *Géorgiques*. Eux ont mérité leur place parmi les Immortels. Nicandre et maintenant Gorris, son traducteur, sont de cette famille, et promis au même destin par leurs Muses respectives :

Bien que vieilles soyons et presque surannees,
Telles beautés pourtant ores nous sont donnees
Par ceus qui mieus apris resentent dans le cœur
La douce passion de nôtre amour vainqueur.
Tel aussi fut celuy qui eut l'ame saisie
Par la gentile ardeur d'une douce pœsie
Et qui pour doctement ma grace meriter
Me voulut quelquefois ce livre presenter :
La ou les animaus les natures se voyent
Qui d'un dos escaillé aus campagnes undoyent
Et ou lon peut aussi remerquer le poison
Mesmes empoisonné par une guerison.
Ja dis un medecin amoureus de sa Muse
Chanta Gregeoisement la race de Meduse :
Et ores un medecin sur les accords Latins
A chanté les assauts de ces enfants mutins,
Et me les a donnés pour ample témoignage,
Qu'à la Muse Latine il vouë son courage. (6-7, vv. 85-102)

Mortifiée par le « mordant propos » de sa sœur, la Muse française se rend dans le « bocage » où vivent ses « courtisans », dont elle veut maintenant relever le niveau :

Les uns elle trouva songeants sur les louanges,
Les autres abayans les biens des dieux étranges :
Elle en veit quelques uns qui sans glaives pointus
Se mêloient au millieu des peuples combatus,
Les autres qui sentans leur volonté trompee
Se repentoyent d'avoir mis la main à l'épée.
Elle sort du boccage et ne se mêlant pas
En ce discort émeu, elle changea le pas. (8, vv. 113-120)

Le problème ne semble plus être seulement la frivolité de la poésie amoureuse, mais aussi la servilité, la cupidité, l'idolâtrie, la violence, verbale ou même concrète, dans laquelle sont tombés certains auteurs (allusion possible à la guerre civile et aux polémiques entre poètes des deux camps). Tout ceci pourrait viser Ronsard, poète par excellence de la « Muse françoise » et des « dieux » païens, auteur d'*Amours* sensuels mais aussi de « louanges » dithyrambiques, et encore de *Discours* dirigés contre les Protestants. Ronsard est pourtant aussi le poète des *Hymnes*, chantre des « faits de Nature », du « grand tout » : si Grévin pense ici à son ancien ami, il oublie ce fait important, qui affaiblirait son argument ; et garde aussi le silence sur les œuvres de Peletier, comme si lui-même, en somme, était le premier à s'engager dans cette voie.

Devenu médecin, notre auteur semble avoir voulu renoncer à la poésie :

> *Lors elle m'aperceut hors la trouppe seduitte*
> *Marchant par les sentiers du mocqueur Abderite,*
> *D'Hippocrate et Galen, et m'appellant de loing,*
> *Grévin, ce me dit elle, est ce donc là le soing*
> *Que tu disois avoir de la muse de France,*
> *Veu que m'ayant quité tu cerches l'alliance*
> *D'une dame nouvelle, encor que paravant,*
> *Jurant de demourer mon fidelle servant,*
> *Tu eusses à mes pieds chanté l'ardante flame,*
> *Qui te faisoit aimer une gentille dame ?*
> *Et apres changeant de ton et d'instrument,*
> *Tu eusses devant moy chanté tragiquement*
> *Les malheurs de Cesar, et d'une voix comique*
> *Montré des Citadins l'amoureuse trafique ?* (8, vv. 124-134)

La Muse fait valoir que le jeune homme ne s'était pas contenté de vers d'amours : avec la tragédie notamment, il avait montré qu'il était capable de pratiquer un genre plus « haut ». Grévin répond qu'en laissant la « trouppe seduitte » pour avancer vers le savoir réel, il a voulu être utile à son pays, à la différence de ceux

> *[...] qui trop adonnés à ce jeu poëtique*
> *Disent qu'ils font profit à notre Republique,*
> *Ne pensans que jadis Platon les banissoit,*

Et que pour citoyens il ne les connoissoit. (9, vv. 145-148)

Cela pourrait ressembler à une autocritique, Grévin ayant affirmé en 1560, dans l'épître liminaire de *L'Olimpe*[221], l'utilité des poètes pour la « republique », et minimisé leur bannissement par Platon[222]. Mais cette sympathie nouvelle pour l'exclusion des poètes au nom du vrai et du bien n'est-elle pas démentie par l'œuvre poétique du médecin Gorris, que Grévin tient dans sa main ?

Pour quoy doncq', ce dit elle, as-tu pris tant de peine
De lire ces beaus vers que la Muse Romaine
M'a ja tant reprochés, attendu qu'autrement
Tu ne prises les vers que l'on fait maintenant ?
M'estimes tu si peu, toy qui as pris naissance,
Ainsi comme j'ay fait, au païs de la France,
Que te rendant ainsi facile à te changer
Tu voises poursuyvant ung amour estranger ?
Si entre les Latins tu as élu Lucrece,
Opian et Arat et Nicandre en la Grece :
Ici tu te retiens tant seulement les vers
Dont autrefois Denys discourut l'univers :
Et moy, qui t'ay chéri, cependant delaissee
Je ne trouve aucun lieu en ta libre pensee.
Mais si tu te souviens qu'autrefois t'ay aymé,
Et que par mon moyen tu fus bien estimé,
Fai au moins envers moy cela que voulut faire
Le docte de Gorris pour à ma sœur complaire :
Et si en ce point là tu le veus imiter
Tu pourras doctement à chacun profiter :
Tu pourras, bien apris, en l'art Hipocratique
Paroître, et tenir lieu en nôtre republique,
El là come un Herculle estre victorieus
De ces monstres tortus, qui trop pernicieus
Mœlent dedans le corps un si dangereus vice
Qu'en bref il va troublant la premiere police. (9-10, vv. 153-178)

Grévin condense dans sa « fable » tous les aspects d'un débat crucial pour la poésie de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, qui prend un tournant marqué vers cette poésie que

[221] Voir *L'Olimpe*, éd. citée, « Epistre à Gerard L'Escuyer » (en particulier ff. A4v° - A5r°).
[222] Rappelons que sont exclus de la République platonicienne les poètes « imitateurs » (au sens de : pratiquant la *mimesis*, la représentation) et des fables choquantes qu'ils se complaisent à représenter concernant les dieux et les héros (Platon, *République*, livres II, III et X).

Schmidt appellera « scientifique »[223]. Il ne s'agit pas seulement de choisir un sujet (tâche dont, près de 20 ans plus tôt, la *Deffence* ne disait à peu près rien[224]), mais de marier deux arts en écrivant des poèmes capables – tout en ayant recours aux « fictions » – d'enseigner le vrai sur le sujet en question, ce qui les rend utiles à la « république ». Grévin rejette ainsi, par la voix de la « Muse », toute œuvre incapable d'une telle utilité[225]. Les serpents, poisons et contrepoisons deviennent ainsi l'exemple d'une « matière » appropriée, susceptible de hisser la poésie française au plus haut niveau. Mais ce n'est qu'un début : Grévin promet qu'il « tirera au vif »

> *tout cela que nature*
> *Entumba dans la terre, et tout ce qu'en la mer,*
> *Pour prendre accroissement, elle fit enfermer :*
> *Tout ce qui se nourrit sur les flancs de la terre :*
> *Tout ce qui est en l'ær et au ciel qui enserre*
> *Sous un manteau commun les animaus divers*
> *Citoyens du pourpris qu'on nomme l'Univers.* (10-11, vv. 182-188)

La réalisation de ce projet ferait de lui un équivalent poétique de Pline ou d'Elien. Grévin imagine alors que les astres et les animaux lui font la guerre pour l'empêcher d'atteindre un objectif si difficile (il revient à Gorris de le défendre). Envoyés en reconnaissance, les serpents ont commis l'erreur de passer à l'attaque, « ainsi qu'enfans perdus » ; inspiré par ses prédécesseurs, notre auteur a réussi, de son « glaive François », à les tailler en pièces.

---

[223] Sous le titre de « Cinq chercheurs », un chapitre de *La poésie scientifique en France au XVI^e^ siècle* commente à cet égard les œuvres de Jean Antoine de Baïf, *Le Premier des Météores* (1567) ; Scévole de Saint-Marthe, *Premières œuvres* (1569) ; Guy Le Fèvre de la Boderie, *Encyclie des Secrets de l'Éternité* (1571) ; Rémy Belleau, *Les Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres Precieuses* (1576) ; et Isaac Habert, *Trois livres des Météores* (1585).

[224] « [...] le manifeste se montre d'une discrétion remarquable quant aux *res*, au "subject", à l'"argument", à la "matière" des poèmes ; *a fortiori* de la poésie comme telle. Non seulement le mot "subject" est absent du texte (il n'est pas assez classique pour son langage cicéronien), mais les synonymes de meilleur pedigree, comme "matière" et "argument", y sont rares [...] » (Cornilliat, *Sujet caduc*, pp. 312-313).

[225] Et peut-être les *Hymnes* de Ronsard ne sont-ils pas assez didactiques à ses yeux. Isabelle Pantin a montré l'étendue des libertés que Ronsard prend avec la science (voir *La poésie du Ciel en France dans la seconde moitié du XVIe siècle*. Genève : Librairie Droz, 1995, pp. 261-262). Sur le refus de tout didactisme étroit chez ce poète, voir aussi Teresa Chevrolet, *L'idée de fable*, p. 545 ; et Véronique Denizot, *« Comme un souci aux rayons du soleil ». Ronsard et l'invention d'une poétique de la merveille.* Genève : Librairie Droz, 2003, pp. 164-167.

Au total Grévin, tout en se voulant modeste, présente ainsi son travail, à l'instar de celui de Gorris, comme une œuvre poétique capable de relever la « Muse françoise » en unissant la « flamme » de l'inspiration, l'illustration de la langue, l'agrément des « fables » et l'acquisition de connaissances. Il ne faut donc pas discriminer entre imitation et traduction, malgré les obstacles auxquels les traducteurs, comme le rappelait Peletier, se trouvent confrontés :

> [...] traduire est une besogne de plus grand travail que de louange. Car si vous rendez bien et fidèlement, si n'êtes-vous estimé sinon d'avoir retracé le premier portrait : et le plus de l'honneur en demeure à l'original. Si vous exprimez mal, le blâme en choit tout sur vous [...]. Somme, un Traducteur n'a jamais le nom d'Auteur. Mais pour cela, veux-je décourager les Traducteurs ? nenni, et moins encore les frustrer de leur louange due : pour être, en partie, cause que la France a commencé à goûter les bonnes choses : Et même il leur demeure un avantage, que s'ils traduisent bien et choses bonnes : le nom de l'Auteur fera vivre le leur [...]. Et qui pourrait traduire tout Virgile en vers Français, phrase pour phrase, et mot pour mot : ce serait une louange inestimable. Car un Traducteur, comment saurait-il mieux faire son devoir, sinon en approchant toujours le plus près qu'il serait possible de l'Auteur auquel il est sujet ?[226] Puis, pensez quelle grandeur ce serait de voir une seconde Langue répondre à toute l'élégance de la première : et encore avoir la sienne propre. Mais, comme j'ai dit, il ne se peut faire. (*Art poétique* I VI ; *Traités de poétique* 262-265)

Nicandre n'est pas Virgile, mais le discours de Grévin à Gorris suggère que la traduction de ses poèmes, si elle « se peut faire », mettra presque à elle seule les trois langues à égalité : non seulement elle relève de la poésie, mais elle constitue un sommet de cet art.

3. Quelques choix de traduction

Comment apprécier, sur ces bases, le travail de traducteur de Grévin ? Commençons par les vers. *Theriaca* et *Alexipharmaca*, les deux poèmes survivants de Nicandre, sont

[226] Voir sur ce passage le commentaire de Glyn Norton : « In recognizing the irrefutability of this paradox », et même si l'entreprise est (presque) impossible, « Jacques Peletier makes an enormous contribution to Renaissance arguments in favour of word-for-word translation » (*The Ideology and Language of Translation*, p. 100). À la suite d'une erreur de... traduction commise par les commentateurs d'Horace, Sébillet et Du Bellay entre autres avaient présenté le « mot à mot » comme un vice de traduction dénoncé dans un passage du *De arte poetica* (« *Nec verbum verbo curabis reddere, fidus / Interpres* ») qui parle en réalité... de l'imitation au sens le plus large, distincte du « mot-à-mot » pratiqué par les traducteurs. Peletier ridiculise ce contresens dans ce même chapitre de l'*Art poétique* (p. 264) : le « mot à mot » n'est pas nécessairement un vice, et Horace ne disait rien de tel.

rédigés en hexamètres dactyliques, mètre dont se servaient les poètes classiques tant grecs (depuis l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère) que latins (ainsi dans l'*Enéide* de Virgile ou les *Métamorphoses* d'Ovide). Ce mètre est également employé dans la traduction latine de Jean de Gorris[227]. Un hexamètre dactylique comporte normalement six pieds dont chacun se compose d'une syllabe longue et de deux courtes (dactyle) ou bien, par contraction, de deux syllabes longues (spondée) ; le dernier pied peut en outre être composé d'une syllabe longue et d'une syllabe courte (trochée). Un vers de six pieds fait uniquement de spondées (ou de cinq spondées et d'un trochée) comporterait de la sorte douze syllabes (longues) ; d'où (grossièrement) une correspondance, en termes de longueur globale du vers, avec l'alexandrin – bien que la métrique française ne soit pas fondée sur la quantité des syllabes[228], mais sur leur nombre. On comprend pourquoi l'alexandrin finit par s'imposer pour la traduction française de l'hexamètre classique dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, comme c'est le cas pour les *Œuvres de Nicandre* de notre auteur. Mais il faut se souvenir que cette correspondance n'avait en réalité rien de naturel, ni d'évident : jusque dans les années 1550, le vers long qui domine en français est le décasyllabe (l'alexandrin est alors ressenti comme très long et risquant de « sentir la prose »[229]), et c'est en décasyllabes que Du Bellay traduit, par exemple, les chants IV et VI de l'*Enéide*[230].

La prononciation distincte des syllabes longues et courtes en grec et en latin et la difficulté d'en fournir un équivalent français constituent l'épreuve fondamentale

[227] Nicandri Colophonii. *Theriaca. Alexipharmaca*, éd. citée (Io. Gorrhæo Parisiensi interprete, 1557).
[228] On sait que de nombreux poètes français du XVI^e^ siècle ont tenté de recréer en français des vers « mesurés » à l'antique : c'est Jean-Antoine de Baïf, compagnon de Ronsard, qui est allé le plus loin dans ce sens.
[229] Selon l'expression de Ronsard (*Abregé de l'Art poëtique François*, « Des vers alexandrins », in *Traités*, p. 480).
[230] Voir ces traductions dans le t. VI-2 des *Œuvres poétiques* de J. Du Bellay (éd. H. Chamard, Paris : STFM, 1931).

rencontrée par tout traducteur, la raison principale pour laquelle une bonne traduction est contrainte de passer d'un système à l'autre, du « naturel » d'une langue à un autre, comme le soulignent aussi bien Du Bellay que Peletier. Ce n'est pas un hasard si ce dernier, dans une digression du chapitre que son *Art poétique* consacre à la traduction, se moque de pseudo-savants qui scandent mal un vers de Virgile, et ce juste avant de revenir au problème qui l'occupe :

> [...] ces gentils commentateurs [...] font la dernière de *vale* brève : et avec cela corrompt la loi de Synalèphe, qui seraient deux licences extraordinaires pour néant, et sans propos. [...] les syllabes Latines et Grecques brèves se doivent prononcer brèves et les longues, longues. Suivant notre propos, les Traductions de mot à mot n'ont pas grâce, [...] seulement pour raison que deux langues ne sont jamais uniformes en phrases. Les conceptions sont communes aux entendements de tous hommes : mais les mots ont manières de parler sont particuliers aux nations. [Je] ne l'entends point autrement, sinon que le Traducteur doive garder la propriété et le naïf de la langue en laquelle il translate. (I VI, *Traités* 264-265)

Ainsi, le traducteur *pourrait* pratiquer le mot à mot[231] s'il n'y avait point à cela d'obstacle découlant de la différence de structure entre les deux langues ; mais un tel obstacle se rencontre, inévitablement, dans le passage du grec ou du latin au français.

L'analyse de Peletier, qui porte implicitement aussi bien sur la syntaxe que sur la métrique (ainsi de l'absence de déclinaison en français, qui limite la liberté possible dans l'ordre syntaxique des noms, pronoms et adjectifs, et multiplie l'usage des prépositions), permet de comprendre la différence de longueur entre le texte de Grévin (dont la fidélité est pourtant indiscutable) d'une part, l'original grec et la version latine de Gorris d'autre part. Ces deux derniers textes, comme le montre l'édition bilingue fournie par le traducteur, sont quantitativement identiques pour les *Theriaca* (958 hexamètres chacun – total également donné par l'édition moderne de Jacques) ; même chose, à une anomalie

[231] Voir ci-dessus, note 226. Sur la mauvaise lecture d'Horace (dont on croit à tort qu'il rejette le « mot à mot » en traduction), ses conséquences et sa réfutation par Peletier, voir l'analyse de Norton, *The Ideology...*, pp. 57-90 et 96-103. Peletier met en garde contre un mauvais « mot à mot » ignorant la différence des langues, et rêve d'en procurer un bon, qui parviendrait à la dépasser. Nous remercions François Cornilliat d'avoir attiré notre attention sur ce point.

près, pour les 630 vers des *Alexipharmaca*[232]. Mais Grévin a besoin de 1292 alexandrins pour traduire le premier, et il lui en faut 844 pour le second[233]. Ce décalage s'explique non seulement par le degré de concision du grec ou du latin par rapport au français (concision que Nicandre accroît encore par le caractère ardu de sa matière et sa recherche d'obscurité dans l'expression), mais aussi par certaines libertés que se donne notre auteur – conformément aux recommandations de Peletier – selon le « naïf » de sa langue ou pour obéir aux exigences propres du mètre qu'il a choisi : le rythme et les rimes de l'alexandrin (rimes plates en l'occurrence) ne peuvent que briser le cercle d'une traduction trop servile pour assurer le charme de la lecture. Ainsi verrons-nous que Grévin a parfois recours à des figures comme la périphrase, ou encore la métaphore ou l'oxymore, par souci de produire une traduction précise sans la rendre trop littérale pour autant, et d'ajouter des ornements au vernaculaire tout en contournant les difficultés dues tant à la différence des langues elles-mêmes qu'à celle de leurs conventions formelles respectives en matière de poésie. Mais nous verrons aussi que notre auteur, chaque fois qu'il le peut (et fidèle encore en cela au message de Peletier), met un point d'honneur à traduire exactement le grec, en donnant – pour les substantifs ou les adjectifs par exemple – l'équivalent français le plus précis.

[232] Voir nos tableaux comparatifs (annexe D). L'édition Jacques des *Alexipharmaques* donne ce total de 630 vers, mais l'édition Gorris de 1557 n'en donne que 628 en grec, contre 629 en latin. La raison en est que les vers 242 et 296 manquent au texte grec, mais que le premier est cependant traduit en latin par Gorris (comme en français par Grévin) et figurait dans l'édition séparée de 1549 ; ce n'est pas le cas du second. On peut donc considérer que le total réel de Gorris est 629 dans les deux langues. Signalons d'autre part que Jacques considère les vv. 616-628 des *Alexipharmaques*, où Nicandre est évoqué à la 3e personne, comme une interpolation. Rappelons enfin que le texte comporte trois lacunes importantes (aux vv. 49, 278, 422 ; seule la seconde est signalée par Gorris, mais six vers plus haut), contre une seule pour le texte des *Thériaques* (au v. 892), que Gorris ne signale pas.

[233] Sont exclus de ce compte les six vers de conclusion que Grévin ajoute à chacun des deux poèmes pour saluer Gorris et lui confier la bonne fortune de son œuvre.

Les *Thériaques* commencent par une dédicace que Nicandre adresse à un nommé Hermésianax. Dès ce début on peut voir que la traduction de Grévin se veut fidèle au texte grec, et ce plus encore que la version latine de Gorris. En effet, contrairement à l'idée courante selon laquelle Grévin (qui a exploité, nous l'avons vu, les commentaires de son prédécesseur) se serait contenté de traduire à partir du texte latin, il apparaît clairement que notre auteur s'est frotté au grec, tout en procédant tout au long de son travail à une comparaison entre l'original, sa propre traduction et celle de Gorris, dont il se démarque à plusieurs reprises. On le constate dès les premiers vers, dans lesquels Gorris, qui ne parle que d'« *agricolae* », omet de traduire les mots « bouvier » (βουκαῖος) et « bûcheron » (ὀροιτύπος) du texte grec. Voici ce qu'en fait Grévin :

> *Le laboureur ouvrant t'aura en reverance,*
> *Le bocheron aussi, et le bouvier, alors*
> *Que d'une dent mortelle ils se sentiront mords.* (13, vv. 6-7)

À côté du laboureur (« ouvrant », c'est-à-dire travaillant : « πολύεργος », dit Nicandre), le bûcheron et le bouvier sont directement concernés par les morsures des serpents et autres animaux venimeux, étant tous trois contraints de travailler dans les champs, les prés ou les bois où évoluent ceux-ci ; Hermésianax, compatriote de l'auteur, est censé mettre en œuvre le savoir de l'ouvrage qui lui est dédié, en le transmettant aux paysans illettrés qui en ont un urgent besoin. On se souvient que les *Deux livres*, tout en se vouant à la même mission, s'adresseront de préférence, sur ce thème, aux élites du continent européen, comme la reine Élizabeth d'Angleterre. Jean-Marie Jacques, l'éditeur moderne de Nicandre[234], dont la traduction nous servira également de témoin, souligne cette valeur

[234] La traduction de Jacques est en prose (il dit avoir été tenté de traduire, sinon en vers, du moins dans une langue « rehaussée d'archaïsmes », *Thériaques*, « Notice », CLXXIV), d'ailleurs assez poétique et rappelant parfois Grévin.

informative de l'œuvre pour les trois catégories de travailleurs visés, affichée dès « le *prooimion* en forme de dédicace » :

> C'est à la campagne que les risques de morsures sont les plus grands : d'où la mention du laboureur, du bouvier et du bûcheron, par laquelle Nicandre souligne, comme le font les *Euporista*, l'utilité pratique de son poème. (*Thériaques*, « Commentaires » 77)

La dédicace est suivie d'une digression mythologique sur l'origine des bêtes venimeuses, notamment les vipères et les phalanges. Nos trois traductions (Gorris, Grévin, Jacques) sont très proches dans leur façon de retracer cette origine, qui selon Hésiode remonte aux Titans, du sang desquels, pour punir de mort le géant Orion qui avait osé toucher son vêtement sacré, la « Vierge Titanienne »[235] engendra le scorpion[236]. Mais Grévin se montre ici presque trop fidèle au texte grec : la constellation d'Orion (créée à la suite de cet épisode) est décrite par Nicandre au moyen de l'adjectif « ἀείδελον », qui signifie « qu'on ne peut voir » (invisible), mais ici, au contraire, « dont on ne peut soutenir la vue » (parce que trop brillant)[237]. Gorris dit simplement qu'Orion « brille d'un grand éclat » (« *magno fulgore coruscat* ») ; Jacques traduit l'adjectif par « éblouissant ». Mais notre auteur, sans doute conscient du premier sens, a recours à l'oxymore « obscure lueur »[238] : c'est en tout cas le grec qui lui inspire cette trouvaille.

Comme on peut s'y attendre, Grévin respecte dans sa traduction l'ordre des thèmes adopté par Nicandre ; nous avons vu que ce sera encore largement le cas dans son traité.

---

[235] *Theriaques*, v. 15, p. 13 ; Gorris rend par « *Titania uirgo* » le grec « κόρη Τιτηνὶς », mais parle du vêtement « de Diane », « *uestem [...] Dianae* », là où Nicandre, suivi par Grévin, ne nomme pas la déesse, fille du Soleil.

[236] Qui le mord au talon – ou à la cheville, comme dit Jacques : les deux mots servent à traduire le grec « σφῦρόν ».

[237] Pour ce dernier sens, voir la note de Jacques, éd. citée, p. 3. Selon Floris Overduin (*Nicander of Colophon's* Theriaca. *A Literary Commentary*, Leiden / Boston : Brill, 2015, p. 192), « Nicander, having found a very rare adjective in Hesiod, reuses the word in a new context here, thereby altering and re-interpreting its original meaning in a sophisticated and learned way ».

[238] *Theriaques*, v. 23, p. 14. On pense au *Cid* de Corneille (IV, 3) : « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles ».

L'origine des bêtes venimeuses une fois définie, le poème traite d'abord, sans transition, de la manière de les tenir à distance (ce que Jacques signale côté français par l'intertitre « Prophylaxie »), et fournit à cet égard une série de recettes[239]. Ce thème se décline en trois parties distinctes, correspondant également à trois chapitres du *Premier livre des venins*. Il y est question des différents lieux où, durant l'été, il advient aux travailleurs de passer la nuit à la belle étoile, et des méthodes qui leur permettront de ne pas être inquiétés par les serpents. Au début de ce développement, Grévin traduit par « sans grand' facherie » l'adverbe grec « ῥηϊδίως », que Jacques rend par « aisément » et Gorris par « *longe* » (en ajoutant « *si libet* », « s'il te plaît »). L'emploi de cette périphrase par notre auteur, qui s'écarte ici du grec, est sans doute appelé par la rime (avec « bergerie »), servitude spécifique du vers français ; c'est là une « cheville » de traducteur, et le genre d'ajout qui contribue à expliquer le décalage quantitatif entre le texte de Grévin et ses modèles.

A propos de la fumigation, premier moyen de chasser les « venimeux », Grévin traduit avec précision les noms des substances employées pour obtenir la fumée adéquate. Qu'il s'agisse de la corne du cerf, de la pierre de « Gages » ou Gagaï (incombustible), ou de la racine de *libanotis* (« canchry » selon Gorris, qu'il assimile au romarin) mêlée à du cresson, le souci d'exactitude est patent. Mais la traduction n'en recherche pas moins l'expression poétique :

Ainsi tu pourras heureusement chasser
Ceste peste qui nuit, par la vapeur émue

[239] Les traductions de Grévin et de Jacques utilisent volontiers l'impératif à la deuxième personne du singulier pour instruire l'usager potentiel de ces recettes, là où Nicandre et Gorris ont recours au futur ou au subjonctif, qui ajoutent une note de courtoisie tout en gardant la même valeur grammaticale. Mais l'inverse se rencontre aussi : là où Grévin écrit « Il faut t'oindre le corps » (p. 18), Nicandre disait « enduis tous tes membres » (« γυῖα [...] πάντα λίπαζε », v. 112), et Gorris « enduis ton corps » (« *circumline corpus* », idem). En réalité, ces variations de temps et de mode visent à empêcher la monotonie et sont caractéristiques du genre, comme le note Overduin (*Nicander*, p. 84).

De la corne de cerf, qui est toute branchue.
Tu pourras bien encor quelquefois allumer
La pierre de Gagés qui ne peut consumer
A la force du feu : mais aussi soit jettee
Pour bruller dans le feu, la feuille chiquetée
De la belle fougere, ou méle un égal pois
De pied de Romarin au cresson Alenois.
(*Theriaques* 14-15, vv. 44-52)

La version de Gorris n'est pas moins détaillée, chacun des deux traducteurs accumulant les termes concrets ou techniques tout en visant à préserver l'intégrité de sa langue, selon la recommandation de Peletier. Il est cependant probable que Grévin a fait la navette entre les deux versions qu'il avait à sa disposition pour peaufiner la sienne : par exemple il traduit par « daim » le grec « ζόρξ », que Jacques traduit par « chevreuil », mais que Gorris avait rendu par « *dama* ».

Les lits forestiers sont le deuxième moyen. La traduction en fait bien ressortir le caractère improvisé, commandé par les circonstances quand, pris de court par la tombée de la nuit, laboureurs, bouviers et bûcherons se voient contraints de dormir dehors. Ces litières offrent une sécurité grâce aux plantes qu´on utilise pour les fabriquer, comme le calament, le gattilier (vitex), le polion, l'aurone et la vipérine. Le texte de Grévin ne présente aucune différence de fond avec ses modèles, ce que la version de Jacques permet aussi de vérifier. Cependant le charme qui se dégage des vers de notre auteur donne à son texte un certain agrément :

Va chercher pres les bors d'un fleuve entrerompu
L'umide Calament au beau tige crépu :
Il est en abondance au courant des rivieres,
Et au long de leur levre il épand ses crinieres,
Se plaignant au couler des champêtres ruisseauls.
Ou bien fai sur la terre épandre les rameaus
Du vitex bien fleuri [...] (16, vv. 75-81)

Même remarque pour le troisième moyen : les onguents, là encore à base de plantes pour beaucoup d'entre eux. Le défi est de bâtir des vers harmonieux autour d'une avalanche de noms :

> *Pile aussi dans un pot, ou un vase de terre*
> *De la graine de Cedre où le jus se reserre*
> *Propre à t'oindre le corps : ou bien pren si tu veus*
> *Le pinnet qui sent fort ou broie les cheveus,*
> *Mélés parmi de l'huille, à la seche pulciere*
> *Qui nait dessus les monts, et de méme maniere*
> *La sauge salutaire, en adjoutant dedans*
> *La racine au Laser limee sous les dens*
> *D'une sie coupante. [...]* (17, vv. 101-109)

La version de Jacques permet d'observer les changements qu'apporte à ce lexique la nomenclature moderne. Par exemple, là où Gorris et Grévin parlent de « Laser » pour désigner un type d'ombellifère dont le suc (qui porte le même nom) entre dans les recettes de contrepoisons, Jacques a recours au mot « silphium » (calque du grec « σίλφιον » qu'utilise Nicandre), employé en botanique depuis le XIX^{e} siècle pour désigner la plante connue aussi en latin sous le nom de « laserpitium » (il pourrait d'ailleurs s'agir de deux plantes différentes).

On se souvient que l'un des onguents jugés les plus efficaces réclame la cuisson de deux serpents capturés en pleine copulation. La composition de cet onguent miracle requiert aussi

> *[...] trois livres d'unguent où la rose demeure :*
> *Il est vulgairement des maistres appellé*
> *Le premier, le moyen, et le beaucoup pillé.* (18, vv. 134-136)

Le premier de ces vers ajoute une périphrase assez gratuite à la rime, tout en supprimant une précision là où Gorris et Jacques traduisent respectivement ce que Nicandre appelle « τρίτην ῥοδέου μοῖραν χοός » (v. 103) par « *Congii [...] rhodini pars tertia* » (id., p. 6) et par « le tiers d'un conge d'huile de roses » (p. 10). Le χοῦς ou *congius* est un récipient

servant à la mesure des liquides, « valant 3 litres 24 » (Littré). « Conge » est un vocable attesté en français dès 1545[240] : Grévin aurait donc pu s'en servir, mais s'en abstient ici, avec une liberté qui donne la préséance à sa propre langue ; et s'il est contraint d'user du jargon employé[241] par les « maistres », c'est-à-dire les « parfumeurs » (Jacques ; « θυωροί » chez Nicandre ; « *unguentarius* », au singulier, chez Gorris) pour distinguer les qualités d'huile de roses appelées « première », « moyenne » et « fine » (*i. e.* finement écrasée ou râpée : « πολύτριπτόν » chez Nicandre), il est fidèle à son effort de transposition en donnant de ce dernier terme (que Gorris, en latin, se bornait à décalquer : « *polytripton* », v. 104) l'équivalent français « beaucoup pillé »[242]. L'onguent qui résulte de ces mélanges[243] est qualifié de « divin » par Grévin (v. 145), adjectif qui n'est présent ni dans le texte grec (ni, par conséquent, chez Jacques), ni chez Gorris.

La section suivante du poème, dernière partie d'une ample introduction au danger que représentent les serpents (et autres venimeux) et aux moyens d'y parer, commence au vers 151. Elle est constituée de ce que l'édition de Gorris appelle, en manchette du texte latin (le texte grec est quant à lui dépourvu de telles indications), des « *praecepta [...] in vitandis serpentibus* » (9, v. 115), préceptes pour éviter les serpents ; terme repris par Jacques dans son propre intertitre, « Préceptes généraux » (10). Il est frappant que Grévin (ou son éditeur) n'ait recours à ce genre de manchette[244] que plus loin, alors que le

[240] Selon le *Grand dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse, 1986.
[241] « Vulgairement », dit-il ; cette précision n'est qu'une cheville, servant à remplir le vers.
[242] Selon la traduction de Jacques en revanche, cette dernière caractéristique ne forme pas de troisième classe : elle s'applique aux variétés « première » et « moyenne », « faites l'une et l'autre avec des roses bien pressées » (p. 10).
[243] De cet onguent « thériaque », Jacques donne dans ses « Commentaires » (p. 89) trois recettes supplémentaires, empruntées à d'autres « iologues », comptant parmi leurs ingrédients la corne ou la moelle de cerf et la chair des serpents eux-mêmes ; le principe étant que les bêtes venimeuses fuient la graisse de leur propre espèce.
[244] L'usage des « manchettes », indications succinctes des parties importantes ou des références d'un texte, remonte aux manuscrits du Moyen Âge, époque dont datent aussi les premières tentatives d'organisation

catalogue des espèces a déjà commencé : « la Vipere » est annoncée en marge (23), mais ce n'est pas le cas de l'aspic (cobra), qui la précède de plus de 60 vers. La longue introduction des *Theriaques* dans leur version française n'est donc pas pourvue de ce type de balise, ce qui souligne la continuité discursive du poème[245], là où Gorris tenait au moins à en marquer les différentes parties. Lorsqu'elles apparaissent enfin, ces « gloses » se réduisent à de simples noms (comme c'est le cas chez Gorris[246]), donnés sous leur forme vulgaire et savante (« Le Doublemarcheur. Amphisbena », « Le Millet. Cenchrenes ») ; elles sont assez visibles (plus que chez Gorris), mais l'homogénéité du texte est telle qu'on distingue à peine le retrait qui signale une nouvelle section. On est loin des habitudes modernes de clarté servies par l'édition de Jacques, où les noms successifs (du côté de la traduction française) apparaissent en intertitre, en lettres grasses, et dotés d'un numéro.

Après avoir passé en revue les moyens d'éloigner les serpents, Nicandre explique donc maintenant ce qu'il convient de faire lorsqu'on rencontre des bêtes qui mordent (« δακέεσσιν »[247] ; Jacques : « des bêtes à la morsure venimeuse ») sans avoir eu le temps de manger[248] ni de s'enduire le corps d'onguents capables de provoquer leur fuite. Gorris et Grévin se sentent tenus de préciser qu'il s'agit bien de serpents, ce que le contexte rend évident. Suivent des informations qui mettent en garde le travailleur des champs contre le

---

rationnelle des textes, lesquels n'étaient pas nécessairement dotés de chapitres ni découpés de façon conventionnelle. A la Renaissance, l'usage des manchettes imprimées est très répandu dans les textes ouvertement didactiques, mais aussi pour signaler le contenu ou les références d'un ouvrage non nécessairement présenté comme tel.

[245] Par différence avec les chapitres que multiplient les traités en prose, et que l'on retrouvera dans les *Deux livres.*

[246] Chez celui-ci cependant, quand une espèce comporte plusieurs variétés (comme c'est le cas pour les scorpions et pour les phalanges), ce sont de simples chiffres (romains) qui apparaissent en marge pour les distinguer.

[247] « The word usually refers to biting animals in particular [...]. In the *Theriaca* the word is normally used for snakes » (Overduin, *Commentary*, p. 228).

[248] Jacques précise que « La piqûre est plus mauvaise, non seulement lorsque l'on est à jeun, mais encore si le serpent est lui-même à jeun » (p. 90).

moment le plus dangereux (l'été, saison au cours de laquelle les reptiles sont les plus actifs), dont l'arrivée est signalée dans le ciel par l'apparition de la constellation des Pléiades « sous la queue du Taureau » (Jacques). Il nous semble clair, ici encore, que Grévin suit le grec et qu'il est plus explicite et détaillé que Gorris, en évoquant notamment la « queuë au Toreau » (« Ταύρου / ἀλκαίην »), là où le traducteur latin usait d'une périphrase (« *corpore tauri / Extremo* »). Il se pourrait bien que notre auteur se souvienne aussi d'une observation directe du scintillement des Pléiades. Mais revenons à Nicandre, qui focalise son attention sur l'espèce dite « διψάς », que Jacques traduit normalement par « dipsade » et Grévin, suivant son habitude[249], par un équivalent français (« l'Altéré »), là où Gorris se contentait de « *serpens* ». Nous croyons (avec Grévin) que le poète de Colophon use ici de ce nom d'espèce par synecdoque, pour parler des serpents en général ; c'est ce qui autorise cette traduction de Gorris. En revanche c'est bien de la vipère comme telle (« ἔχις » ; « *vipera* » chez Gorris) qu'il parle aussitôt après, pour avertir d'emblée (le catalogue n'a pas encore commencé) contre le péril que représente le mâle de l'espèce si on le rencontre alors qu'il vient d'échapper par miracle à la rage amoureuse de sa femelle – portée selon la légende à lui trancher la tête lors de l'accouplement.

La description du site privilégié qu'est le mont Othrys, en Thessalie (Phthiotide), ainsi qu'un premier aperçu de l'une des espèces de serpents qui y vivent – le « seps » (σήψ), ou « sepedon », que Grévin appelle « pourrisseur » – ferment les conseils liminaires de Nicandre. On aura compris que notre auteur ne distingue en rien cette partie

[249] Il y a une exception : le « scytale », dont Grévin n'offre pas d'équivalent « vulgaire » (le mot signifie « bâton »).

du reste du poème (elle n'est même pas marquée par un retrait)[250]. Mais ce court passage montre quelques différences intéressantes. Le mont Othrys, que Nicandre disait « couvert de neige » (« νιφόεσσα ») et « escarpé » (« δυσπαίπαλος »), est qualifié d'« orageux et escarpé » (« *nimbosus et asper* ») chez Gorris, mais de « chenu et aspre » chez Grévin : le premier de ces deux derniers adjectifs rétablit l'image de la blancheur, mais la tire du côté de l'idée métaphorique d'une tête blanchie, connotation absente de l'original. Là où Nicandre évoquait un paysage sauvage et inquiétant[251] – que Gorris rend par « *vallesque cauae, abruptaeque salebrae, / Et syluis iuga densa* » (vv. 146-147) et Jacques par « creux ravin, âpres à-pic et croupe forestière » (13) –, notre auteur parle de « lieus peu hantés », « creus vallons » et « roches forêtieres » (20), ce qui est moins expressif. En revanche, il traduit par « serpens pleins de pourpre » le grec « φοινὰ δάκη » (Jacques traduit : « bêtes à la dent meurtrière »), sans doute parce qu'il se souvient du sens originel de l'adjectif[252] (pourpre, rouge sang ; d'où sanguinaire, meutrier) et cherche à le restituer, là où Gorris parlait de « *serpentes atros* » (« noirs », d'où cruels, meurtriers). De tels détails montrent bien comment Grévin affiche, dès ce début, sa volonté de bien imiter en traduisant exactement ; et d'égaler l'un de ses modèles en dépassant l'autre, dans une langue qui rend ce succès plus difficile.

Suit la description de la quinzaine d'espèces de serpents que contiennent les *Thériaques* de Nicandre, et que nous n'analyserons pas d'aussi près. Ce catalogue

[250] Jacques utilise un intertitre, « l'Othrys : le seps ». Il n'y a pas de manchette à ce sujet chez Gorris.
[251] Aux vers 146-147 : « κοίλη τε φάραγξ καὶ τρηχέες ἀγμοι / καὶ λέπας ὑλῆεν ».
[252] Du moins de « φοίνιος », dont « φοινὰ » est « a rare variant », selon Overduin (*Commentary*, p. 243), à qui nous devons cette analyse. Il s'agit de faire comprendre « meurtriers » tout en laissant imaginer des crochets sanglants. « This is one of the many instances where the reader is expected to interpret Nicander's intended meaning by this sort of association » (Overduin, *ibid.*). Grévin rétablit la couleur effacée par Gorris – mais lui-même néglige d'évoquer la dent ou la morsure. Inversement, Jacques rétablit ce détail sans se préoccuper de suggérer la couleur.

commence avec l'aspic (ἀσπίς), qui appartient à la même catégorie que la vipère et l'altéré (déjà évoqués dans le prélude, et sur lesquels le catalogue reviendra bien sûr). Gorris use du vocable latinisé *aspis* ; Jacques présente cet animal sous son nom moderne de « cobra »[253] (lequel n'a fait son apparition qu'aux environs de 1856, selon Littré). Le texte de notre auteur ne présente pas de différence notable avec ses modèles en ce qui concerne la description de ce terrible serpent. Relève des considérations de Nicandre sur l'aspic le bref morceau « épique » que constitue le combat entre ce serpent et la mangouste d'Égypte ou « ichneumon » (ἰχνεύμων ; Gorris se contente de transcrire ce nom). L'absence (jusque là) de manchette en marge de la traduction de Grévin (comme de celle de Gorris pour ce passage) peut égarer, quant à la nature de cet animal, le lecteur mal informé qui s'attend à passer au serpent venimeux suivant (on se souvient que le *Premier livre des venins* lui consacre, par « digression » – c'en est déjà une chez Nicandre –, un chapitre distinct). Fidèle à son système, Grévin se garde de décalquer le terme grec (il préfère parler de « rat de Pharaon »[254]). Une séquence de 13 espèces se déroule ensuite, avant que nous soient présentés – seconde rupture – une série de remèdes (constitués principalement de plantes médicinales, et de deux espèces animales, la belette et la grenouille) ; puis viendra le tour des « phalanges », scorpions, insectes et poissons, suivis d'une seconde série de remèdes.

Parmi les serpents cités, un cas intéressant est celui du scytale :

Tu trouveras aprés le Scytale estre ainsi
Qu'est le double-marcheur : mais il est engrossi
Vers la queuë menuë : en grosseur tu doibs croire

[253] Sans doute parce qu'en français moderne le nom d'aspic désigne plus communément la vipère.
[254] Terme qui a pu lui être inspiré par les *Observations* du voyageur Pierre Belon (Paris : Gilles Corrozet, 1553) ; voir l'édition moderne d'Alexandra Merle, *Voyage au Levant. Les Observations de Pierre Belon du Mans*, Paris : Chandeigne, 2001, pp. 271-273 (Livre II, chapitre XXII) : les Egyptiens ont « cessé de plus le nommer par son nom ancien, car ils le nomment en leur langage "rat de Pharaon" » (p. 271). Le texte est accompagné d'une gravure.

Qu'il est tel que le manche a une dolouére :
L'autre a sa corpulance ainsi comme les vers,
Et tous autres boyaus, lesquels tous sont couvers
Et nouris en la terre humaine nourriciere.
Quand il laisse le Roc et la creuse tainiére,
Dessus la prime vere, alors que les serpans
Sont montrés par la terre, il ne va par les chams
Ayant d'autour son cors ôté la peau fàcheuse,
Pour manger du fenoil la criniere umbrageuse :
Mais ainsi qu'endormi il se retire à part
Au pied d'une montaigne, ou au bois à l'écart,
Se repaiss[a]nt ainsi de terre beaucoup pire,
Et n'apaisant sa soif combien qu'il le desire.[255]
(*Theriaques* 31-32, vv. 511-526)

Ce qui, dans les *Deux livres*, donne lieu à cet ample commentaire, qui soulève entre autres un problème de traduction et d'interprétation :

> [...] le Scytale est en tout et par tout semblable au Doublemarcheur, excepté qu'il est plus gros, et qu'il ne marche pas en avant et en arrière comme faict l'autre [...]. Vray est que le Doublemarcheur n'est pas si gros, comme j'ay dit : car il est de mesme corpulence que sont les vers de terre, lesquels sont nommés boyaux de la terre par les poëtes : comme par Nicandre aux Phisiomeries, et mesme par Aristote aux livres des animaux. Jehan Leonicere qui a tourné Nicandre en prose Latine, et Pierre Gille en une addition qu'il a faict sur Ælian, n'entendant le texte de nostre poëte, a dict, que le Scytale estoit de la grosseur d'une dolouere, et de la longueur des vers de la terre. Ce que toutefois Nicandre ne dict pas, mais ayant proposé que le Scytale est plus gros que le Double-marcheur, il dict, qu'il est gros comme le manche d'une dolouere, et que le Double-marcheur l'est seulement comme les vers : ils se sont donc abusez, pensant que le mot Grec se rapportait au Scytale, et non au Double-marcheur. Ce serpent [le Scytale] a une chose particuliere outre les autres, c'est, que sortant des premiers hors de la taniere, et ayant laissé sa peau, comme font touts les serpens, il se retire incontinent quelque part, sans manger le fenoil : dont je pense que quelques uns des Latins l'ont nommé Cæcilie, quasi comme aveugle [...]. Gille en la mesme addition, dict que le Scytale sortant de la caverne va manger le fenoil : En quoy certes il monstre n'avoir entendu ce passage de Nicandre, non plus que l'autre : car apertement nostre auteur luy donne ceste proprieté entre touts. Solin et Odoard Woton apres luy au VI. livre des differences des animaux, dict que le Scytale a le doz tellement et si diversement esmaillé et riolé piolé de diverses couleurs, que les passants s'arrestent estonnez de voir ceste belle diversité de peinture et qu'ainsi le serpent, lequel autrement n'est des plus agiles, a le loisir de s'approcher d'eux et de les offenser. (103-104)

[255] Cf. la traduction de Jacques : « Tu trouveras encore le scytale, comparable à l'amphisbène pour l'aspect, mais plus épais et plus long jusqu'à sa queue de rien du tout : car l'épaisseur du scytale est égale au manche d'une pioche, tandis que l'amphisbène n'est pas plus gros que le corps d'une helminthe, ou les vers de terre tels qu'en nourrit un sol détrempé de pluie. Et on ne le voit point, lorsque les ravins et le creux du rocher ont été délaissés de tous les reptiles que la terre met au jour, au début du printemps, manger le bourgeon foisonnant poussé sur le rameau du fenouil, quand les serpents, aux rayons du soleil, rejettent leur vieille peau. Au lieu de cela, après s'être mussé dans les haies et les bosquets, il reste dans son trou, plongé dans un profond sommeil, et il se nourrit de la terre qu'il a à sa portée, sans rien faire pour chasser la soif, malgré son envie » (*Thériaques*, pp. 31-32).

La traduction française de Jacques et celle, anglaise, de Gow et Scholfield[256] confirment que Grévin avait raison de corriger l'erreur commise par Lonicer et Pierre Gilles sur une comparaison de Nicandre concernant la taille relative du scytale et de l'amphisbène. Mais là où le poète grec, à propos de celle-ci, écrivait « ἕλμινθος [...] ὁλκός » et « ἔντερα γῆς », que Jacques traduit par « le corps d'une helminthe » (vers intestinal) et « vers de terre », Grévin évoque la taille des « vers / Et tous autres boyaux » : en transposant ainsi la métaphore lexicalisée du second terme[257], il risque de rendre son texte plus obscur que l'original[258] ; d'où le besoin de l'éclaircir au passage, dans un commentaire consacré à d'autres questions (le scytale, contrairement à ce que dit Gilles, ne mange pas de fenouil lors de sa mue ; d'après Solin et Wotton, la beauté fascinante de sa robe le rend encore plus dangereux).

Si la liste des serpents n'est donc pas distinguée par une mise en page particulière, elle l'est par la « disposition » du poème, qui empêche la confusion du monde des serpents avec celui des araignées ou des scorpions. Le catalogue des ophidiens s'achève néanmoins sur un cas troublant, celui de l'« étoilé » (« *stellio* » chez Gorris, « ἀσκάλαβος » pour Nicandre), qui porte son nom moderne de « gecko » dans la version de Jacques ; animal qui n'est pas un « serpent » au sens strict, mais au sens élargi,

---

[256] « Skytale is of the thickness that men make the haft of a mattock, while the Amphisbaena's bulk is that of a maw-worm or of such earth-worms as the earth breeds after a shower » (Nicander, *The Poems and Poetical Fragments.* Ed. A. S. F. Gow and A. F. Scholfield. Bristol : Bristol Classical Press, 1997, p. 55). Gorris parlait de même d'un serpent « égal » (par l'épaisseur) « aux manches des houes » (« *capulis par [...] ligonum* », p. 26).

[257] Le sens premier d'« ἔντερα » est « intestins » ; d'où ici « boyaux de la terre », au lieu de « vers de terre », pour « ἔντερα γῆς ». Grévin prétend qu'il s'agit d'une image poétique, mais reconnaît qu'Aristote l'emploie aussi.

[258] A noter que Gorris avait précédé Grévin dans cette voie, en traduisant pour sa part : « *lumbrici mole rotundi, / Atque intestini, quod terra erumpit ab alma* », « de la taille d'un lombric rond, et d'un ver [littéralement : intestin, boyau], qui jaillit de la terre nourricière » (p. 29). Ici notre auteur a peut-être subi l'influence de la version latine. On se demande si le fait que le mot « helminthe », premier terme de la comparaison chez Nicandre, désigne un ver *intestinal* n'a pas contribué à ce choix pour la traduction du second terme.

puisqu'il se meut sur des pattes (nous avons vu Grévin débattre, dans le *Premier livre*, de ce problème taxinomique). Ce n'est pas la seule anomalie : ayant ajouté l'« ascalabe » à sa liste, Nicandre se contente d'une remarque sur sa morsure et ne lui consacre que cinq vers, dont quatre dédiés au mythe étiologique (colère de Déméter contre un enfant insolent) qui explique son apparition. Plus désinvoltes encore sont les cinq vers où le poète entasse sept sortes de serpents inoffensifs, qui sortent de son sujet d'une autre façon puisqu'ils ne sont pas venimeux, et dont il ne livre que les noms (Jacques les regroupe dans une brève section qui porte le numéro 15). Toujours scrupuleux, Gorris accorde de même cinq vers au *stellio* et cinq, exactement, aux « élopes » et autres « molures ». Grévin, lui, attribue six vers et demi à l'étoilé, et sept et demi aux serpents non venimeux (qui n'ont pas droit à une manchette) : il change donc de catégorie à la césure d'un alexandrin, ce qui accentue la continuité du discours aux dépens de la clarté de la *dispositio* et d'un classement devenu problématique.

La description des remèdes qui intervient alors constitue au contraire une part substantielle des *Thériaques,* avec plus de deux cents hexamètres chez Nicandre et Gorris, et un peu plus trois cents alexandrins dans la version de notre auteur. Cette importance s'explique naturellement par l'objectif du poète de Colophon, qui ajoute à la connaissance des serpents et des bêtes venimeuses celle des moyens de les combattre. Il est ainsi fait mention d'un peu plus d'une centaine de plantes, d'herbes et de graines, avec une très brève description de leurs effets quand elles sont associées entre elles, pour la plupart, ou à d'autres ingrédients – d'une grande variété d'ailleurs, parmi lesquels le vin, à l'état pur ou coupé d'eau, emporte la palme : on le trouve dans la quasi-totalité des remèdes. La plupart du temps, la description fait état du mal auquel est destiné le remède

et du dosage précis de ses ingrédients. Ni Gorris ni Grévin ne prennent la peine de disposer des manchettes en marge de cette section, après celle qui annonce les « *Remedia* » ou « *Remedes* ». Seuls quelques retraits en début de vers signalent les articulations principales du propos. Jacques, l'éditeur moderne, s'attache au contraire à préciser grâce à des intertitres les espèces principales ainsi que les catégories auxquelles elles se rattachent (racines, simples, composés, végétaux, animaux[259]...), et révèle ainsi l'existence d'un minimum d'ordre, diminuant du même coup l'impression de fouillis que le poète avait sans doute en partie recherchée.

La reprise du catalogue des « venimeux » s'effectue non plus avec des serpents, mais avec d'autres espèces : « phalanges » ou araignées, scorpions, insectes venimeux (guêpes, scolopendres), auxquels s'ajoutent étrangement salamandre et musaraigne ; les poissons venimeux, comme la murène et la « pastenaque » (raie pastenague), ferment cette séquence, avant qu'une nouvelle série de remèdes ne mette fin au poème. Les traductions reproduisent bien sûr cette structure complexe, alors que le *Premier livre*, nous l'avons vu, préfère regrouper les remèdes dans ses deux derniers chapitres (XXXVI et XXXVII). Ici encore, l'éditeur moderne se distingue par une volonté de clarification – par exemple en distinguant à coups d'intertitres numérotés les huit espèces de phalanges (baptisées « Arachnides ») ou les neuf espèces de scorpions, et en usant le cas échéant de la nomenclature actuelle, parfois différente de celle qu'employait Grévin[260]. Il arrive au

[259] Puisque l'on trouve, comme par exception au cœur du règne végétal auquel appartiennent la plupart des remèdes, plusieurs exemples d'utilisation d'organes ou parties d'animaux comme le cerf, le daim, la belette ou les grenouilles.

[260] Ainsi notre auteur appelle-t-il « Region » la première espèce d'araignée, que l'original appelle « ῥώξ », transcrit en « *Rhox* » dans la traduction de Gorris ; ce mot de Nicandre est une variante de « ῥάξ », « grain de raisin » (Jacques cite ce dernier terme en manchette). Le choix de Grévin (peut-être dicté par des raisons métriques : le mot fait l'objet d'une diérèse, « re-gï-on », donc trois syllabes, contre une pour « rhox » et deux pour « raisin ») transpose – pour une fois sans le traduire – le diminutif « ῥαγίον », utilisé non par Nicandre, mais par Aétios.

contraire que celui-ci (à la suite de Nicandre) ne mentionne aucun nom, ou qu'il recoure à la comparaison pour désigner une espèce :

> *Ceus la qui sans faucille amassent par les chams*
> *L'épi, qui à dos courbé ils vont tous arrachans,*
> *Ceus la peuvent trouver une trouppe mordante*
> *De Phalanges, qui ont la couleur éclairante :*
> *Tels que la Cantharide. Apres qu'ils ont laissé*
> *Leur venin en la peau, au tour du lieu blessé*
> *On voit toujours lever des ampoulles facheuses,*
> *Le cœur en deveint fol, puis des erreurs douteuses,*
> *Et la fureur en suit : l'œil en est entaché,*
> *Et la langue ne fait qu'un parler empêché.*
> (*Theriaques* 49, vv. 1011-1020)

D'un bout à l'autre du poème, la description des espèces particulières observe un certain ordre. Elle commence par le portrait physique de l'animal, au moyen de noms ou d'adjectifs caractérisant sa taille (longueur, largeur, épaisseur), sa forme, sa couleur, sa démarche (droite ou sinusoïdale), s'il porte des écailles ou non, si son aspect est effrayant, etc. Il est fréquent qu'une image facilite la visualisation. C'est le cas par exemple de l'aspic, comparé à un épieu – image qui permet l'évocation d'une scène de chasse, selon le principe des comparaisons épiques :

> *Sa méchante longueur dont la terre se charge*
> *Se mesure à une aune, elle comprend de large*
> *Autant que les épieus qu'un ouvrier a limés*
> *Pour la chasse aus Toreaus et Lions animés.* (21, vv. 90-293)[261]

La réaction de l'animal face à une présence humaine, si elle est singulière, est également signalée, dans le but de permettre au lecteur de savoir comment se comporter. Même chose pour son degré de cruauté, que l'apparence physique peut suggérer ou non. L'aspic

[261] Traduction de Jacques : « La longueur du cobra, le pire des serpents que nourrit la terre, mesure une brasse ; quant à sa grosseur, elle s'inscrit dans les limites que le polisseur de piques donne à celle de l'épieu qu'il fabrique pour combattre et les taureaux et les lions rugissants » (*Thériaques*, p. 15). Overduin remarque cependant que le mot choisi par Nicandre, « αἰγανέης », « is used here for its rarity rather than for being an apt comparison [...]. The didactic advantage of such a comparison is thus less apparent, and betrays that the poet has other reasons for its inclusion » (*Commentary*, p. 253). Ce problème s'efface avec le français « épieu », on ne peut plus courant.

est ainsi qualifié, dans la traduction de Grévin, de « sanglant et raboteus : / En son écaille seche » ; « plus dangereus / Que tout autre animal » (ce dernier point semble un faux-sens[262]), il a « le cors / Horrible à qui le voit » et les yeux « enpourprés » (*Theriaques* 21, vv. 213-214 et 235). La description peut s'étendre à l'habitat géographique de l'animal (directement ou par l'intermédiaire d'une comparaison : ainsi en va-t-il du Nil et de l'Éthiopie pour l'aspic, rappelés par sa couleur), différents climats créant des variétés de taille diverse au sein d'une espèce (ainsi de la vipère selon qu'elle vit en Europe ou en Asie). Sont également évoquées les origines (de l'animal lui-même ou de telle caractéristique), via une anecdote fabuleuse à fonction étiologique : ainsi du scorpion, créé par Diane pour punir Orion, ou du coule-sang, qui va de travers pour avoir été puni par Hélène. Nous reviendrons au chapitre suivant sur la façon dont Grévin trouve chez Nicandre (et amplifie dans le commentaire qu'en donne son traité) un emploi légitime de la fable, mise au service de la vérité tout en rendant le sujet plus attrayant[263].

Nous ne dirons que quelques mots de la traduction des *Alexipharmaca* (Grévin, contrairement à ce qu'il avait fait pour les *Theriaca*, titre mal traduisible autrement que par le calque « thériaques », opte cette fois pour le terme familier de *Contrepoisons*). Elle présente la même forme et offre le même caractère d'exactitude et de fidélité que celle du premier poème de Nicandre, comme le confirme d'ailleurs sa proximité – sémantique sinon formelle – avec la version de Jacques (qui salue notre auteur au passage dans une

[262] Jacques traduit : « hérissé [...] d'écailles sèches », « sanguinaire », et « la plus indolente de toutes les bêtes qui mordent » (p. 14) ; ce superlatif rend le grec « ἀμυδρότατον », que Gorris traduit par « *non monstrum est ignauius ullum* », « aucun monstre n'est plus indolent » (v. 158, p. 10). Jacques note (*ibid.*) qu'« ἀμυδρός » signifie « indistinct » mais a pris ici le sens de « lent » (« odd meaning » selon Overduin, *Commentary*, p. 249). Notre auteur n'a-t-il pas compris, ou s'agit-il d'une bévue ? Le chapitre VIII du *Premier livre* décrit bien « un serpent paresseux » qui « se traine dessus la terre » (p. 66) ; et « paresseux » aurait aussi bien rimé que « dangereus » avec « raboteus ».

[263] Voir ci-après, chapitre II, pp. 337-338.

note au mystérieux vers 7 du poème[264]). La dédicace du poète de Colophon, adressée à un nommé Protagoras, originaire de Cyzique – un autre de ses parents ou amis –, évoque les deux villes en les plaçant sous le signe de la religion. Au contraire de sa façon de procéder dans le premier poème, Nicandre ne donne aucun conseil d'ordre général ou préliminaire avant d'entamer le catalogue des plantes toxiques (à quoi s'ajoutent quelques animaux et minéraux : le lecteur qui s'attend à ne rencontrer que des plantes, ou à la rigueur des substances minérales comme la céruse ou le vif-argent, appréciera d'avoir affaire non seulement au lait caillé ou au sang de taureau, mais au lièvre marin).

On passe donc sans transition de la dédicace à la description des vingt-deux espèces de poison retenues. Le texte de Grévin s'accompagne cette fois de manchettes, régulièrement et depuis le début, comme celui de Gorris avant lui (et comme celui de Jacques aujourd'hui, qui les numérote par surcroît[265]). Pour chacun des poisons, le poème va de la description de ses effets à l'inventaire des remèdes capables de les combattre. Comme dans les *Thériaques* apparaissent, chemin faisant, nombre d'allusions mythiques. On est surtout frappé par l'abondance d'informations : non seulement les remèdes se multiplient, mais il est très rare qu'un remède ne soit pas composé de plusieurs substances, même si l'une d'elles domine toujours (et se retrouve ailleurs en tant

[264] « Ἄρκτον ὑπ' ὀμφαλόεσσαν ἐνάσσαο [...] », que Jacques traduit « sous le regard de l'Ourse ombilicale [où] tu as fait résidence ». Sa note (p. 60) cite la traduction de Grévin, « *Dessous le mont aus Ours qui apparoit tout rond* » (*Contrepoisons*, v. 10, p. 60). Gorris, qui traduisait « *mediaque sub Arcto / Cyzicios* » (vv. 6-7, p. 129), avait vu que le vers fait allusion à la montagne dite « aux Ours » (« Ἄρκτων ») qui domine Cyzique (patrie de Protagoras), mais s'était abstenu de traduire l'épithète « ὀμφαλόεσσαν », « en forme de nombril », que Grévin s'efforce au contraire de rendre. Soulignant pour sa part que le vers de Nicandre renvoie plutôt à une Ourse unique (et féminine), donc à la constellation, Jacques conclut que le poète joue sur les deux sens.

[265] A noter que Jacques utilise le pluriel pour « Les Sangsues » et « Les Champignons » (pp. 46, 47) là où Gorris (pp. 162, 165) et Grévin (pp. 83, 84) maintiennent dans les manchettes le singulier, qui prévaut à leurs yeux dans cet emploi. De fait Nicandre parle des champignons au pluriel (« μύκητες »), y compris lorsqu'il commente l'usage du mot lui-même (vv. 525-526) ; ce que respecte Gorris en traduisant « *Quisque vocat fungos* » (v. 525, p. 166). Mais Grévin, lui, insiste sur le singulier générique, qui traite « le champignon » comme « le pavot » : « Ce venin a son nom changé diversement : / Le commun toutefois en general lui donne / Le nom de Champignon » (p. 85).

qu'ingrédient secondaire). En tout, les substances qui entrent dans la composition des contrepoisons dépassent également la centaine, comme c'est le cas dans le premier poème, et on retrouve nombre d'entre elles dans les deux textes (les remèdes, eux, ne sont pas nécessairement les mêmes, leur cible étant différente). Au total cependant, avec l'aide des manchettes, l'ordre du texte reste clair, plus facilement perceptible au long de la lecture que dans les *Thériaques*, poème dont le contenu n'est guère plus hétéroclite, mais dont la disposition est beaucoup plus complexe. Les manchettes mettent aussi en valeur le souci qu'a notre auteur de transposer en vernaculaire les noms d'origine hellénique. Mais ce n'est pas systématique : l'« éphéméron » de Nicandre devient le « Journallier », aussi appelé « Tue-chien » ; en revanche le suc de plante appelé « oulophonon » garde le nom d'« ulophone »[266], même si la version française, « porte-mort », est également mentionnée. En revanche les noms alternatifs, souvent composés, cités par Nicandre lui-même se doivent d'être traduits, et on appréciera la proximité des solutions de Grévin et de Jacques concernant ceux que reçoit par exemple l'aconit : « mort-aus-Rats » et « Tu-Panther » chez l'un (61), « tueuse de rats » et « étrangle-panthères » chez l'autre (4).

L'aconit est la plante choisie pour apparaître en tête de liste. Cette place d'honneur lui est sans doute attribuée en raison de son degré de toxicité, de son « caractère extrêmement dangereux » (Jacques, note *ad loc.* 62), selon le même principe qui plaçait le cobra en tête des serpents (Jacques remarque aussi que l'if, qui termine la série, est

[266] « Οὐλοφόνον » est la leçon de Gorris (v. 280), calquée par lui et par Grévin ; elle a été contestée. Jacques en discute (pp. 26, 146-147) mais imprime « οὐλόμενον », qui signifie « pernicieux », épithète qualifiant le « breuvage ixien » (« Ἰξιόεν πῶμα ») tiré de la plante dite « ixias » ou « ixia » (appellations tantôt distinctes, tantôt confondues), dont l'identité reste incertaine (voir ci-dessus, Première partie, chapitre IV, p. 234, note 191). Jacques (approuvant au passage le « raisonnement philologique » de Grévin) tranche (p. 148) en faveur du « chaméléon noir » contre lequel Nicandre met en garde dans les *Thériaques* ; mais on ne sait pas au juste de quelle plante il s'agit.

traité avec la même brièveté et la même désinvolture que l'étoilé dans les *Thériaques*[267]). Nicandre rappelle que l'aconit se rencontre en Bithynie près d'une entrée supposée des Enfers[268], et débute par une mise en garde :

> *Connoy premièrement l'Aconite fielleus,*
> *Difficille à domter, qu'Acheron tortueus,*
> *Porte sur son rivage où les villes dressées*
> *Par le Roy Priolas ont esté renversées :*
> *Et où se void le gouffre et l'horreur des enfers*
> *(Dont jamais on ne sort) horriblement ouverts.*
> (*Contrepoisons* 60, vv. 17-22)

Ce passage éloquent nous donne l'occasion de surprendre le traducteur au travail. On peut comparer à ces vers la version de Gorris :

> *Fellea sed primum rarisque euicta medelis*
> *Cognocas aconita, cauo quae littore saeuus*
> *Fert Acheron, Priolai ubi diruta moenia quondam*
> *Constiterant, vastóque patet via Ditis hiatu.*
> (*Alexipharmaca* 129, vv. 18-20)

Et celle de Jacques :

> Or donc, amer comme fiel et causant, une fois en bouche, un mal difficile à guérir, connais l'aconit que les berges Achérontiennes font pousser aux lieux où s'ouvre le gouffre du Bien Avisé, dont on s'échappe malaisément, et où la ville de Priolas est tombée à grand fracas. (*Alexipharmaques* 2-3).

Sur Priolas, compagnon d'Héraklès, et la ville du même nom qui fut fondée en sa mémoire (et non bâtie par lui, comme semble le croire Grévin) près d'Héraclée du Pont, on se reportera à la notice détaillée de Jacques[269]. Mais ce qui nous intéresse ici est que notre auteur parle, au pluriel, *des* « villes dressées / Par le Roy Priolas ». La raison en est qu'il lit chez Nicandre le pluriel « ἄςτυρά » (petites villes, v. 15), dont Jacques estime (note *ad loc.*, p. 61) qu'il est « mis pour un singulier » : licence poétique fréquente chez

[267] Jacques, « Notice », p. LXXXIII.
[268] Voir la note substantielle de Jacques sur cette question, p. 63. On remarque que ni Gorris ni Grévin ne traduisent « Εὐβουλῆος », le « Bien Avisé », nom associé par Nicandre au « gouffre » (« χάσμα ») qui débouche sur les Enfers, et désignant un dieu ou demi-dieu qui en montre le chemin.
[269] *Ibid.*, pp. 63-64.

les poètes grecs. Le latin de Gorris ne pouvait éclairer notre auteur là-dessus, car il noyait le poisson en parlant des « *Priolai [...] moenia* » : ce dernier terme est toujours employé au pluriel pour désigner les murs d'une ville – ou de plusieurs. Grévin aurait pu user de la même solution (« les murs de Priolas »). Mais comme toujours il veut être fidèle au texte grec, qui l'induit ici en erreur – à moins qu'il ne cherche à reproduire en français le pluriel « poétique » de Nicandre.

Soulignons pour conclure que la différence essentielle entre les *Thériaques* et les *Alexipharmaques* est que les vers consacrés par le second poème à chacune des espèces ou substances choisies ne les décrivent pratiquement pas (il y a des exceptions, comme le « lièvre marin », dont l'apparence étrange mérite tout de même une description). Ce qui est décrit d'emblée chaque fois, avec force, ce sont les dégâts que causent ces breuvages maléfiques :

> *Si quelcun a receu les flammes ennemies*
> *Buvant le journalier moissonneur de nos vies,*
> *Dont Medee Colchique usa premierement,*
> *Il aura dans la levre un grand demangement*
> *Qu'il ne peut éviter, faisant en telle sorte*
> *Qu si du suc jeigeus que le Figuier apporte,*
> *Ou bien d'un' âpre Ortie, ou d'un Oignon de mer,*
> *(Qui en cent vétements sceut sa tête enfermer,*
> *Et qui va rougissant la chœr encor' tendrette)*
> *On lui avoit frotté toute la peau douillette.*
> *Autour de l'estomach un fais trop ennuieus*
> *S'attache en le rongeant, et puis pernicieus*
> *Le perse doutre-en-outre : Alors le miserable*
> *Va rotant de la gorge, une chose semblable*
> *A l'eau du Cuisinier qui a lavé sa chœr :*
> *Et par le ventre bas ne laisse de lâcher*
> *Une ordure puante.*
>
> (*Contrepoisons* 71-72, vv. 323-339)

Ou encore :

> *Garde que finement le dangereus dommage*
> *Du gluant Ulophone à la subite mort,*
> *Pour ne le sçavoir point, ne te face grand tort.*

Il a au Basilic le gout presque semblable :
Il cuit la langue enflee, et le cœur miserable
Se trouble furieus : le pauvret cependant
Sie et ronge sa langue insensé la mordant :
Car il pert étonné de raison tout usage.
Dans son ventre se clôt l'un et l'autre passage
Du boire et du manger, et les vents étouffans
Enclos en ce détroit sont un grand bruit dedans,
Tournoians ça et là, ce bruit est tout semblable
Au grand choc étonnant d'un tonnerre effroiable,
Qui sort tout grommellant hors le Ciel pluvieus :
Ou a cil qui fremeit contre un rocher pierreus
Battu des flots de mer et encor' à grand' peine
Peut il de grand douleur retirer son hallaine. (73, vv. 364-380)

On le voit, c'est au grand style épique que Grévin demande de décrire les symptômes qui sont à la fois les plus triviaux et les plus effrayants.

Nous espérons que cette brève analyse aura permis de voir que Grévin, si âprement critiqué par Albert-Marie Schmidt[270], a su en réalité se montrer digne de l'idéal dessiné par Peletier :

> [...] les Traductions quand elles sont bien faites, peuvent enrichir une Langue. Car le Traducteur pourra faire Française une belle locution Latine ou Grecque : et apporter en sa Cité, avec le poids des sentences, la majesté des clauses et élégances de la langue étrangère : deux points bien favorables, parce qu'ils approchent des générales conceptions. Mais en cas des particularités, le Traducteur, à mon avis, doit être un peu craintif : comme en nouveaux mots : lesquels sont si connaissables, et suspects. Un Traducteur, s'il n'a fait voir ailleurs quelque chose du sien, n'a pas cette faveur des Lecteurs en cas de mots, combien que soit celui qui plus en a affaire. Et pour cela est moins estimé l'office de traduire. Vrai est que quand son Auteur sera excellent (car l'homme prudent se garde bien de traduire d'autres) il lui sera permis d'user de mots tous neufs : pourvu qu'il soit certain qu'il n'y en ait point d'autres. Car d'user si souvent de périphrase, c'est-à-dire de circonlocution, en translatant, c'est un déplaisir trop grand : et est ôter le mérite du labeur ingénieux de l'Auteur : aient donc les Traductions place en notre Art, puisqu'elles se font par art [...]. (*Art poétique* I VI ; *Traités de poétique* 263)

[270] « Exilé [Grévin], il voulait, comme le prouve la dédicace, rivaliser avec son maître, ami et coreligionnaire, Jean I de Gorris qui, dès 1549, tourna en hexamètres latins les *Theriaca.* Concevant, malgré certaines déclarations furieuses (Cf. *Olimpe*, 1560, Elegie III), la poésie scientifique sous la forme du blason, il se délecte à imiter la morne brièveté des *Theriaca* [...]. Il n'arrive à produire qu'une série de couplets d'un illisible didactisme (*La poésie scientifique*, pp. 209-210, note 1). De même, un peu plus loin, parlant des *Présages d'Orpheus sur les tremblements de terre* de Baïf, Schmidt qualifie cette œuvre d'« exercice scolaire qui, pour le prosaïsme et l'exactitude, s'apparente à la traduction de Nicandre par Grévin » (note 2, p. 219).

Nous reconnaissons Grévin dans les points soulignés ici, depuis la prudence dans l'utilisation de certains termes jusqu'à l'élégance et à l'expressivité dans l'écriture des vers, en passant par l'exactitude et le dédain des périphrases et « chevilles » de traduction (même s'il se révèle impossible de les exclure tout à fait)[271]. Il s'agit maintenant de déterminer dans quelle mesure ce travail proprement poétique entre en résonance avec le long traité qui l'accompagne ; dans quelle mesure la poésie, qui se confond avec le savoir même dans les poèmes de Nicandre, continue d'animer l'écriture de l'ouvrage qui s'efforce de faire le tour de ce savoir : est-ce une même « abeille » qui butine dans les vers des *Œuvres* et dans la prose des *Deux livres* ?

[271] Les mérites de cette traduction ont été reconnus de son temps, comme le signale Pinvert ; les extraits que celui-ci en donne, « comparés aux passages correspondants de Nicandre, montrent dans quel esprit elle est conçue, cherchant à se conformer non seulement au sens mais encore au mouvement du texte, rendant par exemple, un rejet par un rejet. Cette façon de traduire semble aujourd'hui toute naturelle ; au XVI[e] siècle, elle n'était pas si commune. Colletet, qui se déclare grand admirateur de l'ouvrage de Nicandre, enveloppe dans les mêmes éloges l'auteur et le traducteur. C'est, dit-il, "un poème si beau et si curieux que celuy qui aime la philosophie naturelle comme un des plus utiles et des plus dignes objets de la poésie ne sçauroit lire ces vers sans ravissement. Ce n'est pas que tous soyent d'esgale force, mais c'est qu'il n'y en a pas un duquel on ne puisse apprendre plusieurs beaux secrets de la nature." Pour nous qui nous occupons, non du sujet, mais du style de la traduction, nous préférons l'appréciation plus froide et plus raisonnée de l'érudit [Jacques-Auguste] De Thou. Celui-ci [dans ses *Historiae*, livre 47] faisait grand cas de la traduction de Grévin ; il y trouvait une élégance qui lui rappelait à la fois celle du texte original et celle de la traduction latine de Jean de Gorris : "[*Iacobus Greuinus*] *Nicandrum elegantissime a Io. Gorræo Latinum factum Gallicis versibus non cedente Græcis Latinisque elegantia reddidit.*" » (*Jacques Grévin*, pp. 109-110).

Chapitre II

Les *Deux livres des venins* comparés aux *Œuvres de Nicandre* : enjeux et moyens d'une « amplification »

Nous avons cru nécessaire, étant donné la démarche encyclopédique du traité des *Venins* et l'importance de la fonction référentielle qu'une telle démarche suppose, de distinguer par commodité l'analyse du contenu scientifique de l'ouvrage et de ses sources (menée dans les chapitres III et IV de notre Première partie), d'une part, et d'autre part celle de son écriture en tant que telle, considérée ici sous l'angle de l'« amplification »[272] – poétique surtout –, alors même que ces éléments sont difficilement séparables. Nous avons vu que *Les Œuvres de Nicandre* maintiennent, autant que le permet l'usage du français et de l'alexandrin, la concision de l'original. Il est clair que les abondantes additions[273] procurées par les *Deux livres* consistent d'abord en informations et en

[272] Ce terme ne désigne pas de simples additions. Dans la rhétorique antique, l'*amplificatio* est une expansion quantitative et qualitative du sujet traité, qui en « agrandit » le sens, la portée morale ou l'impact émotionnel. L'amplification de l'argumentation va de pair avec celle de l'expression : au plan de l'*inuentio* on mobilise des « lieux communs » (à valeur logique ou pathétique : voir Cicéron, *De inuentione*, I, LIII-LVI), et, au plan de l'*elocutio*, des ressources stylistiques (voir Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, IV, qui en décrit quatre sortes). Sans mener ici l'analyse technique de tels procédés dans les *Deux livres*, nous examinerons des passages où notre auteur ne se borne pas à ajouter du contenu, mais en profite pour « amplifier » le propos ou l'effet des poèmes de Nicandre.

[273] On peut aussi penser aux concepts de *breuitas* (concision) et de *copia* (abondance) chez Erasme, dont le *De duplici copia verborum ac rerum* (1512) explique comment rendre un texte plus « copieux » en lui donnant une agréable « variété » (*varietas*). Pour Erasme, « cela procède de la même méthode de parler soit avec une extrême concision, soit avec une extrême abondance », car « nul artiste ne saura mieux resserrer son discours [...] que celui qui s'entend aussi à l'enrichir le plus possible grâce à la diversité de son matériel » : « Personne en tout cas ne verra plus vite et plus sûrement ce qui peut être omis sans inconvénient que celui qui aura vu ce que l'on peut ajouter et par quels moyens » (*La Double abondance des mots et des idées*, Livre I, chapitre V ; *in* Erasme, *Œuvres choisies*, éd. et trad. Jacques Chomarat. Paris : Le Livre de Poche classique, 1991, pp. 238-239). La juxtaposition des *Œuvres* et des *Deux livres* démontre, en sens inverse, cette aptitude chez Grévin : l'abondance du traité fait contraste avec la concision des poèmes. Le mouvement opposé se rencontre par exemple dans le très concis *Microcosme* de Maurice Scève (voir l'édition de ce texte par Michèle Clément, in Scève, *Œuvres complètes*, t. V. Paris : Classiques Garnier, 2013), épopée « scientifique » qui met en vers avec une densité allant jusqu'à l'obscurité la matière d'une encyclopédie, la *Margarita philosophica* de Gregor Reisch. Axée sur les « choses » plutôt

explications, et permettent également la mise en place (en particulier dans le premier chapitre du livre I) d'un cadre doctrinal plus large, emprunté à la médecine (notamment à sa théorie des humeurs[274]), mais aussi à la physique des éléments (air, eau, terre et feu), ou encore à l'astrologie, chaque fois qu'est prise en compte « l'influence des corps celestes » (*Premier livre* 8). Toutes opérations (qu'il s'agisse d'insérer des arguments, des exemples ou des chapitres supplémentaires) que facilite le choix de la prose. Mais on n'en voit que mieux à quel point le traité respecte la structure des *Theriaques* et des *Contrepoisons* (à quelques exceptions près, comme celle du chapitre 1 précité) ; respect que favorise, à son tour, leur commun recours au catalogue – procédé qui d'ailleurs, comme le remarque Jean-Marie Jacques[275], a conquis ses lettres de noblesse poétiques bien avant d'envahir la prose des savants.

Grévin a donc tenu à marquer la solidarité formelle des *Œuvres* et des *Deux livres* ; et rien n'illustre mieux ce parti que la façon dont le traité conserve et amplifie les digressions non médicales de Nicandre : les points de repère et d'intérêt disposés au fil des poèmes pour soutenir l'attention des lecteurs, couvrant – au-delà du domaine des serpents ou des poisons – des champs aussi divers que la géographie et l'histoire, l'astrologie, la botanique ou l'agriculture, et faisant appel, en liaison avec chacun de ces domaines, à la « fable », dans sa fonction étiologique surtout. Les *Deux livres* non

---

que sur les « mots », l'amplification des *Deux livres* demande « l'accumulation, la dilatation, l'amplification des arguments, des exemples, des comparaisons, des similitudes et dissimilitudes, des contraires et d'autres moyens de ce genre » (Erasme, *Double abondance*, ch. VII, p. 240) sans pour autant tomber dans la prolixité « futile » et l'« entassement inorganisé » qui caractérisent l'usage abusif de la *copia* (« Epilogue », p. 257).

[274] Rappelons qu'un tel cadre est absent chez Nicandre, qui (notamment) ne parle pas des humeurs dans ses descriptions des divers effets toxiques.

[275] « La poésie grecque depuis les origines, avec la *Théogonie* d'Hésiode, a été en grande partie une poésie de catalogues et d'énumérations. Cette tendance s'affirme à l'époque hellénistique [...]. Les *Thériaques* ne sont rien d'autres qu'une succession de catalogues – serpents, araignées, scorpions, moyens prophylactiques ou thérapeutiques. Avant Nicandre, les *Halieutiques* de Nouménios, à en juger par les fragments, s'ouvraient largement à des listes d'animaux marins » (Nicandre, *Œuvres. Les Thériaques.* « Notice », p. XC).

seulement commentent, mais développent ces passages fabuleux, qui illustrent la nature « poëtique » du texte de Nicandre mais permettent aussi au traité lui-même d'accueillir la « poësie ». Dans la mesure où Grévin ne propose plus, ici, un poème concis et dense feignant de s'adresser « aux agriculteurs, aux bûcherons et aux bouviers »[276], mais une « somme » en prose adressée aux élites (intellectuelles et dirigeantes) pour les instruire sur une question urgente, il est remarquable qu'il maintienne ainsi leur parallélisme, au lieu de traiter les *Œuvres de Nicandre* comme un simple point de départ. La question est alors de déterminer jusqu'où va ce respect ; dans quelle mesure l'augmentation opérée par le traité amplifie aussi l'esprit des poèmes antiques, au lieu de rompre avec lui pour se vouer à la seule transmission du contenu « scientifique » qui était le leur.

1. Le savoir de Nicandre

Pour poser correctement ce problème, il faut d'abord caractériser le projet (poétique et/ou didactique) de Nicandre lui-même. Or cette caractérisation fait débat :

> Remarquons tout d'abord que le poème [les *Thériaques*] appartient à un genre qui, depuis longtemps, n'est plus en odeur de sainteté, le genre didactique. A côté des *Thériaques*, les *Phénomènes* d'Aratos qui se rattachent au même genre, peuvent faire figure de poésie scientifique. Aratos diffuse bien, lui aussi, un enseignement particulier, mais, dans son prélude, il expose une conception stoïcienne de l'univers dont le poème peut passer pour l'illustration [...]. Rien de tel chez Nicandre : par sa façon nette et précise d'annoncer son projet, par le soin qu'il met à le développer point par point, les *Thériaques* font figure de poésie didactique radicale. J'emploie le mot « didactique » sans aucune nuance péjorative. L'éloge des *Géorgiques* de Virgile ou du *De Rerum Natura* de Lucrèce n'est plus à faire.[277]

Jean-Marie Jacques reconnaît cependant qu'Albert-Marie Schmidt, en distinguant du genre « didactique » certains poèmes (de plus grande valeur esthétique à ses yeux) auxquels il réserve l'appellation de « scientifiques », classait les *Theriaques* et

[276] Voir chapitre précédent, p. 268. Pour P. Vesperini (« La poésie didactique... », article cité), ces destinataires allégués ne sont pas à prendre au pied de la lettre.
[277] Jean-Marie Jacques, *Thériaques*, « Notice », pp. LXVII-LXVIII.

Alexipharmaques parmi ces derniers[278]. Qu'il y ait là, ou non, une inconséquence de la part de Schmidt, rappelons en quoi consiste cette distinction (qu'il appliquait au demeurant surtout à la poésie de la Renaissance) :

> Celui qui se prépare à recevoir l'investiture des Muses, doit non seulement savoir les diverses raisons de l'encyclopédie, mais encore être habile à réfléchir sur les phénomènes naturels ou occultes qu'elles prétendent expliquer. La plupart des poètes de quelque renom se tinrent prêts, durant la seconde moitié du seizième siècle, à exposer en vers la conception qu'ils se formaient de la nature des choses, contents, soit de lui consacrer quelque poème suivi soit d'en disséminer les traits dans plusieurs compositions de genre et de génie différents. Ainsi se constitua une nouvelle espèce de poésie aux sources antiques, néo-latines et marotiques ; une poésie dont le propos primitif n'est jamais d'enseigner, puisqu'elle s'adresse aux habiles, à ceux qui sont sortis vainqueurs du combat contre l'ignorance ; une poésie dont la fin dernière consiste à exposer sur le mode lyrique, épique ou gnomique, à quels principes de synthèse s'est soumis l'écrivain qui la cultive, pour ordonner en une cosmologie les résultats épars de la philosophie naturelle [...]. Elle n'entre donc dans le détail des disciplines particulières que dans la mesure où celles-ci lui fournissent l'occasion d'illustrer la valeur d'une méthode générale. Poésie scientifique, elle est sauvée du didactisme, que son but pratique contraint à tout énoncer [...].[279]

Mais une telle distinction s'applique-t-elle à Nicandre ?

Nous venons de voir que Jacques, loin de chercher à « sauver du didactisme » le poète de Colophon, oppose au contraire sa démarche « radicale » sur ce plan à celle d'Aratos ou de Lucrèce, qui parlent des choses pour illustrer une doctrine philosophique : Nicandre, lui, « entre dans le détail » d'un sujet technique. Grévin, à son tour, semble étranger à la différence que posera Schmidt[280], puisqu'il appelle Nicandre non seulement « Poëte et Medecin », mais

> l'un des plus diligens disciples d'Hippocrate qui aye point esté de son temps : lequel [...] nous a laissé deux esmerveillables *traictez* [nous soulignons] l'un des Theriaques, et l'autre des Contrepoisons. Dioscoride, Theophraste et Galen, et tous ceux qui ont escript des plantes et de la nature d'icelles, se sont aydez jusques au bout du travail de ce premier escrivain.
>
> (*Deux livres*, « Epistre », n. p. [4 v°-5 r°])

[278] *Ibid.*, note 151, p. LXVIII.
[279] Schmidt, *La poésie scientifique*, « Introduction », pp. 15-16.
[280] Le mépris de ce dernier pour le travail de Grévin (voir *supra*, p. 286) est de ce point de vue tout à fait cohérent.

Nicandre était donc savant *et* poète au même degré : Grévin considère ses poèmes comme des « traictez » dotés d'un but pratique. Ainsi se justifie la publication conjointe des *Œuvres* et des *Deux livres* : même si la rupture avec la concision de l'original pour « tout énoncer » en prose française prétendait quitter la poésie pour un discours purement didactique, cette rupture ne saurait être totale aux yeux de notre auteur, puisque les vers en question étaient eux-mêmes, selon lui, chargés de transmettre un savoir. On peut certes estimer, à l'inverse, que la présence des *Deux livres* concède implicitement que cette transmission n'était pas (ou plus) assez claire ; mais nous avons vu que Grévin, tout en saluant la « liberté » du poète, ne manque jamais de souligner que Nicandre avait raison, qu'il était dans le vrai, y compris contre des successeurs aussi prestigieux que Galien.

Cette compétence de Nicandre est pourtant loin de faire l'unanimité. Si notre auteur en est convaincu, Jacques rappelle que l'opinion des érudits ultérieurs[281] sera différente :

> Le poème de Nicandre est le plus ancien θηριακός λόγος que nous puissions lire au complet. Ce fait en soi lui confère déjà une importance indéniable sur le plan de l'histoire des sciences. Mais depuis Otto Schneider, se pose la question de savoir si Nicandre a fait œuvre originale ou s'il n'a fait que vulgariser sans le dire une science qui lui était étrangère. Selon la thèse du philosophe allemand, qui, bien qu'elle se fonde sur une légende biographique, est devenue l'opinion reçue, érigée par Wilhelm Kroll en loi de la poésie didactique d'époque hellénistique et romaine [...], [Nicandre] n'aurait pas eu plus de connaissances sur le sujet des *Thériaques* et des *Alexipharmaques* qu'Aratos n'en avait sur celui des *Phénomènes*. Ils se seraient bornés l'un et l'autre à versifier les traités en prose dus à des spécialistes compétents [...]. (*Thériaques*, « Notice » XLIX)

C'est-à-dire, dans le cas de Nicandre, « les deux traités du iologue Apollodore », que le poète, loin d'être un pionnier dans son domaine, se serait contenté de versifier. Jacques réfute cette idée en montrant que le poète de Colophon n'emprunte à son prédécesseur « que ce qui lui convient » (LII) : pour lui Nicandre est bel et bien « poète et médecin »

[281] Mais le débat est ancien : Cicéron par exemple, tout en admirant les poèmes d'Aratos et de Nicandre, ne considérait pas leurs auteurs comme des spécialistes de leurs sujets respectifs (*De oratore*, I, XVI, p. 69 ; notons toutefois que cette allusion concerne les *Géorgiques*, le poème consacré par Nicandre à l'agriculture).

(XLIX), comme il l'était pour Grévin ; opinion que Floris Overduin, notamment, a contestée à son tour[282]. Il n'en reste pas moins que l'obscurité des *Thériaques* et *Alexipharmaques* pose alors problème à Jacques, et le force à s'interroger sur le « conflit du poétique et du didactique » qui en résulte :

> Il existe une contradiction bizarre, quasi paradoxale, entre le but de Nicandre, tel que le *prooimion* le pose avec netteté, qui est d'instruire, et la forme particulière de son poème, dans lequel il multiplie comme à plaisir les obstacles à la compréhension, seul aspect de l'œuvre que, trop souvent, on ait voulu voir. Pour prendre la mesure de ce paradoxe, il suffit de comparer Nicandre à Empédocle, qu'Aristote a choisi comme échantillon de l'anti-poétique. De même que Nicandre, Empédocle s'est occupé de notions dans lesquelles la prose eut été un véhicule suffisant. Aussi bien son poème *Sur la Nature*, écrit dans le style conventionnel de l'hexamètre, n'est-il que de la prose versifiée[283]. [...] Il y a chez Nicandre quelque chose de plus que chez Empédocle. Il ne s'est pas contenté de la κοινή épique en usage dans les poèmes hexamétriques, il s'est forgé un langage singulier. Et, lorsque son sujet le contraint d'accueillir des mots prosaïques, il les déforme souvent, soit par nécessité métrique, soit pour s'écarter de la prose. Grand chasseur de mots rares, peut-être le plus grand pourvoyeur d'*hapax* de la littérature grecque, Nicandre n'aurait pas pu servir d'exemple à Aristote dans son antithèse du versificateur et du poète. (XCII)

Nicandre selon Jacques est bien un poète en même temps qu'un savant, non un simple « versificateur » du savoir d'autrui (ou de son propre savoir, comme Empédocle). Mais c'est cela qui le rend obscur et compromet le « but » didactique qu'on lui prête.

Si Jacques persiste à croire à ce « but », Pierre Vesperini juge au contraire qu'il n'y a là aucun « conflit », aucune « contradiction », parce que l'œuvre de Nicandre, tout en étant remplie de savoir, *n'est pas* didactique, n'a pas été créée pour enseigner[284] :

> loin de faciliter la communication scientifique, le poème au contraire la suspend. Le texte de Nicandre, conformément à l'esthétique de l'épopée alexandrine, est extrêmement obscur. Dès lors, comme l'ont bien vu les éditeurs anglais de Nicandre, « *The victim of snake-bite or*

[282] « The question whether or not Nicander was knowledgeable with regard to his subject matter is ultimately difficult to resolve, but the fact that no early source pictures the poet as a doctor should weigh heavily in favour of approaching Nicander primarily as a poet » (*Nicander of Colophon's* Theriaca, *op. cit.*, p. 8).

[283] Allusion à la distinction opérée par Aristote (*Poétique*, chapitre 1 ; voir notre Introduction, note 21), selon laquelle le traité *Sur la Nature* d'Empédocle, bien qu'écrit en vers, n'est pas un véritable poème.

[284] Pour Vesperini, la notion même de « poésie didactique » est impropre et anachronique (c'est à ses yeux une invention des Lumières), pour deux raisons : 1) pour les Anciens, *toute* poésie contient du savoir ; 2) les poèmes qui nous semblent les plus « didactiques » ont en réalité un but esthétique.

> *poison who turned to Nicander for first-aid would be in sorry plight* »[285]. Les poèmes de Nicandre ne sont donc pas des manuels toxicologiques versifiés, pour être mieux mémorisés. Ils ne sont pas destinés à communiquer (les traités des médecins suffisaient) mais à proposer à l'admiration du public une œuvre d'art exceptionnelle. (« La poésie didactique... » 34)

Que Vesperini ait ou non raison contre Jacques en ce qui concerne l'Antiquité, ce n'est en tout cas pas ainsi que Grévin, à la Renaissance, envisageait la question. Si les textes de Nicandre sont pour lui d'authentiques « poëmes », ce sont aussi de véritables « traictez » médicaux, malgré une obscurité que notre auteur reconnaît (comme le fera Jacques à son tour) quand il évoque pour la reine Elizabeth, dans son épître liminaire, les obstacles rencontrés par sa tâche de traducteur,

> tant à cause de la difficulté du poëme, que pour les mots, desquels il use, et lesquels se rencontrent peu souvent és autres poëtes. (*Deux livres*, « Epistre », n. p. [4 v^{o}])

Le traité des *Venins* est conçu, en réaction à cette « difficulté du poëme », par intérêt pour la « matiere » que Nicandre a traitée, à laquelle Grévin a pris goût grâce à lui, mais qu'il a dû éclaircir en relisant d'autres sources (en prose pour la plupart) pour mieux comprendre les vers des *Theriaca* et des *Alexipharmaca* :

> Or la matiere traictee par ce divin autheur me pleust tellement, qu'ayant esté contrainct, pour l'intelligence d'iceluy, de refeuilleter les livres des philosophes et medecins, tant anciens que modernes, lesquels ont parlé de la nature des bestes venimeuses, des Theriaques, des Poisons et Contrepoisons, je m'estudiay davantage en ceste partie de medecine, et projectay ces deux livres, lesquels j'ay depuis mis au net, pour en faire part à ceux qui desirent la connoissance des choses belles et profitables. (5 r^{o})

Telle est donc la première (et sans doute la plus importante, mais non la seule) fonction des *Deux livres* : il s'agit de mieux connaître et faire connaître les « choses belles et profitables »[286] déjà contenues (pour la plupart) dans les poèmes. A cela contribuent explications et suppléments d'information ; mais l'élargissement doctrinal

---

[285] Nicander, *The Poems and Poetical Fragments.* Ed. A. S. F. Gow and A. F. Scholfield. Bristol : Bristol Classical Press, 1997, « Introduction », p. 18.

[286] Il est intéressant que cette combinaison ou fusion du beau et de l'utile, qualité des meilleurs poèmes selon l'*Art poétique* d'Horace, caractérise ici les « choses » elles-mêmes, le sujet savant commun aux poèmes et au traité.

opéré par le début du traité, et dont notre Première partie offre une analyse détaillée, joue à cet égard le premier rôle. Il n'est d'ailleurs pas abusif d'y voir une forme d'amplification, dans la mesure où le contenu des *Theriaca* et *Alexipharmaca* s'en trouve non seulement élargi, mais validé et mis en valeur. Par ailleurs le propos clarificateur ne concerne pas seulement le savoir sur les « venins » : les lecteurs auxquels Nicandre destinait ses poèmes étaient par exemple familiers de lieux et de mythes auxquels il se borne à faire allusion ; le traité se charge aussi d'expliciter ceux-ci. Mais il est évident que Grévin prenait du même coup parti sur le problème des rapports de la poésie, de la science et de l'instruction : la publication conjointe du traité et des *Œuvres* mettait ce problème au premier plan, à une époque où la question de la fonction didactique ou édifiante des poèmes était l'objet de débats entre poètes, et notamment entre poètes de confessions différentes. En pensant à la remarque de Jacques selon laquelle Aratos « diffuse [...] un enseignement particulier » mais expose aussi « une conception stoïcienne de l'univers » dont le poème devient « l'illustration », on peut se dire que les *Deux livres*, bien qu'ils ne soient pas eux-mêmes de nature poétique, donnent aussi à Grévin l'occasion de situer l'enseignement très « particulier » des poèmes de Nicandre dans une « doctrine » plus large qui est à la fois celle de la médecine hippocratique et, en filigrane, une théorie de la poésie : la notion que notre auteur – en tant que médecin et en tant que chrétien réformé – se fait des relations du poème et de la vérité.

2. Poésie et vérité : positions diverses de Ronsard, Du Bartas, Peletier

Il importe, à ce stade, d'oublier un instant Nicandre et Grévin – et la question de l'amplification – pour évoquer en termes plus précis ce qui détermine son enjeu : le débat

(mené en France dans la seconde moitié du XVI[e] siècle) auquel nous avons déjà souvent fait allusion, concernant les relations de l'invention poétique et « fabuleuse » et de la recherche de vérité menée par les « disciplines » comme l'astronomie ou la médecine (dont le domaine des « venins », qui nous occupe ici, est une subdivision) ; disciplines d'ailleurs reliées entre elles par la conception de la nature qui les sous-tend.

Le problème de la vérité poétique concernant les « faits de la Nature » implique celui de la « fable » et de sa nature allégorique, c'est-à-dire de son aptitude à dire les choses indirectement, par « figure ». Fernand Hallyn a noté, sur ce point, la position contradictoire de Ronsard, qui explique dans son « Elegie à J. Grevin » (1561) que les poètes originels de la Grèce

> Par fables ont caché le vray sens de leurs vers,
> A fin que le vulgaire amy de l'ignorance
> Ne comprist le mestier de leur belle science,
> Vulgaire qui se mocque, et qui met à mespris
> Les mysteres sacrez, quand il les a compris.
> Ils furent les premiers qui la Theologie
> Et le sçavoir hautain de nostre Astrologie,
> Par un art tressubtil de fables ont voilé,
> Et des yeux ignorans du peuple reculé.[287]

mais aussi, dans son *Abbregé de l'art poëtique françois* (1565), que

> la Poësie n'estoit au premier aage qu'une Theologie allegoricque pour faire entrer au cerveau des hommes grossiers par fables plaisantes et colorées les secretz qu'ilz ne pouvoyent comprendre quand trop ouvertement on leur descouvroit la verité.[288]

Le mythe servait-il à cacher ou à révéler la vérité au « vulgaire » ? L'ambiguïté de la réponse de Ronsard suggère qu'il lui importe sans doute moins de trancher que d'insister

---

[287] « Elegie à J. Grevin » (publiée en tête du *Theatre* de cet auteur ; voir notre Introduction, p. 5), vv. 90-98. *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, t. XIV, p.196.

[288] *Abbregé de l'art poëtique françois*. *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XIV, p. 4. Ces deux passages sont cités et confrontés par F. Hallyn, « Poésie et savoir... », *Poétiques de la Renaissance*, p. 173. Voir aussi T. Chevrolet, *L'idée de fable*, *passim* et notamment pp. 30-31.

sur la valeur de la « fable » comme telle, qui définit à elle seule le « mestier » poétique, comme le dit cet autre passage de l'*Abbregé* :

> La fable et fiction est le subject des bons poëtes, qui ont esté depuis toute memoire recommandez de la posterité : et les vers sont seulement le but de l'ignorant versificateur, lequel pense avoir faict un grand chef d'œuvre, quand il a composé beaucoup de carmes rymez, qui sentent tellement la prose, que je suis esmerveillé comme noz François daignent imprimer telles drogueries [...] [289]

C'est au nom de ces principes que Ronsard refusera, dans sa *Preface sur la Franciade*, « le nom de Poete » non seulement à d'ignorants « versificateurs », mais à Lucrèce, malgré ses vers « divins », sous prétexte que l'auteur du *De Rerum Natura* a suivi la vérité de « sa secte » (la doctrine épicurienne), et non « la vray-semblance et [...] le possible »[290] – termes par lesquels le Vendômois entend avant tout une forme de « fable et fiction ».

On sait qu'un débat similaire – ou plutôt le même débat – porte sur l'histoire. Dans l'épître « Au lecteur » qui présentait en 1572 cette même *Franciade*[291], Ronsard définissait ce qui rapproche et ce qui distingue, à cet égard, le poète épique de l'historien :

> Encore que l'Histoire en beaucoup de sortes se conforme à la Poësie, comme en vehemence de parler, harangues, description de batailles, villes, fleuves, mers, montaignes, et autres semblables choses, où le Poëte ne doibt non plus que l'Orateur falsifier le vray, si est-ce quand à leur sujet ils sont aussi eslongnez l'un de l'autre que le vraysemblable est eslongné de la vérité. L'Histoire reçoit seulement la chose comme elle est, ou fut, sans desguisure ny fard, et le Poëte s'arreste au vraysemblable, à ce qui peut estre, et à ce qui est desja receu en la commune opinion. Je ne veux conclure qu'on doive effacer du rang des Poëtes un grand nombre de Grecs et Latins, pour honnorer d'un si venerable tiltre Homere, Virgile, et quelques autres pareils d'inventions et de sujet : j'ose seulement dire (si mon opinion a quelque poix) que le Poëte qui escrit les choses comme elles sont, ne merite tant que celuy qui les feint et se recule le plus qu'il luy est possible de l'historien [...]. (« Epistre » 3-4)

---

[289] *Abbregé*, p. 16. Cité en partie par T. Chevrolet, *L'idée de fable*, *ibid.*
[290] *Preface sur la Franciade, touchant le Poëme Heroïque* (1587). *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XVI, p. 338. Voir la citation complète ci-dessus, dans notre Introduction, p. 11.
[291] « Au lecteur », *Les quatre premiers livres de la Franciade* (1572). *Œuvres complètes*, t. XVI, pp. 3-12.

De cette distinction du « vray » et du « vraysemblable », qui porte sur l'« invention » et remonte à Aristote[292], procède une seconde distinction sur le plan de la « disposition » de l'épopée. L'ordre chronologique suivi par l'historien n'est pas l'ordre composé[293] créé par le poète ; ce dernier choisit les événements qu'il rapporte[294] et n'est pas tenu de suivre leur fil :

> Il faut que l'Historien de poinct en poinct, du commencement jusqu'à la fin, deduise son Œuvre, ou le Poëte s'acheminant vers la fin, et redevidant le fuzeau au rebours de l'Histoire, porté de fureur et d'art (sans toutesfois se soucier beaucoup des reigles de Grammaire) et sur tout favorisé d'une prevoyance et naturel jugement, face que la fin de son ouvrage par une bonne liaison se raporte au commencement[295]. (*ibid.* 4)

Cet argument sera repris et développé dans la *Preface* posthume :

> [Le Poëte heroïque] a pour maxime tresnecessaire en son art, de ne suivre jamais pas à pas la vérité, mais la vray-semblance et le possible : Et sur le possible et sur ce qui se peut faire, il bastit son ouvrage, laissant la veritable narration aux Historiographes, qui poursuivent de fil en esguille, comme on dit en proverbe, leur subject entrepris du premier commencement jusques

---

[292] Aristote, *Poétique*, chapitre IX. L'historien « dit ce qui a eu lieu », le poète dit « ce à quoi l'on peut s'attendre » (trad. M. Magnien, p. 117).

[293] Aristote veut que l'action représentée par le poème forme un « tout » (*Poétique*, chapitre VII) ; « l'agencement » d'une épopée « ne doit pas être semblable à celui des récits historiques » (XXIII, trad. Magnien, p. 145). Cf. la distinction de l'« *ordo naturalis* » et de l'« *ordo artificialis* » selon les poéticiens médiévaux : l'ordre « naturel » est l'ordre chronologique (dans les récits) ou celui des « choses » (dans les descriptions ou les argumentations). Les épopées d'Homère et de Virgile sont des exemples d'ordre « artificiel », qui recomposent les événements au lieu de suivre la chronologie. La *Pharsale* de Lucain est un exemple d'ordre « naturel », qui suit le fil de l'histoire. La Renaissance valorise l'ordre « artificiel », comme l'a souligné Jean Lecointe : « La poétique humaniste naissante, de Dubois, Erasme ou Vida, avant même la redécouverte réelle de celle d'Aristote, autour de 1550, s'intéresse davantage aux effets narratifs, notamment de suspens [...], sous l'angle de la surprise et de la variété. Cette même *varietas rerum* [est associée par Erasme au] rendu des caractères, dans leur spécificité individuelle. On notera encore le rôle de plus en plus fort accordé aux affects. Bref, on assiste à un élargissement de la réflexion sur ceux des aspects qui, tout en jouant un rôle déterminant pour la perception esthétique, ne se prêtent pas à une codification rigoureusement technique, à la différence des ornements du discours et procédés de dilatation retenus par les médiévaux. Il est permis de deviner à la racine de ces entreprises une nouvelle approche de l'élément poétique [...]. On a le sentiment qu'elle opère un glissement de plus en plus prononcé vers des considérations d'esthétique pure, notamment à partir d'une réélaboration du vieux commentaire moralisant, qui connaît un regain de faveur, pour une part au détriment du commentaire allégorisant. [...] Telle semble être la nouvelle atmosphère, à mi-chemin de l'esthétique et de la morale, dans laquelle baigne ce nouvel enseignement de la poétique, et qui perdure, pour l'essentiel, dans toute la pédagogie humaniste, aussi bien jésuite que réformée » (« La poésie parmi les arts au XVI^{e} siècle », in *Poétiques de la Renaissance*, pp. 53-71 ; citation pp. 59-60).

[294] Voir Aristote, *Poétique*, chapitre VIII (l'*Odyssée* ne raconte pas tous les événements de la vie d'Ulysse) ; ou encore Horace, *De arte poetica*, vv. 146-153 (il convient de commencer « *in medias res* »).

[295] Peletier avait lui aussi beaucoup insisté sur la différence du poète de l'historien et sur l'importance de la « composition » de l'histoire représentée (*Art poétique*, livre I, chapitres III et IV), en menant une analyse détaillée de celle de l'*Énéide* (livre II, chapitre VIII).

> à la fin. Au contraire, le Poëte bien advisé, plein de laborieuse industrie, commence son œuvre par le milieu de l'argument, et quelquefois par la fin : puis il deduit, file et poursuit si bien son argument par le particulier accident ou evenement de la matiere qu'il s'est proposé d'escrire, [...] tellement que le dernier acte de l'ouvrage se cole, se lie et s'enchesne si bien et si à propos l'un dedans l'autre, que la fin se rapporte dextrement et artificiellement au premier poinct de l'argument. (*Preface sur la Franciade* 336-337)

Lucain (souvent cité dans les *Deux livres*[296]) et Silius Italicus (anonymement cité une fois) ne seraient donc pas de vrais poètes : ils se bornent à écrire l'histoire en vers[297], à « couvrir »

> l'histoire du manteau de Poësie : ils eussent mieux fait à mon advis, en quelques endroits d'escrire en prose. (*ibid.* 339)

Ronsard répète au contraire que le poète et l'historien « n'ont rien de commun l'un avecques l'autre » (337), sinon que l'un et l'autre doivent être exacts dans les « descriptions des choses » et que le poète doit éviter les mensonges caractérisés contre « la verité de la chose » (*ibid.*) : vérité dans les détails, mais « vraysemblable » pour l'ensemble.

Ce sont des arguments voisins que Ronsard avait opposés aux poètes réformés en refusant de vouer exclusivement ses vers à la louange de Dieu ; d'abord, avant la guerre civile, dans l'élégie qu'il dédia à Louis Des Masures (1560) :

> Ainsy ny par edict, ny par statut publique
> Je ne contraincts personne à mon vers poeticque,
> Le lise qui voudra, l'achette qui voudra :
> Celuy qui bien content de mon vers se tiendra
> Me fera grand plaisir : s'il advient au contraire,
> Masures, c'est tout un ! je ne sçaurais qu'y faire.
> Je m'estonne de ceulx de la nouvelle foy
> Qui pour me hault louer disent toujours de moy,
> Sy Ronsard ne cachoit son talent dedans terre,

[296] Surtout à cause de son célèbre développement sur les serpents du désert de Libye (*Pharsale*, IX) : non seulement le poème de Lucain suit l'ordre chronologique et évite les « fictions » fabuleuses, mais il contient des digressions savantes dignes d'un naturaliste. Nous reviendrons sur ces importantes citations au chapitre suivant.

[297] Peletier partage cet avis négatif (cf. *Art poétique*, livre I, chapitre V). Scaliger pense au contraire que Lucain est un vrai poète, bien qu'il suive l'ordre de l'histoire, de même qu'Empédocle en est un sur le sujet de la nature : voir F. Hallyn, « Poésie et savoir... », p. 193.

Or parlant de l'amour, or parlant de la guerre,
Et qu'il voulust du tout chanter de Jesuchrist,
Il seroit tout parfaict, car il a bon esprit,
Mais Sathan l'a seduict, le pere des mensonges,
Qui ne luy fait chanter que fables et que songes.
O pauvres abusez ! que le cuider sçavoir
Plus que toute l'Eglise, a laissé decevoir :
Tenez vous en vos peaux, et ne jugez personne,
Je suis ce que je suis, ma conscience est bonne,
Et Dieu, à qui le cœur des hommes apparoist,
Sonde ma volonté, et seul il la connoist.[298]

Puis, après la fin de la première guerre, dans la *Responce aux injures* (1563) :

Tu te moques aussi dequoy ma poësie
Ne suit l'art miserable, ains va par fantaisie,
Et dequoy ma fureur sans ordre se suivant,
Esparpille ses vers comme fueilles au vent :
[...]
Hà si tu eusses eu les yeux aussi ouvers
A derober mon art, qu'à derober mes vers,
Tu dirois que ma Muse est pleine d'artifice,
Et ma brusque vertu ne te seroit un vice.
En l'art de Poësie, un art il ne faut pas
Tel qu'ont les Predicans, qui suivent pas à pas
Leur sermon sceu par cueur, ou tel qu'il faut en prose,
Où toujours l'Orateur suit le fil d'une chose.
Les Poëtes gaillards ont artifice à part,
Ils ont un art caché qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promeine
D'une libre contrainte, où la Muse le meine.
Ainsi que les Ardens aparoissant de nuict
Sautent à divers bons, icy leur flame luit,
Et tantost reluit là, ores sur un rivage,
Ores desur un mont, ou sur un bois sauvage.
[...]
Tels ne furent jamais les versificateurs,
Qui ne sont seulement que de mots inventeurs,
Froids, grossiers, et lourdaux, comme n'ayant saisie
L'ame d'une gentille et docte frenaisie :
Tel bien ne se promet aux hommes vicieux,
Mais aux hommes bien nés, qui son aymés des cieux.[299]

[298] Ronsard, « Elegie à Loïs des Masures Tournisien » (1560), vv. 29-48. *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. X (Paris : STFM, 1992), pp. 363-364.
[299] *Responce de P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois aux injures et calomnies, de je ne sçay quels Predicans, et Ministres de Geneve [...]* (1563), vv. 847-850, 865-880, 893-898. *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XI (Paris : STFM, 1990), pp. 159-162.

Le poète est libre de choisir son sujet – et d'en changer ; libre aussi de le traiter à sa façon, sans jamais « suivre le fil ».

Ainsi, bien que plusieurs des *Hymnes* de Ronsard soient d'ordre « scientifique » – au moins ceux qui traitent de cosmologie –, et parlent de Dieu plus ou moins directement, ils refusent de suivre un ordre « naturel »[300]. Là où Du Bartas sollicite Dieu afin d'accéder à la connaissance nécessaire pour parler de la Création (dans la *Sepmaine ou Creation du monde,* 1578) puis de l'histoire sacrée (dans la *Seconde Sepmaine*, dont les deux premiers « jours » furent publiés en 1584) en suivant le fil narratif de la Genèse et d'autres livres bibliques, Ronsard souligne l'inconstance de sa propre perception du monde créé, en choisissant à son gré parmi les objets, parmi les explications incertaines qu'on en donne, comme parmi les tâches dévolues par Dieu à ses créatures. Une comparaison de quelques passages de la première *Sepmaine* et de l'hymne des *Daimons* de Ronsard montre comment cette différence d'approche oppose ces deux poètes dans leur conception du savoir et de ce qui autorise son usage.

Voici Du Bartas :

> Toy qui guides le cours du ciel porte-flambeaux,
> [...]
> Esleve à toy mon ame, espure mes esprits,
> Et d'un docte artifice enrichit mes escrits.
> O Père, donne moy que d'une voix faconde
> Je chante à nos neveux la naissance du monde.
> O grand Dieu, donne moy que j'estale en mes vers
> Les rares beautez de ce grand univers.
> Donne moy qu'en son front ta puissance je lise :
> Et qu'enseignant autruy moy-mesme je m'instruise.
> .....
> Cler surjon de doctrine, ame de l'Univers,

[300] Voir F. Cornilliat, *Sujet caduc*, 7e partie, chapitre III, consacré aux *Hymnes* de Ronsard (par comparaison notamment avec les *Hymni naturales* du poète néo-latin Michel Marulle, qui suivent quant à eux un tel ordre).

Puis qu'il t'a pleu choisir l'humble ton de mes vers,
Pour chanter ton beau los : fay couler de ma plume
Le celeste nectar, respan sur ce volume
La corne d'Amalthee : et fay qu'aucunement
Il responde aux grandeurs d'un si grave argument.
.....
Esprit, qui transportas dans l'ardante charrete
Sur les Cieux estoillez le cler-voyant Prophete,
Qui, frapant le Jordain de son plissé manteau,
N'aguere avoit fendu le doux fil de son eau :
Enleve moy d'icy [...]
.....
Mon livre, heureux tesmoin de mes heureuses veilles,
Ne rougi de porter les mouches, les abeilles,
Les papillons cornus, et cent mil autres vers,
Peints sur ton blanc papier du crayon de mes vers,
Puis qu'ils sont de la main de cest Ouvrier, qui sage
N'obscurcit son renom par un obscur ouvrage :
.....
Ainsi ce grand ouvrier, dont la gloire fameuse
J'esbauche du pinceau de ma grossiere muse
Ayant ces jours passez d'un soin non-soucieux
D'un labeur sans labeur, d'un travail gracieux,
Parfait de ce grand Tout l'infini paysage,
Se repose ce Jour, s'admire en son ouvrage,
Et son œil, qui n'a point pour un temps autre objet,
Reçoit l'esperé fruict d'un si brave projet.
(Si le begaiement de ma froide eloquence
Peut parler des projets d'une si haute Essence.)[301]

Et voici Ronsard :

Or' parlon' d'autre chose, il est temps que j'envoye
Ma Muse dedans l'air par une estroicte voye,
[...]
Afin d'estre promeüe au mystere admirable
Des DAIMONS [...]
L'argument est fort haut, mais un esprit ne peut
Trouver rien de facheux, si la Muse le veut.
Quand l'ETERNEL bastit la grand'maison du monde,
Il peupla de poissons les abysmes de l'Onde,
D'homme la Terre, et l'air de Daimons, et les Cieux
D'Anges, à celle fin qu'il n'y eust point de lieux
Vagues dans l'Univers [...]
[...] dedans l'air dessoubz la Lune espars,
Air gros, espaix, brouillé, qui est de toutes pars
Toujours remply de ventz, de fouldres et d'orages,

[301] Guillaume de Saluste Du Bartas. *La Sepmaine* (texte de 1581). Éd. citée. Tome I : *Premier Jour*, vv. 1, 5-12, p. 1 ; *Second Jour*, vv. 31-36, p. 38 ; *Quatrième Jour*, vv. 1-5, p. 145. Tome II : *Cinquième Jour*, vv. 843-848, p. 241 ; *Septième Jour*, vv. 45-53, pp. 305-306.

Habitent les DAIMONS au millieu des nuages,
Qui vont par cy par là, ayans un corps leger :
L'un de feu, l'autre d'air, à fin de voyager
Aisement par le vague [...]
[...]
Bien souvent on les voit, se transformer en beste,
Tronqués par la moytié : l'une n'a que la teste,
L'autre n'a que les yeux, l'autre n'a que les bras,
Et l'autre que les piedz tous veluz par-à-bas.
Les autres sont entiers, et à ceuz qu'ilz rencontrent
En forme de serpens, & de dragons se monstrent,
D'orfrayes, de choüans, de hupes, de corbeaux,
De boucz, de chiens, de chatz, de loups et de taureaux,
Et prennent les couleurs à telz corpz convenables,
Pour mieux representer leurs feintes vray-semblables
[...]
Grande est certainement la contrarieté
De ceux qui ont parlé de leur diversité :
[...]
Des hommes et de Dieu les Daimons aërins
Sont communs en nature, habitans les confins
De la Terre et du Ciel, et dans l'air se delectent,
Et sont bons ou mauvais tout ainsi qu'ilz s'affectent.
Les bons viennent de l'air jusques en ces bas lieux,
Pour nous faire sçavoir la volonté des Dieux,
Puis r'emportent à DIEU nos faictz et nos prieres,
Et detachent du corps noz ames prisonnieres
Pour les mener là-haut, à fin d'imaginer
Ce qui se doit sçavoir pour nous endoctriner.
Ilz nous monstrent de nuict par songes admirables
De noz biens et nos maux les signes veritables [...][302]

Ces extraits donnent, à simple lecture, une idée de la nature des deux textes, et renseignent sur la position adoptée par chacun des deux poètes pour appréhender le cosmos et transmettre, à ce sujet, un savoir au lecteur. Du Bartas, avec humilité, prie Dieu de lui donner l'inspiration nécessaire pour retracer l'« hexaméron » et communiquer avec exactitude l'abondance du monde dans l'ordre de sa Création, que lui aura révélé – selon le « fil » du texte de la Genèse – l'élévation de son âme vers les hauteurs célestes. Ronsard, au contraire, choisit avec une certaine insolence de consacrer un très long

[302] *Les Daimons*, vv. 51-52, 55-63, 73-79, 99-108, 165-166, 205-216, in *Les Hymnes* (1555). *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. VIII, pp. 118-126.

poème à des créatures ambiguës, invisibles, à l'existence desquelles il croit, mais sur lesquelles courent les opinions les plus contradictoires ; estimées capables de transmettre à l'homme une vérité divine, mais aussi de le tromper en prenant une apparence à la fois « vraysemblable » et constamment changeante[303]. La Création est certes évoquée, mais de façon diverse, désordonnée, à travers d'autres *Hymnes*, ceux de *l'Éternité*, du *Ciel* (beaucoup plus court que *Les Daimons*), de la *Philosophie*, des *Saisons*[304] ; non pas pour l'expliquer de façon uniforme[305], mais pour donner, en poète inspiré, un aperçu de son immensité, de ses multiples composantes, et des phénomènes mystérieux dont elle est le théâtre :

> Pour bien saisir tous les détails de la cosmologie ronsardienne telle que les *Hymnes* la résument, sans doute ne faut-il jamais omettre que Ronsard, bien que son érudition soit directe et généreuse, aperçoit cependant la science et la mystique de l'Antiquité comme une suite d'énigmes que seule une exégèse inspirée est capable de résoudre. (Schmidt, *Poésie scientifique* 101)

Schmidt précise plus loin, à propos d'un passage du *Tombeau de Marguerite de Valois* et d'une antistrophe de l'*Ode à Michel de l'Hospital*, d'où peut venir l'inspiration de Ronsard :

> Il faut conclure de ce passage qu'à l'estime de Ronsard, les poètes primitifs ou poètes divins – car c'est d'eux qu'il s'agit – discouraient sur les religieux arcanes du monde pour avoir reçu l'inspiration connexe de deux sortes de divinités : les Démons et les Muses. Bien qu'entre les êtres surnaturels qui animent les régions sublunaires de l'univers ronsardien, il convienne de ne pas établir des distinctions arbitraires, il semble pourtant prouvé que Ronsard à l'époque où il conçut les *Hymnes* faisait des Démons les ministres de l'inspiration scientifique et des Muses les dispensatrices de la fureur poétique. C'est ce qui ressort, dès 1550, de la curieuse

[303] Les démons ressemblent ainsi beaucoup aux poètes eux-mêmes, du moins tels que Ronsard les conçoit.

[304] Les hymnes des *Saisons de l'an*, publiés en 1563, sont d'ailleurs très différents de ceux de 1555-1556 : ils inventent leurs « fables » et s'appuient sur des images contradictoires de la poésie pour parler exclusivement du monde « sublunaire » dans lequel nous vivons (voir Cornilliat, *Sujet caduc*, pp. 1039-1040 et 1056).

[305] Voir aussi l'analyse de Jean Céard (*La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e^ siècle.* Genève : Librairie Droz, 1977, pp. 192-226) sur la relation de la poésie des *Hymnes* aux « signes » plus au moins obscurs dont la Création est tissée : « Il ne convient pas de chercher dans ce recueil un système philosophique, mais plutôt l'effort le plus soutenu qu'ait jamais tenté Ronsard pour dire, et donc pour ordonner, une intuition profonde et complexe de la place de l'homme dans le monde, pour explorer la pénombre qui l'entoure » (p. 193).

> *Ode à Joachim Du Bellay*, où l'on voit un « Daimon » endoctriner le poète par songe et, en 1552, d'un sonnet à Cassandre, où il donne de cette sorte de créatures intermédiaires cette définition précise : « Postes divins, divins postes de Dieu, / Qui ses secretz nous apportez grant erre » [...]. (*ibid.* 102-103)

Par le biais des songes, avec les Démons, ou des Muses, génératrices de la « fureur » divine des poètes, c'est bien un savoir qui est transmis :

> Constatation capitale : poésie et science sont donc substantiellement liées, car dans l'âme des hommes, elles apparaissent l'une et l'autre par l'œuvre des Démons, et, comme ceux-ci, d'autre part, sont les causes prochaines de cet ensemble bien lié de phénomènes qui composent le monde, on peut affirmer que pour Ronsard, la poésie scientifique est perçue comme une traduction nécessaire du cosmos grâce à la médiation des forces individualisées qui le régissent. Par cette poésie, le profane saisit la nature dans ses raisons dernières, ce qui signifie qu'il apprend à discerner quelles déités subalternes suscitent les apparences communes [...]. (*ibid.* 103-104)

Mais il ne suit pas qu'un tel savoir doive être exposé dans l'ordre que respecterait un récit uniforme ou un traité d'astronomie. *Les Daimons* sont l'exemple d'une approche qui, au contraire, favorise le désordre, l'appréhension subjective, l'imagination et la contradiction.

Ronsard peut ainsi évoquer dans ses vers l'incertitude de la science, comme il l'a fait par exemple dans l'*Hymne des Estoiles* en juxtaposant, de façon elliptique, deux explications de l'existence de celles-ci :

> Astres qui tout voyez,
> Ou soit que vous soyez
> Des bosses allumées,
> Ou des testes de cloux
> Ardantes de feu roux
> Dans le Ciel enfermées,
> Je vous salue heureuse flames,
> Estoilles filles de la Nuict [...][306]

[306] *Hynne des Estoiles*, vv. 125-132, in *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, tome II, p. 518. Selon les éditeurs, « Les vers 125 à 130, sans équivalent dans Marulle [modèle de Ronsard dans cet hymne], font allusion aux deux thèses classiques sur la nature des étoiles : sont-elles suspendues dans le ciel et entraînées par lui dans sa rotation, comme des clous fixés sur une roue qui tournent avec elle, ou sont-elles attachées à des sphères dont elles sont comme des points plus denses ? » (note 3, p. 1455 ; cette note est la raison pour laquelle nous renvoyons ici à cette édition).

Les deux possibilités coexistent sans problème, en fournissant deux belles images. Tout ceci illustre l'esprit de créativité et d'invention que Ronsard exige des poètes, même si la matière traitée relève d'une vérité scientifique ; qu'il ne s'agit jamais de transmettre directement mais de façon indirecte et figurée, comme le souligne Schmidt :

> [...] les dieux qu'il évoque ne sont ni des métaphores gâtées de faux goût et désignant avec banalité tel ou tel phénomène physique, ni de simples images sensibles d'où l'on ait faculté de se hausser par médiation jusqu'à l'appréhension d'une divinité secrète, mais les figures rituellement définies de ces activités particulières par où dans le cosmos éclate la providence d'un Dieu identique à la nécessité [...]. (*Poésie scientifique* 96-97)

Ce principe d'une inspiration venue d'entités dont la fonction ultime est d'aider les hommes à entrevoir la volonté de Dieu, Ronsard pourrait l'opposer aux Protestants qui lui reprochent d'écrire une poésie profane[307]. A l'instar d'une œuvre ouvertement religieuse comme la *Sepmaine,* ses *Hymnes* contiennent des louanges adressées au Créateur ; mais avec cette différence que le rôle de médiation attribué au poète l'autorise à ne pas parler seulement de Dieu et de ses œuvres, et à puiser aussi bien dans des sources païennes – Homère, Callimaque, Virgile, Claudien... –, en les « composant » librement pour suggérer la dimension spirituelle du monde.

Cette liberté d'invention et de composition explique la boutade du cardinal Jacques Davy Du Perron, fervent partisan de Ronsard[308], contre Du Bartas, que cite Yvonne Bellenger dans son édition de la première *Sepmaine* :

> « Pour l'invention, chacun sait qu'il ne l'a pas, et qu'il n'a rien à luy, et qu'il ne fait que raconter une histoire... » C'était traiter l'auteur de la *Sepmaine* d'historien et non de poète. Mais comment Du Bartas, qui raconte la Genèse, pourrait-il inventer en matière divine ? Le problème ainsi posé, implicitement mais évidemment, est celui du merveilleux chrétien, dont on sait à quels débats il donnera lieu au XVII^{e} siècle en France. « Pour la disposition »,

[307] Voir par exemple son *Hercule Chrestien*, hymne qui christianise explicitement le mythe d'Hercule : pour les Réformés, il témoigne plutôt d'une paganisation du christianisme. Cf. Cornilliat, *Sujet caduc*, pp. 1093-1103.

[308] Voir aussi sur cette critique de Du Perron l'analyse de Jan Miernowski, *Dialectique et connaissance dans* La Sepmaine *de Du Bartas. « Discours sur discours infiniment divers »* (Genève : Librairie Droz, 1992), pp. 83-98.

> continue du Perron, « il ne l'a pas non plus, car il va son grand chemin, et ne suit aucune règle établie par ceux des anciens qui ont escrit » : effectivement, si Du Bartas ne s'astreint pas toujours à suivre rigoureusement l'ordre des événements narrés par la Genèse, il se soucie encore moins de commencer in *media res* et de raconter les choses en épargnant les détails afin de surprendre ses lecteurs en variant le rythme de la narration. **(**« Introduction » XL)

Débat d'autant plus virulent, comme le souligne Bellenger, que *La Franciade* était en fait « une œuvre manquée », inachevée... alors que *La Sepmaine*, elle, est parvenue à son terme.

Bellenger défend Du Bartas en soulignant d'abord la quasi-impossibilité d'« inventer » en matière divine (ce qui est la raison pour laquelle Ronsard refusait d'écrire de la poésie religieuse), puis en changeant de perspective :

> les ambitions poétiques et les critères esthétiques de Du Bartas étaient radicalement autres que ceux auxquels répondaient les observations [de Du Perron]. *La Sepmaine* est peut-être à l'origine de tout un courant épique français : on ne saurait pour autant la définir comme une épopée au sens strict, encore moins classique, du mot. (XLII)

Bellenger cite l'opinion du philosophe italien Benedetto Croce, selon laquelle

> [T]oute l'injustice dont souffre la réputation [de Du Bartas] vient de ce qu'on l'a pris et jugé comme un poète, alors qu'il était à n'en pas douter un *orator*, un prédicateur. D'où le malentendu, les critères esthétiques de la poésie n'étant pas ceux de l'art oratoire. (XXVII - XXVIII)

L'éditrice évoque aussi la perspective du critique Jean Dagens, pour qui l'œuvre de Du Bartas

> constituait « une encyclopédie des connaissances du temps », de sorte que les hommes du XVI^{e} et du début du XVII^{e} siècle lisaient les deux *Sepmaines* pour s'instruire. De ce fait, Dagens annonce le projet de « dégager une conception du monde, certaine idée de l'homme et de l'univers, des procédés de raisonnement, bref, ce que Lucien Febvre appelait un *outillage mental* » après avoir pris soin de préciser : « Nous laisserons de côté pour aujourd'hui les problèmes esthétiques », comme si, effectivement, l'encyclopédisme ne pouvait se concilier avec la beauté. Conception tout à fait moderne – juste ou fausse [...] –mais parfaitement anachronique en ce qui concerne le XVI^{e} siècle. (XXVII- XXVIII)

Pour Bellenger, cet aspect des *Sepmaines* ne les empêche pas d'être *aussi* de grands poèmes ; le problème est de s'entendre sur la conception de la poésie dont relèvent de telles œuvres.

La polémique dont Du Perron se fait l'écho fait ainsi revivre celle qui opposa Ronsard aux Protestants au début des années 1560. Malgré l'absence de pamphlets virulents et d'invectives *ad hominem* déplaisantes, les arguments, s'ils changent de forme et de ton (Du Bartas fait état de sa « naturelle douceur » de son « accoutumee modestie »[309]), ne modifient en rien le point central du conflit – à savoir le droit qu'a le poète, humaniste et chrétien, d'orienter son œuvre comme bon lui semble, contre quoi les tenants de la Réforme entendent faire de la louange de Dieu l'enjeu exclusif de l'art. Ce dernier point n'est pas sans conséquence pour la « science » elle-même, comme le remarque Schmidt, pour qui l'œuvre de Du Bartas révèle

> [une] double subordination [de la poésie] à la démonstration des vérités divines et de la science à la morale, si désastreuse pour le concept même de poésie scientifique, dont la culture exige faculté de synthèse, naïveté d'esprit, soumission aux faits [...] (*Poésie scientifique* 305)

Citons de même Jan Miernowski :

> Du Bartas ne peut quitter le chemin de la vérité : ne définit-il pas sa poésie, au moins dans certains de ses aspects , comme une œuvre « prophétique » ? Ce prophétisme se conforme aux données générales de la poétique religieuse, et plus particulièrement à celles de l'esthétique calviniste. Les vers bartasiens ont été élus pour chanter le « los » du Seigneur. Mais à aucun moment cet objectif supême ne servira de prétexte à l'exaltation de l'individualité créatrice.[310]

L'accord de la science et de la foi dans un même poème ne va d'ailleurs pas non plus de soi. Tout en analysant la « méthode » (d'origine ramiste) du didactisme de Du Bartas, qui construit « un système de transmission du savoir »[311], Miernowski dégage la contradiction qui en résulte pour un poète calviniste : puisque « seule la foi » rend possible une connaissance de Dieu,

---

[309] *Brief Advertissement [...] sur quelques points de la Premiere et Seconde Semaine. La Sepmaine*, éd. citée, p. 343.
[310] *Dialectique et connaissance*, p. 89. Miernowski montre aussi comment *La Sepmaine*, loin de se limiter à l'« histoire » de la Création, l'amplifie par d'autres emprunts (aux pères de l'Église ; voir chapitre VII, section II).
[311] *Dialectique et connaissance*, pp. 152-156 et suivantes.

> le savoir naturel ne peut donc, à lui seul, amener l'homme à croire véritablement en Dieu, et c'est peut-être pourquoi le poète se limite au domaine de la science tout en aspirant vivement à celui de la foi. (*Dialectique et connaissance* 285)

En ce sens *La Sepmaine*, poème « didascalique » célébrant le monde créé, ne saurait relever de la « vraie poésie sacrée » : son auteur connaît donc, selon Miernowski, une sorte de « frustration religieuse ». Notons au passage (nous y reviendrons) que Grévin, protestant lui aussi mais moins radical que Du Bartas de ce point de vue, *évite* une telle contradiction : si les vérités sacrées justifient la connaissance de la nature, on peut choisir celle-ci comme sujet de poème sans être tenu de louer Dieu à chaque page, et même en traduisant un auteur païen comme Nicandre.

Quoi qu'il en soit, Ronsard, de son côté, rejette toute « subordination » (à la religion comme à la science) pour l'écriture poétique, et n'entend pas faire de Dieu une divinité-chef d'orchestre qui dicte ce qu'il faut écrire du monde[312]. Comme l'explique Luzius Keller,

> Ronsard ne conçoit pas la poésie cosmologique comme l'exposition d'une doctrine cohérente ; il la conçoit et la pratique comme une création poétique qui vise à une recréation du cosmos par les voies multiples de l'inspiration et du travail poétiques. La théorie de la fureur doit nous apparaître comme la revendication d'une liberté, du droit d'accéder, par-delà tout souci systématique, à n'importe quelle source. Un passage de Callimaque ou de Marulle, des idées du *Timée* ou du *De Cælo*, des souvenirs de Ficin ou de Vicomerato – voilà les éléments dont Ronsard compose son cosmos. [313]

Ce verdict n'est d'ailleurs pas incompatible avec l'observation suivante de Schmidt :

> Pour Ronsard, la poésie scientifique est perçue comme une traduction nécessaire du cosmos, grâce à la médiation des forces individualisées qui le régissent. Par cette poésie, le profane saisit la nature dans ses raisons dernières, ce qui signifie qu'il apprend à discerner quelles

[312] Nous allons voir que cela n'empêche pas Du Bartas de devoir quelque chose à Ronsard, y compris lorsqu'il s'agit de parler de Dieu : « Persuadé d'accomplir donc une pieuse tâche en faisant servir à l'avancement du Royaume de Dieu les inventions et gentillesses profanes de ses précurseurs, il en tire un continuel profit. Par une heureuse chance, il se trouve que Ronsard, puis Scève, puis La Boderie, rivalisant avec la mystique spéculative, ont essayé de définir le pur être de Dieu indépendamment de toute référence à la création : Du Bartas, à leur suite, s'y emploie, quitte à agrémenter d'une pointe de mauvais goût leurs vers antilogiques » (Schmidt, *Poésie scientifique*, p. 306).

[313] Luzius Keller. *Palingène, Ronsard, Du Bartas : Trois études sur la poésie cosmologique de la Renaissance*. Lausanne : Éditions Francke Berne, 1974, pp. 61-62.

> déités subalternes suscitent les apparences communes ou terribles. Alors que la plupart des poètes du seizième siècle s'élèvent au concept de poésie scientifique par des démarches de pensée souvent trop abstraites, elle est pour Ronsard le résultat d'une intuition primaire, voire primitive du Tout, que ne parviennent pas à déguiser les formes littéraires dont il la pare. Bien qu'imitant et Callimaque, et Claudien et Marulle, on doit avouer que dans *les Hymnes* Ronsard fait preuve d'une sincérité profonde et que tout, serré dans les cadres d'une mythologie fataliste, y révèle la fantasmagorie quotidienne dans laquelle [...] il vivait. (*Poésie scientifique* 103-104)

Voilà pourquoi la poésie « scientifique » ne saurait, pour Ronsard, devenir un instrument didactique au sens où elle l'est pour Du Bartas, ce qui n'empêche ni le premier de vouloir exprimer à sa manière la grandeur de la nature[314], ni le second d'employer une extraordinaire richesse de mots et d'images au service de la description du monde.

La perspective de Du Bartas, tout en cultivant des amibitons esthétiques au moins comparables à celles de Ronsard, est en effet « radicalement autre », comme le dit Bellenger. En insistant dans son *Brief Advertissement* sur une différence de genre et de règles, l'auteur de la *Sepmaine* confirme en réalité que les deux poètes ne parlent pas du tout de la même chose :

> [Ils] m'accusent, ou que j'ay ignoré, ou que j'ay mesprisé les regles qu'Aristote et Horace proposent aux Poëtes Heroyques. Si je persistoy en ma negative, il seroyent peut-estre bien en peine de prouver leur intention mais pour leur oster tout scrupule, qu'ils aprennent de moy que ma seconde Sepmaine n'est (aussi peu que la premiere) un œuvre purement Epique, ou Heroyque, ains en partie Panegirique, en partie Prophetique, en partie Didascalique. Icy je narre simplement l'histoire, là j'emeu les affections : Icy j'invoque Dieu, là je luy rend graces : Icy je luy chante un Hymne, et là je vomy une Satyre contre les vices de mon aage : Icy j'instruy les hommes en bonnes mœurs, là en pieté : Icy je discours des choses naturelles, et là je loüe les bons esprits.
>
> Que doncques en une si grande nouveauté de sujet poëtique, une nouvelle et bisarre (puis qu'ils la veulent ainsi nommer) methode me soit permise. (345-346)

Les trois termes opposés par Du Bartas au « purement Epique » marquent la différence : la nécessité de louer, d'annoncer et d'enseigner l'œuvre de Dieu limite l'autonomie de la

[314] Voir les remarques déjà citées (*supra*, p. 260, note 225) d'Isabelle Pantin (*La poésie du Ciel en France*), ainsi que ses développements sur « Liaison entre forme et sujet » (pp. 241-242) et « Hymne et didascalie » (pp. 259-260).

« fiction » poétique. Si l'œuvre de Ronsard loue sans cesse et prophétise souvent[315], elle ne le fait pas dans une perspective dévote – et n'est pas non plus « didascalique » (didactique) en ce sens-là, qu'il s'agisse de savoir théologique ou de « choses naturelles ».

La double question des poèmes narratifs devant (selon Aristote ou Horace) être entamés *in medias res* et des poèmes voués à décrire la nature est d'ailleurs loin d'être la seule en cause. Du Bartas s'en prend aussi à la poésie amoureuse, chère à Ronsard (et au principal rival de celui-ci dans ce genre, durant les dernières années de sa carrière : Desportes). Non seulement Ronsard n'accepte pas de « chanter de Jesuchrist », mais il ne se contente pas de pratiquer les genres les plus hauts et les plus nobles. Le droit de parler de tout implique en particulier, pour lui, celui de parler d'amour. D'où cette attaque de Du Bartas, dès l'ouverture du *Second Jour* :

> Tous ces doctes esprits dont la voix flateresse
> Change Hecube en Heleine, et Faustine en Lucresse :
> Qui d'un nain, d'un bastard, d'un archerot sans yeux
> Font non un dieutelet, ains le maistre des Dieux :
> Sur les ingrats sillons d'une infertile arene
> Perdent, mal-avisez, leur travail et leur graine [...] (37, vv. 1-6)

On aura reconnu Cupidon – assimilé à Eros, dont certaines conceptions anciennes font en effet le maître des dieux : derrière les mensonges de la rhétorique amoureuse, Du Bartas incrimine encore une forme de paganisme.

Mais ce sont surtout les effets moraux de cette poésie qu'il dénonce un peu plus loin :

> Sous le mielleux apast de leurs doctes escrits
> Ils cachent le venin que les jeunes esprits
> Avalent à longs traicts, et du vin d'amour yvres,
> Leur mauvais estomach aime les mauvais vivres.
> D'un rude eslancement leurs carmes enchanteurs

[315] Sur l'importance des prédictions chez Ronsard, voir Céard, *La nature et les prodiges*, pp. 194-196.

> Precipitent en bas les novices lecteurs,
> Qui font à mieux glisser d'une folastre envie
> Par le pendant glacé du mont de ceste vie.
> Les vers que leur Phœbus chante si doucement
> Sont les soufflets venteux, dont ils vont r'alumant
> L'impudique chaleur, qu'une poitrine tendre
> Couvoit sous l'espaisseur d'une honteuse cendre.
> Or tout tel que je suis, du tout j'ay destiné
> Ce peu d'art et d'esprit que le ciel m'a donné
> A l'honneur du grand Dieu, pour nuict et jour escrire
> Des vers que sans rougir la vierge puisse lire. (38, vv. 15-30)

On doute fort que Du Bartas n'ait pas ici en tête la poésie légère de Ronsard, non seulement ses *Amours* mais leurs *Continuations*, de même que ses odes épicuriennes, avec leur conception du *carpe diem* qui fait écrire à Paul Laumonier[316] :

> Vivons et vivons bien, c'est-à-dire en aimant, en chantant, en buvant. *Viuamus atque amemus,* dit Ronsard à ses maîtresses. *Nunc est bibendum*, dit-il à ses amis. Tel est le premier et le dernier mot de sa poésie légère ; telle est la conclusion, et comme la moralité de ses premières et de ses dernières odes [...]

Or l'image de la « vierge » lectrice est reprise, signale Bellenger (note 30), d'un sonnet des *Regrets* (LXXVII, vv. 2-3 : « je ne veux rien escrire / Que la vierge honteuse ait vergogne de lire »). Du Bellay y faisait ironiquement allusion aux « mysteres sacrez / Des saincts prestres Romains », sujet qu'il refusait ostensiblement de traiter (parce que trop scandaleux) dans ce recueil satirique[317]. En retournant cette allusion contre les adeptes de la poésie amoureuse (dont Ronsard et Du Bellay lui-même), Du Bartas met en valeur une *autre* forme d'inspiration « sacrée », aux dépens de poètes profanes (et catholiques) présentés comme corrompus.

De ce don de réécriture, qui pille ainsi les œuvres que critique Du Bartas pour mieux marquer par contraste la nouveauté de son « hexaméron »[318], les exemples pullulent dans la *Sepmaine*, et ne contribuent pas peu à son « verbiage infini » (Schmidt, *Poésie*

[316] Paul Laumonier. *Ronsard poète lyrique.* Paris : Librairie Hachette, 1932, p. 560.
[317] Voir Marc Bizer, *Les lettres romaines de Du Bellay. Les* Regrets *et la tradition épistolaire.* Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 151.
[318] « Heptaméron », plutôt, puisqu'aux six jours de la Création s'ajoute le septième, celui du repos de Dieu.

scientifique 307). La « querelle » (selon le terme du *Brief Advertissement*, 343) qui l'oppose à ses rivaux ne doit donc pas dissimuler la dette du poète, notamment vis-à-vis de ses collègues « scientifiques » (ce qu'on a longtemps ignoré, comme le remarque Schmidt). Aussi trouve-t-on dans la *Sepmaine* de nombreux souvenirs de ces derniers – y compris ceux à qui s'adressent ses remontrances – en même temps que de leurs sources païennes. Sa description du Chaos (*Premier Jour*, vv. 223-252, pp. 12-14) doit beaucoup aux *Métamorphoses* d'Ovide ; et l'image des ravages des chenilles sur les arbres fruitiers (*ibid.*, vv. 607-610, p. 29) reprend une comparaison de la *Continuation du Discours des misères de ce temps*, l'un des poèmes anti-protestants de Ronsard[319]. Bellenger, qui signale ces emprunts, compare encore les vers suivants du *Second Jour* (rapprochés par ailleurs de Lucrèce, le poète scientifique et « matérialiste » par excellence[320]),

> Pourtant ne cuide point que cest excés reduise
> Rien des corps à neant : seulement il desguise
> Leur forme en cent façons, sans que le corps des corps
> Perde ni gaigne rien soit dedans soit dehors.
> Car tout ce qui se fait, se fait de la matiere,
> Qui dans l'antique rien fut faite la premiere.
> Tout se qui se resould, en elle se resould. (44, vv.145-151)

avec ceux de Ronsard dans l'*Hymne de la Mort* :

> Ce qui fut se refaict, tout coulle comme une eau,
> Et rein dessous le Ciel ne se void de nouveau :
> Mais la forme se change en une autre nouvelle,
> Et ce changement là, VIVRE au monde s'appelle,
> Et MOURIR, quand la forme en une autre s'en va.[321]

De Lucrèce et Ovide à Ronsard et Du Bartas, on voit ainsi quelle idée de la matière, considérée comme immuable à travers ses transformations, sous-tend des conceptions

[319] Voir *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XI, pp. 55-56 (vv. 351-372).
[320] Voir *De Rerum Natura*, I, vv. 215-237.
[321] *Hymne de la Mort*, vv. 325-329. *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. VIII, p. 178. Laumonier renvoie pour sa part dans ses notes à Plutarque et Ovide, et signale la récurrence de ce thème chez Ronsard, par exemple dans le « Discours à Maistre Juliain Chauveau » paru en 1569 dans le *Sixiesme livre des Poëmes* (plus tard intitulé « Discours de l'alteration et change des choses humaines » (*Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XV-1, Paris : STFM, 1982, pp. 152-163 ; voir notamment les vv. 55-64, p. 155).

idéologiques et religieuses que tout oppose par ailleurs : il existe une sorte de substrat « matérialiste » commun à nos poètes[322]. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que

> [D]u Bartas rejette à l'avance un poème qui se limiterait à la description du monde dans sa matérialité en oubliant sa dimension spirituelle.[323]

Jacques Peletier semble n'avoir jamais été partie prenante des querelles religieuses de son époque. Jean-Charles Monferran affirme qu'il ne resta que sept mois à son poste de directeur du Collège d'Aquitaine, mais ne quitta pas Bordeaux :

> Craignant la guerre civile, Peletier se voit cependant contraint de rester à Bordeaux. Il y fréquente Montaigne, Du Bartas et Pierre de Brach, mais vit seul la plupart du temps. (*L'Amour des Amours*, éd. citée ; « Introduction », XIII)

En tout cas, l'attention que porte Peletier à l'astrologie et à la cosmologie aura bien profité à la *Sepmaine* : Bellenger relève de nombreuses traces de cette influence dans cette œuvre. Peletier, en fait, n'a pas seulement nourri Du Bartas mais tous les poètes de son époque qui ont œuvré dans le genre « scientifique », auquel il a ouvert la voie avec *L'Amour des Amours*, publié en 1555 (la même année que *L'Art poétique*), œuvre originale qui transforme le thème rebattu des « amours » en sujet plus « haut », propre à

---

[322] On rencontre ainsi un certain « anti-platonisme », un refus humoristique de l'idéalisation, chez Ronsard comme chez Grévin. Comparer par exemple ce sonnet à Olympe : « PLATON, s'il estoit vray ce qu'asseurer tu oses, / Et ce que tu nous as laissé par tes escrits, / Que les Formes de tout fussent en nos esprits / (Ainsi qu'ils sont parfaicts) infuses et encloses : / S'il estoit vray, Platon, tout ce que tu composes, / Et que j'ay jusqu'icy soigneusement appris, / Eut été par avant de mon ame compris, / Et du resouvenir je sçauroy' toutes choses. / Mon Platon, je ne puis bien accorder ce poinct, / Car j'ay appris l'Amour, et si ne l'entend point [...] » (*L'Olimpe*, 1560, éd. citée, p. 70, vv. 1-10) ; et ce sonnet à Hélène : « Bien que l'esprit humain s'enfle par la doctrine / De Platon, qui le chante influxion des cieux, / Si est ce sans le corps qu'il seroit ocieux, / Et auroit beau vanter sa celeste origine. / Par les sens l'ame voit, ell'oyt, ell'imagine, / Ell' a ses actions du corps officieux : / L'esprit incorporé devient ingenieux, / La matière le rend plus parfait et plus digne » (Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, 1578, I, XLI, vv. 1-8. *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. XVII-2, Paris : STFM, 1959, p. 229). Le sonnet de Grévin reprenait lui-même une pièce antérieure de Ronsard (*Odes*, 1550, livre III, VII, vv. 1-5) : « Que les formes de toutes choses / Soient, comme dit Platon, encloses / En nostre ame, et que le sçavoir / Est seulement ramentevoir : / Je ne le croi, bien que sa gloire / Me persuade de le croire » (*Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. II, Paris : STFM, 1973, pp. 15-16).

[323] Miernowski, *Dialectique et connaissance*, p. 92.

l'exploration de l'univers[324]. Ce recueil, selon Schmidt, « ouvre [...] en France l'ère de la haute poésie scientifique » (19). Monferran a dit plus récemment la même chose, en précisant un détail des plus significatifs :

> Dans la poésie française de la Renaissance, Peletier est le premier à avoir utilisé la fiction du vol cosmique : le thème certes n'est pas neuf mais il va connaître une expansion toute particulière dans la poésie scientifique de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Sans doute Peletier a-t-il en mémoire le *Paradis* de Dante et la traversée des différents ciels par Béatrice et son amant. Mais la littérature antique était féconde en modèles : l'envol de l'âme chez Platon, la vision de l'univers décrite dans le *Songe de Scipion* de Cicéron, revue et commentée par Macrobe, offraient déjà une tradition philosophique fort riche. (LXII)

Les poètes français qui, à la suite de Peletier[325], ont « visité » le cosmos l'ont en quelque sorte fait par ce truchement, en poussant souvent plus loin l'ambition de tout dire.

Ronsard, au même moment, ne prêtait ce vol qu'à la « Philosophie » dans l'hymne qui porte ce titre, et aux âmes des « bons » dans l'*Hymne de la Mort*. Près de 25 ans plus tard, les premiers vers de la *Sepmaine* prieront Dieu d'élever jusqu'à lui l'âme du poète ; mais ce rêve d'ascension n'est pas sans poser un problème moral et spirituel, que Du Bartas avouera aussi :

> Picqué d'un beau souci je veux qu'ore mon vers
> Divinement humain se guinde entre deux airs :
> De peur qu'allant trop haut, la cire de ses ailes
> Ne se fonde aux rayons des celestes chandelles :
> Et que trainant à terre, ou que razant les eaux,
> Il ne charge les bouts de ses craintifs cerceaux.
> Il me plait bien de voir ceste ronde machine,
> Comme estant un miroir de la face divine.
> Il me plait de voir Dieu : mais comme revestu
> Du manteau de ce Tout tesmoin de sa vertu.
> Car si les raiz aigus, que le clair soleil darde,
> Esblouissent celui qui, constant, les regarde,
> Qui pourra soustenir sur les cieux les plus clers
> Du visage de Dieu les foudroyants esclers ?
> Qui le pourra trouver séparé de l'ouvrage,

[324] Voir notamment sur ce point l'étude de Hans Staub, *Le curieux désir. Scève et Peletier du Mans poètes de la connaissance* (Travaux d'Humanisme et Renaissance n° 94. Genève : Librairie Droz, 1967).
[325] Lui-même influencé (sans le dire) par « les deux grands textes de poésie didactique que sont les *Meteora* (1480) et l'*Urania* (1476-1470 et 1500-1501) » de l'Italien Giovanni Pontano – qu'il ne suit pourtant pas dans son goût exacerbé de l'« affabulation » mythologique (Monferran, « Introduction », p. XXXVII).

> Qui porte sur le front peinte au vif son image?
> Dieu qui ne peut tomber és lourds sens des humains,
> Se rend comme visible és œuvres de ses mains [...]
> (*Premier* jour 7, vv. 113-130)

Le projet de dire la totalité du monde créé doit donc veiller à ne pas monter *trop* haut : le poète ne veut pas se brûler les ailes, et doit se souvenir que Dieu lui reste inaccessible.

En matière de vol cosmique, un grand modèle est Lucrèce, comme le rappelle Monferran :

> Dans la littérature scientifique elle-même, et tout particulièrement chez Lucrèce, la fiction était solidement établie. Les premières pages du *De Rerum Natura* nous montrent Epicure s'élevant, contrairement au commun des mortels qui a les yeux rivés au sol et qui craint le Ciel dans sa superstition. Epicure rompt ainsi les « barrières de la nature » (*portarum Naturæ*, v. 73) : « de l'esprit et de la pensée il a parcouru le tout immense pour en revenir victorieux et nous enseigner ce qui peut naître ». Même démarche pour le narrateur des *Astronomiques*. Mais comme chez Lucrèce, Manilius compte bien faire descendre sur la terre (*deducere mundo aggredior*, v. 3-4) les connaissances révélées. La fiction du vol céleste est donc, dès l'origine, liée à l'idée de transmission. Elle signale qu'une poésie de la connaissance est toujours ouverte, offerte. Le poète s'il voyage dans les Cieux « en fera raport an ces Terrestres lieus ». Louange à la gloire de Dieu, la poésie encyclopédique est aussi, par essence, par définition une poésie de l'homme... pour l'homme [...]. (LXII-LXIII)

L'image du « vol d'Epicure » suffirait à relativiser le jugement négatif de Ronsard sur Lucrèce. Pourtant le poète des *Hymnes* est cohérent avec lui-même : de même qu'il ne veut pas être trop « didascalique », de même lui aussi évite, malgré son immense ambition, de se poser trop explicitement en voyageur du cosmos ; si un hymne (d'ailleurs assez court) est consacré au *Ciel*, les *Hymnes* dans leur ensemble dessinent une limite au-delà de laquelle il est difficile, voire interdit au poète d'aller[326]. Il en va au total assez différemment de Peletier.

Il n'est pas question de rentrer ici dans l'étude de l'œuvre protéiforme de ce dernier. Nous devons cependant souligner, après Schmidt, l'intérêt qu'il porte à l'astrologie :

---

[326] Voir à ce sujet les analyses de F. Cornilliat sur les hymnes de la *Philosophie*, de la *Mort*, de l'*Or* et de l'*Eternité* (*Sujet caduc*, pp. 1029-1042, 1063-1093, 1106-1109). Comme indiqué plus haut, les hymnes des *Saisons de l'an* feront ultérieurement le choix de ne parler que du cycle naturel qui rythme la vie terrestre.

> Dès sa jeunesse, dans le cercle de sa famille, il [Peletier] reçoit certaines notions des méthodes astrologiques. Chez son père, fréquente Maître Jean de l'Espine, personnage également versé dans l'interprétation des aspects célestes et dans l'art de guérir. Ses discours intéressèrent le petit Jacques. Ils éveillèrent peut-être en lui la triple vocation de médecin, d'astrologue et d'amateur des choses secrètes à laquelle toute sa vie il s'efforça d'obéir passionnément. (*Poésie scientifique* 21-22)

A cette « triple vocation » s'ajoute la passion pour la poésie :

> Dans cette âme complexe, séduite à la fois par la littérature et par les sciences, comment s'est éveillé le désir d'écrire ? Le métier littéraire n'expose-t-il pas Peletier à de secrets conflits ? Séduit et par le pindarisme de Ronsard et par le platonisme baroque des lyonnais, Peletier, pareil à la plupart de ses contemporains, narre en termes mystiques son éveil à l'ordre poétique. Mais il assure aussi, se départant de toute psychologie conventionnelle, que la fréquentation des hommes, l'observation de leurs coutumes, pour avoir affermi son jugement, lui ont enfin communiqué l'habilité d'écrire. (*ibid.* 24)

Peletier est ainsi amené à s'illustrer dans des domaines très divers (de l'algèbre à la géographie en passant par la réforme de l'orthographe), tous liés entre eux à ses yeux[327], mais non pas tous susceptibles d'être pris en charge – au moins tels quels – par l'écriture poétique[328].

Dès le sonnet liminaire de *L'Amour des Amours*, adressé « A la Famę́ », s'impose l'idée de voyage dans les hauteurs célestes, idée que développe le sonnet I[329] :

> Famę́ futivę́ ęrrant par l'Univers
> Pour publier fę, ecriz, e parolę́s,
> Ję́ nę́ t'anvoęę́ abouter les deus polę́s,
> Ni du Soleilh les deus cantons divęrs : (5, vv. 1-4)

Voir aussi le poème de « L'Amour Volant » :

> Mon vol, Espriz Aëriens !,
> Ebahissę́mant nę́ vous facę́ :
> Amour m'attirę́, qui ęt Dieu
> An haut, au bas e au milieu. (104, vv. 46-49)

---

[327] Voir le « Discours de Poitiers » (*Oratio Pictavii*) traduit par Monferran p. LXV, note 239.

[328] Voir cette remarque d'Isabelle Pantin citée par Monferran (p. LVII, note 208) : « Peletier savait ce qu'était réellement l'astronomie scientifique : *une construction mathématique radicalement incompatible avec le langage poétique*. Il ne pouvait donc pas se laisser impressionner par la petite monnaie du savoir, dispensée par la littérature de vulgarisation [...]. C'est peut-être pour cette raison qu'*il n'a jamais alourdi l'information*, préférant travailler sur l'efficacité de la représentation » (nous soulignons).

[329] Les 96 sonnets qui constituent l'essentiel de la première section de *L'Amour des Amours* ne comportent pas de titre, au contraire des 2 poèmes plus longs qui ferment cette section, et des 16 poèmes de la suivante, *L'Uranie.*

Ou encore celui du « Parnasse » :

> Ma Dame d'un long vol ondeus
> Cetȩ voęȩ liquidȩ rasȩ,
> Tant que sus lȩ haut dȩ Parnasȩ
> Volans nous arrivons tous deus. (108, vv. 65-68)

Mais c'est tout le recueil qui opère une « ascension », selon le terme de Monferran[330]. Et la femme aimée se charge de dire qu'il faut viser toujours plus haut :

> Cela n'ét quȩ pour t'exęrcer,
> E afin que tu t'acęrteinȩs
> Au vol des placȩs plus hauteinȩs,
> Qu'il tȩ faut un jour travęrser :
> Car cȩ milieu qui de froęd gelȩ,
> Ni son plus prochein voęsine,
> Nȩ sont qu'un passagȩ assine,
> Qui a cȩ grand Ciel fẽt echelȩ,
>
> Cȩ Ciel grand, cȩ Ciel spacieus,
> Lȩquel sȩra fẽt navigablȩ
> A son dȩsir infatigablȩ,
> E a ton vol audacieus. (112, vv. 161-172)

La section intitulée « L'Uranie » est une célébration du « Ciel » au sens large[331], consacrée aux météores (l'air et ses « trois régions », la rosée, le frimas, la pluie, la grêle, la neige, les vents, la foudre), puis aux astres (la lune, Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter, Saturne[332]).

On remarque également qu'apparaissent dès le premier sonnet, puis de façon récurrente, les louanges au « Dieu d'Amours », inspirateur de ce mouvement ascensionnel, derrière lequel transparaît (comme chez Marsile Ficin, dont Peletier reprend en partie la « théologie platonicienne ») le Dieu chrétien – mais avec discrétion, comme l'explique là encore Monferran :

---

[330] Voir p. 105, note 2 ; et l'introduction, pp. XLIII-XLV.
[331] Voir l'étude détaillée qu'en propose Isabelle Pantin, *La poésie du Ciel*, pp. 197-240.
[332] Les poèmes qui concernent ces deux derniers n'ont paru qu'en 1581, dans un recueil de *Louanges* : Monferran les ajoute à *L'Amour des Amours* « selon le vœu même de Peletier » (LXXIII).

> La poésie de Peletier est une poésie tout entière imprégnée de Dieu, même si Peletier emploie en 1555 assez peu le mot et parle plutôt d'« infini » ou de « nature ». Décrire les beautés de l'univers au XVI[e] siècle n'a de légitimité que si à travers les *naturalia*, on perçoit les *divina.* Aussi, toute lecture descriptive trahit-elle le sens même de cette poésie, de même qu'une lecture purement allégorique édulcore l'aspect sensible des textes. Le goût immodéré pour la connaissance des réalités du monde s'explique par une recherche tout aussi effrénée du divin. En « *exerçant la divine science* », Peletier cherche à voir luire la « *Presciance de Dieu* ». Mais cette théologie naturelle, définie par Saint Paul (Rom, I, 20), sur laquelle se fonde toute poésie du Ciel à la Renaissance, reste implicite dans notre recueil, fort éloigné des préoccupations apologétiques des auteurs de la fin du siècle, Lefèvre de la Boderie ou Du Bartas. Peu ou pas d'allusion au christianisme [...]. (éd. citée LXIII)

On a ainsi le sentiment que la poésie scientifique de Peletier départage, en quelque sorte, Ronsard et Du Bartas tels que nous venons de les opposer. Plus soucieuse d'exactitude que celle du premier mais moins détaillée que celle du second[333], embrassant hardiment l'image du « vol cosmique » tout en restant discrète sur sa propre ambition comme sur ses implications religieuses ou philosophiques, elle tient le milieu entre leurs approches respectives, chacun des trois poètes donnant à son œuvre l'orientation qu'il juge convenable à sa culture, à sa foi, à sa perception du monde – cependant que la matière, au plan « cosmologique » au moins, reste largement la même.

Voici comment Schmidt, de son côté, décrit les choix de Peletier :

> Il rêva toute sa vie de réussir la synthèse des sciences et des lettres. Bien qu'il eût trop d'esprit critique pour se louer sans repentir du résultat des ses tentatives, il considéra toujours la poésie scientifique comme un exercice nécessaire à l'entretien de sa pensée, voire même de sa vie, et non comme un moyen élégant de rivaliser avec tel modèle antique ou néolatin. Cette poésie, bien qu'il ait traduit avec prédilection les vers consacrés par Horace au chantre légendaire de Thrace, n'a d'ailleurs qu'assez rarement dans son œuvre le ton orphique. Il dédaigne d'imiter Marulle[334]. C'est à Virgile tout d'abord qu'il demande des leçons, à Virgile qu'il tient encore, selon la tradition médiévale, pour un initié de haut grade et pour un savant souverain. Il attache à lui ses pas pour mieux visiter l'univers, comme Dante autrefois, pour parcourir l'au-delà. (*Poésie scientifique* 28)

Ainsi voit-on Peletier s'attacher à la transmission véridique – mais inévitablement incomplète et sélective – du savoir que contient le cosmos, le grand livre de l'univers,

[333] Sur cette différence de Peletier et de Du Bartas, voir H. Staub, *Le curieux désir*, p. 13.
[334] A l'opposé de Ronsard (pour Marulle, et pour le ton orphique aussi).

malgré son choix d'une orthographe qui ne rend pas, il est vrai, la tâche aisée aux lecteurs modernes (ni sans doute à beaucoup de ses contemporains) :

> Cette tension entre la finitude du langage humain et l'infini du monde, Peletier la résout peut-être en cherchant un entre-deux de l'écriture, qui tente de rendre l'harmonie de l'univers, sans pour autant sacrifier à la description minutieuse des phénomènes. Sans doute Peletier doit-il tenir conjoints ces deux horizons du style, pour à la fois expliquer et décrire, rechercher les causes et montrer les effets, rendre compte d'un mécanisme et l'interpréter vers un sens plus haut. Sans rejeter ni la métaphore ni le détail descriptif, Peltier reste préoccupé par le fait d'arranger et de tirer des conclusions, par le fait d'inscrire les ornements poétiques dans le cadre d'une « *beauté universelle* ». (Monferran, « Introduction » LVII-LVIII)

On reste frappé de la double volonté de précision et de brièveté que manifestent les poèmes d'*Uranie* notamment, dans la description des phénomènes et du processus de leur formation :

> Lors que la Nuȩ an haut caligineusȩ
> À l'Ȩr au largȩ obscursì e ouvęrt,
> Unȩ vapeur sutilȩ e lumineusȩ
> Lui fuìt dȩvant, chęrchant passagȩ ouvęrt :
>
> Męs an montant, lȩ froęd ęllȩ rancontrȩ,
> Qui la repoussȩ, e la fȩt rabęsser :
> Puis au rabęs ęllȩ retrouvȩ ancontrȩ
> L'epęs Nuau dificilȩ a pęrser.
>
> Einsi etant anfęrmeȩ e surprisȩ,
> Và e rȩvient d'un cours vitȩ et fuitif :
> Ȩllȩ tranluìt, e les nuagȩs brisȩ,
> Ân flamboyant cȩ Tonnęrrȩ bruitif. (« La Foudrȩ » 141, vv. 1-12)

On voit ainsi, très concrètement, comment la poésie entend contribuer avec ses moyens propres (à la fois précis et suggestifs, sans tomber dans l'approximation ni dans une avalanche de détails) à la compréhension et la célébration du monde, double objectif du poète[335].

[335] Pour introduire son étude sur *French Renaissance Scientific Poetry* (London : The Athlone Press, 1974, « Introduction », pp. 3-4), Dudley Wilson reproduit un quatrain des *Louenges* de Peletier qui illustre bien, à notre avis, ce double objectif : « Il n'est beauté en Nature universe, / Il n'est secret en Science diverse, / Que par les Vers plains de grave douceur / N'en soit à tous le Poète annonceur » (*Euvres poetiques... intitulez Louenges*, 1581).

Concluons ce bref examen comparatif par un rappel plus général du *défi* que représentent les sujets « scientifiques » pour les poètes de la seconde moitié de la Renaissance. Monferran, dans son introduction à *L'Amour des Amours*, le décrit excellemment :

> Écrire de la poésie scientifique, et de la haute poésie scientifique est alors difficulté et promesse, difficulté rhétorique et technique (comment décrire ? avec quels mots ?) mais promesse aussi de gloire. Seul l'esprit humain va aussi vite que la marche de l'univers et Ronsard, au début de *L'Hymne de la Philosophie*, suivant le traité pseudo-aristotélicien du Monde, voit l'univers discourir en la pensée. Claude-Gilbert Dubois parle à raison d'« *une connaissance de la nature et du cosmos* », amour renvoyant pour finir à celui qui est capable de le formuler. « *Les hymnes de l'univers sont des variantes de l'éloge que l'homme [...] s'adresse à lui-même* »[336]. L'image d'un voyage d'exploration du ciel pour mieux comprendre le cosmos est donc partie prenante de l'optimisme renaissant au même titre que le projet de poésie scientifique. (LXVI)

Sont ici marqués, au-delà ou plutôt au travers de leurs divergences, trois points communs aux poètes que nous avons passés en revue : 1) le projet, diversement accompli, de contribuer à la compréhension du monde (du « cosmos »), soit en donnant à l'imagination une idée des secrets de la nature, soit en entreprenant de les « percer » rationnellement ; 2) une écriture exigeante, capable de traiter ce sujet difficile, soit pour en transmettre effectivement le contenu, soit pour en suggérer au moins la grandeur et la complexité ; 3) le souci plus ou moins affirmé de rendre gloire, par-delà le monde et ce qu'on peut en dire, à son unique Créateur. Nous avons vu que nos auteurs se distinguent par la façon dont ils déclinent ces trois éléments, par le poids respectif qu'ils donnent à chacun d'eux. Comment cette grille s'applique-t-elle à Jacques Grévin – poète-médecin au projet didactique avoué, poète protestant par ailleurs – et à la double tentative que constituent *Les Œuvres de Nicandre* et les *Deux Livres des Venins* ?

---

[336] Claude-Gilbert Dubois, *Mots et règles, jeux et délires. Etudes sur l'imaginaire verbal au XVIe siècle*, Caen : Paradigme, 1992, p. 206 (référence de Monferran, note 244).

3. Poésie et vérité : position spécifique de Grévin

Il faut d'abord rappeler que la volonté, chez notre auteur, de faire « concorder » poésie et connaissance du vrai ne date pas, loin s'en faut, de ces deux ouvrages. En présentant ses œuvres théâtrales (*La Tresoriere*, *Les Esbahis*, *Cesar*), Grévin insiste par exemple sur la dimension didactique propre aux genres dramatiques, et sur leurs relations avec la vérité. C'est au nom de celle-ci qu'il a rompu dans *Cesar* avec la pratique antique, en refusant de faire chanter le chœur :

> puis qu'il est ainsi que la Tragedie n'est autre chose qu'une representation de la verité, ou de ce qui en ha apparence, il me semble que ce pendant que là où les troubles [...] sont advenues es Republiques, le simple peuple n'avoit pas grande occasion de chanter : et que par consequent, que l'on ne doit faire chanter non plus en les representant, qu'en la verité mesme : autrement à bon droict nous serions repris, ainsi qu'un mauvais peintre [...][337]

Quant à la comédie, c'est

> un discours fabuleux, mais approchant de verité, contenant en soy diverses manieres de vivre entre les citadins du moyen estat, et par lequel on peult apprendre ce qui est utile pour la vie, et au contraire cognoistres ce que l'on doit fuir, enseignez par le bonheur ou malheur d'autruy. C'est pourquoy Ciceron l'appelle imitation de vie, mirouer des coustumes, et image de verité.[338]

Mais le cas de *L'Olimpe* (1560), recueil de poèmes d'amour, n'est pas nécessairement différent, comme le signale l'épître liminaire à Gérard L'Escuyer, dédicataire de l'œuvre :

> Monseigneur, il me semble que la docte dispute de Strabon contre Eratosthene est suffisante pour respondre à ceux qui maintiennent la Poësie estre seulement inventée pour soulager l'esprit lassé de plus graves estudes : non pour d'icelle tirer quelque bon enseignement utile pour l'instruction de la republique. Laquelle opinion est si bien non seulement par luy, mais par la vérité mesme rejettee, que celuy qui la voudroit remettre sus, seroit à bon droict au nombre de ces escervelez qu'Aristote dit avoir besoing d'un esprit plus arresté, ou dignes de punition exemplaire. Ainsi suyvant les auteurs plus recommandez de l'antiquité, nous estimerons la Poësie estre quelque gentille invention donnee aux hommes par le moyen des Muses, pour leur communiquer l'honneste civilité, et les destourner d'une infinité de

[337] « Brief discours pour l'intelligence de ce Theatre », in *Le Theatre de Jaques Grevin...* (1562), ff. 4 v°-5 r°).

[338] « Brief discours... », 5 v°. Cette définition très connue de la comédie (« *imitatio vitae, speculum consuetudinis, imago veritatis* ») est attribuée à Cicéron par le grammairien Donat.

> desordonnees affections : ou avec Strabon estre l'ancienne et naturelle Philosophie, laquelle nous monstre le sentier de la felicité, et donne franche liberté à la raison [...].[339]

On se souvient que l'épître à Gorris (en tête des *Œuvres de Nicandre*) semblait renier cette profession de foi : elle la renouvelait plutôt, en faveur d'un ouvrage présenté comme plus substantiel qu'un recueil de vers d'amour. Mais le texte de 1560 était déjà très éloquent :

> Car s'il est vray, comme certes il est, que par le conseil des anciens, la chose la plus requise et favorable pour bien fonder et instituer une republique, est d'avoir un curieux soing de l'education et nourriture de la jeunesse : il me semble que les Lacedemoniens [...] n'eussent jamais permis que leur jeunesse [...] eust chanté pres les autels des dieux immortels, les proüesses et les vertus des braves et vaillants capitaine qui avoiyent espandu leur sang pour la garde de leur pays : s'ils n'eussent eu ferme opinion que la Poësie estoit (comme dit Plutarque) l'origine et le commencement de toutes sciences et disciplines, et le seur et vray moyen pour animer les hommes à suyvre la vertu. (*ibid.*, A3 r°-v°)

L'opinion invoquée de Plutarque[340] – selon laquelle la poésie est le commencement de toutes sciences – est corroborée par le cas exceptionnel d'Homère, traditionnellement considéré comme instaurateur de tous les savoirs[341]. Il semble bien que Grévin se soit attaché à vérifier, le plus littéralement possible, de tels principes, comme s'il était de plus en plus convaincu de l'existence de relations étroites entre la poésie et le savoir. Nous verrons ci-dessous que les vers d'amour de *L'Olimpe* avaient déjà recours au langage de la médecine. L'association se confirme dans *La Gelodacrye*[342] publiée simultanément, et dans les « secondes parties » de ces deux ouvrages parues en 1561[343]. Mais elle ne va pas sans entraîner des incertitudes, qui marquent une distinction entre *deux* domaines de la

---

[339] *L'Olimpe de Jaques Grevin. Ensemble les Autres Euvres Poëtiques...*, « Epistre à Gerard L'Escuyer Prothenotaire de Boulin », A2 r°-v°. Pour la polémique de Strabon contre Eratosthène, que Grévin résume ici, voir la *Géographie* du premier (livre I, chapitre II, 3).
[340] Voir notamment *Sur la manière de lire les poètes* (trad. de l'abbé Ricard, citée *supra*, p. 12, note 24).
[341] Voir sur ce point F. Hallyn, « Poésie et savoir... », p. 168.
[342] Que nous citerons ici d'après l'édition de Michèle Clément (d'où, ci-après, l'usage de l'accent aigu pour le titre).
[343] *Le Theatre de Jaques Grevin [...] Ensemble, La Seconde Partie de l'Olimpe et de la Gelodacrye*. Éd. citée, 1561 et 1562. La *Seconde Partie de la Gelodacrye* rejoint la première dans l'édition de M. Clément.

connaissance – l'un légitime et l'autre non. Le sonnet 11 de *La Gelodacrye*, par exemple, résume ainsi les théories qui concernent la nature de l'âme :

> Un philosophe a dict la substance de l'ame
> N'estre qu'une harmonie, et l'autre un element,
> L'autre des petits corps conjoincts confusément
> Et l'autre plus subtil, une espece de flame.
>
> Et l'autre, un mouvement qui nostre cueur enflâme [...]
> (vv. 1-5, éd. Clément 33)

Michèle Clément renvoie à divers philosophes « présocratiques » (Parménide, Héraclite, Anaxagore) et à l'atomisme de Démocrite et Epicure. Cependant le sonnet, conformément à l'esprit satirique du recueil, renvoie dos à dos ces diverses doctrines, et se moque d'une humanité tombée de l'Âge d'Or dans l'âge de plomb, voire « de cire » – donc toujours plus éloignée de Dieu, comme l'a montré Zoé Samaras[344]. Une telle ironie montre bien pourquoi Grévin, tout en se voulant poète savant et véridique, n'a pas écrit de vaste « hexaméron » et a évité de se poser en explorateur du cosmos ou en interprète des astres.

[344] « La mythologie concourt à souligner l'avilissement du temps présent. Grévin emprunte à Hésiode le mythe des races qui décrit l'empirement de l'humanité. Dans un sonnet où il cherche la définition de l'âme, il cite le mythe : "Au tems du bon Saturne on dit qu'elle estoit d'or, / Sous Jupiter d'argent, d'aerain, de fer encor' : / En la fin aujourd'huy (ainsi que tout empire) / Ce n'est plus que du plomb, qui se fond à tous coups : / Encor' je crains, si Dieu ne prend pitié de nous, / Que, laissant les métaux, ell' ne devienne cire." [...] Lorsque Grévin cite le mythe (dans la version ovidienne), il se repose sur le témoignage d'autres ("on dit"), mais lorsqu'il parle de son époque, son attitude change, il s'exprime avec certitude : " tout empire", "ce n'est plus que du plomb", idée soulignée par l'expression restrictive "ne ... que" et par la répétition du son /pl/. Puisqu'il s'agit ici d'une satire religieuse, ce n'est pas l'homme entier qui intéresse Grévin, comme Hésiode, mais seulement son âme immortelle. Hésiode parle tout simplement de la dégradation de l'homme. Les deux races inventées par Grévin montrent que l'âme humaine tend à disparaître, que l'homme est damné : le plomb et la cire se fondent par la chaleur, images qui rappellent l'enfer » (Zoé Samaras, « La *Gélodacrye* de Grévin : étude stylistique ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 40, n° 2. Librairie Droz, 1978, pp. 263-279 [270-271]).

La satire de l'astrologie se déchaîne d'ailleurs dans l'élégie dédiée à son ami Jacques Pons[345], qui prêche le respect envers Dieu et l'interdiction de dépasser, par l'exploration de son univers, les limites qu'il nous a fixées :

> Ce qui est dessus nous n'est en nostre puissance,
> Il n'est donné à l'homme avoir l'intelligence
> (Quoi qu'on die) du Ciel : car le Ciel est le lieu
> Où est la residence eternelle de Dieu.
> Et l'homme (sot qu'il est) entreprent de le peindre
> Comme s'il l'avoit veu, et là nous y veult feindre
> Mille cercle roulants, comme s'il sçavoit bien
> Les causes, les effects, la suyte, et l'entretien
> Des corps superieurs, et bref ceste harmonie
> Qui sur deux gonds se tourne en rondeur infinie.
> L'homme fils de la terre est né pour rechercher
> Ce qui est de la terre, il se doit empescher
> A cognoistre l'effect des choses naturelles,
> Et les grandes vertus que Dieu a mis en elles :
> Comme le naturel de tous les animaux.
> Et la proprieté des pierres, des metaux,
> Des herbes : bref de tout ce que toute la terre
> Feconde et bonne mere en son giron enserre :
> Non pour voler au ciel par une outrecuidance,
> Et nous pipper ainsi, mettant en evidence
> Un tas de nombres faux, figures et accords,
> Et revolutions sur les celestes corps,
> Affin de nous predire avec son imposture
> Ce qui doit advenir de la chose future :
> Ce qui pis est encor', mille et mille j'en voy,
> Qui faulte de raison y adjoustent leur foy. (« Elegie III » 66-67, vv. 1-26)

Le programme qui résulte de cette interdiction est clair. Il concerne autant la science (médicale) que la poésie, et annonce donc implicitement, en ce sens, le projet de traduire Nicandre :

> Hé! PONS. N'avons nous pas pour passer nostre vie
> Avec contentement, une Philosophie,
> Un vray repos d'esprit, dont les divins secrets
> Sont couchez es escrits des Latins et des Grecs ?
> Là nous trouvons la grace et les perles antiques
> Dont ils ont enrichi leurs chansons poëtiques :
> Là nous trouvons encor', pour mieux nous contenter,

[345] « A Jaques Pons Lionnois. Elegie III », *La Gélodacrye*, éd. citée, pp. 66-70. Pons était lui-même médecin et « ennemi d'astrologie » (M. Clément, p. 66, note 108).

> Le sein de la nature, et ce dont Jupiter
> Aux hommes liberal par sa vertu divine
> Voulut accompaigner sa fille Medecine.
> Tirons donc de ces fleurs, tirons-en le doux miel,
> Dont l'esprit s'aviande, et delaissons le Ciel
> A celuy qui la terre aux hommes a donnée,
> En reservant à soy ceste voulte azurée [...]
> (*ibid.* 68-69, vv. 55-68)

C'est une même démarche qui se détourne de la connaissance impossible et dangereuse du Ciel pour se consacrer aux ressources de la terre *et* aux écrits des Anciens – « poëtiques » en particulier –, dans l'espoir d'en tirer le « miel » qui améliorera le sort des hommes.

Cela n'avait pourtant pas empêché Grévin de donner une image d'ensemble du cosmos et de sa création dans les sonnets 28 et 29 de *La Gélodacrye*, qui constituent une sorte de mini-« hexaméron », l'un évoquant la conclusion des cinq premiers jours et l'autre le sixième, celui de la création de l'homme. Nous citons le sonnet 28 en entier, pour donner une idée de sa beauté :

> Le Dieu, le Tout-puissant, qui dès l'eternité
> Avoit deliberé façonner ce grand monde,
> Ja voyoit sous ses pieds comme une boule ronde,
> Ce qu'il avoit pensé en son infinité :
>
> Les animaux creez par sa divinité,
> Et par son Verbe sainct et parole feconde,
> En s'esgayants sur l'air, sur la terre et sur l'onde,
> Louang[e]oyent le Facteur en leur lieu limité :
>
> Ja le ciel estoilé commençoit sa carriere,
> Et les feux de la nuict espandants leur lumiere
> Compaignoyent le flambeau qui nous borne les mois :
>
> Et ja l'Astre annuel à la bride avalée
> Avoit plongé son chef dans la plaine salée,
> Et le tour de la terre affranchi par cinq fois. (*Gélodacrye* 45-46)

Ce sonnet n'est pas indigne d'un hymne ronsardien – en beaucoup plus concis. On y retrouve la « boule »[346] ronde, avec laquelle rime « l'onde » ; ou encore « le flambeau qui nous borne les mois », périphrase pour dire la lune, et « l'Astre annuel à la bride avalée », pour le soleil. Le sonnet suivant dit la création de l'homme à la « semblance » de Dieu, puis de la femme pour lui tenir compagnie. Ce sont certains des thèmes favoris de la poésie « scientifique » de l'époque qui sont ainsi convoqués – mais sous une forme délibérément restreinte, et que justifie un troisième poème focalisé, lui, sur la vie chrétienne : le sonnet 30 cite saint Paul pour évoquer à la fois les noces de Jésus et de l'Eglise et celles de l'homme et de la femme.

Le second livre de la *Gélodacrye* est construit plus encore que le premier sur la simultanéité du rire et des pleurs, que symbolisent deux philosophes, Démocrite et Héraclite (voir sonnet 8, édition citée, pp. 87-88) : réponses conjointes aux contradictions de la vie, à la fois déplorées et moquées par le poète. Significatives à cet égard sont l'« Elegie sur la Misere des Hommes » (pp. 74-79), qui fait la satire des vaines activités humaines, poésie comprise ; et l'« Elegie A Monsieur de Poix Medecin de Madame de Lorraine », dans laquelle notre auteur, au contraire, défend contre des « envieux » sa double ambition :

> J'entrepren (disent-ils) un œuvre fort à faire,
> Et sans avoir encor le poil sur mon menton,
> Je cherche les secrets du divin Apollon.
> [...]
> Ils adjoustent encor', que ce m'est phrenesie
> Joindre la Medecine avec la Poësie :
> Mais ils n'ont pas appris cet exemple divin
> Qu'Apollon fut jadis et poete et medecin :
> Et que souventes fois un brave Capitaine,
> Apres le long travail d'une poudreuse plaine
> Se retire chez soy, où de soing delivré
> Avec ses familiers il devise en privé,

[346] Voir Ronsard, *Hymne du Ciel*, v. 17 (« ta grand' boule esbranlée ») ; éd. Laumonier, t. VIII, p. 141.

> Et à l'aise chassant dessus son heritage
> Ralume dedans soy un desir, un courage
> Pour retourner encor' au service du Roy.
> Ainsi fay-je, De-poix, me retirant chez moy
> Apres m'estre employé à plus graves estudes,
> Je trouve ces neuf Seurs qui ne me sont si rudes
> Que leur frere Appolon, et me rafraichissant
> Je suis de leurs douceurs quelque temps jouissant :
> Et puis ragaillardi je rentre en la carriere,
> Où j'essaye autrefois l'entreprise premiere.
> (80-81, vv. 17-19 et 25-42)

Et Grévin de répéter

> que la poesie est faicte
> Pour priser la science, et que tousjours un poete
> Doit enrichir ses vers, louangeant le sçavoir [...] (81-82, vv. 49-51)

Même si la méchanceté des hommes risque de faire « Avorter pauvrement [s]on œuvre commencé » (v. 56), le poète ne saurait renoncer au projet d'unir les deux arts d'Apollon.

La conception de Grévin n'aura donc fait que s'ancrer davantage, au total et malgré les aléas de sa vie et de son inspiration, dans une certitude qu'il ressent comme irréfutable et inéluctable. Il y a certes évolution, mais dans le sens d'un renforcement et d'une délimitation de sa position de départ : 1) il est légitime et même nécessaire de joindre savoir et poésie dans la même vérité ; 2) il n'est toutefois légitime de le faire qu'à l'échelle terrestre et humaine, dans l'ordre pratique, en usant des textes des Anciens et des ressources de la nature. Grévin en vient donc à borner, comme Ronsard, son ambition poétique au domaine « sublunaire », en évitant d'y mêler le discours ouvertement religieux qui sera celui d'un Du Bartas. Mais, au contraire de Ronsard, ce sera pour pratiquer une poésie ouvertement didactique, qui a pour mission d'enseigner l'utile et le vrai. Le contenu en sera défini avec précision : l'art de soigner pour commencer ; puis, à

terme, « tout cela » que contient la nature qui nous entoure, comme le dira l'épître à Gorris[347].

Ainsi peut-on comprendre comment un poète à la fois nourri par la doctrine calviniste, par la science médicale et par les dogmes de la Pléiade sur l'inspiration et l'imitation en est venu à traduire, le plus fidèlement possible, les textes d'un poète païen sur les « venins » et leurs remèdes. C'est ici le lieu de noter que Nicandre (pourtant prêtre d'Apollon[348]) ne traite pas de religion dans les poèmes en question, sinon par allusion étiologique à tel ou tel dieu. Nous voyons les *Deux livres* s'attarder sur la « superstition », pour la condamner ; mais l'intéressant est que Nicandre, lui, en parle à peine, comme l'a fait observer Jacques :

> Pour ma part, je serais plutôt surpris quand je constate qu'elle tient si peu de place chez le prêtre d'Apollon. C'est à peine si l'on en découvre quelques traces, par exemple au vers 861 à propos du caractère apotropaïque du Nerprun, ou dans la mention d'une plante prophétique comme le Tamaris (612-614), si toutefois il convient d'établir un lien entre le pouvoir surnaturel de ces deux arbustes et leur vertu thériaque [...]. [...] Parmi les moyens d'écarter la menace des Venimeux ou de guérir les effets du venin, si l'on peut élever des doutes sur leur efficacité, on n'en trouve cependant *aucun qui ne soit rationnel* : Nicandre ne recommande jamais les amulettes qui font l'objet de si fréquentes mentions chez Dioscoride et Galien, Pline et Scribonius Largus. Hormis la pierre de Gagai (et à sœur jumelle la pierre de Thrace), dont l'usage en fumigation était un moyen prophylactique reconnu, pas une seule mention chez lui des pierres réputées capables d'écarter toute espèce de maladie et de malheur, et de protéger contre les Serpents et les Scorpions. Il est muet sur le traitement incantatoire des morsures. (*Les Thériaques*, « Notice », LVIII-LIX ; nous soulignons)

Autrement dit Nicandre est poète, mais se révèle plus rationaliste que Pline ou Galien : Grévin et lui sont bien faits pour s'entendre de ce point de vue[349]. Notons d'ailleurs que

---

[347] Citée plus haut, Deuxième partie, chapitre I, p. 260.

[348] Formule de Jacques, « Notice » des *Thériaques*, p. XV ; ou « sacrificateur d'Apollon », comme le dit l'« Abbregé de la vie de Nicandre » qui fait suite aux *Œuvres* traduites par Grévin [p. 91].

[349] Ce qui confirme aussi la compatibilité de la poésie (telle que l'entend Grévin) et de la science la plus concrète. Sur le mépris de notre auteur pour les amulettes, voir ci-dessus, Première partie, chapitre III, p. 193.

notre auteur ignore ou efface les rares incursions de la magie dans le texte de son modèle. Nous lisons en effet ceci chez Nicandre (dans la traduction de Jacques) :

> Ajoute les feuilles de la verveine que tu réduiras en poudre, ou bien encore cueille les jeunes branches du nerprun, qui écarte les maléfices : il n'a pas son pareil pour éloigner, pris à jeun, le trépas des humains. (vv. 860-862, p. 67)

Ce qui donne, chez Grévin :

> Adjoutes y encor les feuilles de Vervaine,
> Du Burguépin aussi qui va domtant la peine :
> Car il peut bien à jeun sauver l'homme de mort.
> (*Theriaques* 54, vv.1160-1162)

Les expressions « domtant la peine » et « sauver l'homme de mort » ne rendent pas l'idée de défense apotropaïque. L'omission serait significative, car nous avons vu à quel point notre auteur cherche la précision[350]. Disparaît en tout cas de la traduction l'idée d'un pouvoir de type talismanique : c'est bien sur la base d'un rationalisme limité aux choses naturelles que s'effectue le contact entre Nicandre et Grévin.

Plus généralement, force est de rappeler que les poèmes de Nicandre n'ont rien à voir avec un récit de la création du monde (comme la *Théogonie* d'Hésiode, les *Métamorphoses* d'Ovide ou les « hexamérons » chrétiens). Ils ne contiennent pas de louanges des dieux, ne parlent qu'incidemment des astres, ne se vouent pas à l'exploration du « cosmos » considéré comme un tout : leur mission est de n'en traiter qu'un aspect, choisi pour sa dimension pratique, qui rend le défi d'une transposition poétique encore plus ardu à relever. *Theriaca* et *Alexipharmaca* sont donc plutôt

[350] Mais l'original n'est pas nécessairement plus explicite : Nicandre use du mot « ἀλεξιάρης », lequel signifie selon Bailly « qui détourne les imprécations *ou* les maux ». Grévin, qui traduit par « domtant la peine », connaissait-il le premier sens ? De même Gow et Scholfield (« pluck the twigs of the protective rhamnus », éd. citée, p. 85) ne précisent pas si cette protection est d'ordre magique. Notons que le chapitre XXXVII du *Premier livre*, qui décrit « la Burguespine, ou Burguespin » (p. 180), ne dit rien de ses vertus, alors qu'il note à propos du tamaris (dont Nicandre rappelle qu'Apollon l'avait doté d'un pouvoir prophétique) la croyance des « anciens » à ce sujet (p. 179).

dépourvus des éléments thématiques que retient de préférence Schmidt[351] pour « sauver » certains poètes du soupçon de didactisme. Nous avons vu que cette discrimination rétrospective s'applique assez mal, sinon au poète de Colophon, du moins à la traduction de Grévin, qui se veut à la fois poétique *et* didactique[352] (et dont nous avons rappelé que Schmidt ne pense pas de bien). Mais il est frappant que les *Deux livres* fournissent une part du cadre cosmologique et religieux qui manque aux poèmes, en parlant copieusement, quoiqu'en prose, des éléments, des humeurs, des astres, et même de Dieu. Reste donc à préciser le rôle que joue la poésie, aux côtés de la science, dans cet « élargissement » du projet de Nicandre, chargé de confirmer tant sa nature poétique que la vérité de son contenu.

4. La poésie avec la science

Le premier exemple d'amplification offert par le traité, au second chapitre du *Premier livre*, concerne des fables touchant l'origine des animaux venimeux (serpents, autres reptiles et araignées d'une part ; scorpions d'autre part). Aux 13 vers allusifs que Nicandre leur consacre (16 dans la traduction de Grévin),

> *On dit que la vipere et les mievres phalanges,*
> *Les serpens envieus et les fardeaus étranges*
> *Dont la terre est chargee, issirent des Geans,*
> *Si le poete Hesiode honneur des Ascreans*
> *A dit la verité, pres les eaus de Permesse,*
> *Sur l'antre Melissein : mais Pallas la deesse*
> *Vierge Titanienne a fait le Scorpion*
> *Grêleus et empointé, lors que contre Orion*
> *Bergier Beotien, s'egrissant elle apreste*
> *La mort pernicieuse avecque ceste beste :*

[351] Ajoutons cependant que Schmidt ne refuse pas à la médecine l'aptitude à produire de la haute poésie : au contraire, « L'exercice médical suppose [...] une intuition globale de l'Univers et des correspondances qu'il comprend. Point de meilleure préparation à la poésie scientifique » (*Poésie scientifique*, p. 23, note 3). Reste à savoir dans quelle mesure le poème féru de science médicale exprimera cette « intuition globale ».
[352] Ce qui n'était pas nécessairement le cas de Nicandre, si on en croit la démonstration de Vesperini.

Car pour avoir touché à son vétement saint
Droit au talon du pied un Scorpion l'attaint,
Sortant à l'impourveu du lieu où il le guette
Sous un petit caillou : et après sa Planette
Remercable, inerrante et d'obscure lueur
Fut atachee au ciel ainsi comme un veneur.
(*Theriaques* 13-14, vv. 9-24)

correspond dans le traité un commentaire détaillé qui est aussi une narration (ou plutôt une suite de narrations) fort ample, étendue sur près de trois pages, et introduite de la façon suivante :

> Ainsi donques Nicandre a intitule son premier livre du nom Theriaque pour deux causes : l'une d'autant qu'il donne les moyens de se contregarder des serpents, l'autre d'autant qu'il enseigne les remedes de guarir leurs morsures, et comme estant de gaillard esprit, ayant la poësie à commandement, et voulant parler des serpents, il recerche leur origine, laquelle leur a esté donnee par les poëtes. Non qu'il ne sceust for bien que les serpents ont esté creez quant et quant les autres animaux : car comme il estoit bon poëte, il faut confesser aussi qu'il estoit bon medecin : la fable qu'il en escript, et qu'il dict estre prise d'Hesiode, ne se trouve dans les œuvres que nous avons d'Hesiode : toutefois je penserois bien qu'elle fust dans l'histoire des Astres, de laquelle Theon faict mention en son commentaire sur Arat. Or l'histoire, ou plustost la fable est racontee par les poëtes en la manière qui s'ensuit. (*Premier livre* 42)

Sont ainsi marquées à la fois la différence entre la fable et la vérité et leur proximité pour un médecin qui est aussi un poète « gaillard », rempli du « gentil humeur de poësie », comme le fut le « grand philosophe et poëte » Hésiode, type du poète savant et inspiré, auquel Nicandre aurait emprunté ces références[353]. Grévin résume alors une version de la « titanomachie », qu'il attribue aux « poëtes » en général, différente de celle de la *Théogonie* d'Hésiode[354] : Jupiter, ayant échappé grâce au stratagème de sa mère Ops à

[353] Grévin renvoie à l'*Astronomie* (ou *Astrologie*), poème hésiodique perdu mentionné par le commentaire d'Aratos attribué à l'érudit alexandrin Théon. Jacques (« Commentaire », pp. 78-80) pense que l'histoire de l'origine des scorpions a pu venir d'Hésiode (ou de la tradition hésiodique), mais non celle des « venimeux » en général.

[354] Attribuée au mythographe grec Evhemeros (Evhémère), à l'origine supposée de la doctrine appelée plus tard « évhémérisme » (voir T. Chevrolet, *L'idée de fable*, p. 40), qui voit dans les dieux païens des personnages historiques divinisés. Cette version de la « titanomachie » fut transmise, via le poète archaïque latin Ennius, par l'apologiste chrétien Lactance (qui cite Ennius dans ses *Institutions divines*, livre I, ch. XIV) puis, au Moyen Age, par la *Généalogie des dieux* de Boccace (livre IV, chapitre I). Rappelons que « Titan », chez Hésiode (*Théogonie*, vv. 116-210), n'est pas un nom individuel, mais le nom collectif *des* Titans (Oceanos, Coios, Crios, Hypérion, Japet, Cronos), qui sont les enfants mâles d'Ouranos et de Gaia (du Ciel et de la Terre) ; c'est Ouranos (Uranus) qui les appelle ainsi – par jeu de mots avec deux verbes

l'appétit de son père Saturne, s'allie finalement avec celui-ci contre son oncle « Titan », qui avait cédé à Saturne son droit d'aînesse mais le forçait, en échange, à tuer ses enfants mâles. L'histoire se termine par la mise à mort des Titans par Jupiter[355] : c'est de leur sang que seraient issus les serpents. Grévin mentionne ensuite une autre tradition (citée par les *Métamorphoses* d'Ovide et amplifiée dans la *Pharsale* de Lucain[356] : ils seraient nés du sang tombé de la tête de Méduse), et passe à l'origine des scorpions.

Le géant Orion, chasseur légendaire, aurait commis l'imprudence de toucher le vêtement immaculé de « Pallas » (en réalité Artémis ou Diane, « la Vierge Titanienne », fille de la Titanide Léto ou Latone) – autrement dit de tenter de violer la déesse ; laquelle, pour le punir, créa le scorpion, qui piqua le géant au talon et le tua de son venin ; après quoi l'animal et sa victime furent placés l'un près de l'autre au ciel, devenant les constellations qui portent leur nom. Grévin, qui résume cette histoire, saisit l'occasion de rappeler aussi une version tardive de la naissance du géant, transmise par les *Fastes* d'Ovide (V, vv. 493-536) : Orion (ou « Urion », dont le nom, dit Ovide, fut modifié par la suite) aurait été engendré dans une peau d'animal par l'urine de Jupiter, Neptune et Mercure, pour récompenser un paysan, veuf et sans enfant, de les avoir hébergés. Cette anecdote étrange n'a aucun rapport avec le mythe du scorpion retenu par Nicandre (ainsi que par Aratos et bien d'autres) ; mais Grévin la mentionne, comme pour montrer

---

grecs signifiant « tendre » et « tirer » – après avoir été castré et chassé du pouvoir par Cronos (Saturne), le plus jeune d'entre eux. Il est curieux que Grévin, féru d'hellénisme, cite cette version latine et tardive plutôt que celle d'Hésiode – tout en invoquant l'autorité de ce dernier.

[355] Selon Hésiode, au contraire, ils sont immortels : c'est pourquoi Zeus (fils de Cronos), s'étant à son tour emparé du pouvoir, se borne à précipiter certains d'entre eux (dont son père) dans le Tartare, après avoir écrasé leur révolte contre lui. Un peu plus tard il enfouit sous la terre un autre révolté, le monstrueux Typhée (fils de Gaia et du Tartare), aux épaules couvertes de têtes de serpents. C'est du sang de Typhée, non de celui des Titans, que seraient nés les serpents, selon le mythographe Akousilaos (voir Timothy Gantz, *Early Greek Myth. A Guide to Literary and Artistic Sources.* Baltimore and London : The Johns Hopkins University Press, 1993, p. 50).

[356] Ovide, *Métamorphoses*, IV, vv. 614-620 ; Lucain, *Pharsale*, IX, vv. 696-733. Il s'agit alors des seuls serpents d'Afrique, plus précisément du désert de Libye, que Persée survole après la décapitation de Méduse.

l'étendue de sa culture poétique. Suit un rappel de versions similaires (Lucain, dont 6 vers sont cités[357]) ou alternatives (Horace) de la mort du chasseur.

On voit ainsi d'emblée comment procède notre auteur pour amplifier sa source sur le plan « poëtique », lorsqu'il a affaire à des passages qui s'y prêtent. Le poème de Nicandre, tout en invoquant l'autorité d'Hésiode, rappelait en quelques vers très concis deux fables dont ne sont pertinents que le point central (transgression) et l'aboutissement (mort du transgresseur, apparition des « venimeux »). Notre auteur ne se contente pas de commenter : il raconte à son tour, remonte à l'origine de chacun des deux récits, les développe avec d'amples détails touchant d'autres aspects que ceux qui avaient retenu l'attention du poète, et en donne aussi des versions parallèles, en y incluant des aspects contradictoires ou controversés.

Ceci concerne la « poësie » au sens de « fable ». Mais Grévin s'attache aussi au style, qu'il faut décrypter lorsqu'il est obscur, tout en montrant ce qu'il a de suggestif – et en soulignant le mérite du traducteur. Ainsi de l'« obscure lueur » dont nous avons parlé plus haut ; ou de l'adjectif « grêleus »[358] appliqué au scorpion :

> Il ne faut laisser couler le beau surnom qu'il [Nicandre] donne au Scorpion, lequel j'ay tourné en Gresleux ; car par ce mot il dénote la passion que sent celuy qui a esté picqué par le Scorpion, qui est telle qu'il est refroidi de tout le corps, et quasi comme batu de gresle, ainsi que nous dirons en son endroict. (*Premier livre* 44)

Il s'agit cette fois d'une glose textuelle : bien que celle-ci ne relève pas de l'« amplification » proprement dite, elle fait le lien entre une image poétique énigmatique

[357] « Je sçay bien que quelques uns le racontent autrement : toutesfois Lucain a suivy nostre autheur en son neuvième De la guerre civile [...] » (p. 44).
[358] Gr. « χαλαζήεις », « semblable à la grêle » ; Jacques précise : « qui glace comme grêle ». Gorris avait traduit par « *algificum* », dont le sens est seulement « qui glace » : Grévin, comme toujours, veut être plus exact.

et une information scientifique[359], soulignant ainsi la continuité entre poésie et science. Grévin veut montrer que les mots de Nicandre sont à la fois beaux *et* vrais ; obscurs, mais en même temps tout à fait précis.

Tout en donnant une idée de la différence entre poème et traité, ce premier morceau composite sur l'origine des « venimeux » fait donc ressortir ce qui unit les deux textes : malgré l'apparence, le traité ne s'éloigne pas du poème ; il en souligne la difficulté, la beauté et la vérité. La même structure et les mêmes procédés s'observent dans la majeure partie des pages qui suivent et dans le traitement des sujets qu'elles abordent tour à tour.

On se souvient que Nicandre, après avoir passé en revue différents moyens prophylactiques (fumigations, litières, onguents)[360], donne une série de conseils à ceux qui sortent de chez eux sans protection et s'exposent ainsi au danger d'une morsure. Ces conseils courent sur une quarantaine de vers (151-191), évoquant successivement le danger de l'« altéré » (dipsade) durant l'été (saison que marque l'apparition des Pléiades dans le ciel nocturne), celui de la vipère mâle au moment des amours (avec digression sur la reproduction particulière à cette espèce), celui des serpents en général au moment de leur mue (ou lorsqu'ils viennent d'esquiver une attaque de leur ennemi le cerf), enfin celui du « pourrisseur » (seps) en des lieux escarpés (tel le mont Othrys) ou sablonneux[361]. De ces vers, le traité de Grévin tire un chapitre entier (VII, 60-64), avec un luxe de détails incluant, sous le volet astronomique, tout ce qui concerne les Pléiades :

[359] L'épithète fait apparaître la nature du scorpion et la principale qualité des accidents qu'il provoque, à savoir l'extrême sensation de froid éprouvée par la victime.
[360] Vv. 21-114 chez Nicandre ; chapitres III, IV, V et VI dans le *Premier livre.*
[361] Rappelons que selon Grévin dipsade et seps sont ici choisis par Nicandre pour représenter « toutes autres especes de serpens » – mais qu'il n'en va pas de même de la vipère et de son mode de reproduction particulier.

leur position dans le ciel (« soubs la queuë du Taureau », la « queuë » désignant ici, « à la manière des poëtes », l'arrière-train manquant de la constellation), la date de leur apparition selon Columelle (entre le 7 et le 9 mai), leur nom vulgaire (« Poussinière »), leur surnom chez Hésiode (« messageres de l'esté »)[362], l'étymologie incertaine de leur nom antique (de πλέω, naviguer, parce qu'au début de l'été « l'on peut naviger asseurement », ou de πλείονες, nombreuses), l'incertitude quant à leur nombre (elles sont sept, mais seules six sont visibles), et la pluralité des mythes qui rendent compte de ce dernier point :

> Les poëtes ont feinct qu'elles estoyent sept sœurs, filles de Licurge, lesquelles furent mises par Jupiter entre les estoilles, pour recompense d'avoir nourri Bacchus. Quelques uns toutesfois d'entre eux disent qu'elles furent filles d'Atlas et de Pleione (dont elles ont esté nommees Pleiades) : leurs noms particuliers sont Electre, Alcione, Celæno, Maie, Asterope, Taygete, Merope, dont la derniere ne se monstre point, comme estant encores vergongnee que toutes ses sœurs ont esté mariees aux dieux, et qu'elle seule avoit eu Sisyphe homme mortel pour mary : les autres escrivent que c'est Electre, laquelle ne pouvant regarder la ruyne de Troye se cacha, et depuy n'est apparue. Voy Ovide au IIII. des Fastes. (61)

De tous ces éléments, seuls le surnom hésiodique, la date confirmée par Columelle, et la position céleste des six étoiles visibles sont pertinents pour expliquer le conseil de Nicandre.

Grévin, stimulé sans aucun doute par le caractère implicitement et multiplement poétique de cette constellation[363], évoque le reste avec d'autant plus d'abondance que « les poëtes » (et leurs commentateurs) ne sont jamais d'accord entre eux : on remplit facilement une page avec les différentes versions ou interprétations d'un mythe étiologique. Notre auteur ne cache pas sa passion pour la « fable » : elle est pour lui un réservoir d'où il tire tantôt un complément d'information, tantôt un récit alternatif, livré

[362] D'après une référence à l'*Astronomie* trouvée chez Athénée.
[363] Nicandre ayant été inclus par la tradition, comme le rappelle l'« Abbregé » de sa vie imprimé à la suite des *Œuvres*, dans la « Pléiade » métaphorique des poètes alexandrins ; voir ci-dessus, Introduction, notes 13 et 18.

dans le double objectif d'augmenter et d'agrémenter son ouvrage. D'où ces détails concernant les Pléiades, qui ne se justifient que par le souci de commenter Nicandre par le menu tout en soulignant sans cesse son statut de poète ; d'autres ajouts, comme ceux qui concernent l'antimoine et le chien enragé, ne s'expliquent au contraire que par la volonté d'être plus complet sur le plan scientifique. On voit ainsi toute l'ambiguïté du genre des *Deux livres*, à la fois commentaire continu de deux poèmes et somme de connaissances sur leur sujet.

De nombreux exemples de développements « fabuleux » qui ont leur point de départ dans une allusion de Nicandre servent ainsi à amplifier le traité sur le plan « poëtique » alors qu'ils n'ont rien à voir avec les animaux venimeux ou les antidotes. C'est le cas de la création du luth par Mercure, évoquée en ces termes par le poète de Colophon, à propos de la tortue terrestre (dont la chair entre dans la composition d'un remède contre le venin de salamandre[364]) :

> *[...] à laquelle autrefois*
> *Mercure l'innocent a bien donné la vois*
> *Or' qu'elle fût muette, ayant mis sa chœr tendre*
> *Hors le tés marquetté, et aussi fait étendre*
> *Deus coudes vers les bords.* (*Contrepoisons* 86, vv. 749-753)

Non seulement Grévin – à propos d'une fable dont le sujet même est l'art musical et poétique – va raconter ce mythe, mais il se cite à cette occasion lui-même :

> [...] il me suffira d'expliquer une fable, de laquelle Nicandre parle en passant touchant la tortue et touchant l'invention du Lut : elle est telle. Mercure estant encore jeune enfant (dont il est nommé innocent) rencontra de fortune une tortue, laquelle il prist et en vuida toute la chair de dedans le tet : puis il y attacha deux braz que Nicandre a nommé Coudes, pour autant qu'ils estoyent courbez comme le coude : ayant faict cela il la monta de sept cordes, et en feit un instrument fort approchant du Lut, lequel depuis il donna à son frere Apollon : ainsi donques il donna la voix à la Tortue qui paravant estoit muette, comme escript nostre poëte. Quelques autres ont escript qu'il print seulement occasion de faire un Lut de l'escaille d'une Tortue,

[364] On sait qu'il est surtout question de celle-ci dans les *Alexipharmaques* (vv. 537-566), mais que Grévin en transfère l'étude au chapitre XXIX du *Premier livre.*

> qu'il trouva morte, dont la chair estoit toute mangee, et n'y restoit que les nerfs, lesquels rendirent quelque son alors qu'il les lâcha, tellement que cela l'esmeut de passer plus outre et d'y mettre des cordes. Cette fable est escripte fort au long par Homere en l'hymne de Mercure : par Hyginus, et par Lucien en un dialogue des dieux. Elle est alleguee par une infinité de poëtes, et me souvient l'avoir touchee en passant en l'hymne du Luc qui est parmy mes poëmes François, en ceste manière.
>
> *Le grand messager des Dieux*
> *Le facond nepveu d'Atlante,*
> *Mercure qui seul se vante*
> *Pere des industrieux,*
> *Trouva du Lut l'accordance*
> *Sur le mont Arcadien,*
> *Qu'il donna en recompense*
> *A son frere Delien :*
> *Et luy premier sceut bien dire*
> *Sur ceste faconde lyre,*
> *Faisant un accord de vers*
> *Avecque les sons divers.*
>
> Et puis un peu apres parlant au Lut :
>
> *Si tu le fais, je diré*
> *Comme de l'escaille nue*
> *D'une noirastre tortue*
> *Ton beau pourtraict fut tiré.* (*Premier livre* 145-146)

Ce passage constitue un exemple spectaculaire d'*amplificatio* par expansion digressive du sujet, sous prétexte de remédier à l'obscurité des vers de Nicandre en expliquant une allusion à la l'invention du « luth » (la lyre en l'occurrence). Grévin évoque plusieurs versions de ce mythe, mais donne la préséance à celle qui met en scène l'« innocent »[365] enfant-dieu créant de façon ingénieuse et spontanée l'instrument qui donne « voix » à la tortue. Tout en éclaircissant un point obscur, notre auteur insiste sur le double don que constituent l'octroi posthume de la voix (résultat de la transformation des nerfs en cordes dans la seconde version) et le cadeau fait par le dieu à son frère Apollon. Il y a dans la prose qui rappelle cette fable étiologique un discret mais ambigu parfum émotionnel, émanant du geste de l'enfant Mercure, pas si « innocent » que cela : à la fois génial,

[365] Nicandre emploie l'épithète « ἀκάκητα » (bienfaisant), qu'Homère applique à Hermès (Mercure), mais qui n'a donc pas tout à fait le sens que Grévin lui donne ici. En fait Mercure, bienfaisant certes, mais aussi voleur et menteur dès sa naissance, est tout sauf innocent : c'est justement le sujet de l'*Hymne de Mercure* homérique et du dialogue *Apollon et Vulcain* de Lucien, auxquels renvoie notre auteur.

bienveillant et malin. Le traité accueille ainsi un ornement complexe, que notre auteur amplifie une seconde fois en insérant ses propres vers (nous en reparlerons au chapitre suivant) pour chanter l'origine de la musique et de la poésie elle-même. Est ainsi illustrée (au-delà du propos utilitaire sur la salamandre, mais sans contradiction avec lui) l'harmonie complexe de la prose et du poème sous la plume d'un écrivain pratiquant les deux arts.

On trouve dès le début du *Second livre* un autre exemple de commentaire appelé par le caractère allusif du poème de Nicandre (en l'occurrence la dédicace des *Alexipharmaca*), mais sans rapport direct avec le sujet du traité. Poésie, géographie et histoire s'y entrelacent :

> [...] il nous faut expliciter ce qu'il y a de difficile en la préface de livre *Des contrepoisons* de Nicandre, laquelle il addresse à un sien amy nommé Protagore demourant en Cyzice cité d'Asie, assise sur le rivage de la mer Hellesponte, en une isle aboutissante à la terre ferme par le moyen d'un pont. Ceste ville est a dessoubs d'une montaigne nommee par les Grecs Arcton, c'est-à-dire le mont-aux ours : en est endroict est la caverne en laquelle Rhee mere des dieux, fonda anciennement une chapelle en l'honneur d'un jeune berger nommé Atthis, lequel elle aymoit, pourtant que gardant ses troupeaux, il chantoit incessamment les louanges de grandeur. Ce berger fut tué par un sanglier, à la poursuite de Jupiter craignant le deshonneur de sa mere Rhee, surnommée Lobrienne, à cause qu'elle estoit adoree aux monts Lobriens en Phrygie, ainsi que dict l'interprete Grec. Nicandre estoit de Colophon ville de Ionie region de l'Asie mineur, nommee aujourd'huy Natolie. Pres de Colophon est la ville de Claros, assez pres de laquelle il y avoit anciennement un temple dedié à Apollon, et une Mare, qui faisoit rendre les oracles et responces à toutes demandes, lors que lon avoit beu de son eau : de là quelquefois Apollon est nommé Clarien : il est aussi nommé le Dieu qui de long tire : pourautant que du haut du ciel (luy qui est le soleil) il tire ses rayons jusques à nous qui sommes icy bas en terre, tel surnom luy est souventefois donné par Homere, dont l'exemple est au premier de l'Iliade, parlant de Calchas [...]. (*Second livre* 199-200)

En affichant ainsi sa culture classique, le spécialiste des poisons qu'est devenu Grévin démontre à quel point il est digne de son modèle : vraiment médecin *et* poète, chantre et « iologue » à la fois. Même si les deux disciplines ne se confondent pas, notre auteur se sent autorisé, tel un scholiaste, à suivre Nicandre à chaque étape de son texte, pour

éclaircir les cônes d'ombre que dessinent sans cesse les vers de ce dernier – et ce bien au-delà du sujet des venins.

Il arrive cependant aussi que la fable joue un rôle plus directement mêlé à la science. C'est le cas dans le chapitre VII, à propos du mode de reproduction de la vipère, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler[366]. Il convient maintenant de citer ce passage entier, pour apprécier la façon dont vérité et fiction s'y mélangent :

> Ce qu'il descript par une fable prise du vulgaire (car les poëtes soubentesfois se jouent en leurs vers de telles opinions communes, encores qu'ils sachent bien qu'elles sont fauses) laquelle toutesfois a esté ensuivie et receue, comme vraye par Galen au livre de la Theriaque, là où il allegue ce passage de Nicandre. La fable est telle. Les Viperes frayant ensembe s'entrelacent tellement qu'il semble que ce ne soit qu'un corps ayant deux testes, et lors le masle met sa teste dans la gueulle de la femelle, pour là dedans jetter sa semence : mais la femelle eschauffee, et comme furieuse luy tronçonne la teste, s'il n'est diligent de se sauver : puis quand le temps vient, que les petits, estant parfaicts dans le ventre, ne peuvent trouver lieu pour sortir, ils lui rongent le ventre et se font voye par le travers, tellement qu'il semble qu'ils vangent la mort de leur père. Pour ceste raison quand les Aegyptiens vouloyent signifier la femme haineuse de son mary, laquelle luy portoit seulement affection pour l'acte Venerien, ils peignoyent la Vipere, ils en faisoyent autant lors qu'ils vouloyent donner à entendre le fils conspirateur contre la mere. Cecy toutesfois est faux, et a esté suivy par Pline, faute d'avoir entendu le passage d'Aristote ; car Aristote dict : La Vipere entre les serpens engendre un animal ayant premierement faict des œufs en son ventre. Ces œufs sont d'une seule couleur, couverts d'une peau assez molle, comme ceux des poissons : le petit est engendré par dessus, et n'est enclos en une dure escorce non plus qu'aucun des poissons. Elle les met hors envelopés dans une membrane, laquelle se rompt le troisiesme jour. Il advient quelquefois que ceux qui sont dans le ventre sortent dehors, ayans rongé la membrane. Voila donc comment Aristote dict bien, que quelques uns rongent la membrane, de laquelle ils sont envelopés : mais il ne dict pas que ce soit celle de la mere. Ce qui me faict davantage penser l'opinion de Galen et Pline estre fausse, est premierement l'experience de plusieurs sçavants personnages qui en ont escript, et l'authorité de Philostrate, lequel en la vie d'Apolonne Tyraneien dict, que le mesme Apolonne avoit veu une Vipere vive, laquelle lechoit ses petits nouvellement nais : il s'ensuit donques qu'ils ne l'avoyent pas faict mourir. (*Premier livre* 62-63)

Comme nous l'avons noté plus haut, la différence entre Nicandre et Pline serait donc que le premier n'est pas dupe des « fables » qu'il emploie, y compris lorsqu'il s'agit de croyances du « vulgaire ». Le poète qui joue avec de telles fabulations est plus proche de la vérité que le savant qui les lit au premier degré : c'est au second degré que la fable

[366] Voir notamment Première partie, chapitre IV, p. 211.

devient « vraie », par interprétation[367]. L'ironie (pour nous modernes) est que Grévin, pour soutenir Aristote contre Pline et Galien, allègue ici au premier degré la *Vie d'Apollonios de Tyane* de Philostrate, biographie romancée d'un philosophe pythagoricien, où la part de la fiction est considérable[368].

Si notre auteur s'attarde peu sur l'Othrys, montagne que Nicandre choisit pour représenter toutes celles qui hébergent des serpents, il relate en revanche la légende attachée à l'île de Thrace où évolue l'« étoilé » (gecko), pour expliquer son origine :

> Ceres poursuyvant le recouvrement de la fille de Proserpine ravie par Pluton, fut receue au logis de Celee par une bonne vieille femme nommée Mélamine, ou Menalippe, laquelle avoit un fils qu'on nommoit Abantes, selon l'interprète Grec ; ou Stelles, selon Ovide. Luy faché de ce que sa mère avoit receu Ceres, se moqua d'elle et de ses sacrifices : dont Ceres courroucée le convertit en ce Laisard nommé l'Estoillé. Voy Ovide au V de la *Metamorphose*. (118)

Un autre mythe étiologique touchant à la fois à la géographie et à l'histoire concerne deux vipéridés, le coule-sang (hæmorrhous) et le cornu (céraste), en donnant la raison de leur allure particulière. Voici comment Nicandre (traduit par Grévin) avait présenté ce mythe :

> *S'il est vrai ce qu'on dit,*
> *Au revenir de Troye haineuse se rendit*
> *La miserable Helene encontre tout, leur race*
> *A l'heure que fuyant la mauvaise menace*
> *De l'Aquilon siflant, pour sauve se garder*
> *Elle fit pres le Nil son navire aborder :*
> *Car alors qu'elle vit Canobe hors de vie*

---

[367] Rappelons qu'une longue tradition, depuis l'Antiquité, s'attachait à dégager par « allégorie » le sens caché (historique, moral ou spirituel) des mythes païens. L'« évhémérisme » est un exemple d'une telle démarche. Voir à ce sujet, outre *L'idée de fable* de T. Chevrolet, la somme de Jean Seznec, *La Survivance des dieux antiques. Essai sur le rôle de la tradition mythologique dans l'humanisme et dans l'art de la Renaissance*. Londres : The Warburg Institute, 1940 (Paris : Flammarion 1980, 1993). Pour un exemple de ce genre d'approche chez un poète protestant contemporain de Grévin, voir la *Preparation de voie à la lecture, et intelligence de la* Metamorphose *d'Ovide, et de tous poëtes fabuleux* (1556), de Barthélemy Aneau, l'auteur du *Quintil Horacian* (*in* Clément Marot - Barthélemy Aneau, *Les trois premiers livres de la* Metamorphose *d'Ovide.* Éd. Jean-Claude Moisan et Marie-Claude Malenfant. Paris : Champion, 1997, pp. 7-18). Pour une analyse du rôle de la fable chez Ronsard, Du Bellay et leurs pairs, voir Guy Demerson, *La mythologie classique dans l'œuvre lyrique de la Pléiade.* Genève : Librairie Droz, 1972.

[368] Pour le passage cité, voir Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, II, chapitre XIV (in *Romans grecs et latins*, trad. Pierre Grimal. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1081). A noter qu'Apollonios rapporte ce qu'« on a vu, parfois » concernant la vipère : il ne dit pas l'avoir vu lui-même.

> *Qu'au sablon Thonien cête bête ennemie,*
> *Ayant le col rompu par un venin qui nuit*
> *Avait ja fait dormir une éternelle nuit :*
> *Elle lui écrasa le milieu de sa trace,*
> *Rompant la liaison que son épine enlasse,*
> *Dont la rouëlle apres lui va sortant du cors.* (*Theriaques* 27-28, vv. 407-419)

Et voici le commentaire qu'en donne le *Premier livre* :

> Menelaüs apres la destruction de Troye, ayant recouvert sa femme Helène, et se voulant retirer de la Grece, vint poussé par la tempeste du vent d'Aquilon, surgir en une des bouches du Nil, laquelle de ce temps fut nommee Canobe, du nom de son Pilote nommé Canobe. Ce Canobe se voulant rafraischir sur le sable Theonien, ainsi nommee à cause que pour lors regnoit en Ægypte le Roy Thonis, marcha de fortune sur le col d'un Coule-sang, qui se sentant offensé le mordit, dont apres le pauvre Canobe mourut. Helene marrie de sa mort, y accourut subitement, et de colère marcha si rudement sur le doz du serpent, qu'elle en fit sortir toute l'epine, et les nerfs qui lient les rouelles ensemble : et tout depuis ceste heure là les Coule-sangs et les Cornus ont glissé de travers, et à doz rompu. Je n'ay point vu ceste fable en autre autheur ancien, que j'aye leu, si ce n'est en Ælian, lequel a pris quasi mot à mot ce que Nicandre a escript du Coule-sang : bien vray est qu'elle a esté prise de cest endroict par Ronsard en un sonnet qui est au second de ses Amours, quand il dict :
>
> *Le sang fut bien maudict de la hideuse face,*
> *Qui premier engendra les serpens venimeux:*
> *Tu ne debvois, Helene, en marchant dessus eux*
> *Leur escraser les reins, mais en perdre la race.*
>
> (*Premier livre* XII, 89)

Il n'est pas étonnant de voir surgir le nom de Ronsard, dont la passion pour les mythes est bien connue (et d'ailleurs critiquée par les Protestants). Nous reviendrons au chapitre suivant[369] sur ce premier quatrain d'un sonnet de la *Continuation des Amours* (1555)[370]. Notons pour l'instant que cette citation sert à souligner la dette de Ronsard vis-à-vis de Nicandre en la couplant avec celle d'Elien : le naturaliste antique et le poète moderne ont puisé à la même source.

[369] Voir ci-après, chapitre III, pp. 397-398.
[370] Sonnet LXIX : voir *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. VII (Paris : STFM, 1959), p. 186. Il deviendra plus tard le sonnet LXXVII du *Premier livre des Amours.* Ronsard avait d'abord écrit « horrible face », puis précisé « Gorgonne face » (1557), avant d'opter pour « hydeuse » en 1567 (donc peu avant la publication des *Deux livres*, qui retiennent cette version) et enfin de revenir à « Gorgonne », qui permet d'identifier l'allusion, en 1572. Il est intéressant que Grévin, non content de citer Ronsard, cite son édition la plus récente.

Remarquable est aussi la fable qui explique l'origine de la mue des serpents, en racontant la transaction entre l'« altéré » (dipsade) et l'âne porteur de la Jeunesse éternelle que Jupiter accorda aux hommes pour les remercier d'avoir dénoncé le vol du feu par Prométhée. De même que les hommes avaient eu la paresse de confier la Jeunesse à porter à un âne, celui-ci eut à son tour la sottise de l'échanger contre un peu d'eau :

> *Entres les jeunes gens on recite un vieil conte,*
> *Que quand le fils aîné du tems eut pris les cieus,*
> *Distribuant bien loing les regnes precieus,*
> *Aus freres qu'il avoit, et voulant par caresse*
> *Faire bien aus mortels, il leur donna Jeunesse :*
> *Car ils avoient desja condamné devant tous*
> *Le dérobeur du feu : mais toutefois les fous*
> *Ne receurent proffit pour tout ceste malice,*
> *Car se sentans recreus, sus un blanc ventre nice*
> *Ils chargerent ce don, lequel ayant marché*
> *Flechissoit, et avoit son gosier deseché,*
> *Quand voyant au terrier ceste béte tortue*
> *En flattant la pria qu'en sa déconvenue*
> *Elle le secourut, mais elle demandoit*
> *A ce sot pour loyer la charge qu'il avoit*
> *Receuë sur son dos, luy voyant que ce faire*
> *Etoit necessité, n'alla point au contraire.*
> *Et tout depuis ce tems les hommes sons vétus*
> *De viellesse facheuse, et les serpens tortus*
> *Laissent leur vielle peau : Ceste béte ennemie*
> *De l'Ane ricanant prit la grand'maladie*
> *Dont elle blesse encor' plus dangereusement.*
> (*Theriaques* 29-30, vv. 454-475)

Comme le rappelle Pinvert[371], Ronsard avait aussi évoqué cette histoire, cette fois dans une ode :

> Ah, que maudite soit l'Anesse
> Qui, las ! pour sa soif estancher,
> Au serpent donna la jeunesse
> Que garder on devait tant cher,
> Jeunesse, que le populaire
> De Juppiter avoit receu
> Pour loïer de n'avoir sceu taire
> Le secret larrecin du feu.[372]

[371] Pinvert, *Jacques Grévin*, p. 108.

Une « annotation » à cette ode, publiée en même temps qu'elle en 1553, renvoyait explicitement à Nicandre[373]. Pour sa part, l'auteur des *Deux livres* saisit ici encore l'occasion de mettre en valeur la nature poétique de l'œuvre de son modèle:

> Or Nicandre voulant enrichir son poëme d'une plaisante digression, ainsi que font souventesfois les poëtes, donne la raison pour laquelle les serpents devestent touts les ans leur peau [...] et dont il vient que l'Alteré a la proprieté d'esmouvoir une telle soif en l'homme qu'il a blecé. Il dict donques qu'apres que Jupiter fils aîné de Saturne, nommé le Temps, eut donné en partage la Mer à Neptune, et les enfers à Pluton, ses deux frères puisnez : il donna aux hommes mortels le don de jeunesse, les voulant congratuler tant pour son entree au royaume des Cieux, que pourautant qu'ils avoient prins en hayne et descouvert le larcin de Promethee, lequel au desceu de Jupiter avoit derobé le feu du ciel [...]. Or ainsi comme ils se sentirent lassez de porter la jeunesse, ils la chargèrent dessus un asne, qui nostre autheur nomme blanc ventre, à cause qu'il a le ventre blanc, comme aussi Theocrite a nommé le Bouc en quelque passage, pour ceste mesme raison. Le pauvre asne donques ayant long temps cheminé, devint altéré, et passant aupres de une fonteine, il veid l'Altéré gardien d'icelle, lequel il pria de luy permettre qu'il beust : ce que serpent ne voulut accorder, que premierement il n'eust la jeunesse, que l'asne portoit : tellement que les hommes frustrez du don qu'ils avoient receu de Jupiter, ont vieilli depuis ce temps, et les serpents ont rajeuni toutes les années. Vray est que l'Alteré receut la soif de l'asne avec la jeunesse : dont il advient que ceux qu'il blece, endurent ceste mesme maladie et l'accident que j'ay desja expliqué, et lequel a esté descript ingenieusement par Lucain en son IX. livre. Ceste mesme fable a esté aussi descripte par Aelian au XVI. livre des animaux. Lucian prend occasion de la nature de ce serpent pour faire un Dialogue, qu'il envoye à ses amis : là il descript fort bien son port et sa nature, et les accidents qui suyvent sa morsure, l'ayant transcript du passage de nostre autheur, lequel mesmes il allegue. (*Premier livre* 96-97)

On est loin de la demi-douzaine de vers écrits par Ronsard. Nicandre lui-même, pour une fois, était assez disert ; mais la prose allonge encore le récit tout en le commentant, en fournissant des références supplémentaires, et en éclaircissant des difficultés comme l'emploi, pour désigner l'âne, de l'adjectif substantivé « λέπαργος » (« qui a la peau blanche »[374]), que Grévin avait traduit par « blanc ventre » sans l'expliquer. Au total la « plaisante digression » du poète, comme le montre sa reprise chez un naturaliste comme

---

[372] Ronsard, « Ode sur les miseres des hommes », parue, avec quelques autres, en appendice aux *Amours* de 1553 (*Œuvres complètes,* éd. Laumonier, t. V, pp. 192-196) ; vv. 57-64, p. 195. Cette pièce devient ensuite l'ode XII du *Second livre des Odes* (*Œuvres*, 1560).

[373] Quatre des odes publiées en 1553 étaient accompagnées d'« annotations » qui sont peut-être de Ronsard lui-même ; en l'occurrence : « Voi la fable dans les Theriaques de Nicandre, de l'anesse qui portoit la déesse Jeunesse sur son dos, et comme à la fin elle la donna à un serpent nommé διψάς, pour lui enseigner quelque ruisseau pour boire » (éd. Laumonier, t. V, p. 198).

[374] Voir la note de Jacques, *Thériaques*, p. 28.

Elien, se révèle indissociable du savoir sur l'altéré, lequel, à l'inverse, se trouve « ingenieusement » exposé par un poète comme Lucain.

Science et poésie peuvent aussi converger, cette fois sans médiation fabuleuse, dans un autre registre, celui de la poésie amoureuse. On se souvient[375] du passage du *Premier livre* (chapitre I) où Grévin le rappelle : Marsile Ficin ayant démontré que le sang « subtil, cler, chaud et doux » d'une « jeune personne » produit des « rayons de la veue » de même qualité, qui sortent des yeux qui regardent et entre dans ceux qui sont regardés (37), c'est à bon droit que Pétrarque, par exemple, « tesmoigne en un sonnet » qu'il « gaigna le mal » de Laure en regardant ses yeux (38). C'est donc sans mentir ni tomber dans l'erreur que les poètes usent de cette imagerie ; et c'est ce que Grévin lui-même a fait dans ses propres vers d'amour. Nous reviendrons encore une fois plus loin sur la citation qu'il effectue (*ibid.*) d'un sonnet entier et du premier quatrain du suivant, tirés de la même page de la *Seconde partie de l'Olimpe*[376]. Qu'il suffise ici de rappeler que l'amant affirme, dans le sonnet, avoir « veu sortir » des yeux d'Olimpe « un humeur [...] / Esclerant et bruslant, subtil et doucereux » (38, vv. 2-3) : ces adjectifs expressifs relèvent du lexique poétique de l'amour, mais dénotent également avec précision le phénomène physiologique dont parle Ficin. Le seul terme d'« humeur », tout à fait approprié, est hautement suggestif d'une réalité médicale[377], ici rendue pathétique par la souffrance personnelle de l'amant, qui traite sa bien-aimée de « Cruelle » et d'« ennemie » (v. 1). Le

[375] Voir ci-dessus, Première partie, chapitre III, pp. 154-155.
[376] *Le Theatre de Jaques Grevin [...]. Ensemble, la Seconde partie de L'Olimpe [...]*, 1562, p. 231.
[377] D. Wilson (*French Renaissance Scientific Poetry*, pp. 3-4) évoque les effets des humeurs comme « la melancholie et la pituite », bien étudiés à la Renaissance en médecine et en astrologie, sur les artistes et les hommes de lettres, particulièrement sur les poètes. Il note à ce propos comment Ronsard, dans ses poèmes, signale souvent l'action de telles humeurs et la façon dont elles affectent son état physique et moral.

sonnet décrit l'action excessive d'une des quatre humeurs du corps (la mélancolie), qui ressemble tout à fait au comportement d'un venin[378], c'est-à-dire à la progression de ses « accidents » :

> *J'en ay le sang bruslé et la face blesmie,*
> *J'en ay le cœur en cendre, et le corps langoureux :*
> *Et comme si ce fust un mal contagieux,*
> *Il a dessus mon tout desserré sa furie.* (*ibid.*, vv. 5-8)

L'action humorale de la « fascination » affecte d'abord le sang et la face, respectivement atteints par la forte chaleur que dégage l'humeur et l'extrême pâleur qui s'ensuit (le sang refluant vers le cœur). De même ce n'est pas une métaphore (à peine une exagération) si l'organe vital du patient se trouve réduit en « cendre », ni si son corps entier en est affaibli.

Les tercets détaillent le processus selon les quatre qualités désignées par Ficin et rappelées au v. 3 : ce que l'humeur émanant des yeux a de « cler » pénètre les « esprits » du malade, ce qu'elle a de « chaut » augmente la « force » du poison, ce qu'elle a de « subtil » lui permet d'entrer au cœur, puis de se répandre dans tout le corps, pendant que sa « douceur » continue d'attirer l'amant, de servir « d'appas et d'amorce » (v. 14). Le premier quatrain (seul cité) du second sonnet évoque de même « un humeur doucereux » qui « s'escoul[e] par nos yeux / Jusques au plus profond de nos foyes » : on pense à l'effet d'un venin sectoriel, visant d'abord un organe spécifique avant d'atteindre le cœur. La mention du foie, inattendue dans un poème d'amour, n'a rien de gratuit, cet organe étant lié au sang, dont il est un régulateur[379].

---

[378] Voir ces vers d'un sonnet du premier recueil de *L'Olimpe* : « Je sen le doux venin ramper dedans mon cueur, / Je sen un feu secret qui se couve en mon ame, / [...] Je sen dans l'estomach la fatalle liqueur, / Et dedans mes esprits une cuisante flâme » (*L'Olimpe de Jaques Grevin*, 1560, p. 60, vv. 1-2 et 5-6).

[379] Un sonnet de la première *Olimpe* évoque le « feu ardant » qui a « boulli dans mon foye, et d'un amer mordant / Espandu çà et là me donna la jaunisse » (p. 70, vv. 10-11). Grévin joue souvent, dans ce recueil, avec la terminologie médicale pour décrire les effets de l'amour.

L'imagerie de ces vers va donc au-delà du *topos* et d'une analogie entre les effets de la « fascination » amoureuse et ceux d'un venin pénétrant dans le corps : il s'agit du même processus, et c'est ce qui autorisait le savoir physiologique acquis par le jeune Grévin (encore étudiant en médecine mais poète déjà renommé auprès de ses amis de la « Pléiade ») à figurer dans ses vers d'amour, concernant les humeurs en particulier. Il convient cependant de ne pas oublier que c'est le poète qui parlait dans ces vers, et que c'est le médecin qui porte sur eux un regard rétrospectif. Si d'un côté celui-ci peut citer celui-là pour illustrer son propos, de l'autre il se doit en même temps de marquer un écart – que le poète, lui, pouvait feindre d'ignorer[380] – entre les effets réels du regard et ceux qui relèvent de la superstition.

5. La science contre la poésie

Les *Deux livres* ne se bornent pas à célébrer, en les « amplifiant », les noces de la science et de la poésie. Il leur arrive de mobiliser la science – en même temps que la foi – *contre* la poésie, et de citer les poètes autres que Nicandre pour les contredire. Ainsi, qu'il soit légitime d'attribuer à l'œil de l'être aimé une action physique de type humoral ne signifie pas qu'un simple regard de sorcière suffise à rendre malade[381], comme le suggère un passage de Virgile[382] :

> *Je ne sçay pas quel œil est ore ensorcellant*
> *Mes jeunes aignelets :*

[380] Un sonnet de la seconde *Olimpe* (éd. citée, p. 233) évoque ainsi l'« art magique » d'un « enchanteur » qui charme la raison et les yeux de l'amant (lequel se compare à Roland furieux). Inversement, dans la première *Olimpe*, le poète renvoie dos à dos « l'art de medecine » et la « necromance » : ni l'un ni l'autre n'ont de « contrepoison » à opposer à l'amour (p. 53). Il s'y amuse aussi à démentir Galien au sujet de la « fievre » amoureuse (p. 54).
[381] Même chose pour l'œil meurtrier du « basilic » cher aux poètes pétrarquistes – dont Nicandre, au demeurant, avait évoqué le sifflement et l'haleine, mais non le regard.
[382] Virgile, *Bucoliques*, III, v. 103 (« *nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos* »).

> Je croy qu'il a escript cela ensuivant la commune opinion du vulgaire, selon laquelle il faict souvent parler ses pastoureaux. (*Premier livre* 39)

Il est logique que les bergers mis en scène par les églogues affichent de telles croyances ; cela n'implique pas que Virgile lui-même les ait partagées. Grévin s'attache à démontrer que des effets de ce type ont nécessairement une autre cause – par exemple, nous l'avons vu, la « mauvaise haleine » des vieilles femmes qui contaminent les enfants en les « baisant souvent ». En revanche il mentionne sans les contester ni les confirmer deux assertions d'Elien sur le blêmissement provoqué par le regard du « verdier » et la guérison de la jaunisse par celui de l'oiseau nommé « charadrien » (*ibid.*).

Nous avons de même analysé plus haut[383] le cas des « enchantements et sorcelleries » attribués à la parole, thème (non traité par Nicandre) que notre auteur développe dans ce même premier chapitre du *Premier livre* en s'appuyant sur des citations de poètes, en particulier Virgile et Horace, qui décrivent de tels effets. Tout en citant ces sources prestigieuses (empruntées, nous l'avons vu, au *De occulta Philosophia* d'Agrippa), Grévin démontre là encore qu'un effet physique des paroles seules est impossible, même si les Anciens ont pu y croire. Il en profite pour marquer une distinction nette entre les croyances païennes à cet égard, aggravées selon lui (sous l'influence des démons et sans l'excuse de l'ignorance) par les pratiques catholiques, et la véritable religion chrétienne (réformée), qui rejoint donc la science et sa méthodologie pour rejeter ces superstitions. Les « fables » si chères à Grévin sont dangereuses de ce point de vue : il est bon de s'en servir et de les admirer, à condition de ne pas croire aveuglément ce qu'elles disent – ni de prêter aux vers eux-mêmes un pouvoir matériel.

[383] Première partie, chapitre III, pp. 142-158 ; voir également ci-après le chapitre III, pp. 392 et suivantes.

Un autre développement notable, mais très différent, sur les « superstitions » intervient à la fin du *Premier livre,* dans le chapitre consacré au chien enragé, qui est lui-même une addition. On se souvient que Grévin, « amplifiant » ce sujet non traité par Nicandre, se permet de citer les vers satiriques qu'il avait écrits contre son ennemi Charpentier[384] ; et aussi qu'il en profite pour dénoncer en termes violents les charlatans qui refusent de se fier aux remèdes naturels procurés par Dieu[385]. On peut parler, dans ce dernier cas, d'amplification « rhétorique », plutôt que poétique : la prose des *Deux livres* est assez flexible et spacieuse pour incorporer différents régimes du discours. Grévin ne s'exprime ici ni en savant, ni en poète, mais en prédicateur :

> Je sçay bien que les hommes addonnez naturellement aux superstitions ont inventé une infinité de remedes autres que Dieu n'a ordonnez : et se sont desbordés jusques la, qu'ils ont pensé n'y avoir autres moyens d'estre garenty de ceste maladie que par imprecations : dont ils s'aydent en la guarison : non seulement de ceste cy, mais aussi d'une infinité d'autres, comme si Dieu prenoit plaisir à tourmenter les hommes et à les faire courir ça et là, pour cercher ce que dés le commencement du monde il leur bailla en leur puissance : et penser aussi qu'il ait assubjecti son pouvoir à quelques parolles particulieres : luy qui est infini en touts lieux et qui a posé le monde dans l'infinité de son vouloir, par lequel il a voulu borner nos affections, à celle fin que nous ne pensassions que sa puissance fust attachee en quelque endroict. Les hommes donc detracquez de ceste voye, ont laissé les naturels moyens et vertus divines que Dieu a mises aux herbes et sont entrez dans la spacieuse campagne de leurs sottes intentions et volontés effrenees, là où estants desbridez par l'avarice de ceux qui y pensent avoir proufit, ils se sont jectez dans les fillets des esprits malings qui les attendent au passage. Car il ne faut point doubter que puis qu'ils ne se fient aux moyens que Dieu a ordonnez, et que puis qu'ils abandonnent, sans exemple et tesmoignage suffisant, ceste reigle universellement establie, pour se forger à l'appetit des nouveaux medecins : il ne faut point doubter, dis-je, que les malings esprits ne se soyent mis en peine de les y tenir, leur donnant, ainsi qu'on dict, entre deux vertes une meure. Ils se sont fiez par ce moyen en la vertu des parolles et characteres, ainsi que les sorciers et sont venuz jusques à dire qu'ils ne se soucient qui les guerisse et fut-ce le Diable. Qui est un proverbe aussi peu ressentant son Chrestien que bien peu est asseuree la guerison qui s'ensuit. Je ne dis point cecy sans en avoir veu une infinité d'exemples, et sans premieremet estre fondé sur la parolle de Dieu, par laquelle nous avons appris que non obstant la belle apparence que les choses ayent, si n'y faut il adjouster foy si nous les voyons pervertir l'ordre que Dieu a estably entre les hommes, ou estre contraires à la parolle qu'il nous a laissee. Toutefois ceste dispute appartient plustost aux Theologiens qu'aux medecins [...] (*Premier livre* 169-171)

[384] *Premier livre*, p. 167. Voir notre Introduction, p. 14.
[385] Voir Première partie, chapitre III, p. 184.

On voit ainsi Grévin revêtir une robe de prêcheur et s'autoriser une digression théologique, dans le but affirmé de combattre une superstition à ses yeux inspirée par Satan[386].

Sa démonstration, bâtie sur les dogmes de sa foi, garantit aussi la rigueur des observations et des raisonnements qu'il applique par ailleurs, en qualité de savant, aux moyens naturels de guérison, dans la mesure où ceux-ci ne peuvent être que l'œuvre de Dieu, et de lui seul. Son premier argument montre en effet un Dieu aussi omnipotent que « débonnaire » mettant à la disposition de l'homme, sa créature, tous les instruments nécessaires à combattre la maladie. Ces moyens créés par un Dieu infini sont présents dans la nature, le monde fini dans lequel l'homme évolue, et duquel il lui faut donc se contenter, au lieu de s'égarer artificiellement dans la « spacieuse campagne » de sa propre volonté. Il est donc évident que le pouvoir divin, manifesté dans le monde, ne saurait être mis en balance avec celui d'aucune autre entité existante. Mais l'homme oublie cette évidence, encouragé à ne plus se fier aux « moyens que Dieu a ordonnez » par « l'avarice » de ceux qui cherchent à s'enrichir en proposant de nouveaux remèdes ; ce qui le fait tomber dans le piège tendu par les « malings esprits », qui profitent de l'occasion. L'intervention des esprits malins peut seule expliquer que l'homme en vienne à mépriser le don que Dieu a bien voulu lui faire. Ce mépris envers ce qui est disponible gratuitement dans des « herbes » qu'il suffit de cueillir et d'étudier est clairement diabolique : c'est ainsi qu'on en vient à croire que des « imprécations » puissent guérir. Ce n'est pas seulement contre nature, cela revient aussi, au-delà de la nature, à sous-

[386] Wier avait consacré un chapitre des *Cinq livres de l'imposture des Diables* à réfuter les « medecins ignares » qui attribuent la guérison de la rage et de l'épilepsie à l'intercession des saints (éd. citée, livre II, chapitre 16).

estimer et à restreindre le pouvoir illimité de Dieu en prétendant modifier l'ordre qu'il a établi.

Voilà comment on en vient à croire davantage aux « parolles et characteres » des sorciers qu'à la parole divine. Il en résulte une méfiance à l'égard de la simplicité des remèdes naturels, jugés inefficaces en l'absence de cérémonies incantatoires censées incarner le pouvoir de guérison. Ne pas croire aux remèdes naturels revient donc à ne pas croire en Dieu et à tomber sous la coupe du Malin. L'intérêt qui guide les mauvais médecins, les sorciers et autres charlatans ne saurait bien sûr être comparé à la générosité irréversible de Dieu. Répétant à sa manière le récit de la Chute, Grévin veut montrer que l'homme, délaissant la voie tracée dès le commencement des temps et méprisant les avantages que lui a accordés son Créateur, succombe à la tentation et opte pour son propre malheur. Il en paiera le prix de plusieurs manières, perdant d'abord le bénéfice d'une guérison du corps et risquant d'y perdre aussi son âme. Un signe en est le cynisme du « proverbe » qui fait de la guérison du corps le bien ultime, qu'elle vienne de Dieu ou du Diable. Au contraire le vrai médecin sait que la guérison physique ne saurait l'emporter sur le salut, et donc qu'elle ne saurait être « asseurée ». Inversement, la foi en l'omnipotence divine garantit la vérité des remèdes naturels et la fiabilité des guérisons qu'ils obtiennent : les vertus que Dieu a depuis toujours placées dans les choses de la nature ne peuvent être démenties. Il est donc de la responsabilité de la science de les identifier, en usant de facultés (perception et raison) également données par Dieu. Grévin attribue à la parole divine le pouvoir de définir une fois pour toutes ce qui dans la nature est susceptible de prêter secours à l'homme. L'usage ponctuel de la parole humaine pour guérir est donc doublement criminel : non seulement un tel remède n'a rien à voir avec

ceux que Dieu a prévus, mais il imite de façon blasphématoire la parole qui a seule effectué cette prévision. Constatons enfin que ce n'est pas la poésie que Grévin charge de cette mise au point, mais une prose oratoire qui fait penser à un sermon : il convient ici d'oublier le vers et la fable pour parler directement de ce que la médecine doit à Dieu.

Il apparaît donc que l'« amplification » du traité des *Venins* remplit de multiples fonctions : vérifier, éclaircir et enrichir, à l'aide d'arguments et de références supplémentaires, mais surtout d'un cadre doctrinal plus large, le savoir des textes de Nicandre sur la « matière » qu'ils traitent ; confirmer, au moyen de commentaires, citations et digressions narratives, leur nature authentiquement poétique, attestée par leur style obscur et par les « fables » qu'ils contiennent ; rappeler dans quel cadre théologique exclusif science aussi bien que poésie trouvent leur sens, leur valeur rationnellement démontrable, mais aussi leurs limites (qu'il reste interdit de franchir) face à la toute-puissance divine ; enfin créer du même coup une œuvre didactique originale, écrite en prose et irréductible en ce sens aux poèmes dont elle dérive, mais renouvelant à sa manière une alliance fondamentale avec eux.

Chapitre III

Les citations poétiques des *Deux livres des venins*

La présence des citations d'extraits de poèmes effectuées par Grévin à l'appui de la matière des *Deux livres des venins* est l'une des singularités de son traité. Formellement, ces citations – à commencer par celles de Nicandre – se distinguent d'emblée des références aux médecins, naturalistes, philosophes que nous avons étudiées dans le chapitre IV de notre Première partie : ces dernières se présentent sous forme de paraphrase, de discours « indirect » intégré à la prose de notre auteur. Il arrive d'ailleurs que les poètes aussi soient paraphrasés plutôt que cités, notamment en matière de « fable » et d'explications étiologiques[387]. Mais la citation proprement dite (toujours en italiques) est réservée aux vers, alors même que ceux-ci, nous l'avons constaté, ont un rôle didactique qui le plus souvent ne distingue pas leur contenu comme tel : au contraire ils partagent avec les références à Galien, Dioscoride ou Pline les fonctions argumentatives – information factuelle, démonstration logique, corroboration, arbitrage en cas de controverse – que mobilise notre auteur, qu'il s'agisse des venins, des espèces venimeuses ou des remèdes (identification, description, effets). Dans tous ces cas, conformément à la nature et aux objectifs du traité, il s'agit d'abord d'établir, autant que possible, ce que Grévin considère comme la vérité. Autrement dit, les poèmes ou extraits de poèmes convoqués ne sont le plus souvent pas moins « scientifiques » à ses yeux que les références à Aétios, Aristote, Elien ou Mattioli.

[387] Cela peut être aussi le cas d'un poème court ; ainsi d'une épigramme d'Archias (p. 261).

Le fait que vers et prose travaillent ici de concert invite à rapprocher les *Deux livres* des mulitples expériences qui, au Moyen Âge puis à la Renaissance, combinent les deux formes ; mais ces rapprochements trouvent vite leur limite. On peut penser à la tradition du *prosimetrum* didactique médiéval[388], ou encore aux « prosimètres » politico-moraux des « rhétoriqueurs » des XV^e^ et XVI^e^ siècles[389] ; mais le traité de Grévin est dépourvu de la structure narrative qui caractérise ces textes édifiants (pour ne rien dire de leurs équivalents poético-romanesques[390]). Différentes aussi sont les insertions de vers d'attribution fictive dans des ouvrages narratifs en prose[391], ou les citations de poèmes commentés par leur auteur même[392] (bien que Grévin cite parfois ses propres textes). Les *Deux livres* appartiennent, plus simplement, à la grande famille des ouvrages didactiques en prose qui citent des poèmes pour appuyer ou orner leur propos[393]. Famille dont les ouvrages médicaux anciens (tels ceux de Galien) qui usaient de vers pour donner des recettes[394] représentent une branche particulière et, pour Grévin, une référence familière. Enfin et surtout, la présence des *Œuvres de Nicandre* traduites par le même auteur donne aux citations poétiques du traité (dont près de la moitié sont tirées des *Theriaques* ou des

[388] Elaborée en latin, au long du Moyen Age, par des œuvres comme les *Noces de Mercure et de Philologie* de Martianus Capella, la *Consolation de la Philosophie* de Boèce) ou le *De Planctu Naturae* d'Alain de Lille.
[389] Comme *Les Lunettes des Princes* de Jean Meschinot, *La Ressource du Petit Peuple* de Jean Molinet, ou *La Concorde des Deux Langages* de Jean Lemaire de Belges (évoquée ci-dessus, Deuxième partie, chapitre I, p. 251).
[390] Comme les œuvres médiévales du type « chantefable » (*Aucassin et Nicolette*) ou les « pastorales » de la Renaissance (*Arcadia* de Sannazar, *Bergerie* de Belleau). Pour une analyse d'ensemble, voir Nathalie Dauvois, *De la* satura *à la bergerie. Le prosimètre pastoral en France à la Renaissance et ses modèles.* Paris : Champion, 1998 ; ainsi que l'ouvrage déjà cité, *Le prosimètre à la Renaissance* (également dirigé par N. Dauvois).
[391] Ainsi d'une biographie historique comme le *Panegyric du Chevalier sans reproche* de Jean Bouchet, ou des nouvelles de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre (cf. Première partie, chapitre III, p. 134, note 105).
[392] Comme dans le cas de la *Vita Nova* de Dante.
[393] C'est le cas par exemple de deux gros ouvrages qui ont directement inspiré notre auteur : le *De occulta Philosophia* de Corneille Agrippa (1533) et le *De Præstigiis dæmonum* de Jean Wier (1563-1566).
[394] Voir sur ce point notre Première partie, chapitre II, p. 63.

Contrepoisons) un relief unique : au-delà de leur rôle local, elles ont pour fonction de marquer la convergence de la poésie et de la prose dans le traitement de la matière concernée ; elles rappellent à la fois que la poésie peut être savante et que la science peut être poétique[395].

Ce dispositif postule donc que les vers cités par les *Deux livres* répondent à un souci au moins aussi utilitaire qu'esthétique : ces deux objectifs sont liés, les *Œuvres* et le traité formant un ensemble dédié au savoir iologique et aux « faits de la nature » qui en relèvent. S'il arrive que la fonction esthétique prime d'une manière ou d'une autre, nous verrons que de tels cas ne sont pas les plus nombreux. Cela n'empêche pas les extraits qui fournissent des données d'attirer l'attention par le charme de leur forme : insérés dans une prose traitant d'une matière ardue, ils en rompent la monotonie. L'agrément des vers (et d'abord ceux de Nicandre, qui rappellent d'où la matière du traité tire son origine) contribue ainsi à transmettre le message des *Deux livres.* Les citations ont un rôle pluridimensionnel ; conjointement à leur effet artistique, leur mission pratique varie aussi, allant du simple complément d'information à l'administration d'une preuve.

Il convient d'ailleurs de noter leur relative rareté, qui ne nuit pas à leur mise en valeur. Comparées aux références mobilisées à chaque page des *Deux livres*, ces insertions demeurent en effet peu nombreuses, avec un total de 85 réparties sur 333 pages (on en trouvera le tableau dans l'annexe E). Ajoutons qu'elles sont bien plus présentes dans le *Premier livre* (68, contre 17 dans le *Second*), à cause de la place qu'y occupent les serpents, dont les espèces sont souvent doublement décrites, par Nicandre et par

[395] Fernand Hallyn souligne ce qui sépare une telle réciprocité de l'époque (depuis longtemps révolue) où les sciences n'étaient pas constituées comme telles, et donc indissociables de la poésie d'un Homère, par exemple (« Poésie et savoir... », in *Poétiques de la Renaissance*, pp.180-181 ; voir notre Introduction, note 21).

Lucain ; et qu'elles sont de longueur inégale : cela va d'un seul vers, décrivant par exemple l'effet du pharique chez Nicandre ou l'échine du cornu chez Lucain, aux 44 vers (français) de la description de la torpille par Oppien (de Cilicie). Si la taille des citations varie selon l'usage qui en est fait, la plupart sont courtes ou très courtes. Il n'est pas étonnant que 39 extraits soient tirés du seul Nicandre : 24 des *Theriaques*, 14 des *Contrepoisons,* un d'une œuvre perdue, les *Géorgiques*[396]. A l'autre bout du spectre, 6 insertions sont des « auto-citations » de notre auteur : deux sont empruntées à son *Olimpe*, deux à son *Hymne du Luc*, une à sa tragédie *Cesar*, et une à la *Response aux calomnies* (dont l'auteur n'est nommé ni dans son édition originale[397] ni dans les *Deux livres*, qui la citent à propos du chien enragé). Le reste (soit 40 citations[398]) se partage entre Lucain (12), Virgile (8), Ovide (5)[399], « Oppien » (3)[400], Horace (2), et enfin (une chacun) Aratos, Ausone, Homère, Juvénal, Lucrèce, Lycophron, Perse, Tibulle, « quelque poëte » que notre auteur traduit sans l'identifier (mais qui se révèle être Silius Italicus[401]), plus Ronsard, seul moderne cité à part Grévin lui-même. Se détachent dans ce dernier

[396] Via Athénée (*Second livre*, p. 269). Par ailleurs l'un des vers cités (*Premier livre*, p. 75) est refusé à Nicandre par l'« Interprete Grec » – mais lui est rendu par Grévin (et maintenu par Jacques : *Thériaques*, v. 230). Notre auteur signale aussi qu'une autre citation de Nicandre s'inspire des *Pronostics* d'Hippocrate (p. 253 ; on sait que le poète de Colophon composa une paraphrase en vers – perdue – de cet ouvrage), et que l'une des citations de Virgile (*Géorgiques*, III) reprend Nicandre « quasi de mot à mot » (p. 98).

[397] Voir notre Introduction, p. 10 , note 19 ; et le *Premier livre*, p. 167.

[398] On se souvient (voir ci-dessus, p. 146) que certaines (de Virgile, Lucain, Juvénal) viennent de la source scientifique intermédiaire que constitue le *De Occulta Philosophia* d'Agrippa ; nous y revenons ci-après.

[399] Techniquement. On pourrait considérer que les deux courtes citations empruntées au même passage des *Métamorphoses* qui apparaissent à la suite l'une de l'autre p. 117 (taille et couleurs du *stellio*) n'en font qu'une.

[400] La Renaissance assimile Oppien d'Apamée (ou de Syrie, III^e^ siècle), auteur des *Cynegetica*, à Oppien de Cilicie (ou de Corycos, ou d'Anazarbe, II^e^ siècle), auteur des *Halieutica*. Adrien Turnèbe avait publié une édition conjointe des deux poèmes : *Ὀππιανοῦ Ἀναζαρβέως Ἁλιευτικῶν βιβλία ε. Κυνηγετικῶν βιβλία δ.* (Paris : Imprimerie royale, 1555) ; en même temps paraissait leur traduction latine (par Lorenzo Lippi pour le premier et Turnèbe pour le second) : *Oppiani Anazarbei De Piscatu libri V. [...] De Venatione libri IIII* (Paris : Guillaume Morel, 1555).

[401] *Punica*, I, vv. pp. 411-413 ; voir *Premier livre*, p. 83. Il s'agit du dénommé « Atir » (Athyr), que Silius met au nombre des combattants de l'armée d'Hannibal tués devant Sagonte. Grévin suppose qu'il appartient au peuple des « Psylles », puisqu'il vient d'Afrique et qu'il est capable (dit le poète) d'enlever aux serpents leur venin, de les endormir, ou de se servir de cérastes (cornus) pour reconnaître si un enfant est de naissance légitime ou non.

groupe le cas d'Ausone, dont apparaît une épigramme entière, traduite par Grévin sous la forme d'un sonnet (14 vers donc, contre 12 dans l'original).

La plupart des œuvres citées – celles de Virgile (*Géorgiques*, dont viennent 5 citations sur 8), de Lucrèce, d'Aratos, d'« Oppien » et de Nicandre – relèvent d'un type que nous appellerions « didactique » : elles traitent de façon détaillée de « faits de la nature », en rapport ici (le plus souvent) avec la matière « venimeuse ». D'autres sont citées au titre d'une référence au savoir en question : ainsi Virgile fait-il allusion, dans ses *Bucoliques* surtout, à diverses pratiques magiques, Tibulle à la mue des serpents dans une de ses *Elégies*, Ovide au « toxique » dans un vers de ses *Amores*, Perse à l'ellébore et Juvénal à l'« hippomane » dans un vers de leurs *Satires* respectives, et Horace aux champignons dans un passage des siennes, cependant qu'Ausone décrit la façon dont deux poisons, combinés par une femme adultère pour se débarrasser de son mari, se neutralisent mutuellement dans l'organisme de ce dernier. Le cas de Lucain est particulier : l'œuvre citée est une épopée historique, la *Guerre civile* ou *Pharsale*, dont le sujet principal (le conflit de César et de Pompée) ne concerne pas les poisons ni la nature. L'abondance des citations s'explique par le fait que la quasi-totalité d'entre elles (11 sur 12 ; les plus longues, qui décrivent les effets de la morsure du coule-sang et du pourrisseur, comptent respectivement 12 et 28 vers français) viennent du passage du livre IX qui énumère les espèces de serpents du désert de Libye et décrit leurs attaques contre les soldats de Caton (la 12^{e} citation, tirée du livre VI mais reprise d'Agrippa, évoque les pratiques de la sorcière thessalienne consultée par Sextus Pompée). Enfin les trois citations d'« Oppien », poète didactique grec comme Nicandre, se distinguent par leur longueur exceptionnelle : 44 vers, on l'a vu, pour la torpille, et 36 pour l'accouplement de

la murène et du serpent (poème des *Poissons*, comme dit Grévin, soit les *Halieutica* d'Oppien de Cilicie) ; 30 pour la victoire de l'ichneumon sur le crocodile (poème de la *Chasse*, soit les *Cynegetica* d'Oppien d'Apamée).

Il convient maintenant d'analyser les fonctions que remplissent ces citations, en rendant compte de l'importance accordée à certaines d'entre elles. Nous le ferons en considérant tour à tour (sans nous interdire de les rapprocher entre eux) les principaux auteurs allégués.

1. Nicandre

Que Grévin ait donné aux citations du poète de Colophon traduites par ses soins une telle préséance numérique se comprend aisément. Leur récurrence contribue à souligner, nous l'avons dit, l'étroite connexion entre les *Œuvres* et les *Deux livres* que notre auteur en a tirés, en corroborant les arguments de ceux-ci tout en aidant à dissiper les obscurités de celles-là : les vers autorisent les conclusions de la prose, la prose éclaircit la signification des vers. La fonction didactique de ces extraits – vu le statut tout à fait unique de Nicandre dans l'ouvrage – est donc particulièrement marquée. Au plan quantitatif, l'examen révèle trois types assez distincts de citations du poète grec : 1) courts extraits d'un à trois vers, signalant un trait physique ou matériel spécifique, un effet ou accident particulier, sans donner d'autres détails ; 2) extraits de taille intermédiaire (de quatre à sept vers), qui donnent davantage d'informations (notamment sur les effets des morsures et piqûres) et offrent des descriptions plus poussées ; 3) enfin, extraits dépassant les dix vers : on n'en compte que deux, longs respectivement de 11 et

12 vers ; l'un décrit les effets de la cantharide et l'autre la différence des deux « carlines » (chaméléons). Examinons quelques cas-types pour chacune de ces catégories.

- *Extraits courts*

Voici d'abord le céraste, ou « cornu », à propos duquel Grévin cite les deux vers suivants :

> *Deux cornes il soustient desquelles il s'assure,*
> *Et quatre quelquefois, dont l'autre est imparfaict,*
> (*Premier livre* 80 ; *Theriaques* 25, vv. 346-347)

Nous avons vu[402] que notre auteur s'appuie sur le scholiaste anonyme pour considérer que Nicandre fait ici allusion à *trois* types de céraste : le troisième, dit « imparfait », ne porterait pas de cornes, ou alors à peine esquissées, au lieu d'en arborer deux ou quatre. Il semble s'agir d'une erreur de Grévin : les autres traductions[403] distinguent les types à deux et quatre cornes, non par opposition à un troisième type, mais à la vipère courante ; c'est elle qui est « sans cornes » (« κόλος »). Bailly signale que cet adjectif signifie aussi « aux cornes écourtées », ce qui peut expliquer le choix de notre auteur. Quoi qu'il en soit, on a ici une citation qui n'a pas grand-chose de poétique[404], mais soulève un point obscur demandant à être éclairci. Un seul vers peut suffire à ce type de propos, souvent très technique. Ainsi pour localiser le venin des aspics,

> enfermé dans une petite peau qui est soubz leur langue, et laquelle couvre une partie de leurs dents. C'est pourquoy Nicandre a dict :
> *Venin qui seulement dessous la peau se monstre.*
> (*Premier livre* 67 ; *Theriaques* 22, v. 270)

---

[402] Voir Première partie, chapitre IV, pp. 214-215.
[403] Gorris : « *Sed tamen hæc* [la vipère] *mutila est, is* [le céraste] *fretus sæpe quaternis / Cornibus, aut binis* » (voir *supra*, note 172, p. 214). Gow et Scholfield : « True, the Viper is hornless, whereas the Cerastes boasts sometimes four horns sometimes two » (éd. citée, p. 45). Jacques : « A la vérité, la vipère n'a pas de cornes, alors que le céraste en a tantôt quatre, tantôt deux » (*Thériaques*, p. 21).
[404] Il ne s'agit même pas d'un distique, puisque les deux vers isolés ainsi ne riment pas.

Mais une citation brève peut au contraire être choisie pour le pouvoir évocateur du vers (ou de la traduction). L'alexandrin qui résume l'effet foudroyant du pharique est très réussi :

> *Il tue en moins d'un jour un homme plein de vie.*
> (*Second livre* 245 ; *Contrepoisons* 78, v. 528)

Egalement suggestif est ce pronostic, concernant une victime du pavot[405] :

> *Souvent son nez retors, l'œil enfoncé bien fort,*
> *Et ses ongles ternis luy predisent la mort.*
> (*Second livre* 253 ; *Contrepoisons* 81, vv. 589-590)

Ou encore ce vers qui use d'allitérations pour montrer où pousse l'aconit :

> *Dans les rochers pierreux*[406] *en accroissant il sort.*
> (*Second livre* 201 ; *Contrepoisons* 62, v. 54 [407])

Ces citations sont claires, mais leur fonction est de faire « voir »[408] ce dont elles parlent.

Cependant tous les moyens de visualiser ne sont pas aussi expressifs. Le mot par lequel Nicandre indique la taille du scytale est fort prosaïque, choisi pour sa valeur concrète :

> *en grosseur tu dois croire*
> *Qu'il est tel que le manche à une dolouere,*
> (*Premier livre* 103 ; *Theriaques* 31, vv. 513-514)

---

[405] Grévin note que la « sentence » de ces vers de Nicandre vient d'Hippocrate (*Pronostics*, IX ; le symptôme des ongles livides, qui annonce la mort imminente, y est décrit en général, sans lien avec le pavot).

[406] Il s'agit selon Jacques des montagnes d'« Akonai », dans la région d'Héraclée (*Alexipharmaques*, pp. 5 et 70). Ni Gorris (« *duris in cautibus* », dans les durs rochers, p. 130) ni Grévin ne connaissent ce toponyme : ils le traduisent donc (« ἀκοναίοις », que Nicandre rapprochait par « jeu étymologique » [Jacques] d'« ἀκόνιτον », signifie « pierreux »). La traduction de Gorris (« *hinc aconita vocamus* ») tentait de signaler ce jeu. Celle de Grévin le fait disparaître, mais le *Second livre* permet de revenir sur cette question de l'origine du nom (pp. 201-202).

[407] A noter que le texte des *Contrepoisons* est moins satisfaisant : « Par les rochers pierreux on le void comme il sort ». Peut-être Grévin a-t-il voulu améliorer son vers en le citant.

[408] C'est la figure appelée « hypotypose » (latin « *euidentia* »), qui nous donne l'impression de *voir de nos propres yeux* ce dont il est question. Cette qualité prisée des poètes de la Renaissance est appelée « énergie » (ou « enargie », du grec « *enargeia* »), *i.e.* « vivacité de représentation » : voir à ce sujet Florence Vuilleumier Laurens, « Les leçons du *Paragone.* Les débuts de la théorie de la peinture », in *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, pp. 606-608 ; et Perrine Galand-Hallyn, *Les Yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence.* Caen : Paradigme, 1995.

Commentant cette image, Grévin souligne seulement sa fonction informative. Même chose lorsque deux serpents différents sont comparés :

> *Regarde à celle fin que bien tu le congnoisse*
> *Le corps du Pourrisseur, qui est tout ressemblant*
> *A cil du Coule-sang.*
> (*Premier livre* 91 ; *Theriaques* 28, vv.422-424)

Un autre poète peut être appelé à jouer auprès de Nicandre ce rôle élémentaire ; c'est par exemple le cas d'Ovide décrivant l'étoilé. Au lieu de montrer la transformation dont (selon le mythe) cet animal est issu, les passages retenus se bornent à préciser son résultat :

> C'est un serpent de l'espece des Laisards, duquel Ovide a parlé en son 5e de sa Metamorphose, descrivant la mesme fable, laquelle est descripte par nostre Nicandre.
> *Il est bien plus petit que le petit laisard.*
> Et un peu apres :
> *Il a le nom pareil à la couleur qu'il porte :*
> *Son corps est estoillé de dissemblable sorte.*[409]
> (*Premier livre* 117)

C'est la simplicité même de ces vers qui fixe la représentation des faits[410].

- *Extraits moyens*

Notre attention à l'éventuelle valeur poétique des citations plus longues ne doit pas nous dissimuler ce qu'elles gardent d'utilitaire : il s'agit très souvent pour Grévin, en citant Nicandre, d'apporter ou de confirmer des informations. Cependant notre auteur peut en profiter pour souligner ce que les vers du poète (traduit par lui) ont non seulement d'exact, mais aussi d'expressif. Ainsi, après avoir noté ce qu'a de singulier la morsure de l'aspic (rien n'est perceptible : pas de trace ni d'inflammation, pas de soubresaut ni

[409] Cf. *Métamorphoses*, V, vv. 458 et 460-461.
[410] La même économie de moyens sert un but différent dans un bref extrait de l'*Art d'aimer* que nous avons cité plus haut (Première partie, chapitre III, p. 153) : « Jetez au loin de vous tout malfaict detestable : / Il faut pour estre aymé que vous soyés aimable » (*Premier livre*, p. 37). Ici les vers d'Ovide font office de maxime, pour dénoncer les « bruvages corporels contre l'amour ».

d'agitation, mais une rapide tombée en léthargie, ce qui explique que Cléopâtre ait fait choix de ce moyen pour se suicider sans « endurer grand douleur en mourant »), Grévin n'a-t-il plus qu'à citer

> Ce que Nicandre a fort bien escript quand il dict :
> *La morsure en la chair aussi n'apparoist point,*
> *Ny l'indomptable enfleure eschauffee, en ce poinct*
> *L'homme meurt sans douleur, la paresse endormie*
> *Aussi en la parfin donne fin à sa vie.*
> (*Premier livre* 66 ; *Theriaques* 22, vv. 272-275)

Suivent six vers traduits de Lucain, qui décrivent cela « au vif » chez l'un des soldats de Caton :

> *Et toy Lene pauvret qu'un venin attaché*
> *Par un serpent du Nil se veit estre caché*
> *Jusqu'au fond de ton cœur, bien que la playe urgente*
> *Avec une douleur ne fust apparoissante,*
> *Pourtant tu descendis aux enfers en dormant,*
> *Prenant la mort subit par l'esblouissement.*
> (*Premier livre* 66 ; cf. *Pharsale*[411] IX, vv. 815-818)

Ce récit dramatise l'effet du venin en s'adressant pathétiquement à la victime ; le second extrait ajoute ainsi de l'émotion à la description du premier. Mais les deux citations se valident l'une l'autre : après l'exemple historique de Cléopâtre, les vers des deux poètes apportent ensemble une preuve encore plus patente du phénomène concerné.

Si l'aspic doit sa gloire à la reine d'Egypte, la vipère est réputée quant à elle pour son habitude (qui relève de la pure fabulation) de décapiter son compagnon durant l'accouplement, mais aussi pour être le seul serpent vivipare, « comme a escript Nicandre » :

> *Car entre les serpens*
> *Seule dedans son corps ses petits elle porte :*
> *Mais les autres serpens les ont en ceste sorte :*

[411] Il s'agit en fait d'un dénommé « Laevus ». Pour la *Pharsale*, voir par exemple l'édition et traduction d'Abel Bourgery (Paris : Les Belles Lettres, 1927, 2 volumes). Le poème a connu nombre d'éditions commentées au XVI[e] siècle (Plantin en publiera une en 1576) ; il serait intéressant de déterminer celle dont Grévin s'est servi.

Ayant ponnu des œufs au milieu des forests
Leur fruict encoquillé ils couvent paraprés.
(*Premier livre* 73 ; *Theriaques* 19, vv. 180-184)

Notre auteur s'est déjà attardé sur ce point[412], qu'il appuyait alors (contre Galien et Pline, selon qui les petits de la vipère naissent en perçant le ventre de leur mère) sur l'opinion d'Aristote et un récit de Philostrate[413]. La citation de Nicandre suffit maintenant à rappeler cette particularité[414].

La vipère se distingue aussi par le dimorphisme du mâle et de la femelle. Grévin décrit longuement, en prose, la différence physique des deux sexes, avant d'en déduire qu'« aux femelles seules ces vers de Nicandre appartiennent » :

La teste par derriere apparoist assez large,
Elle tire dessus son premier ployement
Une queuë accourcie assez horriblement
Plaine d'escaille rude : aux forests elle dresse
Puis deçà, puis delà son train plain de paresse.
(*Premier livre* 74-75 ; *Theriaques* 23, vv. 290-294)

Cette précision quant au sexe de l'animal décrit par le poète n'est pas seule à justifier ce qui pourrait sembler, ici, une pure redondance entre prose et vers. Il importe en effet beaucoup de savoir, sur le plan tout pratique de l'évaluation du danger, que la vipère femelle est plus lente que le mâle, et donc d'être capable de les identifier à simple vue. La description citée, en vers, répète celle que Grévin vient de donner en prose, mais permet aussi de fixer l'image que doivent retenir les lecteurs : la fonction expressive rejoint la fonction didactique.

[412] *Premier livre*, pp. 62-63.
[413] Apollonios aurait vu une vipère occupée à lécher ses petits (voir chapitre précédent, note 368, p. 340).
[414] Que dénote d'ailleurs aussi l'étymologie latine : Grévin fait allusion à l'origine du mot *vipera* (qui vient de *vivus*, vivant, et *parere*, enfanter). Rappelons que la vipère est en fait « ovovivipare ».

Les vers servent ainsi à focaliser l'attention sur des signes, qui annoncent typiquement un danger plus grand et plus immédiat que prévu. De la même manière, Grévin explique que

> l'Alteré est dissemblable de la Vipere pour deux raisons : la premiere est, qu'il faict plustot mourir celuy qu'il a blecé : la seconde qu'il a des petites merques noires enfonsees dans la queuë. C'est pourquoy Nicandre a escript :
>
> *La forme à l'Alteré est toujours ressemblante*
> *La petite Vipere, et celuy qu'il aura*
> *Blecé de son venin, bien plustost sentira*
> *Le destin de la mort : sa gresle queue obscure*
> *Noircist depuis le bout.*
>
> (*Premier livre* 96 ; *Theriaques* 29, vv. 442-446)

Aucune information nouvelle n'est apportée par la citation. Cet effet tautologique est délibéré : l'image que « fixent » les vers dissipe le risque de confusion en associant à une différence physique perceptible le danger de mort rapide que porte la morsure de l'altéré, comparable à l'aspic sur ce point. Ensemble, prose et citation poétique avertissent contre l'erreur, pour éliminer toute ambiguïté dans l'imagination du lecteur.

On se souvient que le coule-sang est l'objet d'une fable étiologique[415], que rappelle un passage de Ronsard sur lequel nous allons revenir. Pour ce qui est de la description de ce serpent, une brève citation des *Theriaques* donne à voir, par métaphore, son allure caractéristique :

> Il rampe aussi en la maniere qu'est porté un navire sur la mer, c'est à sçavoir que les vagues l'eslevent tantost haut, et tantost bas [...]. Pour ceste semblance Nicandre a usé du mot de navigage[416] entendant le ramper du Coule-sang, quand il dict :
>
> *Du milieu de son doz son navigage il tire*
> *Pressant son ventre en terre.*
>
> (*Premier livre* 86 ; *Theriaques* 27[417], vv. 389-390)

[415] L'histoire d'Hélène et de Canobe ; voir *Premier livre*, chapitre XII, p. 89.
[416] Le terme que Nicandre utilise est « πλόος » (navigation).
[417] Mot défiguré par une coquille dans les *Œuvres*, qui impriment « manigage ».

Une seconde citation, plus longue et provenant des *Contrepoisons*, précise alors (en décrivant les accidents de l'aconit) ce qu'est le « mal de cœur » que produit la morsure du coule-sang :

> *Puis dedans la poitrine instable se mouvant,*
> *Çà et là vagabond il va l'homme aggravant,*
> *Qui sent le mal au cœur : et puis mordant sans cesse*
> *L'estomach bondissant et ouvert, il s'adresse*
> *Vers l'entree, qu'aucuns ont appellé le cœur*
> *Ou bien de l'estomach le large receveur.*
> (*Premier livre* 87 ; *Contrepoisons* 61, vv. 25-30)

Les effets de la plante et du serpent seraient donc identiques[418]. Il faut comprendre, dit Grévin, que le « mal de cœur » est en réalité une forte douleur à l'estomac, plus exactement au « cardia »[419], orifice supérieur de celui-ci, désigné du même nom que le cœur. C'est parce qu'elle explique cette appellation (entre autres : ce passage du poème évoque tout un jargon médical[420]) que la description des effets de l'aconit est choisie en l'occurrence.

Les comparaisons, chez Nicandre, sont loin de se circonscrire aux accidents provoqués par les venimeux (dont elles permettent de préciser et de varier l'expression). Elles servent aussi bien à décrire les animaux eux-mêmes, en communiquant des sensations non seulement visuelles, mais olfactives ou gustatives, par exemple. Ainsi à propos du lièvre marin :

> *En odeur il resemble à l'escaille et ordure*
> *D'un poisson, poisson, dis-je, infect de pourriture*
> *Dont il retient le goust tout tel qu'il est alors*
> *Que l'escaille gastee a corrompu son corps.*
> (*Second livre* 258 ; *Contrepoisons* 82, vv. 619-622)

---

[418] Voir *Second livre*, pp. 202 et suivantes ; l'aconit tue lui aussi ses victimes en moins d'une journée.
[419] Selon la traduction de Jacques, *Thériaques*, p. 24. Le mot « καρδία » (« κραδίη » chez Nicandre) désigne en grec aussi bien le cœur que l'entrée de l'estomac, appelée ainsi par analogie.
[420] Voir la traduction de Jacques, *Alexipharmaques*, p. 3 : le patient « se met à souffrir du cardia : la douleur en effet vient mordre, au haut de l'abdomen, se dressant jamais close, la bouche de l'estomac, que certains nomment "cœur du vaisseau aux repas", d'autres "réception stomacale" ».

Grévin souligne que cela est « fort bien descript » de la part de Nicandre, en citant ces vers au milieu des longues explications que sa prose consacre à cet animal bizarre et informe. Par la répétition du vocable « poisson » et l'accent mis par l'incise « dis-je », notre auteur cherche un équivalent à la saturation de l'original[421] : l'image est délibérément redondante, puisqu'il s'agit en effet d'un « poisson ». Le procédé est différent pour une autre créature écœurante :

> *Il sort de tout son corps une odeur qui sent mal,*
> *Comme la colle autour de la peau d'un cheval,*
> *Et des cuirs tout mouillez, soubs la lame tranchante*
> *Du fer à ravaller rend une odeur puante.*
> (*Premier livre* 110 ; *Theriaques* 33, vv. 559-562)

Afin d'évoquer l'odeur pestilentielle que dégage le « chêneau » (dryinas, chélydre), l'extrait la rapproche cette fois de celle des peaux raclées par un ouvrier tanneur. Il est précédé d'une glose de Grévin qui décrit cette opération[422] et mentionne la « colle » animale (utilisée en menuiserie) fabriquée avec les débris ainsi raclés. Notre auteur clarifie ainsi l'image à l'avance. L'odeur des tanneries devait être bien connue de toutes les classes sociales à la Renaissance, mais chacun n'était sans doute pas familiarisé avec le processus de fabrication du cuir. Quoi qu'il en soit, la puanteur décrite devient un trait mémorable de ce serpent, voire un moyen de reconnaître sa présence éventuelle (bien qu'on ne sache pas très bien de quelle espèce il s'agit, et qu'elle soit censée pulluler loin de France, dans la région de l'Hellespont) : l'explication cherche à accroître l'effet sensoriel de la citation sur le lecteur, ainsi averti en cas (improbable) de rencontre.

---

[421] Cf. Jacques : « il sent les écailles et la rinçure, et il a un goût de marée, tel celui des sans-pieds putréfiés ou mal lavés, comme quand l'écaille souille le jeune thon » (*Alexipharmaques*, p. 43) ; et Gow et Scholfield : « Its odour is that of fishes' scales and of the water in which they have been scoured ; its taste is fishy like that of rotten fish, or of unwashed when scales taint the dish » (éd. citée, p. 125).

[422] Nous apprenons ainsi que le « fer à ravaller » est « un grand couteau emmanché par les deux bouts » (p. 110).

La citation peut donc ici encore être l'indice d'une difficulté ou particularité à éclaircir. Il en va ainsi des accidents provoqués par la morsure de ce même serpent. Souvent une « seicheresse » ronge le corps et bloque les urines ; mais, souligne Grévin, une « diverse complexion » chez la victime peut causer une « toute contraire action » :

> *L'autre tout au contraire a la teste assommee,*
> *Et si ronfle oppressé d'un hoquet redoublé,*
> *Vomissant du gosier un humeur escoulé,*
> *Aucunefois sanglant, et quelquefois cholere :*
> *Et puis en la parfin ceste forte misere*
> *Qui est toute essardee*[423]*, espand subitement*
> *Par le corps affligé un mauvais tremblement.*
> (*Premier livre* 111 ; *Theriaques* 33-34, vv. 574-580)

Action contraire, dans ce cas précis, ne veut pas dire guérison, bien que l'évacuation par « fonte des humeurs » dénote souvent, pour le médecin avisé, une défense de l'organisme contre l'agression du venin[424]. Ici, ce n'est qu'une autre manière de mourir : l'estomac du patient tombé en léthargie se remplit de sang ou de bile avant de l'expulser.

Même fonction d'avertissement, dans un passage cité des *Alexipharmaques*, à propos de la salamandre (dont la description, on s'en souvient, est insérée dans le *Premier livre*) :

> *S'il vient que l'on ait pris la boisson dangereuse*
> *Du venimeux Laisard qui a la peau glueuse,*
> *Dont le poison infect apporte grands douleurs,*
> *Il a nom Salemandre à qui les grands chaleurs*
> *Du feu ne feirent mal etc.*
> (*Premier livre* 143-144 ; *Contrepoisons* 85, vv. 715-719)

Le message de cet extrait ne devient compréhensible qu'une fois commenté par la prose du traité, qui explique les propriétés de l'animal avant d'avertir contre les faiseurs de « boucons », les empoisonneurs : ce « Laisard » ignifugé (né de la terre, il est protégé du

[423] Gow et Scholfield traduisent par « a dreadful plague of thirst » (éd. citée, p. 57) et Jacques par « le cruel fléau qui l'assoiffe » (p. 35) le grec « κάκη [...] δίψιος ἄτη ». « Essardee », plus rare qu'« alteree », peut avoir ce sens.

[424] Voir à ce sujet ce que Grévin dit des médicaments purgeants, qui agissent par similitude de substance en expulsant les humeurs affectées (Première partie, ch. II, p. 97 ; cf. *Second discours*, f. 67 r°).

feu pendant quelque temps par une épaisse couche de « limon » recouvrant sa peau) leur facilite la tâche, puisque tout liquide ou aliment avec lequel il entre en contact devient aussi vénéneux que lui.

Cependant toutes les citations ne sont pas chargées de corroborer le vrai. Comme nous l'avons vu, il n'est pas toujours aisé pour Grévin de faire un choix entre la fable et la réalité en traitant de certains sujets. C'est le cas du problème de l'origine des abeilles et des guêpes : notre auteur se borne à énumérer différentes versions de la question, allant de la plus fabuleuse (« une jeune dame, nommee Melisse, fut anciennement convertie en Avette par Jupiter ») à la plus vraisemblable (« les princesses et reines engendrent les abeilles »), avant d'en venir à ce qui l'intéresse, le degré de toxicité de leur piqûre. Parmi ces hypothèses entre lesquelles Grévin s'abstient de trancher apparaissent deux citations qui évoquent respectivement l'origine des abeilles et celle des guêpes. La première est tirée d'un passage des *Alexipharmaques* qui conseille de mélanger le miel et le vin pour remédier aux effets du pavot :

> *Tu y pourras mesler la tasche quelquefois*[425]
> *Des Abeilles d'Hymette ouvrantes dans les bois :*
> *Où du corps d'un Taureau elles prindrent naissance,*
> *Et dans un chesne creux feirent leur demourance.*
> (*Premier livre* 135 ; *Contrepoisons* 81, vv. 593-596)

Plusieurs fonctions se mêlent dans ces alexandrins : au conseil utilitaire s'ajoutent une référence classique au mont Hymette[426] et la croyance ancienne (illustrée notamment par les *Géorgiques* de Virgile[427], que Grévin mentionne sans les citer) selon laquelle les abeilles naîtraient de la charogne d'un bovidé. Pour les guêpes, ce serait celle d'un

[425] Le texte des *Contrepoisons* est un peu différent : « Tu y pourras mesler l'ouvrage quelquefois ».
[426] Dans le chapitre du *Second livre* consacré au pavot (p. 245), Grévin revient sur cette recette en rappelant deux périphrases pour le miel : « labeur des abeilles d'Hymette » (Nicandre) et « noble nectar des abeilles » (Martial).
[427] IV, vv. 299-314 (il s'agit alors d'un veau) et 554-558 (sacrifice d'Aristée : quatre taureaux et autant de génisses).

cheval, comme le rappellent cette fois les *Theriaques* (à propos d'une espèce d'araignée venimeuse qui leur ressemble[428]) :

> *Le Dysder vient apres que l'on nomme en vulgaire*
> *Le roux Guespier, ayant de la Guespe le nom,*
> *Pourtant qu'il luy ressemble : elle a le cœur felon*
> *Du Cheval qui l'a faict : Car des Guespes la race*
> *Descend du Cheval mort, dont elle tient l'audace :*
> *Comme l'Avette faict du Taureau pourrissant.*
> (*Premier livre ibid.* ; *Theriaques* 48-49, vv. 994-999)

Grévin choisit ainsi de citer, sans se prononcer sur leur degré de vérité, deux passages de Nicandre qui sont en fait des digressions : leur valeur esthétique et culturelle prime sur la fonction scientifique – à propos d'espèces qui en outre ne sont pas vraiment dangereuses.

L'invraisemblance est plus clairement soulignée comme telle, on s'en souvient, à propos des mœurs de la murène, décrites dans un extrait dont la sélection peut surprendre :

> *Je sçay l'esmerveillable et le divers tourment*
> *Que porte la Murene alors qu'elle s'eslance*
> *Sur le pescheur qui pene, et sa dent elle advance*
> *Tant qu'elle le contrainct de laisser le batteau,*
> *Et se jecter souvent à l'appetit de l'eau.*
> *S'il est vray ce qu'on dict en laissant le repere*
> *De la Mer, elle va frayer à la vipere.*
> (*Premier livre* 148-149 ; *Theriaques* 52-53, vv. 1108-1114)

On passe d'un avertissement spectaculaire sur l'agressivité de la murène (poisson et pêcheur échangent leurs places) à la question de son accouplement avec le serpent, que Nicandre présentait déjà comme douteuse[429]. Grévin reconnaît qu'il s'agit d'une « fable », rapportée aussi par Oppien ; suit une longue citation de cet auteur, sur laquelle nous allons revenir.

---

[428] Nommée pour cette raison « guespier » par Grévin, « guêpine » par Jacques (*Thériaques*, pp. 57-58). Le terme grec est « σφήκειον » (cf. σφήξ, guêpe) ; le mot « dysder » employé d'abord par Grévin calque « δύσδηρις » (« difficile à combattre »), adjectif pris à tort pour le nom savant de l'animal par les commentateurs de Nicandre (selon Jacques, p. 205) : notre auteur est victime de cette erreur.

[429] Voir ci-dessus, p. 242, pour les multiples opinions recensées par Grévin sur ce point litigieux.

Un degré de plus est franchi lorsque la citation, tout en conservant un caractère didactique, fait référence à un mythe. Ainsi à propos de la moelle de férule, remède contre les effets du « journalier » (éphéméron). Nicandre dit qu'« Il te sera aisé de prélever [...] la moelle au profond de la grande férule, qui reçut le butin du vol Prométhéen »[430]. Ce qui donne chez Grévin :

> [...] pour ne laisser le passage de Nicandre sans explication, il faut noter, que Promethee ou Promethé, ayant faict l'homme du limon de la terre (comme disent les Poëtes) monta au ciel par le moyen de Minerve, et ayant un baston de ferulle vuidé de sa mouelle, il toucha le chariot du soleil, et de là il desroba le feu, qu'il cacha dedans ce baston creux, dont son larcin est nommé cler, à cause que le feu est esclerant. C'est pourquoy Nicandre a dit :
>
> *Il sera bon aussi de despouiller la mouelle*
> *Du ventre à la ferulle, où l'ardante estincelle,*
> *Proye du cler larcin du subtil Promethé,*
> *Fut quelquefois nourrie et mise en liberté.*
>
> Nous avons touché ceste fable au premier livre parlant de l'Alteré.
>
> (*Second livre* 230 ; *Contrepoisons* 72, vv. 356-359)

Grévin rappelle une anecdote fabuleuse pour expliquer l'allusion de Nicandre, à laquelle sa traduction ajoute deux images du feu[431]. L'esthétique entraîne le didactique au-delà des venins : c'est dans le domaine poétique que notre auteur montre ici son érudition (on peut se souvenir de Prométhée et ignorer son lien avec la férule) ; d'autant plus que la corrélation est double, la fable étiologique de l'altéré[432] surgissant à l'arrière-plan. Le feu se trouve ainsi associé à ce qu'il faut savoir sur un puissant remède contre le « journalier ». Cette association suggère une analogie : l'« ardante estincelle » qui remplace la moelle de la férule est à Prométhée ce que la moelle est au médecin qui s'en sert. Fable et médecine sont ainsi implicitement mises en parallèle.

---

[430] *Alexipharmaques*, p. 25. La liste des antidotes végétaux de l'éphéméron présente en grec un acrostiche du nom de « ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ » (corrompu dans le texte grec édité par Gorris : voir *Theriaca et Alexipharmaca*, pp. 147-148).

[431] L'édition de Gorris comporte ici une lacune (*Theriaca...*, p. 148 ; commentaire, p. 185) : du vers 273 ne subsiste que le nom de Prométhée. Conjecturant le reste, la traduction latine évoque le « feu volé », « *furtiuo [...] igne* » (en fait le vers, tel que restauré par les éditeurs modernes, ne nomme pas l'objet du vol). Grévin amplifie avec le « cler larcin » et « l'ardante estincelle » (Hésiode insiste sur cet éclat : *Théogonie*, vv. 566 et 569).

[432] Evoquée au *Premier livre*, pp. 96-97 ; voir ci-dessus (chapitre précédent), p. 342-343.

- *Extraits longs*

La première des deux citations de Nicandre qui excèdent dix vers concerne la cantharide ; nous avons déjà cité cet extrait[433], que voici à nouveau :

> *[...] elle ronge mortelle*
> *Par sa boisson humide et la levre et l'endroict*
> *Du bas de l'estomach, tantost elle vient droict*
> *Mordre au milieu du ventre, et ronger la vessie :*
> *Une douleur s'aigrist, qui tourmente ennemie*
> *L'endroit de la poitrine où les os plus tendretz,*
> *Se courbent sur le ventre : incontinent apres*
> *La fureur s'en ensuit, puis l'homme foible et lâche*
> *Se laisse surmonter lors que le venin tâche*
> *Tant plus à l'amatir contre tout son espoir :*
> *Il est troublé d'esprit, etc.*
> (*Premier livre* 20 ; *Contrepoisons* 65, vv. 152-162)

Rappelons pour mémoire que cette première citation du *Premier livre* – d'autant plus notable qu'elle est importée du second poème de Nicandre – sert ici de preuve (de la multiplicité des organes affectés par la cantharide) contre l'opinion répandue qui veut que celle-ci soit un venin sectoriel n'attaquant que la vessie ; argument qu'avancent ceux qui pensent que les humeurs mêmes du corps humain peuvent se transformer en venins et attaquer l'organe où elles résident, alors que les venins, par quelque organe qu'ils commencent, visent selon Grévin toujours le cœur[434]. Notre auteur critique à ce sujet un « docte » médecin de son temps, dont il ne révèle pas le nom[435] ; si lui-même accepte,

[433] Voir Première partie, chapitre III, p. 134.
[434] « Tout ainsi que nous voyons par experience entre les medicaments, quelques uns estre propres pour le cœur, et quelques uns pour le foye. Ainsi les Cantharides s'adressent particulierement à la vessie, et le lievre marin aux poulmons [...]. C'est toutesfois une chose certaine que encores qu'ils facent la guerre particulierement à quelque partie du corps ; si est ce que toujours ils s'attachent au cœur, sinon de premiere arrivee, toutesfois à la parfin » (*Premier livre*, p. 10).
[435] « Et quant est de ce qu'il dict, qu'il y a quelques venins particuliers aux autres membres, comme la Cantharide à la vessie, et le Lièvre marin aux poulmons, et qu'ainsi ceste reigle est faulse. Certainement cela estant sans explication, ne peut estre receu [...] » (*Premier livre*, p. 20).

comme ses devanciers[436], de parler de venins sectoriels, ce n'est que pour distinguer les organes d'abord affectés, étant entendu que le cœur reste l'objectif final. L'insertion a donc pour mission d'aider à récuser l'idée reçue (et l'opinion de ce confrère) en montrant que la vessie n'est pas le seul organe atteint. Elle condense ce qu'explique la prose de cette page : son rôle est de faire « voir » l'évolution du mal, selon un parcours entre organes interconnectés qui va des lèvres à l'esprit. Les ressources du vers (l'enjambement en particulier) sont mises au service de la démonstration, et la longueur même de l'extrait est déterminée par l'argument qu'il sert à illustrer.

La seconde citation longue empruntée à Nicandre est liée à une autre controverse : le cas des deux « carlines » (chaméléons), qui met aux prises non plus deux ou trois auteurs, mais Pline d'un côté, et de l'autre tous ceux qui ont écrit sur le sujet (Théophraste, Dioscoride, Galien, Aétios, Paul d'Egine...). Cet extrait, par un mouvement symétrique du précédent, figure dans le *Second livre* mais vient des *Theriaques* :

> *Congnois la montaniere et la blanche Carline,*
> *Car il y en a deux que l'on congnoist par sine :*
> *L'une est noire à la voir semblable à l'artichaut,*
> *Et jecte une criniere arondie par haut.*
> *En sa racine elle est tout noire et espesse :*
> *Elle croist plus souvent en un lieu qui s'abaisse,*
> *Dedans les boys obscurs se cachant du soleil :*
> *Mais l'autre toujours fresche est paroissant à l'œil*
> *D'une feuille esclerante : elle jecte poureuse*
> *Une teste fort bas : sa racine est mielleuse*
> *Et blanchastre un petit, la noire tu fuyras,*
> *Et de l'autre une drachme en de l'eau tu boiras.*
>
> (*Second livre* 232 ; *Theriaques*[437] 45, vv. 884-895)

[436] Voir par exemple la *Thériaque à Pison*, qui reconnaît que « le lièvre marin ulcère le poumon et la cantharide met spécialement à mal la vessie » (éd. citée, ch. IV, 11, p. 17).

[437] On trouve plusieurs petites différences entre la version des *Œuvres* et celle des *Deux livres* (par exemple la « criniere » devient la « chevelure ») ; il n'est pas facile de décider dans quel sens s'est effectuée la correction.

Cet extrait du premier poème clarifie le propos du second en postulant qu'ils parlent du même végétal, dont une variété (indirectement nommée « *ixias* » dans les *Alexipharmaques*) donne le suc vénéneux appelé « ixie » (qui signifie « gluante ») ou encore « ulophone » (« porte-mort »)[438]. Or, comme le dit Jacques, « Dans les *Th[ériaques]*, [Nicandre] ne donne aucun synonyme des deux Chaméléons, et, dans les *A[lexipharmaques]*, il ne précise pas lequel il a en vue »[439]. La description citée différencie (physiquement et selon les lieux où elles croissent) les deux « carlines », au moyen d'antithèses (blanc / noir, lumière / obscurité, tête baissée / tête levée, boire / fuir). On ne saurait donc les confondre dans les *Theriaques* ; le problème est qu'on ne sait pas de quelle plante parlent les *Contrepoisons* (si c'est du chaméléon, alors on suppose qu'il s'agit du « noir »). Ce qu'on sait, en revanche, c'est que de la variété toxique décrite dans le second poème sort une « liqueur » gluante, et que la racine du chaméléon blanc est dite « mielleuse » par le premier ; d'où l'erreur de Pline, que Grévin admet avoir longtemps commise aussi, bien que presque tous les auteurs anciens aient dit du bien de la carline blanche[440].

Sans revenir sur les détails de l'analyse, concluons que les deux citations les plus longues de Nicandre ont été choisies pour leur valeur esthétique (leur aptitude à faire « voir »), mais que celle-ci n'est pas donnée à savourer pour elle-même : elle est au service d'une démonstration. Nous avons vu qu'il n'en va pas ainsi de toutes les citations du poète de Colophon ; et nous allons retrouver cette disparité entre les trois extraits que nous abordons maintenant.

---

[438] Voir ci-dessus les notes 191, p. 234, et 266, p. 282.
[439] *Alexipharmaques*, p. 147.
[440] Voir *Second livre*, pp. 232 et suivantes ; et ci-dessus, note 191.

2. « Oppien »

L'habileté de notre auteur en matière de traduction est soulignée par la présence même des *Œuvres de Nicandre* aux côtés des *Deux livres* ; mais Grévin s'est plu à l'afficher encore davantage, en parsemant son traité de quelques larges extraits d'autres poètes. Le cas le plus significatif est celui d'« Oppien » (de Cilicie, de Corycos ou d'Anazarbe, avec qui est confondu son homonyme ultérieur, Oppien d'Apamée ou de Syrie), poète longuement cité alors que son rôle est minime à l'échelle de l'ouvrage entier (6 références en tout). C'est notamment vrai dans le domaine « halieutique », où Guillaume Rondelet fait autorité, mais où ce sont les *Halieutica* d'Oppien (de Cilicie) qui ont par deux fois les honneurs de la citation.

Considérons d'abord l'extrait que Grévin a placé en tête du chapitre du *Premier livre* dédié à la torpille[441]. Non seulement c'est la citation la plus longue de l'ouvrage (44 vers), mais elle apparaît sans la moindre introduction *avant* l'analyse en prose, ce qui constitue un cas unique. Seuls des traits exceptionnels peuvent valoir un tel hommage à l'animal concerné :

Les poissons, à qui Dieu ne donna le pouvoir,
Et à qui hors du corps l'aiguille on ne peut voir,
Receurent un conseil qui tout plein de cautelle
Fut mis en leur esprit pour flesche naturelle,
Laquelle par finesse est apportant la mort
Bien souvent au poisson plus gaillard et plus fort.
Telle en eut la Turpille ayant la peau fort tendre,
Aprise d'elle mesme à sa force defendre,
Molle, pesante et foible elle se sent charger
De paresse, et encor on ne la voit nager :
Car à peine apparoist son chemin dans les undes,

[441] On se souvient que ce chapitre additionnel (XXXIII) est suivi d'un autre (XXXIV) sur le sujet, consacré pour sa part à « la troisiesme et quatriesme espece de Turpille ». A noter qu'il est brièvement question de la torpille (et du lièvre marin) dans le *De occulta Philosophia* d'Agrippa (livre I, chapitre XLVI ; chapitre proche de ceux dont Grévin pille les citations de poètes latins). Voir aussi (outre Rondelet) Pierre Belon, *La nature et diversité des poissons, avec leurs pourtraits representez au plus pres du naturel* (Paris : Charles Estienne, 1555, pp. 78-80 ; cf. Philippe Glardon, *L'histoire naturelle au XVIe siècle. Introduction, étude et édition critique de* La diversité des poissons *de Pierre Belon (1555).* Genève : Droz, 2011).

Lors qu'elle se conduict aux eaux les plus profondes :
Toutefois en ses flancs a un chacun costé
Les forces et le dol de l'imbecilité
S'attachent en rayons, ou si l'on vient atteindre
Approché de trop pres, un homme sent esteindre
La force de son corps, lequel ainsi chargé
Ne le peut supporter : le sang en est figé :
Les folles pesanteurs dans le mourant se cachent
Dont les membres du corps peu à peu se relachent.
Elle donc congnoissant cela qu'elle eut de Dieu,
Couchée sur le sable elle ne part du lieu,
Immobile du tout comme s'elle estoit morte :
Tout le poisson alors qui à ses flancs se porte,
Perd sa force, empestré d'un endormissement,
Dont par trop empesché il meurt subitement.
Elle se leve alors toute gaye, et encore
Que viste elle ne soit, pourtant elle devore
Aussi bien le vivant que celuy qui est mort.
Elle arreste souvent le plus subit effort
Des poissons qu'elle touche, alors qu'elle rencontre
Ceux là qui par les flots luy viennent à l'encontre :
Ils demeurent touts secs, enlassés et douteux,
Ne se resouvenants, tant ils sont malheureux
De leur premier chemin, ny de se mettre en fuitte :
Ainsi leur pauvre vie est par elle destruicte
Sans s'ayder, ne sentir leur mal qui est rongeant.
Comme un homme couché, plus souvent en songeant
Aux images de nuict, endormy ne s'advance
Lors qu'il pense au courir gangner sa delivrance,
Et que son cœur tresaut, et que tremblant de peur
Ses genouils sont chargé par une pesanteur,
Comme estant garrotez d'un lien immobile :
Ainsi sont les poissons liés par la Turpille.
(*Premier livre* 157-158)

Notre auteur justifie cette présentation en ces termes :

> J'ay translaté les vers d'Oppian le plus fidelement qu'il m'a esté possible, par lesquels la nature venimeuse de la Turpille est amplement discourue. Ce que j'ay faict pourautant que Nicandre ne s'en est resouvenu en son livre, selon lequel j'ay conduict la suitte de mon commentaire : et toutefois j'ay pensé que l'admirable vertu de ce poisson meritoit bien de estre congneue par noz François. (158)

Le silence de Nicandre sur ce poisson « admirable » entre tous explique donc la place et la longueur de cet extrait, qui en ce sens est bien plus qu'une citation : une véritable addition aux *Œuvres.* Il ne s'agit certes que d'un passage du livre II des *Halieutica,* mais

Grévin tient visiblement à le donner dans sa totalité[442] au lieu de n'en citer que quelques vers.

Le résultat remplit idéalement les deux fonctions dévolues à ce type de poème. Fonction scientifique, puisqu'il apporte une série d'informations présumées exactes sur un poisson extraordinaire et paradoxal – la torpille étant faible, molle, et pourtant armée d'un pouvoir prodigieux, quasi magique : un « venin » capable de neutraliser n'importe quel adversaire, opérant instantanément d'une manière qui dépasse l'imagination. Fonction esthétique aussi, puisque les vers *montrent* ce pouvoir inexplicable, la façon dont l'animal « devore / Aussi bien le vivant que celuy qui est mort », et l'état de sa proie paralysée, comparée à la victime d'un cauchemar. Enfin, au plan moral, le cas de la torpille permet d'admirer la justice de la Création, Dieu ayant donné à cet animal sans force un moyen rusé de l'emporter sur les plus forts. En termes pratiques, Grévin n'avait pas besoin de procéder ainsi, puisque sa prose donne tous les détails en mobilisant de nombreuses références (Théophraste, Galien, Pline, Athénée, Mattioli, etc., plus Rondelet, dont l'« experience » est de première main[443]) ; il a néanmoins voulu commencer par une belle description en vers. On voit ainsi comment s'articulent, dans son esprit, poésie et prose scientifiques : celle-ci commente et développe celle-là.

La seconde citation des *Halieutiques*, longue de 36 vers en français, a elle aussi reçu de Grévin un traitement privilégié ; mais son statut est très différent. Elle intervient cette fois près de deux pages après le début du chapitre (XXX) consacré à la murène. Il s'agit

[442] C'est en effet tout le développement d'Oppien sur la torpille (*Halieutica*, II, vv. 52-85) que Grévin traduit. N'ayant pas eu accès à l'édition bilingue de Turnèbe, nous renvoyons à celle de Konrad Rittershausen (*Oppiani Poëtæ Cilicis De Venatione Lib. IIII. De Piscatu Lib. V*, Lugduni Batavorum [Leyde] : Franciscus Raphelengius [Frans van Ravelingen], 1597), accessible en ligne (voir pp. 200-203) ; et à la version en prose d'E.-J. Bourquin (*Les Halieutiques [...] par Oppien de Cilicie. Les Cynégétiques [...] par Oppien de Syrie.* Coulommiers : A. Ponsot et P. Brodard, 1877, pp. 39-40), disponible sur Gallica.

[443] Voir aussi les référence assemblées dans le chapitre « *De Torpedine* » d'Ardoini (*De venenis*, VI, XXXIII, p. 372), qui insiste sur la « *virtus occulta stupefactiua* » de ce poisson.

des improbables amours de ce poisson et du serpent[444] (considéré le plus souvent comme une vipère), croyance du « vulgaire » déjà évoquée par Nicandre, nous l'avons vu, et invalidée par notre auteur[445] :

> Ceste fable a esté fort bien escripte par Oppian au premier livre des Poissons, laquelle j'ay tournee des vers Grecs comme il s'ensuit :
>
> *Il court de la Murene un bruit tout assuré,*
> *C'est qu'un serpent l'espouse, et que de son plain gré*
> *Elle sort de la mer : puis toute desireuse*
> *Elle va s'accoupler à la beste amoureuse.*
> *Le serpent tout amer resent jusques au cœur*
> *Du plaisir desiré la bruslante fureur*
> *En serpentant au bord, et subit il regarde*
> *Quelque rocher creusé, pour luy donner en garde*
> *Son poison venimeux qu'il vomit là dedans,*
> *En crachant le venin qui repose en ses dents,*
> *Et qui est furieux sa richesse mortelle :*
> *A fin qu'apres plus doux il se couple avec elle.*
> *Arresté sur la rive il va sifflant un bruit*
> *Conviant l'amitié : puis la Murene suit,*
> *Aussi viste qu'un traict, ayant sa voix reçue :*
> *Et lors qu'elle apparoist en la mer estendue,*
> *Le serpent se conduict sur les flots blanchissants,*
> *Et va laissant la terre : alors touts jouissants*
> *Envieux de frayer ils se joingnent ensemble :*
> *Quand la nouvelle espouse ainsi qu'elle s'assemble*
> *Engoule en son gosier la teste du serpent.*
> *Puis estant l'un et l'autre appaisé et content*
> *Aux manoirs de la mer subit elle se serre,*
> *Et le train du serpent le conduict en la terre :*
> *Où il va relecher son poison advisé,*
> *Qu'il avoit paravant de ses dents espuisé.*
> *Mais ne le retrouvant (ainsi que d'aventure*
> *Un passant aura veu et lavé ceste ordure)*
> *Il se bat tout le corps tourmenté doublement*
> *Jusqu'à tant qu'il ait pris pernicieusement*
> *De la Parque prochaine une mort incongnue ;*
> *Honteux de se veoir estre en telle inconvenue,*
> *Que marcher desarmé des armes qu'il avoit,*
> *Qui le rendoyent serpent, et dont il s'assuroit.*
> *Ainsi desesperé contre la roche dure*
> *Il perd avec le corps sa venimeuse ordure.*

[444] Cf. *Halieutica*, I, vv. 554-579 ; éd. citée, pp. 180-183 ; trad. Bourquin, pp. 26-27.
[445] Après Pline, bien que celui-ci se plaise souvent « à escrire des fables » (p. 148 ; cf. *Histoire naturelle*, IX, 39).

> Cecy toutefois a esté escript poëtiquement tant par Nicandre que par Oppian, approchants en cela de la commune opinion du vulgaire, selon laquelle les poëtes entrelacent tousjours quelques fables parmy leurs poëmes.
> (*Premier livre* 149-150)

Oppien est censé dire vrai sur la nature de la torpille ; sur la murène au contraire, il raconte une « fable »[446] (présentée comme un « on dit » très répandu). Au milieu d'une analyse de Grévin sur son invraisemblance[447], nous sommes donc supposés l'apprécier sans la croire : la citation fait penser à un conte, rempli d'éléments suggérant sa nature fantaisiste, mais liés aussi à ce qui est dit de la murène dans le reste du chapitre. Ce poisson est en effet censé ressembler à la vipère[448], par sa forme, son allure, son extrême agressivité, et la « malineté » de sa morsure, qui se soigne par les même moyens : en ce sens la fiction contient une graine de vérité et peut aider à retenir celle-ci. Cependant ce récit parle en réalité très peu de la murène : son « héros » est le serpent qui, avant l'accouplement, se vide de son venin dans un endroit secret, puis, son désir assouvi, se tue lorsqu'il ne le retrouve pas. La vipère a honte de s'être dépouillée de ce qui faisait sa fierté ; elle se sent déchue de son statut de serpent. L'expression « venimeuse ordure » suggère que le traducteur[449] cherche à limiter la sympathie que pourrait éveiller cette fin pathétique chez son lecteur, qui doit se souvenir qu'il est en train de lire un traité sur les venins. Tout en rappelant que les poètes aiment mêler le faux et le vrai, cette histoire

---

[446] Voir notre Première partie, chapitre IV, p. 242. Grévin signale aussi (p. 151) l'excellence de la peinture du combat de la murène et du poulpe dans le passage précédent des *Halieutiques* ; mais c'est la description fictive qui est citée plutôt que la vraie.

[447] Elle a pourtant perduré dans la littérature scientifique ; voir Jacques, *Thériaques*, notes 97 et 98, pp. 225-227. Belon dit à ce sujet qu'il en « ha de tout temps esté bruit entre les gents » (*Nature des poissons*, p. 156).

[448] En revanche, note Grévin, la murène est délicieuse à manger ; ce qui n'est pas le cas de la vipère, même si sa chair entre dans la composition de la grande thériaque. Ardoini signale cette qualité gastronomique (VI, XXXV, « *De Murœna* », p. 373), mais ne dit rien des amours « contre nature » ; et pour lui la murène n'est pas « *venenosa* ».

[449] Bourquin est plus sobre : « il se brise le corps sur le même rocher qui a vu son venin disparaître » (p. 27).

contre nature offre donc un message sur la nature[450] ; au moins sur celle de certains serpents, à laquelle ils ne sauraient échapper.

Le troisième extrait d'« Oppian » (premier dans l'ordre des *Deux livres*), long de 30 vers, vient des *Cynegetica* d'Oppien d'Apamée[451]. Il sert de conclusion au chapitre du « rat de Pharaon » (IX du *Premier livre*) et parle donc de la rusée mangouste que Grévin appelle ainsi lorsqu'il traduit Nicandre[452], mais « Cercheur », qui rend directement le grec « ἰχνεύμων », lorsqu'il traduit Oppien. Le poète de Colophon consacre un bref morceau de bravoure à la lutte de cet animal contre l'aspic dans la section des *Thériaques* qui traite de ce dernier ; Oppien, nous dit Grévin, a pour sa part « divinement rapporté au vif » non seulement ce fameux combat, mais aussi celui que l'ichneumon livre à son autre ennemi :

> Or a fin que l'on puisse veoir la description du combat qui se faict entre le Rat de Pharaon et le Crocodil, j'ay retourné les vers Grecs du mesme Opian, lesquels sont au III. livre de la chasse, et ay laissé expressement celuy de l'Aspic, d'autant que nostre autheur l'a descript amplement.
>
> *Le Cercheur est petit, toutesfois il merite*
> *Pour sa force et vertu et prudente conduicte*
> *D'estre parangonné aux plus grands animaux :*
> *Pourtant qu'il faict mourir les serpents plains de maux,*
> *Les Crocodils aussi dangereux et nuisibles,*
> *Qui sur le bord du Nil apparoissent horribles :*
> *Car lors que quelqu'un d'eux s'endort profondement*
> *Ouvrant son grand Chaos dentellé triplement,*
> *Et de ses grosses dents la diverse closture,*
> *C'est lors que le Cercheur, caut et fin de nature,*
> *Les observe de pres regardant de travers*
> *De ce grand animal les boyaux tout ouverts.*
> *Puis il se va veautrer dans la boue et le sable,*
> *Et passant la largeur du gosier effroyable,*
> *Il s'escoule subit, et gaillart et accort*
> *Il entre d'un grand cœur par le seuil de la mort.*
> *Lors d'un somme profond le pauvret se resveille,*
> *Et portant dans ses flancz ceste estrange merveille*

---

[450] Un peu comme une fable au sens d'« apologue », mais loin de la simplicité du genre. Selon Bourquin, ce passage est « d'une poésie sombre et terrible. L'imagination est vivement frappée par ces amours contre nature de deux êtres qui, pour se rapprocher, sont obligés de sortir de leur élément » (note 1, p. 27). C'est bien l'avis de Grévin.

[451] Livre III, vv. 407-432 ; éd. citée, pp. 102-105 ; traduction de Bourquin, pp. 205-206.

[452] Terme peut-être emprunté à Belon (*Observations*) : voir ci-dessus, Deuxième partie, chapitre I, note 254 (p. 274).

Du mal inesperé, il se met en fureur,
S'escoulant ça et là : ore en la profondeur
Du fleuve retiré, et ores sur la greve
Il s'estend tourmenté du grand mal qui le greve.
Mais l'autre ce pendant beaucoup moins soucieux
Se recrée en mangeant un repas doucereux,
Qu'il arrache à loisir des environs du foye :
Puis le soir approchant sortant il se faict voye,
Et laisse le corps vuide. O le Cercheur prudent
Combien grande est ta force et ton miracle grand !
Quelle audace a ton cœur ! combien as-tu de peine
Mettant ton petit corps contre la mort prochaine !
(*Premier livre* 71-72)

Le lecteur est donc invité à comparer ce passage, sur le plan de l'art de « peindre » (choix des mots, mouvement des vers, richesse des rimes), avec celui que Grévin a déjà traduit :

Le Rat de Pharaon tout seul garde son cors
De l'Aspic sommeillant, soit qu'il voise aux effors
D'un combat qu'il appréte, ou bien soit qu'il detaille
Et jette tous les oeufs dehors de leur écaille,
Les humans et croquans aus dommageables dens,
Alors qu'ils sont couvés des venimeus serpens.
[...]
Or ayant aus marets de l'Aegypte apprété
Sur les Aspics tortus sa grand' bataille fiere,
Il se jette subit dedans une riviere,
Et va battre du cors le Tartare bourbeus :
Puis soudain il se rend par les membres boueus,
Meslant son petit cors dans la fange envlopante,
La quelle il va secher à la challeur brûlante,
Et fait qu'elle ne peut sous les dens enfoncer.
Incontinent aprés ou il vient s'adresser
Vers le serpent lechant et hideux, dont il ronge
La teste où il s'attache, ou bien il vous le plonge,
Le prenant par la queuë, au fleuve tout moussu.
(*Theriaques* 22-23, vv. 251-256 et 264-275)

Le portrait de la bravoure et de l'intelligence de l'animal est ainsi complet, d'autant plus que ses techniques de combat sont symétriques. C'est le cas par exemple du procédé qui consiste à s'envelopper de fange : séchée au soleil, la boue sert de cuirasse contre les morsures ; humide, elle rend le corps plus « gras » pour lui permettre de se glisser dans le ventre du crocodile.

Or Grévin, dans la page qui précède sa citation d'Oppien, donne en fait sa propre paraphrase (sa version en prose, donc) des deux batailles de l'ichneumon ; ce qui lui permet de juger que

> La façon par laquelle il combat et dompte le Crocodille, me semble encores estre de plus grande finesse (s'il est vray ce que l'on en escript) [...] (*Premier livre*, p. 70)

Notre auteur est conscient du fait que ce second combat, beaucoup moins vraisemblable que le premier, est peut-être imaginaire. Mais cela même le rend encore plus étonnant et ingénieux ; c'est pourquoi Grévin le cite alors qu'il l'a déjà résumé et commenté. Pourtant cet épisode est étranger au domaine des « venimeux », auquel le crocodile n'appartient pas vraiment : même s'il ne s'agit pas d'une fiction, la citation poétique qui renchérit sur Nicandre a quelque chose de gratuit. Les vertus de l'animal n'en méritent pas moins d'être louées : le pathos des exclamations finales (cherchant cette fois à susciter l'admiration) est fidèlement traduit[453].

Les trois longs passages tirés d'« Oppien » ont en commun d'être spectaculaires. Sur le plan scientifique, un extrait de ce type peut servir de supplément aux *Œuvres* afin de mettre en valeur un « venimeux » exceptionnel, lorsque celles-ci n'en disaient rien. Mais il peut aussi rivaliser avec les *Œuvres* là où celles-ci disent déjà quelque chose de similaire : il s'agit alors de comparer l'art de deux poètes et la compétence de leur traducteur. Cet aspect esthétique peut aller jusqu'à sortir du sujet (cas de l'ichneumon et du crocodile) ou à le faire basculer dans la fiction (cas de la murène et de la vipère). Au lieu de compléter des données ou de prouver un argument, la citation fait alors valoir l'art de décrire une action extraordinaire. Cet art doit servir la vérité scientifique : c'est ce

[453] Cf. la version de Bourquin : « Ichneumon plein de courage, de vaillance et d'astuce, quelle audace ne renferme point ton cœur ! à quels périls n'oses-tu point t'exposer, quand tu confies ainsi ta personne à l'antre de la mort ! » (éd. citée, p. 206). Commentaire du traducteur (note 2) : « Toutes réserves faites sur le caractère fabuleux de l'action que décrit ici notre auteur, il faut reconnaître que cette peinture est vive, intéressante et poétique. »

qu'il fait avec la torpille. Mais il peut aussi charmer ses lecteurs avec un récit gratuit ou fictif, pourvu qu'il n'en profite pas pour tromper. Grévin salue ainsi la liberté dont « Oppien » faisait preuve dans ses poèmes, et la pratique à son tour dans son traité.

3. Lucain

Nous avons vu que le statut de Lucain en tant que poète, et de la *Pharsale* en tant qu'épopée, est controversé à la Renaissance, notamment sous l'influence des principes hérités de la *Poétique* d'Aristote[454] : on lui reproche souvent d'écrire en historien, de rester trop près de l'histoire (celle de la guerre civile entre César et son gendre Pompée) et d'en suivre le fil chronologique, au lieu de faire intervenir les dieux par « fiction » et de bouleverser l'ordre des événements, comme le firent Homère et Virgile[455]. Un problème du même ordre se pose avec l'épisode des serpents du livre IX, dans lequel il semble que Lucain entasse cette fois un savoir de naturaliste au lieu de faire œuvre de poète. Le critère même qui vaut de tels reproches à l'auteur de la *Pharsale* le rend inestimable aux yeux de Grévin, qui puise dans le poème un certain nombre de données (qu'il juge généralement véridiques) sur les serpents et les venimeux en général, par comparaison avec ce qu'avancent sur le sujet tant Nicandre que les traités en prose[456]. Ce n'est donc pas sans motif que Lucain, dont la présence reste modeste (comparée à celle des Galien et autres Dioscoride) quant au nombre total de références dans les *Deux*

[454] A propos de ceux-ci, qui commencent à se répandre en France, voir Introduction, pp. 11-12 et note 21.
[455] Voir le chapitre précédent (p. 296), qui cite un jugement négatif de Ronsard. Peletier aussi pense du mal de Lucain (voir ci-après, note 477). Mais Scaliger le défend dans un passage de sa *Poétique* (cité par Hallyn, « Poésie et savoir... », p. 193) où il affirme par exemple que « tous les poètes épiques ont choisi l'histoire pour matière ».
[456] Certaines divergences sont affaire de nomenclature, quand deux noms font croire à l'existence de deux serpents.

livres[457], se place en revanche en deuxième position, après Nicandre, quant au nombre de citations (12) : presque toutes les références à Lucain *sont* des citations. Grévin ne s'interroge guère sur les raisons qui ont pu pousser ce poète à étaler un tel savoir, ni sur la fonction de l'épisode des serpents dans l'arc narratif de la *Pharsale*[458] : il se borne à en profiter pour recouper ou illustrer ses informations.

Nous avons vu Nicandre et Lucain travailler ensemble : à la même page du traité, l'effet de la morsure de l'aspic est décrit par l'un puis raconté par l'autre. Souvenons-nous ici d'un autre exemple d'une telle synergie[459] entre deux extraits ; de trois vers (deux dans l'original) chacun, ils illustrent le fait « que tous les hommes portent un venin contraire aux serpens » :

> Cecy n'a esté oublié par le poëte Lucain [...], quand il dict :
> *Avecque la salive il merque vistement*
> *La partie du corps, où le venin s'estend,*
> *Empeschant ceste peste en la playe arrestée.*
> Ny par Lucresse, quand il escript :
> *Il est donques semblable au serpent perissant,*
> *Qui de sa propre dent est son corps depieçant,*
> *Apres qu'il est touché de la salive humaine.*
> (*Premier livre* 58)[460]

Le récit par Lucain de l'intervention d'un guérisseur « psyllien » (voir ci-après) et l'image saisissante donnée par Lucrèce du principe de diversité (l'aliment de l'un est le poison de l'autre) montrent ensemble l'équilibre naturel entre les contraires, et l'avantage qu'il assure à l'homme : car ce qui est bon pour l'homme est mortel pour le serpent (ce qui compense la réciproque), mais combat aussi la morsure de ce dernier. Voilà ce que

[457] Une quinzaine (voir Première partie, chapitre IV, p. 210) ; autant qu'Ovide, poète de « fiction » par excellence.
[458] Sur la science de Lucain en matière de serpents et son rôle dans le poème, voir notamment les études de Jacques Aumont, « Sur l'épisode des "reptiles" dans la *Pharsale* de Lucain », in *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, n°1, mars 1968, pp. 103-119, et Sébastien Barbara, « Science, mythe et poésie dans le "Catalogue des serpents" de Lucain (*Phars.* IX, 700-733) », *Pallas*, n° 78 (*Mythes et savoirs dans les textes grecs et latins*), 2008, pp. 257-277.
[459] Nous l'avons déjà rencontré (voir Première partie, chapitre III, p. 170).
[460] Cf. Lucain, *Pharsale*, IX, vv. 925-926 ; Lucrèce, *De rerum natura*, IV, vv. 638-639.

les poètes n'ont pas « oublié » de dire, et qui mérite d'être cité parce qu'ils le disent (le montrent) mieux que personne.

La plupart des citations de la *Pharsale* sont de type narratif. Il y a des exceptions, comme le vers unique qui évoque

> *Le Cornu vagabond à l'eschine ployante*
> (*Premier livre*, p. 81 ; cf. *Pharsale*, IX, v. 716)

ou la description du « roi des serpents » :

> *Le Basilic tout seul est regnant par le sable ;*
> *Où sifflant à tout autre, il se rend effroyable :*
> *Plus qu'un autre venin le sien est dangereux,*
> *Qui chacun va chassant du regard de ses yeux.*
> (*Premier livre* 107 ; cf. *Pharsale* IX, vv. 724-726)

Ces vers viennent du « catalogue » proprement dit : la liste des serpents nés du sang de Méduse, qui précède le récit de leur attaque. Concernant le basilic, Grévin cite justement, à la suite, le passage narratif correspondant :

> *Que sert au pauvre Maure avoir ainsi percé*
> *Le corps du Basilic ? le venin eslancé*
> *Court tout au long du dard, et vistement il blece*
> *(Ayant laissé le dard) la main où il s'adresse.*
> (*Premier livre ibid.* ; cf. *Pharsale* IX, vv. 828-830)

Le second extrait « dramatise » ainsi le premier, tout en complétant son information sur les multiples dangers que fait courir ce serpent.

C'est dans un chapitre bien antérieur du *Premier livre* (II) que sont cités des vers qui, chez Lucain, viennent du même endroit (l'attaque du basilic contre le dénommé Murrus) :

> *Qui penseroit jamais qu'un Scorpion mutin*
> *Tint en soy la vertu du rigoureux destin,*
> *Et de la mort soudaine encontre toute attente ?*
> *Luy cruel d'esguillon, de queue menaçante*
> *Eust d'Orion vaincu la victoire et l'honneur,*
> *Comme le ciel tesmoigne.*
> (*Premier livre* 44 ; cf. *Pharsale* IX, vv. 833-836)

Dans le poème, ce passage souligne l'écart entre le terrible effet des venins et la petite taille des bêtes qui l'infligent. Enlevé à ce contexte (notre auteur a d'ailleurs déjà évoqué la question de la disproportion[461]), il est cité à l'appui de la version de la mort d'Orion présentée par Nicandre (que Lucain aurait « suivy ») : on voit que l'autorité des deux poètes converge, aux yeux de Grévin, en matière de fable étiologique comme de vérité scientifique.

Il en va de même pour le problème de l'existence des Psylles :

> *Une nation seule en la terre est vivante,*
> *Qui ne crainct des serpents la morsure meschante :*
> *Elle en la langue seule a le mesme pouvoir*
> *Que d'une herbe puissante on pourroit recevoir.*
> *Ces hommes sont nommez Psiliens Marmacides,*
> *Qui n'ont senti couler par leurs veines humides*
> *Un venin, voire sans aucun enchantement :*
> *La nature du lieu les faict asseurement*
> *Vivre entre les serpents sans craindre leurs morsures.*
> (*Premier livre* 81-82 ; cf. *Pharsale* IX, vv. 891-896)

Lucain raconte comment ce peuple de Libye, immunisé contre les cornus, aspics et autres seps, protégea l'armée romaine et guérit les victimes de morsures. Avant même de citer ce passage, Grévin note que l'on peut « à bon droict croire » ce que Plutarque en a lui aussi écrit[462] ; et aussitôt après l'avoir cité, il invoque Nicandre, dont subsistent à ce sujet cinq vers d'une œuvre perdue, qui ont été conservés par Elien (notre auteur les mentionne sans les citer)[463]. Voici donc de nouveau Nicandre et Lucain sur la même ligne. Grévin concède pourtant que

---

[461] Voir *Premier livre*, chapitre I, pp. 18-19.

[462] Dans sa *Vie de Caton d'Utique* (LXXIV), que notre auteur paraphrase ainsi : « Caton passant par les deserts de Lybie, lors qu'il fuyoit devant l'armee de Cesar, et se voyant en danger des serpens qui d'heure en heure faisoyent mourir les soldats, n'eut meilleur moyen que d'avoir recours aux Psiliens, lesquels succçoyent la playe de ceux qui estoyent blecés, et par quelques enchantements charmoyent tellement les serpents qu'ils n'avoyent aucun pouvoir de mordre » (*Premier livre*, p. 81). Le récit de Lucain est donc tout à fait parallèle à celui de Plutarque.

[463] Voir *De la nature des animaux*, XVI, 28. Arnaud Zucker traduit ce fragment : « J'ai appris que la race libyenne des Psylles non seulement ne souffre pas personnellement des atteintes délétères des bêtes que

> Cecy sembleroit fort estrange et presque incroyable, s'il n'avoit esté escript par Plutarque, Herodote, Aule Gelle, et Crinite. (*Premier livre* 81)

Ainsi poètes[464], historiens et naturalistes antiques et modernes imposent-ils ensemble cette vérité « incroyable », alors que Pline, ajoute Grévin, est tombé une fois de plus dans l'erreur en attribuant le même pouvoir au peuple italien des Marses[465] : Lucain avait donc raison de souligner qu'une seule nation en bénéficie. Il attribue aussi le don des Psylles à la seule nature, plus précisément à la « nature du lieu » (*natura locorum*) où ils vivent : ils ont beau pratiquer des enchantements (que leur attribue le passage de Plutarque évoqué d'abord), leur « langue seule » a beau valoir une « herbe puissante », le poète signale qu'ils sont immunisés (et guérissent autrui) même « sans aucun enchantement ». Lucain se montre ainsi plus « rationaliste » que Plutarque : c'est lui qui est censé le mieux dire la vérité, si invraisemblable soit-elle.

Qu'en est-il à cet égard de la seule citation de la *Pharsale* qui ne provienne pas du livre IX ? Il s'agit de la sorcière thessalienne Erichtho, consultée par le misérable Sextus Pompée. L'extrait cité évoque, très partiellement, ses pratiques de nécromancienne :

> *Là ce que de malheur engendra la nature*
> *Fut meslé, sans laisser la fatale joincture*
> *De l'Hyene cruelle, et du Lynx les boyaux,*
> *Et l'escume des chiens qui vont fuyants les eaux,*
> *Et la mouelle des cerfs nourris par les couleuvres.*
> (*Premier livre* 32 ; *Pharsale* VI, vv. 670-673)

On sait que Grévin se sert de ces vers, donnés à la suite de ceux de Virgile (8e *Bucolique*) sur les présents de Mœris à Alphésibée, pour montrer que les sorciers ne sauraient avoir recours aux paroles seules pour rendre effective l'opération désirée ; il faut

---

nourrit Syrtis, mère des sables, mais qu'ils savent également secourir les autres hommes quand ils ploient sous leurs coups, sans opérer avec des simples, mais avec leur propre chair, peau contre peau » (Elien, *La personnalité des animaux*, éd. et trad. A. Zucker, t. II, Paris : Les Belles Lettres, 2002).

[464] Un peu plus loin (p. 83) viennent, à titre de corroboration, quatre vers traduits de « quelque poëte » (Silius Italicus) concernant un soldat d'Hannibal doté des pouvoirs traditionnellement attribués aux Psylles.

[465] Voir notre Première partie, chapitre IV, p. 218.

nécessairement qu'interviennent d'autres moyens matériels (herbes, venins, onguents). On sait aussi que cet emprunt, tout comme la plupart des autres citations et références qui l'accompagnent (Virgile, Juvénal, Apulée), vient en réalité de deux chapitres du premier livre du *De occulta Philosophia* d'Agrippa[466] ; et que ce dernier consacrait les six derniers chapitres de son livre[467] aux pouvoirs des mots (ici niés par Grévin) ; en y citant d'ailleurs un autre passage du livre VI de la *Pharsale*, où il est dit des sorcières thessaliennes que *même sans recours au poison* l'esprit succombe à leurs incantations[468]. Notre auteur exclut cette possibilité ; le résultat est qu'une scène de nécromancie lui sert à étayer, paradoxalement, l'explication naturelle de l'action des « drogues ». Peu importe alors ce qu'ont d'effrayant et d'outrancier les substances (membres ou organes d'animaux, bave de chien enragé[469] ; autant de matériaux qui n'ont rien à voir avec l'homme) mélangées ici pour ramener provisoirement un cadavre humain à la vie. Notre auteur évite en fait d'insister sur ce point, sur la dimension « réelle » que donne Lucain à une cérémonie macabre et troublante tant par ses moyens que par son objectif. Cette citation qui sert à récuser le pouvoir des enchantements ne s'attarde pas sur la force poétique de la scène qu'elle contient.

Mais si Grévin censure et rationalise Lucain en matière de magie, il le laisse au contraire s'exprimer pleinement dans le domaine des effets « naturels » que sont les

---

[466] Voir *De occulta Philosophia*, livre I, chapitres XLI et XLII ; cf. Première partie, chapitre III, pp. 144 et suiv. Vers également cités par Jean Wier (*De Præstigiis*, livre II, chapitre 18), mais remplacés, pour une raison ou pour une autre, par une allusion dans la traduction de cet ouvrage par Grévin (*Cinq livres*, 115 r° ; voir notre note 120).

[467] *De occulta Philosophia*, livre I, chapitres LXIX à LXXIV ; notamment LXXII (« *De incantamentorum mirabili potentia* ») et LXIII (« *De virtute scripturae, et de imprecationibus et inscriptionibus faciendis* »).

[468] « *Mens hausti nulla sanie polluta veneni, / Excantata perit* » (*Pharsale*, VI, vv. 457-459 ; cités par Agrippa, *De occulta Philosophia*, I, chapitre LXXII, p. 93. C'est l'exact opposé de l'argument appliqué aux Psylles.

[469] La liste est plus longue : s'y ajoutent l'*echenais* (rémora) et des yeux de dragon (deux éléments figurant chez Agrippa, qui cite deux vers de plus), ainsi qu'une pierre couvée par un aigle, le serpent ailé d'Arabie, la vipère de la mer Rouge, la peau du céraste après la mue et les cendres du phénix.

accidents causés par les serpents. Les deux plus longues citations de la *Pharsale* décrivent respectivement les « *spectacula* »[470] dus aux morsures de l'hæmorrhous et du seps. Voici la première :

> *Un cruel Coule-sang vint mordre de malheur*
> *Tulle le bon soldat jouvenceau de bon cœur :*
> *Et comme la couleur du saffran de Coryce*
> *S'espand deça delà : ainsi l'estrange vice*
> *Du venin qui rougist va ruisselant dehors,*
> *Comme si c'estoit sang sortant de tout le corps.*
> *Les larmes estoyent sang : et par toute ouverture*
> *Que l'humeur reconnoist, sortoit outre mesure*
> *Un grand ruisseau de sang. La bouche s'emplissoit*
> *Et les larges naseaux : la sueur rougissoit :*
> *Les membres estoyent plains de veines escoulantes,*
> *Et tout le corps n'estoit que de playes sanglantes.*
> (*Premier livre* 88 ; cf. *Pharsale* IX, vv. 806-814)

Ces vers sont une amplification du nom même du serpent[471] dont l'effet principal est décrit : le sang coule vraiment grâce au coule-sang. L'« énergie » esthétique qui fait « voir » l'agonie du jeune Tullus se confond ainsi avec l'intention didactique – celle d'enseigner les conséquences de cette morsure spécifique. Les alexandrins, leurs rimes riches, leurs allitérations en /r/ et en /s/, la répétition du mot « sang » pour rendre un phénomène qui frappe toutes les organes et toutes les humeurs d'un corps torturé laissent l'impression que le poète en décrit mille ; devant cette « exagération »[472], l'admiration le dispute à l'horreur. De l'éclatement simultané des vaisseaux et de la transformation instantanée des humeurs, suggérés ici, Grévin donnera tout de suite après l'explication technique[473] ; mais il voit dans la description poétique l'expression de la vérité. Le lecteur

---

[470] Terme par lequel Lucain (*Pharsale*, IX, v. 805) désigne les « merveilles », les phénomènes extraordinaires (mais naturels) dont le désert de Libye est le théâtre.

[471] Grévin insiste, après Galien, sur l'importance de ce terme (« coule-sang » ne fait que transposer le grec *hæmorrhoos*), à propos de serpents dont l'effet sur l'homme est « tel, que leur nom mesme le tesmoigne » (p. 88).

[472] Trait de l'art de Lucain qu'analyse Jacques Aumont dans l'article cité (voir notamment p. 106).

[473] « Or la raison pour laquelle les vieilles playes du corps se rentament, est escripte par nostre autheur [Nicandre] : car avec ce que le venin a la proprieté de faire sortir le sang (ce qui se faict comme je pense,

sensible à l'art de Lucain et à celui de son traducteur comprendra que cette vérité lui est montrée (et formera du même coup le souhait de ne jamais rencontrer de coule-sang).

Voici maintenant le récit, en 28 alexandrins traduisant 20 hexamètres (seules les trois citations d'« Oppien » sont plus longues), des effets du seps ou « sepedon » :

> *Un petit Pourrisseur havement*[474] *s'attacha*
> *Dans la jambe à Sabel, qui subit l'arracha,*
> *Et avecques un dard l'enfouit dans le sable.*
> *Ce serpent est petit, mais beaucoup dommageable,*
> *Et ne s'en trouve point qui porte plus de mort :*
> *Car autour de sa playe on void la peau qui sort*
> *Descouvrant l'oz tout blanc : la playe estoit ouverte,*
> *Sans chair, dont elle fut a l'entour recouverte :*
> *Le corps nageoit en bouë, en qui desja couloit*
> *Tout le gras de la jambe, et le jarret estoit*
> *Despouillé de sa chair : les muscles de la cuisse*
> *Se lachoyent quant et quant, et distilloit ce vice*
> *Hors de l'aine pourrie : et la peau qui soustient*
> *Le ventre en son estat qui les boyaux retient*
> *Se rompoit, et laissoit les entrailles coulantes.*
> *Mesme autant ne sortoit de ces eaux pourrissantes*
> *Qu'il en eust peu sortir : car ce brasier cruel*
> *Brusloit par tout le corps, et le venin mortel*
> *Ramassoit tout en peu, faisant une ouverture*
> *De la creuse poictrine, et de tout' la tissure*
> *Des costes et des nerfs, et du cœur entaché,*
> *Et de tout ce qui est dedans l'homme caché.*
> *Nature estoit ouverte estrangement destruicte*
> *Par ceste estrange mort, puis d'une mesme suitte*
> *Les espaules, le col, et la teste, et les bras*
> *Fondoyent et s'escouloyent du haut encontre bas,*
> *Plus viste qu'au midy une neige coulante,*
> *Ou qu'un soleil bien chaut la cire n'est suivante.*
>
> (*Premier livre* 94-95 ; cf. *Pharsale* IX, vv. 763-782)

Franchement révoltante, la description montre cette fois (d'une façon là encore exagérée[475]) un processus de gangrène : désagrégation de l'enveloppe corporelle,

---

pourautant qu'il le fond et le dissout) il a aussi la vertu de deseicher tellement la chair, et la peau, que de grande secheresse elle se rompt : ainsi que nous voyons en esté la terre se fendre et crevasser de trop grande chaleur, et principalement par les endroicts, lesquels ont esté autres fois rompus : ce que Nicandre a monstré, quand il dict : *soubs les membres domptez / Par la chaleur du corps la playe renouvelle* » (p. 88). Ici Nicandre sert à commenter Lucain.

[474] « D'une manière pénible à supporter » (*Dictionnaire du Moyen Français*, http://atilf.atilf.fr).

exposition des organes internes, déliquescence du tout, causées par le venin du « pourrisseur » – bien nommé lui aussi, et bon exemple de disproportion entre la taille du coupable (« *seps exiguus* ») et l'effet qu'il provoque. La réaction immédiate de Sabellus se révèle futile, et la longue description qui suit rappelle (qu'on nous pardonne cet anachronisme) l'effet d'une caméra qui grossit chaque détail tout en manipulant la perception temporelle. On pense à un ralenti, étirant le temps pour montrer les dégâts, comme si entre la morsure et la mort s'écoulait une éternité ; ou au contraire à un accéléré, resserrant en quelques instants une durée plus longue[476] : deux manières de rendre palpable une « estrange mort » qui tourne le corps contre lui-même.

L'effet, en tout cas, est on ne peut plus utile à notre auteur. Ici encore la force de la peinture vaut vérité à ses yeux, comme le montre ce qu'il écrit avant et après la citation :

> [...] la pourriture [...] gaigne tellement tout le corps, que la chair pourrissante se consume en peu de temps. Cecy a esté fort bien declaré par Lucain au 9. livre, quand il dict [...]
>
> Voylà comment par la maligneté de ce venin pourrissant non seulement les esprits sont vaincus : mais aussi tout le corps est consumé, comme si le feu y avoit passé. (*Premier livre ibid.*)

Amplifiant la réalité sans la trahir (Aumont, qui étudie l'« exagération » dans l'épisode des serpents, n'admet-il pas en même temps que ces descriptions « sont en maints endroits d'une exactitude et d'une précision surprenantes » (p. 104) ?), l'expression poétique devient le meilleur moyen de transmettre le savoir douloureux et terrifiant sur

---

[475] Voir ce jugement d'Aumont : « Lucain fait appel ici à des réflexes organiques, instinctifs, devant l'horreur, à ce qu'il y a chez l'homme de moins intellectualisé, et de plus primitif. Cette analyse montre que toutes les déformations que Lucain fait subir à la réalité vont dans le sens de l'horreur et que, à partir de ses connaissances, il a donné libre cours à son goût du réalisme sordide, de l'horrible, du répugnant » (p. 107).

[476] C'est ce que suggère Aumont : « Le grossissement le plus spectaculaire est celui qui concerne la mort de Sabellus, mordu par un Seps. Les détails sont vrais (si l'on admet que l'animal est venimeux), mais ils décrivent les progrès beaucoup plus lents d'une gangrène ; la victime serait morte bien avant d'être dans cet état et, certes, le « poison cruel » ne « consume (pas) les membres », ne « réduit (pas) tout à presque rien », et ne fait pas disparaître les os « sans laisser aucune trace de cette destruction rapide » (*ibid*).

l'effet des venins. L'exactitude et l'« énergie » des deux passages justifient leur insertion, qui révèle une profonde affinité entre notre auteur et le Lucain du livre IX. On peut certes rappeler, avec Aumont toujours, que le poète latin « ne s'est pas cru prisonnier de la vérité scientifique, pas plus dans cet épisode que dans l'ensemble de la *Pharsale* » (*ibid.*). Tout dépend de l'usage de cette liberté : nous avons vu que Grévin n'est pas dérangé, au contraire, par les affabulations d'Oppien sur la murène. Peut-être l'est-il par les « sorcelleries » qui brouillent la frontière de la réalité chez Lucain ; en matière de serpents cependant, il juge conformes à la nature les horribles peintures de ce dernier. La vérité physiologique ne saurait être mieux « declarée » à ses yeux[477].

4. Virgile

Si Virgile est placé beaucoup plus haut que Lucain par la plupart des poètes et des critiques de la Renaissance, le nombre de citations de la *Pharsale* retenues par notre auteur est supérieur (avantage qui tient à l'abondance de ses descriptions de serpents). Notons d'abord que Virgile n'est en rien affecté par les controverses qui disputent à Lucain la qualité de poète : au contraire il est *le* poète par excellence, qui a su s'illustrer successivement dans le genre pastoral des *Bucoliques*, le genre « agricole » des *Géorgiques*, et enfin le genre épique, qui a fait de lui l'émule d'Homère. On trouve donc chez lui plusieurs manières d'évoquer la nature : tantôt il fait chanter des bergers, tantôt il chante lui-même les techniques de culture, tantôt il mobilise, dans son épopée, tous les

[477] Grévin se sépare ici de Peletier, qui en 1555 écrivait en effet : « Je ne veux point ici que Lucain soit pris pour un grand Poète : tant pour la raison [que l'Histoire est le Sujet moins propre pour le Poète] que pour ce qu'il est *trop ardent et enflé* [...]. Joint que vous diriez *quand il est sur la description de quelque matière qu'il n'en doit jamais sortir, n'ayant le jugement de se tempérer* et supprimer dûment quelque point ou quelque raison non nécessaire » (*Art poétique*, I, chapitre V, in *Traités de poétique*, pp. 261-262 ; nous soulignons).

savoirs à la fois[478]. Rien de ce qui touche à la situation de l'homme au sein du monde naturel ne saurait donc lui être étranger. Cependant les citations de Virgile dans les *Deux livres* ne constituent pas une série unifiée, mais plutôt deux ensembles distincts : d'une part les emprunts, repris d'Agrippa pour la plupart, concernant la magie (trois aux *Bucoliques*, un aux *Géorgiques*) ; d'autre part ceux qui traitent de certains « faits de la nature » (quatre emprunts aux *Géorgiques*). Quant à l'*Enéide*, bien qu'il y soit fait allusion[479], elle n'est jamais citée.

- *Emprunts concernant la magie*

Nous venons de rappeler à quoi servent les emprunts indirects que Grévin n'a pas puisés chez Virgile, mais chez Agrippa. La démonstration s'ouvre par une citation assez ample d'un passage bien connu de la 8e *Bucolique*, où l'amante qui se plaint d'être abandonnée (Alphésibée) évoque un cadeau du vieux Mœris, crédité de pouvoirs extraordinaires :

> Nous avons plusieurs tesmoignages, par lesquels il nous apert, que les sorciers se sont aydés de drogues. Virgile mesme l'escrit quand il dit
>
> *Mœris m'a faict present de ces venins eslus,*
> *De ces herbes aussi : ces venins sont venus*
> *Des rives de la mer, où ils ont leur naissance,*
> *Et par eux bien souvent il prenoit la semblance*
> *D'un Loup, puis dans les bois subit il se cachoit :*
> *Ou du fond d'un tombeau l'esprit il arrachoit :*
> *Ou bien il transportoit les moissons ja semees.*
>
> (*Premier livre* 32 ; cf. *Bucoliques* VIII, vv. 95-99[480])

[478] Voir encore, dans l'*Art poétique* de Peletier, le chapitre VIII du livre II, consacré à l'épopée, qui passe en revue la liste impressionnante des sujets abordés par Virgile dans l'*Enéide* et conclut que ce « grand esprit Poétique » a créé dans cette œuvre « le grand et parfait image de la vie » (*Traités de poétique*, p. 313).

[479] Le discours sur les enchantements du *Premier livre* évoque (p. 33) l'usage magique de l'hippomane (au sens de « loupe » sur le front d'un poulain ; *Enéide*, IV, vv. 515-516) et renvoie au commentaire de Servius sur ce même livre IV (où Didon, notamment, prétend recourir à la magie d'une prêtresse pour retenir Enée, vv. 478-493).

[480] Ainsi qu'Agrippa, *De occulta Philosophia*, I, XLI (éd. citée, p. 46).

Citation très évocatrice[481], que suit immédiatement celle de Lucain sur la sorcière de Thessalie. Nous avons donc affaire à des « venins » à la puissance magique exceptionnelle (et plus ou moins sinistre). Mais le but que leur assigne Grévin est paradoxalement de montrer que *même de tels cas* ne vont pas jusqu'à représenter de sorciers agissant par leur seule parole.

Il est ensuite question des pouvoirs de l'« hippomane », aux deux sens de ce nom. C'est le second qui appelle une nouvelle citation, des *Géorgiques* cette fois :

> Les livres des anciens mesmes sont remplis de miracles de la petite Loupe qui apparoit au front des poulains lors qu'ils naissent. Les Latins la nomment Hippomanes, comme aussi ils font cest humeur qui distille aux juments, et avecque lequel les femmes attirent les hommes à leur amour, dont Virgile a escrit :
>
> *De là l'Hyppomanes, appelé proprement*
> *Par les bergers des champs, distille lentement,*
> *Poison qui est meslé des marâtres méchantes*
> *Aux herbes, et au bruit des parolles nuisantes.*
>
> (*Premier livre*, *ibid.* ; cf. *Géorgiques* III, vv. 280-283[482]).

Toujours dans le registre néfaste, on prépare ici un poison (fût-il assorti de « parolles »). Suivent deux vers traduits de Juvénal associant de même hippomane, « vers » et venins (« *Hippomanes carmenque [...], coctumque venenum* »[483]). Ces deux citations, comme les précédentes, viennent d'Agrippa, chez qui elles servent à montrer toute l'étendue de la puissance des poisons.

Viennent enfin deux dernières citations, l'une d'Horace et l'autre de Virgile. Elles suivent entre autres des allusions aux charmes lancés contre les récoltes (contre quoi légiférait l'une des « Douze Tables ») et, ajout de notre auteur, à l'*Arcadie* de Sannazar :

> Nous trouvons aussi, en lisant les Poëtes, plusieurs tesmoignages de la vertu des parolles, et principalement des vers, par lesquels on a creu que les sorciers gastoyent les bledz, les vignes et autres biens de la terre [...]. Sannazare poëte tresdocte a ramassé plusieurs manieres

[481] On apprécie en particulier les « venins [...] venus », l'enjambement qui suit, et le rejet du « Loup ».
[482] Ainsi qu'Agrippa, *op. cit.*, I, XLII (p. 48).
[483] Juvénal, *Satires*, VI, v. 133.

> d'enchantement [...] : dont aussi long tems devant luy avoit escript Horace, disant mesme que les astres s'asubjectissoyent aux parolles.
>
> *Elle arrache du ciel et la lune, et les Astres*
> *Enchantez par sa voix.*
>
> Et aussi Virgile en quelque autre endroit monstre que cela se peut faire par la vertu des vers quand il escript.
>
> *Par ces vers on peut tirer la lune hors des cieux,*
> *Et Circe transforma par ses vers factieux*
> *Les compagnons d'Ulysse.*
>
> (*Premier livre* 33 ; cf. *Bucoliques* VIII, vv. 69-70[484])

Nous avons vu que cette nouvelle citation de la 8e églogue vient d'un *autre* chapitre d'Agrippa[485], traitant des enchantements proprement dits, c'est-à-dire du pouvoir des paroles seules, des *carmina* magiques. Grévin reconnaît d'ailleurs que c'est bien de cela que parlent ces deux extraits[486]. La conclusion qui suit aussitôt n'en semble que plus péremptoire :

> Par ces tesmoignages donques et par plusieurs autres des anciens il appert, que les sorciers se sont aydés de plusieurs herbes et medicaments joincts avecques les parolles [...] (*ibid.*)

En fait les mentions des « vers » de Circé ou de Canidie, ou de ceux dont les Anciens craignaient l'effet sur leurs blés, ne prouvaient pas ce point[487] ; mais cette nuance ne change rien au verdict de notre auteur. Ces ultimes citations de seconde main ne sont là que pour être récupérées par la démonstration, alors qu'elles pourraient servir à la contredire[488].

---

[484] Ainsi qu'Agrippa, *op. cit.*, I, LXXII (p. 93). Grévin ne traduit pas le vers 71, également cité par Agrippa : « *frigidus in pratis cantando rumpitur anguis* », « les chants magiques font, dans les prés, se rompre le froid serpent » (traduction E. de Saint-Denis, Paris : Les Belles Lettres, 1992, p. 87). Notre auteur a-t-il craint que ce vers soit lu littéralement (au contraire des deux précédents, qui relèvent du mythe) dans un traité consacré aux serpents ?

[485] Mais aussi que la citation de la 5e épode d'Horace (vv. 45-46) vient du *De Præstigiis* de Wier.

[486] Qui posent au passage la question (non abordée ici par Grévin, mais voir *supra*, pp. 353-354, à propos du « mauvais œil ») de savoir ce que « croyaient » vraiment Virgile ou Horace lorsqu'ils représentaient ces croyances.

[487] Les philtres magiques de Circé et de l'abominable Canidie étant bien connus par ailleurs, Grévin s'appuie sans aucun doute sur ce contexte implicite pour légitimer son raisonnement : qui dit « vers » dit « venins » dans leur cas.

[488] Notons aussi que ces citations « magiques » ne laissent pas Virgile s'exprimer seul : Lucain, Juvénal et Horace lui tiennent compagnie, pour mieux guider l'argument qu'on lui demande d'illustrer.

- *Autres emprunts*

Le second ensemble de citations de Virgile (de première main cette fois) se rapproche davantage de l'effet observé à propos de Nicandre ou de Lucain : la convergence ou fusion de l'informatif et de l'expressif. Ce second corpus donne cependant lieu à une opération très particulière : deux extraits des *Géorgiques*, cités à plus de cinquante pages d'écart dans le traité, sont en fait deux fragments contigus d'un même passage. On se souvient du premier de ces extraits, qui clôt le chapitre III du *Premier livre* en évoquant le moment dangereux de la mue :

> *Je ne veux au serain prendre le somme doux*
> *Ou coucher sur le dos parmy l'herbe, au dessoubs*
> *Des arbres forestiers, alors qu'il renouvelle*
> *Sa jeunesse en roullant, et prend la peau nouvelle.*
> (*Premier livre* 46 ; cf. *Géorgiques* III, vv. 435-438[489])

Ces vers résument les avertissements du chapitre : le décor champêtre et printanier, typique des poèmes bucoliques et lyriques, devient mortel à ce moment-là ; la tâche du poème didactique est de nous l'apprendre. Dans un souci de variété, Grévin a recours à Virgile plutôt qu'à Nicandre, tout en signalant que le poète latin aurait « pris un traict » du poète grec dans ce passage[490].

Le second extrait (c'est la plus longue citation de Virgile) est une description de l'« eau-terrier » (chersydre)[491]. Ces vers précèdent immédiatement, en réalité, ceux que nous venons de rappeler, lesquels n'avaient donc pas la valeur générale que Grévin leur donne : leur mise en garde valait pour ce serpent particulier. Inversement, les vers qui

---

[489] « *Ne mihi tum mollis sub diuo carpere somnos / neu dorso nemoris libeat iacuisse per herbas, / cum positis nouus exuuiis nitidusque iuuenta / uoluitur [...]* ».

[490] Voir la mise en garde du début des *Thériaques*, vv. 21-34. Virgile devrait aussi quelque chose à un autre poète « qui est cy apres » (?), précise Grévin.

[491] Qui suit dans ce même livre des *Géorgiques* la mention des dangers du chélydre (le « chêneau » de Grévin) et de la vipère. Une troisième citation, qui parle des vertus préventives du cèdre et du galbanum, est aussi empruntée à ce passage (chapitre IV, p. 51 ; cf. *Géorgiques*, III, vv. 414-415).

décrivent celui-ci sont maintenant isolés comme tels[492], d'abord pour leur valeur informative :

> *Aux pastis Calabrins il y a un serpent,*
> *Qui roullant son escaille hautement va rampant*
> *D'un ventre marqueté : ceste beste meschante*
> *Aux rives des estangs est toujours demourante,*
> *S'engorgeant de poisson, et appaisant sa faim*
> *De grenouilles jasants, quand le marest est plain*
> *D'une eau qui se desborde, et que les longues pluyes*
> *Sont par l'humide vent du midy poursuivies.*
> *Mais quand il est seiché, et que de grand'chaleur*
> *La terre se crevasse, alors plain de fureur*
> *Tournant ses yeux flammans au sec il prend la fuitte,*
> *S'aigrissant de grand soif par le chaut qui l'irrite.*
> (*Premier livre* 99 ; cf. *Géorgiques* III, vv. 425-434)[493]

Grévin précise cette fois que Virgile a repris Nicandre « quasi de mot à mot » : le lecteur pourra comparer avec le passage correspondant des *Theriaques*[494]. Il s'agit en fait d'un complément, les vers de Nicandre et la prose du traité étant avares de détails sur l'apparence physique de ce serpent (leur propos se concentre sur les effets de sa morsure). Mais surtout, le contraste des deux lieux et moments successifs de l'activité du chersydre (aquatique et terrestre, comme son nom l'indique) est beaucoup plus développé chez Virgile : c'est là-dessus que Grévin a voulu exercer son talent de traducteur. Les textes des deux poètes, leurs traductions par notre auteur et la prose de ce dernier présentent une parfaite imbrication quant à leur contenu ; mais du point de vue esthétique les douze vers cités tentent d'imiter la façon mémorable dont les hexamètres virgiliens

---

[492] En oubliant du coup les vers 438-439, qui fermaient *l'ensemble* du morceau (description + danger du repos dans l'herbe) par une extraordinaire image du chersydre, dressé dans sa peau nouvelle et dardant sa langue fourchue.

[493] « *Est etiam ille malus Calabris in saltibus anguis, / squamea conuoluens sublato pectore terga, / atque notis longam maculosus grandibus aluom ; / qui, dum amnes ulli rumpuntur fontibus et dum / uere madent udo terrae ac pluuialibus Austris, / stagna colit ripisque habitans hic piscibus atram / improbus ingluuiem ranisque loquacibus explet ; / postquam exusta palus terraeque ardore dehiscunt, / exsilit in siccum et flammantia lumina torquens / saeuit agris, asperque siti atque exterritus aestu* » (vv. 425-434 ; édition et traduction E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1995, p. 53).

[494] *Theriaques*, vv. 486-493 , pp. 30-31.

font voir (et entendre) la transformation du serpent d'eau en un animal assoiffé et furieux, d'autant plus dangereux qu'il est brûlé par la chaleur de la terre.

5. Trois citations opportunistes : Perse, Ronsard, Ausone

Avant d'examiner le cas particulier des vers de Grévin lui-même, nous voudrions évoquer rapidement trois exemples, d'importance inégale, de citations que l'on pourrait qualifier d'« opportunistes ». Il s'agit dans chaque cas d'auteurs qui ne sont cités (voire mentionnés) qu'une fois[495] ; de telles citations sont liées à leur contexte immédiat, et n'appellent pas de récurrence, contrairement à ce qui se passe pour Nicandre, Lucain, Virgile ou même Oppien, chargés de suivre et baliser le propos de notre auteur.

Le premier exemple concerne l'ellébore (et la scamonée) : ces remèdes purgatifs, efficaces contre les terribles effets du lièvre marin, sont à mélanger avec précaution,

> car la Scamonee et l'Hellebore ne se doivent manier à tous propos et sans raison, comme le manie mon escervelé Pedante à la façon qu'il mania le fouet le plus souvent sans discretion : contre lequel l'on pourra à bon droict alleguer les vers que Perse escrivoit à son semblable.
>
> *Tu dissous l'Hellebore, et si tu n'entens pas,*
> *Ignorant, comme il faut l'arrester par compas*
> (*Second livre* 261 ; cf. Perse, *Satires* V, vv. 100-101)

Une raison précise explique sans doute l'insertion de ce bref extrait satirique. Perse se moque ici, par analogie, de l'ignorance de ceux qui veulent être libres sans avoir appris à vivre : peut-on préparer un remède très délicat et dangereux sans avoir étudié la médecine ? La comparaison de Perse devient littérale chez Grévin, puisque lui parle en effet de médecine, et en l'occurrence de ce remède particulier. Mais si une association d'idées lui suggère l'allusion du poète satirique à l'ellébore, c'est pour attaquer un adversaire de façon voilée. De qui s'agit-il ? D'un « pedante », d'un professeur qui manie

[495] Ausone est nommé deux fois, mais la seconde référence (p. 329) n'est qu'un rappel de la première (p. 23).

le fouet ? Si ce « fouet » est métaphorique, il pourrait s'agir de Launay, auteur de mélanges inconsidérés. Cest en tout cas ce que suggère un passage du *Discours*[496] qui accuse celui-ci d'abuser de son antimoine purgatif, et lui rappelle un conseil de Galien sur l'ellébore : on n'en administre pour faire vomir qu'avec les plus grandes précautions.

On peut donc se servir d'une citation pour régler ses comptes. Le cas de Ronsard est différent. C'est le seul poète français (hormis lui-même) à qui Grévin fait l'honneur de citer un extrait de son œuvre. Il s'agit de quatre vers d'un sonnet des *Amours* :

> *Le sang fut bien maudict de la hideuse face,*
> *Qui premier engendra les serpens venimeux :*
> *Tu ne debvois, Helene, en marchant dessus eux*
> *Leur escraser les reins, mais en perdre la race.*
> (*Premier livre* 89)

Mais dans quelle intention ? On s'en souvient[497], Grévin signale que le Vendômois, tout en faisant allusion au mythe de la naissance des serpents dans le sang de Méduse, a « pris » chez Nicandre celui (beaucoup moins connu) qui explique l'allure « brisée » du coule-sang ; fable qu'on ne rencontre ailleurs parmi les Anciens, note Grévin, que chez Elien. Manière de souligner que l'idée de ces vers n'est pas originale, ou que notre auteur en sait autant que Ronsard ? Ou bien hommage à un ancien mentor qui partage la même passion érudite pour la poésie, et se trouve seul (avant notre auteur) à s'être nourri d'un poète difficile entre tous ? Il n'est d'ailleurs pas certain que Grévin ait mesuré l'impact sur le lecteur des *Deux livres* de la beauté et de la fluidité des vers ronsardiens, seuls vers français cités auprès des siens ; la comparaison n'est pas nécessairement à son avantage. Quoi qu'il en soit, cette insertion pourrait être à l'honneur du traducteur de Nicandre, brouillé depuis longtemps avec le prince des poètes ; et l'effet produit par ce compliment

[496] *Discours [...] sur les vertus et facultez de l'Antimoine*, 30 r°-v° ; *Second livre*, p. 328.
[497] Voir chapitre précédent, pp. 341.

serait alors tout contraire à celui que Ronsard avait pensé obtenir en prétendant enlever de ses écrits le nom du jeune « drogueur ».

Terminons par le cas exceptionnel de l'épigramme d'Ausone, traduite sous forme de sonnet et citée *in extenso* deux pages après l'extrait de Nicandre sur la cantharide, donc au début du traité et au milieu du très copieux et important chapitre I (où l'on rencontre aussi le groupe des emprunts sur la magie d'une part, et d'autre part deux « auto-citations » de Grévin, dont nous parlerons dans un instant). Voici donc (mais en entier cette fois)

> un gentil epigramme en Ausonne : duquel j'ay quelquefois retiré ce sonnet qui ensuit :
>
> *Quelque femme adultere un poison apresta*
> *Pour son mary jaloux: mais craignant que la prise*
> *Asses tost ne parfist sa méchante entreprise,*
> *Un poison d'argent vif encore elle adjousta.*
> *A chasqu'un de ces deux la nature presta*
> *Un venin plein de mort, pour-veu qu'on les devise :*
> *Mais celuy la qui but tous les deux par surprise,*
> *Pour un contrepoison heureux il les gousta.*
> *Car du venin mortel le lieu est delaissé.*
> *Ce pendant que les deux combattent leur querelle,*
> *Et qu'au ventre d'embas le tout est déchassé.*
> *O Dieu que tu es bon ! La femme plus cruelle*
> *Est la plus profitable : et alors que tu veux*
> *On sent par deux poisons un secours bienheureux.*
> (*Premier Livre* 23 ; cf. *Epigrammata de diuersis rebus* III[498])

Il s'agit de montrer, dans cette section du chapitre, que les venins peuvent aussi entrer dans la composition de remèdes, et même s'annuler mutuellement, l'un servant de contrepoison à l'autre. C'est ce second cas, le plus « esmerveillable », qu'illustre l'épigramme. Il s'agit de faire comprendre et admettre au lecteur un phénomène

[498] « *In Eumpinam adulteram* » : « *Toxica zelotypo dedit uxor moecha marito, / nec satis ad mortem credidit esse datum. / Miscuit argenti letalia pondera uiui, / cogeret ut celerem uis geminata necem. / Diuidat haec si quis,faciunt discreta uenenum ; / antidotum sumet, qui sociata bibet. / Ergo inter sese dum noxia pocula certant, / cessit letalis noxa salutiferae. / Protinus et uacuos alui petiere recessus, / lubrica deiectis qua uia nota cibis. / Quam pia cura deum ! Prodest crudelior uxor : / et, cum fata uolunt, bina uenena iuuant.* » (Ausonius, vol. 2. éd. H. G. Evelyn-White, Londres - Cambridge : Heinemann - Harvard University Press, 1921, p. 156).

paradoxal, *a priori* inexplicable. La citation est suivie d'une démonstration particulièrement longue et touffue, qui passe en revue trois « raisons » successives d'un tel effet[499].

Le raisonnement est très complexe, par contraste avec la simplicité de l'épigramme et de son anecdote. Le premier tercet résout une histoire tragique potentielle en comédie ; le second transforme la vulgarité comique de la situation en remerciement à Dieu pour la grâce octroyée. L'analyse de Grévin développera le tout, en montrant comment l'équilibre des lois de la nature explique ce qui s'est passé dans le corps du mari, sauvé par la « précaution » supplémentaire de son épouse. Un tel poème (traité par Grévin sous la forme du sonnet, équivalent moderne d'une épigramme antique) n'a pas valeur de preuve, mais d'agrément et d'ornement. Il est « gentil » par la façon divertissante et instructive[500] dont il met en scène un paradoxe physique et dégage sa signification morale, voire spirituelle : une vérité le sous-tend, même si l'histoire est fictive. En ce sens le poème est bien didactique, mais non pas « scientifique » au sens où l'est la description détaillée d'un « fait de la nature » : tout reste à expliquer sur ce plan. En revanche, une fois qu'on aura compris ce qui s'est passé, l'épigramme en restera l'illustration plaisante. Quant à Grévin, il saisit l'occasion de nous offrir une pièce de vers complète écrite « quelquefois », quelque temps plus tôt. Elle s'inscrit facilement dans ce nouveau contexte tout en montrant la diversité des talents du poète ; l'étape suivante sera de citer un ou deux de ses propres sonnets.

---

[499] Voir leur analyse détaillée dans la Première partie, chapitre III, p. 137.

[500] En application du commandement d'Horace : « il enlève tous les suffrages celui qui mêle l'agréable à l'utile, sachant à la fois charmer le lecteur et l'instruire » (« *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci / lectorem delectando pariterque monendo* » ; *De arte poetica*, vv. 343-344, in Horace, *Epîtres*, édition et traduction de François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1978, p. 220).

6. Grévin cité par Grévin

Nous avons déjà commenté au cours de ce travail, fût-ce partiellement, la plupart des « auto-citations » de Grévin dans les *Deux livres.* Avant de revenir sur leur cas dans l'ultime perspective qui est ici la nôtre, jetons un coup d'œil au dernier exemple fourni par le traité. Il s'agit d'un simple distique tiré, dit son auteur, de « nostre tragœdie de *Cesar* » :

> Celuy qu'un chascun crainct, se doibt garder de tous :
> Car un chascun voudroit le massacrer de cous.
> (*Second livre* 191; cf. *Cesar* I 1, vv. 153-154)[501]

Ces vers à valeur de maxime apparaissent dans un lieu stratégique (le premier chapitre du *Second livre*), au titre d'un « Advertissement aux grands seigneurs », comme dit la manchette, et particulièrement aux « Rois et Princes », inséré de façon assez inattendue parmi les moyens de se préserver des poisons. Le premier de ces moyens, pour de tels personnages, est en effet « de se faire aymer de [leurs] subjects par une bonne vie et bon exemple » (*ibid.*), et de s'entourer de serviteurs (mais aussi de médecins) fidèles. On se souvient que la dédicataire des *Deux livres* n'est autre que la reine Elizabeth d'Angleterre, et que Grévin lie la question médicale des venins et la question politique de la sécurité des gouvernants, elle-même indissociable, rappelle-t-il maintenant, de la façon dont ceux-ci choisissent de gouverner. Si César n'a pas été empoisonné (mais en effet « massacré de coups »), la leçon sur le danger qu'il y a pour un monarque à se faire craindre plutôt qu'aimer[502] s'applique encore mieux aux poisons, recours plus facile pour ceux qui craignent. Tout en reliant les deux domaines, cette citation souligne la continuité

[501] *Le Theatre de Jaques Grevin...*, pp. 6-7 ; *Théâtre complet...*, éd. L. Pinvert, p. 16. César dialogue ici avec Marc Antoine. Depuis le début de la pièce il pressent sa mort, inévitable contrepartie de ses victoires et de son pouvoir.

[502] Le premier vers cité s'inspire d'une règle de la vie privée comme publique énoncée entre autres par Cicéron, *De officiis* (II, VII, 24) : « *qui se metui volent, a quibus metuentur, eosdem metuant ipsi necesse est* » (« il faut nécessairement que ceux qui veulent être craints craignent ceux dont ils sont craints »).

des préoccupations de Grévin d'un volet à l'autre de ses propres activités : il n'est pas indifférent qu'un traité des poisons et contrepoisons soit écrit par l'auteur d'une tragédie.

Passons de la dernière « auto-citation » à la première, beaucoup plus longue et placée non moins stratégiquement, à la fin du premier chapitre du *Premier livre.* On se souvient de l'importance du thème de la fascination amoureuse, traditionnellement lié à celui des enchantements, et de la manière dont notre auteur, s'inspirant de Marsile Ficin et citant Apulée (via Agrippa), en donne une description physiologique pour établir la réalité d'un contact par l'intermédiaire du regard[503]. C'est encore une continuité avec des écrits antérieurs de notre auteur qui est soulignée. Cependant il ne s'agit plus d'une vérité générale, mais d'un témoignage sur l'amour, considéré comme une réalité médicale[504] :

> Il me souvient avoir declaré amplement la cause de cecy en mes poémes François par un sonnet tel qui ensuit :
>
> *Cruelle, qu'as tu faict ? qu'as tu faict, ennemie ?*
> *N'ai-je pas veu sortir un humeur de tes yeux,*
> *Esclerant et bruslant, subtil et doucereux,*
> *Qui en un mesme instant s'est saysi de ma vie ?*
> *J'en ay le sang bruslé et la face blesmie,*
> *J'en ay le cœur en cendre et le corps langoureux :*
> *Et comme si ce fust un mal contagieux,*
> *Il a dessus mon tout desserré sa furie.*
> *Ainsi qu'il estoit cler tous mes pauvres esprits*
> *En furent a l'instant facillement surpris :*
> *Ainsi qu'il estoit chaut il attisa sa force :*
> *Comme il estoit subtil il entra dans mon cœur,*
> *Puis dedans tout le corps : et or par sa douceur,*
> *Il sert a mon martire et d'appas et d'amorce.*
>
> Et en un autre lieu :
>
> *Chrestien, jectant mon œil sur l'œil de ma mignarde,*
> *Nous beuvons à longs traicts un humeur doucereux*
> *Qui à flots undoyants s'escoulans par nos yeux*
> *Jusques au plus profond de nos foyes se darde.*
> (*Premier livre* 38 ; cf. *Seconde partie de l'Olimpe* 231[505])

[503] Voir Première partie, chapitre III, pp. 154-156.
[504] Voir le chapitre précédent, pp. 344-346.
[505] *Le Theatre de Jaques Grevin [...]. Ensemble, la Seconde partie de L'Olimpe [...].* Edition de 1561 (même pagination dans celle de 1562 ; voir aussi *Théâtre complet et poésies choisies*, éd. Pinvert, p. 302).

Suit une référence à Pétrarque, *la* référence en matière de poésie amoureuse. Comme nous l'avons vu, ces deux sonnets se suivent dans la seconde *Olimpe,* recueil d'« amours » assemblé et publié alors que notre auteur terminait ses études de médecine[506]. Il y a ici à la fois continuité et démarcation. D'un côté le langage dans lequel s'exprimait la passion « mélancolique » était déjà explicitement médical (raison pour laquelle ces citations sont choisies, quelques années plus tard, par l'auteur du traité) ; de l'autre le statut des poèmes amoureux ainsi utilisés change notablement : nous ne sommes plus dans le pathos de la passion, mais dans le regard dépassionné, devenu didactique, porté rétrospectivement (« il me souvient ») par le médecin sur des vers qui décrivent les symptômes d'un empoisonnement.

Il n'en est pas moins vrai que le médecin d'aujourd'hui fait simultanément admirer au point de vue esthétique les productions poétiques de sa jeunesse, qui méritent d'être relues en tant qu'œuvres d'art exprimant la passion ; et ce *d'autant plus* que la passion s'y exprimait en termes médicaux, en une sorte d'auto-diagnostic capable de reconnaître dans la fascination une action humorale scientifiquement établie. Cet effet s'accroît dans le quatrain cité ensuite, adressé non plus à la dame mais à un autre poète (Florent Chrestien), rendu témoin du mal des amants, et où la description de l'amour, présenté comme un venin qui attaque leur foie, se révèle plus physiologique encore[507]. L'aspect pluridimensionnel de ces vers, qui jouent avec le temps et avec différentes lectures possibles, empêche aussi bien de séparer les plans amoureux et médical,

[506] Rappelons que Grévin fut licencié en juin 1561 et reçu docteur l'année suivante (voir ci-dessus, Première partie, chapitre I, pp. 36-37).

[507] Du moins dans ce premier quatrain. Le reste du sonnet décrit le plaisir réciproque de l'amour en termes moins techniques ; c'est pourquoi seuls les quatre premiers vers, avec l'image frappante des « foyes », sont cités ici.

esthétique et didactique, que de les confondre tout à fait. Au total, même si le médecin (réformé qui plus est) n'est plus l'amant de Nicole Estienne, ces citations du *Premier livre* entendent démontrer que sa poésie amoureuse n'est pas seulement belle ou plaisante : elle dit déjà la vérité sur l'amour comme « fait de la nature ».

L'analyse d'un autre phénomène humoral, affectant la « colère », permet l'insertion d'un extrait d'un genre très différent dans l'antépénultième chapitre du *Premier livre* :

> Les signes du chien enragé ont esté compris en une response faicte aux calomnies d'un mesdisant, en ces vers :
>
> *Retirez vous arriere, à fin que vostre veue*
> *Ne se souille, voyant une beste incongneue,*
> *Qui pleine de cholere et d'un cœur forcené*
> *Se jette à travers champs d'un pas abandonné.*
> *Elle a l'œil de travers et la gueulle escumante,*
> *Ses naseaux sont remplis d'une escume sanglante,*
> *Le boire et le manger luy sont à contrecœur,*
> *Son œil est esclerant plein de haine et rancœur :*
> *Elle mord un chacun, sans faire difference*
> *Des incongneuz à ceux dont elle a congnoissance :*
> *Elle est maigre de corps et sans cesse luy pend*
> *Du gosier deseiché la langue d'un serpent :*
> *Elle baisse la queuë, et de ses grands oreilles*
> *Elle bat son museau plein de grosses abeilles,*
> *Qui sans fin la piquants de leurs grands aiguillons*
> *Luy font prendre chemin, ores par les seillons*
> *De nouveau labourez, ores par les bruyeres,*
> *Ores par les forests, ores par les jacheres.*
>
> Voylà les moyens qu'il y a de recongnoistre le chien qui est enragé.
>
> (*Premier livre* 167; cf. *Response* 5-6, vv. 25-42[508])

Ceci est un cas où l'extrait cité ne précède pas la description en prose, mais s'appuie sur les données que celle-ci vient de communiquer pour les condenser de façon percutante ; en l'occurrence en faisant le portrait d'une « beste incongneue », animal familier devenu méconnaissable (il n'est pas nommé dans les vers, seulement décrit). L'effet de corroboration réciproque est du même ordre que dans le cas des sonnets amoureux : sous couleur d'offrir de façon apparemment gratuite des vers plaisants à lire, le chapitre

[508] *Response aux calomnies*, éd. citée, 1564 ; voir Introduction, pp. 15-16 ; et chapitre précédent, p. 348.

permet de constater que leur contenu n'est pas seulement expressif ; il est scientifiquement exact, à propos d'un « venimeux » des plus dangereux dont les vers de Nicandre n'avaient rien dit. Les vers de Grévin[509] acquièrent du même coup une valeur informative (et préventive) : le chien étant de tous les animaux le plus proche de l'homme, il est crucial que chacun apprenne à reconnaître en lui les symptômes de la rage. Plus que jamais par conséquent, l'esthétique ne fait qu'un ici avec le didactique : mieux la peinture de l'animal fait voir les « signes » pertinents, plus elle est utile.

Cependant, grâce à l'allusion aux « calomnies d'un mesdisant », une autre lecture (parallèle en quelque sorte) reste possible. Quelques lecteurs sauront même qui est visé, à savoir Jacques Charpentier, ou du moins reconnaîtront un passage d'un pamphlet publié (mais non signé) par notre auteur à l'attention d'un de ses ennemis. L'auto-citation reste masquée[510], mais la présence de ces vers dans un traité signé par Grévin rende le masque quasi transparent. A la différence de ce qui se passait pour les vers d'amour, il n'y a pas ici de jeu temporel avec le passé de l'auteur : c'est le même médecin expérimenté qui diagnostique un cas de rage et dénonce un confrère. Mais suivant le mode de lecture adopté, ce médecin ne tient plus du tout le même propos : dans le premier cas, il décrit un chien malade ; dans le second, il démolit un adversaire, ce qui transforme les signes cliniques (œil de travers, gueule écumante, etc.) en effets satiriques. Cette seconde lecture n'est peut-être pas aussi utile que la première à qui parcourt le traité en quête d'informations sur les « venimeux »[511], mais elle n'en est que plus divertissante[512].

---

[509] Qui forment de ce point de vue, comme ceux d'Oppien sur la torpille, un supplément aux *Œuvres de Nicandre.*

[510] Notons l'emploi stratégique du passif et de l'indéfini : « ont esté compris en une response ».

[511] Elle n'est pas pour autant dépourvue de *toute* utilité : ceux des lecteurs de Grévin qui ont affaire à Charpentier (médecins, étudiants, protecteurs...) apprendront à se méfier de lui comme ils le feraient d'un chien enragé ; il en va de même des autres à l'égard de tout médisant potentiel, des médisants en général.

La quatrième auto-citation de notre auteur[513] n'a qu'une relation indirecte avec le domaine des poisons. On sait qu'elle a pour prétexte d'éclaircir une allusion de Nicandre[514]. A propos de la chair de tortue (remède au venin de salamandre), le poète évoque l'invention du « luth » (la lyre à sept cordes) par Mercure, à partir d'une carapace de cet animal. Cette anecdote est le sujet d'une « infinité » de poèmes, dont l'*Hymne d'Hermès* jadis attribué à Homère[515], auquel Grévin renvoie entre autres après avoir résumé la « fable » en question. Puis il ajoute :

> et me souvient l'avoir touchee en passant en l'hymne du Luc qui est parmy mes poëmes François, en ceste maniere.
>
> *Le grand messager des Dieux,*
> *Le facond nepveu d'Atlante,*
> *Mercure qui seul se vante*
> *Pere des industrieux,*
> *Trouva du Lut l'accordance*
> *Sur le mont Arcadien,*
> *Qu'il donna en recompense*
> *A son frere Delien :*
> *Et luy premier sceut bien dire*
> *Sur ceste faconde lyre,*
> *Faisant un accord de vers*
> *Avecque les sons divers.*
>
> Et puis un peu apres parlant au Lut :
>
> *Si tu le fais*[516]*, je diré*
> *Comme de l'escaille nue*
> *D'une noirastre tortue*
> *Ton beau pourtraict fut tiré.*
>
> (*Premier livre* 145-146 ; cf. « Le Lut », vv. 49-60, 109-112[517])

---

[512] Loin de se fondre dans l'utilitaire (et avant de trouver sa propre utilité), la dimension satirique s'en détache alors : elle offre tout d'abord une « prime de plaisir » esthétique au lecteur qui la perçoit.

[513] Double ici encore : elle ne consiste pas en deux poèmes distincts comme celle des « amours », mais en deux fragments d'un même poème.

[514] Voir chapitre précédent, pp. 343-344.

[515] Voir cet « hymne de Mercure » dans les *Hymnes homériques*, traduction d'Ernest Falconnet (1817), transcrits sur le site de Ph. Remacle (http://remacle.org/bloodwolf/poetes/falc/homere/hymnes.htm#II).

[516] Adressés au luth lui-même, ces mots renvoient aux faveurs que le poète espère de l'instrument (en échange de son chant) : à savoir un bon accueil de sa belle et du dénommé Guillaume de La Morlaye, à qui la pièce est dédiée.

[517] « Le Lut. Ode VII », in *L'Olimpe [...] Ensemble les autres Euvres Poëtiques*, 1560, pp. 165-166 et 167-168.

A nouveau le poète se « souvient » de ce qu'il a écrit, mais il s'agit cette fois d'une association d'idées appelée par une allusion fabuleuse : le principe esthétique triomphe ici. La pièce citée n'a en effet rien de didactique, sinon qu'elle fait allusion à son tour aux fables dont elle s'inspire, donc exige leur connaissance. C'est un « hymne », plus exactement une ode, une pièce lyrique qui chante précisément la lyre (le « lut »), instrument et symbole de la musique et de la poésie. En fait ce sont les *pouvoirs* de la lyre qui sont chantés, représentés par des héros comme Orphée, qui charma de son chant « les bestes plus cruelles ». La citation elle-même évoque l'invention géniale de l'instrument par Mercure nouveau-né, puis le don émouvant qu'il en fit à son frère Apollon : elle fait résonner le pathos de ce mythe étiologique en termes d'accord entre les dieux, sans préciser les circonstances très complexes du don[518] ; car il s'agit plutôt d'un échange (« recompense », compensation, dit tout de même Grévin). Par lui en effet, l'enfant Mercure (futur dieu des voleurs, du commerce et de l'éloquence) se fait pardonner le vol d'un troupeau de son frère (qui deviendra le dieu de la musique et de la poésie) et les mensonges répétés qu'il lui avait dits à ce sujet.

On peut estimer que c'est le problème de la valeur, du pouvoir et des fonctions de la poésie qui est ainsi posé allusivement. Les vers sont peut-être issus de transactions autant que d'inspirations. Ils n'ont peut-être pas la puissance de charmer (les serpents par exemple[519]) dont parle la fable à leur sujet. Mais ils ne sont pas non plus un moyen ordinaire de communication. Dans l'*Hymne de Mercure*, la musique que l'enfant-dieu tire de la lyre qu'il vient d'inventer ravit les oreilles et les âmes ; celle d'Apollon, après le

[518] Racontées en détail dans l'*Hymne d'Hermès* notamment.
[519] Comme le dit le vers de Virgile (ou plutôt d'Alphésibée), « *frigidus in pratis cantando rumpitur anguis* » (voir ci-dessus, note 499), dont Scève se souvient dans les vers de *Délie* qui servent d'épigraphe à notre Introduction.

don, en fait autant ; et l'amour scellé par cette expérience partagée unit désormais les deux frères. Grévin a fait en sorte de citer, au cœur de son traité[520], un poème qui évoque cela et pour une fois le montre en pur poète, dont la raison d'écrire de la poésie est la poésie elle-même. A charge pour le lecteur de se demander, comme notre auteur n'a jamais cessé de le faire, comment concilier cette vocation fondamentale avec d'autres missions non moins nécessaires, mais à la « république » ; par exemple, ici, celle de protéger contre les serpents (à défaut de les charmer) ; et celle de soigner leurs morsures.

C'est la diversité de ces conciliations possibles, la souplesse et la variété des moyens d'associer ou d'articuler science et poésie, fiction et vérité, fonction didactique et fonction esthétique, sans céder sur l'une ni sur l'autre, qu'illustrent les citations dispersées dans les *Deux livres*, depuis celles de Nicandre jusqu'à celles de Grévin. Chacune de ces citations nous invite à observer que les deux fonctions sont présentes, mais surtout comment elles sont présentes : à des degrés et selon des objectifs toujours différents. Leurs relations ne sont pas toujours évidentes ; il ne fait pas de doute que c'est plutôt leur subtilité, leur complexité, rencontrée aussi à chaque page des *Œuvres* de Nicandre et dans les nombreux commentaires du traité sur la « fable » (étiologique ou non), qui fascine notre auteur. Cependant l'idée maîtresse qui guide le choix et l'insertion des extraits reste la nécessité d'autant plus forte de rappeler, au sein d'une prose remplie de faits, d'arguments et de controverses, le rôle magistral qui doit néanmoins être accordé à la poésie dans tous ses états, y compris en tant qu'instrument (au sens noble où la lyre en est un) d'exploration, d'expression et de diffusion du savoir.

[520] Il est frappant que « Le Lut » soit cité p. 146, soit à peu près exactement au centre du volume formé par les *Deux livres* inspirés par Nicandre, volume qui compte 290 pages si l'on fait abstraction du long chapitre artificiellement ajouté que constitue le *Discours* sur l'antimoine.

En ce sens les citations sont aussi comme les cailloux de Poucet : le moyen pour le médecin et naturaliste qu'est devenu Grévin de se rappeler où habite le poète qu'il est aussi, dans l'espoir que tous deux continuent d'être une seule et même personne. Les extraits versifiés, si peu nombreux soient-ils, combattent une dichotomie que Grévin rejette sans pouvoir vraiment l'empêcher de s'étendre. A défaut de réaliser une symbiose, c'est au moins une harmonie qu'il lui faut suggérer, alors même qu'il est obligé par devoir scientifique de sortir des vers trop denses de Nicandre, traduits par ses soins, pour expliquer de quoi ils parlent et pour leur ajouter une immense quantité d'informations. C'est par-dessus tout cette harmonie préservée, au-delà des certitudes du savoir seul, que Grévin voudrait opposer à la « malice des hommes » (tellement plus grande que celle des bêtes) dont les venins, toutes espèces et qualités confondues, sont l'arme favorite. En ce sens c'est bien de « charmer » cette « malice », de ralentir et d'endormir son incessant progrès, qu'il s'agit pour Grévin dans les pages associées des *Deux livres* et des *Œuvres* : de « charmer » en même temps qu'on instruit, pour le bénéfice de l'humanité.

CONCLUSION

Nous espérons avoir montré que l'œuvre de Grévin en général et le traité des *Venins* en particulier illustrent non seulement une volonté de collaboration, de jonction, voire de fusion entre les deux « mestiers d'Apollon » évoqués par Ronsard dans l'élégie qu'il dédia à notre auteur, mais la constance de cette volonté, affirmée de multiples manières dans des ouvrages très divers. Si la présence de la poésie est immédiatement perceptible dans les *Deux livres*, en raison de la forme versifiée des citations qui agrémentent leur prose, celle de la médecine ne l'est pas moins dans l'œuvre poétique, et ce bien avant la décision de traduire *Les Œuvres de Nicandre* – qu'il s'agisse de *L'Olimpe*, où l'on voit l'amoureux décrire l'emprise de l'amour en termes physiologiques, ou de la *Gélodacrye,* où l'on voit le médecin assister le poète pour le soulager des maux qui l'affectent et l'entraînent du rire aux larmes. Nous avons vu qu'un pessimisme aigu concernant la condition de l'homme anime ce recueil. Dans l'« Elegie sur la Misere des Hommes », le poète s'en prend aux Muses et aux dieux avant de définir son projet, qui trouve une nouvelle et paradoxale inspiration dans la totale insatisfaction de sa vie – de toute vie :

> Je plore le malheur, et je ris la folie
> Je plore et ris la gloire de la vie.
> Pauvre homme, tu feus faict d'un petit de mortier,
> Mais au soleil, et tu te veux fier
> En la force du corps, tu fus basti de terre
> Et contre Dieu tu entreprens la guerre :
> Tu te laisses mourir plus souvent en naissant,
> Ou si tu es plus longtemps jouissant
> Vingt ans ou quarante ans de ceste povre vie,
> Ce ne sera sans une maladie,
> Qui tousjours compaignant le sentier de tes pas
> En la parfin te conduit au trespas.
> (éd. Clément 75, vv. 25-36)

La « maladie » est le symbole – et la réalité – de la vie vue comme une succession de malheurs du berceau au tombeau, en passant par les quatre âges de l'existence humaine.

En ce sens elle est incurable, et aucun médecin ne saurait prétendre la soigner. Il en est donc du médecin comme du poète, dont la fin du poème définit le sort en ces termes :

> Je me plaignois ainsi aigrissant mon martire,
> Lors qu'un caphart me vint mouvoir à rire :
> Un caphart tout gourmand, un souldard de Bachus,
> Un nourricier de putains et coquus.
> Luy bien gras, bien refaict preschoit de l'abstinence,
> D'amour divin et de la continence :
> Il alloit detestant le vice des humains,
> Et devant tous il en lavoit ses mains
> Tout ainsi qu'un Pilate : il m'esmeut tant à rire,
> Qu'en me riant je ne sceu plus rien dire.
> Voyla comme je suis en plorant tourmanté
> Et en riant banni de liberté :
> Dont mille fois le jour les Muses je dépite,
> Qui ont si mal compencé mon mérite,
> Je dépite Apollon et ses presens aussi,
> Puisqu'en mon cueur il bastit le souci,
> Et ore la risée : et que le pauvre Poete
> N'a rien parfaict qu'une peine parfaicte. (78-79, vv. 127-144)

Si toute l'entreprise de notre auteur montre que le poète et le médecin se doivent de marcher la main dans la main, il faut se souvenir que leur accord n'existe que sur fond de conscience d'une commune « imperfection » face à la souffrance humaine, dont il convient de rire autant que de pleurer. De toute évidence, Grévin *croyait* aux pouvoirs de la médecine et de la poésie, et à la possibilité de les faire converger ; mais il était d'autant plus important pour lui de ne pas les exagérer au point d'oublier combien l'homme est failli.

Ce pessimisme forme un vif contraste avec ce que nous savons par ailleurs de l'ambition et du succès remporté (au moins provisoirement) par l'auteur des *Deux livres.* La publication de 1568 n'émane ni d'un poète inconnu, ni d'un médecin obscur. La renommée de Grévin touchait en réalité à son apogée, tant du fait de son œuvre poétique et théâtrale que de ses publications médicales, sans parler de la polémique majeure qu'il

comptait à son actif. Il n'est donc pas étonnant que le nouvel opus, à en croire Pinvert, ait encore élevé ce statut :

> Le traité de Grévin fut reçu comme un travail de haute valeur. Sans doute il présentait le dernier mot de ce que la science connaissait ou croyait connaître sur cette matière. On ne parla plus de poison sans citer Grévin. Muret, commentant le premier livre des *Amours de Ronsard* et trouvant dans le sonnet CXLIX une comparaison tirée des effets contraires de deux venins qui se neutralisent, dit dans sa note : « Voy Nicandre et son commentaire de Grevin »[521]. Le succès de l'ouvrage s'étendit hors de France. Un médecin d'Augsbourg, Jérémie Martius, en entreprit une traduction latine[522] ». (*Jacques Grévin* 116)

Et le critique de citer le jugement de Colletet :

> Ouvrage non seulement excellent, [...] mais qui sans doute a eu toute l'approbation dans son siècle et qui l'aura peut-être dans tous les siècles à venir. (111)

Grévin, à la fin des années 1560, s'était ainsi placé à l'avant-garde de la connaissance, en matière « iologique » mais aussi dans les domaines corrélés que sont l'alchimie ou l'étude des métaux et autres minéraux – où nous avons vu Kahn, par exemple, souligner sa compétence. Il n'est pas excessif de présumer que notre auteur était appelé, sur la foi de ce nouvel ouvrage, à s'imposer dans ces disciplines pour plusieurs années, n'eût été sa mort prématurée.

Grévin lui-même pouvait se vanter d'avoir été l'un des premiers sinon le premier à donner au problème des venins une telle amplitude et une telle dignité – tant littéraire que scientifique et pratique – en langue vernaculaire. C'est au nom de ce savoir qu'il s'opposa à Launay et fit appel aux autorités compétentes contre lui, avec le succès que l'on sait. Pinvert n'a relevé aucune réaction directe du milieu médical à la publication des

---

[521] Marc-Antoine de Muret, *Commentaires au premier livre des* Amours *de Ronsard.* Éd. Jacques Chomarat, Marie-Madeleine Fragonard et Gisèle Mathieu-Castellani. Genève : Librairie Droz, 1985, p. 80.

[522] Celle-ci fut publiée un an après la mort de Grévin (Pinvert, p. 117) : *Jacobi Greuini Claromontani Bellouaci Parisiensis Medici, et Philosophi Præstantissimi de Venenis Libri Duo*. Anvers : Plantin, 1571. La plupart des citations latines traduites par notre auteur y retrouvent leur langue originelle, cependant que ses propres vers y sont traduits en latin. Cependant Martius retraduit Nicandre au lieu de reprendre la version de Gorris.

Deux livres, mais il est permis, à la lumière de ce récent triomphe, de présumer un accueil favorable :

> En somme, Jacques Grévin, à un âge où d'autres ont à peine quitté les bancs de l'école, sut conquérir une notoriété brillante. Sa véhémente intervention dans la querelle de l'antimoine décida du sort de la bataille et dicta l'arrêt du Parlement. Ses confrères rendaient hommage à ses mérites, et il avait pénétré chez les grands. A l'étranger on traduisait ses livres, on citait son nom avec éloge. Plantin l'appelait *eruditissimus Grevinus;* le traducteur des *Venins* va lui donner le titre de *Præstantissimi philosophus* (cette appellation désignait tout médecin qui s'occupait avec distinction des sciences naturelles; c'est à ce titre que Lenglet-Dufresnoy a compris Grévin dans son catalogue des philosophes hermétiques[523]). (128)

La durée même de la querelle de l'antimoine, jusqu'à la levée, en 1666, de l'interdiction prise cent ans auparavant à l'instigation de notre auteur, incite à penser que le nom de celui-ci, associé plus ou moins précisément[524] à cette décision historique, resta vivant au moins à ce titre dans les cercles scientifiques des universités.

Il convient néanmoins de ne rien surestimer. La haute opinion de Colletet citée par Pinvert permet aussi de soupçonner que l'étoile du traité, qui n'a jamais été réimprimé, avait quelque peu pâli dans la première moitié du XVII^{e} siècle[525] :

> Je souhaitterois que quelque bon libraire voulût faire réimprimer cet ouvrage ; je crois qu'il y trouveroit son compte et le public sa satisfaction, et ce d'autant plus que ce livre est fort rare et fort difficile à recouvrer. (111)

Le traité des *Venins* semble ainsi être tombé assez vite dans une certaine confidentialité, puis dans l'oubli. De même, suite à la redécouverte de Grévin initiée par les travaux de Pinvert[526], ce sont surtout poésie et théâtre qui ont retenu l'attention : l'œuvre scientifique commence à peine à sortir des ténèbres qui l'engloutissaient, grâce aux travaux de Didier

---

[523] Nicolas Lenglet Du Fresnoy, *Histoire de la philosophie hermétique. Accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science*. Paris : Coustelier, 1742, 3 volumes (voir t. III, p. 179).

[524] Notons par exemple que dans son article « La querelle de l'Antimoine et la victoire de la Chimie » (II), Mascherpa fait à tort de Grévin le Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris au moment de la dispute avec Launay (dont il ne semble pas non plus très bien connaître le nom ; cf. p. 45^{a-b}).

[525] Du moins en France. Un indice du retentissement européen et durable des *Deux livres* est donné par la publication (à Londres en 1608, chez William Jaggard) de l'ouvrage d'Edward Topsell (1572-1625?), *The Historie of Serpents*, qui renvoie souvent à « *Greuinus, that learned man* » (voir cet ouvrage sur le site « Early English Books » de l'Université du Michigan : http://name.umdl.umich.edu/A13821.0001.001).

[526] Rappelons que sa grande étude sur Jacques Grévin, issue de sa thèse, vit le jour en 1899.

Kahn, Yvonne Petry et – tout récemment – Frederick Gibbs. Il est d'ailleurs possible que l'ambiguïté générique des *Deux livres,* leur lien ombilical avec les poèmes de Nicandre et la place qu'ils donnent à la poésie (et au commentaire de poésie), qui ont pu contribuer à leur éclat au moment de la parution, leur aient nui au contraire par la suite, de même qu'ils brouillent encore aujourd'hui leur image.

On sait qu'il n'est pas non plus facile de décider dans quelle mesure Grévin lui-même, après avoir connu un précoce succès poétique, y a « renoncé » pour se lancer dans la médecine et l'histoire naturelle avec une ambition comparable, avant d'y « revenir » et de concilier les deux arts en traduisant Nicandre et en rêvant d'une histoire naturelle en vers, comme il le raconte dans l'épître à Jean de Gorris qui introduit les *Œuvres*. On l'aura compris, il nous a semblé que notre auteur est surtout resté fidèle à lui-même et à un profond désir d'accorder ces deux pans de sa vie pour le bien et la gloire de la « Republique » – et ce alors (ou d'autant plus) que son passage à la Réforme lui valut une rupture avec Ronsard et avec la « bande » chantée par celui-ci :

> Fai moi venir d'Aurat ici,
> Grévin, Belleau, Baïf aussi,
> Et toute la musine troupe....[...].
>
> Ici Grévin, ici Colet arrive [...]
> Ça que j'embrasse une si chère bande.
>
> A Phebus, mon Grévin, tu es du tout semblable
> De face et de cheveux, et d'art et de sçavoir [...] [527]

Nous avons vu que Grévin, auteur éventuel ou supposé du *Temple de Ronsard*, n'a pas désiré s'engager dans une polémique « officielle » avec le maître. Mais il n'est pas exclu qu'il ait conçu sa jonction des deux arts comme un moyen, sinon de supplanter le Vendômois (ambition vaine), du moins de marquer sa différence sur d'autres bases que

[527] Vers de Ronsard cités respectivement dans l'édition du *Théâtre complet* de Grévin par L. Pinvert (p. XI) et dans celle de *La Gélodacrye* par M. Clément (p. 135).

celles avancées par les polémistes protestants (dont il fit sans doute partie), et d'afficher un mérite unique en son genre en réalisant un exploit poético-scientifique dont son mentor et modèle n'était assurément pas capable.

Notre auteur aurait ainsi pensé faire d'une pierre deux coups : innover dans le domaine médical, mais rendre son choix de la poésie, laquelle n'a jamais cessé d'être pour lui un objet de passion, indissociable de cette innovation. C'est bien sûr Nicandre qui vérifie ce lien : il suffit de le traduire pour que les deux arts fusionnent en un seul et contribuent ensemble à « l'illustration de la langue française », là où Du Bellay, dans l'ouvrage de ce titre, avait tenu à séparer leurs contributions respectives. Cependant nous avons vu aussi que les *Deux livres* doivent alors compléter l'opération, en expliquant ce que les vers du poète de Colophon ont d'obscur et en développant ce qu'ils ont d'excessivement concis et dense. Autrement dit Grévin eut conscience du fait que l'exactitude même de sa traduction, qui en garantissait à ses yeux la valeur à la fois scientifique *et* poétique, rendait indispensable son commentaire, de même que Nicandre, dans l'Antiquité, avait eu ses « scholiastes ».

Mais si les *Deux livres* contiennent en effet ce commentaire, ils sont fort loin de s'y réduire ; Grévin en profite pour composer un gros traité sur la question des venins et de leurs remèdes, étendu à des sujets dont Nicandre n'avait rien dit, et empruntant aux domaines les plus divers : philosophie, histoire, géographie, histoire naturelle, voire théologie unissent leurs forces au service de la médecine (galénique) et selon une argumentation dialectique qui a subi l'influence de la méthode mise au point par Ramus. Evidemment copieux, parfois jusqu'au fourre-tout, l'ouvrage se veut néanmoins rigoureux, et sélectif plutôt qu'exhaustif. Pour apprécier le souci d'élégance et de

(relative) concision qui le caractérise malgré son ampleur, il suffit de le comparer par exemple aux huit livres de l'une de ses sources inavouées, le *De venenis* de Sante Ardoini (ou Arduino, médecin italien du XV^e^ siècle). De cette énorme compilation[528], Grévin (à propos des antidotes au venin du lièvre marin) se démarque en termes dédaigneux :

> Santes Harduyn qui a pris peine de ramasser tous les remedes, desquels se sont resouvenus les autheurs qui ont escript des venins, faict un grand amas de receptes, ausquelles celuy pourra avoir recours qui en voudra sçavoir davantage : car il me suffit d'alleguer ce qui m'a semblé estre necessaire pour l'intelligence de nostre matiere, sans accumuler tant de remedes, qui servent de peu, puisque l'on le peut faire à moins. (*Second livre* 262)

L'apparition des *Deux livres* dans le sillage des *Œuvres* joue dès lors un rôle ambigu : si d'un côté leur contenu confirme la validité scientifique des poèmes grecs (donc des vers français qui les transposent) tout en bénéficiant du voisinage de leur beauté, de l'autre il suggère que ces poèmes sont trop difficiles à lire pour se suffire en tant que « traités ». Il n'est pas exclu que notre auteur ait ressenti à sa manière, sans l'accepter vraiment[529], ce que Pierre Vesperini voudra démontrer quatre siècles et demi plus tard : les poèmes de Nicandre n'étaient pas faits pour transmettre un savoir pratique sur les poisons et leurs antidotes, mais pour tirer une ingénieuse œuvre d'art d'un sujet particulièrement technique et difficile, *a priori* incompatible avec une visée esthétique. Quoi qu'il en soit, Grévin a choisi au contraire d'insister sur la solidarité des deux poèmes et des *Deux livres* qu'ils ont inspirés. Les seconds ne se contentent pas de tirer leur épingle du jeu : ils vérifient la valeur scientifique des premiers. Inversement, les vers ne sont pas seulement présents dans le traité parce que Nicandre avait eu recours à cette forme, mais pour exhiber leur valeur esthétique propre, et parce qu'ils permettent de

[528] Comme l'a noté F. Gibbs (*Poison, Medicine, and Disease*, *op. cit.*), il est certain que Grévin a puisé dans cet ouvrage, même s'il ne s'en vante pas (voir ci-dessus, notes 102 et 149) ; il conviendrait de mener une étude systématique de cette dette, comme de celle contractée à l'égard d'autres traités médiévaux.

[529] A la différence de Maurice Scève, qui fait le choix délibéré de l'expression obscure, anti-pédagogique, dans les passages « scientifiques » de *Microcosme* (voir l'introduction de Michèle Clément à son édition de cette œuvre), comme il l'avait fait pour la poésie amoureuse dans *Délie.*

pratiquer l'harmonie que prêche notre auteur entre ses deux métiers. D'où le besoin d'ajouter des citations de Lucain, Virgile ou... Grévin à celles des *Theriaques* et des *Contrepoisons*, pour montrer mieux encore que la poésie garde son rôle à jouer dans l'expression et la transmission du savoir.

En somme la structure particulière des *Deux livres* et le lien qui les unit aux *Œuvres* font d'eux un reflet fidèle non seulement de la trajectoire professionnelle, mais de la vie même de Grévin. « Ne pensez jamais rien entendre en la matière des venins, si vous n'avez leu Nicandre », déclarait notre auteur à Launay (*Second discours* 19). De son côté Muret suggérait, en commentant Ronsard, qu'on ne saurait lire Nicandre sans consulter son traducteur et commentateur. La fusion semble ainsi complète entre les deux savants – ou, aussi bien, entre les deux poètes : dire qu'il n'est plus question, depuis la parution des *Deux livres*, de s'aventurer à parler de poisons ou contrepoisons sans se reporter au travail de notre auteur revient à postuler que la poésie fait partie intégrante de cette compétence. Le débat concernant les poèmes qui traitent des « faits » naturels ou la place du didactisme en poésie n'est pas clos pour autant (il dure encore) ; et l'on peut estimer que la position plus souple et plus libre qui fut celle de Ronsard[530] l'a emporté, dans la plupart des jugements de l'époque comme de la postérité, sur celle que Grévin, médecin et poète, tenta d'incarner. Ce n'était là, à nos yeux, qu'une raison de plus de lui rendre ce qui lui appartient : la cohérence particulière de l'*ensemble* de sa démarche.

Il reste donc, sur cette base, à développer un tant soit peu l'hypothèse que nous esquissions sur l'effacement éditorial des *Deux livres des venins* dans le dernier quart du XVI^{e} siècle. Que la mort rapide de Grévin ait ou non contribué à cette infortune, on a le

[530] Nous renvoyons aux belles formules de Teresa Chevrolet citées ci-dessus (Introduction, note 26).

sentiment que la rencontre qu'il organisa entre médecine et poésie dans les pages jointes des *Œuvres* et des *Deux livres* ne lui survécut guère : tout se passe comme si le désir de concorde qui caractérise le traité n'avait plus été compris de ceux qui poursuivirent l'entreprise de diffusion du savoir en matière « venimeuse » – en français notamment. Si Jérémie Martius avait honoré Grévin en le traduisant en latin (ce qui restituait son œuvre, citations poétiques comprises, à la langue de travail de la communauté scientifique), un signe de ce que nous avançons semble émerger avec le cas d'Ambroise Paré, dont la torrentielle production en langue vulgaire a sans doute aidé à faire disparaître le traité de notre auteur ; non sans paradoxe, dans la mesure où celui-ci constituait au même moment, pour le « premier Chirurgien du Roy[531] », une source majeure.

De fait les œuvres de Paré, praticien renommé autant qu'écrivain prolifique, non seulement fourmillent, dans leurs sections concernant les venins, de données tirées (entre autres) du traité de Grévin, mais finissent par multiplier les plagiats. Reconnaissons pourtant que le chirurgien n'a pas attendu notre auteur pour s'intéresser aux poisons : les neuf chapitres du livre II des *Dix livres de la chirurgie* (1564)[532], consacré aux blessures de flèches, en comportent un (le huitième) qui traite du cas des plaies « envenimees »[533],

> que l'on peut cognoistre tant par le recit du patient disant sentir grande poignante douleur, comme s'il eust esté mordz de mousches guespes (principallement és venins chauds desquels on use plus souvent en tels cas) que aussi par la chair du vulneré, qui devient palle, et aucunement livide avec quelque apparence de mortification : A quoi plusieurs autres plus griefs et plus grands accidents surviennent qui n'ont coutume d'advenir aux autres playes où n'y a point de vénénosité. (*Dix livres* II, 8, 33 r°-v°)

[531] Rappelons que Paré fut, avec Vésale, l'un des deux spécialistes appelés au chevet du roi Henri II après l'accident qui devait lui coûter la vie lors des festivités tenues pour les noces de sa sœur et de sa fille (1559).

[532] *Dix livres de la chirurgie, avec le Magasin des instruments necessaires à icelle. Par Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et juré à Paris.* De l'Imprimerie de Jean le Royer, Imprimeur de sa Majesté, Au vray Pottier. Avec Privilege du Roy. 1564.

[533] Aspect dont Grévin ne parlera que brièvement : voir *Premier livre*, ch. I, p. 12.

Le neuvième et dernier chapitre offre ensuite un sommaire des « signes de la qualité des venins » chauds et froids et de leurs façons respectives de tuer, aussi concis sur la question que le premier chapitre de Grévin sera copieux.

Mais le paysage change après la publication des *Deux livres.* Depuis les *Cinq livres de chirurgie* (1571, 1572)[534], dont le quatrième traite « Des morsures des chiens enragez : ensemble des piqueures et morsures de certains bétes venimeuses trouvée en ce pays de France », jusqu'aux *Œuvres* en 26 livres (1575)[535], où ce même titre échoit au livre XX, puis aux *Œuvres* en 27 livres (1579)[536], où ce titre est modifié[537], la dette de Paré envers notre auteur ne cesse de croître ; mais il s'agit plutôt d'une usurpation que d'un hommage. Si l'on ajoute à cela le fait que ces *Œuvres* exhaustives, monumentales, dont le « livre des venins et morsures » ne forme jamais qu'une section, ne cesseront plus d'être rééditées – en 1585 (28 livres ; dernière édition supervisée par l'auteur), 1598, 1607, 1614 (29 livres), 1628, 1633, 1641, 1652 –, il semble clair que le traité de Grévin, confiné dans ce seul sujet, a dû souffrir de cette concurrence.

Au moins Paré avait-il commencé par reconnaître sa source privilégiée :

> Il m'a semblé étre bon d'écrire sommairement au jeune Chirurgien de la morsure et piqueure des bestes venimeuses, et principalement de celles qui sont communes en ce pays, comme de chiens enragez, viperes, aspics, couleuvres, crapaux, scorpions,

---

[534] La première édition est introuvable. Nous citerons la seconde : *Cinq livres de chirurgie. 1. Des bandages. 2. Des fractures. 3. Des luxations, avec une Apologie touchant les harquebousades. 4. Des morsures et piqueures venimeuses. 5. Des gouttes. Par Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et juré à Paris.* A Paris, Chez André Wechel. Avec Privilege du Roy. 1572.

[535] *Les Œuvres de M. Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy. Avec les figures et portraicts tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, et de plusieurs Monstres. Le tout divisé en vingt six livres [...]*. A Paris, Chez Gabriel Buon, 1575. Avec Privilege du Roy.

[536] *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt sept Livres, Avec les figures et portraicts, tant de l'Anatomie, que des instruments de Chirurgie, et de plusieurs Monstres. Reveuz et augmentez par l'Autheur pour la seconde Edition.* Paris : G. Buon, 1579 (la page de titre manque à l'ex. de la BnF, mais se lit dans celui de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine). Sur l'ordre des livres et son évolution, voir l'analyse d'Evelyne Berriot-Salvadore, « "Une recollection" : la disposition des *Œuvres* d'Ambroise Paré », *Etudes françaises*, 38, n° 3, pp. 81-92.

[537] Il devient « Des Venins et morsures des chiens enragez, et autres morsures et picqueures de bestes veneneuses » ; quant au contenu du livre, nous allons voir qu'il est à la fois augmenté et transformé.

> araignes, chenilles, mouches à miel, frélons, guépes et thaons, afin qu'il soit instruit à cognoitre la difference de la malignité qui est en leur venin, et par consequent il y puisse mieux approprier les remedes quand il en sera besoin. Lesquels remedes j'ay recuilly de plusieurs autheurs, et mesmes de Jaques Grevin docteur regent en la faculté de Medecine, qui en a escrit un livre. (*Cinq livres de chirurgie*, livre IV, ch. 1, 279-280[538])

Grévin était mort en 1570. Comme la version latine de son traité, la première édition des *Cinq livres* vit le jour l'année suivante. Tout en précisant le nom et la qualité de notre auteur, Paré ne communique pas le titre de son ouvrage[539] au « jeune Chirurgien » qu'il veut instruire, et ne l'invite en rien, par cette remarque anodine, à s'enquérir plus avant. La formule semble calculée pour reléguer le « livre » en question sans le dissimuler : c'est dans l'ouvrage de Paré que le « jeune Chirurgien » trouvera désormais les informations dont il a besoin sur les différents sujets que Grévin avait abordés, depuis la définition du venin jusqu'à la description de quelques espèces (vipère, aspic, crapaud, scorpion, « mouches », araignées, sangsue, vive...), avec les accidents qu'elles causent et les remèdes idoines. Le tout relevé par force « histoires », ces récits dont Paré parsème l'analyse, et qui sont l'un de ses procédés favoris[540].

En 1575, la présentation de ce qui devient le livre XX des *Œuvres* reste la même[541]. Mais dans l'édition de 1579, on lit ceci :

> Cinq choses m'ont incité de colliger des anciens ce petit traicté des Venins : dont la premiere est, à fin d'instruire le jeune chirurgien des remedes qu'il doit user pour promptement survenir aux affligez, attendant le secours du docte Medecin. La seconde, à fin qu'il puisse avoir vraye et exacte cognoissance de ceux qui pourroient estre empoisonnez, pour fidelement faire rapport à justice, lors qu'il en sera requis. La troisiesme, à fin que ceux qui sont residents aux

[538] On trouve un peu plus loin (p. 284), en manchette, une mention de « Jacques Grevin en son livre des venins ».
[539] Cf. les références des *Deux livres*, qui précisent le titre de l'œuvre et le lieu concerné : Paré ne se soucie guère de ce type d'allégation. Pour une vue d'ensemble de son approche, voir Evelyne Berriot-Salvadore et Paul Mironneau, éds., *Ambroise Paré (1510-1590): Pratique et écriture de la science à la Renaissance*. Paris : Champion, 2003.
[540] La « Table » de l'édition de 1579 comprend près de 7 colonnes de telles « histoires ». Sur cette dimension narrative à propos du sujet qui nous occupe, voir l'étude de Nathalie Dauvois, « La composition du *Livre Des Venins* : narration, représentation, fiction », in *Ambroise Paré (1510-1590)*, *op. cit.*, pp. 277-294.
[541] *Œuvres* (1575), p. 625 ; la manchette qui suit est également préservée : on la trouve p. 626.

> champs : comme les nobles et peres de familles, lesquelz ayant mes œuvres, puissent secourir leurs pauvre subjects, où ils seroient picquez ou mordus des beste venimeuses, ou des chiens enragez, et d'autres bestes. La quatriesme, à fin que chacun se puisse preserver d'estre empoisonné, et survenir aux accidents. La cinquiesme est le desir que j'ay toujours eu et aurai toute ma vie, que servant à Dieu et au public, avec protestation devant Dieu de ne vouloir enseigner à mal faire, comme aucun mal-vueillants me pourroient taxer : ains je desirerois que les inventeurs des poisons fussent avortez au ventre de leurs meres.[542]

L'escamotage est frappant, alors que le livre XX dit désormais parler « des *Venins* et morsures [...] ». Son premier chapitre ne s'intitule plus « Des venins en general », mais « Pourquoy l'Auteur a escrit des Venins » : celui-ci, qui a donc pris devant Dieu la responsabilité de ce sujet délicat, va « colliger des anciens » un « petit traicté » – ce qui suggère qu'il n'existe encore aucun ouvrage de ce genre, en langue vulgaire au moins. Non seulement Grévin disparaît de cette introduction, mais son nom n'apparaît plus que trois fois[543] dans l'énorme volume des *Œuvres*, alors même que le nouveau « traicté » va plus que jamais utiliser son prédécesseur.

Il n'est pas question de mesurer ici l'étendue de ces emprunts : nous nous contenterons de quelques exemples, allant de l'écho au plagiat manifeste. On note ainsi, dès les *Cinq livres*, une ressemblance entre les descriptions d'espèces chez les deux auteurs. En voici une chez Grévin :

> L'Enflebœuf est nommé par les Grecs et Latins le Bupreste, pourautant [...] qu'estant entré dans le corps des bœufs et des vaches, il les faict enfler. C'est une petite beste semblable à la Cantharide [...] : laquelle estant cachee dans les herbes, est souventefois mengee par les animaux paissants, dont apres ils meurent. Ce que ordinairement les bergiers experimentent en leurs moutons, lesquels en deviennent enflez comme tabourins. Or s'il advient qu'un homme en soit empoisonné [...] il excite ainsi pareils accidens [que la cantharide] aux corps dans lesquels il entre : et d'abondant il les faict enfler, ainsi comme si le malade estoit affligé de l'espece d'hydropisie, que les medecins nomment Tympanite [...] (*Second livre* 238)

---

[542] *Œuvres* (1579), p. 709. La manchette qui suivait a disparu.

[543] D'abord dans la liste des « Autheurs recerchez, et citez » (n. p. ; voir l'ex. de la BIUM). Ensuite au chapitre XLIII du livre XX, à propos de la toxicité du noyer, en citant l'expérience que Grévin fit « sans y penser » à ce sujet (*Œuvres*, 1579, p. 748 ; en 1575 le livre XX s'arrêtait au chapitre XXIV, devenu XL en 1579 ; Paré a donc fait en sorte que le nom de notre auteur réapparaisse discrètement vers la fin du livre augmenté). Enfin au chapitre XXIV du livre XXI, à propos des « medicamens alexitaires » (*Œuvres*, 1575, p. 679, et 1579, p. 792).

Puis chez Paré :

> La bupreste est une mouche semblable à la cantharide, laquelle estant mangee avec l'herbe par les animaux paissans, comme bœufs, moutons, et autres, les fait mourir enflez comme tabourins. Et pour ceste cause est appelée des pasteurs enflebeuf. Et si un homme en mange, il aura semblables accidents, que s'il avoit pris des cantharides : et le fait pareillement enfler, ainsi que si le malade estoit affligé de l'hydropisie nommée Timpanites. (*Cinq livres*, IV, XXII, 341 ; *Œuvres*, XX, XXII, 643)

Cependant l'abondance des sources et de leurs compilations est telle qu'une ressemblance de cet ordre peut s'expliquer par une dette commune envers l'une d'entre elles. C'est notamment ce qui se passe à propos du chien enragé. Comme le montrent les titres successifs de son livre IV puis XX, Paré accorde à cet animal une attention qui se comprend très bien dans sa perspective, axée sur les maux qui surviennent « en ce pays de France ». Le chapitre des *Deux livres* sur le sujet ne pouvait donc pas ne pas l'intéresser : on peut être assuré qu'il l'a lu. De fait les rapprochements sont nombreux[544], sans toujours suffire à prouver un simple recopiage.

Soit la description par Grévin des symptômes de la rage (déjà citée ci-dessus[545]) :

> Les signes par lesquels nous nous en pouvons appercevoir, ont esté escripts assez par Dioscoride, Galen, Æsse et Paul Æginete en ceste façon. Le chien enragé a la queuë et les oreilles pendantes, il regarde de travers et plus melancoliquement que de coustume : il se jecte indifferemment sur tous ceux qu'il rencontre, soyent bestes ou hommes, autant sur les congnus que les estrangiers ; et ce sans abayer premierement. Il escume fort par la gueulle et les naseaux : il ne veut ne boire ne manger : il est communement gresle et sec. Il a les yeux rouges, et haletant il tire le plus souvent la langue hors de la gueulle toute roussatre ou noiratre : il marche pas à pas, et est quasi comme tout endormy. S'il se met à courir, il va d'un costé et puis d'autre, et court plus vistement que de coustume. (*Premier livre* 166-167)

Voici la version de Paré :

> Il a les yeux rouges et fort flamboyans, et renversez avec un regard vehement, fixe, et horrible, regardant de travers. Il porte sa teste fort bas, et la tourne de costé. Il ouvre sa gueule, et tire la langue qu'on voit livide et noirastre, halette et jette grande quantité de bave escumeuse, et plusieurs autres humiditez decoulent de son nez. Il chemine en crainte, tantost à dextre, tantost à senestre, comme s'il estoit yvre, et tombe souvent en terre. Lors qu'il voit quelque forme, il court alencontre pour l'assaillir, soit que ce soit une muraille, ou un arbre, ou quelque animal

[544] Tel est le cas du test qui permet de déterminer si on a été mordu par un chien enragé : offrir à un autre chien du pain imprégné du sang de la plaie.
[545] Première partie, chapitre IV, p. 216.

> qu'il rencontre. [...] Il ne boit ny mange : il est du tout muet, c'est à dire, qu'il n'abaye point : a les oreilles fort pendantes et la queüe retirée entre les cuisses : il regarde de travers, et plus tristement que de coustume : il mord egalement bestes et gens, tant domestiques et familiers qu'estrangers [...] . (*Cinq livres*, livre IV, ch. VI, 297-298 ; *Œuvres*, livre XX, ch. VI, 630-631)

On a l'impression que Paré démarque Grévin en modifiant le vocabulaire et l'ordre des éléments. En réalité cependant, le chirurgien semble bien traduire ici le *De venenis* d'Ardoini[546] ; mais la formule « il regarde de travers, et plus tristement que de coustume », qui correspond chez Grévin à « il regarde de travers et plus melancoliquement que de coustume », n'a pas d'équivalent chez Ardoini : il se pourrait donc que Paré puise aux deux sources à la fois.

C'est le lieu de noter, parlant de la rage, que la similitude des descriptions n'empêche pas (dans un premier temps du moins) une divergence saisissante en matière de traitement. Voici en effet ce qu'écrit Paré au sujet des patients atteints d'hydrophobie :

> Ceux ausquels le venin n'a encores occupé les facultez animales, il les convient grandement purger par medecines bien fortes. Et en cela il me semble que l'antimoine seroit proffitable, d'autant qu'il provoque la sueur, flux de ventre, et vomissement. Car ce seroit grande folie bailler en tel cas medicaments legers, quand le venin est fort malin, et ja imprimé aux parties interieures. (*Cinq livres*, IV, XI, 311-312 ; *Œuvres*, XX, XI, 635)

Il y a là de quoi faire se retourner notre auteur dans sa tombe. Pareille prescription frappe d'autant plus un lecteur de Grévin que Paré applique ici, mais en faveur de l'antimoine, la logique qui était celle des *Deux livres*, en postulant l'action purgative des venins de qualités contraires (cf. le « sonnet » d'Ausone) ou encore l'intervention de qualités occultes. Un tel discours si peu de temps après la condamnation officielle étonnerait, si Paré n'avait pris fait et cause pour l'antimoine dès 1568, dans son *Traicté de la Peste*,

[546] Voir *De venenis*, livre VII, chapitre II, éd. citée, p. 386 ; nous devons cette remarque à François Cornilliat. C'est aussi bien Grévin qu'on pourrait alors soupçonner d'avoir « maquillé », en alléguant d'autres auteurs, un éventuel emprunt à Ardoini – lequel, bien sûr, ne fait lui-même que recycler des matériaux antérieurs.

lequel devint le livre XXI des *Œuvres*[547] (où il suit le livre des « Morsures »). Le long éloge des vertus de ce métal que contenait le chapitre « Des medicaments purgatifs » du *Traicté* passa ainsi dans l'édition de 1575[548] ; mais Paré, par déférence envers la décision de « messieurs de la faculté de medecine », le supprima dans celle de 1579[549] – où les recommandations moins visibles (comme celle qui concerne l'hydrophobie) subsistèrent cependant[550]. A ce détail près, on peut dire que Grévin et l'antimoine ont disparu *ensemble* des « vingt sept livres » de 1579 ; ce qui ne manque pas d'une ironie plutôt amère, puisque l'un avait tant œuvré à la condamnation de l'autre.

Mais revenons au problème du plagiat. L'effacement du nom de notre auteur en tête du livre XX de 1579 s'accompagne d'une réfection du début de ce livre : l'ancien chapitre I, « Des venins en général », est remplacé par douze chapitres introductifs (au sein desquels la substance de l'ancien chapitre I passe au chapitre V) ; le texte primitif ne reprend vraiment qu'au chapitre XIII (ancien chapitre II). Or il est clair que certaines au moins des pages ajoutées doivent tout à notre auteur. Un exemple suffira : celui du débat sur la disproportion entre la masse du corps humain et les ravages que cause une infime quantité de venin. On se souvient qu'il s'agit d'une controverse que Grévin tranche

[547] *Traicté de la Peste, de la petite Verolle et Rougeolle : avec Une breve description de la Lepre. [...]*. De l'Imprimerie d'André Wechel. Avec privilege du Roy. 1568.
[548] Voir *Traicté de la Peste*, chapitre 27, pp. 129-135 ; et dans les *Œuvres*, livre XXI, chapitre XXVII, pp. 685-686. Paré défend sa position sur l'antimoine dans sa *Responce [...] aux calomnies d'aucuns Medecins, et Chirurgiens, touchant ses œuvres* (s. l. n. d., argument n° 28, pp. 13-14). Sur cette *Responce* à une tentative d'interdiction des *Œuvres* par la Faculté de Médecine, voir Berriot-Salvadore, « La disposition... », article cité, pp. 88-89. Sur les ouvrages concernant la peste, voir la récente étude de Véronique Montagne, *Médecine et rhétorique à la Renaissance. Le cas du traité de peste en langue vernaculaire.* Paris : Editions Classiques Garnier, 2017.
[549] Où cette rétractation remplace le développement sur l'antimoine (livre XXI, ch. XXVII, p. 798).
[550] Voir *Œuvres* (1579), livre XX, ch. XXII, p. 726.

contre Galien[551], dans les termes suivants (les éléments repris ou à peine modifés par Paré sont soulignés ci-dessous, dans les deux versions) :

> [...] de dire avec Galen, que la substance du poison et contrepoison n'est point distribuee par le corps, mais seulement la qualité d'iceluy, certes ce seroit faire tort aux commencements de nature, par lesquels nous avons apris que les qualitez ne peuvent estre sans corps. Et principalement encores celles cy, lesquelles semblent sortir des premiers effects de la propre substance de leurs corps, non autrement que la chaleur est une qualité presque naturalisante du feu. Nous dirons donc, que ces qualités sont tellement distribuees par tout le corps, qu'il n'est pas necessaire que la petite portion de poison soit partie en tant et tant de pars (car il seroit impossible) : mais il nous faut entendre que quant et quant ce peu de poison est entré dans le corps, ainsi comme ennemy, lequel a conjuré la perte d'iceluy, il gaigne et convertit en sa propre substance ce qui de prime face luy vient au devant, soit le sang dans les veines, soit du flegme dans l'estomach et dans les boyaux dont puis apres il s'aide à gaigner le reste du corps : ainsi que le capitaine, voulant livrer une ville entre les mains d'un ennemy, tasche d'attirer le plus d'hommes qu'il peut, pour se servir au coup donné. Le poison donques augmenté par ce moyen que j'ay dict, commence à s'espandre [...] (*Second livre* 190)

Voici ce que devient ce texte dans le nouveau chapitre II de Paré, intitulé « Question » :

> Galien dict que la substance du poison et contre-poison n'est point distribuee par le corps : mais seulement la qualité d'iceluy. Toutesfois les Philosophes tiennent que nulle qualité ne peut estre sans corps : Nous dirons que ses qualitez sont tellement distribuees par tout le corps qu'il n'est pas necessaire que la petite portion du poison soit partie en tant et tant de pars (car il seroit impossible) mais il faut entendre que quant et quant ce peu de poison est entré dans le corps, le venin gaigne et convertit en sa propre substance, ce qui de prime face luy vient au devant, soit le sang qui est és veines et arteres, soit du phlegme dedans l'estomach et autres humeurs, ou és boyaux dont puis apres s'ayde à gaigner le reste du corps : Ainsi qu'un capitaine voulant livrer une ville entre les mains d'un ennemy, tasche d'attirer le plus d'hommes qu'il peult, pour se servir au jour donné : Le poison doncques par ce moyen que j'ay dit, commence à s'espandre [...]. (*Œuvres* 1579 710)

Nous pourrions continuer : cela n'en finirait pas. La disparition du nom de Grévin coïncide avec l'importation – *verbatim* – de ses analyses. Mais il ne peut s'agir d'une coïncidence ; même en tenant compte des habitudes du XVI^e^ siècle, qui copie et plagie à longueur de volume, il est permis d'estimer que la bonne foi de Paré est en cause.

On remarque par ailleurs que les chapitres consacrés à des espèces particulières (toutes présentes chez Grévin) qui viennent s'ajouter au livre XX de 1579 s'accompagnent souvent de figures inspirées par l'ouvrage précédent. Dans un volume

[551] Voir Première partie, chapitre III, pp. 190-191.

dont les autres livres, on le sait, sont riches en images spectaculaires, les gravures de Buon concernant les « venimeux » ne sont souvent que de proches copies de celles de Plantin[552]. Mais c'est sur une autre forme d'emprunt que nous voudrions conclure ; il suffira de juxtaposer quatre extraits.

Voici d'abord le basilic de Grévin (*Premier livre*, chapitre XVIII) :

> [...] de dire comme Galen au livre de la Theriaque, que le Basilic seulement du rayon de ses yeux, ou de son siffler faict mourir les hommes qui l'oyent, qui le voyent, ou qui par luy sont veuz : cela faict doubter [...] que celuy qui l'a escript l'ayt veu [...]. Aussi Galen au x. livre des Simples confesse ne l'avoir jamais veu, et semble qu'il doubte de son histoire. [...] Je ne veux pourtant dire qu'il ne se puisse trouver des Basilics : mais je pense qu'ils ne sont si dangereux que l'on les faict : bien est vray qu'entre tous les serpens ce sont les plus venimeux, comme estant mesme le venin des autres, ainsi qu'a escript Nicandre, quand il dict, que lors qu'il se traine, touts les autres allants ou venants de pasturage le fuyent et luy quictent la place : estants comme advertis par son siffler tant de l'heure de son arrivee que de son depart. Or le Basilic est un serpent de trois paulmes de longueur, ayant le corps roux, et la teste pointue, sur laquelle il a trois petites saillies, ou enleveures marquetees de taches blanchastres, en forme de couronnes : et pour ceste raison il a esté nommé le Roy des serpens. [...] Il est si plain de venin que mesmes estant mort, les bestes ou les oiseaux sentants les mauvaises odeurs qui sortent de sa charongne, n'osent le toucher pour le manger : que si de fortune ils en mangent, ils meurent subitement, et non seulement pour avoir mangé son corps : mais aussi (comme quelques uns ont escript) pour avoir mangé du corps, qui sera mort par sa morsure. [...] Et mesme Solin raconte que les Pergamenes avoyent baillé une grande somme d'argent pour le corps d'un Basilic mort, lequel ils pendirent au haut du temple d'Apollon, à celle fin que ny les oiseaux, ny les areignees n'en approchassent. L'on a aussi escript que de son simple siffler il faict mourir les animaux : dont les Ægyptiens en leurs Hieroglyphiques l'avoyent accoustumé de peindre pour signifier le mal-parlant. Car tout ainsi que le Basilic tue du simple siffler, ainsi le mal-parlant blece par son simple mesdire. Pour toutes ces raisons que j'ay dictes, Lucain a escript :
>
> *Le Basilic tout seul est regnant par le sable,*
> *Ou sifflant à tout autre, il se rend efroyable :*
> *Plus qu'un autre venin le sien dangereux,*
> *Qui chacun va chassant du regard de ses yeux.* (106-107)

Ensuite celui de Paré (*Œuvres* de 1579, livre XX, chapitre XXVI) :

[552] Cf. les représentations du coule-sang (*Deux livres*, p. 85, *Œuvres*, p. 729), du pourrisseur (90, 729), de la torpille (159, 733), de la pastenaque (151, 743), du lièvre marin (256, 744) et de l'aconit (201, 747). Notons toutefois que les trois images de poissons de Grévin ressemblent fort, de leur côté, à celles qui montrent ces mêmes espèces chez Rondelet (*L'Histoire entiere des poissons*, Lyon : Macé Bonhomme, 1558). Enfin, dans les cas du basilic (105, 731) et de la salamandre (142, 732), les gravures de Grévin et de Paré sont très différentes.

> Entre tous les serpens, le basilic est le plus venimeux, comme estant mesme le venin des autres. Nicandre dict que lors qu'il se traine, tous les autres le fuyent et lui quittent la place : estants comme advertis par son sifler, tant de leur de son arrivee que de son depart. Galien dict que le Basilic est un serpent jaunastre, ayant la teste munie de trois petites eminences, ou enleveures, marquetee[s] de taches blanchastres, en forme de couronne, et pour ceste cause a esté nommé Roy des Serpens. Par sa morseure, et son sifler, et toucher faict mourir tous autres animaux. D'avantage son venin est si cruel, que si on le regarde trop attentivement, tuë ceux qui le regardent.
>
> Solin escrit, que le corps mort du basilic a encore de grandes vertus, pour-ce ceux de Pargame, l'ont achepté à grand prix, pour empescher les Araignes de faire leurs toylles dedans le Temple d'Apolon, et les oyseaux d'y faire leurs nyds, estant pendu audict temple. Estant mort nulles bestes sentant l'odeur de sa charongne, n'osent le toucher pour le manger : Et si par fortune ils en mangent ils meurent subitement, non seulement pour avoir mangé de son corps, mais aussi pour avoir mangé des bestes mortes par sa morsure. Pour ces raisons Lucain escript.
>
> *Le Basilic tout seul est regnant par le sable,*
> *Ou siflant, à tous autres il se rend efroyable.*
> *Plus qu'un autre venin le sien est dangereux :*
> *Qui chacun va chassant du regard de ses yeulx.* (730)

Passons sur la manière dont Paré redistribue les éléments volés tout en effaçant les précautions dont Grévin émaillait son propos. Plus révélateurs sont la déformation de la référence à Nicandre (auteur auquel le livre XX ne renvoie que très fugitivement, quatre fois en tout) et le maintien inattendu, dans un rôle tout aussi simplifié et déformé, de l'extrait de Lucain : c'est là l'unique apparition de ce poète ; et l'une des deux seules citations poétiques du « petit traicté »[553].

Voici l'autre (Livre XX, chapitre XXXIX) :

> La Murene est un poisson de mer, ressemblant à la lamproye, toutesfois elle est plus large et a la gueulle plus grande, elle a les dents fort longues, aigues et courbees au dedans. Elle est de couleur brune, sa peau couverte de petites tasches blanchastres, le corps long de deux couldees. [...]
>
> Alian dit, que la Murene se jette sur terre, et qu'elle va chercher la vipere jusques dedans sa caverne pour frayer avec elle. Ce qui est prouvé par les vers de Nicandre.
>
> *Il court de la Murene un bruit tout asseuré,*
> *C'est [qu']un serpent l'espouse, et [que] de son plain gré,*
> *Elle sort de la mer, puis toute desireuse,*
> *Elle va s'escouler à la beste amoureuse.* (741)

Citons encore une fois le passage correspondant du *Premier livre* (chapitre XXX) :

---

[553] Ajoutons que ces deux extraits représentent une belle proportion, car le nombre total de citations en vers dans les 27 livres des *Œuvres* ne dépasse pas la demi-douzaine.

> La Murene est un poisson de mer ayant la corpulence assez pres approchante de la Lamproye ou de l'Anguille. Elle est toutefois beaucoup plus large et a la gueulle plus grande. [...] Elle a les dents fort longues, aigues et recourbées en dedens, les yeux blancs et ronds. Elle est de couleur brune, dont Oppian mesme l'a surnommee noire. Sa peau est douce et fort glissante, couverte de petites tasches blanchastres. Elle a le doz fort couppant, et tout le corps long de deux coudees. [...] le vulgaire a pensé que la Murene frayoit avecque le serpent : ce que toutefois Pline escript estre faux [...]. Athenee [...] allegue les vers de Nicandre escripts aux Theriaques, en ceste maniere :
>
> *Je sçay l'esmerveillable et le divers tourment*
> *Que porte la Murene alors qu'elle s'eslance*
> *Sur le pescheur qui pene, et sa dent elle advance*
> *Tant qu'elle le contrainct de laisser le batteau,*
> *Et se jecter souvent à l'appetit de l'eau,*
> *S'il est vray ce qu'on dict en laissant le repere*
> *De la Mer, elle va frayer à la vipere.*
>
> Aelian l'a escript [...], disant mesmes ensuyvant nostre poëte, que la Murene se jecte sur terre, et qu'elle va cercher la vipere jusques dedens sa caverne. Ceste fable a esté fort bien escripte par Oppian [...], laquelle j'ay tournee des vers Grecs comme il s'ensuit :
>
> *Il court de la Murene un bruit tout assuré,*
> *C'est qu'un serpent l'espouse, et que de son plain gré*
> *Elle sort de la mer : puis toute desireuse*
> *Elle va s'accoupler à la beste amoureuse.*
> *[...]* (741)

Eliminant tout ce qui nuance le propos de Grévin, Paré présente comme un fait, affirmé par Elien et « prouvé » par Nicandre, ce que notre auteur présentait comme une « fable » à laquelle divers auteurs (mais non pas Nicandre) semblent avoir cru à tort. Chez Paré « les vers de Nicandre » ne sont là que pour dire brièvement quelque chose dont Grévin avait pourtant précisé que « cela a esté escript poëtiquement », car « les poëtes entrelacent tousjours quelques fables parmy leurs poëmes » (150). Le plus symbolique est la fatale confusion (ou négligence) qui substitue aux authentiques « vers de Nicandre » les quatre premiers vers du long extrait d'Oppien que Grévin citait ensuite : non seulement la citation que retient ici le chirurgien n'a pour rôle que de dire de façon sommaire une vérité approximative, mais ce n'est pas la bonne citation[554].

[554] L'erreur est ensuite conservée sans commentaire par les éditions successives des *Œuvres* (elle passe encore inaperçue dans celle de J.-F. Malgaigne, en 1841). Nicandre, Oppien : qu'importe si le chirurgien s'est trompé ? La vérité, c'est que ces quatre malheureux vers n'ont plus rien à faire là.

On trouve ainsi dans les pages de Paré deux reliques poétiques, deux épaves d'un projet déjà oublié que le chirurgien, tout à son plagiat, préserve un peu par hasard, en se trompant sur leur fonction, sur leur sens, et même sur leur origine. On ne saurait mieux signifier que par cette insignifiance (par l'indifférence qu'elle atteste) la mort intellectuelle de la « concorde », du mariage que Grévin voulait réaliser entre savoir et poésie, cette dernière entendue aussi bien comme « fable » que comme « vers ». Fable et vers que l'auteur des *Deux livres* entendait certes employer au service du vrai, de l'art de guérir, de la nature et de la « république », mais dans le respect des droits et des charmes qui sont les leurs. L'erreur de Paré, qui recopie le savoir de Grévin en oubliant ou en déformant les vers dont il était nourri, a ainsi le mérite paradoxal de cerner, *a contrario*, l'essence de l'ambition de notre auteur ; à charge pour nous de lui restituer, à travers le temps et autant qu'il est en notre pouvoir de le faire, un peu de la grandeur qu'exigeait de lui la « Muse françoise » dans la dédicace des *Œuvres de Nicandre* :

> *Ainsi parla la Muse et fit tant envers moy,*
> *Que jurant en ses mains je luy promis la foy,*
> *Qu'en faveur d'Apollon, qui prît de moy la cure,*
> *Je tirerois au vif tout cela que nature*
> *Entumba dans la terre, et tout ce qu'en la mer,*
> *Pour prendre accroissement, elle fit enfermer :*
> *Tout ce qui se nourrît sur les flancs de la terre :*
> *Tout ce qui est en l'ær et au ciel qui enserre*
> *Sous un manteau commun les animaus divers*
> *Citoyens du pourpris qu'on nomme l'Univers.*

ANNEXES

ANNEXE A

Tableaux récapitulatifs du *Premier livre*

A-1. Relevé des accidents causés par les animaux venimeux

1. Aspic
Trouble de la vue - inflammation du visage - surdité avant la mort - étourdissement - pâleur - refroidissement - lourdeur de tête - bâillement
Trois espèces :
1) Cerchée ou terrestre : 8 pieds de long, couleur de cendre, parfois tire sur le vert
2) Hyrondinier : environ 1 1/2 pied, couleur d'hirondelle, vit en Égypte, au bord du Nil
3) Cracheur : couleur gris-vert tirant sur l'or ; lance son venin après avoir mesuré la distance qui le sépare de leur victime. Sa morsure tue en quatre heures. Plaie imperceptible. Mâle et femelle sont si étroitement liés que quiconque tue l'un est recherché et mis à mort par l'autre. Venin sectoriel : attaque le cerveau.

[2. Rat de Pharaon
N'est pas une bête venimeuse ; tue aspic et crocodile, détruit leurs œufs.]

3. Vipère
Plaie avec pus huileux - échauffement bilieux - ampoules - hoquets, convulsions d'estomac - peau verdâtre - fièvre - étourdissement - attaque des parties nobles - pesanteur et faiblesse - sensation de froid intense, commençant par les extrémités - tremblement de tout le corps - sueur - la femelle tue en 7 heures maximum, le mâle prend plus de temps.
Seule espèce de serpents à porter sa progéniture ; les autres pondent des œufs. Dimensions variables selon le climat. Nature froide. Grande diversité d'espèces. La femelle à l'arrière de la tête et le ventre plus larges que le mâle, mais la queue plus courte. Elle a quatre dents ; le mâle n'en a que deux.

4. Cornu (céraste)
Mêmes accidents que pour la vipère.
Le cornu est une espèce de vipère. 3 pieds environ, gris cendré. Ventre couvert d'écailles, produisant un sifflement lorsqu'il rampe (en zigzag alors que la vipère va en ligne droite). Type à cornes (2 ou 4) et type imparfait, sans cornes. Le cornu est si ami des Psiliens que ces derniers guérissent ses victimes en suçant la plaie. Les enfants légitimes n'ont rien à craindre du cornu, alors qu'un enfant adultérin ne survit pas à leur morsure.

5. Coule-sang (hæmorrhous)
La plaie change de couleur - douleur au cœur et à l'estomac - vomissements et diarrhée - hémorragie par tous les orifices - pâmoison - mauvaise haleine - difficulté de parole - inflammation des gencives - étirement des nerfs - difficulté à uriner - chute des dents.
Le coule-sang est aussi une espèce de vipère. Son nom (*haemorrhous*) combine les mots grecs pour « flux » et « sang » : il fait couler le sang de ses victimes. Une coudée de long ; semblable au cornu par sa largeur de tête et par ses cornes ; comme lui il se déplace en zigzag et donne l'impression d'un navire en mouvement (Nicandre). Il s'amenuise de la tête vers la queue. Couleur grisâtre luisante, taches noires et blanches sur le dos. Col étroit, comme chez la vipère.

6. Pourrisseur (seps, sépédon)
Venin brûlant - forte douleur - chute des poils - perte de sang - changement de couleur - fait pourrir en « boue puante » tout le corps contaminé.

Le pourrisseur, « sépédon » pour les Anciens, doit son nom au fait que le corps de ses victimes entre en décomposition. Ce nom désigne deux espèces différentes : un serpent qui ressemble au coule-sang, et le lézard dit « chalcidique » (Dioscoride). Le serpent se déplace en ligne droite comme la vipère (Nicandre, contre Elien). Multicolore.

7. Altéré (dipse, dipsade)
Inflammation et assèchement internes et externes - soif inextinguible - peau sèche, comme brûlée - assèchement et fermeture des conduits - rétention d'eau jusqu'à rupture du ventre.
Considéré par les uns comme une variété d'aspic, par les autres de vipère. Une coudée de long, s'amenuise de la tête à la queue ; marques noires sur celle-ci.

8. Eau-terrier (chersydre)
Inflammation noirâtre de la plaie - sécheresse de la peau sur tout le corps - corruption du sang, qui en sort sous la forme d'une boue pourrie et puante (voir pourrisseur) - forte douleur - fumées dans la tête - fonte des humeurs - faiblesse et spasmes.
Noms divers (chersydre / hydre aquatique / natrix (nageur) ; type amphibie ; vit près des rivières, se nourrit de grenouilles. Ressemble à l'aspic.

9. Double-marcheur (amphisbène)
Mêmes accidents que pour les vipères.
Corpulence uniforme, le corps ne s'amenuise pas - joues larges, affectant la vue - se déplace dans les deux sens - peau dure et tachetée - couleur terre tirant sur le brun - complexion plus chaude que les autres serpents - une femme enceinte avorte si elle le croise.

10. Scytale
Mêmes accidents que pour les vipères.
Ressemble au double-marcheur, en plus gros - mais se déplace en une seule direction - son nom signifie « bâton » - complexion plus chaude - ne mange pas de fenouil lors de sa mue, d'où la cécité qu'on lui prête - multicolore au point de susciter l'admiration des passants.

11. Basilic
Inflammation de tout le corps - couleur jaune d'or de la plaie (sang converti en bile) - chute des poils - mort subite - pas de remède.
Le plus venimeux et le « roi » des serpents - sifflement - long d'1 à 3 pieds - couleur rousse - tête pointue - rampe en gardant la tête levée - même mort il tue tout ce qui l'approche - infecte l'air, tue les herbes et arbres - on est atteint même en le touchant avec un bâton - s'il touche le cheval il tue aussi le cavalier (comme la torpille).

12. Chêneau (dryinas, chélydre, rude-peau)
Odeur suffocante par tout le corps - noircissement du sang et de la peau - forte douleur, éblouissements, troubles du cerveau, folie - tremblements - vomissements sanglants ou bilieux.
Vit dans les chênes, d'où son nom - ressemble à l'eau-terrier - aussi appelé hydre aquatique - se tient près des lieux marécageux ou des étangs - long de 3 pieds - corps charnu et écaillé - couleur tirant sur le brun - puanteur analogue à celle de la colle de cheval - tout ce que touche le malade est contaminé - son odeur annonce sa présence - déforme l'odorat

13. Dragon
Non venimeux, sauf dans les climats très chauds.
Nombreuses descriptions fabuleuses - deux espèces vraies : avec ou sans ailes - trois rangées de dents - gueule petite - morsure peu douloureuse - couleurs diverses - cinq à dix coudées, voire trente ou quarante - haleine particulière qui attire les oiseaux - avalerait un mouton entier.

14. Millet (cenchrinès)
Accidents proches de ceux de la vipère - hydropisie (conversion des humeurs en eau) - suce le sang par la poitrine.

Long de 3 pieds - s'amenuise de la tête à la queue - ventre de couleur verte - reste du corps multicolore - vit à Lemnos (île de Vulcain), à Samos et en Thrace.

15. Étoilé (stellion)
Pas de relevé d'accidents pour l'étoilé, dont la morsure est pourtant dangereuse - sauf deux mentions : plaintes constantes de ses victimes - noircissement de la partie affectée.
Serpent en forme de lézard - *tarrantola* selon Mattioli - se nourrit de rosée et d'araignées - vit durant tout l'hiver dans les crevasses de maisons et dans les tombes - constitue un remède efficace contre la morsure des scorpions - ennemi du scorpion - attaque les hommes finement selon Pline - demeure en Italie (Aristote) et en Thrace (Nicandre).

16. Phalanges / Araignées
a. Rhagion (rhox, rhax)
Yeux et joues rouges - refroidissement et convulsion du corps - écoulement de semence.
b. Étoilé (astérie)
Refroidissement - tremblements - tête assommée - nerfs et liens du corps affaiblis.
c. Azuré
Mal de cœur - sommeil - vomissures semblables aux toiles d'araignées.
d. Veneur (loup)
Inoffensif
e. Guêpier (dysder, sphicie)
Effets similaires aux précédents, plus enflure et douleur à l'endroit de la morsure.
f. Fourmilion (myrmecie)
Effets similaires
g. [anonyme, ressemble à la cantharide**]**
Vit dans les blés - paralysie de la parole (langue, gorge, poumons).
g bis. Tarentule [selon Mattioli]
Vit aussi dans les blés - mais effets divers : sa morsure fait chanter, rire, pleurer, danser, dormir, crier selon la complexion des patients, certains rendus semblables aux frénétiques ; le seul remède est la musique (elle fait danser et suer), mais provisoire.
h. Frappe-tête
Effets similaires à ceux des autres espèces : refroidissement, paralysie, etc.

17. Scorpions
Cette taxinomie ne vaut que pour Nicandre.
a. Blanc
Non venimeux : pas d'accidents
b. Roux
Affectation des humeurs (pourrissantes) - fièvre ardente malicieuse et mortelle tremblement - étirement des nerfs - hilarité (noir)
c. Noir
Hilarité
- Pas d'accident pour les 3 espèces suivantes :
d. Vert
e. Plombé
f. Crabe
g. Pagrure
Mêmes effets que le roux.
h. Jaune / Melichore
Mêmes effets.
Portent des « entailles » dans leur structure, annelée en grains de chapelets - 5 bras de chaque côté du corps - queue et bras porteurs d'aiguillon - huit espèces chez Nicandre, neuf chez d'autres.

18. Mouches
Pas de venin, donc pas d'accidents directs. Mais les mouches dotées d'un aiguillon sont censées pouvoir transférer le venin de la vipère.

a. Mouches à miel : 1) Avettes / Abeilles 2) Reines / princesses 3) Inutiles
b. Guêpes : 1) Thentredons 2) Crabons / Frelons
c. Vagabondes : 1) Taons / Pemphrédons 2) Escarbots 3) Bourdons
Controverse sur la naissance des mouches à miel, qui naîtraient du cadavre en putréfaction du taureau (Nicandre et Virgile ; Elien pense qu'elles viennent du cheval), et sur leur reproduction : certains disent qu'elles ne procréent pas.

19. Scolopendres / Iules
Brûlure piquante - envenime par morsure et au toucher - pourriture de la plaie, noircissement de la peau.
Ressemble au ver de terre, en plus long et velu - pattes des deux côtés du corps - se déplace vers l'avant et l'arrière, mais n'a qu'une tête - coupé en deux, les deux moitiés survivent - l'iule est plus petit, on les confond généralement - terrestre et marin - ressemble à l'ophioctène.

20. Rablette (musaraigne / scytale / mygale)
Inflammation de la plaie - ulcère chancreux - colique.
Taille du rat - museau de porc - couleur de la belette - deux rangées de dents - attaque ses victimes à l'aine - serait aveugle - fruit de l'union du chat et du rat (légende) - proche de la taupe.

21. Lézards / Lézard chalcidique (pourrisseur)
Le lézard dit « chalcidique », venimeux « entre tous les autres », provoque les mêmes accidents que le serpent nommé « seps » ou « pourrisseur » ; d'où son nom.
Lézards = « serpents » à quatre pieds. Le lézard chalcidique doit cette appellation aux marques cuivrées de son corps. Il guérit sa propre morsure lorsqu'il est pris en breuvage.

22. Salamandre
Inflammation de la gorge - tendance au sommeil - défaillance du cœur - pourrissement des parties humides - chute des poils - tremblements - perte de chaleur - surdité - ulcères.
Espèce de lézard - empoisonne par morsure ou par ingestion de ce que sa salive a touché - couleur noirâtre - peau rude et crevassée - naît du limon (ne se reproduit pas) - sa froideur et le limon qui subsiste dans sa peau la rendent capable de séjourner un certain temps dans le feu, voire de l'éteindre (Aristote, Elien).

23. Murène
Mêmes accidents que ceux de la vipère.
Ressemble à l'anguille en plus grand - dents longues, aiguës et recourbées - yeux blancs et ronds - couleur brune - peau douce et glissante - longue d'environ 3 pieds - pas de nageoires - mouvements sinusoïdaux comme les lamproies et les anguilles (Aristote) - s'accouplerait avec des serpents (légende).

24. Pastenaque (2 types)
Pourrissement des parties atteintes - plaie insensible, pleine de pus - forte douleur - odeur nauséabonde - faiblesse du corps, défaillance du cœur - perte de la parole et de la vue.
Large, lisse, sans écailles - queue dotée en son milieu d'un aiguillon long à dents tournées vers le haut, crénelé des deux côtés à la manière d'une scie - la queue s'amenuise comme celle d'un rat - la tête du second semble se détacher du reste du corps - poisson prédateur, tend des embuscades à ses proies - aimerait la musique et voir danser (légende) - le « poinçon » reste dangereux même détaché du corps - Ulysse en serait mort au cours d'un combat avec son fils**.**

25. Vive / Dragon marin
Forte douleur à la plaie si on ne la soigne pas vite - défaillance du cœur - fièvre - gangrène.
Vit dans l'océan - 8 à 9 pouces - grosse tête - mâchoire inférieure très large - deux ailerons au-dessous de la gorge et deux à la base du cou - aiguillons sur le dos et au ventre orientés vers la queue - forment une ligne qui semble séparer le dos (rougeâtre, tacheté de bleu et d'or) du ventre (blanc) - yeux verts et azurés.

26. Torpille (5 types)
Accidents relevant des venins froids - inflammation de la gorge - chute des poils - froideur de toutes les parties du corps - défaillance du cœur - pourrissement des parties humides - fige le sang et provoque le sommeil - tremblement du corps - surdité - ulcères.

Types 4 et 5 : différentes des trois premiers types par la corpulence et non par les accidents.
Appartient à l'espèce des poissons plats et « tendronneux » - couleur rouge pâle - paralyse les membres qui touchent le poisson et donne une sensation de sommeil - peut transmettre son venin par la voie d'une ligne de pêche ou d'un bâton - venin extrêmement froid.

27. Chien enragé
Chez le chien : sécheresse de la gorge - soif et hydrophobie - langues, oreilles et queue pendantes - écume aux babines et rougeur des yeux - regard haineux - attaque et mord le premier venu.
Chez l'homme : soif et hydrophobie - mord le premier venu - se déchire le corps, surtout le visage - voit un chien en se regardant dans un miroir - rougeur généralisée - folie et mort.

[28. Autres serpents
Élopiens, Sablonneux, Chasse-rats, Aveugles (Typhloques ou Cécilies), Dards, Moluriens
Inoffensifs : pas d'accidents.]

A- 2. Relevé des remèdes aux morsures des animaux venimeux

1. Aspic
Evacuation du venin par incision et ventouse - application de centaurée et de myrrhe sur la plaie - prendre du suc de pavot et de la thériaque.

[2. Rat de Pharaon]

3. Vipère
Crotte de chien pétrie avec du vin comme emplâtre - thériaques - laurier - aurone, origan vert et galbanum sur la plaie - présure de lièvre et vin - suc de poireau - poireau - oignons - ail en boisson.

4. Cornu
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

5. Coule-sang
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

6. Pourrisseur
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

7. **Altéré**
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

8. Eau-terrier
Origan pilé sur la plaie - lessive et huile d'écorce de sarasine et thériaques, sur la plaie ou par voie buccale - suc de marubin et autres médicaments.

9. Double-marcheur
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

10. Scytale
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

11. Basilic
Une drachme de castoreum et du vin ou du suc de pavot.

12. Chêneau
Mêmes remèdes que ceux de l'eau-terrier.

[13. Dragon
Non venimeux.]

14. Millet
Application de sariette et de rue sauvage sur la plaie - par voie buccale : sarasine et gentiane.

15. Étoilé
Pas de relevé de remèdes (peu d'accidents).

16. Phalanges / Araignées
Pour l'ensemble des araignées (Dioscoride) :
Cendre de figuier + sel appliqués sur la plaie - sarasine - farine d'orge et vin sur la plaie - vinaigre et mulet de mer découpé - deux drachmes de graines d'aurone ou d'anis ou du cumin d'Éthiopie, et 10 onces de vin.

17. Scorpions
Pour les espèces dangereuses : broyer le scorpion lui-même et l'appliquer sur la blessure, en emplâtre, avec du sel - graine de lin, guimauve et soufre - plusieurs autre remèdes par voie orale.

18. Mouches
En cas d'accident (rare) : lait de figuier distillé dans la plaie - mauve - farine d'orge et vinaigre en cataplasme - étuvement d'eau salée ou d'eau de mer - autres remèdes liés à la nécromancie.

19. Scolopendres / Iules
Application de sel marin dilué dans du vinaigre - sarasine et vin en breuvage - rue sauvage, menthe ou aluyne (absinthe).

20. Rablette
Mêmes remèdes que ceux de la vipère, alors que les espèces sont sans rapport. Application de la rablette (brûlée) et de vinaigre après nettoyage de la plaie. Voie buccale : une drachme ou deux de poudre de petites feuilles de laurier, dans du vin.

21. Lézard chalcidique
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

22. Salamandre
Miel et pignons de pin (Nicandre) - chair et œufs de tortue - thériaques et mithridate (Avicenne) - grenouilles bouillies et racine de panicaut - graines d'ortie et d'orobe avec huile, farine et galbanum.

23. Murène
Mêmes remèdes que ceux de la vipère.

24. Pastenaque
Mêmes remèdes que ceux de la vipère. Sa chair coupée en deux et appliquée sur la plaie avec une drachme de présure de lièvre, de chevreau ou d'agneau par voie buccale guérit le malade

25. Vive / Dragon marin
Chair du poisson coupé en deux sur la plaie (vivant si possible) - appliquer un surmulet de la même façon sur la plaie - cataplasme de serpolet, de sauge et d'aluyne cuit au vin - farine, soufre et vinaigre. Ces remèdes sont également bons contre la morsure du scorpion marin.

26. Torpille
Voir au *Second livre* les remèdes de la ciguë et du pavot.

27. Chien enragé
Laisser couler le sang pour évacuer le venin, puis cautère - laisser la plaie ouverte 40 jours - scarifier par incision - ventouses - emplâtre de Galien : 1 livre de poix de calabre, 3 onces d'oppobalsalme, 8 de vinaigre - irriguer la plaie avec de l'ail, des oignons et de la poudre de mercure - application de thériaques, mithridate avec rosats et onguents sur la plaie (Galien, Pline, Dioscoride, Oribase, Aétios, Avicenne, etc.).
Galien : cendre d'écrevisse (10 drachmes) - gentiane (7) - encens (1) - 3 drachmes par voie buccale, pendant 40 jours. Dioscoride : brûler l'écrevisse avec ferment pur de vignes blanches (3 drachmes) - diluer la cendre avec de la racine de gentiane bien battue (1/2 drachme) - 6 ou 6 1/2 onces de vin pur. Administrer au patient les 4 premiers jours, puis doubler ou tripler la dose. Autres : oseille appliquée sur la plaie, prendre son bouillon par voie orale (Aétios) - beaucoup de viande fraîche et humide - provoquer de la diarrhée et faire uriner le malade souvent - éviter qu'il voie ce qu'il boit ou mange.

[28. Autres serpents (élopiens, etc.)
Inoffensifs : pas d'accidents, donc pas de relevé de remèdes.]

29. Remèdes non spécifiques

Panacée / Panace
Plante d'origine mythique. Aurait été découverte par le fils de Saturne, le centaure Chiron, et ses vertus enseignées à Esculape et à Hercule - longue tige, longues feuilles semblables à celles de la marjolaine - fleurs dorées, racines menues, goût piquant.

Sarasine / Aristoloche
Deux types : 1) mâle : plus long, forte racine ; 2) femelle ou « ronde » - ressemble à la vincibosse ou périclymène, très proche du lierre - fleur rougeâtre utilisée autrefois en teinturerie - fruit petit, ressemble à ceux du poirier sauvage - racine couleur de buis - remède : une drachme de cette racine râpée dans du vin.

Trèfle
On l'appelle **bitumineux** pour son odeur quand il fleurit - petites feuilles semblables à celles de lobe ou de mélilot, trois à trois sur une longe tige, d'où son nom - sa graine bue avec vin ou vinaigre est un contrepoison (Nicandre, Dioscoride).

Thériaque (1)
A base de « thapse », aussi appelée « thrinacie » ou sicilienne, son lieu d'origine. Dioscoride la nomme « thapsienne ». Elle est piquante et toxique. Mais broyée dans du vin avec rosagine, rue, graine de vitex, sarriette, asphodèle et pariétaire, elle constitue un excellent antidote.

Rosagine
Ressemble au laurier. Ses fleurs sont de couleur rose-rouge, d'où son nom de laurier-rose - toxique pour les mules, les ânes et les chiens - remède pour les hommes contre les morsures de serpents quand elle est mélangée avec d'autres ingrédients et bue avec du vin.

Vipérine
C'est la buglosse sauvage ou alcibienne, du nom d'Alcibie qui l'expérimenta contre les morsures de serpents. Nicandre en distingue deux espèces, Dioscoride n'en reconnaît qu'une.

Marrube
A prendre avec du vin blanc. Le marrube et la mélisse sont deux herbes distinctes mais qui se ressemblent beaucoup. Le marrube est un contrepoison pour l'aconit.

Peau du cerveau de la poule
Contrepoison supposé ; c'est en fait le cas de la cervelle même, à prendre avec du vin blanc.

Polinecme
Herbe inconnue, efficace contre poisons et morsures de serpents.

Origan
Très efficace sous forme de litière dissuasive, ou en breuvage contre les morsures.

Foie de sanglier
Lobes proches de la vésicule et des veines (en grec : trapèzes, pyles, machaires).

Testicule de castor ou d'hippopotame
Une drachme de « coullon » de « bièvre » ou de « cheval d'eau », prise avec de l'eau.

Thériaque (2)
Aurone, laurier, marjolaine, présure (levraut ou faon), caillette de cerf.

Graines ou baies
Polion - Cèdre - Genévrier - Platane - Cyprès - Buplèvre.

Thériaque (3)
Colybatée, vin, huile d'olive.

Thériaque (4)
Poix, moelle de férule, racine de fenouil sauvage (hippomarathre), persil de marais, graine de cèdre, persil de cheval (hipposelin), myrrhe, cumin, chair de vipère.

Remèdes divers :
Glaïeul - Bruyère - Tamarisque - **Cytise** - Sureau - Grenouilles - Foie et tête de vipère - Dorée (Hélychrise) - Burguépine (Rhamne) - Panicaut (Erynge) - Basilic aquatique - Eucnémon - Anis - *Brank ursine (Acanthe)* - Orcanette (Alcibienne) - Paume-Dieu (Palma Christi) - Tournesol (Héliotrope) - Nombril de Vénus (Cotylédon) - Herbe d'Esculape - Scolopendre - Quinte-feuille - Arction - Lycopse - Bassepinière - Persil sauvage (Caucale) - **Panais** - Térébinthe - Cheveux de Vénus (Adiante) - Maceron - **Pavot** (Thylaque, Épitèle) - Artichaut sauvage (Pyracanthe) - Averon (*Ægilops*) - Matricaire - Ocre de Lemnos - Paliure - Orobanche - Bugronde - Poireau - Serpentine - « Plante dont la racine ressemble à un aiguillon de scorpion » - Lychne - Hyacinthe - Laser (racine) - **Cal des chevaux** - **Pain de pourceau** (Cyclamen) - **Cinnamome** - **Baume d'Arabie**
Ingrédients énumérés au ch. XXXVII. Ceux qui entrent dans la composition de la **thériaque universelle** donnée en dernier lieu par Nicandre sont en gras lorsqu'ils apparaissent aussi dans la traduction de ce passage des *Theriaques* par Grévin, et en italiques lorsque ce n'est pas le cas.

A-3. Classement des animaux venimeux par accidents

Groupe I

3. Vipère - 4. Cornu - 5. Coule-sang - 9. Double-marcheur -
10. Scytale - 14. Millet - 23. Murène

Accidents
Plaie à pus huileux - peau verdâtre - étourdissement - pesanteur et faiblesse - bile échauffée - fièvre - attaques des parties nobles - ampoules - sensation de froid intense, commençant par les extrémités - tremblement - hoquets et convulsions d'estomac - sueur abondante.

Particularités de quelques espèces par rapport au groupe

Les effets du cornu sont plus accentués que ceux de la vipère. Le coule-sang provoque hémorragie, vomissements, évanouissements, diarrhée, perte de dents, difficulté de parler et d'uriner. La complexion du double-marcheur est un peu plus chaude que les autres.

Groupe II

1. Aspic - 7. Altéré

Accidents spécifiques à chacune des deux espèces

Pour l'aspic : trouble de la vue - pâleur - inflammation de la face - étourdissements - refroidissement - lourdeur de tête et bâillements - surdité avant la mort.

Pour l'altéré : inflammation et assèchement internes et externes - soif inextinguible - peau sèche, comme brûlée - assèchement des conduits - rétention d'eau jusqu'à rupture du ventre.

Groupe III

6. Pourrisseur - 8. Eau-terrier - 11. Basilic - 12. Chêneau - 17. Scorpion - 19. Scolopendres - 20. Rablette - 21. Lézard chalcidique - 22. Salamandre - 24. Pastenaque - 25. Dragon marin - 26. Torpille

Accidents

Venin brûlant - forte douleur - chute des cheveux et poils du corps - perte de sang - changement de couleur - secrétion d'une boue puante sur tout le corps

Particularités de quelques espèces

Eau-terrier : assèche la peau et dilue les humeurs. Chêneau : odeur suffocante du corps, perte de la vue et de la raison. Scorpion : crises d'hilarité, fièvre maligne, étirement des nerfs. Scolopendres : enveniment par morsure et toucher. Rablette : colique. Salamandre L endort, fait trembler, rend sourd. Pastenaque **:** faiblesse, défaillance du cœur, perte de la parole. Vive : défaillance du cœur. Idem pour la la torpille, qui provoque aussi surdité, tremblements, ulcères et assoupissement.

Groupe IV

15. Étoilé - 16. Phalanges /Araignées - 18. Mouches

Accidents

Yeux et joues rouges (venin froid et sec) - mal de cœur - sommeil - refroidissement et convulsion du corps - faiblesse généralisée - vomissures semblable aux toiles d'araignées - tremblements et relâchement des nerfs - maux de tête - conversion des humeurs en venin.

Particularités de quelques espèces

Étranges effets de la tarentule - les mouches à aiguillons peuvent transporter le venin de la vipère.

Groupe V

2. Rat de Pharaon - 13. Dragon - 28. Serpents inoffensifs : a. Élopiens, b. Sablonneux ou Lybiens, c. Chasse-rats, d. Aveugles (Typhlopes ou Cecilies), e. Dards, f. Moluriens

Sans accidents

« Groupe » VI (espèce unique)

27. Chien enragé

Voir tableau A-1, *s. v.* Chien enragé.

A-4. Classement des animaux venimeux par remèdes

Groupe I

3. Vipère - 4. Cornu - 5. Coule-sang - 6. Pourrisseurs - 7. Altéré - 9. Double-marcheur - 10. Scytale - 20. Rablette - 21. Lézards - 23. Murène - 24. Pastenaque

Remèdes

Voir Tableau A-2, *s.v.* Vipère

Spécificités

Rablette : appliquer sa chair brûlée et du vinaigre après nettoyage de la plaie. On prend aussi, par voie buccale : une drachme ou deux de poudre de petites feuilles de laurier, avec du vin (Dioscoride et Aétios). Pour la pastenaque, sa chair coupée en deux et appliquée sur la plaie, avec en plus une drachme de présure de lièvre, de chevreau ou d'agneau par voie buccale.

Groupe II

8. Eau-terrier - 12. Chêneau - 16. Phalanges / Araignées

Remèdes

Voir Tableau A-2, *s.v.* Eau-terrier

Spécificités

Pour les phalanges / araignées : on met de la cendre du figuier et du sel sur la plaie. Et aussi de la sarasine, de la farine d'orge et du vin appliqués avec du mulet de mer découpé. Prendre également deux drachmes d'aurone ou d'anis d'Éthiopie et 10 onces de vin.

Groupe III

1. Aspic - 11. Basilic

Remèdes

Voir Tableau A-2, *s.v.* Aspic, Basilic

Groupe IV

14. Millet / Dard - 17. Scorpions - 19. Scolopendres / Iules - 25. Dragon marin

Remèdes

Voir Tableau A-2 pour les espèces concernées.

Spécificités

Groupe dont les remèdes sont constitués par l'application de la chair des animaux eux-mêmes, a antidote aux maux que causent leurs morsures causent ; + certaines plantes à valeur curative.

Groupe V

22. Salamandre - 26. Torpille

Remèdes

Voir Tableau A-2, *s.v.* Salamandre, Torpille

Spécificités

Groupe dans lequel l'huile et les médicaments chauds jouent un rôle prépondérant en raison de la nature froide des venins. Les médicaments pour les deux espèces sont essentiellement composés de matières grasses, de plantes et d'épices. Dans le cas de la torpille, les médicaments sont ceux qui sont également utilisés pour la ciguë et le pavot.

Groupe VI

2. Rat de Pharaon - 13. Dragon - 15. Étoilé - 18. Mouches - 28. Autres serpents

Groupe non venimeux et sans accidents

Remèdes

En cas de transport de venin de vipère par les mouches : voir les remèdes pour cette dernière.

« Groupe » VII (espèce unique)

27. Chien enragé

Remèdes

Voir Tableau A-2, *s.v.* Chien enragé.

[Groupe VIII]

29. Remèdes non spécifiques

Voir Tableau A-2, section 29.

ANNEXE B

Tableaux récapitulatifs du *Second livre*

B-1. Relevé des accidents provoqués par les poisons

1. Aconit
Bouche desséchée, étirée - douceur de goût sur la langue - ronge le pylore - rétrécit l'estomac par astringence - humeurs pourries, gaz et vents - hallucinations et vue double - larmes abondantes - inflammation du corps.
Appelé encore tue-panthère, male-mort, tue-femelle et mort-aux-rats - vertu pourrissante, complexion froide et humide : ses remèdes doivent être chauds et secs.

2. Céruse
Blanchissement de la langue et des gencives - douleurs aiguës à l'estomac - gorge desséchée et toux persistante sans expectoration - constriction de la gorge et de l'estomac - larmes abondantes - envie de dormir - hallucinations - urine noire et sanglante - refroidissement - défaillance du cœur.
Blanche comme du lait (autre nom : blanc d'Espagne) et utilisée pour le maquillage - poison artificiel obtenu via le traitement du plomb par le vinaigre (Dioscoride) - nature très froide et sèche : les remèdes doivent être chauds et humides.

3. Cantharide
Odeur de poix et de cèdre - douleur à l'estomac, à la poitrine, à la vessie - ronge les organes - sang corrompu dans l'urine - parcourt les boyaux - fièvre, frénésie, défaillance - mortel.
Sorte de mouche - nommée cantharide par les Grecs pour sa ressemblance avec la canthare ou escarbot - couleur azurée teintée de jaune, resplendissantes et belle - vit dans les frênes, se nourrit de feuilles et de blé (« dévore-blé », Nicandre) - abondante en Italie - sa complexion chaude et sèche la rend très venimeuse - ennemie mortelle de l'homme.

4. Coriandre
Expansion de son odeur de la bouche à tout le corps - frénésie - perturbation de l'entendement - tête lourde - envie de dormir - paroles incohérentes - cris de bacchantes.
Très répandue - 3 à 4 pieds - plante grêle et branchue - racine courtes et dures - nature froide (Dioscoride et Avicenne) - nature chaude (Galien, Hippocrate, Grévin) - deux types : ancien et nouveau, ou champêtre ou sauvage (forte odeur) et domestique - le nouveau a plus d'humidité mais reste chaud - remède contre la morsure du double-marcheur (Pline) par sa vertu digestive - empêche la fumée de monter au cerveau - Faible nocivité, sauf abus.

5. Ciguë
Froideur - supprime la chaleur naturelle du corps - froideur des extrémités - tremblements -hallucinations (nuit ténébreuse dans la tête, selon Nicandre) - étouffements respiratoires.
Très répandue - complexion extrêmement froide (4^{e} degré, excessive) - très répandue en milieux ombragé - ressemble au fenouil (tige) et à la coriandre (feuilles) - Malignité particulière qui provoque une forme de folie (gr. « Conarie », de κώνειον, ciguë) - Utilisée à Athènes pour les condamnés à mort (Socrate), d'où sa notoriété.

6. Toxique
Inflammation de la langue et toux sèche, sans expectoration - pourrissement des gencives et des humeurs (vertu cachée) - plaie noirâtre en cas de blessure de flèche - palpitations du cœur - frénésie - roulements d'yeux - écume dans la bouche - troubles d'esprit causés par les humeurs -hurlements comme ceux des prêtresses de Rhéa - peau desséchée et rompue.

Poison très peu connu - Dioscoride, Galien et Avicenne ne disent rien de précis à son sujet - autres noms : taxique (Pline) pour le rapprocher abusivement du « taxe » (if) - Manard, médecin de Ferrare, l'appelle « napellus », à tort. Il ne servait qu'à empoisonner les flèches, d'où son nom - Plaute y fait allusion - venin très puissant, excessivement chaud et sec.

7. Éphéméron / Journalier (colchique)
Démange, puis ronge, brûle et ulcère toutes les parties du corps - étouffement - inflammation si le poison perdure dans le corps ; il finit par percer les tissus - incurable.
Noms : éphéméron / journalier (il tue en un jour) / colchique / tue-chien / mort-au-chien - Origine : Colchos - lié à l'histoire de la magicienne Médée, fille du roi de Colchide, qui aida Jason à lui ravir la Toison d'or - fleurit en automne ; ses feuilles, semblables à celles du poireau, apparaissent après l'éclosion de ses fleurs blanchâtres, semblables à celles du safran - certains l'assimilent à l'herbe « hermodacte », ce que Grévin réfute en renvoyant à Mattioli - il a vu les deux chez Pierre Queute, son ami apothicaire - complexion extrêmement chaude et sèche avec une grande malignité cachée qui le rend très dangereux pour l'homme.

8. Ulophone / Porte-mort
Vapeurs dans la tête - trouble de la raison - frénésie - morsure et inflammation de la langue - obstruction des conduits (boyaux) du corps - gaz bruyants étouffant la poitrine avec sensation de perte d'haleine - matière gluante, semblable au blanc d'œuf.
Liqueur gluante appelée Ixie par les Grecs, extraite d'une plante inconnue (peut-être la carline noire) - Ne pas la confondre avec la carline blanche - son identité est l'objet de controverses - goût semblable à celui du basilic - poison dans toute sa substance.

9. Sang de taureau
Etouffement et écume dans la bouche - perte d'haleine - fumées dans le cerveau - évanouissement causé par des caillots qui obstruent les conduits - étouffement des poumons et de l'estomac.
N'est pas un venin comme on l'entend ordinairement mais le devient par l'épaisseur des caillots - durcissement immédiat dès qu'il entre dans le corps de l'homme - pourrissement du sang plongé dans un milieu plus chaud que le sien.

10. Enfle-bœuf / Bupreste
Grande douleur à l'estomac - étouffement de l'urine (comme pour la cantharide) - fait enfler le corps dans lequel il rentre - le malade est tel un tympanite (hydropisie) - excès d'inflammation.
Son nom vient du fait qu'il fait enfler le bétail qui le mange (Pline et Nicandre) - semblable à la cantharide (escarbot) - se cache dans les herbes et est souvent mangé par les animaux, qui en meurent - a le goût et la senteur du nitre, indice d'empoisonnement.

11. Lait caillé (« emprésuré »)
Étouffement par l'action du froid qui contracte les conduits - défaillance du cœur - maux de tête dus aux vapeurs soulevées par les pourritures du lait.
Lait dans lequel on a mis de la présure (enzyme pris de la caillette du veau ou de l'estomac de l'agneau pour cailler le lait) - Ne ne se laisse plus fondre par la chaleur de l'estomac, mais achève de cailler en étouffant le buveur.

12. Dorycnion / Morelle furieuse
Sensation de sommeil et de pesanteur - attaque les parties nerveuses de l'estomac et les blesse par sa nature froide et sèche - hoquets et vomissements - conduits ou viscères attaqués par les humeurs pourrissantes - vomissement sanglant - défaillance du cœur - douleurs par humeurs gluantes rejetées par le bas - soif violente.
Venin de nature froide et sèche - goût amer (signe du poison) et couleur pareille à celle du lait - dorycnion ou morelle furieuse ? Pour Mattioli, ce sont deux plantes différentes.

13. Pharique
Écorchure de la bouche - défaillance et frénésie de l'esprit - affaiblissement des nerfs par les humeurs de la tête - trouble des sens et perte de mobilité.

Poison dont on ne sait pas grand'chose - Dioscoride le classe parmi les venins simples - peut être un arbre, un fruit ou une herbe, d'après Proxagore, du nom de l'empoisonneur ou de la ville d'origine, Pharis en Arcadie - nature chaude et sèche - action subite.

14. Jusquiame / Hanebane

Inflammation des gencives et des lèvres avec démangeaison - blessure aux gencives comme lors de la pousse des dents de l'enfant - vapeurs à la tête et sensation d'ivresse - forte anxiété - tremblements et défaillance du cœur.

Venin très froid, dangereux pour le cerveau - trois types dont deux vénéneux : graines noires et fleurs pourpres ; graines rougeâtres et fleurs jaunes ; le troisième est un remède - désaccord entre les auteurs. Autres noms : hyosciane pour les Anciens - hanebane en France

15. Pavot

Sensation de sommeil - pâleur du corps par sa nature froide - haleine froide - refroidissement mortel des parties internes du corps - mauvaise odeur - apparition des signes de la mort (Hippocrate, *Pronostics*, et Nicandre) - yeux enfoncés - perte de toute vivacité - inflammation des lèvres - grande douleur malgré le sommeil - sanglots continuels - convulsions - ongles noirs - perte totale de force : il faut ouvrir la bouche du malade pour le nourrir.

Pavot naturel

Cornu : Gousses en forme de cornes - feuilles blanches et hérissées, parfois déchiquetées - tige non velue - graine menue et noire - racine noire peu profonde - milieux maritimes.

Écumeux : Appelé aussi Héraclée - n'existe pas en France

Pavot artificiel

Cultivé : Dans les jardins - tête noire et graine blanche

Noir : Graine noire et tête longue. C'est de lui que vient l'opium, poison très froid

Erratique : Fleur rouge pâle et de courte durée - feuille comme celle de la chicorée - tige velue (coquelicot) - la nature de tous les pavots est froide et sèche.

16. Lièvre marin

Gâte l'estomac, les boyaux et provoque des douleurs par sa nature chaude, rongeante et pourrissante - affecte l'appétit et provoque vomissements et flux de bile noire - échauffe le sang, atteint le foie - sueur puante - sang aqueux - hydropisie des pieds et des jambes (Nicandre) - changement de la couleur de la peau du malade atteint de jaunisse (noire et verte) - inflammation de la verge et problèmes urinaires - urine sanglante, puis pourpre (inflammation de la vessie) - ulcère des poumons par le sang pourri et desséché.

Poisson informe comme les huîtres et limaçons - ressemble à la seiche - de nature chaude - vit en haute mer - sans rapport avec le lièvre terrestre - très véloce, échappe aux filets par sa constitution molle - très toxique même si on le touche avec un bâton - les trois espèces sont dangereuses et se ressemblent - dans la première, les parties gauche et droite sont différentes - fait avorter la femme enceinte qui s'en approche - se nourrit d'ordures et de limaçons - émet une humeur noire pour troubler l'eau - fait mal aux yeux quand on le regarde.

17. Sangsue

Aucun signe extérieur sinon les crachats sanglants du malade selon la veine (grande ou petite) qu'elle attaque - sensation de succion du sang.

Vit dans les eaux bourbeuses et limoneuses : étangs, viviers, ruisseaux et marais - « entaillée » et annelée - deux types : marine, eau douce - la seconde est plus grosse, a la peau plus dure et se rétrécit moins facilement - ressemble à un ver de terre ou à la queue d'une souris - s'amenuise en allant vers la tête - les deux types se distinguent par la taille de la tête - sangsue marine rougeâtre et plus dangereuse - se déplace en étirant la partie avant et en contractant la partie arrière - utilisée pour sucer le sang par traitement, après ablation de la partie venimeuse. Autres noms : « bedelle » (gr. βδέλλα) - *hirudo* (lat.).

18. Champignons

Sensation d'étouffement ou d'étranglement - colique - humeurs et gaz épais (nature froide) - ulcères de l'estomac et des boyaux - pâleur du corps et difficulté à uriner - sensation de froid et tremblements - défaillance du cœur - sueurs froides.

Les deux types n'ont ni racine ni tige - sans feuille, sans fruit, sans graine, sans moelle, sans nerfs ni veines - spongieux, blanc, léger - fait de limon contenant un suc aigre ; « levain de terre » (Nicandre) - froid et humide (Galien) - espèces comestibles (Pline) : bien les faire cuire, et les manger de préférence avec des pommes ou des poires.

1) Terrestres

Appelés aussi bolets par les Anciens - petite peau blanche, rouges en dessous (les meilleurs). Les Grecs les appellent aussi amanites - on distingue aussi suivant leur forme : ovaliers, doigtiers, spongieux, morilles - mousserons - potirons

2) « Arboriens »

a. Agarie : croît en forme d'éponge

b. Oreilles : cf. oreilles de Judas

c. Rissoles : semi-circulaires - ingrédient des pâtés de venaison

3) Vénéneux

a. Lacinies (découpés) : grands, forme de bonnet suisse

b. Vesses de loup (pissaulits) : en pointe, couleur rousse - quand on marche dessus on entend un petit bruit explosif, avec dégagement de fumée.

19. Verdier (crapaud ; 2 types)

Empoisonnement si on mange de l'herbe sur quoi le verdier a vomi son venin - le malade devient jaunâtre comme le « tapse », herbe jadis utilisée en teinture - changement de couleur dû au pourrissement des humeurs du corps - inflammation du corps pour la même raison - provoque des hoquets et une forte puanteur - fait blêmir quiconque croise son regard - le venin du crapaud d'eau fait perdre l'appétit - nausée, envie de vomir, grande défaillance - sensation d'humidité dans la bouche - le venin du crapaud muet s'attache aux parties de l'homme destinées à la procréation - corruption des conduits de la semence (Nicandre).

1) Venimeux

a. Verdier ou Gresset - Appelé aussi rubette parce que vivant dans les buissons - deux saillies sur le front - semblable à la grenouille mais noirâtre - museau large et arrondi - se dresse quand on l'attaque - haleine infectée - apparaît surtout en été (Nicandre), saison des empoisonneurs et des sorciers qui les recherchent à des fins maléfiques.

b. Crapaud d'eau - On le trouve dans les milieux humides (marais) - dans les caves et sous de grosses pierres - semblable à la **grenouille**, mais museau plus aigu et jambes plus courtes, comme le verdier - peau épaisse, bosselée, tachetée de gris - si dure qu'elle est difficile à percer - avec le verdier, espèce la plus utilisée par les sorciers et les empoisonneurs.

c. Crapaud calamite - plus petit que les deux premiers, de couleur verte - séjourne parmi les roseaux, d'où son nom (Pline) - muet, souvent avalé par les bœufs et vaches avec l'herbe qu'ils paissent, ce qui les fait enfler jusqu'à éclatement.

2) Non venimeux (Grenouilles)

20. Litharge et vif-argent

Tremblements du corps - apoplexie - teint couleur de plomb - étirement des nerfs - douleur insupportables aux jointures - inflammation du corps, humeurs dans la tête, les os et les gencives - rétention d'urine - douleurs de l'abdomen - très toxique, ronge les parties internes

Litharge : *spuma argenti*, protoxyde de plomb, médicament artificiel. Cinq recettes : 1) plomb chauffé (écume et plombagine) ; 2) mélange de plomb et d'argent ; 3) de plomb et d'or ; 4) de plomb, d'or et d'argent ; 5) de cuivre et de plomb (Agricola).

« Argent vif » : mercure, métal liquide aux noms multiples : « hydrargyre » (argent aqueux) pour les Anciens. Aide à guérir la vérole.

21. If

Diarrhée - sensation de froid par tout le corps - étouffement à la gorge dû à la nature froide et à la malignité naturelle du venin - pourrissement des humeurs - boyaux rongés (comme pour la ciguë)

Semblable au sapin en moins haut - feuilles épaisses, branches courbes - donne des pommettes comme le lierre (en plus gros), de couleur rougeâtre tirant sur le noir - son bois sert à faire les meilleurs arcs et flèches - Dioscoride : on le trouve en Italie, Narbonnaise, Espagne. Nicandre le signale en Grèce, entre Macédoine et Thessalie, sur l'Œta où Hercule se tua - arbre très dangereux dont l'ombre abrite le toxique - le vin

contenu dans un baril de bois d'if peut tuer - empoisonne les animaux qui paissent ou dorment dans son ombre - fatal aux oiseaux qui mangent sa graine - arbre ennemi de l'homme et de tout ce dont il se sert.

Poisons non mentionnés par Nicandre

22. Chenilles de pin
Fortes douleurs d'estomac - inflammation du palais, de la langue et de la bouche - douleur à la bouche, dans les boyaux avec une sensation de feu par tout le corps.

23. Herbe à puces / Psyllion
Froideur de tout le corps - grande pesanteur et défaillance - mélancolie et faiblesse de l'esprit.

24. Herbe sardonienne
Attaque cerveau et nerfs - endort par son extrême froideur - étouffement et convulsions - crispe les muscles, particulièrement de la face, des joues et de la bouche, comme fait la ciguë.
Tient son nom de la Sardaigne - abonde dans les prés et les marécages - semblable à l'ache : tige très longue et feuilles dentelées de couleur jaune - commune dans les fossés et fontaines - on l'appelle aussi **persil** ou **ache riante** parce que ceux qui en sont empoisonnés meurent en riant - Homère appelle « Sardonien » ce rire involontaire et douloureux.

25. Jus de mandragore (mande-gloire)
Sensation immédiate de sommeil - tous les accidents déjà vus de par sa nature extrêmement froide.
Deux espèces
1) Noire (femelle) : feuilles longues et étroites rampant par terre - pas de tige - racine bulbeuse ressemblant à de petites poires.
2) Blanche (mâle) : feuilles grandes, larges et douces au toucher - pas de tige - racine bulbeuse plus grosse, plus arrondie, de couleur jaune et de senteur plaisante.
Des imposteurs modifient l'aspect de ces racines, qui ressemblent à un « demi-homme » (Columelle), en leur ajoutant bras, tête et cheveux (à l'aide de graines de millet germées).

26. Plâtre
Étouffement immédiat de la gorge et de la poitrine.
Très courant, on trouve ce poison dans les bâtiments - très dangereux dans le corps de l'homme - Souvent mis en poudre - malignité naturelle cachée.

27. Chaux vive
Brûlante - douleur insupportable à l'estomac et dans les boyaux, qu'elle ronge.
Aussi commune que le plâtre (également utilisée en construction).

28. Orpin jaune / orpin rouge
Mêmes effets que la chaux vive
Tout ce qui est dit de cette dernière vaut aussi pour les orpins (orpiments). Les Grecs appellent l'orpin jaune « arsenich » et les Latins, « auripigment » ; à ne pas confondre avec l'arsenic ordinaire. « Sandaraque » est le nom que les uns et les autres donnent à l'orpin rouge.

29. Arsenic, sublimé, réagal (+ vert-de-gris, limaille de cuivre, eau-forte, eau de savon...)
Rongent et percent estomac et boyaux - provoquent une soif inextinguible et une forte fièvre.
Nature chaude et brûlante - très dangereux.

30. Limaille de plomb, plomb brûlé
Effets comparables à ceux de la litharge.

31. Cinabre, vermillon, vitriol, soufre, limaille de fer, lapis, diamant, euphorbe, scamonnée, graine d'ortie, safran
Contrepoisons plus ou moins dangereux (car toxiques), cités pour mémoire.

B-2. Relevé des contrepoisons

1. Aconit
Vomitifs pour chasser le venin (bouche) ou clystères (bas) - chaux vive et du vin pour contrecarrer le venin - aurone et marouchin - rue et hydromel - eau et miel - fer, or ou argent chauffé au vif trempé dans du vin pour enrayer la pourriture - ive ou musquée en bouillon ou vin - racine d'origan (Galien) - bouillon de veau ou de poule - présure de faon et de levreau - vin d'aluyne (absinthe) - 2 drachmes de suc de baume, miel, lait de castor, poivre - rue par voie buccale. Le miel d'Héraclée du Pont, lieu où pousse l'aconit, est un contrepoison efficace.

2. Céruse
Vomitifs et clystères pour évacuer le venin - lessive de cendre pour chasser les résidus de poison - nourritures grasses : huile d'olive, mirtine, orchas et premadia - noyaux de pêche et bains contre la peau sèche - lait sans la clairvielle (avec elle pour Nicandre) - ingioline - sésame (Galien, Nicandre) - vin et viande en abondance (nature contraire) - mauve bouillie (naturelle, chaude, humide) - huile de marjolaine (Dioscoride) - glaïeul et bouillon de figue - mithridate et thériaques.

3. Cantharide
Vomitifs et clystères (cervelle de porc ou de chevreau, Nicandre) pour neutraliser le venin - lait et clystères pour vider les ordures du corps - bouillon de graines de lin (Dioscoride) de mauve, fenugrec et de racines de guimauve - pouillot en bouillon ou en breuvage (vin) bourgeons de vigne - 4 drachmes de terre samienne (nature froide, rabat la chaleur du venin, ferme les ulcères des boyaux) - 8 drachmes de vin cuit, suc de rue et huile de glaïeul et de rose pour chasser le venin par le bas (Nicandre, Galien et Dioscoride).

4. Coriandre
Huile de glaïeul pour vomir (Dioscoride) - remèdes contre poison de toute nature - contrecarrer sa malignité par le vin, du sel et de l'eau pour dessécher l'humidité - coquilles d'œufs et écume de mer - bain de mer - neige contre la chaleur (Nicandre) - salmure ou consommé de poule ou d'oignons salés (contre l'humidité).

5. Ciguë
Vomitif : huile de glaïeul et clystères pour évacuer le venin par la bouche et par le bas - vin en grande quantité à boire d'un trait pour contrecarrer le froid : c'est un catalyseur en petite quantité - laurier, carotte, graine d'ortie tous dissolvants contraire au froid - lait d'âne, de chèvre, de vache pour nettoyer l'estomac et chasser les résidus (Nicandre).

6. Toxique
Lier le malade pour appliquer les remèdes - vomitifs et clystères pour évacuation - pommes cydoniennes - pouillot bouillis dans l'eau - essayer avant tout les remèdes froids et humides pour la chaleur et la sécheresse - sang de Bouc ou d'autres pour contrarier le poison - pommes domestiques ou sauvages ; leurs feuillages en bouillon - appliquer les remèdes prévus pour les bêtes venimeuses - décoction de coings ou pommes cydoniennes pour réconforter l'estomac.

7. Éphéméron / Journalier
Vomitifs et clystères pour évacuer - lait de vache - contrôler la diarrhée - fruits et feuilles du chêne - racine de noueuse / polygone (Grecs) - centinodes des cimetières - feuilles de vigne, les bouts près des bourgeons - ronces et écorces des châtaignes de la ville de Casto - graines ou feuilles de myrte - écorces de grenades, origan - moelle de férule.

8. Ulophone / Porte-mort
Vomitifs et clystères pour évacuer le poison et déboucher les conduits - absinthe broyé dans du vin doux qu'on puisse trouver - térébenthine ou résine ou poix de pin pour nettoyer les parties délicates - remèdes

pouvant dissoudre le venin : pouillot, rue, aspic d'outre-mer, laser, couillon de bièvre, boucorigan. Nicandre ajoute du fromage pour tempérer la chaleur du poison.

9. Sang de taureau
Pour dissoudre les caillots : vinaigre, figues vertes, présure de faon, levraut etc. - nitre, laser, graine de choux, ronces, poivre, racine d'herbes à punaise, et toute substance pouvant diluer - mais ne pas faire vomir le malade (Nicandre) - ou ne le faire qu'après dilution (Galien).

10. Enfle-bœuf
Mêmes remèdes que ceux de la cantharide.
Figues sèches et vin vieilli pour dissoudre les vents par leur chaleur modérée - poires sauvages pour évacuer le poison - graine de meurtre pour rafraîchir et fortifier l'estomac, l'enfle-bœuf étant chaud - fruit de palme et lait de femme ou de vache après diminution de la fièvre.

11. Lait caillé
Mêmes remèdes que ceux du sang de taureau.
Dioscoride recommande de ne pas faire vomir le malade ; Avicenne est d'avis contraire.

12. Dorycnion / Morelle
Les remèdes doivent être chauds et humides (contraires à la nature du poison) - lait tiède mêlé de vin doux - chair de chapon rôti ou consommé de chapon - animaux marins, crus ou cuits, à vertu laxative : huître, pourpre, langouste, pinne, hérisson de mer, pétouille, porcelaine.

13. Pharique
Vomitifs et clystères pour évacuation pat le haut et par le bas - livèche et glaïeul contre sa nature chaude et sèche - fleur de lys selon Nicandre, pour sa vergette jaune à vertu contraire spéciale.

14. Jusquiame / Hanebane
Lait - lait d'âne - lait de chèvre ou de femme - cornebœuf ou fenugrec et l'huile (ramollissement et vomitif.) - suc d'ortie, sa graine pour réchauffer et dissoudre le froid du poison - eau miellée ou bouillie de figues sèches - cresson alénois, rave, sénevé, graine d'oignon et d'ail pour nettoyer par chaleur - noyaux de pêche et d'amande pour leur amerture (Nicandre) - repos absolu.

15. Pavot
Huile d'olive par voie buccale - vomitifs et clystères pour évacuation par le haut et par le bas - remèdes spécifiques : vin doux et miel (Nicandre) - aluyne, cannelle et vin pur - vinaigre chaud, miel ou sel - bains chauds, contre la raideur de peau due au froid et contre la démangeaison.
En cas de pâmoison, mettre des produits odorants sous le nez pour faire éternuer le malade.

16. Lièvre marin
Vomitifs et clystères pour évacuation pat le haut et par le bas - ellébore noir pour purger le malade - suc de scamonée - suc de réglisse et d'agaric : exigent des précautions - lait d'ânesse et bouillon de mauve pour les inflammations - racine de cèdre et vin, une obole - toutes sortes de grenades : oenopiennes, proménennes, ægiciennes, contre la pourriture des humeurs.

17. Sangsue
Gargarismes si elle est dans la gorge - médicaments chauds pour réchauffer l'estomac - vinaigre pour la détacher et la tuer, mélangé le vinaigre à de la glace ou de la neige - sel de terre, eau de mer ou eau salée chauffée - écume de sel mêlée à de l'eau douce.

18. Champignon
Vomitifs et clystères pour évacuer le venin - médicaments desséchants et échauffants - fiente de poule pulvérisée bue avec de l'oxymel, une drachme de sarasine - raifort, rue, cendre de pervenche, vinaigre - sénevé - pied d'Alexandre, cresson - nitre, cendre de lie de vin - fleur de cuivre - poivre cuit dans du vin, bu avec de l'ail cru - thériaques et mithridate avec du vinaigre ou de l'oxymel ou de l'eau de vie.
Comme les champignons, les truffes (*tubera*) peuvent provoquer des « passions estouffantes ».

19. Verdier / Crapaud
Poix chaude et sèche pour digérer, dissoudre et sécher (Nicandre) - poix sèche et vin (Aétios) - bouillon de grenouilles de mer cuites avec du vinaigre ou rôties - bains et promenades pour évacuer l'humidité - vin et racine de roseau ou souchet (« aime-vie », Nicandre) - étuver le malade pour évacuer l'humeur par les pores - jus de butoine, de plantain - sang de tortue et vin d'armoise.
Se garder d'agir sans l'avis du médecin : le venin de crapaud n'est dangereux que pris par la bouche ou injecté quand on s'en approche de trop près.

20. Litharge et Argent vif
Prévenir l'attaque des parties internes et l'inflammation du corps - vomitifs et clystères pour ouvrir les conduits - lait d'ânesse frais, puis faire vomir - huile d'amande douce et médicaments pour la cantharide - bouillon de veau ou de poule - myrrhe, 2 oboles (Dioscoride : 8 drachmes) pour la digestion.
Liqueur d'orvale - mille-pertuis et hysope - figuier sauvage - graine de persil, poivre, fleur de grenadier.

21. If
Un grand coup de vin, pour sa chaleur (Dioscoride et Aétios)

Remèdes aux poisons non mentionnés par Nicandre

22. Chenilles
Mêmes remèdes que ceux de la cantharide.

23. Herbe à puces
Mêmes remèdes que ceux de la ciguë.

24. Herbe sardonienne
Mêmes remèdes que ceux de la ciguë.

25. Jus de mandragore
Nitre et absinthe, et vin doux ou vin cuit (Dioscoride) - médicaments à forte odeur pour chasser la léthargie : aigremoine, sénevé, castoreum et rue broyés dans du vinaigre - poix liquide et fumée de chandelles éteintes - médicaments contre les vapeurs épaisses (comme pour la ciguë et le pavot).

26. Plâtre
Mêmes remèdes que ceux de la ciguë.

27. Chaux vive
Remèdes huileux et gras - suc de mauve - lait - consommé de veau et de chapon.

28. Orpin jaune / Orpin rouge
Mêmes remèdes que ceux de la chaux vive.

29, 30. Arsenic, sublimé, réagal, vert-de gris, eau-forte, etc.
Vomitifs et clystères pour évacuation par le haut et par le bas - lait, beurre et huile d'amande douce - consommé de poule ou de veau bien gras trois ou quatre fois par jour.

B-3. Classement des poisons par accidents

Groupe I

1. Aconit - 2. Céruse - 3. Cantharide - 6. Toxique - 7. Éphéméron - 13. Pharique

Accidents

Bouche desséchée et étirée - douceur à la langue due à sa nature contraire qui atteint le sang - ronge le pylore - rétrécit l'estomac par astringence - gaz et vents par des humeurs pourries.

Particularités : la céruse fait blanchir langue et gencives. Vue double, urine noire et sanglante, toux persistante, sensation de sommeil. La cantharide suscite une odeur de poix et de cèdre, provoque défaillance totale et frénésie ; urine corrompue, douleur à la vessie. Le toxique engendre une toux sèche ; plaies noirâtres, écume à la bouche, troubles d'esprit et hurlements. L'éphéméron provoque l'étouffement de l'estomac. Le pharique ronge tout le corps du malade en commençant par la bouche et les gencives.

Groupe II

8. Ulophone - 9. Sang de taureau - 10. Enfle-bœuf - 11. Lait caillé - 14. Jusquiame - 18. Champignons - 26. Plâtre

Accidents

Étouffement et écume dans la bouche - perte d'haleine - fumées dans le cerveau (cf. épilepsie) - évanouissement du malade causé par des caillots - étouffement des poumons et de l'estomac.

Particularités : L'ulophone provoque l'inflammation de la langue, des gaz bruyants, des vomissements et des troubles de la raison. L'enfle-bœuf fait enfler tout le corps et entraîne l'étouffement de l'urine. Le lait caillé entraîne la défaillance du cœur. La jusquiame aussi, plus une sensation de sommeil et d'altération. Les champignons donnent coliques, difficulté d'uriner et sueurs froides.

Groupe III

4. Coriandre - 5. Ciguë - 12. Dorycnion - 15. Pavot - 21. If - 24. Herbe Sardonienne - 25. Jus de mandragore

Accidents

Sommeil - pâleur - haleine froide - refroidissement mortel du corps - mauvaise odeur - attaque des parties hautes (mâchoires) - apparition de signes de la mort. (Hippocrate, *Pronostics*, et Nicandre) - perte de la chaleur naturelle du corps - yeux enfoncés - perte de toute vivacité - inflammation des lèvres - grande douleur mais aussi sommeil - sanglots continuels - résolution des nerfs du cerveau et convulsions - nez tordu - ongles noirs - perte totale de force, si bien qu'il faut ouvrir la bouche du malade pour le nourrir.

Particularités : La coriandre provoque des perturbations de l'entendement, des paroles incohérentes et cris vulgaires chez sa victime. La ciguë entraîne des étouffements respiratoires. Le dorycnion altère tout en provoquant une défaillance du cœur et des hoquets. L'if donne de la diarrhée. L'herbe sardonienne entraîne l'étirement des muscles de la face

Groupe IV

16. Lièvre Marin - 19. Verdier / Crapaud - 20. Litharge

Accidents

Nature chaude rongeante - pourrit les boyaux, affecte l'appétit - vomissements et flux de bile noire - échauffe le sang, atteint le foie - puanteur des sueurs - sang aqueux - hydropisie des pieds et des jambes - jaunisse (peau noire ou verte) - inflammation du phallus et de la vessie - urine sanglante, pourpre, violette - ulcère des poumons par le sang pourri, comme la cantharide avec la vessie.

Particularité : La litharge provoque tremblements du corps et jointures douloureuses.

Groupe V

22. Chenilles de pin - 27. Chaux vive - 28. Orpin jaune et rouge - 29, 30. Arsenic, etc.

Accidents

Croûte urticante - douleur insupportable à l'estomac - rongent l'estomac et les boyaux.
Particularités : La chaux vive est particulièrement brûlante. Les chenilles de pin enflamment le palais. L'arsenic et les poisons voisins ont une forte puissance altérative.

« Groupe » VI (espèce unique)

17. Sangsue

Seul signe extérieur permettant détection en cas d'ingestion : le crachat ensanglanté de la victime.
Particularité : Sensation de succion du sang lorsqu'attachée à la peau.

ANNEXE C

Index analytique des auteurs mentionnés dans les *Deux livres*

Les noms des auteurs apparaissent d'abord, aux accents près, selon la graphie du texte ; suit la forme moderne, avec les titres des principales œuvres concernées (le lieu exact n'est précisé ensuite que s'il l'est dans le texte). Les pages sont données à gauche. On trouvera plus loin (Annexe E) un index des seules *citations* (poétiques) des *Deux livres.* Le nom de Launay n'est pas inclus dans cet index.

Actie (Accius)

5 Cité par Nonius Marcellus pour démontrer l'ambivalence du mot « *venenum* ».

Ælian (Claude Elien), *De la nature des animaux*

46 Recouvrement de la vue par les serpents.
65 Mort de Cléopâtre, qui se fit mordre par l'une des espèces d'aspic.
70 *VII.* Le rat de Pharaon détruit les œufs de l'aspic et du crocodile.
71 *III.* Combat du rat de Pharaon contre le crocodile.
74 Vipères vivant sur la montagne des Troglodytes.
79-80 *IX*. Le cornu, appelé aussi céraste, type de vipère, et la raison de son nom.
81 *XVI.* Amitié entre les cornus et les Psylles.
82 *XVI.* Citation de Nicandre sur les Psylles.
82-83 *XVI.* Procédé des Psylles pour vérifier la légitimité de leur progéniture.
85 Classification du coule-sang comme vipère.
86 Ressemblance du coule-sang et du cornu.
89 Canobe tué par le coule-sang, dont Hélène, de rage, brisa l'échine.
91 *XVIII*. Le nom de « seps » donné au pourrisseur ou sepedon.
91-92 *XV*, ch. XVIII. Erreur sur l'allure du pourrisseur et sa ressemblance avec le coule-sang.
95 Nom de l'altéré, vu par Nicandre comme une espèce de vipère.
97 *XVI.* L'altéré ; fable sur la mue des serpents.
99 *VIII.* Accidents de l'eau-terrier omis par Nicandre
101-102 Accidents du double-marcheur omis par Nicandre.
114 Amours des dragons.
124 Sur le « rhax », « rhox » chez Nicandre.
131 Nombre de types de scorpions (neuf selon Nicandre).
134 *I.* Abeilles « imparfaites », qui ne font pas de miel et n'ont pas d'aiguillon.
135 *I.* Naissance des guêpes.
136 « Malice » des guêpes, qui trempent leur aiguillon dans le venin de vipère.
138 Toxicité de la scolopendre ; la salive humaine est pour elle un poison.
139-140 Cécité de la musaraigne (Mattioli s'oppose sans raison à Nicandre, Pline et Elien).
143 La salamandre et le feu ; cf. Aristote et Nicandre.
153 La pastenaque, plus dangereux des poissons, et la plaie incurable qu'elle cause.
153 Amour de la musique chez la pastenaque.
160-161 Vertu du benjoin contre la torpille.
256 Le lièvre marin et son habitat.
257 Vitesse de la nage du lièvre marin.
258 Le lièvre marin fait avorter les femmes enceintes.
275 Le crapaud (verdier) rend blême quiconque le regarde.

Æsse (Aétios d'Amida), *Iatrica*

67 Nombre de dents de l'aspic (quatre pour la femelle, deux pour le mâle).

83-84	Morsures du cornu et de la vipère.
85	Les yeux du coule-sang et et sa couleur.
91	Nom de « seps » donné au pourrisseur.
93	Couleur du pourrisseur.
94	Accidents du pourrisseur (non décrits par Nicandre).
95-96	L'altéré (*dipsas*) est un aspic (cobra).
99	Accidents de l'eau-terrier ; cf. Nicandre et Elien.
101-102	Accidents du double-marcheur (non décrits par Nicandre).
108	Inutilité des remèdes contre le basilic.
116	Accidents du millet, assimilés à ceux de la vipère.
121	Araignées venimeuses ; usages par les Anciens des mots « araignée » et « phalange ».
124	Sur le « rhagion » (« rhox » pour Nicandre, « rhax » pour Elien).
125	Pas de référence au « dysder » ou « sphicie », variété de guêpe.
128	Accidents des phalanges.
136	Remèdes contre les piqûres de guêpes (nigromancie).
140	Accidents de la musaraigne ; cf. Dioscoride.
166	Signes annonciateurs de la rage chez le chien (cf. Dioscoride, Galien, Paul d'Egine).
168-169	Sur le chien enragé ; fable du philosophe atteint de la rage.
172	Remèdes contre la rage (cf. Dioscoride, Galien, Oribase, Paul Æginete, Pline, Avicenne).
173	Remèdes contre la morsure du chien enragé.
195	Mensonges de Phérécide sur ce qui annonce la présence de venins.
231-232	L'ulophone ou porte-mort et son assimilation erronée au suc de la carline blanche.
233-234	Aétios est seul à dire que la carline blanche est toxique.
248	Jusquiame ou hanebane (ses trois espèces : cf. Nicandre, Galien et Dioscoride).
253	Accidents du pavot.
260	Le lièvre marin rend l'urine pourpre par affection des reins et de la vessie.
276	Usage du vin et de la poix pour neutraliser le venin froid et humide des crapauds.
285	Accidents de l'if similaires à ceux de la ciguë.
307	Action comparée des médicaments et des venins (cf. Nicandre, Galien, Dioscoride, etc.).

Agricola, George, *De re metallica ; De ortu et causis subterraneorum*

49	*De ortu, IV*. Pierre de Gages. Contre Nicandre, qui affirme qu'elle est incombustible.
50-51	*De ortu, I.* Sur le bitume et sa résistance dans la construction des maisons antiques.
278	*De re metallica* : la litharge et ses différents types.
289	Orpin jaune et orpin rouge (qu'il appelle « suc de la terre »).
314	Sur l'antimoine et la composition du borax artificiel à Venise.

Albert le Grand

28	Cause du jeûne très long de certaines femmes (cf. Pietro d'Abano, Simon Portius).
105	Contre la fable de la naissance du basilic.
195	Mensonges colportés sur les amulettes et autres pratiques magiques.
323	Danger de la fumée du plomb qu'on calcine (cf. Pline et Dioscoride)

Alexis Piemontois (Alessio Piemontese [Girolamo Ruscelli]), *Secreti*

316	Alun, sel alcali et sel gemme sont inaptes à corriger l'antimoine.

André (Andreas)

148, 150	Références contradictoires sur l'accouplement de la murène et du serpent.

Apollodore de Séleucie

99	Dangers de l'eau-terrier (chersydre) ; cité par Elien.

Apulée, *Métamorphoses (L'Âne d'or)*

32	La sorcière Pamphile.
38	Effet amoureux du regard.

Arat (Aratos), *Phénomènes*

44	Son commentaire par Théon mentionne un poème d'Hésiode sur les astres.
61	Sur l'apparition et l'emplacement des Pléiades (avec Galien, contre Nicandre).
98	Les grenouilles nourriture des serpents (« hydres », référence possible à l'eau-terrier).
108	Le corbeau et la corneille annoncent la pluie.

Archias

283	Épigramme des quatre « tournois » (jeux) de la Grèce.

Archilas (Archélaos)

150	Opinion sur le caractère fictif des amours de la murène et du serpent.

Aristote, *Histoire des animaux ; Génération des animaux ; etc.*

26	*Histoire des animaux*. Sur la complexion des serpents.
30	Lieu des ordures superflues chez les animaux et les plantes.
47	*De l'âme (livre des sens).* Raison pour laquelle l'homme apprécie les odeurs.
58	Sur la salive humaine.
58	*Histoire des animaux, V.* Première naissance de la chenille.
62	Gestation de la vipère ; elle porte ses petits à l'intérieur d'une membrane.
100	Nature du double-marcheur ; cf. Lucain et Galien.
101	Nature monstrueuse des animaux ayant un excès de membres.
103-104	Le scytale.
118	L'étoilé et son habitat.
120-121	*Histoire des animaux, IX*. Ne distingue pas entre phalanges et araignées non venimeuses.
124	Accords et désaccords sur les phalanges et araignées.
125	Pas de référence au « dysder » ou « sphicie », variété de guêpe.
134	Noms donnés aux mouches, inconnus en français.
143	La salamandre peut se tenir longtemps dans le feu et l'éteindre.
148	*Histoire des animaux, V*. La murène et le smyre (murène mâle).
164	La rage tue les animaux plus vite que l'homme (correction d'Aristote par Lonicer).
241	*Génération des animaux, II.* Chaleur de la présure et chaleur naturelle du corps.
279	Sur la litharge et l'argent vif. Aristote l'appelle argent liquide ou fondu.
299- 300	Sur l'antimoine et les métaux qu'il dit venir de la vapeur du soufre.
318	Effet de la chaleur appelé « empyreume » sur les corps terrestres.
324	*Éthique, VIII.* Sur l'expérience ; rôle du temps.

Athénée, *Déipnosophistes*

148	Sur les amours de la murène et du serpent (avec citation de Nicandre).
160	*VII.* Le venin de la torpille peut agir par l'intermédiaire d'une ligne (selon Théophraste).
160	*VII.* La torpille n'endort que par une partie de son corps (selon Diphile de Laodicée).
206	*III*. Vertu de la rue contre l'aconit (selon Théopompe).
245	Le pharique, qu'il appelle « phariakon ».
268-269	Diverses qualités des champignons (reprise de vers de Nicandre).
270-272	Façon de préparer les champignons douteux (cf. Juvénal).

Aulu-Gelle, *Nuits attiques*

82	Immunité des Psylles de Libye contre les morsures de serpents.

Ausonne (Ausone)

23	Epigramme illustrant la façon dont deux poisons se neutralisent parfois mutuellement.
329	Rappel de l'épigramme en question.

Avicenne, *Canon de la médecine*

9-10	*Seconds traités des medecines cordialles*. 3^{e} catégorie de venins, par qualités contraires.
15-16	*IV, Fen VI, traité I*. Sur l'accoutumance que crée l'absorption de venin.
22	Définition du venin.
80	*IV.* Sur les types de cornus.

83-84	Blessure provoquée par le cornu et la vipère (≠ Nicandre).
84	Effets de la morsure du cornu ; erreur de lecture sur Nicandre.
85	Sur la couleur du coule-sang.
93	Aspect multicolore du pourrisseur (≠ traducteur de Nicandre).
96	L'altéré (*dipsas*) comme vipère, et sa description ; cf. Galien.
144	Traitement du venin de la salamandre (mélange des quatre éléments de la nature).
145	Usage de la thériaque et du mithridate contre les effets du venin de salamandre.
172	Remèdes recommandés par divers bons auteurs.
209	Accidents supplémentaires de la céruse.
216-217	Sur la coriandre ; controverse avec Galien sur sa complexion.
223	Le toxique, qu'il nomme avec Galien et Dioscoride mais ne décrit pas davantage.
243	Le dorycnion et la ressemblance de ses grains avec ceux du raisin.
261	Remèdes contre le lièvre marin.

Belon, Pierre, *Observations*

119	Sur le serpent nommé « dard » (*jaculus*).

Brassavole (Antonio Musa Brassavola)

218	Ne pense pas qu'il existe deux types de coriandre, l'un champêtre et l'autre domestique.

Caius (Gaius), *Institutes*

5	Précisions sur l'ambiguïté du mot « *venenum* ».

Cardan, Jérôme, *De subtilitate*

39	Exemples de sorcières capables de tuer à distance ; cas douteux de Duff, roi d'Ecosse.
48-49	*V.* Sur la pierre de Gages, qu'il assimile à l'ambre noir, et dit faite de bitume.

Celse, *De medicina*

12	*V.* Utilisation, par les Gaulois, du poison pour leurs armes de chasse.
21	*IV.* Durée de l'« hystericque affection » chez la femme.
45	Inclusion des scorpions et phalanges dans la catégorie des « serpents ».

Céphisodore

270 (272)	Façon de préparer les champignons douteux.

Cicéron

5	*Orator.* Sur les enchantements.
34	Vertu cachée des substances ; savoir des Perses en la matière.
160	*De natura deorum, II.* Comparaison des pouvoirs de la seiche et de la torpille.
263-264	Sur l'origine du nom de la sangsue.
282	*Tusculanes, I.* Fable d'Athamas, Ino et Mélicerte (origine des jeux isthmiques).

Columelle, *De re rustica*

60	Sur l'apparition des Pléiades, coïncidant avec celle de l'été ; cf. Hésiode et Nicandre.
134	*IX.* Nature des mouches à miel, dont plusieurs fables expliquent la naissance.
139	*VI.* Chap. XVII. Le nom de « scytale » donné à la musaraigne.
264	Les bœufs qui s'abreuvent avalent souvent des sangsues.
288	Sur la mandragore, dont la racine est semblable à un « demi-homme ».

Crinite (Crinitus, Pietro Crinito), *De honesta disciplina*

82	Immunité des Psylles de Libye contre les morsures de serpents.

Damocrate

173	Thériaque contre la morsure du chien enragé, recette en vers transmise par Galien.

David (attr.)

67	*Psaume 58 (57).* L'aspic se bouche l'oreille avec sa queue (contre les enchanteurs).

Dioscoride, *De materia medica*

48 *II*. La graisse de cerf comme remède ; inimitié entre cerfs et serpents.
48 *V*. Comparaison de la pierre de Gages et de la fumigation.
49 *III*. Fougère et romarin brûlés contre les serpents.
50 *III*. Remèdes contre les serpents (gagate, galbanum, etc.).
52 *III*. Le calament et ses trois types ; cf. Nicandre. Usage des jonchées.
53 Le vitex et ses deux espèces.
53 *III*. Qualités du polion et du tripolion ; ≠ Pline et Théophraste.
53 *III*. Sur la vipérine.
54 *III*. Vertus de l'origan ; cf. Nicandre.
56 Vertus de la garance contre les serpents ; cf. Nicandre et Galien.
56 *III*. Vertus du pinet.
56 Sur le laser ; sa description donnée aussi par Théophraste.
57 *I*. Sur les onguents : cèdre et moelle de cerf.
58 La chenille, contre les serpents
68 Le venin de l'aspic s'attaque spécialement au cerveau (cf. Nicandre).
76 Action instantanée du venin sur les humeurs du corps.
83-84 Blessure provoquée par le cornu et la vipère ; ≠ Nicandre et Avicenne.
84 Accidents du cornu, repris mot à mot de Nicandre.
84 Explications des douleurs aux jarrets et à l'aine provoquées par la morsure du cornu.
84 Autres effets de la morsure du cornu ; cf. Avicenne.
91 *II*. Le pourrisseur comme espèce de lézard.
91 *V*. Le pourrisseur comme espèce de vipère.
91 Sur le nom de « seps » donné au pourrisseur (sepedon) ; cf. Pline et Elien.
104 Accidents similaires du scytale et de la vipère.
126 L'araignée nommée « frappe-tête » et ses caractéristiques.
128 Accidents des phalanges.
132 Antipathie du scorpion et du chien ; usage du corps de l'un et des poils de l'autre.
132 Étirement des nerfs que cause la morsure des scorpions.
140 Accidents de la musaraigne ; cf. Aétios.
141 Le lézard remède de sa propre morsure.
144 Chute des poils du corps causée par ll'huile de la salamandre.
145 *VI*. Sur la salamandre, reprise de Nicandre. Erreur de traduction corrigée par Gorris.
157 Traitement de la piqûre de la vive ou dragon marin.
166 Signes annonciateurs de la rage chez le chien. Cf. Galien, Aétios et Paul d'Egine.
172 Remèdes recommandés par Galien, Oribase, Aétios, Paul d'Egine, Pline, Avicenne, etc.
172 Remède contre la rage ; cf. Damocrate et Galien.
175 Panacée ; pris mot pour mot de Nicandre.
176 Description du trèfle.
179 Le cytise et ses sept espèces.
180 Grenouilles dans la thériaque, avec du vin ; ≠ Avicenne.
180 La burguépine ; D. en distingue trois espèces.
181 L'herbe dite « alcibienne ».
182 Description de la lycopse.
183 Vertus de l'artichaut contre la morsure des serpents.
183-184 Le rouge lemnien ou « terre seellée » (*terra sigillata*) de Turquie ; Mattioli les distingue.
185 La scorpioïde guérit les morsures de serpents.
185 Le lychne, efficace contre les scorpions.
202 Quatre types d'aconit ; suit Nicandre pour leurs noms ; leurs variantes.
204 Qualité aigre de l'aconit.
206 L'ive en bouillon contre l'aconit. Nicandre le recommande plutôt avec du vin.
207 Utilité du suc de l'arbre dénommé « baume » contre l'aconit ; cf. Pline.
207 *I*. Sur l'oppobalsalme, qui serait l'équivalent du baume.
207 Présure de faon ou de levraut contre l'aconit.
208 Racine du mûrier contre l'aconit.
208 Sur le miel venant d'Héraclée du Pont, où pousse l'aconit.

208 Formation et composition de la céruse. Vitruve en a parlé après lui.
210 Huile de grosse marjolaine et de glaïeul.
213 *VI*. La cantharide, ses qualités excessives, ses accidents.
214 La cantharide : remèdes supplémentaires pour la combattre.
215 Sur la terre samienne dans l'histoire des remèdes contre la cantharide.
216 *III*. Sur les caractéristiques du Coriandre ; ≠ Nicandre, Galien, Avicenne, *et al*.
218 *X*. Sur le nom de « corie » donné à la coriandre pour son odeur et pour son goût.
218 Usage de l'huile de glaïeul contre la coriandre.
219 Usage de l'aluyne (absinthe) comme contrepoison, pour les parties externes du corps.
223 Sur le toxique, qu'il mentionne avec Galien sans pouvoir le décrire.
224 Le toxique et ses effets sur la bouche et les lèvres.
225 Remèdes divers contre le toxique, dont le sang de bouc.
231 L'éphéméron ; son traitement par le lait.
231-232 L'ulophone ou porte-mort, à ne pas confondre avec le suc de la carline blanche.
235 Omet le poliot parmi les remèdes contre l'ulophone ; cf. Théophraste.
235 Deux espèces de poliot ; cf. Galien.
235 Mélanges de feuilles et plantes contre l'ulophone.
240 *VI*. Sur le lait caillé ; erreurs de ceux qui en ont écrit.
242 Remèdes contre le lait caillé ; ≠ Avicenne.
242-243 *IV* (Proesme). Sur l'assimilation du dorycnion à la morelle furieuse.
245 Le pharique , mis au rang des venins simples.
246 Aurait ajouté un autre remède à ceux retenus contre le pharique.
248-249 La jusquiame hanebane ; ses 3 espèces (cf. Galien et Aétios) ; remèdes pour la combattre.
252 Variétés de pavots.
255 Remèdes contre le pavot.
255 Sur l'Hymette et les médicaments à base de miel ; ajouts de Dioscoride.
255 *VI*. Remèdes identiques contre les effets du pavot et du cornu.
262 Le lièvre marin et les remèdes de Nicandre ,auxquels il ajoute le sang de jars.
265 La sangsue ; usage du gargarisme si le mal est dans la bouche.
270 (272) Remèdes contre les champignons ; ajout personnel de Dioscoride.
270 (272) *V*. La fleur de vieux cuivre, contre les champignons vénéneux.
278 La litharge ; Dioscoride ne parle que de ses trois premiers types.
279 Sur la litharge et l'argent vif, qu'il appelle hydrargyre ou argent aqueux.
279 *V*. Deux types d'argent liquide.
280 Le vif argent, toxique lorsque pris par la bouche.
281 Accidents de la litharge et du vif argent, repris mot à mot de Nicandre.
282 Guérison des effets de la litharge et du vif argent.
284 Sur l'if et sa ressemblance avec le sapin ; son habitat.
285 Toxicité de l'if ; accidents similaires à ceux de la ciguë.
296 *V*. Sur l'antimoine et ses vertus.
299 *V*. Qualités premières de l'antimoine.
307 Action comparée des venins et des médicaments.
313 *V*. Le borax, poison qui fait vomir et qui est l'ennemi de l'estomac.
323 Nature toxique de l'antimoine, en tant que variété de plomb.

Diphille Laodicense (Diphile de Laodicée)

160 La torpille n'endort que par une partie de son corps (référence d'Athénée).
271 Champignons qui irritent les passions.

Encel, Christopher, *De re metallica*

314 Sur l'antimoine et le borax artificiel de Venise (chrysocolle).

Fernel, Jean, *De abditis rerum causis*

171 Établissement des listes de causes cachées.

Ficin, Marsile, *Commentaire* sur le *Banquet* de Platon

37 Le sang d'une jeune personne et les rayons de la vue.

39 Regard du vieillard qui a mauvaise haleine, ou de la femme qui a ses « fleurs ».

Fusche, Leonard (Leonhart Fuchs), *De historia stirpium*

48 Vertus de la pierre de Gages. Recoupe Cardan mais s'oppose à Dioscoride.

Galen (Galien), *Simples ; Thériaque ; Contrepoisons ;* etc.

8 *Épidémies*. Sur la corruption des venins naturels. Recoupe Hippocrate.
11 *Simples, III*. Sur l'action des qualités secondes ralentissant l'effet des qualités premières.
13, 14 *Simples, III*. Sur l'opposition entre Grévin et Galien sur la ciguë.
15 *Simples, III, ch. XVII et XVIII.* Action de la chaleur sur les venins froids.
16-17 Sur la conversion partielle du venin en substance pour nourrir le corps.
17-18 *Parties malades, VI.* Effets de la morsure du scorpion et des phalanges.
18 *Parties malades, VI, ch. V.* Sur les venins internes produits par le corps ou les humeurs.
19 Sur les humeurs pourrissantes et la possibilité qu'elles soient venins.
20 *Simples, V.* Sur les dégâts causés par les venins sur le cerveau.
23 *Composition des médicaments, IX*. Action positive des venins mêlés aux médicaments.
23 *Composition des medicaments, IX*. Froideur et humidité dans les venins.
24 *Thériaque*. Usage du venin comme médicament : exemple de la cantharide.
25 *Thériaque.* Exemple du pavot.
25-26. Complexion des êtres vivants.
41 Premiers auteurs à avoir écrit sur la médecine en langue grecque.
48 *Simples, IX*. Contre l'idée que la pierre de Gages est combustible.
49 *Simples, IX.* Sur la pierre de Gages, le bitume et la pierre gagate.
51 Sur le galbanum.
52 *Simples, VII.* Complexion du calament, apte à chasser les serpents par vertu intrinsèque.
54 *Simples, VI.* Vertus du serpolet.
56 *Simples.* Vertus de la garance contre les serpents ; cf. Dioscoride.
58 *Simples, X*. La salive humaine est toxique pour les serpents.
59 *Thériaque.* Usage de la chair de vipère dans la thériaque (recette d'Andromaque).
62 Habitat de l'altéré ; danger lorsqu'il défend ses petits ; cf. Aratos.
63 Gestation et naissance des petits de la vipère ; cf. Philostrate.
82 *Thériaque*. Contre Pline sur la prétendue immunité des Marses.
87-88 *Thériaque.* Accidents du coule-sang.
96 *Simples, XI.* Habitat de l'altéré : Libye et en Syrie ; cf. Avicenne.
100 *Thériaque.* Contre G. et Lucain sur les prétendues deux têtes du double-marcheur.
105 *Thériaque.* Le basilic aurait le pouvoir de tuer par le regard.
105 *Simples, X.* G. confesse n'avoir jamais vu de basilic.
157 Danger et traitement des piqûres de la vive ou dragon marin.
162 Coupée en deux vivante et appliquée sur le corps, la torpille apaise les maux de tête.
165 *Parties malades, VI.* La rage n'affecte-t-elle que les chiens ?
166 Signes de la rage chez le chien ; cf. Dioscoride, Aétios, Paul d'Egine.
167 *Sectes.* La morsure du chien enragé ne diffère pas d'une morsure ordinaire.
172 Emplâtre contre la morsure du chien enragé : recette de Ménippée.
172 Remèdes de Dioscoride, Oribase, Aétios, Paul d'Egine, Pline, Avicenne, etc.
173 *Contrepoisons*. Remède oral contre la rage, transmis en vers par Damocrate.
174 Vertus de la salive humaine.
182 Propriétés de l'arction ; ses divers noms et ses variantes en France.
183 Conversion de l'averon en orge et du froment en ivraie en milieu trop humide.
188 Sur le mot « antidote » que Galien utilise pour parler des alexithères ou contrepoisons.
190 Une petite quantité du poison affecte tout le corps ; il n'en va pas de même des antidotes.
194 *Contrepoisons, I.* Sur une thériaque composée de cinq feuilles.
205 *Arrêts d'Hippocrate et Platon, II.* L'aconit n'attaque pas le cœur depuis l'estomac.
207 Vertus de la racine d'origan et du policneme contre l'aconit.
210 Qualités semblables de l'ingioline et de la mauve bouillie (contre la céruse).
215 Antidote contre la cantharide (vin cuit, suc de rue, huile de glaïeul) ; cf. Nicandre.
216-217 *Simples, VII*. Désaccord des auteurs sur la coriandre, chaude pour Hippocrate et G.

218-219 La coriandre nouvelle ; vertu du vin contre elle en raison de l'humidité qu'elle contient.
221 *Simples, VII.* Sur la ciguë et la folie qu'elle provoque (« conarie »).
223 Le toxique, que G. nomme mais ne peut décrire (cf. Dioscoride et Avicenne).
233 *Simples, VIII.* Ulophone et carline blanche ; cf. Théophraste et Dioscoride.
233 *Simples, VIII.* Nature et caractéristiques de l'ulophone.
233 *Simples, VIII.* Deux espèces de carline ; cf. Dioscoride.
235 Deux espèces de poliot ; cf. Dioscoride.
237 *Contrepoisons*. Sur le sang de taureau ; le vinaigre comme remède.
241 Action de la présure de lièvre.
248 Trois espèces de jusquiame hanebane ; cf. Dioscoride, Pline et Aétios.
260 *Thériaque* et *Composition, I.* Effets du venin de lièvre marin.
269 Sur la nature des champignons.
281 *Simples, V.* Sur le vif argent (dont G. parle légèrement, selon Grévin).
299 Les qualités de l'antimoine sont éloignées de trois degrés de celles de l'homme.
300 *Composition, IV.* Sur la complexion froide de l'antimoine.
302 *Faculté des Simples.* Sur l'antimoine et la façon de donner des médicaments ; leur effet.
305-307 Sur l'antimoine et les médicaments purgatifs.
307 Action comparée des médicaments et des venins ; cf. Dioscoride, Aétios *et al.*
308-309 On ne peut comprendre l'action des remèdes comme s'il n'existait qu'une seule humeur.
314 *Simples, IV, ch. XXI.* Le nitre, en tant que sel terrestre, est chaud et sec.
314 *Simples, IV, ch. XX.* Nature des sels ; propriété du borax (ronge les tissus de l'estomac).
316 *Simples, IV, ch. XXI.* Vertu du nitre contre les humeurs épaisses ; sa propriété chauffante.
317 *Simples, IX.* Sur la calcination des métaux.
317-318 *Simples, IX.* Degré de chaleur nécessaire à la calcination des corps froids.
317-318 *Simples, IX, proesme.* Sur l'antimoine et sa calcination pour en faire un remède.
324 Définition de l'expérience.
324 *Aphorismes d'Hippocrate, I.* Valeur conjointe de la raison et de l'expérience.
324 *Arrêts d'Hippocrate et Platon, IX*. Erreur des médecins se fiant à la seule expérience.
325 *Parties malades, III.* Supériorité de la raison « és choses qui adviennent peu souvent ».
325 *De la méthode, V.* Se méfier avant de rejeter un remède traditionnel.
325 Danger de l'expérience dans un art où il y va de la vie du patient.
328 *Commentaires sur le Treizième Aphorisme.* Prudence dans l'usage des émétiques.

Gallus (Antoine Le Coq)
323 S'abuse, comme Mattioli, en recommandant l'usage médical de l'antimoine.

Geber (Musa Jabir ibn Hayyan)
317-318 Purification des substances et des métaux par calcination.

Gilles, Pierre, traducteur d'Elien
103 Taille du double-marcheur selon une addition à Elien.
104 Mauvaise lecture de Nicandre à propos du scytale, qui ne mange pas de fenouil.

Gorris, Jean de, traducteur de Nicandre
208 Remèdes contre l'aconit, particulièrement le suc de baume.
223 Danger du toxique, que Pline confond avec l'if.
260 Polémique avec Rondelet sur l'ulcération des poumons par le venin du lièvre marin.
265 Sur la sangsue et la façon de l'extraire.

Guilbert Anglois (Gilbertus Anglicus), *Compendium medicinae*
195 Mensonges colportés sur les amulettes et autres pratiques magiques.

Harduyn, Santes (Sante Ardoini [ou Arduino], Sanctus Ardoynus), *De venenis*
262 Son « grand amas » inutile de remèdes contre le venin du lièvre marin.

Hérodote, *Enquête*
82 Immunité des Psylles de Libye contre les morsures de serpents.

Hésiode

42 Fable de l'origine des serpents (texte perdu ?).
44 Hésiode originaire d'Ascra, en Béotie.
60 Les Pléiades, « messagères de l'été ».

Hippocrate, *Epidémies ; Maladies ; Pronostics ;* etc.

8 *Epidémies.* Corruption des venins naturels ; cf. Galien.
23 *Maladies, I.* Nature du venin ; sa complexion froide et humide.
27 *Second aphorisme du troisième livre*. Sur la complexion des serpents ; cf. Galien.
41 Premiers écrits sur la médecine en langue grecque.
95 *Epidémies, III*. Les grandes pluies provoquent la peste, le charbon et d'autres maladies.
216-217 *Diète, II.* Vertus de la coriandre. Vues contradictoires de Dioscoride, Galien, Avicenne...
253 *Pronostics*. Accidents du pavot ; signes de mort imminente.
287 *Nature humaine, I.* Les quatre humeurs et l'action de l'antimoine.
308, 309 *Nature humaine, I.* Impossibilité de l'existence d'une seule humeur dans le corps.

Homère

5 *Odyssée, IV.* Sur le « pharmaque », à la fois bon et mauvais.
146 *Hymne de Mercure* (attr. traditionnelle). Invention du luth par Mercure.
154 L'aiguillon de la pastenaque et la mort d'Ulysse.
200 *Iliade, I.* Nom de « Dieu qui de long tire » donné à Apollon.
258 Référence (chez Plutarque) aux dieux qui se cachent dans d'épaisses nuées.
287 Le rire « sardonien » provoqué par l'herbe dite « ache riante ».

Horace

33 Pouvoir de la parole dans la sorcellerie et les enchantements.
44 Sur la mort d'Orion, tué par Diane « à coups de traicts » (≠ Lucain, *Pharsale, IX*).
269 Identification des champignons comestibles.

Hygin

146 Invention du luth par Mercure.

« Interprete Grec » (scholiaste anonyme de Nicandre)

80 Existence de cornus « imparfaits », sans cornes (ou alors peu visibles).
93 Couleur écarlate attribuée au pourrisseur d'après l'image du « tapis velu » de Nicandre.
116 Le mont « Mosiclin » en Thrace, habitat du millet.
118 Nomme « Abantès » le garçon que Cérès transforme en *stellio* (cf. Ovide, *Mét.*, V).
140 D'après un certain Amynte, la rablette est issue de l'union d'un chat et d'un rat.
176 Fleur rouge de l'aristoloche femelle (cf. celle de l'« hysgin », utilisée en teinture).
200 Surnom de « Lobrienne » attribué à Rhea, adorée dans les monts Lobriens en Phrygie.
209 Trois sortes d'huile d'olive : « Mirtine », « Orcadienne », « Premadienne ».
214 Ne peut identifier une herbe semblable à l'asphodèle, antidote de la cantharide.
218 Existence de deux espèces de coriandre, champêtre et domestique.
233 Prend le suc de la carline (« ixie ») pour de la vermine.
276 Deux espèces, mâle et femelle, de l'herbe « aime-vie » (« souchet » et « souchette »).

Jérémie

300 A propos de l'antimoine.

Justin, *Histoires*

50 *I.* Sur l'usage du bitume dans la construction du mur de Babylone.

Juvénal, *Satires*

32 Sur l'hippomane et autres maléfices.
269 Sur les champignons « douteux ».

Ketman, Jean

314 Sur le borax artificiel fait à Venise à partir de nitre (« chrysocolle »).

Leonicere (Adam Lonicer)

164 Correction d'une leçon fautive d'Aristote concernant l'effet de la rage sur l'homme.
177 Le thapse assimilé (à tort) à l'herbe que Dioscoride appelle « thapsienne ».
214 Sur une herbe ressemblant à l'asphodèle que Nicandre n'a pas nommée.
259 Sur le lièvre marin ; mauvaise interprétation de Nicandre (idem chez Mattioli).

Lonicere, Jehan (Johannes Lonicer)

103-104 Erreur sur la taille du scytale dans sa traduction latine de Nicandre.

Lucain, *Pharsale (Guerre civile)*

32 *VI*. Parties de divers animaux utilisées en nécromancie par la sorcière Erichtho.
44 *IX*. Sur la mort d'Orion, vaincu par un scorpion.
56 *IX*. Feux d'herbes de l'armée, la nuit, pour éloigner les serpents.
58 *IX*. Vertus de la salive humaine.
66 *IX*. Mort d'un soldat de Caton suite à une morsure d'aspic.
67 *IX*. L'aspic « porte-sommeil ».
81 *IX*. Mode de déplacement (sinusoïdal) du cornu ; son amitié avec les Psylles.
88 *IX*. Effet de la morsure du coule-sang sur un soldat de Caton.
94 *IX*. Terribles effets de la morsure du pourrisseur sur un soldat de Caton.
97 *IX*. Description ingénieuse des effets de la morsure de l'altéré.
100 *IX*. Erreur sur le double-marcheur ou amphisbène, qui n'a qu'une tête et non pas deux.
106-107 *IX*. Le basilic peut transmettre son venin par le bâton ou la lance qui le touche.
114 *IX*. Description du dragon ; le danger qu'il représente malgré sa nature non venimeuse.
116 *IX*. Mode de déplacement (en ligne droite) du millet.
119 *IX*. Les dards, serpents se tenant dans les arbres, d'où ils tombent sur les passants.

Lucian (Lucien)

97 Reprend à Nicandre, dans un dialogue, la description des effets de la morsure de l'altéré.
114 *Faux devin.* Exemple de dragon inoffensif utilisé par un faux prophète.
146 *Dialogues des dieux.* Invention du luth par Mercure.

Lucresse (Lucrèce), *De rerum natura*

37 Sa mort suite à l'absorption d'un philtre d'amour.
58 Un serpent touché par la salive humaine se mord et déchire lui-même.

Lycophron

154 Effet de l'aiguillon de la pastenaque (prédiction par Cassandre de la mort de Télégone)
254 Se sert du mot « ὄμπνη » pour désigner le froment.

Manard (Giovanni Manardi)

223 Sur le toxique, dans lequel il n'a pas reconnu le « *napellus* » des Grecs.

Martial, *Epigrammes*

254 Le miel est le « nectar » des abeilles (XIII, 104).

Martian (Aelius Marcianus), *Institutiones*

5 *XIV***.** Précisions sur la nature du venin.

Matthioli (Andrea Mattioli), *Commentaires* sur Dioscoride

25-28 Dispute sur la nature des serpents, chaude selon M. ; réfutation de Grévin.
57 Sur le laser, suc du laserpitium.
91 Le pourrisseur et le lézard.
118 L'étoilé rapproché de l'animal que les Italiens appellent « *terrantola* ».
125 La tarentule, dont le nom vient de Tarente.
160 La torpille ; ≠ Rondelet, qui en distingue quatre types.

183 « Rouge lemnien » et « terre seellée » (*terra sigillata*) de Turquie.
185 Description du lychne.
203 Dissemblance entre la première espèce d'aconit et les trois autres.
207 L'oppobalsalme, équivalent en France du « baume » pour combattre l'aconit.
242 Le dorycnion n'est pas la morelle ; ≠ Théophraste et Pline.
259 Accidents du lièvre marin ; mauvaise lecture de Nicandre d'après Lonicer.
278 La litharge, dorée ou argenteuse.
281 Complexion très froide et humide de la litharge et du vif argent.
313 *V.* Sur la préparation de l'antimoine et sa correction par le borax.
316 Différence du borax et du nitre naturel.
317 Ne pas mêler de salpêtre, au lieu de nitre, aux médicaments « qui entrent dans le corps ».
323 Retour sur deux erreurs de M.

Mesué, Juan (Abu Zakeriya Yahya ibn Masawaih)

314-315 Effet purgatif du nitre.
317 Erreur de ses commentateurs (critiqués par Mattioli) sur le danger du salpêtre.
329 Sur la nature plus ou moins amère des médicaments.
330 Effet positif de l'amertume sur l'estomac.
331 Préparation de la scamonnée.

Moïse (attr.)

66 *Deutéronome.* Morsure incurable de l'aspic.
96 *Deutéronome.* Soif inextinguible provoquée par l'altéré.

Nicandre de Colophon, *Theriaca ; Alexipharmaca* ; etc.

20 La cantharide n'affecte pas seulement la vessie.
43 Naissance du scorpion.
45 Le nom de « serpent » appliqué aux bêtes rampantes et/ou venimeuses.
45-46 Comportement des serpents après leur hibernation.
47 Moyens de se protéger contre les serpents.
50 Sur la pierre gagate.
52 Sur le calament et ses trois types. Recoupe Dioscoride.
54 Vertus de l'aurone et du serpolet contre les morsures des bêtes venimeuses.
55 Vertus de l'asphodèle au long col pour chasser les serpents.
55-56 La morelle, dont N. affirme qu'elle chasse les serpents à cause de sa complexion froide.
57 Précision quant au champ couvert par le terme d'« onguent ».
58 Médicaments contre les serpents, après les simples pour les chasser.
59 Onguent à base d'aurone, de cresson et de carotte sauvage, avec huile ou moelle de cerf.
59 Onguent à base de serpents pris au moment des amours, avec moelle de cerf, rosart, etc.
60 Manière d'éviter les serpents : ne pas se promener à jeun.
60 Sur l'apparition des Pléiades coïncidant avec celle de l'été ; cf. Columelle.
61 Sur l'apparition des Pléiades et leur emplacement ; ≠ Aratos ; cf. Ovide.
62 Sur l'altéré comme représentant tous les serpents.
63 Le mont Othrys, habitat du pourrisseur, à pas confondre avec l'altéré.
64 Sur l'aspic et ses espèces: cerchées, hyrondiniers et cracheurs.
65 Taille des aspics terrestres.
66 L'aspic donne la mort sans douleur : la cause de la mort de Cléopâtre resta insoupçonnée.
66-67 La description de l'aspic par N. ne correspond qu'aux deux espèces terrestres.
67 Nombre de dents de l'aspic: quatre pour les femelles, deux pour les mâles.
68 Le venin de l'aspic s'attaque spécialement au cerveau.
69-70 Le rat de Pharaon ; désaccord entre N. et Elien sur sa manière de détruire les œufs.
70 Le rat de Pharaon se couvre de boue pour lutter contre l'aspic.
73 La vipère, seul serpent à accoucher de ses petits.
73 Diversité de taille des hommes et des animaux selon le climat.
74-75 Différence entre vipères mâles et femelles.
75 Le nom de « cocyte » attribué à la vipère (≠ Nicandre).

76	Ressemblance entre les vipères apportées par Jean du Bois et celles que décrit N.
77	Image de la « grêle gelante » décrivant l'action du venin sur les humeurs.
79-80	Description du cornu ou céraste, type de vipère ; cf. Elien.
80	Le mot de « cauteleux » employé pour désigner le cornu.
80	Distinction entre deux types de cornus.
82	Immunité des Psylles (vers cités par Elien).
83	Distinction entre vipères et cornus ; mêmes accidents.
83	Mort en neuf jours suite à une morsure de cornu.
83-84	Morsures du cornu et la vipère ; ≠ Avicenne.
84	Dioscoride et Aétios reprennent N. sur les accidents du cornu.
85	Yeux flambants du coule-sang.
85-86	Amenuisement de la queue du coule-sang depuis le nombril.
86	Mode de déplacement du coule-sang, que N. compare à celui d'un navire.
87	Le terme « mal de cœur » pour la douleur à l'estomac que causent coule-sang et aconit.
88	Raison pour laquelle les plaies s'ouvrent sous l'action des venins (cas du coule-sang).
88	Mise en garde contre le coule-sang femelle.
89	Sur la poésie en tant que savoir (sonnet de Ronsard sur Hélène et le coule-sang).
90	Sur le nom de « sepedon » donné au pourrisseur.
91	Ressemblance entre le pourrisseur et le coule-sang.
92	Interprétation de la courbure du dos du pourrisseur ; ≠ Elien
93	Couleur du pourrisseur, comparé par N. à un « tapis velu ».
93-94	Difficulté de traduire le nom de la maladie dite « vitilige ».
96	L'altéré diffère de la vipère en ce qu'il tue plus vite et a des taches noires sur le dos.
96-97	Raisons de l'enrichissement d'un poème par une fable.
97	Fable de l'altéré (cause de la mue des serpents).
97	L'âne nommé « blanc ventre », comme le bouc chez Théocrite.
98	L'eau-terrier vit moitié dans l'eau et moitié sur terre ; cf. Virgile, *Géorgiques, IV*.
99	Accidents de l'eau-terrier ; cf. Apollodore, Elien, Aétios.
101	Faible vue du double-marcheur.
101-12	N. ne spécifie pas les accidents du double-marcheur (≠ Dioscoride, Galien, Aétios).
102	Ajout d'Elien au propos de N.
102-103	Absence d'équivalent français du nom du scytale.
103	*Phisiomeries.* Description du scytale, mal comprise par Lonicer et Gilles.
104	Taille du scytale, non précisée par N.
106	Le venin de l'aspic est si dangereux que les autres serpents le fuient.
107	La belette ennemie du basilic.
108	Corbeau et corneille messagers de pluie.
109	Sur le nom d'« hydre » que Nicandre a donné au chêneau.
110	Puanteur du chêneau (hydre / rude-peau), comparée à celle de la colle de peau de cheval.
110	Odeur suffocante par tout le corps, que provoque ce serpent.
111	Grande malignité du venin du chêneau ; son action sur le cerveau.
111	Effets du venin du chêneau sur les humeurs.
113-114	Description du dragon.
114	Sur l'appellation de « Peonien » qu'il donne à Esculape, dieu de la médecine.
114	Combat du dragon avec l'aigle.
115	Sur l'appellation de « lion » donnée au millet (cenchrite) en raison de sa fureur.
116	Variété des couleurs du millet.
116	Sur l'hydropisie que génère le millet, dont le venin convertit les humeurs en eau.
116	Déplacement en ligne droite du millet ; comment lui échapper.
117	« Ascalave », « ascalavote », autres noms de l'étoilé ; fable de son origine.
118	Localisation de l'étoilé en Thrace.
118	Habitat de l'étoilé ; comment le surprendre.
118	N. ne spécifie pas d'accidents pour l'étoilé ; mais cite la fable de Stellio et Cérès.
118-119	N. parle de tous les serpents venimeux, mais aussi d'autres qui ne le sont pas.
119	Catalogue des serpents inoffensifs.
120-121	Distinction entre phalanges et araignées ; cf. Aristote ; ≠ Pline.

124	Espèces d'araignées ; le Rhagion ; cf. Elien, Pline, Aétios. .
124-128	Divers points de vue sur la quesiton des araignées et des phalanges.
129-130	Huit espèces de scorpions distinguées par N. ; neuf chez d'autres auteurs.
130	Sur une espèce qui ressemble au « cancre » (crabe).
131	Elien n'a pas compris N. sur la question des scorpions.
131	Les scorpions les plus dangereux : les mâles, et ceux qui ont plus d'« entre-nœuds ».
132	Ce qu'écrit N. de chaque espèce de scorpion.
135	Sur la naissance des mouches et des abeilles.
137	N. appelle la scolopendre ou iule « double-testue » et la compare à une galère.
139-140	Cécité de la musaraigne ; cf. Pline et Elien ; scepticisme infondé de Mattioli.
141	Nocivité du lézard ou pourrisseur chalcidique.
143	Contrepoisons de la salamandre.
143-144	Usage de la salamandre par les sorciers pour fabriquer des « boucons » (poisons).
144	Accidents de la salamandre.
145	Usage du miel et de la résine de pin pour traiter les accidents de la salamandre.
145	Farine dans la thériaque ou « Mythridat » ; correction de Gorris.
145	Invention du luth, qu'aurait fabriqué Mercure à partir d'une tortue.
145-146	Sur les bras du luth, auxquels N. a donné le nom de « coudes ».
148	La murène oblige le pêcheur à abandonner son bateau.
153-154	Malignité de l'aiguillon de la pastenaque ; cf. Oppien.
158	Malignité de la torpille ; N. ne s'en est pas souvenu.
160	La torpille n'endort que par une partie de son corps ; cf. Athénée et Diphile.
175	Panacée et remèdes généraux pour combattre les morsures de serpents ; cf. Dioscoride.
176	Thériaque avec trèfle, thapse, etc.
177	Sur le thapse, que N. appelle aussi herbe « Thrinacie » ou « Sicilienne »
177	Diverses herbes recommandées, dont la vipérine ou buglosse sauvage
178	Sur l'origan, le bièvre (castor) et l'hippopotame.
179-180	N. appelle les grenouilles « ancêtres crieurs de grenouillons ».
180	Usage du mot « bête » pour désigner la vipère.
180	Ressemblance entre la burguépine et le pavot.
181	L'herbe « alcibienne », découverte près de Troie par un chien mordu par une vipère.
181	Le « retour du soleil », que les Grecs nomment héliotrope.
183	Les espèces de pavots.
200	Sur la dédicace de N. à son ami Protagore.
201	Description de l'aconit.
202	Quatre types d'aconit. Dioscoride reprend Nicandre sur leurs noms.
206	Remèdes contre l'aconit.
206	Vertu de l'ive avec du vin contre l'aconit ; Dioscoride recommande plutôt en bouillon.
209	Différents noms de l'huile d'olive du temps de N.
209-210	Traitement de la céruse par le lait débarrassé de sa peau.
210	Vertus de la mauve contre la céruse.
210-211	Origine fabuleuse du pêcher ou « arbre persique » et de ses vertus contre la céruse.
212	La cantharide, appelée « dévore-blés » par N.
213	Qualités excessives de la cantharide.
213	Remèdes contre la cantharide
214	Usage du vin recommandé par N. ;, contraire par sa chaleur à tous les venins.
215	La terre samienne ; son rôle dans l'histoire des remèdes contre la cantharide.
218	Effets de la coriandre, dont les victimes rappellent le comportement des Bacchantes.
219	Traitement de la coriandre par des bains d'eau de mer.
221	Éblouissement que provoque la ciguë, que Nicandre appelle « nuit ténébreuse ».
222	Remèdes contre la ciguë.
223-224	Sur le toxique, que Pline confond avec l'if.
224	Sur le toxique, appelé « venin de vipère » en raison de son caractère très pernicieux.
224-225	Les cris de sa victime évoquent ceux d'un homme mis à mort, ou de la prêtresse de Rhéa.
225	Traitement du toxique : bain avec graines de coing ou de pouliot broyées.
227	Le nom de l'éphéméron, ou « colchique » d'après l'île de Colchos.

230 Fable de Prométhée et de la création de l'homme.
231-232 Sur l'ulophone, que N. ne confond pas avec le suc de la carline blanche (évoqué ailleurs).
235 Fable de Marsyas et d'Apollon.
235 Le poliot, remède contre l'ulophone omis par Théophraste et Dioscoride.
235-236 Mélange des diverses plantes contre l'ulophone.
237 Le sang de taureau : nécessité de faire évacuer le sang coagulé.
238 L'enfle-bœuf ou bupreste ; cf. Pline.
239 Remèdes contre l'enfle-bœuf autres que ceux recommandés pour la cantharide.
245 Le venin du pharique tue un homme plein de vie en moins d'un jour.
246 Remède contre le pharique : lys, livèche et glaïeul ; emplâtre de rue et de farine d'orge
248-249 Remède contre la jusquiame : lait d'ânesse ou de femme (cf. Dioscoride) ; et autres.
253 Sur le pavot : signes annonciateurs de la mort du malade ; inflammation des lèvres.
254 Les abeilles offrent leurs « gaufres » (rayons) à Cérès ; cf. Virgile.
254 Effets du mélange de miel et de vin.
257-258 Le lièvre marin ; son odeur de pourriture.
259 Accidents du lièvre marin ; enflure de diverses parties du corps ; réfutation de Mattioli.
260 Action du lièvre marin sur le sang, qu'il pourrit.
261 Remède à base d'ellébore, appelé « phocien » par N. car originaire de Phocide.
261-262 Remèdes à base de grenades.
264 La sangsue ; comment l'attrapent les voyageurs assoiffés.
267 Sur le nom de « levain de terre » que N. donne aux champignons
268-269 *Géorgique*s. Sur les champignons et leurs diverses qualités.
271 Les grains de meurtre, remède contre les champignons.
273 Crapauds dits « de l'été », capturés par les sorciers et les empoisonneurs.
275 Le venin du crapaud fait couler la semence de l'homme contre son gré et le rend stérile.
276 Sur la racine de souchet, nommée aussi « aime-vie » par N.
280-281 Le vif-argent donne des douleurs pareilles aux tranchées des femmes.
282-283 Traitement du vif-argent ; jeux et persil « isthmiens » ; fable d'Ino et de Mélicerte.
283 Jeux néméens : d'où la graine « néméenne » de N.
285 Présence de l'if sur le mont Œta, là où Hercule se brûla selon les poètes.
285 Remèdes contre l'if.
307 Sur l'action des médicaments comparé à celle des venins.

None Marcel (Nonius Marcellus), *De compendiosa doctrina*
5 Citation d'Accius confirmant l'ambivalence du mot « *venenum* ».

Nonnus (Nonnos de Panopolis), *Dionysiaques*
254 Déméter (Cérès) appelée « Ompnienne » (« Ὄμπνια »).

[**Op(p)ian (Oppien d'Apamée**[555]), *Cynegetica*]
69 Description du rat de Pharaon (ichneumon).
70-71 *III.* Combat entre l'ichneumon et le crocodile (vers traduits par Grévin).

Op(p)ian (Oppien de Cilicie), *Halieutica*
45 Emploie le mot « serpent » (« ὄφις ») pour parler de la vipère.
148 Couleur brun-noir de la murène.
149 *I.* Amours de la murène et du serpent (vers traduits par Grévin).
153 Habitudes de chasse de la pastenaque ; malignité de son aiguillon.
158 Sur la nature venimeuse de la torpille (vers traduits par Grévin).
160 Malignité du venin de la torpille.

Oribase, *Synogôgai* ; *Synopsis*
49 Vertu de la pierre de Gages contre serpents et poisons. La porter sur soi protège.
168 Comment reconnaître un chien atteint de la rage.
172 Remèdes recommandés (par Oribase et de nombreux autres auteurs).

[555] Cet auteur n'est pas distingué, au XVI^e^ siècle, de son homonyme Oppien de Cilicie (ou d'Anazarbe).

Orose, Paul, *Historiae Adversus Paganos*

12 *III.* Sur l'utilisation des venins comme arme de guerre.

Ovide, *Métamorphoses ; Art d'aimer ; Amours ;* etc.

32 Mention de l'hippomane (voir Tibulle).
37 *Art d'aimer, II*. Inutilité des philtres en amour.
43 *Métamorphoses, IV*. Naissance des serpents (du sang de la tête de Méduse).
61 *Fastes, IV.* Les Pléiades ; pourquoi on n'en voit que six ; cf. Nicandre.
74 *Métamorphoses, VII*. Le mont Sciron, nommé d'après un brigand.
117-118 *Métamorphoses, V.* Description de l'étoilé (*stellio*) ; son origine (vengeance de Cérès).
130 Ressemblance du scorpion et du « pagrure », sorte de crabe.
185 *Métamorphoses.* Hyacinthe, que Phébus aima et tua par accident.
201-202 *Métamorphoses, VII.* Origine de l'aconit.
224 *Pontiques, IV*. Le toxique, que Pline confond avec l'if.
224 *Amours, II.* Le toxique.
235 Fable de Marsyas et Apollon.
282 *Métamorphoses, IV*. Fable d'Athamas, Ino et Mélicerte (origine des jeux isthmiques).

Paracelse

319 *De gradibus*, I, VI. Calcination des substances. Recoupe Arnaud de Villeneuve.
319-320 « Tout aussi que l'antimoine affine l'or, ainsi affine-t-il les corps ».
320 Préparation secrète de l'antimoine.
325 *Labyrinthe*, ch. VI. Expériences répétées sur l'antimoine
326 Différence entre l'homme et les corps inanimés en matière d'expériences scientifiques.

Paul Æginete (Paul d'Egine), *Epitomes iatrices*

162 L'huile qui sert à cuire la torpille vivante apaise les douleurs articulaires.
166 Signes annonciateurs de la rage chez le chien.
172 Remèdes recommandés par divers auteurs.
231-232 Le suc de la carline blanche (à ne pas confondre avec l'ulophone).
267 Champignons ; choix entre leurs deux espèces.

Paul Jove (Paolo Giovio), *De romanis piscibus*

150 Assimilation de la murène d'eau douce à la lamproie.

Pausanias, *Description de la Grèce*

92 *VIII*. Confusion entre pourrisseur et cornu à propos de la mort d'Ægyptos, roi d'Arcadie.
114 A propos d'une espèce de dragon « doulx et bening ».
282 *I.* Fable d'Athamas, Ino et Mélicerte (origine des jeux isthimiques).
287 *X.* Sur l'herbe à puces (dans la description de la Sardaigne).

Perse

261 Mauvais dosage de l'ellébore, exemple d'ignorance.

Pétrarque, *Rerum vulgarium fragmenta*

38 Fascination par le regard de Laure.

Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*

63 Apollonios aurait vu une vipère lécher ses petits fraîchement sortis de l'œuf.

Pierre de Albano / Apponensis (Pietro d'Abano), *De venenis eorumque remediis*

28 Sur la conservation de la chaleur naturelle, qui rend possible de ne pas se nourrir.
194-195 Sueur émise par la corne du cornu en présence de la vipère et du « *napellus* ».
195 Mensonges colportés sur les amulettes et autres pratiques magiques.

Pierre l'Espagnol (Pierre d'Espagne), *De medendis humani corporis membris*

195 Mensonges colportés sur les amulettes et autres pratiques magiques.

Pindare

282 *Isthmiques.* Fable d'Athamas, Ino et Mélicerte (origine des Jeux Isthmiques).
283 Nombreuses fables dans ses odes en l'honneur des jeux grecs.

Platon

9 *Lois*, XXXIV. La sorcellerie, venin des esprits malins ; venins de l'âme.
37 Commentaire de son *Banquet* par Ficin (sur la fascination)

Plaute

44 *Amphitryon.* Nom de « gosier » (*Iugula*) donné à la constellation d'Orion (cf. Varron).
224 *Marchand.* Menace de suicide au moyen du « toxique ».

Pline (Pline l'Ancien), *Naturalis historia*

12 *XXV.* Utilisation des venins par les armées.
33 *XXVIII.* Enchantements.
41-42 *XIV.* Origine du mot « thériaque ».
45 La salamandre est-elle un serpent ?
45 Le nom de « serpent » attribué seulement à la vipère.
46 Le terme « vernation » pour « hibernation » (des serpents).
46 Sur le changement de peau et le recouvrement de la vue par les serpents.
47-48 *XII.* Fumigation ; antipathie de l'homme de complexion froide et de la fumée.
48 *XXXVI.* Sur la pierre de Gages.
48 *XII, XXXVI.* Inimitié entre le serpent et le cerf.
49 La pierre de Gages permet de tester la virginité.
50 Le galbanum.
51 *XXXV.* Le bitume ; son emploi en construction.
51 Vertu protectrice du cèdre.
53 *XXI.* Polion et tripolion : cf. Théophraste ; ≠ Dioscoride. Désaccord sur l'origan.
56 *XXIV.* Vertus de la garance contre les serpents.
57-58 *VIII.* La sauge comme onguent ; salive humaine à jeun.
62 Erreur de P. sur l'opinion d'Aristote quant au mode de gestation de la vipère.
71 *VII.* Combat entre le rat de Pharaon et le crocodile.
82 Les Marses et leur prétendu pouvoir de traiter les morsures de serpents avec leur salive.
91 Nom de « seps » donné au pourrisseur (sepedon) ; cf. Dioscoride et Elien.
114 *VIII.* Combat entre le dragon et l'éléphant.
117-118 Nourriture de l'étoilé : rosée et araignées.
118 Antipathie de l'étoilé et des scorpions. L'un sert de remède à la morsure de l'autre.
120 Distinction entre araignées venimeuses et non venimeuses (≠ Nicandre et Aristote).
125 Pas de référence chez P. au « dysder » de Nicandre, ou « sphicie », variété de guêpe.
139-140 Cécité de la musaraigne ; cf. Nicandre et Elien ; Mattioli conteste sans raison.
143 La salamandre : les taches sur son corps ressemblent à des étoiles.
144 Chute des poils du corps causée par la salamandre.
148 Pas de frayage entre la murène et le serpent.
153 L'aiguillon de la pastenaque tue l'arbre auquel il est attaché.
155 La vive ou dragon marin, qu'il nomme « araigne ».
166 Le chien enragé et les « fleurs » des femmes.
172 Remèdes recommandés par divers auteurs.
194 Découverte par Pompée de la recette de la thériaque écrite par Mithridate.
202 Informations sur l'aconit.
202 Explication du nom de « tue-femelle » donné à une espèce d'aconit (cf. Théophraste).
207 Utilité du suc de l'arbre dénommé « baume » pour combattre l'aconit.
217 *II.* La coriandre n'est pas vénéneuse et protège contre le venin du double-marcheur.
223 Confusion du toxique et de l'if ; ≠ Nicandre.
231-232 L'ulophone ou porte-mort, confondu à tort avec le suc de la carline blanche.
238 L'enfle-bœuf ou bupreste ; cf. Nicandre.
242 *XXI.* La morelle assimilée au dorycnion ; cf. Dioscoride ; ≠ Mattioli.

248 Trois sortes de jusquiame hanebane (cf. Galien, Dioscoride et Aétios).
256 Une espèce de lièvre marin ressemblant au lièvre terrestre ; cf. Elien.
258 Nausée et avortement causés par le lièvre marin chez la femme enceinte ; cf. Rondelet.
269 Nature douteuse des champignons ; cf. Galien.
274 Le crapaud muet, nommé aussi « calamite » parce qu'il se tient entre les roseaux.
278 La litharge et ses différents types.
279 La litharge et l'argent vif, que Dioscoride *et al.* nomment hydrargyre ou argent aqueux.
296 Vertus de l'antimoine, notées aussi par Dioscoride.
299 *V.* Qualités premières de l'antimoine comparées à celles de l'homme.
323 Qualité toxique de l'antimoine et du plomb.

Plutarque

81-82 *Vie de Caton d'Utique.* Immunité des Psylles de Libye contre les morsures de serpents.
114 Amours des dragons.
237 *Vie de Thémistocle*, qui se suicida avec du sang de taureau.
258 Comparaison du nuage d'encre des seiches et des nuées qui dérobent les dieux à la vue.
283 *Vie de Thésée.* Sur les Jeux Néméens, tenus la nuit.

Portius, Simon (Simone Porzio)

28 Sur la conservation de la chaleur naturelle, qui rend possible de ne pas se nourrir.

Proxagore

245 Le nom du pharique serait celui de l'empoisonneur qui l'a inventé.

Pythagore

288 La racine de mandragore ressemble à l'homme.

Rondelet, Guillaume, *De piscibus marinis*

147 La salamandre aquatique.
148 La murène.
155 La pastenaque ; remède à son venin.
159-160 Quatre espèces de torpille.
160 Expérience de la « vertu » du venin de torpille, même sur un animal mort.
256 Supposée ressemblance du lièvre marin et du lièvre terrestre (Elien et Pline).
257 Différentes espèces de lièvre marin.
258 Le lièvre marin fait avorter les femmes enceintes : Rondelet est témoin du fait.
260-261 Dispute avec Jean de Gorris sur l'ulcération des poumons par le venin du lièvre marin.

Ronsard, Pierre de

89 *Amours, II.* Origine de l'allure du coule-sang, piétiné par Hélène pour venger Canobe.

Rupescissa, Jean de (Jean de Roquetaillade)

320 Méthode particulière de préparation de l'antimoine.

Sannazar (Jacopo Sannazaro), *Arcadia*

33 Exemples d'enchantements par la parole.

Servius, *Commentaires* de Virgile

33 Sur *Enéide, IV* ; usage des vers contre la mauvaise fortune.

[Silius Italicus][556]

83 *Punica*, I, à propos d'Athyr, soldat d'Hannibal, charmeur et manieur de serpents.

Solin, *Polyhistor*

104 Bariolure du dos du scytale.
106 Le corps suspendu d'un basilic éloigne oiseaux et araignées d'un temple de Pergame.

[556] Cité mais non nommé dans le texte, qui le présente comme « quelque poëte ».

Strabon, *Geographica*

71 *XVII.* Combat du rat de Pharaon et du crocodile.
130-131 Huitième espèce de scorpion, dotée d'ailes lui permettant de voler.

Suétone, *Vies des douze Césars*

12 *Néron.* Composition du poison préparé par Locuste pour le meurtre de Britannicus.
12 *Caligula.* Ses poisons jetés à la mer causent la mort instantanée des poissons.

Théocrite

97 Nom de « blanc ventre » donné au bouc, comme à l'âne de la fable de l'altéré.

Théon

42 Mention, dans son commentaire d'Aratos, d'un poème d'Hésiode sur les astres.

Théophraste, *Histoire des plantes ; Causes des plantes*

50 *Histoire des plantes*. Sur le canchrys ou romarin.
51 Description du cèdre ; cf. Dioscoride et Pline.
53 Description du polion et du tripolion ; cf. Pline ; Dioscoride est d'un avis différent.
53 Description de l'origan.
54-55 Vertus de la pulcière ; distinction du mâle et de la femelle.
57 Description du laser ; cf. Dioscoride.
160 La torpille peut transmettre son venin à travers un bâton, sujet controversé ; cf. Athénée.
162 Habitat de la torpille.
202 Nom de « tue-femelle » donné à une espèce d'aconit ; cf. Pline.
202 *Histoire des plantes*, *IX*. Signification du mot « aconit ».
232-233 Le suc de la carline blanche n'est pas l'ulophone ; cf. Dioscoride, Galien, etc.
235 Sur le poliot, remède contre l'ulophone omis par Th. et Dioscoride.
242 *Histoire des plantes.* Sur le dorycnion et sa ressemblance avec la morelle.

Theopompe Chien (Théopompe de Chios)

206 Manger de la rue le matin immunise contre l'aconit (via Athénée).

Tibulle

32 Mention de l'hippomane (voir Ovide).
46 Sur la mue des serpents après hibernation.

Varron, *De lingua latina*

44 *VII.* Le nom de « *Iugula* » (gosier) donné à la constellation d'Orion (cf. Plaute).

Villeneuve, Arnaud de

319 Degré de feu nécessaire à la calcination de l'antimoine ; cf. Paracelse.
326 Différence entre l'homme et les corps inanimés en matière d'expériences scientifiques.

Virgile, *Géorgiques ; Bucoliques ; Enéide*

6 *Géorgiques, II.* Assimilation du venin à la teinture.
32 Herbes et venins donnés par Mœris ; usage magique de l'« hippomane ».
33 *Enéide, IV.* Usage de l'« hippomane » ; Servius sur l'usage magique des vers.
33 Puissance magique des vers (sur la lune ; sur les compagnons d'Ulysse).
39 Mauvais œil contre les agneaux.
46 *Géorgiques, III.* Danger des serpents pour qui dort en plein air.
51 *Géorgiques, III.* Usage du cèdre et du galbanum pour repousser les serpents.
98-99 *Géorgiques, III.* Apparence et mœurs de l'eau-terrier.
108 *Géorgiques, I.* Le cri de la corneille semble annoncer la pluie.
110 Les chêneaux appelés « puants ».
135 *Géorgiques, IV.* Les abeilles naissent de la charogne d'un veau ou d'un taureau.
254 *Géorgiques, IV.* Offrande à Cérès des « gaufres » (rayons) des abeilles.

Vitruve, *De architectura*

208 *V.* Sur la formation et composition de la céruse ; pris de Dioscoride.

Vvotton, Odouard (Edward Wotton), *De differentiis animalium*

104 Sur le scytale.
134 Sur les différentes catégories de « mouches » ; cf. Aristote et Pline.

ANNEXE D

Tableaux comparatifs des vers de Nicandre

Les Theriaques

	Grévin : 1292 alexandrins		**Gorris : 958 hexamètres**		**Nicandre : 958 hexamètres**	
	décompte	total	décompte	total	décompte	total
			Dédicace à Hermésianax			
	1- 8	8	1-7	7	1 - 7	7
			Origine des serpents[557]			
	9 - 43	35	8 - 34	27	8 - 34	27
			Moyens de chasser les serpents[558]			
Fumigation	44 - 69	26	35 - 56	22	35 - 56	22
Litières	70 - 100	31	57 - 79	23	57 - 79	23
Onguents	101 - 150	50	80 - 114	35	80 - 114	35
			Préceptes pour éviter les serpents[559]			
	151- 210	60	115 - 156	42	115 - 156	42
			Catalogue des serpents			
Aspic[560]	211 - 275	65	157 - 207	51	157 - 207	51
Vipère	276 - 342	67	208 - 256	49	208 - 256	49
Cornu	343 - 371	29	257 - 280	24	257 - 280	23
Coule-sang	372 - 421	50	281 - 318	38	281 - 318	38
Pourrisseur	422 - 441	20	319 - 332	14	319 - 332	14
Altéré	442 - 475	34	333 - 357	25	333 - 357	25
Eau-terrier	476 - 493	18	358 - 370	13	358 - 370	13
Amphisbène	494 - 510	17	371 - 382	12	371 - 382	12
Scytale	511- 526	16	383 - 394	12	383 - 395	12
Basilic	527 - 544	18	395 - 409	15	396 - 410	15
Chêneau	545 - 580	36	410 - 436	27	410 - 437	27
Dragon	581 -609	29	437 - 456	20	437 - 457	20

[557] Manchette donnée par Gorris (« *Serpentum ortus* »), mais non par Grévin ; le propos sur l'origine passe rapidement à de premières considérations sur les mœurs des serpents.
[558] Signalés par des manchettes dans la traduction de Gorris ; rien de tel chez Grévin.
[559] Ces « *praecepta* » sont annoncés en manchette par Gorris ; rien de tel chez Grévin.
[560] Annoncé en manchette chez Gorris, non chez Grévin (où la première manchette concerne la vipère). Avec l'aspic est évoqué le « rat de Pharaon », auquel le traité des *Venins* consacrera un chapitre distinct.

Millet	610 - 646	37	457 - 481	25	458 - 482	24
Étoilé	647 - 660	14	482 - 491	10	482 - 492	10
			Remèdes[561]			
	661 - 964	304	492 - 713	222	492 - 714	22
			Autres animaux venimeux			
Phalanges	965 - 1035	71	714 - 767	54	714 - 767	54
Scorpions	1036 - 1082	47	768 - 804	37	768 - 804	35
Mouches...[562]	1083 - 1105	23	805 - 821	17	805 - 821	16
Poissons[563]	1106 - 1128	23	822 - 837	16	822 - 837	16
			Remèdes[564]			
	1129 - 1290	162	838 - 956	119	838 - 958	119
			Signature de Nicandre			
	1291 - 1292	2	957 - 958	2	957- 958	2
			Signature de Grévin[565]			
	1293 - 1298	6				

[561] Les manchettes « *Remedia* » et « Remedes » chez Gorris et Grévin ne sont suivies d'aucune autre.
[562] Ce passage rassemble insectes, myriapodes et salamandre, plus une seconde variété de « seps » et la « rablette » ou musaraigne, tous énumérés en manchette chez Grévin ; rien de tel chez Gorris.
[563] La traduction de Grévin annonce « Les Poissons » en manchette ; rien de tel chez Gorris.
[564] Ce second catalogue de remèdes est annoncé en manchette par Grévin ; rien de tel cette fois chez Gorris.
[565] Ces six vers (non inclus dans notre décompte) sont séparés du texte de Nicandre et présentés dans les mêmes caractères (plus gros) que la dédicace initiale à « M. Jehan de Gorris ».

Les Contrepoisons

	Grévin : 844 alexandrins		**Gorris : 629 hexamètres**[566]		**Nicandre : 630 hexamètres**	
	décompte	total	décompte	total	décompte	total
			Dédicace à Protagoras			
	1 - 16	16	1 - 11	11	1 - 11	11
			Catalogue des poisons			
Aconit[567]	17 - 90	74	12 - 73	62	12 - 73	62
Céruse	91 - 145	55	74 - 114	41	74 - 114	41
Cantharide	146 - 204	59	115 - 157	43	115 - 157	43
Coriandre	205 - 242	38	158 - 185	28	158 - 185	28
Ciguë	243 - 266	24	186 - 207	22	186 - 206	21
Toxique	267 - 322	56	208 - 248	41	207 - 248	42
Journalier	324 - 363	40	249 - 277	29	249 - 278	30
Ulophone	364 - 404	41	278 - 309	32	279 - 311	33
Sang de taur.	405 - 434	30	310 - 332	23	312 - 334	23
Enfle-bœuf	435 - 473	39	334 - 362	29	335 - 363	29
Lait caillé	474 - 493	20	363 - 374	12	364 - 375	12
Dorycnion	494 - 521	28	375 - 395	21	376 - 396	21
Pharique	522 - 551	30	396 - 413	18	397 - 414	18
Jusquiame	552 - 576	25	414 - 431	18	415 - 432	18
Pavot	577 - 615	39	432 - 463	32	433 - 464	32
Lièvre marin	616 - 660	45	464 - 493	30	465 - 494	30
Sangsue	661 - 690	30	494 - 519	26	495 - 520	26
Champignon	691 - 714	24	520 - 535	16	521 - 536	16
Salamandre	715 - 759	45	536 - 565	30	537 - 566	30
Crapauds	760 - 794	35	566 - 592	27	567 - 593	27
Litharge	795 - 818	24	593 - 609	17	594 - 610	17
If	819 - 824	6	610 - 614	5	611 - 615	5
			[Conclusion][568]			
	825 - 842	18	615 - 627	13	616 - 628	13

[566] Deux vers grecs (242 et 296 chez Jacques) manquent dans l'édition de 1557, qui n'en compte que 628 ; mais le premier apparaissait dans l'édition de 1549, et Gorris l'avait traduit : d'où son total de 629 vers latins.

[567] Tous les noms de cette liste figurent en manchette dans la traduction de Grévin ; même chose, à quelques lacunes près, sous leur forme latine dans celle de Gorris.

[568] Interpolation. Nicandre (nommé et présenté à la 3e personne) évoque le myrte, plante emblématique de Vénus et de l'amour, dont il explique comment tirer un remède contre les champignons vénéneux.

		Signature de Nicandre			
843 - 844	2	628 - 629	2	629 - 630	2
		Signature de Grévin[569]			
845 - 850	6				

[569] Même procédé qu'à la fin des *Theriaques* ; ces six vers ne sont pas inclus dans notre décompte.

ANNEXE E

Index par auteur des citations de poèmes insérées dans les *Deux livres*

Contrairement au parti suivi par l'index des références (annexe C), les œuvres dont proviennent les citations sont toujours identifiées ci-dessous, que le texte des *Deux livres* donne ou non cette information.

Auteur	**Œuvre** **Nombre de vers français cités**	**Sujet**	**Page**
Aratos	*Phénomènes, II* (2)	Corbeaux et geais annoncent la pluie	108
Ausone	*Epigrammes, III* (14)	Neutralisation mutuelle des poisons	23
Grévin	*Olimpe, II* (14)	Effet fascinant du regard	38
Grévin	*Olimpe, II* (4)	Même sujet	38
Grévin	*Hymne du Luc* (12)	Invention du luth par Mercure	146
Grévin	*Hymne du Luc* (4)	Origine du luth (carapace de tortue)	146
Grévin	*Response* (18)	Signes de la rage chez le chien	167
Grévin	*Cesar* (2)	Un prince craint de tous doit se garder de tous	191
Homère	*Iliade, I* (2)	Apollon, dieu qui « de loing tire »	200
Horace	*Epodes, V* (2)	Paroles magiques qui décrochent la lune	33
Horace	*Satires, II, 4* (3)	Bons et mauvais champignons	269
Juvénal	*Satires, VI* (2)	Allusion à l'hippomane	32
Lucain	*Pharsale, VI* (5)	Sorcière thessalienne (nécromancie)	32
Lucain	*Pharsale, IX* (6)	Puissance du scorpion (histoire d'Orion)	44
Lucain	*Pharsale, IX* (3)	Salive appliquée contre une morsure	58
Lucain	*Pharsale, IX* (6)	Effet de la morsure de l'aspic « cracheur »	66
Lucain	*Pharsale, IX* (3)	L'aspic, « porte-sommeil »	67
Lucain	*Pharsale, IX* (1)	Echine souple du cornu	81
Lucain	*Pharsale, IX* (9)	Les Psylles et les serpents	81-82
Lucain	*Pharsale, IX* (12)	Effets de la morsure du coule-sang	88

Lucain	*Pharsale, IX* (28)	Effets de la morsure du pourrisseur	94-95
Lucain	*Pharsale, IX* (4)	Le basilic, serpent le plus dangereux	107
Lucain	*Pharsale, IX* (4)	Son venin court le long d'un « baston »	107
Lucain	*Pharsale, IX* (3)	Le dragon est venimeux en Afrique	114
Lucrèce	*De rerum natura, IV* (3)	Effet de la salive humaine sur les serpents	58
Lycophron	*Alexandra* (4)	Ulysse tué par son fils Télégone	154
Nicandre	*Contrepoisons* (11)	Effets de la cantharide	20
Nicandre	*Theriaques* (2)	Les Pléiades	61
Nicandre	*Theriaques* (4)	Morsure de l'aspic : mort sans douleur	66
Nicandre	*Theriaques* (1)	Localisation du venin dans la gueule de l'aspic	67
Nicandre	*Theriaques* (5)	La vipère, seul serpent vivipare	73
Nicandre	*Theriaques* (5)	Description de la vipère femelle	74-75
Nicandre	*Theriaques* (1)	Nom de « Cocyte » donné à la vipère	75
Nicandre	*Theriaques* (2)	Différences des vipères d'Europe	80
Nicandre	*Theriaques* (2)	Deux sortes de cornu (2 et 4 cornes)	80
Nicandre	*Theriaques* (3)	Cor causé par la morsure du cornu	84
Nicandre	*Theriaques* (3)	Forme de la queue du coule-sang	86
Nicandre	*Theriaques* (2)	« Navigage » du coule-sang	86
Nicandre	*Contrepoisons* (6)	« Mal de cœur » causé par l'aconit	87
Nicandre	*Theriaques* (2)	Effet desséchant de la morsure du coule-sang	88
Nicandre	*Theriaques* (2)	Le coule-sang et le cornu avancent de travers	89
Nicandre	*Theriaques* (3)	Ressemblance du pourrisseur et du coule-sang	91
Nicandre	*Theriaques* (2)	Couleur de « tapis » du pourrisseur	93
Nicandre	*Theriaques* (5)	Différences de la vipère et de l'altéré	96
Nicandre	*Theriaques* (3)	Grosseur des joues du double-marcheur	101
Nicandre	*Theriaques* (2)	Taille du scytale (manche de « dolouere »)	103
Nicandre	*Theriaques* (4)	Puanteur du chêneau	110
Nicandre	*Theriaques* (7)	Effets divers du venin du chêneau	111

Nicandre	*Contrepoisons* (4)	Origine et habitat des abeilles	135
Nicandre	*Theriaques* (6)	Origine des guêpes	135
Nicandre	*Theriaques* (4)	Le scolopendre ressemble à une galère	137-138
Nicandre	*Contrepoisons* (5)	Danger du venin de la salamandre	143-144
Nicandre	*Theriaques* (7)	Attaque et amours de la murène	148-149
Nicandre	*Contrepoisons* (1)	L'aconit pousse entre les pierres	201
Nicandre	*Contrepoisons* (2)	Quand et comment faire évacuer l'aconit	206
Nicandre	*Contrepoisons* (2)	Comment chasser les résidus de la ciguë	222
Nicandre	*Contrepoisons* (4)	Le feu caché dans une tige évidée de férule	230
Nicandre	*Theriaques* (12)	Carlines noire et blanche	232
Nicandre	*Contrepoisons* (1)	Comment faire évacuer le sang de taureau	237
Nicandre	*Contrepoisons* (1)	Effet foudroyant du pharique	245
Nicandre[570]	*Contrepoisons* (2)	Effets du pavot : signes annonçant la mort	253
Nicandre	*Contrepoisons* (4)	Odeur de poisson pourri du lièvre marin	258
Nicandre	*Contrepoisons* (2)	Effet du lièvre marin (hydropisie)	259
Nicandre	*Contrepoisons* (2)	Mode d'action de la sangsue	264
Nicandre	*Géorgiques* (4)	Toxicité des champignons arboricoles	269
Oppien[571]	*Cynégétiques, III* (30)	Comment l'ichneumon tue un crocodile	71-72
Oppien	*Halieutiques, I* (36)	Accouplement de la murène et de la vipère	149-150
Oppien	*Halieutiques, II* (44)	Mœurs et pouvoirs de la torpille	157-158
Ovide	*Art d'aimer, II* (2)	Inutilité des philtres en amour	37
Ovide	*Métamorphoses, V* (1)	Taille de l'étoilé	117
Ovide	*Métamorphoses, V* (2)	Couleurs de l'étoilé	117
Ovide	*Métamorphoses, XV* (3)	Transformation du crabe en scorpion	130
Ovide	*Amours, II* (2)	Le toxique, poison par excellence	224
Perse	*Satires, V* (2)	Allusion au dosage de l'ellébore	261
Ronsard	*Amours, II* (4)	Mythe d'Hélène et du coule-sang	89

[570] Paraphrase des *Pronostics* d'Hippocrate.
[571] En réalité Oppien d'Apamée, assimilé ici à son prédécesseur et homonyme Oppien de Cilicie.

[Silius Italicus[572]]	*Punica, I* (4)	Athyr, charmeur de serpents	83
Tibulle	*Elégies, I, 4* (6)	Sur la mue des serpents	46
Virgile	*Bucoliques, VIII* (7)	Effets magiques de certains venins	32
Virgile	*Géorgiques, III* (4)	Nocivité de l'hippomane	32
Virgile	*Bucoliques, VIII* (3)	Puissance magique des vers	33
Virgile	*Bucoliques, III* (2)	Mauvais œil contre les agneaux	39
Virgile	*Géorgiques, III* (4)	Danger des serpents en train de muer	46
Virgile	*Géorgiques, III* (4)	Cèdre et galbanum contre les serpents	51
Virgile[573]	*Géorgiques, III* (12)	Apparence et mœurs de l'eau-terrier	98-99
Virgile	*Géorgiques, I* (2)	Le cri de la corneille semble annoncer la pluie	108

[572] Non identifié dans le texte.
[573] Paraphrase (partielle) de Nicandre.

BIBLIOGRAPHIE

I - Œuvres et traductions de Jacques Grévin

a. Editions anciennes

Grévin, Jacques. *Anatomes totius ære insculpa delineatio, cui addita est epitome innumeris mendis repurgata, quam de corporis humani fabrica conscripsit claris. Vesalius : eique accessit partium corporis tum simplicium tum compositarum brevis elucidatio, per Iacobum Grevinum Claromontanum Bellovacum, medicum.* Lutetiæ, Apud Andreae Wechelum, sub Pegaso, in vico Bellovaco. 1564. [voir *Portraicts*]

---. *Anatomes totius ære insculpa delineatio […],* Lutetiæ Parisiorum, Apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in vico Bellovaco. 1565. [voir *Portraicts*]

---. [*Cesar*]. *La Liberté Vangee, ou Cesar Poignardé.* A Rouen, De l'Imprimerie, de Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy, devant la grand porte du Palais, à l'Ange Raphaël. 1567. Auec Privilege de sa Majesté.

---. *Cesar tragedie* par Jaques Grevin de Clermont en Beauvaisis. A Paris, Par Nicolas Bonfons, ruë Neuve Nostre Dame, à l'Enseigne sainct Nicolas, 1578.

---. *Chant de joie de la Paix faicte entre le Roi de France Henri II, & Philippe Roi d'Espagne. Par Jaques Grevin de Clermont.* A Paris, Chez Martin l'Homme, Imprimeur demeurant rue du Meurier, pres la rue Sainct Victor. 1559. Avec Privilege.

---. *Cinq livres de l'Imposture et tromperie des Diables: des Enchantements et sorcelleries: Pris du Latin de Jean Wier, medecin du duc de Cleves, & faits François par Jaques Grévin de Clermont en Beauvoisis, medecin à Paris.* A Paris, chez Jaques du Puys [...], à l'enseigne de la Samaritaine. 1567. Avec Privilege du Roy.

---. *Cinq livres de l'Imposture et tromperie des Diables : des Enchantements et sorcelleries :Pris du Latin de Jean Wier et faits François par Jacques Grévin de Clermont.* A Paris, chez Jaques du Puys, 1569.

---. *Deux livres des Venins, ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons & contrepoisons: par Jacques Grévin de Clermont en Beauvaisis, Medecin à Paris. Ensemble Les Œuvres de Nicandre Medecin et Poëte Grec, Traduictes en vers François.* A Anvers, de l'Imprimerie de Christophe Plantin. 1568. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 29 nov. 2015.

---. *Discours de Jaques Grevin de Clermont en Beauvoisis, docteur en Medecine à Paris, sur les vertus et facultez de l'Antimoine. Contre ce qu'en a escrit maistre Loys de*

*Launay, Medecin de la Rochell*e. A Paris, de l'Imprimerie d'André Wechel, 1566. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 16 juil. 2018.

---. *Hymne a Monseigneur le Dauphin, sur le mariage dudict Seigneur, et de Madame Marie d'Esteuart, Royne d'Escosse. Par Jaques Grévin de Clermont.* A Paris, Chez Martin l'Homme Imprimeur [...]. 1558. Avec Privilege.

---. *Iacobi Grevini Claromontani Bellovaci Parisiensis Medici, Et Philosophi Præstantissimi De Venenis Libri Duo.* Antervipiæ, Ex officina Christophori Plantini. 1571. Cum gratia & priuilegio ad decennium. [traduction de Jérémie Martius]

---. *La Premiere, et la Seconde partie des Dialogues français pour les jeunes enfants.* A Anvers de l'Imprimerie de Christophe Plantin. 1567. Avec Privilege.

---. *Le second discours de Jacques Grévin, Docteur en Médecine à Paris, sur les vertus et facultez de l'Antimoine, Auquel il est sommairement traicté de la nature des Mineraux, venins, pestes, et de plusieurs autres questions naturelles & medicinales, pour la confirmation de l'advis des Medecins de Paris, et pour servir d'Apologie contre ce qu'a escrit M. Loïs de Launay, Empirique.* A Paris, chez Jacques du Puys, [...] à l'enseigne de la Samaritaine. (s. d. ; épître dédicatoire datée du 25 août 1567). Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 29 nov. 2015.

---. *Le Temple de Ronsard ; ou La legende de sa vie est brefvement descrite.* [Genève ?] Imprimé nouvellement. 1564. [attribué à Jacques Grévin]

---. *Le Theatre de Jaques Grevin de Clermont en Beauvaisis, à Tresillustre et Treshaulte Princesse Madame Claude de France, Duchesse de Lorraine. Ensemble, La Seconde Partie de l'Olimpe et de la Gelodacrye.* A Paris, Pour Vincent Sertenas [...] Et, pour Guillaume Barbé [...] devant le Bellerophon. 1561. Avec Privilege.

---. *Le Theatre de Jacques Grevin… Ensemble la seconde partie de l'Olimpe et de la Gelodacrye.* A Paris, Pour Vincent Sertenas et Guillaume Barbé. 1562.

---. *Les Emblemes du Seigneur Jehan Sambucus, traduits du latin en vers françois.* Anvers, Christophe Plantin, 1567.

---. *Les Emblemes du S. Adrian Le Jeune, Medecin et Historien des Estats de Hollande. Faicts François et sommairement expliquez.* A Anvers, De l'Imprimerie de Christophe Plantin. 1570. Avec Privilege. (Epître dédicatoire datée d'Anvers, le 20 octobre 1567).

---. *Les Esbahis.* [s. l. n. d.].

---. *Les Œuvres de Nicandre Medecin et Poete Grec,* Traduictes en vers françois. Ensemble, *Deux livres des Venins, ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons & contrepoisons. Par Jaques Grévin de Clermont en Beauuoisis, medecin de Paris.* A Anvers, de l'Imprimerie de Christophe Plantin. 1567. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 29 nov. 2015.

---. *Les Portraicts anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille-douce, par le commandement de feu Henry huictiesme, Roy d'Angleterre. Ensemble l'Abbregé d'André Vesal, & l'explication d'iceux, accompagnee d'une declaration Anatomique. Par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, Médecin à Paris.* A Paris chez André Wechel, 1569. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 20 nov. 2015.

---. *Les Préceptes de Plutarque de la manière de se gouverner en mariage*, traduction imprimée à Paris, chez Martin l'Homme, 1558. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 29 nov. 2015.

---. *Les Regretz de Charles d'Austriche empereur, cinqviesme de ce nom. Ensemble la Description du Beauvoisis, & autres œuvres. Par Jacques Grévin, de Clermont. Dediez à Madame Magdaleine de Suze, Dame de Warty.* A Paris. Chez Martin l'Homme. 1559. Avec Privilege. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 nov. 2015.

---. *L'Olimpe de Jacques Grévin de Clermont en Beauvaisis. Ensemble les autres œuvres poétiques dudict Auteur, à Gérard L'Escuyer Prothenotaire de Boulin.* A Paris De l'Imprimerie Robert Estienne. 1560. Avec Privilege. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 nov. 2015.

---. *Odes de J. Grevin à Robert Estienne* (s. l. n. d.)

---. *Pastorale sur les mariages de tres excellentes Princesses Madame Elizabet, fille aînée de France, et Madame Marguerite, sœur unique du Roi*, imprimée à Paris par Martin l'Homme, 1559.

---. *Proeme Sur l'histoire des Francois et Hommes vertueux de la maison de Medici, A la Royne de France, Mere du Roy.* A Paris, par Robert Estienne, imprimeur de sa Majesté. 1567.

---. *Response aux calomnies n'agueres malicieusement inventees contre J. G. soubs le nom faulsement deguizé de M. A. Guymara Ferrarois Advocat de M. J. Charpentier.* A Paris, Chez Challot Billet, 1564. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 nov. 2015.

---. *Responsio ad J. Carpentarii calumnias (s. l.). Bibliothèque Nationale* Rp. 8765. 1564.

---. *Seconde response de F. de la Baronie a messire Pierre de Ronsard prestre-gentilhomme vandomois evesque futur. Plus le Temple de Ronsard où la legende de sa vie est briefvement descrite.* (Attribué à Jacques Grévin). 1564.

b. Editions modernes

Grévin, Jacques. *César.* Ed. Allan Jeffrey Foster. Thèse de doctorat, Rice University, 1968. Ann Arbor : UMI, 1968. Thèse # 681562.

---. *César*. Ed. Jeffrey Foster. Paris : Nizet, 1974.

---. *César.* Ed. Ellen Sutor Ginsberg. Dissertation et thèse de doctorat. The University of Chicago, 1963. Ann Arbor: UMI, 1963. Thèse # T-10385.

---. *César.* Tragédie. Ed. Ellen S. Ginsberg. Genève : Librairie Droz, 1971.

---. *La Gélodacrye* et *les vingt-quatre sonnets romains.* Ed. Michèle Clément. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000.

---. *La Trésorière*, in *Comédies du 16^{e} siècle*, Paris : A. G. Nizet - Milan : Viscontea, 1967.

---. *La Trésorière ; Les Esbahis*. Ed. Elisabeth Lapeyre. Paris: SATF, Honoré Champion, 1980.

---. *Le chant du Cygne.* In *Jacques Grévin (1538-1570) : Sa vie, ses écrits, ses amis: étude biographique et littéraire.* Ed. Lucien Pinvert. Paris: A. Fontemoing, 1898, pp. 378-386.

---. *Les Esbahis.* Ed. L. Petroni. In *La commedia letteraria francese nella seconda metà del Cinquecento,* v. 1, 1964, pp. [49]-107.

---. *Les Esbahis* [*Taken by surprise*]. Trad. Leanore Lieblein & Russell McGillivray. Ottawa : Dovehouse Editions, 1985.

---. *Les Esbahis – La Trésorière.* In *La comédie à l'époque d'Henri II et de Charles IX.* Vol. 7. Éd. L. S. Olschki. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

---. « Poésies inédites de Jacques Grevin ». Frédéric Lachèvre. *Revue d'histoire littéraire de la France,* XXIV (1917), pp. 285-295.

---. « Sonnets d'Angleterre et de Flandres par Jacques Grévin », *Bulletin du Bibliophile,* 1898, pp. 421-434.

---. « Sonnets huguenots de Grévin. » *Les Cahiers protestants,* 45 (1961), pp. 39-54.

---. « Sonnets inédits de Grévin sur Rome », *Bulletin du Bibliophile*, XV[e] série (1862), pp. 1044-1061.

---. *Théâtre complet et poésies choisies.* Ed. Lucien Pinvert. Paris : Librairie Garnier Frères, 1922.

---. « Vingt-quatre Sonnets inédits de Grévin sur Rome », publiés, d'après un manuscrit de Lestoile, in Edouard Tricotel, *Variétés bibliographiques*, Paris, 1865, pp. 47-60.

II - Autres œuvres (Antiquité - Moyen Age - Renaissance)

Agrippa de Nettesheim, Henri Corneille. *De Occulta Philosophia Libri Tres.* Cologne, 1533.

---. *La philosophie occulte de Henri Corneille Agrippa.* Trad. G. Naudé. La Haye : R. Chr. Alberts, 1727-1728. 3 volumes.

Aneau, Barthélemy. *Preparation de voie à la lecture, et intelligence de la* Metamorphose *d'Ovide, et de tous poëtes fabuleux*. In Clément Marot / Barthélemy Aneau, *Les trois premiers livres de la Métamorphose d'Ovide.* Ed. Jean-Claude Moisan et Marie-Claude Malenfant. Paris : Honoré Champion, 1997.

---. *Quintil Horatian.* In Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*. Ed. H. Chamard (STFM), *passim* ; éd. J.-Ch. Monferran (Droz), pp. 299-361.

---. *Le Quintil Horacien*. In *Traités de poétique et de rhétorique*. ed. Francis Goyet. Paris : Le Livre de Poche, 1990, pp. 185-233.

Ardoini (Arduino), Sante. *Santis Ardoyni Pisaurensis Medici et Philosophi Præstantissimi Opus De Venenis, a multis hactenus desideratum, et nunc tandem castigatissime editum. Cum Cæsreæ Maiest. Gratia & Privilegio.* Bâle, 1562.

Aristote. *Poétique.* Traduction Michel Magnien, Paris : Le Livre de Poche, 1990.

Ausone. *Ausonius*. Vol. 2. Ed. H. G. Evelyn-White, Londres - Cambridge : Heinemann - Harvard University Press, 1921.

Baïf, Jean Antoine de. *Le Premier des Meteores*. Paris, Robert Estienne,1567.

Belleau, Rémy. *Les Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres Précieuses*. Ed. Maurice F. Verdier. Genève : Librairie Droz / Paris : Librairie Minard, 1973.

Belon, Pierre. *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges, redigées en trois livres, Par Pierre Belon du Mans.* Paris : En la boutique de Gilles Corrozet, 1553. Avec Privilege du Roy.

---. *Voyage au Levant. Les Observations de Pierre Belon du Mans*. Ed. Alexandra Merle. Paris : Chandeigne, 2001.

---. *La nature et diversité des poissons, avec leurs pourtraits representez au plus pres du naturel*. Paris : Charles Estienne, 1555 (voir Glardon, Philippe).

Cicéron. *Les devoirs.* Ed. et trad. Maurice Testard, annotation Stéphane Mercier. Paris : Les Belles Lettres, 2014. 3 volumes.

---. *De l'orateur*. Ed. et trad. Edmond Courbaud. Paris : Les Belles Lettres, 2019. 3 volumes.

Colletet, Guillaume. *Vies des poètes français. Vie de Grévin*. Bibl. Nat., Manuscrits, fonds fr. n° 3074, p. 337. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 23 oct. 2017.

Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris (1395-1516). Ed. Ernest Wickersheimer. Paris : Imprimerie Nationale, 1915.

Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris (1516-1560). Ed. Marie-Louise Concasty. Paris : Imprimerie Nationale, 1964.

Cornelius Nepos. *Life of Hannibal.* Ed. & trad. Bret Mulligan. Cambridge, UK : Open Book Publishers, 2015.

De Thou, Jacques-Auguste. *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607.* Tome Premier (1543-1550). Londres : [S/N]. 1734. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 11 déc. 2018 ; Tome Quatrieme (1560-1564). Londres : [S/N]. 1734.

Dioscoride. *Les six livres de Pedation Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere medicinale, tranlatez en François.* Avec Privilege. A Lyon chez Thibault Payan, 1559. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 1 oct. 2016.

Du Bartas, Guillaume de Saluste. *La Sepmaine* (texte de 1581). Ed. Yvonne Bellenger. Paris : Société des Textes Français Modernes, 1981. 2 vols.

Du Bellay, Joachim. *La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse.* Ed. Henri Chamard, introduite par Jean Vignes. Paris : Société des Textes Français Modernes, 1997.

---. *La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse.* Ed. Jean-Charles Monferran. Genève : Droz, 2001.

---. *Œuvres poétiques.* Ed. H. Chamard *et al.*, Paris : STFM, 8 volumes.

Elien, *La personnalité des animaux*, éd. et trad. Arnaud Zucker, Paris : Les Belles Lettres, 2002. 2 volumes.

Erasme. *La double abondance des mots et des idées.* In *Œuvres choisies,* éd. et trad. de Jacques Chomarat. Paris : Le Livre de Poche classique, 1991.

Fernel, Jean. *Les sept livres de la physiologie*, composés en latin, traduction française de Charles de Saint-Germain. Paris : Jean Guignard le Jeune, 1655.

Galien, Claude. *Deux livres des Simples, le V et le IX.* Ed. Jehan Canappe. Paris: Jean Ruelle, 15XX. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 feb. 2017.

---. *Deux livres des Simples de Galien. C'est assçavoir le cinquiesme, et le neufviesme.* Trad. Jehan Canappe. Lyon : Étienne Dolet, 1542.

---. *Galen sur la faculté dez simples medicamans avec l'addition de Fucse en son herbier, de Silvius, et de plusieurs autres.* Limoges : Guillaume de la Noalhe, 1548 (traduction d'Hervé Fayard).

[Galien]. *Theriaque à Pison.* Ed. et trad. Véronique Boudon-Millot. Paris : Les Belles Lettres, 2016.

« Guymara, A. », *Ad J. Grovellum de famosis libellis contra Carpentarium editis, admonitio.* M. A. Guymarae Ferrariensis. Paris : Guillaume Mége, 1564 (attr. Simon de Malmédy)

Habert, Isaac. *Les Trois Livres des Meteores*. Paris : L'Angelier, 1585.

Hésiode. *Théogonie - Les Travaux et les Jours - Le Bouclier.* Ed. et trad. Paul Mazon. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

Hippocrate. *Le livre de la nature humaine faict par Hippocrate*, traduict de latin en françoys par maistre Jean de Bourges, medecin. A Paris, [...] par Sulpice Merenger, 1548.

Hippocrate. *Epidémies d'Hippocrate, premier et troisième livres. Des crises et des jours critiques.* Ed. Chevalier de Mercy. Paris : J-M Eberhart. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 23 juin 2017.

Hymnes homériques, traduction d'Ernest Falconnet (1817). http://remacle.org/bloodwolf/poetes/falc/homere/hymnes.htm#II. Web. 3 juil. 2019.

Horace. *Epîtres*, éd. et trad. François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1978.

Jodelle, Étienne. *Œuvres complètes.* Ed. Enea Balmas. Paris : Gallimard, 1965-1968. 2 volumes.

La Croix-Du-Maine, François Grudé. *Bibliographie du Sieur De La Croix-Du-Maine.* Paris : Abel l'Angelier, Libraire Juré, 1584. *Avec Privilège. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 27 juin 2017.*

Launay, Louis de. *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine, avec responce à certaines calomnies, le tout composé maistre Loys de Launay Medecin ordinaire de la Rochelle*. A la Rochelle. De l'Imprimerie de Barthelemi Berton. 1564. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 18 déc. 2015.

---. *Responce au discours de maistre Jacques Grévin, Docteur de Paris, qu'il a escript contre le livre de maistre Loys de L'Aunay, Medecin de la Rochelle, touchant la faculté de l'Antimoine.* A la Rochelle, De l'Imprimerie de Barthelemi Berton, 1566. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 nov. 2015.

Le Fèvre de la Boderie, Guy. *L'Encyclie des Secrets de l'Eternité*. Anvers : Plantin, 1571.

Lemaire de Belges, Jean. *La concorde des deux langages.* Ed. Jean Frappier. Paris : Droz, 1947.

Lucain. *La Pharsale.* Ed. et trad. Abel Bourgery. Paris : Les Belles Lettres, 1927. 2 volumes.

Lucrèce. *De la nature.* Ed. et trad. Olivier Sers. Paris : Les Belles Lettres, 2012.

Marguerite de Navarre. L'*Heptaméron*. Ed. Nicole Cazauran. Paris : Gallimard - Folio Classique, 2000.

Marot, Clément. *Œuvres poétiques*, éd. Gérard Defaux, tome II. Paris : Classiques Garnier, 1993.

Mattioli, André. *Commentaires de M. Pierre André sur les six livres de Pedacion Dioscoride Anazarbeen de la matiere medicinale.* A Lyon, par Guillaume Roville, 1572. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 9 oct. 2016.

Muret, Marc-Antoine de, *Commentaires au premier livre des* Amours *de Ronsard.* Ed. Jacques Chomarat, Marie-Madeleine Fragonard et Gisèle Mathieu-Castellani. Genève : Librairie Droz, 1985.

Nicander. *The Poems and Poetical Fragments.* Ed. A. S. F. Gow and A. F. Scholfield. Bristol : Bristol Classical Press, 1997.

Nicandre. *Œuvres. Tome II. Les Thériaques*. *Fragments iologiques antérieurs à Nicandre*. Ed. et trad. Jean-Marie Jacques. Paris : Les Belles Lettres, 2002.

---. *Œuvres. Tome III. Les Alexipharmaques. Lieux Parallèles du Livre XIII des* Iatrica *d'Aétius.* Ed. et trad. Jean-Marie Jacques. Paris : Les Belles Lettres, 2007.

Nicandri Colophonii. Theriaca. Alexipharmaca. Io. Gorrhæo Parisiensi interprete. Parisiis, M. D. LVII. Apud Guil. Morelium, in Græcis Typographum Regium. Privilegio Regis. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 16 déc. 2015.

Nicandri Colophonii Poetae Et Medici Antiquissimi Clarissimique Alexipharmaca. Jo. Gorraeo Parisiensi medico interprete. Eiusdem interpretis in Alexipharmaca praefatio, omnem de venenis disputationem summatim complectens, et annotationes. Paris : Michel Vascosan, 1549.

Oppien. *Ὀππιανοῦ Ἀναζαρβέως Ἁλιευτικῶν βιβλία ε. Κυνηγετικῶν βιβλία δ.* Paris : Imprimerie royale, 1555.

---. *Oppiani Anazarbei De Piscatu libri V. [...] De Venatione libri IIII*. Paris : Guillaume Morel, 1555.

---. *Oppiani Poëtæ Cilicis De Venatione Lib. IIII. De Piscatu Lib. V.* Lugduni Batavorum : Franciscus Raphelengius, 1597.

---. *Les Halieutiques [...] par Oppien de Cilicie. Les Cynégétiques [...] par Oppien de Syrie.* Trad. E.-J. Bourquin. Coulommiers : A. Ponsot et P. Brodard, 1877.

Ovide. *Les Métamorphoses*. Ed. et trad. Georges Lafaye. Paris : Les Belles Lettres, 2015. 3 volumes.

---. *L'Art d'aimer*. Ed. et trad. Henri Bornecque, revues par Philippe Heuzé. Paris : Les Belles Lettres, 2011.

Paré, Ambroise. *Cinq livres de chirurgie. 1. Des bandages. 2. Des fractures. 3. Des luxations, avec une Apologie touchant les harquebousades. 4. Des morsures et piqueurs venimeuses. 5. Des gouttes. Par Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et juré à Paris.* A Paris, Chez André Wechel. Avec Privilege du Roy. 1572.

---. *Dix livres de la chirurgie, avec le Magasin des instruments necessaire à icelle.* Par *Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et juré à Paris.* De l'Imprimerie de Jean le Royer, Imprimeur de sa Majesté, Au vray Pottier. Avec Privilege du Roy. 1564.

---. *Les Œuvres de M. Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy. Avec les figures et portraicts tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, et de plusieurs Monstres. Le tout divisé en vingt six livres [...]*. A Paris, Chez Gabriel Buon, 1575. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 14 juin 2019.

---. *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt sept Livres, Avec les figures et portraicts, tant de l'Anatomie, que des instruments de Chirurgie, et de plusieurs Monstres. Reveuz et augmentez par l'Autheur pour la seconde Edition.* Paris : G. Buon, 1579. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 14 juin 2019.

---. *Responce de M. Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, aux calomnies d'aucuns Medecins, et Chirurgiens, touchant ses œuvres* (s. l. n. d.) [1575].

Pasquier, Etienne. *Les Œuvres d'Estienne Pasquier contenant ses* Recherches de la France *[...]*. 2 vols. Amsterdam : De la compagnie des Libraires Associez, 1723. Gallica, Bibliothè-que numérique, BNF. Web. 8 dec. 2018.

---. *Les Recherches de la France.* Edition établie sous la direction de Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut. Paris : Champion, 1996. 3 volumes.

Peletier du Mans, Jacques. *Art poëtique.* Departi en deux livres. A Lyon par Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1555. Avec Privilege du Roi. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 1 nov. 2017.

---. *L'Art poétique.* In *Traités de poétique et de rhétorique*..., pp. 235-344.

---. *L'Art poétique. Œuvres complètes*, Tome I. Ed. Michel Jourde, Jean-Charles Monferran, Jean Vignes, Isabelle Pantin. Paris : Champion, 2011.

---. *L'Amour des Amours*. Texte établi et annoté par Jean-Charles Monferran. Paris : Société des Textes Français Modernes, 1996.

Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, in *Romans grecs et latins*, trad. Pierre Grimal. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1958.

Pline. *Histoire naturelle.* Trad. M. Ajasson de Grandsagne. 24 vols. Paris : C. L. F. Panckoucke, 1824-1833.

---. *Histoire naturelle*. Trad. Emile Littré. Paris : Les Belles Lettres, 2016.

Plutarque. *Sur la manière de lire les poètes.* trad. Dominique Ricard. http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Plutarque/surlamanieredelire.htm. Web. 3 juil. 2019

Polémique protestante contre Ronsard (La). Ed. Jacques Pineaux. Paris : Société des Textes Français Modernes, 1973. 2 volumes.

Rabelais, François. *Œuvres complètes*. Ed. Mireille Huchon et François Moreau. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.

Rondelet, Guillaume. *Gulielmi Rondeletti Doctoris medici et medicinae in schola Monspeliensi professoris regii libri de piscibus marinis : in quibus verae piscium effigies expressae sunt : quae in tota piscium historia contineantur [...]*. Lugduni : Apud Matthiam Bonhomme, 1554.

---. *La premiere partie de l'Histoire entiere des Poissons, Composée premierement en Latin par maistre Guilaume Rondelet Docteur regent en Medecine en l'université de Mompelier. Maintenant Traduite en François [...]. Avec leurs pourtraits au naïf.* Lyon : Macé Bonhomme, 1558. (Traduction de Laurent Joubert).

Ronsard, Pierre de. « Elegie de Pierre de Ronsard à J. Grevin ». In *Le theatre de Jaques Grévin, de Clermont en Beauvaisis [...] Ensemble, la seconde partie de l'Olimpe et de la Gelodacrye.* 1562.

---. *Premier livre du recueil des Nouvelles Poésies.* A Paris chez Gabriel Buon, 1564. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 22 sep. 2015.

---. *Les quatre premiers livres de la Franciade.* A Paris : Chez Gabriel Buon, 1572. Avec Privilege du Roy. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 22 août 2018.

---. *Œuvres complètes*. Ed. Paul Laumonier *et al.* Paris : STFM. 20 volumes.

---. *Œuvres complètes*. Ed. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin. 2 vols. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1993-1994. 2 volumes.

---. *Abrégé de l'art poétique français*. In *Traités de poétique*...pp. 465-493.

Sainte-Marthe, Scévole de. *Les Premieres Œuvres*. Paris : Guillaume Morel. 1569.

Scaliger, Jules-César. *Poetices libri septem.* Lyon : Apud Antonium Vincentium, 1561.

Scève, Maurice. *Delie object de plus haulte vertu*. Ed. Gérard Defaux. Genève : Librairie Droz, 2004. 2 volumes.

---. *Œuvres complètes V. Microcosme.* Ed. Michèle Clément. Paris : Editions Classiques Garnier, 2017.

Sébillet, Thomas. *Art Poétique François.* Ed. critique de Félix Gaiffe, mise à jour par Francis Goyet. Paris : Société des Textes Français Modernes, 1988.

---. *Art poétique français*. In *Traités de poétique et de rhétorique...*, pp. 37-183.

Speroni, Sperone. *Dialogue des Langues (Dialogo delle Lingue)*, traduction de Claude Gruget. In Du Bellay, *Deffence et Illustration*, éd. Monferran. Genève : Droz, 2001, pp. 189-279.

Topsell, Edward. *The Historie of Serpents*. *Or, The second booke of liuing creatures...* London : William Jaggard Editor, 1608. Web. 14 juin 2019.

Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance. Ed. Francis Goyet. Paris : Le Livre de Poche, 1990.

Virgile. *Les Bucoliques.* Ed. et trad. E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

---. *Les Géorgiques.* Ed. et trad. E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1995.

Wier, Jean. *Ioannis Wieri De Præstigiis dæmonum, et incantationibus ac veneficiis Libri V. Tertia editione aucti*. Bâle : Johannes Oporin, 1566.

---. *Les cinq livres de l'Imposture des Diables.* Voir *supra, s. v.* Jacques Grévin.

III. Sources critiques

Antonioli, Roland. *Rabelais et la Médecine. Etudes Rabelaisiennes,* XII. Genève : Librairie Droz, 1976.

Astruc, Jean. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*. Paris: P.G. Cavalier, Libraire, 1768. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 24 juil. 2018.

Aumont, Jacques. « Sur l'épisode des "reptiles" dans la *Pharsale* de Lucain ». In *Bulletin de l'Ass. Guillaume Budé*, n°1, mars 1968, pp. 103-119 ; Web. 26 mai 2019.

Bacalexi, Dina. « Trois traducteurs de Galien au XVI^{e} siècle : Niccolò Leoniceno, Guillaume Cop, Leonhart Fuchs », in *Lire les médecins grecs à la Renaissance : aux origines de l'édition médicale*. Ed. V. Boudon-Millot et G. Cobolet. Paris : BIUM - De Boccard, 2004, pp. 258-263.

---. « Trois traducteurs de Galien au XVI^{e} siècle et leur regard sur la tradition arabe », in *Pratique et pensée médicale à la Renaissance.* Ed. Jacqueline Vons. Paris : BIUM -De Boccard, 2009, pp. 201-221.

---. « Galien, d'une réception à l'autre : tradition médiévale arabe et humanistes du XVI^{e} siècle ». *Seizième Siècle*, n° 8 (*Les textes scientifiques à la Renaissance*), 2012, pp. 89-106.

Bamforth, Stephen. « Médecine et Philosophie dans l'œuvre de Nicholas Abraham de La Framboisière ». In *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard.* Ed. Jean Dupèbe *et al.* . Genève : Librairie Droz, 2008, pp. 177-195.

Barbara, Sébastien. « Science, mythe et poésie dans le « Catalogue des serpents de Lucain (*Phars*. IX, 700-733) ». *Pallas*, No. 78. *Mythes et savoirs dans les textes grecs et latins.* Presses Universitaires du Midi, 2008, pp. 257-277.

Bellenger, Yvonne. « Les poèmes posthumes de Du Bartas et la Bible ». *Poésie et Bible de la Renaissance à l'âge classique, 1551-1680.* Ed. Pascale Blum et Anne Mantero. Paris : Honoré Champion, 1997.

Berriot-Salvadore, Evelyne. « "Une recollection" : la disposition des *Œuvres* d'Ambroise Paré ». *Etudes françaises*, 38, n° 3, 2002, pp. 81-92.

---. « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine ». *Seizième Siècle*, n° 8 (*Les textes scientifiques à la Renaissance*), 2012, pp. 141-154.

Berriot-Salvadore, Evelyne, et Mironneau, Paul, éds. *Ambroise Paré (1510-1590). Pratique et écriture de la science à la Renaissance*. Paris : Honoré Champion, 2003.

Bizer, Marc. *La poésie au miroir : imitation et conscience de soi dans la poésie de la Pléiade.* Paris : Honoré Champion, 1995.

---. *Les lettres romaines de Du Bellay. Les* Regrets *et la tradition épistolaire.* Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2001.

Boudon-Millot, Véronique « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque ». *Revue d'histoire de la pharmacie.* 97e année, n^{o} 367, 2010, pp. 261-270.

---. « De la thériaque pour les Empereurs : de l'archiatre de Néron à celui des Sévère ». *Histoire de Sciences médicales*, n°4-13. buisante.parisdescartes.fr. Web. 5 février 2019.

Brancher, Dominique. *Équivoques de la pudeur : Fabrique d'une passion à la Renaissance.* Travaux d'Humanisme et Renaissance 568. Genève : Librairie Droz, 2015.

Caudron, Olivier. « Le médecin rochelais Louis de Launay et la controverse sur l'utilisation médicinale de l'antimoine (1564-1567) ». *Ecrits d'Ouest* n^{o} 20, 2012, pp. 243-256. Web. 25 mai 2018.

Cazauran, Nicole. *L'Heptaméron de Marguerite de Navarre.* Paris : SEDES, 1976.

---. *L'Heptaméron de Marguerite de Navarre.* Paris: Gallimard-Folio Classique, 2000.

Céard, Jean. *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle en France.* Genève : Librairie Droz, 1977.

Chandelier, Joël. *Avicenne et la médecine en Italie. Le* Canon *dans les universités (1200-1350).* Paris : Honoré Champion, 2017.

Chevrolet, Teresa. *L'idée de la fable : théorie de la fiction poétique à la Renaissance.* Genève : Librairie Droz, 2007.

Corlieu, A. *L'Ancienne Faculté de Médecine de Paris.* Paris : VA. De L'Ahaye et C^ie, 1877. Gallica. Bibliothèque numérique, BNF. Web. 4 mai 2016.

Cornilliat, François. « "Poetrie", entre logique et rhétorique ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 37-47.

---. « Poésie et imitation au XV^e siècle ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 415-438.

---. *Sujet caduc, noble sujet. La poésie de la Renaissance et le choix de ses arguments.* Genève : Librairie Droz, 2009.

Couliano, Ioan P. *Eros et magie à la Renaissance*. Paris: Flammarion, 1992.

Culianu, Ioan P. *Eros and Magic in the Renaissance.* Chicago : Chicago University Press, 1987.

Dauvois, Nathalie. *De la Satura* satura *à la bergerie. Le prosimètre pastoral en France à la Renaissance et ses modèles.* Paris : Honoré Champion, 1998.

---. éd. *Le prosimètre à la Renaissance. Cahiers V. L. Saulnier* n^o 22. Paris : Presse de l'École Normale Supérieure, 2005.

---. « La composition du *Livre Des Venins* : narration, représentation, fiction », in Berriot-Salvadore, éd., *Ambroise Paré (1510-1590),* pp. 277- 294.

Delaunay, Paul. « Les Animaux venimeux dans Rabelais », *Mélanges offerts à Abel Lefranc*. Paris : Droz, 1936, pp. 197-218.

Demerson, Guy. *La mythologie classique dans l'œuvre lyrique de la Pléiade.* Genève : Librairie Droz, 1972.

Denizot, Véronique. *« Comme un souci aux rayons du soleil » Ronsard et l'invention poétique de la merveille.* Genève : Librairie Droz, 2003, pp. 164-167.

Desmaze, Charles. *Petrus Ramus (Pierre de la Ramée), professeur au Collège de France, sa vie, ses écrits, sa mort* (1515-1572). Paris : Librairie J. Cherbuliez, Editeur, 1864. *Gallica, Bibliothèque numérique, BNF*. Web. 20 oct. 2017.

Dubois, Claude-Gilbert. *Mots et règles, jeux et délires. Etudes sur l'imaginaire verbal au XVI^e^ siècle*. Caen : Paradigme, 1992.

Engels, David. « Cicéron comme proconsul en Cilicie et la guerre contre les Parthes ». *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 86, fasc. 1, 2008. Fasc. 1 : Antiquité–Oudheid23-45; <https://www.persee.fr/doc/rbph_0035_0818_2008_ num_86_1_5193

Fontaine, Marie Madeleine, ed. *Le Rire à la Renaissance*. Genève : Librairie Droz, 2010.

Franklin, Alfred. *Recherches sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris*. Paris : Chez Auguste Aubry, 1864. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 29 sept. 2016.

Galand-Hallyn, Perrine. *Les Yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence.* Caen : Paradigme, 1995.

Galand-Hallyn, Perrine, et Hallyn, Fernand, dir. *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e^ siècle.* Genève : Librairie Droz, 2001.

Galand-Hallyn, Perrine et Deitz, Luc. « Les voies de l'imitation au XVI^e^ siècle ». In *Poétiques de la Renaissance,* pp. 462-488.

Gantz, Timothy. *Early Greek Myth. A Guide to Literary and Artistic Sources.* Baltimore and London : The Johns Hopkins University Press, 1993.

Gibbs, Frederick W. *Poison, Medicine, and Disease in Late Medieval and Early Modern Europe*. New York : Routledge, 2019.

Glardon, Philippe. *L'histoire naturelle au XVI^e^ siècle. Introduction, étude et édition critique de* La diversité des poissons *de Pierre Belon (1555).* Genève : Librairie Droz, 2011.

Hallyn, Fernand. « Poésie et savoir au Quattrocento et au XVI^e^ siècle ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 167-209.

Hoeffer et al. *Nouvelle Bibliographie Générale : Depuis les temps reculés jusqu'à nos jours.* Tome vingt-deuxième. Paris : Didot Frères, Fils et C^ie^ Éditeurs, 1858. *Gallica, Bibliothèque numérique, BNF*. Web. 19 oct. 2015.

Hoorens, Vera, et Renders, Hans. « Heinrich Cornelius Agrippa and Witchcraft: A Reappraisal », *The Sixteenth Century Journal*, 43-1 (2012), pp. 1-18.

Hooykaas, R. *Humanisme, science et réforme*. *Pierre de la Ramée* (1515-1572*).* Amsterdam - Leiden : E. J. Brill, 1958.

Jacques, Jean-Marie. « Médecine et poésie : Nicandre de Colophon et ses poèmes iologiques ». *La médecine grecque antique*. Acte du 14^e^ colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 10 & 11 octobre 2003. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004.

Keller, Luzius. *Palingène, Ronsard, Du Bartas* : Trois études sur la poésie cosmologique de la Renaissance. Lausanne : Editions Francke Berne, 1974.

Kahn, Didier. *Alchimie et Paracelsisme en France à la fin de la Renaissance.* Genève : Librairie Droz, 2007.

Klibansky, Raymond, Panovsky, Erwin, et Saxl, Fritz. *Saturne et la Mélancolie, Études historiques et philosophiques* : *Nature, Religion, Médecine et Art.* Traduit de l'anglais et d'autres langues par Fabienne Durand-Bogart et Louis Évrart, Paris : Gallimard, 1989.

Laumonier, Paul. *Ronsard poète lyrique.* Paris : Librairie Hachette, 1932.

---. « Sur la bibliothèque de Ronsard ». *Revue du Seizième siècle* 14 (1927), pp. 315-335.

Lecointe, Jean. « La poésie parmi les arts au XVI^e^ siècle ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 53-71.

Littré, Emile. *Dictionnaire de la Langue Française*. Paris : 1873.

Logan, Marie-Rose. « Dora Rigo Bienaimé, *Grévin poeta satirico e altri saggi sulla poesia del Cinquecento Francese* ». *Revue d'Histoire littéraire de la France,* 70.4 (Jul.-Aug. 1970), pp. 697-698. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 6 juin 2015.

Louâpre, Muriel, Marchal, Hugues, et Pierssens, Michel, eds. *La poésie scientifique, de la gloire au déclin*, Montréal : Épistémocritique, 2014.

Maira, Daniel. *Typosine, La Dixième Muse*. *Formes éditoriales des canzonieri français (1544- 1560).* Genève : Librairie Droz, 2007.

Mascherpa, G. « La querelle de l'Antimoine et la victoire de la chimie (I) ». *L'actualité chimique. Le Journal de la Société Chimique de France.* 91 (Avril 1982), pp. 45-47.

---. « La querelle de l'Antimoine et la victoire de la chimie (II) ». *L'actualité chimique. Le Journal de la Société Chimique de France.* 92 (Mai 1982), pp. 45-48. Web. 8 juin 2018.

Mazliak, Paul. *Jean Fernel, premier physiologiste de la Renaissance.* Paris : Hermann Éditeurs, 2016.

Miernowski, Jan. *Dialectique et Connaissance dans* La Sepmaine *de Du Bartas. « Discours sur discours infiniment divers ».* Genève : Librairie Droz, 1992.

Montagne, Véronique. *Médecine et rhétorique à la Renaissance. Le cas du traité de peste en langue vernaculaire.* Paris : Editions Classiques Garnier, 2017

Mouhy, Charles de Fieux. *Abrégé de l'Histoire du Théâtre François depuis son origine jusqu'au premier juillet 1780.* Tome premier. Paris : L. Jorry, J.-G. Mérigot, imprimeur, libraires, 1780. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 8 mars 2017.

Mühlethaler, Jean-Claude. « "Rithme", entre rhétorique et musique ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 30-36.

---. « Poésie et imitation au XV^e^ siècle ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 415-423.

Norton, Glyn P. *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France and Their Humanist Antecedents.* Genève : Librairie Droz, 1984.

Nutton, Vivian. « André Vésale et l'anatomie parisienne ». In *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 55 (2003), pp. 239-249.

Overduin, Floris. *Nicander of Colophon's* Theriaca. *A Literary Commentary*. Leiden - Boston : Brill, 1977.

Pantin, Isabelle. *La poésie du Ciel en France dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle*. Genève : Librairie Droz, 1995.

Petry, Yvonne. « Vision, Medicine, and Magic: Bewitchment and Lovesickness in Jacques Grévin's *Deux livres des venins* (1568) ». In *Religion and the Senses in Early Modern Europe*. Ed. Wietse de Boer & Christine Göttler. Leiden - Boston : Brill, 2013, pp. 455-470.

Pineaux, Jacques. *La Poésie des Protestants de Langue Française.* Paris : Klincksieck, 1971.

Pinvert, Adolphe. *Clermontois et Beauvaisis : Notes d'Histoire et de Littérature Locales*. Paris : Albert Fontemoing, 1901.

Pinvert, Lucien. *Jacques Grévin (1538-1570). Étude biographique et littéraire.* Paris : Albert Fontemoing, 1899. Gallica, Bibliothèque numérique, BNF. Web. 22 nov. 2015.

Pot, Olivier. « Nicandre ». In *Dictionnaire de Pierre de Ronsard.* Dir. François Rouget. Paris : Honoré Champion, 2015.

Romier, Lucien. *Les origines politiques de guerres de religion.* 2 vols. Genève : Slatkine - Megariotis reprint, 1974.

Rouget, François. *Ronsard et le livre. Etude de critique génétique et d'histoire littéraire. I. Lectures et Textes Manuscrits*. Genève : Librairie Droz, 2010.

---. dir. *Dictionnaire de Pierre de Ronsard.* Paris : Honoré Champion, 2015.

Samaras, Zoé. « La *Gélodacrye* de Grévin : étude stylistique ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 40, n° 2 (1978) : pp. 263-279. Published by: Librairie Droz Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/20675859>. Web. 06-06-2015.

Schmidt, Albert-Marie. *La poésie scientifique au XVI^e^ siècle.* Notes liminaires d'Olivier de Magny. Lausanne : Editions Rencontre, 1970.

Seznec, Jean. *La Survivance des dieux antiques. Essai sur le rôle de la tradition mythologique dans l'humanisme et dans l'art de la Renaissance*. Londres : The Warburg Institute, 1940 (Paris : Flammarion 1980, 1993).

Siraisi, Nancy G. *History, Medicine and the Traditions of Renaissance Learning.* Ann Arbor : University of Michigan Press, 2007.

Staub, Hans. *Le curieux désir. Scève et Peletier du Mans Poètes de la connaissance.* Genève :Librairie Droz, 1967.

Vesperini, Pierre. « La poésie didactique dans l'Antiquité : une invention des Modernes », *Anabases* 21 (2015) : pp. 25-38. Web. 1^er^ nov. 2018. <http://journals.openedition.org/anabases/5207;DOI10.4000/anabases.5207>

Vuilleumier Laurens, Florence. « Les leçons du *Paragone.* Les débuts de la théorie de la peinture ». In *Poétiques de la Renaissance*, pp. 606-608.

Wilson, Dudley. *French Renaissance Scientific Poetry*. London : University of London – The Athlone Press, 1974.